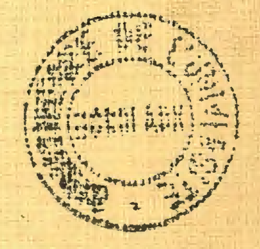
GUSTAVE LEFEBVRE

DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES



GRAMMAIRE
DE
L'ÉGYPTIEN CLASSIQUE



BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

TOME DOUZIÈME

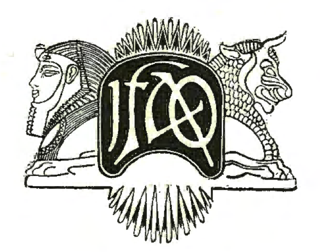
BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE P. JOUGUET,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, T. XII.

GRAMMAIRE
DE
L'ÉGYPTIEN CLASSIQUE

PAR

GUSTAVE LEFEBVRE

DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M CM XL



AVERTISSEMENT.

Ce livre est né de mon enseignement. En le rédigeant, ma pensée est allée spontanément à mes élèves et auditeurs de l'École des Hautes Études, avec qui j'ai eu tant de plaisir à travailler pendant ces douze dernières années.

J'ai songé aussi aux futurs étudiants en quête d'un traité français de grammaire égyptienne. J'ai en effet souvent constaté l'hésitation des débutants — de ceux surtout qui ont une connaissance insuffisante des langues étrangères — à aborder l'*Ägyptische Grammatik* d'Erman ou l'*Egyptian Grammar* de Gardiner. Bien loin de prétendre à remplacer auprès de nos élèves ces œuvres magistrales, la présente *Grammaire* les aidera progressivement à se familiariser avec les principes essentiels qu'elles renferment et la terminologie même qu'elles emploient. Aussi bien, si l'on peut à la rigueur se dispenser aujourd'hui du précis grammatical d'Erman, où se sont formées plusieurs générations d'égyptologues, c'est à l'*Egyptian Grammar* de Gardiner qu'il faudra longtemps encore se reporter, quand on voudra se rendre compte, dans le détail, de l'origine, de l'emploi et de l'infinie variété des formes verbales, ou étudier dans leur évolution les différentes valeurs des signes hiéroglyphiques, ou encore appuyer une explication d'exemples justificatifs, nombreux et appropriés : rien ne saurait pour le moment remplacer cette véritable *Somme* égyptologique.

Néanmoins, il est naturel que des étudiants français aient à leur disposition une grammaire égyptienne rédigée en français et conçue d'après les méthodes en usage dans l'enseignement de notre pays. La présente

A

Grammaire est construite, dans l'ensemble, comme nos grammaires des langues classiques. On y traite d'abord, de façon concise, des formes et de leur emploi (chap. III-XXI), puis de la syntaxe, laquelle se ramène à l'étude de la « phrase » égyptienne (chap. XXII-XXX). Dans la première partie, il y a trois chapitres auxquels j'ai plus particulièrement donné mes soins, l'expérience m'ayant appris combien nos étudiants sont embarrassés, à leurs débuts, par les participes, les formes verbales relatives, le pseudoparticipe, qui font l'objet de ces chapitres. Dans la seconde partie, je me suis proposé de définir la nature et d'étudier la construction des deux types de phrases — verbale et non-verbale — qui servent d'expression à la pensée en égyptien, puis de montrer leur fonctionnement en tant que « propositions », soit principales, soit subordonnées (complétives, circonstancielles, relatives). L'exposé grammatical proprement dit est précédé d'une introduction consacrée à la langue égyptienne et à l'écriture hiéroglyphique (chap. I-II); il est suivi d'une Liste des signes, d'*Indices* destinés à faciliter l'usage de ce livre, enfin d'un relevé des textes cités.

Comme l'indique le titre, cette *Grammaire* traite essentiellement de l'égyptien classique, ou moyen égyptien, dont les limites s'étendent approximativement de la XI[e] dynastie au milieu de la XVIII[e]. Cependant, il a été souvent nécessaire, pour expliquer une forme ou une construction de cette époque, de remonter jusqu'à la langue de la VI[e] dynastie, parfois même jusqu'à celle des *Textes des Pyramides*. On ne s'est pas interdit non plus de signaler l'apparition en moyen égyptien de faits morphologiques ou syntaxiques qui devaient former ultérieurement la trame du néo-égyptien, et dont on peut souvent suivre le développement jusque dans le copte. Toutes les périodes de la vie d'une langue s'enchaînent et il est presque impossible, surtout quand il s'agit de la langue égyptienne qui a vécu

plusieurs milliers d'années, de ne pas marquer le lien qui unit une époque à celle qui la précède ou à celle qui la suit.

Les citations de textes, hiéroglyphiques ou hiératiques, ont été vérifiées aux sources indiquées ci-après (p. IX-XVI). Pour les textes hiératiques, on s'est attaché à reproduire certains signes d'après la forme qu'ils ont toujours dans cette écriture : ℯ *w*, 𓅮 *pꜣ*, 𓂝 horizontal, 𓎡 avec anse à gauche, ainsi que 𓅆 qu'emploient comme déterminatif (dieu ou roi) un certain nombre de manuscrits.

Cet ouvrage m'a occupé fort longtemps : dès 1935, j'étais à même de faire lire l'ébauche de quelques chapitres isolés au regretté A. Moret, à Mr. A. H. Gardiner, à MM. P. Lacau et Ét. Drioton, qui tous m'encouragèrent à poursuivre mon entreprise. Mon manuscrit complètement rédigé, j'ai eu la bonne fortune de pouvoir en soumettre l'ensemble au jugement du Prof. Battiscombe Gunn et de discuter avec lui, en d'amicales conversations et une longue correspondance, d'un grand nombre de questions intéressant la morphologie ou la syntaxe; cette *Grammaire* dans sa forme actuelle doit beaucoup aux conseils et à la science de B. Gunn : que mon éminent collègue d'Oxford veuille bien trouver ici le témoignage de ma vive reconnaissance.

L'impression commencée en décembre 1937 a été plus d'une fois ralentie par suite de diverses circonstances et en dernier lieu par les tragiques événements de 1939 : on a réussi néanmoins à la mener à bonne fin. Je remercie cordialement mon ami Pierre Jouguet, qui m'a offert de donner place à cette *Grammaire* dans une des collections qu'il dirige, et M. Ch. Kuentz, qui en a surveillé la publication avec son indiscutable autorité, beaucoup de complaisance et d'abnégation, s'intéressant de façon

active à ce travail et me faisant souvent profiter de son expérience et de son érudition. J'ai de grandes obligations à M[lle] Chr. Desroches, dont le concours dévoué ne m'a jamais fait défaut, tout le temps qu'ont duré la rédaction et l'impression de l'ouvrage; à M. J. Vandier, qui m'a procuré un texte inédit d'une exceptionnelle importance (§ 345); à M. Bernard-Delapierre, qui a relu une partie des épreuves. J'exprime enfin ma gratitude à M. Mettler, directeur de l'Imprimerie de l'Institut Français, et à son habile personnel.

G. L.

Paris, 3 avril 1940.

LISTE DES RÉFÉRENCES.

(Dernière année mentionnée pour les périodiques : 1938.)

Adm.	A. H. Gardiner, *The Admonitions of an Egyptian Sage* (*Papyrus Leiden 344 recto*), Leipzig 1909. — [*Adm.* 13, 3 (p. ex.) renvoie à la page 13, ligne 3 du papyrus; *Adm.* p. 100 (p. ex.) renvoie à la page 100 de l'ouvrage qui reproduit (p. 95-108) la tablette Br. Museum 5645.]
Aegyptus	*Aegyptus, rivista italiana di egittologia e di papirologia*, 18 vol., Milano 1920-1938.
A. J. S. L.	*American Journal of Semitic Languages and Literatures*, 54 vol., Chicago 1895-1938.
Amada	Ch. Kuentz, *Deux stèles d'Aménophis II* (dans *Bibliothèque d'étude de l'I. F. A. O.*), Le Caire 1925.
Amarna	N. de G. Davies, *The Rock Tombs of El Amarna* (dans *Archaeological Survey of Egypt*), 6 vol., London 1903-1908. — [*Cit.* : volume, planche, ligne.]
Amrah	D. Randall-MacIver and A. C. Mace, *El Amrah and Abydos* (dans *Egypt Exploration Fund*), London 1902. — [*Cit.* : planche, ligne.]
Ani	E. A. W. Budge, *The Book of the Dead. Facsimile of the Papyrus of Ani in the British Museum*, London 1894. — [*Cit.* : chapitre, ligne.]
Annales	*Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 38 vol., Le Caire 1900-1938.
Arch. Or.	*Archiv Orientální*, 10 vol., Praha 1929-1938.
B. H.	P. E. Newberry, *Beni Hasan* (dans *Archaeological Survey of Egypt*), 4 vol., London 1893-1900. — [*Cit.* : volume, planche, ligne.]
Berl.	*Aegyptische Inschriften aus den königlichen Museen zu Berlin*, 2 vol., Leipzig 1913-1924. — [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne.]
Bersh.	P. E. Newberry, *El Bersheh* (dans *Archaeological Survey of Egypt*), 2 vol., London 1893-1894. — [*Cit.* : volume, planche, ligne.]
Boeser	P. A. A. Boeser, *Beschreibung der aegyptischen Sammlung... in Leiden* : vol. II, *Stelen*, Haag 1909. — [*Cit.* : planche, ligne.]
Br. Mus.	*Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae... in the British Museum*, 7 fasc., London 1911-1925. — [*Cit.* : n° de l'inscription (ancien n°), ligne.]
Budge	E. A. W. Budge, *The Book of the Dead*, 3 vol., London 1898. — [*Cit.* : page (du vol. *Text*), ligne.]

B. I. F. A. O.	*Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, 37 vol., Le Caire 1901-1938.
Caire	*Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire* : (1e série) 20001-20780 : H. O. Lange und H. Schäfer, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs*, 4 vol., Le Caire 1902-1925 ; — (2e série) 28001-28086 : P. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, 2 vol., Le Caire 1904-1906 ; — (3e série) 34001-34186 : P. Lacau, *Stèles du Nouvel Empire*, 2 fasc., Le Caire 1909-1926. — [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne.]
Cem. of Abyd.	*Cemeteries of Abydos* (vol. I par Naville, vol. II et III par Peet), London 1913-1914. — [*Cit.* : volume, planche.]
Champ. *N. D.*	Champollion le Jeune, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie. Notices Descriptives*, 2 vol., Paris 1844-1879.
Chronique d'Égypte	*Chronique d'Égypte*, 13 années, Bruxelles 1925-1938.
Coffin T.	A. de Buck and A. H. Gardiner, *The Egyptian Coffin Texts*, 2 vol. (parus), Chicago 1935-1938. — [*Cit.* : volume, page, section.]
D. el B.	E. Naville, *The Temple of Deir el Bahari*, 6 vol., London 1895-1908. — [*Cit.* : volume, planche.]
D. el B. (*XI*)	E. Naville, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, 3 vol., London 1907-1913. — [*Cit.* : volume et planche — ou volume et page (p.).]
Destr.	E. Naville, *La destruction des hommes par les dieux*, dans *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, 4, 1876, p. 1-19 ; 8, 1885, p. 412-420. — [*Cit.* : ligne du texte.]
Ebers	G. Ebers, *Papyros Ebers*, 2 vol., Leipzig 1875. — Cf. W. Wreszinski, *Der Papyrus Ebers*, Leipzig 1913. — [*Cit.* : page et ligne du papyrus.]
Erman, *Äg. Gram.*[4]	A. Erman, *Ägyptische Grammatik*, 4e éd., Berlin 1928. — [*Cit.* : paragraphe (§) ou page (p.).]
Erm. *Hymn.*	A. Erman, *Hymnen an das Diadem der Pharaonen*, dans *Abhandl. der K. Preus. Akad. der Wissenschaften*, Berlin 1911. — [*Cit.* : page et ligne du papyrus.]
Firenze	E. Schiaparelli, *Museo archeologico di Firenze. Antichità Egizie*, Roma 1887. — [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne.]
Gardiner, *Eg. Gram.*	A. H. Gardiner, *Egyptian Grammar*, Oxford 1927. — [*Cit.* : paragraphe (§) ou page (p.).]
Gardiner, *Supplement*	A. H. Gardiner and M. Gauthier-Laurent, *Supplement to Gardiner's Egyptian Grammar*, 1935.

Gunn, *Studies*	Battiscombe Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, Paris 1924. — [*Cit.* : page, n° de l'exemple, — ou chapitre.]
Hamm.	J. Couyat et P. Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmat* (dans *Mémoires I. F. A. O.*), Le Caire 1912. — [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne.]
Harh.	Tombe et sarcophage de Harhotep (*Ḥr-ḥtp*), publiés par G. Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 133-180 (dans *Mémoires Mission*), Paris 1885. — Cf. *Urk.* V 145-180, pour les lignes 425-494. — [*Cit.* : ligne du texte.]
Hatnub	R. Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub* (dans *Untersuchungen* IX), Leipzig 1928. — [*Cit.* : n° du graffite, ligne.]
Hearst	G. A. Reisner, *The Hearst medical Papyrus*, Leipzig 1905. — Cf. W. Wreszinski, *Der Londoner medizinische Papyrus und der Papyrus Hearst*, Leipzig 1912. — [*Cit.* : page et ligne du papyrus.]
Hirten.	A. H. Gardiner, *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte*, pl. 16-17 (dans A. Erman, *Literarische Texte des Mittleren Reiches*), Leipzig 1909. — [*Cit.*: ligne du papyrus.]
Ikhern.	Stèle d'Ikhernefert (*Ỉ-ḫr-nfrt*), publiée par H. Schäfer, *Die Mysterien des Osiris in Abydos* (dans *Untersuchungen* IV), Leipzig 1904. — [*Cit.* : ligne de l'inscription.]
Inscr. dédic.	H. Gauthier, *La grande inscription dédicatoire d'Abydos* (dans *Bibliothèque d'étude de l'I. F. A. O.*), Le Caire 1912. — [*Cit.* : ligne de l'inscription.]
J. E. A.	*Journal of Egyptian Archaeology*, 24 vol., London 1914-1938.
Kah.	F. Ll. Griffith, *Hieratic Papyri from Kahun und Gurob*, 2 vol., London 1898. — [*Cit.* : planche, ligne.]
Kêmi	*Kêmi, revue de philologie et d'archéologie égyptiennes et coptes*, 7 vol., Paris 1928-1938.
Kopt.	W. M. F. Petrie, *Koptos* (dans *Egyptian Research Account*), London 1896. — [*Cit.* : planche, ligne.]
Kouban	P. Tresson, *La stèle de Koubân* (dans *Bibliothèque d'étude de l'I. F. A. O.*), Le Caire 1922. — [*Cit.* : ligne de l'inscription.]
Lac. *T. R.*	P. Lacau, *Textes religieux*, Paris 1910. — [*Cit.* : chapitre, ligne.]
L. D.	R. Lepsius, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien*, 6 vol., Berlin 1849-1858.

Leb.	A. Erman, *Gespräch eines Lebensmüden mit seiner Seele*, dans *Abhandl. der K. Preus. Akad. der Wissenschaften*, Berlin 1896. — [*Cit.* : ligne du papyrus.]
Letters	A. H. Gardiner and K. Sethe, *Egyptian Letters to the Dead*, London 1928. — [*Cit.* : planche, ligne, — ou page (p.).]
Licht	J. E. Gautier et G. Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht* (dans *Mémoires I. F. A. O.*), Le Caire 1902. — [*Cit.* : planche, ligne.]
Louvre C	Stèles du Musée du Louvre; d'après les originaux, ou (jusqu'à C 77) d'après les copies autographiées de J. J. Clère. — [*Cit.* : n° de la stèle, ligne.]
Mar. *Abyd.*	A. Mariette, *Abydos*, 2 vol., Paris 1869-1880. [*Cit.* : volume, planche, ligne.]
Mar. *Karn.*	A. Mariette, *Karnak*, Leipzig 1875.
Meir	A. M. Blackman, *The Rock Tombs of Meir* (dans *Archaeological Survey of Egypt*), 4 vol., London 1914-1924 — [*Cit.* : volume, planche.]
Mél. Capart	*Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales*, tome 3 (volume offert à Jean Capart), Bruxelles 1935.
Mél. Cumont	*Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales*, tome 4 (volume offert à F. Cumont), Bruxelles 1936.
Mél. Maspero I	*Mémoires I. F. A. O.*, tome 66 : *Mélanges Maspero I*, Le Caire 1934-1936.
Mém. I. F. A. O.	*Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, 70 vol., Le Caire 1902-1938.
Mém. Mission	*Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française du Caire*, 31 vol., Paris-Le Caire 1883-1934.
Menthuw.	C. L. Ransom, *The stela of Menthu-weser*, New-York 1913. — [*Cit.* : ligne de l'inscription.]
Mill.	Copie d'un original disparu reproduite par G. Maspero, dans *Rec. trav.* 2, 1880, p. 70 (pl. 1 et 2), et 17, 1895, p. 64. — Cf. F. Ll. Griffith, dans *Z. Ä. S.* 34, 1896, p. 35, et G. Maspero, *Les Enseignements d'Amenemhâit Ier* (dans *Bibliothèque d'étude de l'I. F. A. O.*), Le Caire 1914. — [*Cit.* : page et ligne du papyrus.]
Morgan, *Catal. Mon.*	Morgan, Bouriant, Legrain, Barsanti, *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique*, 3 vol., Vienne 1894-1909.
M. u. K.	A. Erman, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, dans *Abhandl. der K. Preus. Akad. der Wissenschaften*, Berlin 1901. — Cf. *Hierat. Papyrus aus den K. Museen zu Berlin*, 3. Band : Pap. 3027 (pl. 17-25). — [*Cit.* : page et ligne du papyrus.]

Mun.	K. Dyroff und B. Pörtner, *Aegyptische Grabsteine und Denksteine aus süd-deutschen Sammlungen : II, München*, Strassburg 1914. — [*Cit.* : n° de la stèle, ligne.]
Nauf.	*The Story of the Shipwrecked Sailor*, dans A. M. Blackman, *Middle-Egyptian Stories*, p. 41 (*Bibliotheca Aegyptiaca* II), Bruxelles 1932. — Cf. n° 1115 de *P. Pet.* — [*Cit.* : ligne du papyrus.]
Nav.	E. Naville, *Das aegyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, 3 vol., Berlin 1886. — [*Cit.* : chapitre, ligne.]
Neferh.	M. Pieper, *Die grosse Inschrift des Königs Neferhotep in Abydos*, dans *Mitteil. d. Vorderasiatisch-Aegyptischen Gesellschaft*, 32. Band, Leipzig 1929. — [*Cit.* : ligne de l'inscription.]
Nu	E. A. W. Budge, *The Book of the Dead. Facsimiles of the Papyri of Hunefer..., with supplementary text from the papyrus of Nu*, London 1899. — [*Cit.* : chapitre, ligne.]
Orbiney	*The Tale of the Two Brothers*, dans A. H. Gardiner, *Late-Egyptian Stories*, p. 9 (*Bibliotheca Aegyptiaca* I), Bruxelles 1932. — [*Cit.* : page et ligne du papyrus.]
O. L. Z.	*Orientalistische Literatur-Zeitung*, 41 vol., Berlin-Leipzig 1898-1938.
Paheri	J. J. Tylor and F. Ll. Griffith, *The Tomb of Paheri at El Kab* (dans *Egypt Exploration Fund*, vol. XI), London 1894. — [*Cit.* : planche.]
P. Berl.	Papyrus de Berlin nos 10003 (A. II), 10014, 10012, dans G. Möller, *Hieratische Lesestücke* I, p. 18 et 19. — Cf. K. Sethe, *Lesestücke*, p. 96. — [*Cit.* : n° et ligne du papyrus.]
P. Pet.	[W. Golénischeff], *Les Papyrus hiératiques nos 1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage impérial à St. Pétersbourg*, [St. Pétersbourg] 1913. — [*Cit.* : n° du papyrus et ligne.]
Pay.	F. Vogelsang und A. H. Gardiner, *Die Klagen des Bauern* (dans A. Erman, *Literarische Texte des Mittleren Reiches*), Leipzig 1908. — Cf. F. Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern* (dans *Untersuchungen* VI), Leipzig 1913; A. H. Gardiner, dans *J. E. A.* 9, 1923, p. 5. — [*Cit.* : manuscrit (R, B1, B2, Bt) et ligne.]
Pr.	G. Jéquier, *Le papyrus Prisse et ses variantes*, Paris 1911. — [*Cit.* : page et ligne du papyrus.]
Prince	*The Tale of the Doomed Prince*, dans A. H. Gardiner, *Late-Egyptian Stories*, p. 1 (*Bibliotheca Aegyptiaca* I), Bruxelles 1932. — [*Cit.* : page et ligne du papyrus.]

P. S. B. A. — *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 40 vol., London 1879-1918.

Pt. — E. Dévaud, *Les Maximes de Ptahhotep*, texte, Fribourg (Suisse) 1916. — [*Cit.* : n° de la section inscrit dans la colonne droite de chaque page.]

Puyemrê — N. de G. Davies, *The tomb of Puyemrê at Thebes*, 2 vol., New-York 1922-1923.

Pyr. — K. Sethe, *Die altaegyptischen Pyramidentexte*, 4 vol., Leipzig 1908-1922. — [*Cit.* : section, paragraphe.]

Ranke, *Grundsätzliches* — H. Ranke, *Grundsätzliches zum Verständnis der ägyptischen Personennamen in Satzform*, Heidelberg 1937.

Rec. Champollion — *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J.-F. Champollion*, Paris 1922.

Rec. trav. — *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, 40 vol., Paris 1870-1923.

Rekh. — P. E. Newberry, *The Life of Rekhmara*, London 1900. — [*Cit.* : planche, ligne.]

Rev. d'Ég. — *Revue d'Égyptologie*, 3 vol., Paris-Le Caire 1933-1938.

Rev. Égypt. — *Revue égyptologique* (2ᵉ série), 2 vol., Paris 1919-1921.

Rhind — T. E. Peet, *The Rhind Mathematical Papyrus*, London 1923. — [*Cit.* : n° de la section.]

Rîfeh — F. Ll. Griffith, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rîfeh*, London 1889. — Cf. P. Montet, dans *Kêmi*, 6, 1936, p. 138. — [*Cit.* : n° de la tombe, ligne.]

Scientia — *Scientia, organo internazionale di sintesi scientifica*, 62 vol., Bologna 1907-1938.

Sebek. — T. E. Peet, *The Stela of Sebek-khu* (dans *The Manchester Museum Handbooks*), Manchester 1914. — [*Cit.* : ligne de l'inscription.]

Sethe, *Lesestücke* — *Aegyptische Lesestücke* (*Texte des Mittleren Reiches*), Leipzig 1924.

Sethe, *Erläuterungen* — *Erläuterungen zu den aegyptischen Lesestücken*, Leipzig 1927.

Sethe, *Nominalsatz* — *Der Nominalsatz im Ägyptischen und Koptischen*, Leipzig 1916.

Sethe, *Verbum* — *Das aegyptische Verbum im Altaegyptischen, Neuaegyptischen und Koptischen*, 3 vol., Leipzig 1899-1902.

Sin. — *The Story of Sinuhe*, dans A. M. Blackman, *Middle-Egyptian Stories*, p. 1 (*Bibliotheca Aegyptiaca* II), Bruxelles 1932. — Cf. A. H. Gardiner, *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte*, pl. 1-15 (dans A. Erman, *Literarische Texte des Mittleren Reiches*), Leipzig 1909; A. H. Gardiner, *Notes on the story of Sinuhe*, Paris 1916. — [*Cit.* : manuscrit (R, B, C, G, H, O B³) et ligne.]

Sinai — A. H. Gardiner and T. E. Peet, *The Inscriptions of Sinai*, part I, London 1917. — [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne.]

Sitz. Berl. Ak. — *Sitzungsberichte der* (*K.*) *Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1898-1938.

Siût — F. Ll. Griffith, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rîfeh*, London 1889. — Cf. P. Montet, dans *Kêmi* 1, 1928, p. 53; 3, 1930, p. 45; 6, 1936, p. 131. — [*Cit.* : n° de la tombe, ligne.]

Smith — J. H. Breasted, *The Edwin Smith surgical papyrus*, 2 vol., Chicago 1930. — [*Cit.* : page et ligne du papyrus.]

Sphinx — *Sphinx, revue critique embrassant le domaine entier de l'égyptologie*, 22 vol., Upsala 1897-1925.

Spieg.-Pörtn. — W. Spiegelberg und B. Pörtner, *Aegyptische Grabsteine und Denksteine aus süd-deutschen Sammlungen* : I, *Karlsruhe, Mülhausen, Strassburg, Stuttgart*, Strassburg 1902. — [*Cit.* : n° de la stèle, ligne.]

St. Sph. [1] — Stèle du sphinx : A. Erman, *Die Sphinx-stele*, dans *Sitz. Berl. Ak.*, 1904, p. 428. — [*Cit.* : ligne de l'inscription.]

Stud. Griffith — *Studies presented to F. Ll. Griffith*, London 1932.

T. Carn. — Tablette Carnarvon : A. H. Gardiner, *The defeat of the Hyksos by Kamôse*, dans *J. E. A.* 3, 1916, p. 95.

Tarkhan I — W. M. F. Petrie (et autres), *Tarkhan I and Memphis V*, London 1913. — [*Cit.* : planche, ligne.]

Th. T. S. — N. de G. Davies and A. H. Gardiner, *Theban Tombs Series*, London 1915-1933. — [*Cit.* : volume, planche — ou volume et page (p.).]
Vol. I, *The Tomb of Amenemhēt;* vol. II, *The Tomb of Antefoker and his wife Senet;* vol. III, *The Tombs of Two Officials of Tuthmosis IV;* vol. IV, *The Tomb of Ḥuy;* vol. V, *The Tombs of Menkheperrasonb*, etc.

Torino — Fabretti, Rossi, Lanzone, *Regio Museo di Torino*, 2 vol., Torino 1882-1888. — [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne.]

Untersuchungen — K. Sethe, *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, 14 vol., Leipzig 1896-1939.

Urk. I — K. Sethe, *Urkunden des Alten Reichs*, 2ᵉ éd., Leipzig 1932-1933. [*Cit.* : page, ligne.]

(1) Il y a de sérieuses raisons de penser que l'inscription est réellement de la XVIIIᵉ dynastie. Cf. Spiegelberg, dans *O. L. Z.* 7, 1904, p. 288 et 343.

Urk. II — K. Sethe, *Hieroglyphische Urkunden der Griechisch-Römischen Zeit*, 3 fasc., Leipzig 1904-1916. — [*Cit.* : page, ligne.]

Urk. IV — K. Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie*, 4 vol., Leipzig 1906-1909 ; et 1927-1930 (2ᵉ éd. du vol. 1). — [*Cit.* : page, ligne.]

Urk. V — H. Grapow, *Religiöse Urkunden*, 3 fasc., Leipzig 1915-1917. — [*Cit.* : page, ligne.]

Urk. VII — K. Sethe (et W. Erichsen), *Historisch-biographische Urkunden des Mittleren Reiches*, 1 fasc., Leipzig 1935. — [*Cit* : page, ligne.]

West. — A. Erman, *Die Märchen des Papyrus Westcar*, Berlin 1890. — [*Cit.* : page et ligne du papyrus.]

Wien — W. Wreszinski, *Aegyptische Inschriften aus dem K. K. Hofmuseum in Wien*, Leipzig 1906. — [*Cit.* : n° de la stèle (I), ligne.]

Wörtb. — A. Erman und H. Grapow, *Wörterbuch der aegyptischen Sprache*, 5 vol., Leipzig 1926-1931.
Cf. *Die Belegstellen* pour le vol. 1 (1935) et le vol. 2 (1937-1939).

Z. Ä. S. — *Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde*, 74 vol., Leipzig 1863-1938.

Z. D. M. G. — *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, 92 vol., Leipzig 1847-1938.

ABRÉVIATIONS.

adj.	= adjectif, etc.	N. ég.	= Nouvel égyptien.
adv.	= adverbe, etc.	n. pr.	= nom propre.
A. ég.	= Ancien égyptien.	orig.	= originairement.
alld.	= allemand.	part.	= particule.
angl.	= anglais.	partic.	= participe.
arch.	= archaïque.	p. ex.	= par exemple.
c. à d.	= c'est-à-dire.	perf.	= perfectif.
caus.	= causatif.	pers.	= personne.
cf.	= *confer* (= comparer).	plur.	= pluriel.
com.	= commun (aux deux genres).	prép.	= préposition.
compl.	= complément.	prés.	= présent.
conj.	= conjonction.	proclit.	= proclitique.
démonstr.	= démonstratif.	pron.	= pronom.
ég.	= égyptien.	pseudop.	= pseudoparticipe.
enclit.	= enclitique.	pseudov.	= pseudo-verbal.
ex.	= exemple.	qq. ch.	= quelque chose.
fém.	= féminin.	qqn.	= quelqu'un.
hor.	= horizontal.	relat.	= relatif.
imperf.	= imperfectif.	sing.	= singulier.
infin.	= infinitif.	subst.	= substantif, etc.
interrog.	= interrogatif.	suffix.	= suffixal.
lit.	= littéralement.	v.	= verbe ; verbal.
masc.	= masculin.	var.	= variante.
M. ég.	= Moyen égyptien.	vert.	= vertical.
Ms.	= manuscrit.		

[a] devant un mot ou une phrase indique que ce mot, cette phrase appartiennent à l'A. ég.

* désigne une graphie, une forme, une phrase hypothétiques.

> entre deux graphies indique que la première citée a donné naissance à la forme (secondaire) qui suit, ex. *ꜣtp*>*ꜣtp* « charger ».

< entre deux graphies indique que la première citée est une forme issue de la seconde, ex. *swr*<*zwr* « boire ».

Les mots *grecs* qui ne sont que la simple transcription d'un mot égyptien (n. pr. de personne, de mois, de lieu) sont écrits sans l'accent, mais éventuellement avec l'esprit, ex. Λαμαρης, Ἀμενεμμης, Ἀθυρ. Seuls les mots d'origine purement grecque (ex. ὁμομήτριος), ou quelques autres composés par les Grecs ou grécisés (ex. Αἴγυπτος) sont pourvus de l'esprit et de l'accent.

Pour les mots *coptes*, ou bien on cite le saʿîdique seul, ou bien on cite le saʿîdique et le bohairique, soit en séparant les deux formes par : (ex. ϫⲓⲥⲉ : ϭⲓⲥⲓ), soit en signalant chacune d'elles respectivement par S et B.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

P. 15, § **21**, dernière ligne. — *Au lieu de :* Thoutmôsis, — *lire :* Thoutmosis.

Page 15, note 1. — *Au lieu de :* «Tableau des signes», — *lire :* «Liste des signes hiéroglyphiques» (p. 379).

[Et de même, p. 17, note 2; p. 21, dernière ligne; p. 43, note 2.]

P. 20, ligne 2. — Au lieu de : *dmḏ*, — lire : *dmd* < *dmḏ*.

P. 37, § **52**, *in fine.* — *Ajouter :* [hiéroglyphes] représente exceptionnellement trois *verbes*, à la forme *sḏm·f*, dans *Kah.* 29, 12-13, cité § 737, 2°.

P. 41, ligne 3 (§ **59**). — *Ajouter :* Cependant on n'est pas sans trouver ce mot écrit par l'hiéroglyphe [hiéroglyphe], ainsi dans *Bersh.* I 33 (= *Urk.* VII 46, 11).

P. 49, Bibliographie : **Écriture.** — *Ajouter :*

H. Grapow, *Vom Hieroglyphisch-Demotischen zum Koptischen*, dans *Sitz. Berl. Ak.*, 1938, p. 322.

K. Sethe (et S. Schott), *Vom Bilde zum Buchstaben : die Entstehungsgeschichte der Schrift* (dans *Untersuchungen* XII), Leipzig 1939.

P. 63, § **103**, premier ex. — *Au lieu de :* [hiéroglyphes], — *lire :* [hiéroglyphes].

P. 68, ligne 3 (§ **115**, *a*). — *Ajouter :* Il semble d'ailleurs que les noms de villes à forme masculine n'ont été couramment traités comme des substantifs féminins qu'après la première période intermédiaire. Cf. J. J. Clère, dans *C. R. du Groupe linguistique d'études chamito-sémitiques*, 3, 1939, p. 47.

P. 71, § **121**, *a.* — *Ajouter :* Quelques substantifs **féminins** désignant des matières peuvent également prendre, quoiqu'étant au singulier, la marque du pluriel, ainsi : [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] *mrḥt* «huile», [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] *ḥnḳt* «bière», etc.

P. 74, note 4. — *Ajouter :* Mais on trouve aussi le duel, ainsi : *ʿwy·sn*, dans *Urk.* VII 48, 1, cité § 655.

P. 81, § **147**, *b.* — Au lieu de : *tpy n šmw*, — lire : *tp n šmw*.

P. 81, § **148**, second ex. (*Hatnub* 24, 4). — *N wn-mꜣʿ* peut être aussi bien l'expression adverbiale signifiant «en vérité» du § 537.

P. 95, § **179**, *in fine.* — *Ajouter :*

Obs. — *Ímy*, au lieu de signifier «qui est dans», prend quelquefois le sens de «en qui est», ainsi : [hiéroglyphes] *imy rn·f* «en qui est son nom», c. à d. «liste nominale» (*Siut* 1, 284). Cf. Erman, dans *Z. Ä. S.* 52, 1914, p. 107.

P. 100, fin du § **186**. — *Ajouter :*

Obs. — Il convient parfois de traduire [hiéroglyphe] *nb* par «quelque», ex. *hꜣ n·i šsp nb* ah! si seulement j'avais quelque idole (*Pay.* R 43). — On le traduit par «aucun», quand la phrase renferme une négation, ex. *n grt hḏ·n hꜣty-ʿ nb* et aucun nomarque ne détruit... (*Siut* 1, 281). — Pour *nty nb* «quiconque», cf. § 753.

P. 103, § **196**, *b.* — *Au lieu de :* la 1re personne présente la graphie [hiéroglyphes] *nnk*, — *lire :* la 1re personne peut présenter....

[On trouve également, en effet, la forme [hiéroglyphes] *ink*, ex. [hiéroglyphes] *ink gsti·k* ta palette est à moi (Budge, 458, 4).]

P. 115, § **223**, *c.* — *Au lieu de :* [hiéroglyphes] *ii*, — *lire :* [hiéroglyphes] *ii*.

P. 127, § **248**. — Le second ex. (*Nauf.* 86-88) pourrait aussi se traduire : «à cela je lui fis réponse, ... *tandis que je lui disais* (ou : *en lui disant*)», proposition temporelle-concomitante (§ 714)[1].

De bons exemples de [hiéroglyphes] *ḏd·f* «il dit (*dixit*)», dans *Urk.* IV 26, 16; 27, 8 et 13.

Il y a, en grand nombre, des exemples certains de *sḏm·f* employé comme temps narratif du passé dans *Sinouhé*, ainsi : *Sin.* R 17 (*hꜣb·sn* «ils envoyèrent»); *Sin.* B 265 (*wd·s sḫꜣ* «elle poussa un cri»); *Sin.* B 285 (*šm·n m-ḫt* «nous allâmes ensuite»), etc.

P. 134, § **266**, 1°, *in fine.* — *Ajouter :* Pour plus de détails. cf. chap. xxix.

P. 138, § **275**, *in fine.* — *Ajouter :* La forme *sḏm·n·f* peut aussi, dans certains cas, être rendue par l'*imparfait* français, marquant qu'une action est contemporaine d'une autre action passée. Ex. *Sin.* B 112, cité § 699, 6°; *Sin.* B 7 et *Urk.* IV, 501, 10, cités § 695.

P. 144, § **289**. — Noter que *wnn·ḫr·f* a, par exception, le sens *passé* dans une inscription de Toutankhamon (fin de la XVIIIe dyn.), *Caire*, 34183, 11.

P. 154, § **312**, *b.* — L'emploi de [hiéroglyphes] *wn·f* dans *une proposition principale* semble être archaïque ou archaïsant. Ainsi, avec sens passé, *Pyr.* 52 *a*, cité § 685, Obs.; Lac. *T. R.*, 32, 2, cité § 685.

[1] Voir à ce sujet les récentes observations de J. J. Clère, dans *J. E. A.* 25, 1939, p. 22-23.

P. 159, § **326**, seconde ligne. — *Après :* de [hieroglyph] *ḥr*, — *ajouter :* (cf. § 288 et 289).

P. 173, § **349**, l. 2, 4, 12. — *Au lieu de :* substantif, — *lire :* substantif (ou pronom).

P. 174, note 3. — Au lieu de : *Smith* 13, 4, — lire : *Smith* 13, 14.

P. 212, § **426**, exemple. — *Au lieu de :* si javais, — *lire :* si j'avais.

P. 237, § **484**, Obs. — Aux ex. donnés ajouter : *ỉrt(ỉ)* de *Siut.* 1, 298, cité § 723.

P. 242, § **489**, 5. — On trouvera d'autres ex. du sens *causal* de *n* (sens rare) dans les traductions proposées pour *Pay.* B 1, 272, au § 760 (*au sujet de*), et pour *Leb.* 99, au § 750 (*à propos de*).

P. 246, § **493**, 2. — *Lire :* et également : se trouver *sous* qq.ch. —

P. 247, § **496**, ligne 1. — *Au lieu de :* var. [hieroglyphs], — *lire :* var. [hieroglyphs].

P. 256, § **532**, *in fine*. — Pour *wpw-ḥr* employé comme *adverbe*, voir ci-après, addition à § 541.

P. 261, § **541**, *in fine*. — A la liste des locutions prépositives employées adverbialement, *ajouter :* [hieroglyphs] *wpw-ḥr* (cf. § 532) «en particulier», «notamment» (emploi relevé exclusivement dans *Hatnub* 22, 13; et cf. *Wörtb.* 1, 301, réf. 18).

P. 268, § **562**, *c*. — *Après :* [hieroglyphs] *ỉr ḏr*, cité § 721, *c*, — *ajouter :* et [hieroglyphs] *ỉr m-ḫt*, cité § 722.

P. 294, ligne 6 (§ **609**). — *Au lieu de :* [hieroglyphs], — *lire :* [hieroglyphs].

P. 306, § **630**. — *Ajouter :* Exemples de *ỉnk* (var. *nnk*) entrant, comme prédicat, dans la composition d'un *nom propre :*

[hieroglyphs] *ỉnk-sy*, n. pr. fém. (litt. elle m'appartient) : cf. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, 38, 20);

[hieroglyphs] *nnk-sw*, n. pr. masc. (litt. il m'appartient) : cf. Id., *ibid.*, 172, 22.

P. 330, § **670**, premier ex. — *Au lieu de :* [hieroglyphs], — *lire :* [hieroglyphs].

P. 359, § **730**, troisième ex. (*Urk.* IV 489, 2). — *Au lieu de :* j'ai agi, — *lire :* j'agissais.

P. 365, § **739**, seconde ligne. — *Au lieu de :* avec *sḏm·f*, — *lire :* avec le perfectif *sḏm·f*.

On trouvera un ex. de proposition finale *négative* dans *Pay.* B 1, 214, cité § 376, *c*.

CHAPITRE PREMIER.

LA LANGUE ÉGYPTIENNE.

SUPPLÉMENT AUX CORRECTIONS.

P. 99, § **186**, *d*). — *Au lieu de :* conformément à tout ce qu'avait ordonné sa Majesté, *lire :* conformément à tout ce qu'ordonnait Sa Majesté (*West.* 4, 17).

P. 180, note 4. — *Supprimer* la référence *Pay.* B 1, 152 (laquelle doit être reportée p. 185, note 18).

P. 339, second exemple. — *Remplacer la traduction donnée par :* elle (l'âme) ne réussira pas à s'enfuir au jour du malheur (*Leb.* 9-10). Litt. (il) n'adviendra pas *par* sa main (*prédicat*) qu'elle s'enfuie au jour du malheur (*sujet*). Pour *ḫpr m-ʿ*, cf. § **509**, *d*.

avec l'ensemble de la famille chamito-sémitique, d'autres encore qui semblent l'apparenter plus étroitement au sémitique. Une remarque préliminaire s'impose dans l'appréciation des faits linguistiques, c'est que la comparaison est déjà très avancée et qu'elle sera toujours relativement facile entre égyptien et sémitique, qui l'un et l'autre remontent à un passé lointain et ont une littérature. Au contraire, le

(1) Les principaux dialectes sémitiques composant l'éthiopien sont : le guèze, le tigré et l'amharique.

(2) Langue des Blemmyes de l'antiquité et des modernes Bicharis.

P. 159, § **326**, seconde ligne. — *Après :* de 𓁷 *ḥr,* — *ajouter :* (cf. § 288 et 289).

P. 173, § **349**, l. 2, 4, 12. — *Au lieu de :* substantif, — *lire :* substantif (ou pronom).

P. 174, note 3. — Au lieu de : *Smith* 13, 4, — lire : *Smith* 13, 14.

P. 212, § **426**, exemple. — *Au lieu de :* si javais, — *lire :* si j'avais.

[illegible] Aux ex. donnés ajouter : *irt(i)* de *Siut.* 1, 298, cité § 723.

[illegible] *nnk-sw*, n. pr. masc. [illegible]

P. 330, § **670**, premier ex. — *Au lieu de :* [hieroglyphs], — *lire :* [hieroglyphs].

P. 359, § **730**, troisième ex. (*Urk.* IV 489, 2). — *Au lieu de :* j'ai agi, — *lire :* j'agissais.

P. 365, § **739**, seconde ligne. — *Au lieu de :* avec *sḏm·f,* — *lire :* avec le perfectif *sḏm·f.*

On trouvera un ex. de proposition finale *négative* dans *Pay.* B 1, 214, cité § 376, *c.*

CHAPITRE PREMIER.

LA LANGUE ÉGYPTIENNE.

§ **1.** On range la langue égyptienne dans la **famille chamito-sémitique**, laquelle se subdivise en quatre groupes relativement autonomes : 1° le groupe *sémitique* (assyro-babylonien ou accadien, phénicien, hébreu, araméen, arabe et sud-arabique, éthiopien)[1]; 2° le groupe *libyco-berbère* (parlers des peuples, anciens ou modernes, habitant à l'ouest de l'Égypte, en bordure de la Méditerranée ou dans le Sahara); 3° le groupe *couchitique* (comprenant le bedja ou bedawye[2], ainsi que les langues non sémitiques de l'Abyssinie : somali, galla, saho et afar, agaw, sidama); 4° enfin l'*égyptien.*

Les langues formant les trois derniers groupes, et que Lepsius avait dénommées «chamitiques», peuvent être dans leur ensemble considérées comme des *produits,* résultant de la fusion plus ou moins complète de parlers africains primitifs, autochtones, avec des parlers proto-sémitiques introduits dans l'Afrique du Nord et l'Afrique nord-orientale, vers la fin de la longue période qui a précédé les temps historiques, par des envahisseurs venus probablement de la péninsule arabique. L'égyptien comporterait donc essentiellement lui aussi un substrat africain (plutôt libyque), que pénétrèrent et modifièrent de fortes influences sémitiques : c'est bien plutôt, semble-t-il, une langue africaine sémitisée qu'une langue sémitique déformée.

§ **2.** Etant donné ses origines, l'égyptien présente certains traits qui lui appartiennent en propre et qu'il doit à son substrat africain. Il en a d'autres qu'il partage avec l'ensemble de la famille chamito-sémitique, d'autres encore qui semblent l'apparenter plus étroitement au sémitique. Une remarque préliminaire s'impose dans l'appréciation des faits linguistiques, c'est que la comparaison est déjà très avancée et qu'elle sera toujours relativement facile entre égyptien et sémitique, qui l'un et l'autre remontent à un passé lointain et ont une littérature. Au contraire, le

[1] Les principaux dialectes sémitiques composant l'éthiopien sont : le guèze, le tigré et l'amharique.

[2] Langue des Blemmyes de l'antiquité et des modernes Bicharis.

P. 159, § **326**, seconde ligne. — *Après :* de *ḥr*, — *ajouter :* (cf. § 288 et 289).

P. 173, § **349**, l. 2, 4, 12. — *Au lieu de :* substantif, — *lire :* substantif (ou pronom).

P. 174, note 3. — Au lieu de : *Smith* 13, 4, — lire : *Smith* 13, 14.

P. 212, § **426**, exemple. — *Au lieu de :* si javais, — *lire :* si j'avais.

P. 237, § **484**, Obs. — Aux ex. donnés ajouter : *irt(i)* de *Siut.* 1, 298, cité § 723.

P. 242, § **489**, 5. — On trouvera d'autres ex. du sens *causal* de *n* (sens rare) dans les traductions proposées pour *Pay.* B 1, 272, au § 760 (*au sujet de*), et pour *Leb.* 99, au § 750 (*à propos de*).

P. 246, § **493**, 2. — *Lire :* et également : se trouver *sous* qq.ch. —

P. 247, § **496**, ligne 1. — *Au lieu de :* var. , — *lire :* var. .

P. 256, § **532**, *in fine.* — Pour *wpw-ḥr* employé comme *adverbe*, voir ci-après, addition à § 541.

P. 261, § **541**, *in fine.* — A la liste des locutions prépositives employées adverbialement, *ajouter :* *wpw-ḥr* (cf. § 532) «en particulier», «notamment» (emploi relevé exclusivement dans *Hatnub* 22, 13; et cf. *Wörtb.* 1, 301, réf. 18).

P. 268, § **562**, *c.* — *Après :* *ir dr*, cité § 721, *c*, — *ajouter :* et *ir m-ḫt*, cité § 722.

P. 294, ligne 6 (§ **609**). — *Au lieu de :* , — *lire :* .

P. 306, § **630**. — *Ajouter :* Exemples de *ink* (var. *nnk*) entrant, comme prédicat, dans la composition d'un *nom propre :*

ink-sy, n. pr. fém. (litt. elle m'appartient) : cf. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, 38, 20);

nnk-sw, n. pr. masc. (litt. il m'appartient) : cf. Id., *ibid.*, 172, 22.

P. 330, § **670**, premier ex. — *Au lieu de :* , — *lire :* .

P. 359, § **730**, troisième ex. (*Urk.* IV 489, 2). — *Au lieu de :* j'ai agi, — *lire :* j'agissais.

P. 365, § **739**, seconde ligne. — *Au lieu de :* avec *sḏm·f*, — *lire :* avec le perfectif *sḏm·f*.

On trouvera un ex. de proposition finale *négative* dans *Pay.* B 1, 214, cité § 376, *c*.

CHAPITRE PREMIER.

LA LANGUE ÉGYPTIENNE.

§ **1.** On range la langue égyptienne dans la **famille chamito-sémitique**, laquelle se subdivise en quatre groupes relativement autonomes : 1° le groupe *sémitique* (assyro-babylonien ou accadien, phénicien, hébreu, araméen, arabe et sud-arabique, éthiopien)[1]; 2° le groupe *libyco-berbère* (parlers des peuples, anciens ou modernes, habitant à l'ouest de l'Égypte, en bordure de la Méditerranée ou dans le Sahara); 3° le groupe *couchitique* (comprenant le bedja ou bedawye[2], ainsi que les langues non sémitiques de l'Abyssinie : somali, galla, saho et afar, agaw, sidama); 4° enfin l'*égyptien*.

Les langues formant les trois derniers groupes, et que Lepsius avait dénommées «chamitiques», peuvent être dans leur ensemble considérées comme des *produits*, résultant de la fusion plus ou moins complète de parlers africains primitifs, autochtones, avec des parlers proto-sémitiques introduits dans l'Afrique du Nord et l'Afrique nord-orientale, vers la fin de la longue période qui a précédé les temps historiques, par des envahisseurs venus probablement de la péninsule arabique. L'égyptien comporterait donc essentiellement lui aussi un substrat africain (plutôt libyque), que pénétrèrent et modifièrent de fortes influences sémitiques : c'est bien plutôt, semble-t-il, une langue africaine sémitisée qu'une langue sémitique déformée.

§ **2.** Etant donné ses origines, l'égyptien présente certains traits qui lui appartiennent en propre et qu'il doit à son substrat africain. Il en a d'autres qu'il partage avec l'ensemble de la famille chamito-sémitique, d'autres encore qui semblent l'apparenter plus étroitement au sémitique. Une remarque préliminaire s'impose dans l'appréciation des faits linguistiques, c'est que la comparaison est déjà très avancée et qu'elle sera toujours relativement facile entre égyptien et sémitique, qui l'un et l'autre remontent à un passé lointain et ont une littérature. Au contraire, le

[1] Les principaux dialectes sémitiques composant l'éthiopien sont : le guèze, le tigré et l'amharique.

[2] Langue des Blemmyes de l'antiquité et des modernes Bicharis.

SUPPLÉMENT AUX CORRECTIONS.

P. 99, § **186**, *d*). — *Au lieu de* : conformément à tout ce qu'avait ordonné sa Majesté, *lire* : conformément à tout ce qu'ordonnait Sa Majesté (*West.* 4, 17).

P. 180, note 4. — *Supprimer* la référence *Pay.* B1, 152 (laquelle doit être reportée p. 185, note 18).

P. 339, second exemple. — *Remplacer la traduction donnée par* : elle (l'âme) ne réussira pas à s'enfuir au jour du malheur (*Leb.* 9-10). Litt. (il) n'adviendra pas *par* sa main (*prédicat*) qu'elle s'enfuie au jour du malheur (*sujet*). Pour *ḥpr m-ʿ*, cf. § **509**, *d*.

couchitique et le libyco-berbère ne nous sont guère connus que par des parlers modernes; en outre, les langues couchitiques ne sont jamais écrites, les langues berbères ne le sont que rarement, et parmi celles-ci seul le dialecte des Touaregs possède quelques œuvres littéraires. Il en résulte que les rapports entre l'égyptien et les groupes couchitique et libyco-berbère, comme entre ceux-ci et le sémitique, sont souvent difficiles à constater de façon rigoureuse : l'étude de ces faits a cependant marqué, dans ces derniers temps, un progrès très appréciable [1] et apporté des éléments sérieux de comparaison.

§ 3. Les rapports de l'égyptien avec les langues qui lui sont apparentées, ainsi que ses caractéristiques originales, peuvent s'établir comme suit :

A. Points communs entre l'égyptien d'une part, le sémitique, le libyco-berbère et le couchitique d'autre part :

1° En phonétique, prévalence du consonantisme sur le vocalisme; abondance des consonnes glottales et laryngales, la plus caractéristique de ces dernières étant la spirante *ʿayin;*

2° Importance de la racine, dont les éléments (consonnes radicales) sont constants dans les thèmes nominaux ou verbaux qui en dérivent;

3° Étymologies se rencontrant à la fois en égyptien, en sémitique et en berbère ou en couchitique. Ex. ég. *m(w)t* «mourir», sém. *mut*, berb. *emmet;* ég. *ḏbʿ* «doigt», sém. *ʾṣbʿ,* bedja *gība;*

4° Noms (subst. et adj.) : désinence fém. en *-t* (*-at*); désinence plur. en *-w* (*-u*);

5° Pronom suffixe : caractéristique de la 2ᵉ pers. masc. sing. *·k*, de la 1ʳᵉ pers. sing. *·y* (*·i*), de la 1ʳᵉ pers. plur. *·n;*

6° Pronom indépendant : parmi des faits assez complexes, on peut noter la concordance existant pour la 1ʳᵉ pers. sing., ég. *ink* (copte ⲀⲚⲞⲔ), hébr. *anôki* (accad. *anāku*), berb. *inuk;*

7° Verbe : 2ᵉ pers. sing. caractérisée par *t* (préfixe ou suffixe, ou les deux à la fois). Ex. arabe *taktubu* «tu écris», *katabta* «tu as écrit»; berb. *trurt* «tu as rendu»; bedja *tefdiga* «tu as laissé»; ég. *sḏm·ti* (pseudoparticipe, § 336);

8° Formation de thèmes verbaux à signification intensive par redoublement de la 2ᵉ consonne radicale. Ex. hébr. *ḳāṭal* «il a tué» et *ḳiṭṭel* (forme *piʿēl*) «il a massacré»;

[1] Cf. les travaux de E. Zyhlarz, cités à la *Bibliographie*, p. 7.

berb. *elmed* «apprendre» et *lammed* «étudier»; saho *barar* «voler» et *barrar* «voltiger»; ég. *m(w)t* «mourir» et copte ⲘⲞⲨⲞⲨⲦ «tuer» [1];

9° Modification extérieure de la racine au moyen d'un préfixe :

a) soit pour former des thèmes verbaux *causatifs*, le préfixe étant *s-* (A. ég. *ś-*) en égyptien, en berbère, en couchitique, et variable dans les différentes langues sémitiques : *sa-*, *ša-*, *ha-* (forme *hiphʿîl*), etc. Ex. ég. *ʿnḫ* «vivre» et *sʿnḫ* «faire vivre»; bedja *nefir* «être agréable» et *snáfir* «rendre agréable»; berb. *dudu* «trembler» et *sdudu* «faire trembler», etc.;

b) soit pour former des verbes expressifs ou à sens soit réfléchi, soit passif, le préfixe étant *n-* dans toutes les langues. Ex. ég. *kꜣ(i)* «penser» et *nkꜣ* «réfléchir»; berb. *erben* «salir» et *nerben* «se salir»; saho *kalab* «doubler» et *nkalab* «être doublé»; hébr. *ḳāṭal* «il a tué» et *niḳṭal* (forme *niphʿal*) «il a été tué», etc.

§ 4. — *B*. Concordances de l'égyptien avec les autres langues de la famille, *à l'exclusion du sémitique :*

1° Nombreuses étymologies (une centaine environ) communes à l'égyptien et aux dialectes berbères (notamment celui des Touaregs). Concordance remarquable des différents types de radicaux verbaux, ex. ég. *gmi* «trouver» verbe *3ae inf.* et touareg *egmi;* ég. *srḳ* «respirer» verbe *3-lit.* et touareg *esreg;*

2° Étymologies (en moins grand nombre jusqu'à présent) communes à l'égyptien et aux parlers couchitiques, principalement le bedja, ex. ég. *nfr* «bon», «beau», bedja *nefir;* ég. *ii* et *iw* «venir», bedja *ii;*

3° Formation de thèmes verbaux à signification intensive :

a) soit par réduplication de la racine tout entière, ex. ég. *nḏ* «interroger» et *nḏnḏ* «prendre conseil»; berb. *gemi* «chercher» et *gemigemi* «faire des recherches»; bedja *hirer* «marcher» et *hirerhirer* «marcher vite»;

b) soit par réduplication de plusieurs des radicales, ex. ég. *ḥꜣg* «être joyeux» et *ḥꜣgꜣg* «exulter»; berb. *kusem* «être salé» et *kusemsem* «être saumâtre»;

4° Existence en égyptien et dans les dialectes berbères d'un génitif indirect formé au moyen de *n*. Cet *n* est en berbère un pronom démonstratif [2] : si *n* n'existe pas, à l'état isolé, comme démonstratif en égyptien, du moins l'y rencontre-t-on comme un des principaux éléments entrant dans la formation des pronoms-adjectifs démonstratifs [3].

[1] Mais W. Till, *Z. Ä. S.* 73, 131 nie le *piʿēl* égyptien. — [2] Cf. Vyčichl (cité à la *Bibliographie*, p. 7). — [3] Également dans quelques dialectes sémitiques. Cf. à ce sujet A. H. Gardiner, *P. S. B. A.* 22, 322.

§ **5.** — *C.* Affinités spéciales entre égyptien et sémitique :

1° Elles sont importantes surtout en ce qui concerne le vocabulaire, qui présente environ trois cents étymologies communes aux deux groupes. Parmi les racines communes se distinguent celles, en grand nombre, qui comportent trois radicales; ce phénomène de la «trilitéralité» s'observe également d'ailleurs en couchitique et en libyco-berbère (on en trouvera maints exemples parmi les mots précédemment cités);

2° Existence en égyptien comme dans les langues sémitiques d'une formation adjectivale, appelée *nisbé,* caractérisée par l'adjonction d'une désinence *-y* à des substantifs ou à des prépositions (elles-mêmes issues de substantifs);

3° Existence en égyptien d'une forme verbale à suffixes, le *pseudoparticipe,* comparable dans l'ensemble, sinon dans le détail, au *parfait* des langues sémitiques. Toutefois, on peut rapprocher aussi cette forme verbale du *permansif* accadien et d'autre part d'une sorte de *qualitatif* qui se rencontre en berbère, dans certains verbes marquant une circonstance, une qualité, un état (cf. § 333-334).

§ **6.** — *D.* Faits linguistiques propres à l'égyptien :

1° Malgré le nombre des rapprochements actuellement constatés entre l'égyptien et les langues apparentées, il se pourrait que le vocabulaire égyptien fût, dans sa majeure partie, composé d'éléments originaux; ainsi, le nom du Nil *ḥꜥpr* ou *ḥꜥpy* semble être spécifiquement égyptien. La plus grande prudence cependant est de règle dans l'interprétation de ces faits;

2° C'est surtout par sa conjugaison que l'égyptien se singularise : il ne possède pas en effet de formes verbales à préfixes et n'a rien qui ressemble à l'*imparfait* sémitique et aux formes analogues du berbère et du couchitique. Par contre, il présente une *flexion suffixale,* inconnue des autres groupes de la famille chamito-sémitique, et formée par l'adjonction à un thème simple des pronoms personnels suffixes. Cette flexion, aux nombreuses variétés, paraît bien être elle aussi d'origine africaine.

§ **7.** La fusion entre ces divers éléments est complète et la langue égyptienne forme un ensemble homogène, dès qu'elle apparaît sur des monuments écrits. Les plus anciens textes hiéroglyphiques remontent à la Ire dyn. (env. 3200 av. J.-C.); le plus récent, à notre connaissance, date de l'année 394 ap. J.-C.[1] (règne de Théodose) : on gravait donc encore des hiéroglyphes à la fin du IVe siècle de notre

[1] F. Ll. Griffith, *Catalogue of the Demotic graffiti of the Dodecaschoenus,* Oxford 1937 : Ph. 436, pl. 69 et p. 126-127 (commentaire sur la date).

ère[1]. Si l'on tient compte du copte, forme ultime de l'égyptien, qui se parlait encore en Haute-Égypte au XVIIe siècle, on peut suivre pendant quelque cinq mille ans l'histoire de la langue égyptienne.

§ **8.** Cette histoire se divise en cinq périodes :

1° **L'ancien égyptien** (A. ég.), langue de l'Ancien Empire proprement dit (Ire-VIe dyn., 3200-2270 env.) et du début de la «première période intermédiaire» (VIIe et VIIIe dyn., 2270-2200 env.). Les documents de cette époque sont en majorité de caractère religieux et funéraire.

Il faut mettre à part les *Textes des Pyramides,* gravés dans les tombeaux grandioses de cinq rois des Ve et VIe dynasties[2] (et dans les tombes de quelques reines de la VIe)[3]; ces textes remontent à une haute antiquité, ils sont rédigés en une langue archaïque et présentent des particularités orthographiques;

2° **Le moyen égyptien** (M. ég.) qui comprend : *a*) la langue *littéraire* et *officielle* en usage à la fin de la «première période intermédiaire» (IXe et Xe dyn.), pendant le Moyen Empire (XIe-XIIe dyn.), la «deuxième période intermédiaire» (XIIIe-XVIIe dyn.) et la XVIIIe dyn. jusqu'à la fin du règne d'Amenophis III, soit env. de 2200 à 1375; — *b*) la langue *populaire* du Moyen Empire.

C'est là proprement **l'égyptien classique,** celui qui fait l'objet principal de cette Grammaire. Il nous est connu non seulement par des stèles funéraires et des inscriptions monumentales, par des lettres, des actes administratifs, des hymnes religieux, mais encore par des œuvres de caractère moral ou philosophique, des traités de médecine et de chirurgie, enfin par des compositions littéraires, dont certaines, comme les *Aventures de Sinouhé* et le *Conte du Naufragé*[4], sont d'incontestables chefs-d'œuvre;

3° **Le nouvel** (ou **néo-**) **égyptien** (N. ég.), soit : *a*) la langue *populaire* du Nouvel Empire (XVIIIe et XIXe-XXIVe dyn.), de 1580 à 710 env., d'usage courant dans la correspondance, les actes administratifs, les comptes, notes et relevés sur

[1] Et le démotique s'écrivait encore presque un siècle plus tard (§ 69).

[2] G. Maspero, *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah,* Paris 1894; K. Sethe, *Die altaegyptischen Pyramidentexte,* 4 vols., Leipzig 1908-1922; Id., *Uebersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten* (ouvrage posthume, en cours de publication). — Cf. G. Jéquier, *Le monument funéraire de Pepi II,* t. I, Le Caire 1936.

[3] G. Jéquier, *La pyramide d'Oudjebten,* Le Caire 1928; *Les pyramides des reines Neit et Apouit,* Le Caire 1933. — Du même encore *La pyramide d'Aba* [roi inconnu de la VIe dyn.], Le Caire 1935.

[4] Voir à la Liste des références, en tête de ce livre (*Sin.* et *Nauf.*).

«ostraca»; — *b*) la langue *officielle* des inscriptions monumentales et celle de la littérature, à la fin de la XVIII[e] dyn. (depuis le règne d'Amenophis IV-Akhenaton) et sous les XIX[e]-XXIV[e] dyn. Les textes d'El Amarna inaugurent la série des inscriptions rédigées en N. ég.;

4° A la **basse époque**, c'est-à-dire de la XXV[e] dyn. (env. 700 av. J.-C.) jusque vers la fin du Haut Empire romain, il faut distinguer d'une part les documents privés et administratifs, qui sont rédigés en langue vulgaire — **le démotique** — et transcrits en une écriture cursive portant ce même nom (§ 69), et d'autre part les inscriptions monumentales, gravées en hiéroglyphes et rédigées, surtout à l'époque saïte (XXVI[e] dyn.) et au début de la période ptolémaïque, par des scribes savants, qui (comme celui à qui nous devons les textes du *Tombeau de Petosiris*)[(1)] se plaisaient à pasticher la langue de l'Ancien et du Moyen Empire : c'est l'époque où fleurit le style archaïsant, en littérature comme en art. De même, les inscriptions gréco-romaines reproduisent, en compliquant l'écriture de phonogrammes nouveaux[(2)], des textes d'inspiration et de caractère anciens;

5° **Le copte,** qui marque l'extrême développement de l'égyptien. C'est surtout le langage des chrétiens d'Égypte, les Coptes[(3)], mais il est né avant le christianisme et l'on en trouve les premières manifestations écrites, dès le III[e] siècle avant notre ère, dans des textes magiques et des horoscopes. Son vocabulaire, sous l'influence non seulement de la Bible et des écrits grecs chrétiens, mais encore des documents administratifs de l'Égypte ptolémaïque, renferme bon nombre de mots grecs, et il est écrit au moyen de l'alphabet grec, complété par sept signes empruntés à l'écriture égyptienne (§ 69).

Obs. — Le copte est représenté non par une langue commune, mais par des dialectes, suite vraisemblable de dialectes égyptiens dont nous ne pouvons que soupçonner l'existence (§ 44 Obs.). Les dialectes coptes sont : 1° le **bohairique**, originairement dialecte d'Alexandrie et du Nord de l'Égypte (arabe *Boḥaïra*); 2° **l'akhmîmique**, primitivement dialecte de la Haute-Égypte, puis réduit à la région d'Akhmîm; 3° **le sa'idique**, dialecte de Thèbes, puis de toute la Haute-Égypte (arabe *Ṣa'îd*); 4° **le fayoumique**, dialecte du Fayoum.

(1) G. Lefebvre, *Le tombeau de Petosiris*, Le Caire 1923-1924.

(2) Certains de ces signes cependant sont dus à d'ingénieux cryptographes de la fin de la XVIII[e] dynastie (cf. § 56).

(3) Mot probablement dérivé du grec Αἴγυπτος «Égypte», qui serait lui-même une transposition de [hiéroglyphes] *Ḥt-kꜣ-Ptḥ* «le château du *ka* de Ptah», nom du temple de Memphis, et par extension de Memphis même. Dans ce mot, *kꜣ* était prononcé *kŭ(?)*, *ku*, comme on le voit par la transcription cunéiforme *Ḫikuptaḥ*, ce qui explique -γυ du grec Αἴγυπτος (cf. § 48 et 58). — Cf. H. Gauthier, *Dict. géogr.*, IV, 137.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*[4] § 1-12. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 1-4; 12-15.

A. Erman, *Das Verhältniss des Aegyptischen zu den semitischen Sprachen*, dans *Z. D. M. G.* 46, 1892, p. 93. — C. Brockelmann, *Précis de linguistique sémitique*, trad. de Marçais-Cohen, Paris 1910 (p. 10 et seq.). — F. W. Albright, *Notes on Egypto-semitic etymology*, dans *A. J. S. L.* 34, 1918, p. 81 et 215. — A. Ember, *Egypto-semitic studies*, Leipzig 1930. — S. Yeivin, *Studies in comparative Egypto-semitics*, dans *Kêmi*, 6, 1936, p. 63.

C. Meinhof, *Die Sprachen der Hamiten*, Hamburg 1912. — G. Möller, *Die Aegypter und ihre libyschen Nachbarn*, dans *Z. D. M. G.* 78, 1924, p. 36. — F. Behnk, *Ueber die Beziehungen des Aegyptischen zu den hamitischen Sprachen*, dans *Z. D. M. G.* 82, 1928, p. 136. — C. Brockelmann, *Gibt es einen hamitischen Sprachstamm?* dans *Anthropos*, 27, 1932, p. 797. — E. Zyhlarz, *Ursprung und Sprachcharakter des Altägyptischen*, Berlin-Hamburg 1933. — Id., *Konkordanz ägyptischer und libyscher Verbalstammtypen*, dans *Z. Ä. S.* 70, 1934, p. 107. — M. Vyčichl, *Hausa und Aegyptisch*, dans *Mitt. des Seminars für Orient. Sprachen*, 37, 1934, 3[e] Abth., p. 36.

Meillet-Cohen, *Les langues du monde*, Paris 1924 (p. 81-91 et 134-150). — G. Lefebvre, *Sur l'origine de la langue égyptienne*, dans *Chronique d'Égypte*, 22, 1936, p. 266.

CHAPITRE II.

L'ÉCRITURE ÉGYPTIENNE.

I. PRINCIPES DE L'ÉCRITURE.

§ **9.** Les figures d'animaux dessinées dans les grottes des Eyzies ou les cavernes d'Altamira, à l'époque paléolithique, sont l'expression la plus ancienne qui nous soit parvenue du désir qu'a toujours eu l'homme de perpétuer les choses qu'il voyait ou les épisodes les plus significatifs de son existence. C'est la stylisation graduelle de dessins de ce genre, en tous les points du monde alors habité, qui est à l'origine des écritures pictographiques de la protohistoire[1].

Plusieurs peuples de civilisation primitive ont, nous le savons, connu et pratiqué une telle écriture, toute imprégnée de vie et constituée de signes qui sont, selon le mot de Champollion, «des images des choses réelles», — les Sumériens et les Hittites, les Mexicains et les Chinois, aussi bien que les Égyptiens, qui n'en ont pas le monopole. Mais ce sont les Égyptiens qui ont poussé le système à la perfection, sinon à l'outrance; ils sont aussi les seuls, dans l'Orient méditerranéen, qui se soient obstinés à conserver intactes, pendant des millénaires, ces innombrables petites figures d'hommes, d'animaux, d'objets divers qui leur servaient de signes d'écriture et auxquelles s'applique surtout le nom d'**hiéroglyphes**.

Le principe de l'écriture égyptienne est donc très simple : il consiste dans la représentation graphique des objets ou des êtres, dont on voulait fixer pour soi-même ou transmettre à d'autres l'image ou le souvenir. Ainsi 𓌉 est le dessin, la

[1] Cf. L. Joleaud, *Éléments de Paléontologie*, II, p. 172.

figure d'une massue piriforme : primitivement, ce signe a dû exclusivement désigner une massue.

§ **10.** Ce procédé ne disposait cependant que de moyens très limités pour l'expression de la pensée : seuls en effet les objets matériels peuvent être dessinés. Un grand progrès fut accompli le jour où l'on s'avisa de représenter par un même signe deux mots de *sens différent*, mais de *son identique*, c'est-à-dire **homophones** : ainsi on employa, pour exprimer graphiquement un terme abstrait, qui ne pouvait être évoqué aux yeux au moyen du dessin, l'image d'un objet matériel qui n'avait aucun rapport avec ce terme abstrait, mais qui se trouvait être composé des mêmes phonèmes — consonnes et voyelles — et rendait le même son que lui. Par exemple le signe 𓌉 a primitivement, nous venons de le voir, le sens du mot dont il est l'image — une massue —, et ce mot était constitué essentiellement de deux consonnes ḥ et ḏ (autour desquelles se groupaient des voyelles que nous ignorons) : or, il se trouve que les mêmes consonnes ḥ et ḏ étaient aussi les principaux éléments constituants du substantif signifiant «dommage» et de l'adjectif signifiant «blanc», tous deux mots abstraits qui ne pouvaient être représentés par une image. Dès lors, le signe 𓌉 servit à figurer le son produit par ḥ et ḏ (+ voyelles) tout aussi bien dans le sens de «blanc» ou de «dommage» que dans celui de «massue».

De même l'hiéroglyphe 𓎟 qui est l'image d'une corbeille et qui proprement désigne cet objet — *nb*(*t*), substantif féminin — servit à écrire le substantif «maître» et l'adjectif indéfini «tout», parce que ces deux termes abstraits étaient composés des mêmes phonèmes essentiels *n* et *b* et rendaient (à l'aide de voyelles) approximativement le même son que le nom de l'objet matériel dont l'image est 𓎟.

En se servant des images, sans tenir compte des idées, pour représenter le son propre à leur sens premier, on procédait en somme par calembour ou par rébus. Et ainsi agirions-nous, si nous écrivions, en français, avec un ensemble de signes identiques les homophones *foie, fois, foi, Foix, Foy,* ou les homophones *sein, sain, saint, seing, ceint,* ou bien encore si, voulant exprimer par rébus le mot *orange,* nous dessinions l'image d'une pièce d'*or*, suivie de l'image d'un *ange*.

Telle est en bref la substance de l'écriture égyptienne, dont les signes peuvent représenter également des objets ou des sons. Elle est donc originairement, et elle est toujours restée, une *écriture pictographique* complétée par des *éléments phonétiques*. D'où les deux grandes classes de signes hiéroglyphiques : les idéogrammes et les phonogrammes.

§ **11. Les idéogrammes** — ou signes d'écriture (γράμμα) retraçant la forme (ἰδέα) des choses — expriment d'abord et par définition «l'objet dont ils présentent à l'œil l'image», selon la définition de CHAMPOLLION. Ex. ⊙ «soleil» (*rʿ*), «œil» (*ỉrt*), «face» (*ḥr*), «maison» (*pr*), «massue» (*ḥd*). On les appelle alors des idéogrammes purs, ou mieux des **signes-mots.**

Un idéogramme peut être le signe non d'un objet, mais d'une *action,* ex. (homme construisant un mur) «bâtir» (*ḳd*). Il peut même occasionnellement représenter deux actions qui, tout en n'étant pas les mêmes, s'expriment par un geste identique, ainsi (homme maintenant sur sa tête une corbeille) signe-mot des actes de «porter» (*fꜣỉ*) et de «charger» (*ꜣtp*) un fardeau; (liquide sortant des lèvres) signe-mot des actes de «vomir» (*bšỉ*) et de «cracher» (*psg*) : cf. § 26.

§ **12.** Les idéogrammes purs peuvent dévier vers une **signification symbolique,** surtout quand il s'agit d'exprimer des notions abstraites auxquelles pouvait faire songer naturellement l'image de l'objet concret. Par exemple la voile gonflée par le vent désignera le vent lui-même, le souffle (*ṯꜣw, nf*) : c'est un genre de métonymie (l'effet pour la cause). De même, les bras étendus en signe de dénégation expriment l'adverbe négatif (*n, nn*), — une perche habillée d'étoffe, emblème de la divinité, désigne la divinité elle-même, un dieu (*nṯr*), — le faucon sur un support orné d'une plume est l'idéogramme de l'Ouest (*ỉmnt*), — tous exemples d'une autre espèce de métonymie (le signe pour la chose signifiée). Dans cette catégorie rentrent des noms de métier écrits par les signes représentant les instruments caractéristiques de la profession[1] : ainsi image d'une barque de pêche avec filet désigne en même temps le marinier ou pêcheur (*wḥʿ*). Figuration symbolique également la représentation du *contenant* pour signifier le *contenu,* p. ex. la cruche à bière pour la bière (*ḥnḳt*), le creuset pour le cuivre (*bỉꜣ*), etc.

Par extension de sens encore, l'image du soleil ⊙ (*rʿ*) désignera le jour (*hrw*), le quantième (*ssw*), le moment (*rk*), toutes notions qui sont fonction du soleil et conditionnées par lui : dans cette phrase *m tpy ꜣḫt, ssw 1, hrw n wp-rnpt* «le premier du premier mois de la saison *akhet,* le jour (⊙) du Nouvel An»[2], le signe ⊙ a successivement la valeur *ssw* et la valeur *hrw.* Nous avons vu plus haut que le signe-mot représentait également deux mots différents *fꜣỉ* et *ꜣtp.*

En vue de parer aux inconvénients que pouvait présenter l'emploi d'un même signe

[1] Cf. P. MONTET, *Kêmi* 4, 181. — [2] *Siut* 1, 277-278.

pour écrire des mots n'ayant ni le même sens, ni le même son, on accompagnait souvent ce signe d'éléments phonétiques qui indiquaient immédiatement sa lecture : *ssww* (?) «quantièmes (du mois)», *hrw* «jour»; *fꜣỉ* «porter», *ꜣtp* «charger». On faisait de même d'ailleurs pour ceux des idéogrammes — la majorité — qui n'avaient jamais qu'une signification, l'emploi de signes phonétiques ayant l'avantage de préciser la prononciation du mot, ex. , au lieu de , *tḫn* «obélisque». Leur absence au contraire est souvent une cause d'embarras : quel égyptologue n'a jamais hésité sur la *lecture* du signe qui n'est l'image que d'un objet, «la tête», mais correspond à deux mots : *tp* et *ḏꜣḏꜣ* désignant tous deux cette partie du corps?

Ces éléments ou signes phonétiques sont les «phonogrammes».

§ **13. Les phonogrammes** — qui indiquent les sons (φωνή) — ne sont pas des signes spéciaux. Ce sont des idéogrammes qui ont été «détournés de leur expression ordinaire pour représenter accidentellement des sons» (CHAMPOLLION). Ainsi, la «massue» *ḥd,* «désaffectée» de sa valeur d'idéogramme pur, servira, nous l'avons vu (§ 10), à noter graphiquement le *son* représenté par *ḥd;* de même, la «bouche» *r,* n'ayant plus en l'occurrence son sens concret, servira à écrire le *son* correspondant à *r,* la «face» *ḥr* celui correspondant à *ḥr,* etc.

§ **14.** Étant donné le rôle primordial des consonnes en égyptien, comme dans toutes les langues chamito-sémitiques (§ 3), et le fait que les voyelles proprement dites ne sont pas écrites, l'écriture hiéroglyphique ne nous présente que le squelette consonantique des mots. Ainsi, des phonogrammes , , qui viennent d'être cités (§ 13), le premier renferme une seule consonne *r;* les deux suivants en renferment deux, respectivement *ḥr* (*ḥ* + *r*) et *ḥd* (*ḥ* + *ḏ*). D'autres en renferment trois, p. ex. *ḫnt* (*ḫ* + *n* + *t*). On classe les phonogrammes d'après le nombre de leurs consonnes et on distingue : les signes *trilitères,* combinaisons de trois consonnes, — les signes *bilitères,* combinaisons de deux consonnes, — les signes *unilitères,* qui n'ont qu'une consonne.

Ce qui est dit ici des signes de son, des phonogrammes, s'applique aux signes d'idée dont ils tirent leur origine, aux idéogrammes, considérés bien entendu du seul point de vue phonétique : si le phonogramme *ḥr* est un bilitère, le signe-mot *ḥr* «face» qui lui a donné naissance est, phonétiquement parlant, lui aussi un bilitère.

La classification qui vient d'être indiquée est d'ailleurs purement théorique : elle est rendue nécessaire par le fait que nous ignorons quels étaient la nature, le timbre,

la place même des voyelles qui, dans la réalité, s'unissaient aux consonnes pour former des syllabes.

Obs. — On se gardera par conséquent de donner le nom de «syllabiques» aux combinaisons de consonnes dont il vient d'être question. On ne devra pas non plus perdre de vue que le terme «homophone», d'un emploi commode, n'est cependant pas, en l'absence de voyelles, rigoureusement exact.

§ **15. Les signes trilitères** sont au nombre de quarante à cinquante. Parmi les plus usités, on peut citer : *ỉwn*, *ꜥḥꜥ*, *ꜥnḫ*, *wꜣḥ*, *wꜣs* < *wꜣś*, *nfr*, *nṯr*, *nḏm*, *rwḏ*, *ḥtp*, *ḫpr*, *sbꜣ* < *śbꜣ*, *tyw* (*tiw*), *ḏꜥm*, *ḏbꜣ*, *ḏbꜥ*, etc. Ils rendent peu de services comme phonétiques, ne pouvant guère s'employer que pour écrire d'autres mots homophones : ex. le phonogramme *ỉwn* (image d'un pilier), que l'on retrouve dans *ỉwnt* (*ỉwn-t*) «arc», *Ỉwnw* (*ỉwn-w*) «Héliopolis», *Ỉwnt* (*ỉwn-t*) «Dendérah».

§ **16. Les signes bilitères,** plus nombreux que les précédents, sont aussi d'un emploi plus fréquent. Ils peuvent non seulement servir à écrire leurs homophones, mais encore entrer dans la composition de mots de trois consonnes et au-dessus. Ainsi, le «damier» *mn* est employé, comme phonogramme bilitère, pour écrire d'abord des mots comme «rester», «être malade», «tel et tel», «cruche», qui se lisent également *mn*, — puis *mnw* «monuments», *mnỉt* «pieu», *mnḫ* «excellent», *mnmnt* «troupeaux», *Ỉmn* «Amon», *rmn* «bras», etc.

§ **17.** Les signes bilitères les plus usuels sont les suivants : ils sont classés d'après leur seconde consonne (qui est un des signes unilitères ou «alphabétiques» du § 20).

Seconde consonne ꜣ — *ꜥꜣ* *wꜣ* *bꜣ* (et) *pꜣ* *mꜣ* *ḥꜣ* *ḫꜣ* *ẖꜣ* *sꜣ* < *zꜣ* (et) *sꜣ* < *śꜣ* *šꜣ* *kꜣ* *ṯꜣ* *ḏꜣ*
— *ỉ* — *mỉ* *mỉ* *mỉ* *nỉ* *tỉ*
— *ꜥ* — *ḫꜥ*
— *w* — *ꜣw* *ỉw* *nw* *rw* *ḥw* (et *ḥ*) *ḥw* *sw* < *św* *šw* *ḏw*
— *b* — *ꜣb* *nb*
— *p* — *wp* *kp* (et *kꜣp*)

Seconde consonne *m* — *nm* *ḥm* *km* *gm* *tm*
— *n* — *ỉn* *wn* *mn* *nn* *ḥn* *ẖn* *ẖn* *sn* < *śn* *šn*
— *r* — *ỉr* *wr* *pr* *mr* *mr* *ḥr* *ẖr* *ḏr*
— *ḥ* — *bḥ* *pḥ* *mḥ* *nḥ*
— *s* < *ś* — *ms* < *mś* *ns* < *nś* *gs* < *gś*
— *s* < *z* — *ỉs* < *ỉz* *ḥs* < *ḥz*
— *ḳ* — *ꜥḳ*
— *k* — *sk* < *śk*
— *t* — *mt* *ẖt* *st* < *śt*
— *d* — *šd* *ḳd* *ḏd* > *dd*
— *ḏ* — *ꜥḏ* > *ꜥd* *wḏ* *nḏ* *ḥḏ*

§ **18. Les signes unilitères** ne sont pas d'autre origine que les trilitères ou les bilitères. Ce sont eux aussi des idéogrammes «désaffectés», employés avec leur valeur phonétique. Les uns sont simples et correspondent à une seule articulation : *ꜣ* (vautour), *ỉ* (roseau fleuri), *ꜥ* (avant-bras), *r* (bouche), *t* (pain), etc. Les autres sont devenus unilitères *par acrophonie*, c'est-à-dire en ne retenant que la première articulation d'un mot qui en comportait plusieurs : *b*, de *bw* (place où repose le pied); *ḳ*, de *ḳꜣꜣ* (colline); *ẖ*, de *ẖt* (ventre), etc.

Les signes unilitères sont employés soit isolément, et leur ensemble constitue ce qu'on appelle improprement l'«alphabet» (§ 19-21), soit comme compléments phonétiques (§ 22).

§ **19. L'alphabet.** — Il n'y a pas à vrai dire d'alphabet en égyptien. Les Égyptiens, tout en se servant de signes unilitères, n'ont jamais songé à rejeter les signes trilitères et bilitères, non plus que les idéogrammes, ni à simplifier leur écriture en adoptant la notation alphabétique des sons, comme firent la plupart des peuples sémitiques. Les signes unilitères leur ont servi à écrire des mots (notamment des mots abstraits) lettre par lettre, en l'absence de signes bilitères ou trilitères, à exprimer de courtes formes grammaticales, comme la plupart des pronoms et quelques prépositions, et, plus tard, à transcrire des noms propres étrangers (p. ex. le nom de Cléopâtre).

Obs. Les Égyptiens se sont également servis dans certains cas, pour transcrire les noms étrangers, de l'écriture «syllabique» § 48.

§ **20. Les signes alphabétiques.** — L'ordre dans lequel ces signes sont classés est moderne et a pour base la phonétique : c'est l'ordre adopté dans les grammaires et dictionnaires récents.

SIGNE.	TRANSCRIPTION.	OBJET REPRÉSENTÉ.	VALEUR GÉNÉRALE.	Cf. §
𓄿	ꜣ	vautour	*aleph* hébreu	30
𓇋	ỉ	roseau fleuri	*yod* hébreu; indo-européen *i̯*	32, 33
* 𓇌	y	double roseau fleuri		
* 𓏭	y	double trait oblique		
𓂝	ꜥ	avant-bras	*ʿayin* hébreu	31
𓅱	w	petite caille	*waw* hébreu; indo-européen *u̯*	32, 34
* 𓏲	w	abréviation hiératique du signe 𓅱		
𓃀	b	pied	labiales	35
𓊪	p	siège		
𓆑	f	vipère à cornes		
𓅓	m	chouette	nasales	36
* 𓐝	m	côte de gazelle (?)		
𓈖	n	filet d'eau		
* 𓋔	n	couronne rouge		
𓂋	r	bouche	liquide	37
𓉔	h	cour de maison	aspirées douces	39
𓎛	ḥ	écheveau de lin tressé		
𓐍	ḫ	placenta (?)	aspirées fortes	40
𓄡	ẖ	ventre et queue d'un mammifère		
𓊃	(z) s	verrou	sifflantes	41
𓋴	(ś) s	étoffe pliée		
𓈙	š	bassin d'eau	chuintante	42
𓈎	ḳ	pente sablonneuse	gutturales (palatales)	43
𓎡	k	corbeille à anse[1]		
𓎼	g	support de jarre		
𓏏	t	galette de pain	dentales	44
* 𓍘	t	pilon		
𓍿	ṯ	corde pour entraver les animaux		
𓂧	d	main		
𓆓	ḏ	serpent		

§ **21.** Les signes marqués d'un astérisque sont des doublets, quelques-uns tardifs, des signes «alphabétiques» véritables.

𓍘 *t*, tiré par acrophonie du bilitère *tỉ* «pilon», remplace 𓏏 dans quelques cas isolés dès les textes des Pyramides, mais ne devient fréquent avec cette valeur qu'à partir du Moyen Empire.

Les signes 𓇌 et 𓏭 remplacent 𓇋 dans certains emplois (§ 33) dès le début du Moyen Empire. Vers la même époque 𓏲 se rencontre à la place de 𓅱, du moins en hiératique (l'écriture hiéroglyphique ne faisant un usage fréquent de ce signe que vers la fin de la XVIIIe dynastie).

La variante 𓋔 de *n* vient par acrophonie du bilitère *nt* «couronne rouge»; elle apparaît dès le Moyen Empire[2], mais n'est d'un usage courant qu'à partir de la XVIIIe dynastie.

𓐝, qui a pour origine le bilitère *ỉm* (chute de *ỉ* initial), ne prend la valeur *m* que vers le règne de Thoutmôsis I.

§ **22. Les compléments phonétiques.** — Les signes unilitères sont, nous l'avons dit (§ 18), employés le plus souvent comme compléments phonétiques, c'est-à-dire

(1) Pour 𓎡 voir «Tableau des signes» V 31 a. — (2) Ex. *Caire* 20530, 6; Spieg.-Pörtn. 4, 4 et 10.

qu'ils servent à exprimer une partie (quelquefois le tout) de la valeur phonétique d'un signe bilitère ou trilitère. En général, ils précèdent ceux de ces signes qui ont conservé leur valeur d'idéogrammes et suivent ceux — c'est le plus grand nombre — qui sont employés comme phonogrammes; parfois même ils les encadrent.

1° Dans le cas de mots de deux consonnes (non compris le *t* de la désinence féminine), on accompagne généralement les *phonogrammes* bilitères du *second* de leurs deux éléments consonantiques, ex. *mn* « rester », *mi* « comme », *wr* « grand », *ʿḳ* « entrer », *wꜣt* « route ».

Cependant on rencontre parfois des phonogrammes bilitères accompagnés du premier de leurs compléments phonétiques et même du premier et du dernier, ex. *wḏ* « commander », var. ; *ʿꜣ* « grand », var. ; *bꜣt* « buisson ».

De même, on peut faire précéder un *idéogramme* bilitère de ses éléments phonétiques, ex. *sr* « haut fonctionnaire », *mr* « pyramide », *wḏ* « stèle »;

2° S'il s'agit de mots de trois consonnes, c'est généralement le *dernier* des signes consonantiques que l'on ajoute à un *phonogramme* trilitère, ex. *ḫpr* « devenir », *wꜣḥ* « poser », *nḏm* « agréable ». Toutefois, il n'est pas rare que l'on écrive à la fois le second et le troisième des éléments consonantiques, ex. *ʿnḫ* « vivre », *nfr* « bon ».

Dans le cas d'un *idéogramme* trilitère, on peut faire précéder le signe-mot de sa lecture complète, ex. *bdt* « épeautre », *ʿft(y)* « brasseur », *tḫn* « obélisque », *rmn* « bras ». Mais on peut aussi n'écrire devant l'idéogramme qu'une partie des éléments de sa lecture : ainsi la graphie *grg* « fonder » se rencontre couramment à côté de la graphie courte et de la graphie plus développée, mais moins esthétique, ; de même, sous l'Ancien Empire, le mot *rmṯ* « homme » (*homo, Mensch*) pouvait dans une même inscription, presque dans la même ligne, s'écrire soit par l'idéogramme (1), soit par ce même signe précédé de deux de ses trois éléments phonétiques (2). Il ne s'agit pas là d'abréviations, bien au contraire, puisque les signes-mots et étaient par eux-mêmes suffisants : les graphies et ne sont défectives qu'en apparence (3). Il en est de même

(1) *Urk.* I 50, 3.

(2) *Urk.* I 50, 2.

(3) Dans les pyramides d'Ounas et de Teti, le mot *rmṯ* est écrit avec tous ses éléments phonétiques , mais parce que le graveur a supprimé, pour raisons superstitieuses, l'idéogramme et qu'en l'absence de ce signe-mot la graphie aurait été difficile à interpréter. Cf. P. Lacau, *Z.Ä.S.* 51,7.

de la graphie du mot signifiant « bière » : , qui se lit *ḥnḳt* (copte ϩⲛⲕⲉ : ϩⲉⲙⲕⲓ);

3° Enfin il existe un certain nombre de mots représentés par des *phonogrammes* que n'accompagne jamais aucun élément phonétique, ainsi (var. et autres) *ḥm* « Majesté » et « esclave »; (var.) *sꜣ* « fils »; *ḫꜣ* « mille »; *kꜣt* « travail » (*-t* est la désinence féminine).

De même, certains *idéogrammes* se présentent toujours dépourvus des éléments de leur lecture, notamment *ḥr* « face », *ib* « cœur », *pr* « maison », *ḏw* « montagne », *irt* « œil », (var.) *ḥt* « château », *niwt* « ville ». Pour le trait accompagnant ces mots, cf. § 23.

Obs. — Les signes phonétiques sont parfois séparés de l'idéogramme dont ils fournissent la lecture : c'est le cas p. ex. lorsqu'ils *surmontent* une véritable image de l'objet, image peinte ou gravée parmi d'autres figures décorant un mur, et *qui tient lieu de l'idéogramme normal*. Ainsi, à Beni Hassan, *mꜣ-ḥḏ* au-dessus d'un grand oryx peint sur la paroi d'un tombeau : la légende en phonogrammes et l'image équivalent au mot complet « oryx » (1).

§ **23. Les auxiliaires de l'écriture.** — Afin de préciser le sens des mots, les Égyptiens pouvaient se servir soit du « trait », soit d'un « déterminatif ».

Le trait. — Un trait vertical placé sous un idéogramme *que n'accompagne aucun élément phonétique* (sauf éventuellement la désinence du féminin *-t*) indique expressément que cet idéogramme signifie l'objet même dont il est l'image, qu'il est employé avec sa valeur originelle d'idéogramme pur, de **signe-mot** (§ 11). Ainsi *r* désigne la « bouche », par opposition à sans le trait qui est la préposition *r*; *ʿ* est l'« avant-bras », mais est la consonne *ʿ*; *irt* désigne l'« œil », alors que est l'infinitif du verbe *iri* « faire », etc.

Tous les signes-mots, à condition de n'être pas accompagnés de leurs éléments phonétiques, peuvent en principe être suivis du trait : le mot *rʿ* « soleil » p. ex. s'écrira soit , soit ; le mot *šrt* « nez » ou ; le mot *štyw* « tortue » ou , etc. Mais en fait, l'emploi du trait n'est pas des plus fréquents. C'est ainsi qu'en M. ég. on ne le trouve pas après les figures d'hommes (sauf *s* (2)), pas davantage après celles des mammifères (sauf *rw* (3)) ou celles des poissons; il est rare après celles des oiseaux (*ꜣḫ*, *bꜣ*, *tꜣ* (4)). D'autre part, son emploi n'est

(1) B. H. II 13 (et nombreux autres exemples). — (2) Voir au « Tableau des signes », A 1. — (3) *Ibid.*, E 23. — (4) *Ibid.*, G 25, 29, 47.

ni régulier ni constant. Les textes des Pyramides en font peu usage : p. ex. on y trouve le mot *rd* « jambe », « pied » ordinairement écrit (au singulier) soit par le signe-mot nu, soit par le signe-mot précédé de ses éléments phonétiques, et une fois seulement par le signe-mot suivi du trait [1]. Au Moyen Empire et plus tard, l'emploi du trait paraît souvent dépendre de la fantaisie du scribe (dans les inscriptions toutefois plus que dans les textes hiératiques) : aux Contrats de Siout, le mot *ḥr* « visage » n'est qu'exceptionnellement écrit [2], le signe-mot se présentant à l'ordinaire sans le trait [3]; dans ces mêmes textes, *pr* « maison » est écrit tantôt [4], tantôt [5].

Il faut noter encore que les substantifs marqués du trait l'abandonnent généralement, quand ils sont suivis d'un nom de nombre (écrit en chiffres), ex. pour *s* « homme » : *s 10* dix hommes (*Sin.* B 248); autres exemples, ci-après § 201, 203; — pour *rnpt* « année » : *rnpt 110* cent dix ans (*West.* 7, 2), etc.

Le trait, pour commode qu'il fût, n'était donc pas considéré comme indispensable, et sa raison d'être fut souvent méconnue, ce qui explique qu'on ait pu l'ajouter à des idéogrammes qui n'avaient déjà plus qu'une valeur symbolique (§ 12) : p. ex. la graphie désigne proprement le « soleil », le « disque », mais elle fut aussi employée occasionnellement comme graphie des mots *hrw* « jour » et *sśw* « quantième ». On alla plus loin, et parfois on continua à ajouter le trait à des signes désaffectés de leur valeur d'idéogrammes et devenus purement phonétiques : d'où l'orthographe de mots comme *sꜣ* « fils », *ḥm* « Majesté », etc., et la graphie ordinaire en M. ég. de la préposition *ḥr* « sur » (devant un substantif), comme s'il s'agissait du signe-mot de « visage ».

Obs. — La règle qu'un signe-mot suivi du trait ne doit pas être en même temps accompagné d'éléments phonétiques ne comporte, normalement, que de rares exceptions, dont la plus notable est la graphie usuelle du mot *s* < *z* « homme » (*vir, Mann*) : , var. (signe-mot, trait, phonogramme). On trouve aussi les graphies (sans le trait), (abrégé du précédent, cf. § 27 *in fine*), et simplement (en composition, p. ex. dans le nom propre *S-n-Wsrt*, cf. § 58). L'idéogramme nu ne se rencontre qu'à l'Ancien Empire (ex. *Urk.* I 106, 5).

§ **24. Les déterminatifs.** — On appelle déterminatif [6] un idéogramme placé à la fin d'un mot écrit au moyen d'un ou de plusieurs phonogrammes, et dont le rôle

[1] *Pyr.* 18 *b*.
[2] *Siut* 1, 304.
[3] *Ibid.* 269, 303, etc.
[4] *Ibid.* 303, 321.
[5] *Ibid.* 279, 288, 321.
[6] Terme emprunté par le chevalier de Guignes et Zoëga à la terminologie de l'écriture chinoise et repris par Champollion.

est, dans la circonstance, de « déterminer » le sens de ce mot, en le distinguant à première vue de ses homophones et en le classant immédiatement dans une catégorie bien définie d'êtres ou de choses. Étant donné p. ex. une série de mots écrits au moyen des consonnes *ḥ+r+t* : , , , nous verrons aussitôt, grâce aux différents déterminatifs , , , que ces mots, qui tous trois se transcrivent *ḥrt*, signifient respectivement « ciel », « route », « tombeau ». Soit d'autre part le mot *mist* : le déterminatif, un « morceau de chair », nous montre que ce mot désigne une partie du corps : il signifie en effet « foie ».

L'idéogramme, dans l'emploi de déterminatif, a donc été une fois encore détourné de sa fonction propre, qui est de représenter un certain objet. Il n'en reste pas moins, comme déterminatif, un signe d'idée. C'est pourquoi le terme « idéogramme », au sens large et par opposition à « phonogramme », peut englober à la fois les idéogrammes proprement dits et les déterminatifs. Mais en règle générale, dans le cadre des signes d'idée, les termes « déterminatif » et « idéogramme » comportent chacun leur signification particulière, telle que nous l'avons définie.

Il y a des déterminatifs d'un emploi très étendu, p. ex. celui de l'hiéroglyphe de l'« homme assis » (qui, comme idéogramme représente *s* < *z* « homme », § 23 Obs.) : il sert pour ainsi dire à « cataloguer » une foule de noms masculins, — noms désignant la parenté : *sn* « frère », *sꜣ* « fils »; la fonction : *ṯꜣty* « vizir », *wꜥb* « prêtre »; la race : *ꜥꜣm* « Asiatique »; — noms propres d'hommes, comme *Rnsy* « Rensi », *Snbbw* « Senebebou »; — participes et adjectifs substantivés, comme *ḥsy* « un (homme) béni », *nḫt* « un (homme) fort, — un héros », etc.

Les déterminatifs ne se placent pas seulement après des mots isolés, mais aussi après des expressions composées de plusieurs mots et formant un tout. Ainsi, dans *imyw-r* (ou *mrw*) *kꜣt* « des architectes » [1], détermine le seul mot *kꜣt*, mais détermine l'ensemble de l'expression. De même, dans *zb n kꜣ.f* « celui qui est passé à son *ka* » [2], le signe est le déterminatif de toute l'expression qui désigne un mort.

§ **25.** Exceptionnellement, un déterminatif peut représenter — tous éléments phonétiques étant omis — le mot qu'il avait mission de « déterminer ». On trouve ainsi pour *nḫt* « fort » [3] et également pour *ḫꜣi* « examiner » [4];

[1] *Sin.* B 303. — [2] *Urk.* I 71, 4 (Ve dyn.). — [3] *Urk.* IV 856, 4. — [4] *Ebers* 36, 17.

pour *ʿš* «appel» dans *sḏm-ʿš* «serviteur»[1]; pour *ḥʿw* «membres»[2], et pour *kns* «vagin»[3]; pour *k3t* «travail»[4]; pour *dmḏ* «total»[5]; pour *ḥsb* «compter»[6]; pour *ḫ3r* «sac»[7]; pour *snʿʿ* «moulu fin»[8], etc. Ainsi le déterminatif se comporte-t-il, de façon inattendue et abusive, comme un signe-mot, et ce n'est pas, tant s'en faut, au bénéfice de la clarté. Il est vrai que les abréviations de ce genre ont quelque chose de conventionnel : beaucoup d'entre elles ne se rencontrent que dans des ouvrages de caractère technique (médicaux et autres).

§ **26.** La discrimination entre un déterminatif et un idéogramme précédé des éléments de sa lecture n'est pas toujours facile à faire, surtout quand il s'agit d'idéogrammes déjà déviés vers la représentation d'idées abstraites (§ 12) : où est par exemple la limite entre idéogrammes et déterminatifs dans les mots qu'accompagne le signe , image d'un homme courbé sur un bâton, probablement signe-mot de «vieillard», et désignant en même temps tous les états, toutes les notions et qualités en rapport avec la vieillesse? La distinction entre idéogrammes purs (§ 11) et déterminatifs peut donner lieu également à de sérieuses difficultés, et en ce domaine aussi nos classifications comportent forcément une part d'arbitraire. Cependant il semble, d'une façon générale, qu'il faille faire aux idéogrammes la part plus large qu'on ne la leur fait communément, et on ne doit jamais perdre de vue que tout hiéroglyphe est ou a été primitivement un signe-mot.

Ainsi, pour reprendre deux exemples cités au § 11, nous reconnaîtrons un signe-mot dans de *f3i* «porter» et également de *3tp* «charger» : y voir un déterminatif, soit dans les deux cas, soit dans l'un ou l'autre cas, ne paraît pas conforme à une exacte appréciation des faits; par contre est certainement déterminatif dans *k3t* «travail». Il en est de même de , idéogramme à la fois dans *psg* «cracher» et *bšì* «vomir», déterminatif dans tel autre mot comme *snf* «sang».

Il y a des cas assez compliqués, p. ex. celui de (homme portant ou ayant la main à la bouche) : on définit communément ce signe comme étant le déterminatif

[1] *Th. T. S.* III 5, second reg.
[2] *Urk.* IV 959, 2.
[3] *Ebers* 94, 13.
[4] *Urk.* IV 52, 17.
[5] *Kah.* 8, 13 et 14.
[6] *Caire* 20296 *i.*
[7] *Kah.* 22, 16.
[8] *Ebers* 63, 17.

général des actions de la bouche : alimentation, parole, pensée même (s'extériorisant par la parole). Cette définition est commode, mais sans doute n'est-elle pas entièrement exacte. Car est certainement signe-mot dans *wnm* «manger» et très probablement dans *psḥ* < *pzḥ* «mordre»[1]. Dans le mot *swr* < *zwr* «boire», semble avoir remplacé un idéogramme à signification plus précise, représentant un homme qui porte un vase à ses lèvres[2] : on ne saurait cependant dire que le signe est dans ce verbe un déterminatif. Si l'on trouve (peut-être comme idéogramme) dans *gr* «se taire» dès l'Ancien Empire, par contre ce signe n'apparaît qu'au Moyen Empire dans *mdw* «parler»[3], et d'autre part ce n'est qu'au Nouvel Empire que se substitue à un autre signe () dans *ḥsì* «chanter» : dans ces deux derniers cas peut être sans hésitation considéré comme un déterminatif.

Prenons encore, entre beaucoup d'autres, le signe (archaïque) qui pourrait donner lieu à des observations analogues. Les mots qui désignent, dans l'inscription d'*Ouni*[4], le «bateau large» *wsḫt*, le «chaland» *š3t*, le «bateau de huit» *ḫmnty*, sont tous accompagnés du même signe , que nous définirons donc comme un déterminatif général des noms de bateau. Mais on peut penser que chacun de ces mots était à l'origine représenté par un signe spécial, image exacte de chacun de ces types de bateau. Ici encore le terme «déterminatif» est un pis-aller, d'ailleurs inévitable. Il est au contraire le terme exact quand il désigne le bateau qui «détermine» véritablement des verbes comme *nʿì* «naviguer», *ḫdì* «descendre le fleuve», etc.

Voici enfin un cas très différent, cas simple et rentrant dans la moyenne générale, celui du signe qui caractérise de façon certaine toute collectivité composée d'hommes et de femmes, comme *mtrw* «témoins», *mrt* «paysans», *wḥyt* «tribu», *ḫrdw* «enfants» (garçons et filles), etc. C'est donc avec certitude qu'on pourra ranger parmi les déterminatifs, mais à condition qu'on prenne soin de mettre à part la valeur de signe-mot du groupe dans *rmṯ* désignant l'être humain (*homo, Mensch*), cf. § 22 et 123.

On pourra vérifier ces observations en parcourant le «Tableau des signes».

[1] *Pyr.* 123 *i.*
[2] *Pyr.* 129 *a*, 816 *c*, etc.
[3] Chose curieuse, *ḏd* «dire» s'est écrit à toutes époques sans (mais on écrit *sḏd* «raconter»).
[4] *Urk.* I 107, 8 (VIe dyn.).

§ 27. Sous les réserves générales qui se dégagent du précédent paragraphe, voici une liste sommaire des principaux déterminatifs :

Personnages humains et divins.

- homme; personne.
- femme.
- gens; collectivité.
- toutes actions de la bouche.
- fatigue; faiblesse; repos.
- (var.) adoration; prière.
- travail de construction.
- ennemi; mort.
- prisonnier; ennemi.
- vieillesse.
- fonctionnaire; grand.
- force; effort.
- joie; hauteur.
- enfant; jeune.
- dieu; roi.
- (var.) roi.
- (var.) personnage vénérable; défunt.
- momie; forme; statue.
- momie; mort.

Parties du corps.

- (var.) opérations et conditions de l'œil et de la vue.
- cheveux; couleur; chagrin.
- respiration; joie.
- [1] oreille; entendre.
- force; effort.
- mouvements des bras.
- négation[2].
- envelopper; embrasser.
- (var.) virilité; engendrer; uriner[3].
- aller; venir.
- retourner; revenir.
- mouvement.
- viande; chair.
- [4] maladie; odeur.

Animaux.

- troupeaux; gros bétail.
- petit bétail.
- peau; quadrupède.
- oiseau; insecte.
- petit; faible; mauvais.
- dieu; roi.
- déesse.
- serpent; ver.

Plantes.

- (var.) arbre.
- plante; fleur.
- (var.) saison.
- bois; arbre.
- semences; graines.

Ciel, terre, eau.

- ciel; haut.

(1) Oreille de vache.
(2) Comme phonétique, le signe … sert souvent, en hiératique, à écrire la préposition *n* (…). Cf. ci-après p. 102, § 192 et note 2.
Cf. P. Lacau, *Sphinx* 16, 69.
(4) Pustule? glande?

- nuit; obscurité.
- mauvais temps.
- actions du soleil; temps.
- briller.
- astres.
- terre; pays.
- désert; pays étranger.
- pierre; brique.
- sable; minéraux; médicaments.
- route; distance.
- liquides.
- fleuve; lac; eau.

Édifices.

- endroit habité.
- maison; édifice; siège.
- muraille.
- détruire.
- porte; ouvrir.

Bateaux.

- navigation.
- vent; souffler.

Objets domestiques, etc.

- enterrer.
- étoffes; vêtements.
- lier; délier; livre.
- corde; attacher.
- écriture; idées abstraites.
- vaisselle; matières liquides.
- cérémonies.
- (var.) pain; gâteau.
- (var. … et …) pain; offrandes.
- feu; chaleur.
- couper; trancher.
- cultiver; hacher.
- partager; compter.
- jeter; peuple étranger.
- idée de pluralité[1].
- (var.) idée de dualité (cf. § 126).

A cette liste on peut ajouter, pour le M. ég., le trait oblique \ et le trait vertical I employés comme *signes de remplacement.* Le trait oblique \ se substitue fréquemment, dans les textes hiératiques, à un signe de dessin un peu compliqué : ex. … à côté de … *ms-s* « elle enfantera »[2], … pour … *mnḫ* « bienfaisant »[3], … pour … *msḥ* « crocodile »[4]. On trouve même, dans des textes médicaux (abréviation conventionnelle, cf. § 25), le trait \ représentant *à lui seul* le mot … *ms*[5].

(1) Ce déterminatif s'emploie non seulement comme marque du pluriel des substantifs (§ 116) et des adjectifs (§ 165), mais après des substantifs singuliers dont les éléments se dénombrent ou qui expriment une collectivité (§ 121), après des participes neutres (§ 427) et, d'une façon générale, après tout mot comportant la notion de pluralité, comme les suffixes pluriels … *-n*, … *-tn*, … *-sn*, l'adjectif … « nombreux », etc.
(2) *West.* 9, 15.
(3) *Sin.* R 68.
(4) *M. u. K.* verso 2, 6.
(5) Ex. *Hearst* 11, 14 (où l'on rencontre la forme verbale relative … *ms(w)-n*).

(Même abréviation en N. ég. dans des noms propres, comme *Rʿ-ms* «Ramosé», *Imn-ms* «Amenmosé», etc. [1]).

Le trait vertical ı, dans un emploi tout différent de celui décrit au § 23, remplace quelquefois, dans les textes religieux gravés sur des sarcophages en bois (les *Coffin Texts*), une figure humaine supprimée pour raisons superstitieuses [2], ex. pour *s* «homme». De là vient peut-être son emploi, d'ailleurs rare, comme graphie du pronom suffixe 1re pers. sing. *·i*, § 75.

§ **28.** Le déterminatif est le plus tard venu des éléments de l'écriture. Dans les plus anciens textes l'usage en est exceptionnel et il reste rare dans les inscriptions de l'Ancien Empire jusque vers la VIe dynastie. C'est à partir du Moyen Empire que la plupart des déterminatifs s'introduisent régulièrement dans l'écriture : dès ce moment même on a tendance à en abuser, puisque, au mépris de la logique, on va jusqu'à en mettre après des idéogrammes accompagnés du trait; comparer les graphies : *Pyr.* (*z*) «verrou», M. ég. (*s*); — *Pyr.* (*nś*) «langue», M. ég. à côté de (*ns*).

Après la XVIIIe dyn., l'usage s'en intensifie au point qu'un même mot peut recevoir plusieurs déterminatifs, p. ex. *šd* «lire», d'abord sans déterminatif, s'écrit avec , ou , ou en M. ég., et avec ou à l'époque ramesside.

Seuls quelques mots, d'un emploi très fréquent, donc très connus, s'écrivirent toujours sans déterminatif, notamment : le substantif *rn* «nom» (jusqu'à la XVIIIe dyn.), — l'adjectif *nfr* «bon», «beau», — les pronoms personnels (à part la 1re pers. sing., § 75), — les démonstratifs (sauf *pf;*, *tf;*, *nf;*, § 97), — quelques verbes, comme *dd* «dire», *iri* «faire», *wnn* «exister», l'auxiliaire *iw*, — enfin la presque totalité des prépositions simples *m*, *n*, *r*, *ḥnʿ*, etc., ainsi que beaucoup de particules, telles que *in*, *ir*, *ist*, etc.

§ **29. Déterminatifs phonétiques.** — Pour finir, signalons que des idéogrammes peuvent, sans acquérir la valeur de véritables phonogrammes, s'employer pour ainsi dire comme déterminatifs de son, dans toute espèce de mots renfermant les éléments phonétiques qu'ils ont originairement accompagnés comme déterminatifs d'idée, ou qui représentent leur valeur phonétique, si ce sont, non plus des déterminatifs, mais des idéogrammes purs. Ainsi, dans le mot *tr* «saison», le signe , dont

(1) Pseudoparticipe *ms* (ⲙⲟⲥⲉ), cf. § 656; cette particularité ne se rencontre d'ailleurs qu'en hiératique. — (2) Usage emprunté aux textes des Pyramides.

l'élément principal représente une jeune pousse, est un déterminatif normal; mais par la suite on trouve ce signe attaché au groupe , quand il est en finale, dans des mots où sa présence n'est nullement justifiée, p. ex. dans *tr* «donc», *ḥtr* «impositions», *ptr* (var. *pty*) «qui?», etc. De même, le signe qui figure comme idéogramme, précédé des éléments de sa lecture, dans *ib* «chevreau», accompagne, comme déterminatif phonétique, divers mots commençant par le groupe *ib*, tels que *ib* «parfum» ou *ibi* «avoir soif».

Autres déterminatifs phonétiques : *grg*, *smn*, *ʿrḳ* et *fḫ*, *;r* (*;i*), () *sn* et *fḳ;*, etc.

II. VALEUR DES SIGNES «ALPHABÉTIQUES».

§ **30.** Les deux consonnes *;* et *ʿ* représentent des phonèmes propres aux langues chamito-sémitiques.

; est une occlusive glottale qui, comme *aleph* hébreu א (*elif* arabe أ), équivaut approximativement, au début d'un mot, à notre *h* muet (dans *heure*, *honneur*); à l'intérieur, elle coupe, comme un hiatus, le mot en deux parties.

Consonne instable [1], *;* passe volontiers à *y*, ex. *;ḥt* «champ», copte ⲉⲓⲱϩⲉ. Souvent même elle disparaît complètement, ainsi *h;b* «envoyer», écrit dès le M. ég., copte ϩⲱⲃ : d'où la confusion fréquente dans l'écriture entre des mots comme *swḏ* «transmettre» et *sw;ḏ* «faire verdir», souvent employés l'un pour l'autre.

Nous verrons en outre que *;* se fond avec la voyelle qui précède dans les mots servant de «syllabiques» (§ 48).

§ **31.** *ʿ*, qui correspond au *ʿayin* sémitique (hébreu ע, arabe ع), est une spirante laryngale, obtenue en rétrécissant le larynx et en le tirant vers le haut [2].

Le copte n'a pas conservé ce phonème. Ainsi *rʿ* «soleil» (**rīʿ*, puis **rī* et **rē*) donne normalement, si le mot est accentué, en copte ⲣⲓ, ⲣⲏ, en grec -ρι, -ρης (ex. Λαμαρης «Lamarès», transposition de *N(y)-m;ʿt-Rʿ*, «prénom» d'Amenemhat III); et si le mot est atone (**rĕ*), par suite du déplacement de l'accent [3], il devient en copte ⲣⲁ, en

(1) Nous réservons le nom de «consonnes faibles» pour et .

(2) Elle est parfois appelée en allemand du nom expressif de *Vomitivlaut*.

(3) Tout mot égyptien, simple ou composé, a une syllabe (et une seule) accentuée, soit la dernière, soit la pénultième : l'accent ne remonte donc pas au delà de l'avant-dernière syllabe.

grec -ρα (ex. Ῥαμεσσης «Ramsès», transposition de *Rˁ-ms-sw;* Ἀμονρασωνθηρ «Amonrasonther», transposition de *İmn-Rˁ-nsw-nṯrw*).

ˁ échange parfois avec *i* dans des mots renfermant une aspirée, ex. *sˁḥ* et *siḥ* «noble»; *ˁḫḫw* et *iḫḫw* «crépuscule»; *ˁtḫ* et *itḫ* «filtrer».

§ **32.** Les phonèmes représentés par *i* et *w* ne sont pas, comme les deux précédents, spéciaux aux langues chamito-sémitiques : on les rencontre en fait dans toutes les langues; en indo-européen ils sont notés *i̯* et *u̯*.

Intermédiaires aux consonnes et aux voyelles, on les désigne du nom de **consonnes faibles** ou **semi-voyelles.** Sauf au début des mots, et (surtout désinentiels) peuvent, comme les voyelles véritables qui ne sont jamais écrites, être omis dans l'écriture [1].

§ **33.** La valeur principale de est celle du *yod* hébreu י (arabe *yē* ي). En français le phonème correspondant se transcrit soit Y (dans *yole, yeux*), soit I (dans *pied, hier* [2]. Ex. *imn* «à droite», hébreu יָמִין *yamîn;* *it(i)* «père», copte ⲉⲓⲱⲧ.

Mais n'a pas que cette valeur : au début d'un mot, il peut aussi équivaloir à un ꜣ, ex. *İmn* «Amon», copte ⲁⲙⲟⲩⲛ; *iwn* «couleur», copte ⲁⲩⲁⲛ.

C'est en raison de ce double emploi que l'on transcrit par le signe *i* (qui doit être préféré à *i̯*).

Dans l'A. ég. répété deux fois () représente normalement *i* + *i* [3]. Il n'en va plus de même en M. ég.; comme la valeur originaire de (*yod*) allait s'oblitérant, on s'avisa de remplacer ce signe, dans les *syllabes finales* où l'on voulait faire sentir le son *yod*, par le groupe ayant la valeur d'un signe unique (*y*). On se servit aussi dans le même but du double trait \\, qui est proprement le déterminatif du duel (§ 126).

Les deux signes et \\ ne s'emploient pas d'ailleurs indifféremment : \\ est réservé à certains usages et ne se rencontre que comme *dernière lettre* d'un mot (ex. *nty*, adjectif relatif), tandis que peut s'employer en finale ou à l'intérieur d'un mot (ex. *mryty* «favori»; *iryt*, fém. du participe *iry* «fait»). Il n'y a qu'à l'initiale d'un mot qu'on ne rencontre pas en M. ég. (sauf dans quelques

[1] Comparer en hébreu le traitement de *yod* et *waw* dans leur emploi de «matres lectionis».

[2] Allemand J (*jod*).

[3] Ainsi le nom royal est en réalité la transposition horizontale de la graphie verticale et régulière et doit en conséquence être transcrit *Pipi*.

exclamations signalées ci-après, § 576 *in fine*). Par contre, en N. ég., sert à transcrire un *yod* hébreu en toute position, même au début d'un mot, ex. *ym* (copte ⲉⲓⲟⲙ), tiré de l'hébreu יָם *yâm* «mer».

Pratiquement, il est recommandé, quand on transcrit un texte de Moyen égyptien (§ 45), de représenter par *i* et ou \\ par *y*, quelles que soient la position, la valeur ou l'origine de ces signes.

§ **34.** La valeur de , var. ꩜, est celle du *waw* hébreu ו (arabe و). Le phonème correspondant est en français OU consonne (dans *ouate, rouet*), en anglais W (dans *war, tramway*). Ex. *wsḫ* «être large», copte ⲟⲩⲱϣⲥ; cf. arabe وسع *wasiˁa*.

En syllabe finale , surtout désinentiel, est susceptible, comme , d'être omis dans l'écriture.

Obs. — , var. ꩜, s'emploie parfois comme un signe indiquant que la consonne qui précède doit être maintenue dans la prononciation. Ainsi l'infinitif fém. de *ini* «amener» est écrit (*intw*=) *int* devant suffixe [1]; de même, le second perfectif de ce verbe (*intw·f*=) *int·f* [2]. Cf. ce qui est dit ci-après, § 112, de l'emploi en N. ég. de devant suffixe, après un substantif féminin.

§ **35. Les labiales** *b*, *p*, *f* ont respectivement le même son que les consonnes françaises B, P, F. Le copte a rendu et par ⲃ et ⲡ : ⲫ, et par ϥ (non par ⲫ).

§ **36. Les nasales** *m* et *n* ont respectivement la même valeur phonétique que M et N français.

(rendu en copte par ⲙ) est généralement stable : il est tombé cependant dans quelques très rares mots, notamment dans *šm* «marcher», N. ég. , copte ϣⲉ.

est normalement rendu en copte par ⲛ. Toutefois initial peut correspondre à ⲗ copte (§ 38); on le voit même, dans certaines conditions, passer à ⲣ (ex. *nmḥw* «orphelin», copte ⲣ̄ⲙϩⲉ [3]).

§ **37. La liquide** *r* correspond à notre R; elle est normalement rendue en copte par ⲣ, ex. *rn* «nom», copte ⲣⲁⲛ. C'est une **consonne instable,** comme ꜣ,

[1] *Urk.* IV 6, 3. — [2] *West.* 8, 3. De même, 7, 8 (*intw·k* = *int·k*). — [3] Cf. P. Lacau, *Rec. Champollion*, p. 721.

avec lequel elle est susceptible d'échanger, ex. *drt* et *dt* «main», copte ⲧⲱⲣⲉ, ⲧⲟⲟⲧ≠.

En outre s'amuit souvent en *i*, ex. *mr* et *mi* «comme»; *krst* «sépulture», copte ⲕⲁⲉⲓⲥⲉ. Il peut même disparaître complètement à la fin d'un mot, ex. *nṯr* «dieu», copte ⲛⲟⲩⲧⲉ; (var. arch.) *ḫpr* «devenir», ptolémaïque et , copte ϣⲱⲡⲉ; *ḥr* «visage», copte ϩⲟ (mais *ḥr.f* «son visage», copte ϩⲣⲁϥ, *r* étant maintenu devant le suffixe pronominal); *r* préposition, copte ⲉ.

§ **38.** L'égyptien ne possède pas de signe spécial pour rendre la consonne liquide ʟ. Il y supplée en se servant soit de , soit (plus rarement) de . Ex. *ʿr* «monter», copte ⲁⲗⲉ; *ἰrrt* «vigne», copte ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ; *ns* «langue», copte ⲗⲁⲥ.

Un autre procédé, fréquent surtout en N. ég., consiste dans la combinaison *n*+*r* avec graphie . Ex. (*bnr*=) *bl* «dehors», copte ⲃⲟⲗ; de même le nom propre (*Tnr*=) *Tl*(1).

§ **39. Les aspirées douces** (laryngales sourdes) *h* et *ḥ* sont deux phonèmes nettement distincts, correspondant respectivement aux aspirées de l'hébreu ה et ח (arabe ه et ح). Le copte les rend l'une et l'autre par ϩ (§ 69). Ex. *hꜣy* «époux», copte ϩⲁⲓ; *ḥꜣt* «partie antérieure», copte ϩⲏ.

Parfois l'aspiration disparaît complètement. Ex. *Ḥt-Ḥr* «Hathor», copte ϩⲁⲑⲱⲣ : ⲁⲑⲱⲣ, grec Ἀθυρ (avec esprit doux); *hbny* «ébène», grec ἔβενος.

§ **40. Les aspirées fortes** (vélaires sourdes) *ḫ* et *ẖ* ont un son assez voisin, analogue à l'arabe خ et correspondant à peu près à l'articulation *ch* dans l'allemand *Achtung*.

Le copte transcrit *ḫ* soit par ϩ : ϧ (achm. ϩ), ex. *tḫi* «s'enivrer», copte ⲧϩⲉ : ⲑⲓϧⲓ (ⲧϩⲉ), — soit plus souvent par ϣ, ex. *ḫpr* «devenir», copte ϣⲱⲡⲉ; *rḫ* «savoir», copte ϣ- : ⲉϣ-. (Sur ces lettres coptes, cf. § 69.)

ẖ est rendu en copte exclusivement par ϩ : ϧ (achm. ϩ), ex. *ẖsi* «être misérable», copte ϩⲓⲥⲉ : ϧⲓⲥⲓ.

Mais *ẖ* échange parfois avec *ḫ* et également avec *š*. Ex. le verbe signifiant

(1) *Louvre* C 65, 12 (XVIIIe dyn.).

«plaquer» (d'or), qui s'écrit *sḫr*(1), *sẖr*(2), *sšr*(3). De même le verbe «entourer» *pšr* (A. ég.), *pḫr* et *pẖr* (M. ég.)(4).

§ **41. Les sifflantes** et étaient distinctes à l'origine, étant une consonne *sonore*(5) et une consonne *sourde*(6). La première (qui correspond à notre z) se transcrit *z*; la seconde (correspondant à s) est rendue conventionnellement par *ś*.

Cependant la distinction entre *z* et *ś* n'est valable de façon absolue que pour les textes de l'Ancien Empire : à cette époque, =*zp*, =*z*; et (>)=*śdm*, =*śnt*. Mais vers la fin de la «première période intermédiaire», et fusionnent et les deux signes s'emploient désormais l'un pour l'autre(7) : ainsi l'on trouve (surtout à partir de la XVIIIe dyn.) le suffixe 3e pers. plur. — originairement *·śn* — écrit indifféremment et . Le copte d'ailleurs rend aussi bien que par la lettre ⲥ, ex. *znf* «sang», copte ⲥⲛⲟϥ; *śnḫ* «lier», copte ⲥⲱⲛϩ.

En conséquence, il convient de ne pas marquer de différence entre les deux signes et et de les transcrire uniformément par *s*, quand il s'agit de textes rédigés en M. ég. ou en N. ég., — sauf bien entendu dans les cas où il importe de signaler, pour des raisons d'ordre grammatical ou étymologique, la valeur exacte qu'avait originellement l'une ou l'autre des sifflantes (cf. § 238). Par contre, quand on cite ou publie des textes plus anciens, il faut transcrire ces deux lettres au moyen des signes représentant leur valeur primitive, soit *z* pour et *ś* pour .

§ **42.** *š* est une spirante appelée **chuintante,** correspondant à hébr. שׁ (*šin*) arabe ش, et dont le son est approximativement le même que celui de l'articulation *ch* dans *chaise, hache*. Le copte a rendu ce signe par la lettre ϣ empruntée au démotique (§ 69), ex. *wšb* «répondre», copte ⲟⲩⲱϣⲃ(8).

Nous avons vu (§ 40) que *š* pouvait échanger avec *ẖ* et que le ϣ copte pouvait servir à transcrire *ḫ* (*ḫ* passé à *š*).

(1) *Nauf.* 64.
(2) *Sin.* B 307-308.
(3) A. ég. (?) et époque grecque (*Wörtb.* 4, 294).
(4) *Wörtb.* 1, 544.
(5) Angl. *voiced;* alld. *stimmhaft.*
(6) Angl. *unvoiced;* alld. *stimmlos.*
(7) La fusion est opérée certainement à la XIe dynastie : cf. Polotsky, *Zu den Inschr. der 11. Dyn.*, p. 21, § 36. — Un exemple isolé du passage de *ś* à *z*, dès l'Ancien Empire, dans le mot *nzw* < *n(i)-śwt* «roi» : cf. § 51.
(8) La consonne *š* est transposée en anglais *sh*, en allemand *sch*, en français *ch*. — *Ḥꜣt-špswt* = angl. Hatshepsut, alld. Hatschepsut (et Hatschepsowet), fr. Hatchepsout.

§ **43.** Des trois **gutturales** (ou **palatales**) les deux premières *ḳ* et *k* sont nettement différentes; elles n'échangent jamais entre elles et il faut toujours prendre soin de les transcrire par leurs signes respectifs. Elles ont un son voisin de notre c dur (dans *câble, corde*), mais *ḳ* est à *k* ce que l'emphatique *qôf* hébreu ק (ar. ق) est à *kâf* כ (ar. ك).

La troisième gutturale *g*, qui est une consonne sonore, a une valeur analogue à celle de notre G dur (dans *gâteau*).

En N. ég. et échangent quelquefois. En copte, ⲕ : ⲕ (ou ϫ) et ϭ : ϭ (ou ϫ) rendent également *ḳ* et *k*. Ex. *ḳd* «bâtir», copte ⲕⲱⲧ; *Kmt* «Égypte», copte ⲕⲏⲙⲉ : ϫⲏⲙⲓ; *ḳnd* «se fâcher», copte ϭⲱⲛⲧ̄ : ϫⲱⲛⲧ̄; *kꜣm* «jardin», copte ϭⲱⲙ. D'autre part, est surtout rendu par ϭ : ϫ, ex. *gmi* «trouver», copte ϭⲓⲛⲉ : ϫⲓⲙⲓ; il l'est aussi quelquefois par ⲕ, ex. *Gbtyw* «Koptos», copte ⲕⲉⲃⲧⲱ.

§ **44.** **Les dentales** *t* et *ṯ*, *d* et *ḏ* forment deux groupes dont les éléments sont à l'origine nettement distincts.

1° *t*, consonne sourde, a une valeur phonétique analogue à celle de T français, tandis que *d* est, comme notre D, une dentale sonore. Le son de cette dernière a dû cependant s'atténuer : en copte en effet *t* et *d* sont toujours rendus par ⲧ : ⲧ (ou ⲑ), ex. *twt* «statue», copte ⲧⲟⲩⲱⲧ : ⲑⲱⲟⲩⲧ; *pd* «courir», copte ⲡⲱⲧ : ⲫⲱⲧ.

D'autre part, *t* est, de bonne heure, souvent tombé dans la prononciation : quelquefois à l'intérieur d'un mot, devant *r*, ex. *itrw* «fleuve», copte ⲉⲓⲟⲟⲣ, — fréquemment à la fin d'un mot, ex. *rḫt* «laver», copte ⲣⲱϩⲉ : ⲣⲱϧⲓ; — régulièrement quand il marque la désinence des substantifs féminins à l'état absolu (§ 112), ainsi que de toutes formes nominales féminines, y compris les infinitifs de ce genre. De même encore *st*, pronom (§ 89), copte ⲥⲉ-;

2° *ṯ* et *ḏ* sont en parallélisme avec les dentales simples dont il vient d'être question. Quand ces deux lettres se sont maintenues avec leurs valeurs primitives, le copte les rend : *ṯ* par ϫ : ϭ, *ḏ* par ϫ. Ex. *ṯsi* «élever», copte ϫⲓⲥⲉ : ϭⲓⲥⲓ; *nḏḥt* «dent», copte ⲛⲁϫϫⲉ : ⲛⲁϫϩⲓ.

Lorsqu'on doit transposer en français un nom propre renfermant *ḏ*, il convient de représenter cette dentale par **dj** (et non pas par *z*) : ainsi, *Ḏsr*, nom d'un roi de la IIIe dynastie, sera rendu par «Djeser». De même convient-il, du moins en principe, de représenter *ṯ* par **tj** (= *tch, č*), comme on l'a récemment

proposé[1] : ainsi, *Iṯꜣi* nom de femme (XIe dyn.) sera transposé en français, «Itjai» (à prononcer *Itchai*)[2].

Mais, de bonne heure, ces deux consonnes se sont affaiblies. D'une part *ḏ* est passé, dans beaucoup de mots, à *d*, et par l'intermédiaire de *d*, à *t*. Ex. *ḏbꜣ* > *dbꜣ* > ⲧⲱⲱⲃⲉ : ⲧⲱⲃ «remplacer»; *msḏi* > *msdi* > ⲙⲟⲥⲧⲉ : ⲙⲟⲥϯ «haïr».

D'autre part *ṯ* est passé à *t*. Ex. *ꜣṯp* > *ꜣtp* > ⲱⲧⲡ «charger»; *nṯrt* > *ntrt* > ⲛⲧⲱⲣⲉ : ⲉⲛⲑⲱⲣⲓ «déesse». La graphie *tn* au lieu de *ṯn*, pronom 2e pers. plur., est fréquente dès le Moyen Empire.

Parfois les Égyptiens, voulant indiquer que *ṯ* primitif s'était conservé inchangé, ont fait usage d'un signe spécial (surmonté d'un point diacritique) : ex. *ṯst-i* «je relevai»[3]. Par contre, un à la suite de paraît avoir pour objet d'indiquer que *ṯ* est passé à *t* : ex. *iṯt.f*[4], imperfectif du verbe *iṯi* > *iti* «enlever».

Obs. — Sous l'Ancien Empire certains mots régulièrement écrits avec *ṯ* (= *č*) présentent aussi une variante avec *k*, qui est probablement à l'origine une forme dialectale : ex. *isk*, *sk*, à côté de *iṯt*, *sṯ*. Ces variantes ont d'ailleurs survécu.

III. TRANSCRIPTION ET LECTURE.

§ **45.** **La transcription** a pour objet de présenter au lecteur, en caractères latins, le squelette consonantique d'une phrase ou d'un mot égyptiens. Elle peut accompagner des hiéroglyphes dont elle facilite la lecture; elle peut même se substituer, pour des raisons d'ordre pratique, à des caractères égyptiens (hiéroglyphiques aussi bien qu'hiératiques), et ceci suppose un système de transcription rigoureusement établi. En voici les règles :

1° Tous les signes doivent être ramenés à leurs éléments unilitères et ceux-ci être transcrits au moyen des lettres *en italique* indiquées à la seconde colonne du Tableau § 20. Ex. (= *) *ꜥnḫ* «vivre»; (= *) *bꜣk* «serviteur»; (= *, *) *imnty* «occidental»;

[1] Cf. A. H. Gardiner, *J. E. A.* 16, 22.

[2] Ce principe peut être observé sans restriction, quand il s'agit de noms nouveaux ou rares, jusqu'à la fin du Moyen Empire, mais avec réserve quand on a affaire à des noms plus récents (*ṯ* ayant de grandes chances d'être déjà passé à *t*), ou à des noms de dieux ou de rois dont l'usage a depuis longtemps fixé la forme dans les langues modernes. En tout cas, éviter, quand l'usage ne s'y oppose pas, de transposer *ṯ* en *th*. Cf. § 47.

[3] *Sin* B. 23. (L'initiale de ce verbe est d'ailleurs représentée en copte par ϫ : ϭ, comme il a été dit ci-dessus.)

[4] Cf. Gardiner, *Eg. Gram.*, p. xxvii.

2° On appliquera soigneusement les règles concernant la transcription des signes et , rendus tous deux par *s* dans les textes de M. ég. et de N. ég. (§ 41);

3° Les quatre dentales seront toujours transcrites par le signe en italique correspondant, sans qu'on doive chercher à rétablir par la transcription la graphie primitive : ex. *nṯr* et *nṯrt*; *ṯn* et *tn*, etc.;

4° On observera en outre, dans la transcription des éléments d'un même mot et celle des mots composés, les règles suivantes[1] :

a) il faut mettre un point, à mi-ligne, devant les éléments d'un mot qui ne sont pas de simples développements de la racine ou d'un thème nominal ou verbal. Ainsi, devant les suffixes : *s3·i* « mon fils », *sḏm·f* « il entend », *n·k* « à toi »; — devant le pronom indéfini (*·tw*), du moins quand il a l'emploi d'un suffixe (§ 81) : *ḏd·tw* « on dit », et de même : *ḏd·tw·f* « il est dit »; — devant les particules entrant dans la composition des formes de la flexion suffixale indirecte (*·n*, *·in*, *·ḫr*, *·k3*) : *sḏm·n·f*, *sḏm·in·f*, *sḏm·ḫr·f*, *sḏm·k3·f*; — devant les désinences du pseudoparticipe (sauf la 3e masc.) : *sḏm·kwi*, *sḏm·ti*, *sḏm·wyn*, *sḏm·tiwny*; — devant la désinence (*·nw*) des nombres ordinaux : *ḫmt·nw* « troisième »;

b) par contre il ne faut pas séparer des thèmes verbaux ou nominaux les préformantes *s-* <*š-*, *m-*, *n-*, ni les désinences *-t*, *-w*, *-wt*, *-wy*, *-y*. La transcription doit être en effet une aide, non pas une source de confusion. On transcrira donc *sꜥnḫ* « faire vivre » (et non pas *s·ꜥnḫ*), *mḫnt* « bac » (et non pas *m·ḫnt*); de même : *st* « femme » (et non pas *s·t*), *nfrt* « belle » (et non pas *nfr·t*), *nṯrw* « dieux » (et non pas *nṯr·w*), *rsy* « méridional » (et non pas *rs·y*);

c) l'usage du trait d'union est réservé, en général : 1° aux mots composés comme les noms propres, qui sont souvent de véritables phrases, ex. *Imn-m-ḥ3t* « Amon est à la tête (des autres dieux?) », nom du roi *Amenemhat;* 2° aux substantifs et expressions formés de deux ou plusieurs mots étroitement unis, ex. *ḥ3ty-ꜥ* « prince », *ḥm-nṯr* « prêtre », *ḥt-nṯr* « temple », *pr-nsw* « palais », *n-sw-bit* « roi », etc.

§ **46. Lecture.** — L'« alphabet » ne renfermant pas de voyelles proprement dites, on ignore quelle était, à une époque donnée, l'exacte prononciation des mots égyptiens et, pour les lire à haute voix, on recourt à des procédés très simples :

1° les consonnes à partir de *b* (§ 20) ayant la valeur phonétique précédemment

[1] Cf. B. Gunn, *Studies*, p. x-xii.

indiquée (§ 35-44), on intercale entre elles, quand elles se présentent groupées, un **e** bref. Ex. *šm* « marcher » se prononcera *chem; ḏsr* « magnifique » *djeser; ḳrst* « sépulture » *kereset; sḏm·f* « il entend » *sedjemef; ṯsm* « chien » *tchesem* (*česem*). Dans certains cas toutefois, cet **e** se place, sur l'indication fournie par le copte, devant la consonne initiale, ex. *nty* « qui », à prononcer *enti* (copte ⲛ̄ⲧ-, ⲉⲧ-);

2° Quant aux quatre premières lettres, il est d'usage en France de donner à *3* le son **ă** bref, à *ꜥ* le son **â** long, aux semi-voyelles leur valeur vocalique, soit **i** pour et , **ou** pour . C'est là d'ailleurs une pratique purement conventionnelle et ne visant qu'à la commodité. Ex. *ꜥ3i* « être grand » se lira *âăi; Wp-w3wt,* nom d'un dieu, « l'ouvreur des chemins », se lira *Oupouăout;* mais rien n'empêcherait de prononcer comme les Anglais *Wepwăwet.*

La phrase — qui se transcrit (§ 45) : *ḏd·in Ḏḥwty-nḫt pn m33·f ꜥ3w* — se lirait à haute voix : *djed in Djehoutinekhet pen maaf âaou* (trad. « alors ce Thothnekht — var. Djehoutinekht — dit en voyant les ânes »).

§ **47.** La *transposition* dans un texte français d'un *nom propre* égyptien se fait elle aussi, d'une façon générale, en observant les règles énoncées précédemment. Ainsi le phonème *ꜥ* aura pour équivalent **ê** dans « Amon-Rê » = *Imn-Rꜥ* et a dans « Ramosé » = *Rꜥ-ms* (cf. § 31). Le nom propre *Sn-nḏm* se transposera « Sennedjem » ou même « Sennedem » (cf. § 44), non pas « *Sennezem », qui donnerait une idée fausse de l'orthographe de ce nom. On transpose « Hatchepsout » le nom de la célèbre reine de la XVIIIe dyn. (cf. p. 29, note 8) et « Senousrit » celui des grands souverains de la XIIe (cf. § 23 Obs. et 58).

Toutefois il faut, le cas échéant, tenir compte des indications fournies par les transpositions étrangères, notamment grecques. Ainsi le nom divin *Ḏḥwty*, isolé, sera rendu par « (le dieu) Thoth », grec Θωθ; dans les noms théophores très connus des rois de la XVIIIe dynastie, on utilise la variante grecque Τουθ, soit « Touth » ou encore « Thout » (cette dernière graphie étant une sorte de compromis entre l'égyptien et le grec) : on dira donc : « (le roi) Touthmosis — ou Thoutmosis » (*Ḏḥwty-ms*). Une transposition analogue pourrait être faite pour des noms obscurs de particuliers, p. ex. « Thothnekht » ou bien « Touthnekht » (*Ḏḥwty-nḫt*); mais ici, la tradition ancienne n'intervenant plus, il est loisible d'écrire « Djehoutinekht », et également « Djehoutimosé » (*Ḏḥwty-ms*).

Il y a d'ailleurs bien des cas d'espèce et il convient de respecter, en ce qui concerne les noms depuis longtemps en circulation, les habitudes acquises. En France, par

exemple, on écrit «Ramsès», jamais «Ramessès» (Ῥαμεσσης); on dit plus volontiers «Seti» (*Sthy* > *Swty*) que «Séthosis» (Σεθωσις); on dit aussi bien «Amenemhat» (*Imn-m-ḥ3t*) qu'«Amenemmès» (Ἀμενεμμης). De même, le nom du fameux dieu *Mntw* devrait logiquement être rendu par «Montjou» (et celui du roi *Mntw-ḥtp* par «Montjouhotep»), mais on est si accoutumé à prononcer et à écrire «Montou» qu'il est sans doute préférable de ne pas aller contre l'usage établi [1]. Pour la même raison, il paraît difficile de renoncer à écrire «This» ou «Thinis» le nom de la métropole du VIIIe nome de Haute-Égypte : *Ṯn* ou *Ṯny*, vieux copte ⲧⲓⲛ, grec Θις ou Θινις [2].

IV. PARTICULARITÉS GRAPHIQUES.

§ **48. L'écriture syllabique** [3]. — Elle apparaît à la XIe dynastie, mais ne devient d'un emploi fréquent qu'à partir de la XVIIIe; les principes appliqués à la XIe dynastie ne sont d'ailleurs pas exactement les mêmes que ceux en usage à la XVIIIe. Cette écriture a pour objet de faire passer en égyptien, avec leur valeur phonétique au moins approximative, des noms étrangers de lieux et de personnes, ainsi que des noms égyptiens d'origine étrangère.

Au Nouvel Empire, le procédé consiste à prendre des mots égyptiens (généralement des substantifs ou pronoms, quelques mots invariables aussi) renfermant une seule voyelle que suit l'une des consonnes *3*, *i* (*y*), *w*, à donner à cette consonne (qui n'avait plus alors grande consistance) la valeur de la voyelle non écrite, puis à se servir de ces mots, dont la prononciation était assurée et fixe, comme de signes phonétiques pour indiquer, dans d'autres mots, la prononciation de telle ou telle syllabe : d'où leur nom de «syllabiques». Ainsi :

s3 (dos)	qui était prononcé		*să*(*3*)	prend la valeur syllabique		*sa*;
b3 (jabiru)	—	—	*bĭ*(*3*)	—	—	*bi*;
k3 (âme)	—	—	*kŭ*(*3*)	—	—	*ku*;
s3 (fils)	—	—	*sĭ*(*3*)	—	—	*si*;
rw (lion)	—	—	*rŭ*(*w*)	—	—	*ru* (*lu*);
pw (démonstratif)	—	—	*pă*(*w*)	—	—	*pa*, *pi*, etc.

[1] Cf. les observations faites à ce sujet, p. 31, note 2.

[2] Autrement, on pourrait parfaitement écrire, d'après le copte, «Tin» (ou «Tini»).

[3] D'après W. F. ALBRIGHT : voir à la *Bibliographie*, p. 49.

Au lieu d'être représentés par un signe unique (bilitère), les mots servant de syllabiques peuvent comporter deux signes, comme *n3* (démonstratif), vocalisé *nă*(*3*), syllabique *na*; *h3* (interjection), vocalisé *hă*(*3*), syllabique *ha*; , var. , *ti* (particule), vocalisé *tă*(*i*), syllabique *ta*, etc.

On imagina en outre des groupes artificiels à deux éléments alphabétiques, dont le second, de valeur vocalique constante, est soit *y* () représentant la voyelle ɪ, soit *w* () vocalisé ᴜ (français ou). Ex. *k*+*y*, syllabique *ki*; *n*+*y*, syllabique *ni*; *t*+*w*, syllabique *ṯu*; *b*+*w*, syllabique *bu*.

Remarquer encore les équivalences suivantes : *i* (interjection), syllabique *ia*, *a*; *t* (pain), syllabique *ti*; *mi* (particule), syllabique *ma*, *mi*, *mu*; *yr* (origine inconnue), syllabique *ar* (*al*), *ir* (*il*), *ur* (*ul*); avec valeur *ḥ*, syllabique *ḥa*.

Exemples de noms étrangers transposés en égyptien, ou de noms égyptiens d'origine étrangère écrits au moyen de syllabiques :

«Astarté» (déesse) : *ʿs-ta-ar-ta*(*t*), cf. sémit. *ʿAštart*(*a*);

«Ascalon» (ville) : *As-ka-lu-na*, cf. cunéif. *Aškaluna*, grec Ἀσκαλων;

«Byblos» (ville) : *Ku-b-ni*, cf. cunéif. *Gubli*(*a*);

«char» (de combat) : *ma-ar-ka-ba-ta*(*t*), cf. sémit. *markăbăt*(*a*), copte ⲃⲉⲣⲉϭⲱⲟⲩⲧ;

«farine» : *ṯu-ru-ta*, cf. sémit. *sult*(*a*).

§ **49. Graphies anciennes et nouvelles.** — Nous avons déjà constaté que les Égyptiens avaient une écriture essentiellement traditionaliste et que, pour éviter de modifier la physionomie historique et en quelque sorte familière des mots, ils conservaient intactes les graphies anciennes, même quand celles-ci ne correspondaient plus à la réalité phonétique : ainsi la désinence féminine continuait à s'écrire alors que depuis longtemps *t* avait disparu de la prononciation, ex. *snt* «sœur», copte ⲥⲱⲛⲉ (§ 44); de même pour *r* à la finale de certains mots, ex. *nṯr* «dieu», copte ⲛⲟⲩⲧⲉ (§ 37); de même encore pour *n* initial de *ns* (= *ny sw*), p. ex. dans le nom propre *Ns-Mnw*, grec Σμινις (§ 182).

Cependant, ils ont parfois cherché à accorder ce respect de la tradition graphique avec le souci d'indiquer certaines transformations phonétiques, entre autres la substitution d'une consonne à une autre consonne. Ainsi, dans le mot *swr* < *zwr* «boire», *r* final s'est de bonne heure amui en *i* (§ 37) et le verbe est devenu *swi*, copte ⲥⲱ. Au lieu de remplacer par , on a *ajouté* cet au mot tel qu'il s'écrivait jusqu'alors : *sw*(*r*)*i*. De même, le mot signifiant «cuire» était originairement

fśi > *fsi*, puis il est devenu, par échange de labiale, *psi*, copte ⲡⲓⲥⲉ : ⲫⲓⲥⲓ (cf. § 35). Les Égyptiens n'ont pas remplacé par , mais ils ont placé la nouvelle initiale devant la graphie traditionnelle : *p(f)si*.

Procédé analogue pour signaler une métathèse phonétique à l'intérieur d'un mot : *šś;* > *sš;* « être habile » étant devenu *sš;*, on écrivit l'initiale nouvelle à la tête du mot ancien : *sš(s);*.

On pourrait rendre compte de la même façon de certaines orthographes compliquées, comme celle du verbe « créer », qui remonte à une forme originale *ḳm;*. La nouvelle consonne finale *m* indiquerait qu'il y a eu métathèse phonétique et que la consonne *;* du bilitère *m;* est devenue pénultième : *ḳ;m*. Cependant, il est sans doute plus vraisemblable que la consonne *;* a disparu en raison de sa nature instable (§ 30) et que le verbe est devenu bilitère : *ḳm(;)*. En toute hypothèse, la graphie récente marque ici encore une tentative pour noter la prononciation nouvelle, tout en respectant dans la mesure du possible la forme ancienne du mot.

§ **50. Graphies abrégées.** — Il y a d'abord des abréviations *grammaticales*, de caractère purement phonétique : on verra ci-après que les radicales finales *i* et *w* des verbes faibles restent généralement inexprimées; que *w* est facilement omis en tant que désinence du masculin pluriel et dans la désinence *-wt* du féminin pluriel; qu'il l'est également comme désinence de diverses formes participiales, du complément verbal négatif, de la 3ᵉ pers. masc. du pseudoparticipe, etc. De même, la finale *y* (\\) peut être omise, p. ex. à la forme *śdmty·fy* (soit après *t*, soit après *f*), dans les adjectifs *nisbés*, etc.

§ **51.** Comme abréviations véritables, on citera premièrement celles qui se rencontrent dans des **titres**, ainsi :

mr « chef », forme abrégée de *imy-r*, litt. celui qui est dans la bouche (de ses subordonnés) : ex. *mr pr* « chef de la maison », « intendant »; *mr mš^c* « chef des soldats », « général ». Le titre , dont la variante est , *mr ḥmw-nṯr* « supérieur des prophètes », comporte une double abréviation.

n-sw-bit « roi de Haute et de Basse-Égypte », litt. celui qui appartient à (*ny*) la plante-*swt* et à l'abeille (*bit*). La plante appelée *swt* (A. ég. *śwt*) est le jonc ou roseau *scirpus*, emblème du Sud; l'abeille est ici l'emblème du Nord.

Obs. — Aux titres « roi de Haute-Égypte » et « roi » tout court correspond le mot (var.) *nsw*, forme contractée de *ny-swt* (A. ég. *ni-św*t); mais il faut remarquer que dès l'Ancien Empire *ni-św*t était devenu *nzw*, par transformation de la sifflante initiale et chute du *t* final de *śwt* (1) : d'où la transcription *nsw* adoptée pour les textes postérieurs à l'Ancien Empire. Le pluriel de ce mot est *nsyw*.

Le titre « roi de Basse-Égypte » est (var.) *bity* : c'est un *nisbé* (§ 175) employé substantivement : « celui de l'abeille (*bit*) ». Le pluriel est normalement *bityw*.

§ **52.** On trouve d'autres abréviations dans des **formules religieuses**, ainsi :

pour *dd mdw* « à dire » ou « à réciter ». Litt. dire les paroles.

pour *m;^c ḫrw* « juste de voix », épithète des défunts dont les déclarations (*ḫrw*) ont été reconnues exactes (*m;^c*) devant le tribunal de l'autre monde.

De même, dans l'expression abréviation de *^cnḫ, wḏ;, snb* — qui peut être une *phrase-épithète* : « puisse-t-il vivre, être prospère, se bien porter! » (§ 352), ou représenter trois *substantifs* « vie, santé, force », p. ex. dans la formule *ḥr-tp ^cnḫ wḏ; snb* « pour le salut de (tel roi) », cf. § 529. On notera que la graphie comporte, à côté du trilitère *^cnḫ*, l'emploi de deux signes qui sont chacun l'abrégé d'un mot : le bilitère *ḏ;* pour *wḏ;* et l'unilitère *s* pour *snb*.

§ **53.** On peut encore signaler l'expression , var. , *sp 2* « deux fois », « *bis* », qui sert à marquer qu'une partie d'un mot doit être répétée : ex. *sksk* « détruire », *ršrš* « se réjouir », *B;b;* (*Bb*) « Bibi », n. propre (2).

Obs. — Cette expression *sp 2* après un mot complet (adjectif, substantif, verbe) est une manière de rendre l'idée du superlatif, § 174.

§ **54.** Une autre espèce d'abréviation (à la fois graphique et phonétique) consiste en une désinence *-y* placée à la fin d'un nom propre de personne, pour indiquer qu'on a affaire à un diminutif ou, comme on dit, à un **hypocoristique** (nom de tendresse). Ex. *Ḥy*, diminutif de *Imn-ḥtp*; *Inty*, diminutif de *Mwt-m-int*; *Wp;y*, diminutif de *Wp-w;wt-m-ḥ;t*. Un nom comme , var. , *Sthy* > *Swty* « Seti » est également le diminutif d'un nom complet qui nous est inconnu (3).

§ **55.** Mentionnons enfin une méthode d'abréviation, dont on n'a d'ailleurs qu'un nombre très restreint d'exemples dans l'écriture normale à l'époque classique, et qui

(1) K. Sethe, *Z. Ä. S.* 49, 15; P. Lacau, *Rec. trav.* 35, 228. — (2) *Urk.* IV 2, 11. — (3) Cf. K. Sethe, *Z. Ä. S.* 44, 87 et 57, 77.

consiste à représenter un mot par un signe n'ayant ni le même sens, ni le même son, mais qui, habilement interprété, peut faire penser aux éléments phonétiques constituant ce mot. Ainsi est le signe de la «langue» (*ns*) : or, la «langue» est «ce qui est dans (*imy*) la bouche (*r*)» : remplacera donc *imy-r*, var. *mr*, «chef» (§ 51). De même, le signe (*nr*?) sert quelquefois à écrire le mot *rmṯ(t)* «gens», parce que ce signe représente la «bouche» (le bec *r*) d'un «vautour» (*mt*).

C'est encore grâce au même procédé que la préposition composée *m-ḫnw* «à l'intérieur de» est parfois écrite, dès la XIe dynastie, , parce que ce groupement de signes, représentant de l'eau (*mw*) sous (*ḫr*) un vase (*nw*), avait une prononciation très voisine de *m-ḫnw*[1].

Le signe , entrant comme phonétique dans le mot signifiant «sud», *rśwt* en A. ég., *rsy* en M. ég., est une graphie du même genre, représentant le roseau *scirpus* (*śwt*, § 51) qui sort de la bouche (*r*).

Ce sont là de véritables **rébus**, non plus de ces rébus simples et fondés directement sur l'homophonie, qui sont à la base de la transformation des idéogrammes en phonogrammes (§ 10), mais des rébus compliqués d'énigmes. En développant ce procédé, en l'abandonnant, en même temps que d'autres, à la fantaisie individuelle de scribes ingénieux, on devait aboutir à des codes particuliers d'écriture constituant la «cryptographie», dont on dira ici quelques mots.

§ **56. L'écriture secrète**, ou **cryptographie**[2], connue peut-être dès l'Ancien Empire, a été pratiquée au Moyen Empire ainsi que sous les XVIIIe et XIXe dynasties. C'est en elle qu'il faut chercher le principe des innovations que comportent les écritures de l'époque grecque et de l'époque romaine. Compte tenu du caractère particulier de cette écriture, qui est surtout un jeu, ses procédés se ramènent au fond à ceux de l'écriture en clair. Voici en effet quelles sont ses principales caractéristiques :

1° Emploi extraordinairement développé des signes «alphabétiques», dont la liste s'accroît démesurément, au gré des scribes, les nouveaux phonogrammes unilitères étant dus au procédé bien connu de l'*acrophonie*. Ce procédé avait déjà fourni à l'«alphabet» normal un certain nombre de signes, p. ex. *b*, *ḫ*, *ḳ* (§ 18), *t*, *n* (§ 21). On s'ingénia à en créer d'autres : c'est ainsi que *t* (*ṯ*) put, en dehors des signes usuels, être représenté par (de *ṯf* «cracher»), (de *ṯ;y* «mâle»), (de *ṯyt*, nom du symbole représenté), , , et (de et «pain», d'où

[1] K. Sethe, *Z. Ä. S.* 59, 61. — [2] D'après É. Drioton : voir à la *Bibliographie*, p. 50.

l'écriture normale avait déjà tiré). De même, *n* fut représenté par (de *Nt* «Neith»), (de *nw*), (de *nwy* «eau»). On pourrait multiplier les exemples;

2° Substitution de nouveaux phonogrammes plurilitères à ceux qui existaient précédemment, par le procédé très ancien du rébus direct, grâce auquel p. ex. la «corbeille» *nb(t)* servait à écrire le bilitère *nb* dans n'importe quel mot (§ 10). De nouveaux signes homophones, comme (*nb* «nager»), (*nb* «flotter»), (*nb* «le roi-seigneur»), remplacèrent la «corbeille» dans cet emploi. De même, au lieu du signe trilitère *'nḫ* on se servit de , le «scarabée» étant homophone du signe ancien;

3° Emploi fréquent du rébus compliqué d'énigme. Ainsi représente une mèche de cheveux (*šny*) : or, une «mèche de cheveux» est «ce qui est sur (*ḥry*) la tête (*tp*)» : sera donc l'équivalent de l'adjectif (et substantif) *ḥry-tp* «supérieur». Procédé identique à celui qui, dans l'écriture en clair, a donné à la valeur *imy-r* (§ 55);

4° Allant plus loin, on en vint à exprimer toute une phrase au moyen du rébus-énigme. En voici un exemple caractéristique : sur une statue de la XXVIe dyn. le nom du prince *Montouemhat* est remplacé par le cryptogramme qui représente le dieu Montou accroupi et tenant une voile de bateau à la main. Ce complexe doit d'abord s'interpréter *Mnṯw m ḥṯ;w* «Montou est avec une voile», d'où l'on tire ensuite, par calembour ou rébus, le nom du prince *Mnṯw-m-ḥ;t* «Montou est à la tête (des autres dieux?)[1]».

L'écriture secrète ne servait au surplus à cacher aucun mystère. Ce n'était, nous l'avons dit, qu'un jeu d'esprit, jeu nuisible en fin de compte, car il n'aboutissait qu'à rendre pratiquement illisibles des inscriptions dont le texte banal était présenté sous un vêtement trop recherché et dont l'interprétation demandait trop d'efforts.

§ **57. L'inversion respectueuse.** — Les substantifs *nsw* «roi» et *nṯr* «dieu» (souvent abrégés en et) sont généralement écrits *par respect* avant des mots auxquels ils sont étroitement unis par le sens et qui régulièrement devraient les précéder dans l'écriture, puisqu'ils étaient en fait prononcés les premiers. Ex. *s;-nsw* «fils du roi», *ḥm-nṯr* «serviteur du dieu» (prêtre), *ḥt-nṯr* «château du dieu» (temple), *wnwt ḥt-nṯr* «desservants du temple», et *pr-nsw* «palais»[2], *dw;-nṯr* «prier Dieu» (remercier), etc.

[1] Le jeu de mots ne se comprend d'ailleurs qu'en admettant que le mot qui termine chacune des deux phrases se prononçait approximativement **hōtě* : É. Drioton, *Mél. Capart*, p. 133.

[2] On écrit aussi *pr-nsw* (ex. *Hatnub* 14, 8).

De même, les noms personnels de divinités peuvent être écrits les premiers dans des mots composés comme [hiéroglyphes] *pr-Ỉmn* «temple d'Amon», ou des expressions telles que [hiéroglyphes] *mry Ỉmn* «aimé d'Amon», — [hiéroglyphes] *mry Ỉmn-Rˁ nsw nṯrw, nb nswt tꜣwy* «aimé d'Amonrasonther, seigneur des sièges du Double Pays», — [hiéroglyphes] *mỉ Rˁ* «comme Rê»[1], etc., ainsi que dans les noms propres théophores (§ 58).

Il y a inversion également dans la formule funéraire si fréquente [hiéroglyphes] *ḥtp dỉ nsw*, dont le sens littéral paraît être : «que le roi soit gracieux et donne.....»[2]. Le sujet précède, en écriture, son double verbe.

Il est exceptionnel de trouver les mots [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe] déplacés à l'intérieur d'une *phrase* et écrits par respect devant le verbe dont ils sont compléments d'objet. Ainsi :

[hiéroglyphes] *šms·ỉ nṯr r nmtt·f* j'ai accompagné le dieu dans ses déplacements (*Louvre* C 54, 5).

[hiéroglyphes] *nn šms·f nsw* il ne servira pas le roi (*Urk.* IV 401, 17).

Obs. — Sous l'Ancien Empire le mot [hiéroglyphe] *ḥḳꜣ* désignant un prince étranger est souvent traité comme le mot *nzw* (*nsw*) et placé devant le substantif qui le régit, ex. [hiéroglyphes] *msw ḥḳꜣ* «les enfants du roitelet»[3].

§ **58.** La règle de l'inversion respectueuse trouve une application fréquente dans la composition des *noms propres* théophores. Ex. [hiéroglyphes] *N(ỉ)-wsr-Rˁ* «la puissance appartient à Rê», *Néouserré*, un roi de la Ve dynastie; [hiéroglyphes] *S-n-Wsrt* «l'homme de (la déesse) Ousrit», *Senousrit*, grec Σεσωστρις (Moyen Empire); [hiéroglyphes] *Nb-mꜣˁt-Rˁ* «Rê est détenteur de la justice», «prénom» d'Amenophis III; [hiéroglyphes] *Ḥw(w)-n-Ỉnpw* «celui qu'Anubis a protégé», *Khounanoup*[4].

De même, dans certains *noms géographiques*, comme [hiéroglyphes] *Ḥt-kꜣ-Ptḥ* «le château du *ka* de Ptah», nom de Memphis, cf. p. 6, note 3.

De même encore dans l'expression [hiéroglyphes] *5 ḥryw rnpt* «les cinq jours épagomènes», litt. les cinq qui sont en sus de l'année. Le nom de l'année est traité comme celui d'une divinité.

§ **59.** C'est encore en vertu du principe de l'inversion respectueuse que, sous l'Ancien Empire et jusqu'à la XIIe dyn. (mais pas plus tard[5]), le nom du père ou de

(1) On écrit aussi [hiéroglyphes] (ex. *Hearst* 11, 12).
(2) *Wörtb.* 3, 186; *Letters*, p. 7, note 1.
(3) *Urk.* I 133, 13 (VIe dyn.).
(4) *Pay.* R 1.
(5) Une exception dans un texte de la XVIIIe dyn., mais qui est la copie d'un original plus ancien : *Z. Ä. S.* 73, 75.

la mère précède dans l'écriture le nom de l'enfant. Dans ce cas le mot *sꜣ* «fils» est généralement écrit, même en écriture hiéroglyphique, par le signe [hiéroglyphe], abrégé hiératique de [hiéroglyphe]. Ex. :

[hiéroglyphes] *mr pr wr Rnsy, sꜣ Mrw* le grand intendant Rensi, fils de Merou (*Pay.* B 1, 16-17).

[hiéroglyphes] *Šfwt, sꜣ(t) Sꜣt-Spdw* Chefout, fille de Sitsepedou (*Kah.* 12, 8).

[hiéroglyphes] *imꜣḫ(w) Ỉn-ỉt·f, sꜣ Ỉn-ỉt·f, sꜣ Ḫw-w(ỉ)* l'*imakhou* Antef, fils d'Antef, (petit-) fils de Khouou (*Caire* 20003, 5).

On remarquera que, dans les précédents exemples, seul le nom du fils (ou de la fille) est accompagné d'un déterminatif.

Le mot *sꜣ* reste parfois inexprimé. Ex. :

[hiéroglyphes] *Nḥrỉ, ⟨sꜣ⟩ Ḏḥwty-nḫt, ⟨sꜣ⟩ Kꜣy* Neheri, fils de Djehoutinekht, (petit-)fils de Kaï (*Hatnub* 14, 1). Tous les noms propres sont ici accompagnés d'un déterminatif.

V. DISPOSITION MATÉRIELLE DE L'ÉCRITURE.

§ **60.** L'écriture *sur pierre* (pierre nue ou recouverte d'un enduit) est en général, depuis les origines, gravée — quelquefois peinte — en **hiéroglyphes** : c'est le nom que les Grecs donnèrent aux petites figures constituant le matériel d'écriture des Égyptiens — ἱερογλυφικὰ (γράμματα)[1] «caractères sacrés gravés». Les Égyptiens de l'époque ptolémaïque appelaient eux-mêmes cette écriture (par opposition au démotique et au grec) [hiéroglyphes] *sš n pr ˁnḫ* «l'écriture de la maison de vie»[2], ou encore [hiéroglyphes] *sš n mdw nṯr* «l'écriture de la langue sacrée»[3].

Obs. — Il est rare que pour les textes gravés sur pierre on emploie la cursive appelée «hiératique» (§ 67) : ex. la stèle 138 du British Museum, XXIe dyn.[4]. (Par contre il existe beaucoup de textes hiératiques, généralement des «graffites», *peints* sur pierre.) A l'époque gréco-romaine, on rencontre fréquemment des textes en langue et écriture démotiques (§ 69 et 71) gravés ou peints sur des stèles et des murailles.

§ **61.** Rassemblés pour former un texte suivi, les hiéroglyphes se présentent soit en colonnes verticales, soit en lignes horizontales. La disposition verticale est la plus

(1) Plut. M. 354 f; Luc. *Philops.* 21; Clém. 657.
(2) *Urk.* II 154, 3 (*Canope*). «La maison de vie» désigne les bureaux des scribes.
(3) *Urk.* II 197, 9 (*Rosette*). «La langue sacrée», c'est-à-dire : la langue classique.
(4) Cf. Robichon et Varille, *Le temple du scribe royal Amenhotep*, Le Caire 1936, pl. I (avec bibliographie du monument, p. 1).

ancienne, c'est celle des textes gravés dans les pyramides royales; la disposition horizontale, plus récente, est allée en se généralisant.

Les graveurs égyptiens n'alignaient pas forcément leurs signes hiéroglyphiques à la suite les uns des autres, comme nous faisons pour les lettres de notre écriture, et jamais ils ne se sont inquiétés de séparer les mots. Ils cherchaient en général à grouper ces signes sur les lignes et dans les colonnes, à l'intérieur d'un carré, ou «quadrat»[1], qu'ils avaient au préalable déterminé mentalement. Ainsi, ils n'écrivaient pas le mot *ib·f* «son cœur» ou , mais . La «carrure du groupe» est un principe fondamental de l'écriture hiéroglyphique. Le souci d'éviter des vides disgracieux à l'intérieur du quadrat imaginaire en est un autre.

§ **62.** C'est de la forme des signes que dépend la constitution d'un groupe harmonieusement disposé. Les signes hiéroglyphiques sont verticaux ou horizontaux, selon que l'objet dont ils sont l'image est lui-même, par sa nature, ou vertical (comme , ,), ou horizontal (comme , ,).

Les **signes horizontaux** sont susceptibles d'occuper toute la largeur du quadrat imaginaire en colonne verticale ; ils peuvent être superposés en ligne horizontale , .

Parmi les **signes verticaux**, les uns sont assez volumineux pour occuper le quadrat imaginaire à l'exclusion de tout autre signe vertical ou horizontal et ; les autres peuvent occuper toute la hauteur dans une ligne horizontale, mais la moitié seulement de la largeur dans une colonne verticale et .

Il arrive d'ailleurs qu'on diminue la hauteur d'un signe vertical pour le placer sous un signe horizontal, ex. , , , ou la largeur d'un signe horizontal pour l'accoler à un signe vertical, ex. , , .

Il existe une troisième catégorie de signes, lesquels, par convention, sont toujours représentés moins hauts que les signes verticaux et moins larges que les horizontaux; plus ou moins rectangulaires ou ronds, ces **petits signes** peuvent être inscrits dans un carré approximativement égal au quart d'un quadrat : tels sont . Ils sont donc susceptibles en principe d'être groupés par quatre ou , ou de compléter un groupe comprenant déjà un signe vertical étroit ou un signe

(1) Eventuellement à l'intérieur d'un rectangle (selon la forme des signes).

horizontal ; ils peuvent même se loger au creux d'un signe vertical très large comme .

Ces diverses catégories de signes conservent toujours leurs proportions relatives; si l'on est amené à réduire la hauteur et la largeur des signes verticaux et horizontaux, les petits signes les accompagnant diminueront de volume *ipso facto*.

D'autre part, les signes verticaux ne sont jamais écrits horizontalement, ni les signes horizontaux verticalement, sauf quelques rares signes qui, uniquement pour des raisons calligraphiques, peuvent prendre les deux positions, notamment : et , et , et , [1] et , et , et , et .

Tous les signes enfin s'accommodent à la direction de l'écriture et peuvent, le cas échéant, être inversés (et , et , et [2], etc.).

§ **63.** Toujours par souci de l'esthétique, les graveurs égyptiens recouraient parfois à des déplacements de signes et usaient de **métathèses** qui ne sont qu'apparentes[3], étant de caractère purement graphique.

On remarquera en particulier que les petits signes peuvent être écrits sous le bec d'un oiseau qui devrait normalement les précéder, ex. pour *mwt* «mère», pour *wt*, pour *ꜣt*. De même, les signes verticaux étroits peuvent précéder l'oiseau qu'ils devraient régulièrement suivre : ainsi pour *wḏꜣ* «être sain», (et mieux) pour *ꜣḥt* «champ». Le principe est le même, *mutatis mutandis*, dans la métathèse pour *ḥꜣt* «partie antérieure».

Les petits signes placés au contact de deux signes normaux, verticaux ou horizontaux, peuvent être encadrés entre ces deux signes, ex. pour *-yt*, variante de *nḥḥ* «éternité», pour *ḥr rdwy* «sous les pieds».

Les signes horizontaux, placés entre deux signes verticaux, passent par-dessous ces derniers en colonne verticale et par derrière en ligne horizontale : et pour *sꜥḥ* «noble». D'autre part, un signe horizontal entre deux petits signes peut être déplacé : ainsi, dans la graphie pour *ḫft* (préposition).

Il y a enfin des métathèses doubles, p. ex. dans pour *msḥ* «crocodile» : la lettre est passée par-dessus les deux lettres la précédant.

(1) Position normale, toujours respectée par l'hiératique.

(2) Forme usitée dans ce livre pour la transcription de l'hiératique; voir ci-après au «Tableau de signes» V 31 a.

(3) Cf. P. Lacau, *Rec. trav.* 25, 139.

§ **64.** Il n'y a pas seulement des métathèses de lettres; le goût des Égyptiens pour le groupement symétrique des signes explique encore les déplacements de *mots* à l'intérieur d'une phrase. La métathèse calligraphique la plus curieuse à cet égard est sans doute celle que l'on trouve dans une formule bien connue, fréquemment écrite (au lieu de) *sꜣ nb, ꜥnḫ nb, wꜣs nb ḥꜣ·f* «que toute protection, toute vie, tout bien-être l'entourent!»[1]. L'adjectif qui qualifie chacun des trois substantifs a été rejeté derrière dans le seul but de grouper esthétiquement les deux signes horizontaux à la suite des quatre signes verticaux.

§ **65.** La **direction** la plus habituelle (et la plus ancienne) de l'écriture est de droite à gauche : cet usage est régulièrement observé dans les inscriptions isolées, qu'elles soient verticales ou horizontales. Cependant, comme l'écriture hiéroglyphique a un caractère essentiellement décoratif, les Égyptiens la traçaient aussi, dans certains cas, de gauche à droite : p. ex. deux inscriptions gravées sur les montants d'une porte seront, par raison de symétrie, tournées l'une vers la gauche, l'autre vers la droite, de façon que les signes soient esthétiquement disposés face à face; de même, le texte accompagnant un personnage, représenté sur une muraille ou sur une stèle, sera tourné vers la droite si le personnage regarde la droite, mais vers la gauche si le personnage regarde la gauche.

Obs. — Les Égyptiens ont rarement pratiqué l'écriture dite «boustrophédon» (de droite à gauche, puis de gauche à droite) : un exemple, *Caire* 20073 *b*, lignes 3, 4, 5.

§ **66.** Pratiquement, pour se rendre compte de la direction de l'écriture d'un texte en hiéroglyphes, on doit observer de quel côté sont tournés les êtres animés, hommes, oiseaux, animaux de toute espèce, que représentent les hiéroglyphes : comme ils sont normalement tournés vers le début de l'inscription, il faut, pour lire celle-ci, aller en quelque sorte à leur rencontre.

Ainsi, la phrase [2] se lira de gauche à droite — *i ꜥnḫw wnnyw, srw, rmṯ(t) tpyw tꜣ* «ô vivants qui continuez d'exister, grands personnages et simples mortels qui êtes sur terre», — parce que les signes sont tournés vers la gauche; le sens de la lecture sera indiqué par une flèche •→ avec la pointe dirigée vers ces signes.

Mais la phrase [3] se lira de droite à gauche — *ink sꜥḥ ꜣḫ n nb·f* «je suis un noble qui est utile à son maître», — parce que les signes sont tournés vers la droite; le sens de la lecture sera en ce cas indiqué par une flèche ainsi dirigée ←•.

[1] Ex. *Amada*, p. 1, cintre, l. 8. — [2] *Urk.* IV 120, 16. — [3] *Urk.* IV 118, 3.

Obs. — Quelques exceptions à cette règle se rencontrent, surtout dans des textes disposés en colonnes verticales : alors que les signes sont tournés vers la droite, c'est cependant par la colonne de gauche qu'il faut commencer la lecture, dans Mar. *Karn.* 16; *Kah.* 7[1]; inversement, c'est par la colonne de droite que le texte débute, bien que les signes soient tournés vers la gauche, dans *Rekh.* 2, 3, 9 (l. 4), 10; de même, dans *Caire* 20520 *d*. — En ce qui concerne les textes disposés horizontalement, on trouve p. ex. les signes tournés vers la droite, alors que le texte commence à gauche, dans Budge, *The Egyptian heaven and hell*, I, 150-151.

§ **67.** Les écritures hiératique et démotique sont à l'écriture hiéroglyphique ce que la cursive est à l'onciale.

L'hiératique est, en son principe, une simplification ou, comme disait Champollion, une «tachygraphie des hiéroglyphes», sommairement tracés par un roseau, ou *calame*[2], à l'extrémité légèrement arrondie, courant sur une feuille de papyrus ou sur des fragments de poterie et de calcaire, appelés «ostraca», ou encore sur des tablettes en bois. Au cours des siècles, l'écriture hiératique a évolué, les caractères s'écartant davantage de leur forme originelle.

L'hiératique apparaît aux environs de la IIIe dynastie et il a duré autant que les hiéroglyphes. Son emploi cependant s'est à peu près restreint, lors de l'apparition du démotique, aux textes religieux et sacerdotaux : d'où son nom d'écriture «sacerdotale» (grec ἱερατικός).

Obs. — Il faut distinguer de l'hiératique les **hiéroglyphes linéaires** qui sont peints (avec moins de précision et plus de sécheresse que les hiéroglyphes gravés) sur les parois de bois des sarcophages ou tracés sur les papyrus des «Livres des Morts». Comme les autres hiéroglyphes, les hiéroglyphes linéaires peuvent être écrits de droite à gauche ou de gauche à droite.

§ **68.** L'écriture hiératique est, sans exception, dirigée de droite à gauche. Primitivement elle se présente en colonnes verticales. La disposition horizontale n'apparaît qu'au Moyen Empire; elle peut alors soit alterner avec la disposition en colonnes (*Sinouhé*, *Naufragé*), soit être employée seule (*Pap. Prisse*).

Si les textes hiéroglyphiques ne comportent jamais de ponctuation, par contre l'écriture hiératique fait usage — du moins à partir du Nouvel Empire — de points

[1] De même, *Louvre* C 14, second registre. — [2] En égyptien ꜥr (*Urk.* IV 119, 3; 127, 8, etc.).

en l'air pour distinguer les stiques des poèmes : ces points sont peints en rouge dans les manuscrits renfermant des rubriques.

§ **69. Le démotique** est à son tour une simplification de l'écriture hiératique, simplification non plus seulement des signes pris isolément, mais des groupes ligaturés. Il apparaît vers la XXV[e] dyn. et reste en usage jusqu'environ la fin de l'époque romaine : l'inscription la plus récente, trouvée à Philæ, date de 473 ap. J.-C. C'est essentiellement une écriture *populaire* — *δημοτικός*, disaient les Grecs — servant à écrire les documents de la vie courante, les actes administratifs, la littérature profane de l'époque; tout ce qui touchait aux choses de la religion restait le domaine propre des deux écritures *sacrées*, l'hiéroglyphique et l'hiératique.

Le démotique a partiellement survécu dans le **copte,** dont l'écriture, empruntée à l'alphabet grec, a en outre hérité du démotique sept lettres inconnues du grec :

ϣ (*chai*)	déformation de l'hiéroglyphique		*šꜣ*, *š*
ϥ (*fai*)	—	—	*f*
ϩ (*hori*)	—	—	*ḥ*
ϧ (*khai*)(1)	—	—	*ḫꜣ*, *ḫ*
ϫ (*djandja*)	—	—	*ḏꜣ*, *ḏ*
ϭ (*tchima*)	—	—	*k*
ϯ (*ti*)	—	—	*di(t)*

Obs. 1. — Le mot «démotique» s'applique aussi à la langue même des livres et documents écrits en caractères démotiques (cf. § 8).

2. — Les Grecs, outre le mot *δημοτικός*, employaient aussi le mot *ἐγχώριος*, signifiant «indigène», pour désigner cette cursive : d'où le nom d'écriture *enchoriale* qu'on lui donnait jadis, mais qui est aujourd'hui désuet.

VI. LE DÉCHIFFREMENT DES HIÉROGLYPHES.

§ **70.** La connaissance de l'égyptien ancien se perdit complètement dès le triomphe du christianisme. Les écrivains grecs et latins ainsi que les Pères de l'Église qui, de propos délibéré ou incidemment, traitèrent de l'écriture égyptienne, ont cru d'une façon générale que cette écriture était purement allégorique et que les caractères hiéroglyphiques représentaient exclusivement des idées, jamais des sons. C'est imbu

(1) Signe employé seulement en bohairique; remplacé en akhmîmique par ϩ (var. de ϩ).

de cette conception essentiellement fausse qu'un jésuite allemand, le Père A. Kircher, entreprit au milieu du xvii[e] siècle le déchiffrement méthodique des hiéroglyphes qui, à ses yeux, ne pouvaient être que des symboles. On sait à quels résultats lamentables il parvint, et il serait cruel d'insister sur les élucubrations dénuées de sens que renferme son gros ouvrage en quatre volumes, paru à Rome de 1652 à 1654, l'*Oedipus aegyptiacus*. Rappelons plutôt que Kircher, orientaliste de grand savoir, est le rénovateur des études coptes et que, s'il ne reste rien de son œuvre égyptologique proprement dite, c'est lui néanmoins qui le premier soupçonna l'identité foncière du copte et de la langue écrite en hiéroglyphes.

§ **71.** Malgré des spéculations d'un caractère plus positif entreprises, d'ailleurs sans résultats appréciables, par quelques savants comme de Guignes, Niebuhr, Warburton, au cours du xviii[e] siècle, il est probable que le livre de l'Égypte serait resté longtemps encore scellé si, en août 1799, un officier de l'armée française, le capitaine du génie Bouchard, n'avait trouvé près de Rosette une pierre portant une inscription trilingue en caractères hiéroglyphiques, démotiques et grecs. C'était, comme le grec permit immédiatement de s'en rendre compte, la copie d'un décret en l'honneur de Ptolémée V Épiphane, promulgué à Memphis en 196 av. J.-C.

Bien que la «pierre de Rosette» eût été transportée à Londres après la capitulation de Menou, des copies et estampages du monument avaient été envoyés en France et étaient parvenus aux mains de l'orientaliste Sylvestre de Sacy : celui-ci les communiqua en 1802 à un diplomate suédois Åkerblad, qui résidait alors à Paris et s'intéressait aux langues orientales. Åkerblad s'attaqua immédiatement au texte démotique, qui était le mieux conservé des deux textes égyptiens : ayant repéré, par comparaison avec le grec, les groupes correspondant au nom plusieurs fois répété du roi Ptolémée, il parvint en quelques semaines à lire alphabétiquement, et de façon exacte, la transcription démotique *Ptlomis;* il reconnut aussi la valeur de quelques groupes, mais il borna là son effort.

§ **72.** L'œuvre fut poursuivie par un physicien anglais, Thomas Young, le célèbre inventeur de la théorie ondulatoire de la lumière. Insuffisamment préparé, mais poussé par sa curiosité de savant, Young entreprit de résoudre l'énigme du texte hiéroglyphique. Mettant à profit une remarque de l'abbé Barthélemy que les «cartouches» ⊂⊃ contenaient des noms de rois, il reconnut, en 1814, sur la pierre de Rosette, le nom de Ptolémée et, en 1816, sur une planche de la *Description de l'Égypte*

celui de la reine Bérénice. Il identifia avec bonheur, en 1819, une centaine environ de signes ou groupes hiéroglyphiques, presque tous extraits du texte de Rosette. Enfin il réussit à définir, dans les cartouches précités, l'exacte valeur phonétique de la plupart des signes, mais non pas de tous : sa méthode n'était donc pas parfaite et elle échoua devant le nom de Cléopâtre et le titre d'*Autokrator Kaisar*. Ainsi, après un heureux départ, Young fut obligé lui aussi de s'arrêter en chemin.

§ **73.** Le véritable initiateur fut Jean-François Champollion, dit Champollion le Jeune, né à Figeac (Lot) le 23 décembre 1790. Passionné dès l'enfance pour l'histoire de l'Égypte et l'étude du copte, versé dans la connaissance des langues orientales, armé enfin de cette «longue patience» dont on a dit qu'elle était la condition du génie, il put de bonne heure se consacrer à des recherches méthodiques sur l'écriture égyptienne. Il reconnut rapidement que les trois systèmes de cette écriture, l'hiératique, le démotique et l'hiéroglyphique, ne différaient pas en réalité et que les deux premiers étaient des tracés plus ou moins cursifs du troisième. Reprenant donc l'étude de ces écritures au point où Åkerblad et Young l'avaient laissée, et convaincu, après une période d'hésitation, que les hiéroglyphes employés pour transcrire les noms des souverains grecs et romains étaient bien des signes de sons, Champollion obtint par l'analyse précise, et cette fois définitive, des noms de Ptolémée et de Bérénice, puis par celle des noms de Cléopâtre et d'Alexandre, un alphabet phonétique d'une douzaine de signes. Il le complétait bientôt, sa méthode s'avérant impeccable, par les nouveaux éléments que lui fournirent les noms de tous les Ptolémées et de tous les Césars qu'il put rencontrer, ainsi que leurs surnoms et leurs titres.

L'année même où il rendait publique, par sa fameuse *Lettre à M. Dacier* (27 septembre 1822), cette découverte impressionnante, Champollion recevait d'un correspondant d'Égypte des empreintes de cartouches provenant du temple pharaonique d'Ipsamboul, en Nubie. Les noms illustres de Thoutmosis et de Ramsès, gravés dans ces cartouches, lui permirent d'abord de vérifier les résultats qu'il avait précédemment acquis à l'aide de données moins anciennes; c'était là, comme il l'écrivait lui-même, un «fait précieux et décisif», mais qui allait s'accompagner d'une constatation plus importante encore, à savoir que les deux noms royaux soumis à son analyse renfermaient non seulement des signes de sons, comme les noms gréco-romains, mais encore des signes d'idées, et que les signes phonétiques eux-mêmes pouvaient être alphabétiques ou plurilitères. Par exemple, dans le nom de Ramsès, [hiéroglyphes] *Rʿ-ms-s(w)*, le signe [hiéroglyphe] *Rʿ* est un idéogramme, [hiéroglyphe] *s* est un phonogramme unilitère

(alphabétique), [hiéroglyphe] *ms* un phonogramme bilitère, que vient compléter l'alphabétique [hiéroglyphe] *s*.

L'énigme était donc complètement résolue : l'écriture hiéroglyphique n'était ni exclusivement symbolique, ni exclusivement alphabétique. «C'est un système complexe, une écriture tout à la fois figurative, symbolique et phonétique, dans un même texte, une même phrase, je dirais presque dans le même mot»[(1)].

Le reste de la vie si brève de Champollion se passa à exploiter sa découverte. Travaillant sur les textes égyptiens qu'il trouva en Italie et sur ceux qu'il alla lui-même recueillir en Égypte et en Nubie, au cours d'un voyage de quinze mois, il trouva le temps d'écrire une *Grammaire égyptienne* et de composer un *Dictionnaire hiéroglyphique*. Puis il mourut, épuisé, le 4 mars 1832, dans sa quarante-deuxième année.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*⁴ § 12 *a*; 16-136. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 5-11; 16-25; 31-32; 42; 54-63; 71; 82; 93; — et p. 422-431.

Phonétique. — K. Sethe, *Verbum* I (Laut- und Stammeslehre). — Id., *Die Vokalisation des Aegyptischen*, dans *Z. D. M. G.* 77, 1923, p. 145. — P. Lacau, *Notes de phonétique et d'étymologie égyptiennes*, dans *Rec. trav.* 24, 1902, p. 201; 31, 1909, p. 73. — Id., *Notes de grammaire à propos de la Grammaire égyptienne de M. Erman*, dans *Rec. trav.* 34, 1912, p. 206; 35, 1913, p. 59 et p. 216. — G. Farina, *Le vocali dell'antico egiziano*, dans *Aegyptus*, 5, 1924, p. 313. — F. W. Albright, *The principles of Egyptian phonological development*, dans *Rec. trav.* 40, 1923, p. 64.

Écriture. — Marestaing, *Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique*, Paris 1913. — P. Lacau, *Métathèses apparentes en égyptien*, dans *Rec. trav.* 25, 1903, p. 139. — Id., *Suppressions et modifications de signes dans les textes funéraires*, dans *Z. Ä. S.* 51, 1913, p. 1. — A. H. Gardiner, *The nature and development of the Egyptian hieroglyphic writing*, dans *J. E. A.* 2, 1915, p. 61. — A. Moret, *L'écriture hiéroglyphique en Égypte*, dans *Scientia*, 25, février 1919. — K. Sethe, *Der Ursprung des Alphabets*, dans *Nachr. der K. Gesells. d. Wissensch. zu Göttingen*, 1916, p. 88. — Id., *Zur Wiedergabe des ägyptischen* ḥ *am Wortanfang durch die Griechen*, *ibid.*, 1925, p. 50. — Id., *Zur Reform der ägyptischen Schriftlehre*, dans *Z. Ä. S.* 45, 1908, p. 36. — Id., *Die altaegyptischen Pyramidentexte* IV (Epigraphie), Leipzig 1922. — Id., *Das hieroglyphische Schriftsystem*, Leipzig 1935. — H. Sottas et É. Drioton, *Introduction à l'étude des hiéroglyphes*, Paris 1922.

Écriture syllabique. — W. M. Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern*, Leipzig 1933 (p. 58-91). — M. Burchardt, *Die altkanaanäischen Fremdworte und Eigennamen in Aegyptischen*, Leipzig 1909-1910. — W. F. Albright, *The vocalization of the Egyptian syllabic orthography*, New Haven 1934.

(1) Champollion, *Précis du système hiéroglyphique*, Paris 1824, p. 327.

Cryptographie. — K. Sethe, dans Northampton-Spiegelberg-Newberry, *Report on some excavations in the Theban necropolis during the winter of 1898-1899*, p. 1*-12*. — É. Drioton, *Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIIIe dynastie*, dans *Rev. d'Ég.* 1, 1933, p. 1. — Id., *Les protocoles ornementaux d'Abydos*, dans *Rev. d'Ég.* 2, 1935, p. 1.

Écritures hiératique et démotique. — G. Möller, *Hieratische Paläographie*, Leipzig 1909-1912, 3 fasc. (et *Ergänzungsheft*, 1936). — Id., *Hieratische Lesestücke*, fasc. 1 et 2, seconde édit., Leipzig 1927; fasc. 3, 1910. — A. H. Gardiner, *The transcription of New Kingdom Hieratic*, dans *J. E. A.* 15, 1929, p. 48. — W. Spiegelberg, *Demotische Grammatik*, Heidelberg 1925. — W. Erichsen, *Demotische Lesestücke*, Leipzig 1937, 3 fasc.

Déchiffrement. — H. Hartleben, *Champollion, sein Leben und sein Werk*, Berlin 1906, 2 vol. — A. Erman, *Die Entzifferung der Hieroglyphen*, dans *Sitz. Berl. Ak.* 1922, p. xxvii. — H. Sottas, Édition du Centenaire de la *Lettre à M. Dacier par M. Champollion le Jeune*, Paris 1922.

CHAPITRE III.

LES PRONOMS PERSONNELS.

Il y a trois sortes de pronoms personnels : les pronoms suffixes, les pronoms dépendants, les pronoms indépendants.

I. PRONOMS SUFFIXES.

§ **74. Les pronoms suffixes** ne se rencontrent jamais isolés; ils sont toujours unis, « suffixés », à un mot qui les précède immédiatement. Ces pronoms sont :

Sing. 1 com. *·i* — var. (dieux); , , (rois); (défunts); plus rarement et
2 masc. *·k*
2 fém. *·ṯ* — var. *·t*
3 masc. *·f*
3 fém. *·s* — var. : la graphie originale est *·ś*
Plur. 1 com. *·n*
2 com. *·ṯn* — var. *·tn*
3 com. *·sn* — var. : la graphie originale est *·śn*.

Il y avait primitivement des suffixes *duels*, qu'on ne trouve plus en M. ég. que dans des textes archaïsants :

1 com. *·ny* (A. ég. *·ni*)
2 com. *·ṯny*
3 com. *·sny*(1) (A. ég. *·śni*).

§ **75. Morphologie.** — Le suffixe 1re pers. sing. étant vocalisé *i* reste souvent inexprimé (§ 32), surtout dans les textes antérieurs à la XVIIIe dynastie. Ainsi, il arrive que puisse se lire *nṯr* « le dieu » ou *nṯr(·i)* « mon dieu », selon le contexte.

(1) Ex. de *Smith* 6, 8; 12, 13; abrégé en *·s(n)y*, *Smith* 12, 7.

Les signes qui représentent généralement le suffixe 1re pers. sing. , , , etc. sont en réalité des déterminatifs de ce pronom; à la XIXe dynastie, on en complète la liste par suffixe 1re pers. fém.[1].

Le signe apparaît quelquefois dans les inscriptions comme graphie du suffixe 1re pers. sing.[2], et le groupe sur des sarcophages du Moyen Empire[3]. Le trait vertical ı est une exception à cette époque : ex. *ssn·i* « je respire » et *šrt·i* « mon nez »[4]; *n·i* « à moi »[5]. Sur l'origine du trait, cf. § 27 *in fine*.

En dehors de ces graphies normales, mentionnons encore le signe (tiré de *i* « roseau ») qui, dans quelques rares cas, sert à écrire le suffixe 1re personne[6].

§ **76.** Après des substantifs *au duel*, — 1° le suffixe 1re pers. sing. est souvent précédé de *y*, ainsi *ʿwy·i*[7] « mes mains », à côté de [8];

2° Les suffixes 2e et 3e pers. masc. sing. et 3e pers. fém. sing. prennent parfois une désinence *-y* : ex. *irty·ky* « tes yeux »[9]; *ʿwy·fy*[10] « ses mains », à côté de *ʿwy·f*[11]; *msḏrwy·fy* « ses oreilles »[12]; *mnty·sy* « ses cuisses »[13].

Il arrive aussi que le suffixe soit seul affecté de l'indice phonétique du duel *-y* : ex. *gs·fy* pour *gswy·fy* « ses deux côtés »[14].

§ **77.** Le déterminatif du pluriel () est souvent omis aux suffixes 2e et 3e pers. pluriel : et , et ; plus rarement au suffixe 1re pers. pluriel : [15].

Le suffixe 3e pers. plur. est parfois abrégé en ou [16]. On le trouve même réduit au simple signe ou [17].

A la XVIIIe dynastie commence à apparaître un nouveau suffixe 3e pers. plur. *·w* : ex. [18], et [19] *iw·w*. Ce suffixe appartient en réalité au N. ég.; il a subsisté en copte sous la forme ⲟⲩ.

[1] Ex. Mar. *Abyd.* I 25.
[2] *Urk.* IV 119, 14; 120, 14; *Urk.* VII 48, 14; *Z. Ä. S.* 69, 26 (l. 2), etc.
[3] *Urk.* V 178, 9 et 15, etc.
[4] *Br. Mus.* 1367, 1 et 2 vert.
[5] *Urk.* IV 134, 11.
[6] *Urk.* IV 77, 5 et 6.
[7] *Nauf.* 87.
[8] *Sin.* B 109.
[9] *Ebers* 60, 15.
[10] *Sin.* B 63.
[11] *Kah.* 1, 3.
[12] *Smith* 3, 4.
[13] *P. Kah.* 6, 9.
[14] *Nauf.* 85.
[15] *Urk.* IV 218, 3 et 4.
[16] Abréviation fréquente à Edfou, cf. B. Gunn, *Annales* 29, 6.
[17] *Sin.* B 269; *West.* 9, 10; 9, 14; 10, 7; *Urk.* IV 102, 13; 657, 16-17; 658, 5; Boeser 4, 4.
[18] *Urk.* IV 54, 10.
[19] *Urk.* IV 1021, 4 et 6.

§ **78. Sens et emplois.** — *a*) Après un *substantif*, les suffixes se comportent comme des génitifs; ils correspondent à nos *adjectifs possessifs* : *pr·k* « la maison de toi, *ta* maison »; *sꜣ·f* « le fils de lui, *son* fils »; *nṯr·sn* « le dieu d'eux, *leur* dieu »;

b) après une *préposition*, ils équivalent à nos *pronoms compléments* : *n·i* « à moi »; *ḥnʿ·f* « avec lui »; *r·ṯn* « contre vous »;

c) après une forme finie du *verbe*, ils correspondent à nos *pronoms sujets* : *sḏm·i* « j'entends », *sḏm·n·ṯ* « tu (fém.) as entendu », etc.

§ **79.** Contrairement à l'usage français, le suffixe s'emploie en égyptien après le nom d'une partie du corps, quand le sujet est une personne bien définie. Ex. :

 ms n·f Mḫwn ʿ·f Mehoun[1] étend vers lui la main (Boeser 4, 12). Litt. *sa* main.

Mais si le sujet reste dans le vague, le suffixe ne s'exprime pas. Ex. :

 ink wnt s n ꜣwt n·f ʿ car je suis un homme qui mérite qu'*on* étende vers lui la main (Boeser 4, 12). Pour la construction, cf. § 387.

§ **80.** Les suffixes ne s'emploient jamais comme compléments d'objet d'un verbe, sauf après l'infinitif qui, étant une forme nominale du verbe, peut légitimement être suivi d'un génitif direct : ex. *mst·f* « le mettre au monde », litt. la mise au monde de lui.

Obs. — Il n'y a pas de forme spéciale pour le suffixe *neutre* (angl. *it*, *its*) : c'est le suffixe 3e pers. fém. sing. *·s* qui en M. ég. en tient lieu généralement.

§ **81.** « **On** ». — Il faut rapprocher des suffixes le mot (var.) *tw* qui correspond à notre pronom indéfini « on ». Il s'emploie régulièrement après un verbe, à la façon d'un suffixe, quand le sujet est indéterminé : ex. *sḏm·tw* « on entend ». C'est cette construction qui est à l'origine des formations passives en *·tw*, § 301.

 peut être répété, par anticipation, en tête de la phrase, à condition de s'appuyer sur une proclitique comme *ḫr*, *kꜣ*, ou, à la manière d'un pronom dépendant (§ 87, *a*), sur *mk*, *ist*, *ti*. Ex. :

 ḫr·tw di·tw hꜣ dḳrw n mm(y) on ajoutera alors des fruits d'*ammi* (*Ebers* 44, 3).

 mk tw ḏd·tw vois, on dira (*Urk.* IV 1090, 15).

[1] Mehoun, un dieu qui fournit au mort des aliments.

Comme un pronom dépendant encore on le trouve placé à la suite du relatif *nty* : cf. § 758, second exemple.

On relève enfin quelques exemples de employé, sans support d'une proclitique ou d'un auxiliaire, comme sujet d'une phrase à prédicat pseudo-verbal (§ 670).

Obs. 1. — Ce pronom se présente sous la forme *ti*, var. , dans les textes des Pyramides.
2. — En N. ég. sert parfois à désigner le Roi : il est généralement dans ce cas accompagné d'un déterminatif approprié, ou .

§ **82.** «**Même**». — Pour renforcer un suffixe faisant fonction de génitif ou, plus rarement, un suffixe sujet, on l'accompagne du mot , var. , *ḏs* «même», derrière lequel on répète le suffixe. Ex. :

m ḥꜣw·k ḏs·k dans ton temps à toi (*West.* 6, 24).

Dans cette phrase, *ḏs·k* suit normalement le suffixe qu'il renforce. Exceptionnellement, il le précède. Ex. :

ḏs·k... int·k n·i sw toi-même... tu me l'amèneras (*West.* 7, 8-9).

On peut également renforcer, au moyen de *ḏs*+suffixe, soit un pronom indépendant : *ink ḏs(·i)* «moi-même»[1], — soit un pronom dépendant jouant le rôle de pronom réfléchi : *sw ḏs·f* «lui-même»[2], — soit encore un substantif : *Rꜥ ḏs·f* «Rê lui-même», «Rê en personne»[3].

§ **83.** Il y a des cas où *ḏs·f* doit être traduit comme une expression adverbiale signifiant «de soi-même» ou «spontanément». Ex. :

n ii·n is ḫt ḏs·s une chose (c. à d. la fortune) ne vient certes pas d'elle-même (*Pt.* 181).

§ **84.** On trouve dès le Moyen Empire quelques exemples du mot *ḥꜥw* «membres», suivi d'un suffixe et précédé d'une préposition, au sens de «moi-même», «toi-même», etc. Ex. :

sḫty pn m ḥꜥw·f ce paysan lui-même (*Pay.* B 1, 82-83). Var. de R 129 : *ḥr ḥ[ꜥw·f]*.

Autre ex. (avec *r* du comparatif), *Sin.* B 66, cité § 249.

Obs. — L'emploi de *ḥꜥw* + suffixe, mais non précédé d'une préposition (laquelle est tombée), s'est généralisé en N. ég. et a abouti au copte ϩⲱⲱϥ «même».

(1) *Louvre* C 3, 7. — (2) *Br. Mus.* 552, 2 (cité § 88). — (3) *Louvre* C 3, 16.

II. PRONOMS DÉPENDANTS.

§ **85. Les pronoms dépendants**[1] sont toujours placés sous la dépendance et à la suite soit d'un verbe, s'ils sont compléments d'objet, soit d'une particule proclitique ou d'un autre mot (négation ou relatif), s'ils sont sujets : en aucun cas, dans la langue classique, ils ne figurent en tête de la phrase[2].

Ces pronoms sont :

Sing. 1 com. *wi* — var. (le signe pouvant d'ailleurs être remplacé par un des déterminatifs mentionnés au § 74 : , , , etc., ou par)
2 masc. *ṯw* — var. , *tw*
2 fém. *ṯn* — var. *tn*
3 masc. *sw* — var. : valeur originale *św*
3 fém. *sy* — var. , , : graphie originale *śy*; *st* — voir § 89

Plur. 1 com. *n*
2 com. *ṯn* — var. *tn*
3 com. *sn* — var.
} formes identiques à celles des pronoms suffixes.

Le *duel* se rencontre dans quelques textes archaïsants avec les mêmes formes que celles du pronom suffixe, § 74; ainsi, 3e pers. *sny* «eux deux», dans la phrase *m n·k sny* prends-les tous deux pour toi (Erm. *Hymn.* 12, 3), citée § 362.

§ **86. Morphologie.** — Le pronom 1re pers. sing. était écrit en A. ég., et cette graphie se rencontre encore quelquefois en M. ég., ex. *sꜥꜣ·n·f w(i)* «il m'a exalté»[3].

est normalement une graphie abrégée du pronom 3e pers. fém. *s(y)*.

Le déterminatif du pluriel () est souvent omis aux 2e et 3e pers. pluriel, comme dans les pronoms suffixes (§ 77).

§ **87. Sens et emplois.** — Les pronoms dépendants ont le sens de nos pronoms personnels sujets et compléments. Leur emploi est double :

a) Ils peuvent être *sujets* d'une phrase non-verbale à prédicat adverbial (§ 646)

(1) Cette variété de pronom est appelée en anglais : *dependent pronoun* (Gardiner), en allemand : *altes Pronomen absolutum* (Erman).
(2) Sauf quelques rares exceptions, pour les formes de la 3e pers. exclusivement, dans des *textes archaïsants* : ex. *Urk.* IV 219, 15-17 et 220, 1 (cf. ci-après § 588, *b*; 589; 618, *b*).
(3) *Urk.* IV 405, 2.

ou à prédicat pseudo-verbal (§ 659), à condition de s'appuyer soit sur une particule proclitique comme *mk*, *ist*, *ti*, soit sur la négation *nn*, soit sur le relatif *nty* ou la «conjonction» *ntt*. Ex. :

mk tw m ḥwrw vois, tu es pauvre (*Pay.* B 1, 168-169).

ti sw hꜣb r h(w)t ḫꜣswt or, il avait été envoyé pour écraser les peuples étrangers (*Sin.* R 13-14). *Hꜣb* pseudoparticipe.

Ils peuvent aussi être sujets d'une phrase non-verbale à prédicat adjectival (placé en tête de la phrase, § 625). Ex. :

nfr s(y) r ḥmt nbt elle est plus belle que toute (autre) femme (*Urk.* IV 219, 2);

b) La plupart du temps, ils sont *compléments d'objet* directs de toute espèce de forme verbale, sauf l'infinitif (§ 398). Ex. :

rdi·n·f wi m-ḫꜣt ḫrdw·f il me plaça (même) en avant de ses enfants (*Sin.* B 78).

Obs. — L'emploi de la 3e pers. plur. *sn* comme complément d'objet est très rare : ex. *Urk.* IV 346, 12, cité § 477; *Smith* 9, 5, cité § 350; *Ebers* 93, 12, cité § 690. *sn* est ordinairement remplacé par *st*, § 89, *a*.

§ **88.** Quand un complément d'objet pronominal est identique au sujet de la phrase, on l'exprime au moyen d'un pronom dépendant, qui joue dans cet emploi le rôle de notre **pronom réfléchi.** Ex. :

ms ṯw approche-toi (*Hatnub* 17, 5).

rdi·ḫr·k wrḥ·f sw tu feras qu'il s'oigne (*Ebers* 52, 1).

ir swt dr sw st-ꜥ nṯr si le mal causé par un dieu s'éloigne (*Ebers* 30, 12-13).

Le pronom objet peut être renforcé par *ḏs* (§ 82). Ex. :

ḥwn ntry, iwꜥw nḥḥ, wtt sw, ms sw ḏs·f(1) divin adolescent, héritier de l'éternité, qui s'est engendré et s'est mis au monde lui-même (*Br. Mus.* 552, 2)(2).

§ **89.** La seconde forme du pronom 3e pers. fém. sing. *st*, var. (et en N. ég.) présente certaines particularités :

a) n'a plus exclusivement la signification féminine, mais s'emploie généralement

(1) Le signe est à supprimer. — (2) Dans Sharpe, *Eg. Inscr.*, 2nd series, 92 (pour la lecture, cf. Gardiner, *Eg. Gram.*, p. 291).

soit en place du pronom dépendant 3e pers. plur. *sn* (sujet et objet), soit au sens *neutre* «cela», «le»;

b) peut, comme les autres pronoms dépendants et dans les mêmes conditions, jouer le rôle de complément d'objet d'une forme verbale ou de sujet de certaines phrases non-verbales. Ex. :

ꜥḥꜥ·n wšb·n·i n·f st à cela je lui répondis (*Nauf.* 86-87). Complément d'objet (cf. § 234).

mk st ḫft-ḥr·k vois, ils (mes présents) sont devant toi (*Siut* 1, 272). Sujet;

c) peut en outre, à la différence des autres pronoms dépendants, être complément d'objet d'un infinitif. Ex. au § 398.

Obs. — En N. ég. est une graphie très ordinaire du suffixe féminin *·s*.

III. PRONOMS INDÉPENDANTS.

§ **90. Les pronoms indépendants**(1) n'ont besoin d'aucun mot sur lequel s'appuyer. Les formes de l'égyptien classique ne sont pas identiques à celles de l'égyptien ancien.

	Pronom ancien (A. ég.).	Pronom récent (M. ég.).
Sing. 1 com.	*ink*	*ink* — var. (2)
2 masc.	*ṯwt*	*ntk*
2 fém.	*ṯmt*	*ntṯ* — var. *ntt*
3 masc.	*swt*	*ntf*
3 fém.	*stt*	*nts* — var.
Plur. 1 com.	—	(*inn* — var.)
2 com.	*nṯtn*	*nṯtn* — var. *nttn*
3 com.	*ntšn*	*ntsn* — var.

(1) Variété de pronom appelée en anglais : *independent pronoun* (Gardiner), en allemand : *jüngeres Pronomen absolutum* (Erman).

(2) Sans parler d'une forme , var. , réservée à certains emplois (§ 196, *b* et 400). Cf. *J. E. A.* 20, 15-18 (voir à la *Bibliographie*, p. 59).

Du pronom ancien les formes 2ᵉ pers. masc. sing. *ṯwt* et 3ᵉ pers. masc. sing. *św* sont passées dans quelques textes de la XVIIIᵉ dyn. de caractère religieux (donc archaïsants), mais comme formes communes au masculin et au féminin. Dans ces mêmes textes *ṯwt* est parfois orthographié [1] et même *twt* [2] : cette dernière graphie est due à l'influence du mot signifiant « ressembler ».

§ **91. Morphologie** du pronom récent. — A la 1ʳᵉ pers. sing. on trouve aussi les variantes et , quand le sujet est un roi.

La 1ʳᵉ pers. plur. ne s'est jusqu'à présent rencontrée que dans des textes postérieurs au M. ég., et n'est signalée ici que pour mémoire.

Obs. — Les pronoms récents sont composés d'un élément initial (*i*)*n*, lequel est suivi, du moins à partir de la 2ᵉ personne, d'une désinence féminine *t* et d'un suffixe (cf. copte ⲁⲛⲟⲕ, ⲛ̄ⲧⲟⲕ, ⲛ̄ⲧⲟϥ, etc.). Cet élément est apparemment de même nature que la particule *in* dans la construction *in* + substantif sujet (cf. § 92, *b*).

§ **92. Sens et emplois.** — Les différentes formes du pronom indépendant correspondent à nos pronoms personnels *sujets*, atones ou toniques.

a) Ce pronom s'emploie comme sujet, légèrement accentué, dans les phrases non-verbales à prédicat substantival (§ 604). Ex. :

twt nbt ḫ'w tu es la maîtresse des apparitions (Erm. *Hymn.* 1, 5).

De même, dans les phrases à prédicat adjectival (usage d'ailleurs restreint à la 1ʳᵉ personne, § 624). Ex. :

ink bnr n pr nb·f je suis (un homme) plaisant pour la maison de son maître (*Br. Mus.* 581, 4 vert.).

Dans les phrases à prédicat adverbial son emploi est tout à fait exceptionnel, cf. § 647;

b) On le trouve en outre comme sujet emphatique, en correspondance avec la construction *in* + substantif sujet :

1° devant la forme *śḏm·f* : *ntf ḏd·f st* « c'est lui qui le dira » (§ 252), ou devant un participe prédicat : *ntf ḏd st* « c'est lui qui le dit — l'a dit » (§ 618);

2° après un infinitif : *ḏd st ntf* « dire cela de sa part » c. à d. « alors lui (il) dit cela » (§ 400).

[1] *Urk.* IV 228, 15; 229, 12. — [2] Erm. *Hymn.* 1, 5 (cité § 92, *a*).

c) Quelquefois enfin il se rencontre comme sujet emphatique devant *śḏm·n·f*, cf. § 588, *a*.

Obs. — Comme pour les pronoms suffixes, c'est la 3ᵉ pers. fém. sing. (*nts*) qui sert régulièrement à exprimer le *neutre* « il » (angl. *it*), « cela ». On trouve exceptionnellement la 3ᵉ pers. masc. sing. [1].

IV. LE « NOUVEAU PRONOM » [2].

§ **93.** Dans quelques textes des XVIIᵉ et XVIIIᵉ dyn. apparaît un nouveau pronom, qui sert exclusivement à exprimer le sujet d'une phrase non-verbale à prédicat adverbial ou à prédicat pseudo-verbal. Il a, semble-t-il, pour origine, du moins si l'on en juge par la 1ʳᵉ personne sing., la « conjonction » *ntt* suivie du pronom dépendant : *tw·i* < *(*nt*)*t wi* [3] : ce serait donc là un cas particulier de l'emploi signalé § 87, *a*, ce qui explique pourquoi ce nouveau pronom se place toujours *en tête de la phrase*.

Il est probable que les formes de la 3ᵉ pers. (*sw*, *sy*, *st*) sont des formes abrégées.

Le paradigme (complet seulement en N. ég.) est le suivant :

Sing. 1 com.	*tw·i*	Plur. 1 com.	*tw·n*
2 masc.	*tw·k*	2 com.	*tw·tn*
2 fém.	*tw·t* [4]		
3 masc.	*sw*	3 com.	*st* — var.
3 fém.	*sy* — var.		

Impersonnel « on » *tw·tw*.

Le sens est naturellement celui de nos pronoms sujets. On en trouvera des exemples aux § 647 et 661.

Obs. — Ce pronom, d'un emploi encore très rare en M. ég., joue au contraire un grand rôle en N. ég. et en copte, puisqu'il sert à exprimer le pronom sujet dans les phrases non-verbales du type *tw·i* (*ḥr*) *sḏm*, d'où le copte ϯⲥⲱⲧⲙ̄ (Présent I), « j'entends ».

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*⁴ § 138-155. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 33-36; 43-47; 64-65; 124; 330.

A. H. Gardiner, *Two employments of the independent pronouns*, dans *J. E. A.* 20, 1934, p. 13. — H. Grapow, *Zum Gebrauch der alten Pronomina absoluta*, dans *Z. Ä. S.* 71, 1935, p. 48.

[1] *Pay.* B 2, 121 (cf. *J. E. A.* 9, 21, note 7). — [2] Appelé par Gardiner : *the pronominal compound* (*Eg. Gram.*, § 124). — [3] Dans ce cas, la transcription *twi* serait plus exacte que *tw·i*. — [4] = *t* (N. ég.).

CHAPITRE IV.

PRONOMS ET ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

§ **94.** Il y a quatre espèces de **démonstratifs,** pronoms ou adjectifs, ou les deux à la fois. Ils sont composés : 1° d'éléments invariables, qui se retrouvent identiquement chez tous; 2° de particules, de caractère adverbial, qui différencient les quatre variétés.

Les éléments invariables sont :

Sing.		masc. *p*	fém. *t*
Plur.	ancien	masc. *ip*	fém. *ipt*
	récent	com. *n*	

Les particules variables, s'ajoutant aux éléments précités, sont : *w*, *n*, *f*, *ꜣ*.

Les formes en *n*, composant les diverses séries du « pluriel récent » (*nw*, *nn*, *nf*, *nꜣ*), sont en réalité des substantifs masc. singulier, ayant le sens neutre : « ce, ceci, cela »[1]. D'où leur syntaxe spéciale.

§ **95. Tableau des démonstratifs.** — Les quatre variétés de démonstratifs sont :

1. *Pw* : adjectif « ce, cette »; pronom « ce ».

Sing.		masc. *pw*	fém. *tw*
Plur.	ancien	masc. *ipw*	fém. *iptw*
	récent	com. *nw*	

En M. ég. on trouve pour le sing. les variantes *pwy* et *twy*, qui ne s'emploient d'ailleurs que comme adjectifs. Dans *pw* et *pwy*, peut se substituer à .

(1) Cf. Gardiner, *Supplement*, p. 4.

§ **96.** — 2. *Pn* : adjectif « ce...-ci, cette...-ci »; pronom « celui-ci, celle-ci — ceci ».

Sing.		masc. *pn*	fém. *tn*
Plur.	ancien	masc. *ipn*	fém. *iptn*
	récent	com. ou *nn*[1]	

Variante : sing. fém. *tn*[2]. (En A. ég., on trouve un fém. plur. *ptn*[3]).

§ **97.** — 3. *Pf* : adj. « ce...-là, cette...-là »; pronom « celui-là, celle-là, — cela ».

Sing.		masc. *pf*	fém. *tf*
Plur.	ancien	masc. *ipf*	fém. *iptf*
	récent	com. *nf*	

Variantes : sing. masc. *pfy* et ou *pfꜣ* — sing. fém. et *tfꜣ* — plur. et *nfꜣ*.

Pf comporte souvent les nuances du latin *iste* (admiration ou dédain) : ex. *ḥknw pf* ce (fameux) parfum (*Nauf.* 152); de même *Sin.* B 43 et B 44, cités § 99 et 100.

§ **98.** — 4. *Pꜣ* : adj. « ce...-ci, cette...-ci »; pronom « celui-ci, celle-ci — ceci ».

Sing. masc. *pꜣ*	fém. *tꜣ*
Plur. com. *nꜣ*	

Variantes pour le sing. masc. et (rare) *pꜣy*[4].

Ce démonstratif n'apparaît qu'assez tard dans la langue, ce qui explique qu'il n'a que le pluriel récent en *n*.

Obs. — L'hiératique écrit toujours (non pas). Cette graphie se rencontre exceptionnellement sur des stèles gravées en hiéroglyphes, ex. *Louvre* C 12, 6, cité § 688, *b*.

§ **99. Sens et emplois.** — Les démonstratifs s'emploient comme adjectifs ou comme pronoms :

1° Emploi comme **adjectifs.** — Le *singulier* de tous les démonstratifs peut être adjectif. Toutefois *pw* l'est moins fréquemment que les autres et il est souvent remplacé par *pwy*.

(1) On trouve aussi à la XVIIIe dyn. (ex. *Urk.* IV 808, 3, cité § 189, *c*). — (2) Ex. *Urk.* IV 218, 17 (cité § 99). — (3) Ex. *Urk.* I 162, 8 (VIe dyn.). — (4) *Urk.* IV 654, 16.

Les adjectifs démonstratifs *pw*, *pwy*, *pn* se placent après le substantif, éventuellement après le substantif et son suffixe. Il en va de même le plus souvent de l'adjectif *pf*, qui parfois cependant se place avant le substantif. Quant à *pꜣ*, il précède toujours le substantif. Ex. :

Je suis ce Thot, *sinw pwy n irt Ḥr* ce médecin de l'œil d'Horus (*Hearst* 14, 5-6).

ḥwnt tn (= *tn*) cette jeune femme-ci (*Urk.* IV 218, 17).

snn pn cette copie-ci, — ou : la présente copie (*Rhind* titre).

wnn irf tꜣ pf mi m comment se comportera (désormais) ce pays-là? (*Sin.* B 43).

tfꜣ pḫrt ce remède-là (*Kah.* 5, 27).

m tꜣ ꜣt en cet instant, — aussitôt (*Urk.* IV 658, 10).

§ **100.** Si le substantif est accompagné d'une épithète, celle-ci se place régulièrement après le démonstratif. Ex. :

nṯr pf mnḫ ce dieu bienfaisant (*Sin.* B 44).

pr·k pn nfr rwḏ ꜥꜣ mnḫ cette tienne maison belle, solide, grande, parfaite (*Urk.* IV 862, 5).

Quand l'épithète forme avec le substantif une sorte de mot composé, le démonstratif vient parfois le dernier. Ex. :

r rdwy nṯr nfr pn aux pieds de ce dieu bon (*D. el B.* (XI) I 24). *Nṯr nfr* « le dieu bon », c. à d. le Roi.

§ **101.** Le démonstratif *pw* donne souvent au substantif qu'il suit la valeur d'un vocatif. Ex. :

ḥkꜣy pw ô magicien, — ou : toi, magicien (*Urk.* V 177, 7). Litt. ce magicien.

De même, mais plus rarement, *pn* et (plus tard) *pꜣ*. Ex. :

ḫrd pn ô enfant (*M. u. K.* verso 6, 2). Litt. cet enfant.

is pn ô tombeau (Boeser 33 haut). Litt. ce tombeau.

Nsw pn sn·i ô Nesou, mon frère (*Leb.* 148-149). Litt. ce Nesou, mon frère.

pꜣ itn ꜥnḫ ô disque vivant (*Amarna* VI 27, 2). Litt. ce disque vivant.

§ **102.** Les *pluriels* en *ip* s'emploient eux aussi comme adjectifs; ils suivent le substantif, qui souvent est déjà accompagné d'un suffixe. Ex. :

bnwt iptf ces tumeurs-là (*Smith* 15, 11).

ꜥwt·i iptn ces miens membres (*Ebers* 1, 5).

§ **103.** Quant aux formes du pluriel récent, elles ne peuvent, étant donné leur nature (§ 94), jouer le rôle d'adjectifs démonstratifs qu'à condition d'être traitées comme des substantifs régissants dans la construction du génitif indirect (§ 144); le substantif régi, introduit par le *n*(*y*) du génitif, est généralement au pluriel, mais on le trouve aussi au singulier (surtout après *wꜥ m* « un de... »). Ex. :

nw n nṯrw ces dieux (*Ebers* 2, 5). Litt. ce (en fait) de dieux.

wꜥ m nn n sḫty ces paysans-ci (*Pay.* B 1, 75). Litt. ceci (en fait) de paysan.

nꜣ n ḏꜥbt ces charbons-ci (*Siut* 1, 294). Litt. ceci (en fait) de charbons (*ḏꜥbt*, collectif fém.).

Cependant, le *n*(*y*) du génitif est souvent omis dans la langue vulgaire du M. ég. et couramment dans les textes de la XVIIIe dynastie, ce qui donne à ces pronoms un faux air d'adjectifs. Ex. :

nn nṯrw — au lieu de *nn n nṯrw* — ces divinités-ci (*West.* 9, 27).

§ **104.** — 2° Emploi comme **pronoms.** — Le *singulier* des démonstratifs *pn*, *pf* (*pfꜣ*), *pꜣ* ne s'emploie guère comme pronom. On en trouve cependant quelques rares exemples, ainsi :

rḫ·i pfꜣ r pn je distinguais celui-ci de celui-là (*Urk.* IV 119, 17). Plus exactement : celui-là de celui-ci.

Quant à *pw*, il s'emploie surtout comme sujet de phrases non-verbales du type *Rꜥ pw* « c'est Rê », cf. § 607.

§ **105.** Les *pluriels* en *ip* ne s'emploient jamais comme pronoms. Par contre, les formes en *n* sont, de par leur nature, essentiellement pronominales. Ex. :

nn nw m wrdt ḥr·s ce n'est pas quelque chose par quoi on éprouve de la fatigue (*Urk.* IV 415, 12). Pour la construction, cf. § 453.

ḏd·n·i : dpt m(*w*)*t nn* je (me) dis : ceci (*nn*) est le goût de la mort (*Sin.* B 23).

§ **106.** Ces formes en *n* sont, comme il a été dit ci-dessus (§ 94), des substantifs masc. sing. ayant le sens neutre. En conséquence, après ces formes, on emploie au masc. sing., non seulement l'adjectif *n(y)* du génitif, mais encore les formes verbales relatives et les participes passifs, et également l'adjectif relatif[1]. Ex. :

[hiéroglyphes] . . . [hiéroglyphes] *n3 pw sipy n·f, . . . n3 pw in(w)·n·f* voilà ce qui lui a été confié, . . . et voilà ce qu'il a amené (*Rhind* 67). *Sipy* participe perfectif passif masculin; *in(w)·n·f* forme relative perfective au masculin.

[hiéroglyphes] *m3 n3 n k3t ir(w)·n·k* ces travaux que tu as faits ont été vus (*Louvre* C 11, 3). Litt. cela (en fait) de travaux. *N(=ny)* et *ir(w)·n·k* masculins.

[hiéroglyphes] *nn nty ḥr wḏ pn* ce qui est sur cette stèle (*Urk.* IV 133, 13). *Nty* masculin.

Toutefois, le cas échéant, le pronom de rappel (§ 450) se met au féminin. Ex. :

[hiéroglyphes] *n3 pw ii·n·sn ḥr·s* c'est ce avec quoi ils vinrent (*Z. Ä. S.* 69, 32, l. 23). *Ii·n·sn* forme relative perfective au masculin; *·s* pronom de rappel au féminin.

[hiéroglyphes] *mi n3 swḏ3·n·i ib·k ḥr·s* comme ce au sujet de quoi je t'ai informé (*Kah.* 29, 38). Litt. au sujet de quoi j'ai réconforté ton cœur.

Obs. — Après [hiéroglyphes] *n3*, comme après les autres démonstratifs, le relatif est normalement au masculin : [hiéroglyphes] *n3 nty* «ce qui»[2]. Cependant, on trouve très exceptionnellement le féminin : [hiéroglyphes] *n3 ntt* «ce que»[3].

§ **107.** Il est très rare que les formes pronominales en *n* désignent des personnes. En voici un exemple :

Une étoile vint à tomber, [hiéroglyphes] *pr·n n3 m ḫt m-ʿ·f* et ceux-ci sous son action prirent feu (*Nauf.* 130).

§ **108. Évolution du démonstratif** [hiéroglyphes] *p3*. — Le dernier venu des démonstratifs *p3* en est aussi le plus faible. Déjà dans certains textes du Moyen Empire il a tendance à signifier «le, la», plutôt que «celui-ci, celle-ci». Ex. :

[hiéroglyphes] *iw b3k im wʿw nfryt r p3 šmsw n nb ʿ. w. s. It* cet humble serviteur a été seul jusqu'à (ce que vînt) *le* serviteur du maître V. S. F., Iati (*Kah.* 33, 13-14)[4].

[1] D'autant plus facilement que cet adjectif a tendance à devenir invariable (§ 752).

[2] *Adm.* p. 105.

[3] *West.* 11, 10-11.

[4] Le premier [hiéroglyphe] de *nfryt* ainsi que [hiéroglyphes] sont restitués.

[hiéroglyphes] *in·n·f n3 n mw n p3 š r ʿḥʿw·sn* alors il ramena *les* eaux *du* lac à leur place naturelle (*West.* 6, 12-13).

En N. ég. *p3* a complètement perdu sa valeur démonstrative et a pris la signification de notre **article défini.**

Pour l'article indéfini, voir ci-après § 200.

§ **109.** L'adjectif du génitif *n(y)* ajouté au démonstratif *p3* donne naissance à des expressions *p3-n*, *t3-nt* qui signifient «celui de, celle de». Elles se présentent normalement sous les formes abrégées [hiéroglyphes] *p-n* et [hiéroglyphes] *t-nt.* Fréquentes surtout en N. ég., elles se rencontrent déjà, quoique rarement, en M. ég. Ex. :

Sa Majesté le trouva [hiéroglyphes] *m T-nt-t3-ʿ* à (la source appelée) «celle du pays de Â» (*Urk.* IV 6, 2).

[hiéroglyphes] *t-nt-ʿ3mw* celle des Asiatiques (*Hearst* 11, 12). Expression désignant certaine maladie.

[hiéroglyphes] *T-nt-ḫnw* celle de la cour (*Berl.* 7300 F 5). Nom propre féminin.

§ **110.** Enfin, si au démonstratif *p3* développé en [hiéroglyphes] *p3y* on ajoute un suffixe, on obtient une forme qui primitivement signifiait «ce mien», «ce tien», etc., et qui en arriva bientôt à n'avoir plus que la valeur d'un **adjectif possessif :**

[hiéroglyphes] *p3y·i* «mon», [hiéroglyphes] *t3y·i* «ma», [hiéroglyphes] *n3y·i (n)* «mes», etc. Le premier élément (démonstratif) s'accorde en genre et en nombre avec le substantif désignant l'objet possédé, et le suffixe varie selon la personne à qui appartient cet objet. Ex. :

[hiéroglyphes] *t3y·i ḥmt* ma femme (*Kah.* 12, 12).

[hiéroglyphes] *p3y·s rmn* sa rangée de rameuses — anglais : *her* row (*West.* 5, 18).

[hiéroglyphes] *n3y·s n ḫrdw* ses enfants — anglais : *her* children (*Kah.* 12, 10).

L'allongement [hiéroglyphe] peut n'être pas exprimé en écriture. Ex. :

[hiéroglyphes] *t3·n* (pour *t3y·n*) *Kmt* notre Égypte (*T. Carn.* 5).

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*4 § 156-172. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 110-113.

CHAPITRE V.

LE SUBSTANTIF[1].

I. LE GENRE.

§ **111.** Il n'y a que deux genres grammaticaux en égyptien, de même que dans les langues chamito-sémitiques : le *masculin* et le *féminin.*

Il n'existe pas de forme neutre. En M. ég. c'est le féminin qui sert généralement à exprimer le *neutre,* tant dans les adjectifs-substantifs[2] et les pronoms personnels[3], que dans les participes et les formes verbales relatives[4], — plus rarement au pseudoparticipe.

Obs. — En N. ég. au contraire l'idée du neutre est exprimée plutôt par le masculin.

§ **112. Les substantifs féminins** présentent dans l'écriture une désinence -*t* qui se place devant le déterminatif ou le trait, ex. *st* «femme», *snt* «sœur», *niwt* «ville», *ḥ3t* «partie antérieure».

Dans la prononciation, la désinence -*t* a dû disparaître de bonne heure et être remplacée par une voyelle brève, du moins quand le substantif était *à l'état absolu :* *snt* (= **sànat, *sànet, *sànĕ*), copte ⲥⲱⲛⲉ. Mais la désinence -*t* continuait à se faire sentir devant un suffixe, c'est-à-dire quand le substantif était *à l'état pronominal :* ce qu'on indiquait parfois dans l'écriture, en répétant le signe après le déterminatif, devant le suffixe. Ex. *prt·t·ṯ* «ta descendance»[5]; *rmṯ·t·f, ḫt·t·f, 3ḥwt·t·f* «ses gens, ses biens, ses champs»[6]; *w3t·t·n* «notre chemin»[7].

Ce *t* supplémentaire est généralement écrit en N. ég. (sans valeur phonétique) et s'emploie régulièrement devant suffixe après les substantifs et les infinitifs féminins.

Obs. — Comme il a été dit ci-dessus, § 45, il est recommandé, quand on transcrit un substantif féminin, de ne pas séparer du thème la désinence -*t*. Le risque n'est pas grand, pour un égyptologue expérimenté, de confondre un substantif féminin avec un des rares substantifs masculins terminés par *t* (§ 115, *b*). De même, en ce qui concerne les adjectifs et les participes féminins.

[1] Le terme «nom» désigne à la fois le substantif et l'adjectif.
[2] Cf. ci-après § 185, 1°.
[3] Cf. ci-dessus § 80, Obs.; 89, *a* et 92, Obs.
[4] Cf. ci-après § 427 et 467.
[5] *Urk.* IV 249, 2.
[6] *Kopt.* 8, 9.
[7] *Pay.* B 1, 7-8, cité § 587, *b*.

§ **113.** Quelques substantifs féminins prennent parfois au singulier, *devant suffixe,* une désinence -*wt* (var.), au lieu de la désinence normale -*t*. Ex. *dpt* «bateau», mais *dpwt·k* «ton bateau»[1]; *3ṯt* «lit», mais *3ṯwt(·i)* «mon lit»[2]. Cet *w*, qui appartient originairement au thème et qui disparaît quand le substantif est à l'*état absolu,* peut donc reparaître, par suite de déplacement de l'accent, quand le substantif passe à l'*état pronominal.*

§ **114. Les substantifs masculins** n'ont pour la plupart aucune désinence : c'est le thème du mot, sans addition : ex. *s* «homme», *sn* «frère», *rʿ* «soleil».

Toutefois, quelques substantifs masculins ont une désinence -*w :*

a) des substantifs dérivés de participes et désignant des *hommes :* dans ce cas -*w* est écrit (var.) et ce signe précède les déterminatifs. Ex. *šmsw* «suivant», *whmw* «héraut», *thw* «transgresseur».

La désinence -*y* se substitue parfois à -*w :* ex. *im3ḫy*[3], au lieu de la forme plus ancienne *im3ḫw* «imakhou»[4];

b) des substantifs *abstraits,* comme *ḳ3w* «hauteur», *nhw* «perte», *ʿbw* «purification». Dans ce dernier mot, la désinence -*w* a provoqué la chute de *w* initial, *ʿbw* étant pour *wʿbw* (de *wʿb* «être pur»); de même, dans *sḫw* «largeur», pour *wsḫw* (de *wsḫ* «être large»).

Comme on le verra plus loin, § 122, un grand nombre de ces substantifs abstraits sont, par fausse analogie, écrits comme des substantifs masc. pluriel;

c) divers substantifs ne rentrant pas dans ces deux catégories, comme *Inpw* «Anoup (Anubis)», *pnw* «souris», *ḫnw* «intérieur», etc.

Obs. — Il sera question ci-après, sous la rubrique «le *nomen actionis*», § 412, d'une catégorie d'abstraits, masc. et fém., assez voisins de l'infinitif et comparables aux «gerunds» anglais.

§ **115. Particularités.** — *a*) Les noms des *pays étrangers,* même quand ils n'ont pas la désinence féminine, sont traités grammaticalement comme des substantifs **féminins :** ex. *Rṯnw ḥrt* «le Retenou[5] supérieur»; *K3š ḫst* «la vile Éthiopie» ou : «le vil (pays de) Kouch».

[1] *Pay.* B 1, 57.
[2] *Letters* 1, 4 (VIe dyn.).
[3] *Urk.* IV 133, 14.
[4] Nom donné à celui qui est en honneur et en faveur auprès d'un dieu ou d'un roi; il n'existe pas d'équivalent exact en français.
[5] Ce nom de pays, si fréquent dans *Sinouhé,* est écrit *Rṯnw* ou *Rtnw : ṯ* primitif est donc déjà passé à *t* (cf. § 44), d'où la transposition de ce nom en français : «Retenou».

Il en est de même des noms de *villes*, égyptiennes et étrangères : ex. *ꜣbḏw* «Abydos»[1], *Ḳdšw* «Kadech»[2], et également de certains noms de *nomes*, comme *ꜣtf-ḫntt* «le nome Lycopolite», litt. l'arbre-*atef* méridional;

b) Quelques substantifs, bien que terminés par *t*, sont **masculins**, entre autres : *it* «orge»; *wmt* «épaisseur»; *wt* «bandelette», «bandage»; *m(w)t* «mort»; *mt* «vaisseau», «veine»; *nḫt* «victoire»; *ḫt* «bois», «arbre»; *swt* «brise»; *twt* «statue». Dans ces mots *t* appartient à la racine, ce n'est pas une désinence : il n'y a pas là d'exception à la règle du § 112.

De même, dans *it* «père», est la seconde radicale d'un mot qui en fait se terminait par une semi-voyelle, *it(i)* : d'où la persistance de ce *t* dans le copte ⲉⲓⲱⲧ. On trouve aussi, en écriture défective, l'orthographe : ex. *it nṯr* «père divin» (titre sacerdotal). Un autre mot, signifiant «père», est *tf*. Enfin apparaît au Moyen Empire une troisième graphie, var., qui est une sorte de compromis entre les deux mots précédents, et qui se transcrit *it* comme le premier, sans tenir compte de final. On transcrit le pluriel de ce mot, *itw* ou *itiw;*

c) Le mot *ḫt* «chose, — choses», «biens» est féminin; mais il peut se comporter comme un masculin, quand il signifie «quelque chose», ex. *ḫt ꜥꜣ* «quelque chose de grave»[3]; *ḫt šm* «quelque chose de chaud»[4];

d) Le mot *ẖt* «ventre», «corps» (sans les membres), «compagnie» est féminin. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il est traité comme un masculin, ex. *ẖt tm* «le corps entier»[5].

II. LE NOMBRE.

§ 116. Il y a trois nombres en égyptien : le singulier, le pluriel, le duel.

A. **Le pluriel** des substantifs masc. se forme au moyen de la désinence *-w*, celui des substantifs fém. au moyen de la désinence *-wt* (qui se substitue à la désinence *-t* du singulier). La désinence du pluriel se place devant le déterminatif ou, le cas échéant, devant un signe-mot précédé des éléments de sa lecture. Elle s'accompagne régulièrement d'un déterminatif supplémentaire, le **déterminatif du pluriel**, qui se place tout à la fin du mot : il consiste ordinairement, à l'époque classique, en trois traits verticaux ııı, ı̣ı, ¦, tandis qu'aux époques antérieures on employait de

[1] Toujours féminin, cf. Clère, *J. E. A.* 23, 261.
[2] D'après *Urk.* IV 689, 7, où *Ḳdšw* est ensuite désigné par trois suffixes féminins (l. 8-10).
[3] *Sin.* B 215.
[4] *Smith* 3, 7.
[5] *Ebers* 99, 13-14.

préférence trois points ••• ou trois traits obliques \\\. On verra ci-après (§ 118) quelle est l'origine de ce déterminatif.

On aurait donc en orthographe complète :

Sing. masc.	*ḥḳꜣ*	«chef».	— Plur.		*ḥḳꜣw*	«chefs».
—	*sn*	«frère».	—	—	*snw*	«frères».
Sing. fém.	*nht*	«sycomore».	—	—	*nhwt*	«sycomores».
—	*snt*	«sœur».	—	—	*snwt*	«sœurs».

Obs. — La désinence *-w* peut également s'écrire en hiératique ⅇ (§ 21) : de bons Mss. comme ceux de *Sinouhé* emploient concurremment et ⅇ, le second signe étant plus fréquent que le premier. Par contre ⅇ n'apparaît dans l'écriture hiéroglyphique (inscriptions gravées sur pierre) que vers la fin de la XVIIIe dynastie.

§ 117. L'orthographe complète n'est pas rare, au Moyen Empire, dans les substantifs *masculins* écrits, en tout ou en partie, par leurs éléments phonétiques : les Mss. de *Sinouhé* p. ex. écrivent régulièrement, dans ce cas, le (var. ⅇ) *-w* désinentiel : *sḫrw* «desseins», *ẖrdw* «enfants», *ḥḳꜣw* «princes», etc. Dès cette époque cependant on commence à omettre. Au début de la XVIIIe dyn. le mot *sḫrw* s'écrit aussi bien[1] que[2].

Dans les substantifs *féminins*, l'orthographe complète est rare : généralement *-w* de la désinence *-wt* n'est pas écrit. Ex. *snwt* «sœurs».

Enfin *-w* n'est jamais exprimé en écriture au pluriel de beaucoup de mots, tant masculins que féminins, représentés par un signe unique (abstraction faite de la désinence féminine *-t* et du trait). Ex. (var.) *ḥrw*, plur. de (var.) *ḥr* «visage»; (var.) *ḫꜣswt*, plur. de *ḫꜣst* «pays étranger».

Étant donné l'omission si fréquente de, le déterminatif du pluriel devait donc prendre une importance considérable.

§ 118. Origine du déterminatif du pluriel[3]. — Aux époques anciennes, on procédait comme suit pour écrire le pluriel :

a) si le mot était représenté par un simple idéogramme (pouvant être accompagné du trait, quand il s'agit d'un signe-mot), on répétait trois fois l'idéogramme :

Sing.		*pr*	«maison».	Plur.	*prw*	«maisons».
—		*nṯr*	«dieu».	—	*nṯrw*	«dieux»;

[1] *Urk.* IV 60, 2. — [2] *Urk.* IV 1082, 10. — [3] Cf. P. Lacau, *Rec. trav.* 35, 73.

b) si le mot était représenté par des signes phonétiques précédant un idéogramme (signe-mot ou déterminatif), on répétait encore trois fois cet idéogramme :

Sing. *ḥmt* « femme ». Plur. *ḥmwt* « femmes ».

— *ḫpš* « jambe (d'animal) ». — *ḫpšw* « jambes ».

§ **119.** Cette méthode avait des inconvénients : on la simplifia de bonne heure. Dans des mots tels que les deux derniers cités, où l'idéogramme est précédé de signes phonétiques, on évita d'écrire trois fois au pluriel cet idéogramme — soit parce que compliqué à dessiner ou parce qu'éventuellement nuisible (§ 27) — et on le remplaça chaque fois par un point • ou par un trait oblique \. Ainsi, dans les textes des Pyramides, ••• *ksiw* « les courbés »[1], où ••• remplace le signe qui aurait dû être répété trois fois; de même *m(w)tw* « les morts »[2], où le trait oblique s'est substitué à l'idéogramme. Telle est l'origine des déterminatifs ••• et \\\ dont l'usage, d'abord limité à une certaine catégorie de pluriels, s'étendit à tous les pluriels sans distinction.

Quant au déterminatif ❘❘❘ qui, après s'être employé concurremment avec ••• et \\\, finit par évincer presque complètement ces deux signes, il est né lui aussi d'un besoin de simplification. Étant donné un mot écrit par un idéogramme accompagné d'un trait vertical, tel que, au lieu de répéter trois fois ce signe-mot pour marquer le pluriel (§ 118, *a*), on n'écrivit qu'une fois et, au-dessous de ce signe, on groupa les trois traits : (var.). Ce groupement ❘❘❘ est ainsi devenu le déterminatif par excellence du pluriel égyptien.

§ **120. Pluriels archaïsants.** — A côté des pluriels régulièrement marqués par le déterminatif ❘❘❘, l'égyptien se plaît parfois, à l'époque classique, à employer la méthode archaïque signalée ci-dessus (§ 118, *a*) dans des mots écrits par un signe unique (phonogramme aussi bien qu'idéogramme). Ainsi, les pluriels de *ḥr* « visage », *nṯr* « dieu », *ḫ3st* « pays étranger », *ḥm* « serviteur », peuvent s'écrire *ḥrw*, *nṯrw*, *ḫ3swt*, *ḥmw* (à côté des graphies).

On a recours aussi quelquefois à un autre procédé, datant de l'Ancien Empire, et consistant, pour des mots écrits de façon purement phonétique comme *rn* « nom », à répéter trois fois les signes entrant dans la composition du mot : *rnw* (à côté de).

[1] *Pyr.* 1144 *a.* — [2] *Pyr.* 1236 *a.*

§ **121. Pluriels apparents.** — *a*) Certains substantifs **masculins** désignant des matières pouvant se mesurer ou se compter sont, quoiqu'étant au singulier, écrits comme des pluriels, ex. *irp* « vin »; *ḏf3* « nourriture »; *nbw* « or ». Le mot *inw* « tribut », « produit », est également considéré comme un singulier[1]; de même *ḥtp-nṯr* (graphies diverses) « offrandes »[2]. Le mot *mw* « eau » est traité, dans un même ouvrage, tantôt comme un singulier, tantôt comme un pluriel[3];

b) Il existe d'autre part des **collectifs féminins,** exprimant l'idée d'une multitude, d'une pluralité, de quelque chose de composite, et qui, bien qu'au singulier, sont accompagnés du déterminatif du pluriel, ex. *mnmnt* « troupeau »; *ḥnyt* « équipage », « matelots »; *ḳnbt* « assemblée », « notables »; *ḏ3ḏ3t* « cour de justice », « magistrats »; *šnyt* « cour », « courtisans »; (var. [4]; A. ég.) *nmtt* et (A. ég.) *šmt* « marche », « pas ».

Les mots de ces deux catégories n'étant pas des pluriels, certains d'entre eux peuvent se dispenser des trois traits : c'est le cas notamment de *ḫt* « chose — choses », « fortune — biens », qui s'écrit ou [5]. Le mot « or » peut s'écrire et « nourriture ».

§ **122.** Ont également l'apparence du pluriel des substantifs au singulier désignant des **idées abstraites.** — La plupart sont des masculins en *-w* qui ont, par fausse analogie, le déterminatif du pluriel, ex. *ḥḳrw* « faim »; *ḫ'w* « apparition »; *ḳbḥw* « froid ». La désinence peut être omise, ex. *sšmw* « condition »; *sic* *ḥmsw* « lassitude »[6]. Le mot peut avoir l'apparence d'un pluriel archaïsant (§ 120), ex. *nfrw* « beauté »; procédé analogue dans la graphie de *mnw* « mémorial », « monument ».

Il y a aussi quelques féminins, ex. (var.) *mswt* « naissance »; [7], en place de *i3wt* « dignité »; (var. etc.) *ḥswt* « faveur »[8].

[1] Ex. *Nauf.* 175; *Pay.* R 35.
[2] Ex. *Urk.* IV 745, 11 (adj. *pn*).
[3] Sing. *West.* 6, 11; plur. *ibid.* 6, 12.
[4] *Sin.* B 105.
[5] P. ex. *Siut* 1, 288 où l'on trouve les deux graphies.
[6] *Sin.* B 59.
[7] *West.* 9, 11 et 24-25 (cité au § 167).
[8] On écrit aussi, ou encore *ḥs(w)t.*

§ **123.** Le mot *rmṯ* (copte ⲣⲱⲙⲉ) «homme» est originairement un sing. masc. désignant l'être humain, homme et femme (*homo*). Le pluriel normal (A. ég.) est *rmṯw*, écrit généralement par le même groupe de signes, ex. *rmṯ(w) iḳrw* des hommes excellents (*Urk.* I 130, 7).

En M. ég. il ne se rencontre, sauf exception[1], que sous la forme d'un *collectif féminin*, signifiant «gens» (hommes et femmes), et dont l'écriture complète est *rmṯt*. Ex. :

sic *rmṯt nbt* toutes gens (*Siut* 1, 225).

Le plus souvent cependant on trouve une graphie incomplète, sans le *-t* : *rmṯ(t)*. Ex. :

rmṯ(t) nbt tout le monde (*Pay.* R 52).

rmṯ(t) nt šft st des gens qu'on doive craindre (*Berl.* 1157, 13).

Pour la construction, cf. § 387 et 611.

Obs. 1. — Il a été question ci-dessus de l'idéogramme, § 22 et 26, ainsi que de la graphie par rébus (var. , etc.), § 55.

2. — *Rmṯ(t)* signifie souvent aussi «les Égyptiens» (les hommes par excellence) : ex. *Nauf.* 148, cité ci-après, § 436; *Adm.* 3, 2, cité § 315.

§ **124.** — B. **Le duel** s'emploie régulièrement en égyptien quand on parle de deux personnes ou de deux choses, — de celles surtout qui vont naturellement par paire (yeux, oreilles, bras, etc.), ou qui forment un groupe de deux (ex. *nṯrwy* «les deux dieux», Horus et Seth, Chou et Tefnet), ou encore qui font allusion à l'ancienne division bipartite de l'Égypte (*ṯ3wy* «le Double Pays», la Haute et la Basse-Égypte).

§ **125.** Les substantifs masc. prennent au duel la désinence *-wy*, les substantifs fém. la désinence *-ty* (qui se substitue à la désinence *-t* du singulier) : *sn* «frère», *snwy* «les deux frères»; *snt* «sœur», *snty* «les deux sœurs».

Les anciennes graphies sont pour le masc. , , ; pour le fém. ou .

Mais, à partir du Moyen Empire, elles ont été remplacées par les graphies et , dont l'origine va être expliquée.

§ **126. Origine des désinences du duel.** — Primitivement, on écrivait le duel en usant d'un procédé analogue à celui qu'on employait pour l'expression du pluriel

[1] Ex. *Hatnub* 22, 18 (*kw rmṯw*), cité § 760.

(§ 118), c'est-à-dire en répétant deux fois un idéogramme (signe-mot ou déterminatif) :

Sing.	*ʿ*	«bras»[1].	Duel		*ʿwy*	«les (deux) bras».
—	*sn*	«frère».	—		*snwy*	«les deux frères».
—	*snt*	«sœur».	—		*snty*	«les deux sœurs».
—	*ṯbt*	«sandale».	—		*ṯbty*	«paire de sandales».

On comprend, par ce qui a été dit du pluriel (§ 119), que ait pu se réduire à la graphie . Le *double trait* (vertical ı ı d'abord, puis de préférence oblique \\), correspondant au triple trait du pluriel, apparut surtout utile pour éviter la répétition d'un idéogramme précédé de phonogrammes, comme : au lieu de ou au lieu de ; il constitua ainsi une sorte de **déterminatif de la dualité.**

Mais, à partir du Moyen Empire, on oublia l'origine et le rôle primitif du double trait : on y vit la désinence même du duel et on lui donna la *valeur phonétique* de la semi-voyelle *y*, valeur qu'il a conservée d'ailleurs en fin de mot, où il peut échanger avec (cf. § 33). Dès lors, les désinences *-wy* et *-ty* furent régulièrement écrites et et on les fit suivre encore de l'idéogramme répété deux fois. Théoriquement, l'orthographe complète du duel de trois des mots précités est donc : *snwy*, *snty*, *ṯbty*.

On voit que les désinences et se placent devant le déterminatif ou, le cas échéant, devant un signe-mot précédé des éléments de sa lecture.

§ **127.** Dans la pratique, on trouve pour l'expression du duel une grande variété d'orthographes. Ainsi, étant donné un substantif écrit simplement par un idéogramme, comme *ʿ* «bras», le duel de ce mot se présente avec les graphies : , , , , , *ʿwy*.

Et pour des mots comme *rd* «pied», «jambe» et *snt* «sœur», où l'idéogramme (signe-mot ou déterminatif) est précédé de phonogrammes, les graphies connues du duel sont respectivement :

a) , , , , *rdwy*;

[1] Plus exactement l'avant-bras (bras et main).

b) [hieroglyphs] et [hieroglyphs] (A. ég.), [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] et même (N. ég.) [hieroglyphs] *snty*.

§ **128. Duels archaïques.** — Le duel des substantifs représentés par un simple idéogramme, sans éléments phonétiques, ne comporte pas toujours la variété de graphies observée au duel de ʿ «bras», § 127. Il y a même certains de ces mots, dont le duel ne se présente jamais que sous sa forme originelle, consistant en la réduplication du signe, ex. [hieroglyphs] *nṯrwy* «les deux dieux», [hieroglyphs] *tȝwy* «le Double Pays», etc.

§ **129. Duels apparents.** — Certains substantifs terminés en *wy*, bien qu'étant au singulier, revêtent une forme qui les fait ressembler à des duels. Ex. [hieroglyphs] *ḫȝwy* «nuit»; [hieroglyphs] *sḳbbwy* «salle fraîche»[1].

Il en est de même, comme on le verra au § 177, de quelques adjectifs *nisbés* en *ty*, tels que [hieroglyphs], var. [hieroglyphs], *niwty* «local» (litt. de la ville).

§ **130. Particularités.** — 1° Des noms de parties du corps allant par paire se présentent parfois au pluriel, alors qu'on attendrait le duel. Ex. [hieroglyphs] *ḥpdw* «les (deux) reins»[2]; [hieroglyphs] *ḳʿḥw* «les (deux) épaules»[3].

Mais le pluriel est normal, s'il est question de plusieurs individus, ex. [hieroglyphs] *sgnn ḏrwt* rendant débiles les mains (des ennemis)[4] (*Sin.* B 54).

2° Le duel est quelquefois traité comme un singulier, ex. :

[hieroglyphs] *pȝ tḫnwy wrwy* ces deux grands obélisques — ou : cette paire de grands obélisques (*Urk.* IV 366, 13). *Pȝ* démonstratif masculin singulier.

III. SYNTAXE DU SUBSTANTIF.

§ **131.** Le substantif égyptien n'a pas de formes spéciales pour exprimer les «cas». Il s'ensuit que les relations syntaxiques d'un substantif par rapport à un autre substantif, à un verbe, etc. sont marquées (comme en français) par l'ordre des mots ou par une particule spéciale. Pour la clarté de l'exposé on se servira cependant, comme points de comparaison, des termes désignant certains cas en latin ou en grec (accusatif, génitif, datif, vocatif).

On considérera successivement : A) le substantif employé absolument; — B) le substantif déterminant un adjectif; — C) le substantif en relation avec un autre substantif; — D) le substantif complément d'objet indirect (datif); — E) le substantif au «vocatif».

(1) *Sin.* B 286. — (2) *Ebers* 100, 8. — (3) *Ebers* 1, 5. — (4) De même ʿ*w* «les mains» des enfants royaux, *Sin.* B 284.

§ **132.** — A. Le substantif s'emploie **absolument**, c'est-à-dire sans préposition, d'abord en qualité de complément circonstanciel, pour indiquer :

a) le *temps* ou la *durée* : dans ce cas il se place à la fin de la phrase, ex. :

Comme la crainte de Sekhmet [hieroglyphs] *rnpt idw* en une année de peste (*Sin.* B 45).

Je me mis en marche [hieroglyphs] *tr n ḫȝw(y)* au moment du soir (*Sin.* B 20). Mais la variante C 7 a la préposition *r*.

Tu laveras (tes) yeux ... [hieroglyphs] *hrw 6* pendant six jours (*Ebers* 60, 16). Mais l'emploi de la préposition *r* est également fréquent, § 491, 2;

b) *l'année de règne* d'un Pharaon, quand elle est mentionnée en tête de la phrase, ex. :

[hieroglyphs] *ḥȝt-sp 47, ȝbd 3 ȝḫt, ssw 10* l'an XLVII (de Thoutmosis III), le troisième mois de la saison *akhet*, le dix (*Z. Ä. S.* 69, 26, l. 1).

Mais, à l'intérieur d'une phrase, on fait précéder la date de la préposition *m*, ex. :

Ce livre a été copié [hieroglyphs] *m ḥȝt-sp 33, ȝbd 4 ȝḫt*[1] en l'an XXXIII, le quatrième mois de la saison *akhet* (*Rhind* titre);

c) le nombre de *fois*, ex. :

[hieroglyphs] *ḏd·tw r pn spw 4* cette incantation est récitée quatre fois (*Hearst* 11, 14).

Obs. — Dans les papyrus mathématiques *sp* x (ou *spw* x) alterne avec *r sp* (ou *r spw*) x[2].

§ **133.** Le substantif s'emploie encore absolument (comme en français) dans les titres de chapitres, les légendes descriptives, les listes énumératives, etc. Ex. :

[hieroglyphs] *ky ḏd* autre théorie (*Ebers* 99, 9).

[hieroglyphs] *ky sp gr n nḫt wd(w)·n Rʿ ḥr·i* une autre occasion de victoire que Rê ordonna pour moi (*Z. Ä. S.* 69, 30, l. 16).

[hieroglyphs] *r n wnm t m ḫr(t)-nṯr* incantation pour manger du pain dans la nécropole (Lac. *T. R.* 45, 1).

[hieroglyphs] *ʿkyt Ipi* la servante Ipi (*Th. T. S.* II 12). Légende au-dessus d'une esclave.

§ **134.** — B. Le substantif s'emploie directement à la suite d'un adjectif (ou d'un

(1) Les deux derniers signes restitués. — (2) Ainsi, pour *r sp* : *Rhind* 41, 51, 62, etc.

verbe) exprimant une qualité, pour préciser l'attribution de cette qualité, à la manière de l'**accusatif de relation** du grec. Ex. :

C'est un possesseur de sagesse, *ikr sḫrw, mnḫ wdt-mdw* parfait *quant aux* desseins, excellent *quant aux* commandements — ou : aux desseins parfaits, aux commandements excellents (*Sin.* B 48-49).

ink ʿḳ3 ʿwy . . . , wʿb dbʿw je suis habile de mains . . . , pur de doigts (*Caire* 20538 II *c* 7).

rḫ·n·f 3ḫ·i n·f ib il savait que j'étais pour lui bienfaisant de cœur (*Berl.* 19286 E 12).

Le substantif peut être remplacé par un infinitif. Ex. :

nfr sdm, ikr dd écoutant bien, parlant excellemment (*Caire* 20538 I *c* 7). Litt. bon quant à (pour) écouter, excellent quant à (pour) parler.

Par extension de la construction, cet accusatif entre dans la formation de curieux idiotismes. De même que *ikr sḫrw* signifie «(un homme) aux desseins parfaits», de même *ḥpn k3w* signifiera «(un homme) aux taureaux gras», «possesseur de taureaux gras», litt. gras quant aux taureaux. Ex. :

ḥpn k3w, dd3 iw3w, nb rw, ʿš3 3pdw (un homme) qui a des taureaux gras, qui a des bœufs bien en chair, possesseur d'oies et qui a de nombreuses volailles (*Hatnub* 20, 19-20).

L'accusatif de relation ne se sépare pas du mot exprimant la qualité, quand ce mot est un adjectif : *Nfr-k3-Rʿ* «Rê est beau quant au *ka* — beau de *ka*» (et non pas *Nfr-Rʿ-k3*), *Neferkarê*, nom, entre autres, d'un roi de la II[e] dyn. (Νεφερχερης); *Wsr-ḥ3t-Imn* «Amon est puissant de buste», nom de la barque sacrée d'Amon.

Obs. — Cette construction est parfois remplacée par le génitif indirect, § 149, *a*.

§ **135.** — C. Un substantif en relation avec un autre substantif peut-être vis-à-vis de lui soit en apposition, soit en coordination ou en disjonction, soit en dépendance (génitif).

Apposition. — En règle générale, deux substantifs en apposition se suivent immédiatement, le second expliquant et précisant le premier, ex. *s3·k Ḥr* «ton fils Horus». Construction usitée en particulier quand il s'agit d'un titre (de fonction ou de métier) suivi d'un nom propre. Ex. :

tbw Ḥtpi le cordonnier Hetepi (*P. Berl.* 10014, 3).

Mais quelquefois les substantifs en apposition sont séparés par d'autres mots. Ex. : *s3·f smsw m ḥry iry, ntr nfr S-n-Wsrt* son fils aîné en était le chef, le dieu bon Sesostris (*Sin.* R 12-13).

§ **136.** On a recours à l'apposition en égyptien [(1)], contrairement à notre usage, pour indiquer :

a) la *mesure* et le *nombre*, ex. :

ḥnḳt ḥbnt 1 une mesure de bière (*Siut* 1, 319). Litt. bière, une mesure;

b) la *situation*, ex. :

Tp-šmʿw 3bw Éléphantine dans la Tête-de-Haute-Égypte [(2)] (*Urk.* IV 80, 15). Litt. Tête-de-Haute-Égypte, Éléphantine.

T3-mḥw Ḥt-wʿrt Avaris dans le Delta (*Urk.* IV 390, 7). Litt. Delta, Avaris.

Et avec la construction inverse, le sens étant d'ailleurs différent [(3)] :

Tny T3-wr This, l'ancien nome thinite (*Urk.* IV 963, 13). Litt. This, nome thinite;

c) la *matière*, ex. :

m3t rwt une stèle-porte en granit (*Urk.* I 107, 2) [(4)]. Litt. granit, une stèle-porte. (Construction qui peut être remplacée par le génitif indirect, § 149, *b*.)

§ **137. Coordination.** — Il n'y a pas en égyptien de «conjonction» correspondant à notre «**et**». La coordination de deux ou plusieurs substantifs se fait généralement sans particule spéciale, les substantifs étant simplement juxtaposés. Ex. :

Ma Majesté fit (une porte appelée) *wr pḥty Mn-ḫpr-Rʿ Imn* «Menkheperrê (Thoutmosis III) et Amon sont grands de puissance» (*Urk.* IV 169, 16). Accusatif de relation, § 134.

m sm3(wy) irt·n n-sw-bit Ḫʿ-k3w-Rʿ m.ḫ., n-sw-bit Ḫʿ-ḫpr-Rʿ m.ḫ. it·f remettant à neuf ce qu'ont fait Khâkaourê (Sesostris III [(5)]) j. v. et Khâkheperrê (Sesostris II) j. v. son père (*D. el B.* (*XI*) I p. 58).

La répétition d'un mot, celle notamment d'une préposition devant chacun des substantifs juxtaposés, est une façon de marquer plus énergiquement la coordination. Ex. :

Toutes choses entrant dans ce temple, *m t, m ḥnḳt, m iwf* consistant en pain, en bière et en viande (*Siut* 1, 286).

[(1)] Cf. *Z. Ä. S.* 71, 56 (article cité p. 88). — [(2)] Désignation du pays allant d'Éléphantine à Thèbes. — [(3)] Cf. *Z. Ä. S.* 73, 88. — [(4)] VI[e] dynastie. — [(5)] Sesostris ou Senousrit, cf. § 58.

§ **138.** La coordination peut d'autre part se faire au moyen d'une préposition, soit *ḥr* (litt. sur), soit *ḥnʿ* (litt. avec), la première liant plus étroitement que la seconde les deux substantifs entre lesquels elle est placée. Ex. :

wndw ḥr ꜣpdw des bêtes à cornes et des volailles (*Hatnub* 17, 7).

dʿ ḥr ḥyt vent et pluie (*West.* 11, 14).

nh(y) n ḥsmn ḥnʿ nh(y) n ḥmꜣt un peu de natron et un peu de sel (*Pay.* B 1, 47-48).

r drw smꜣ ḥnʿ mist jusqu'au poumon et au foie (*Ebers* 99, 22).

§ **139. Disjonction.** — Comme la coordination, la disjonction de deux ou plusieurs substantifs peut être indiquée simplement par leur juxtaposition. Ex. :

sinw nb, wʿb Sḫmt nb, sꜣw nb tout médecin, tout prêtre de Sekhmet ou tout magicien (*Ebers* 99, 2-3).

Mais il existe un terme spécial, correspondant à notre «ou», *r-pw*, qui se place en général après le dernier substantif. Ex. :

Un Nubien qui viendrait *r irt swnt m Iḳn, m ipwt r-pw* pour faire du commerce à Iaken, ou bien avec une mission officielle (*Berl.* 14753, 4-5).

On trouve quelques exemples de ce mot abrégé en *pw* [1]. Ex. :

Tu te transformeras en phénix, en hirondelle, *m bik šnty pw, mr·k* en faucon ou bien en héron, si tu veux (*Urk.* IV 113, 14).

§ **140. Le génitif.** — Le «génitif» marque, dans les langues ayant une déclinaison, le rapport de dépendance ou d'appartenance d'un substantif vis-à-vis d'un autre. En égyptien, ce rapport s'exprime au moyen de deux constructions qu'on peut appeler «génitif direct» et «génitif indirect».

1° **Le génitif direct** consiste dans la simple juxtaposition des deux substantifs, le substantif régissant précédant le substantif régi. Comme on peut s'en rendre compte par les langues sémitiques, les deux substantifs n'en forment plus grammaticalement qu'un seul. Le substantif régissant passe de l'*état absolu* à l'*état construit* : il perd son

(1) Cf. *Wörtb.* I 505 (réf. 8) qui voit dans *pw* une particule de coordination. (La distinction entre coordination et disjonction est à vrai dire souvent artificielle.)

accent [1] et ses voyelles s'abrègent ou disparaissent. Le substantif régi ne subit de modifications ni dans son accent, ni dans son vocalisme.

Obs. — Le génitif direct, déjà rare en N. ég., a pratiquement disparu en copte. Mais on trouve en copte des mots composés qui sont formés selon le même principe, ex. ϭⲃ-ϫⲟⲉⲓⲧ «feuille d'olivier», ϭⲃ- état construit de ϭⲱⲱⲃⲉ; ⲛⲉⲃ-ⲏⲓ «maître de maison», ⲛⲉⲃ- état construit de ⲛⲏⲃ.

§ **141.** Le génitif direct s'emploie surtout dans des titres et dans certaines expressions d'un usage courant, comme : *mr mšʿ* «le chef des soldats», «le général»; *nb tꜣwy* «le maître du Double Pays», «le roi»; *mr pr* «le chef de la maison», «le majordome».

Si le substantif régissant est accompagné d'une épithète, celle-ci se place derrière le substantif régi. Ex. :

mr sḫtyw mnḫ un excellent directeur des paysans (*Sin.* B 244).

Obs. — Les cas (très rares) où le substantif régissant est séparé, par un mot quelconque (notamment par *pw*), du substantif régi doivent être considérés comme relevant de la construction du génitif indirect, avec omission accidentelle de l'adjectif génitival, cf. § 150.

§ **142.** L'usage du génitif direct ne se réduit d'ailleurs pas à ces cas : il peut s'employer après toute espèce de substantif. Ex. :

dpt m(w)t le goût de la mort (*Sin.* R 48).

hrw ḳsnt le jour du malheur (*Leb.* 15).

r is la porte du sépulcre (*Sin.* B 195).

ḥmt wʿb la femme d'un prêtre (*West.* 9, 9).

§ **143.** On observe, le cas échéant, le principe de l'inversion respectueuse (§ 57), ex. *ḥt-nṯr* «la demeure du dieu», «le temple»; *pr-nsw* «la maison du roi», «le palais»; *wꜣwt-Ḥr* «les chemins d'Horus» [2], nom d'une forteresse.

On a vu également que, dans l'énoncé d'une filiation, le nom des parents (génitif direct) *s'écrivait*, à une certaine époque, avant celui des enfants (§ 59).

§ **144.** — 2° **Le génitif indirect.** — Dans cette construction, le substantif régissant et le substantif régi ne sont plus directement en contact : ils sont réunis par un adjectif *ny*, qui dérive de la préposition *n* «à», «de» et signifie «qui appartient à»

(1) Pour la place de l'accent en égyptien, voir ci-dessus p. 25, note 3. — (2) *Sin.* B 245.

(§ 182). Cet adjectif, écrit en M. ég., s'accorde en genre et en nombre avec le substantif régissant et se décline ainsi :

Sing. m.	*ny* (A. ég. *ni*), transcrit pratiquement par *n*			
— f.	*nyt*	—	—	*nt*
Plur. m.	*nyw* (A. ég.)	—	—	*nw*
— f.	*ny(w)t*	—	—	*nt*
Duel m.	*nywy*	—	—	*nwy*
— f.	*nyty*	—	—	*nty*

Exemples :

bꜣk n ipt nsw serviteur du harem royal (*Sin.* R 3).

smrw nw stp-sꜣ les Amis du palais (*Sin.* R 17).

ḥmwt nt wrw les femmes des chefs (*Urk.* IV 185, 8).

§ **145.** Le duel, qui fut toujours rare, a presque complètement disparu à l'époque classique, où il a été remplacé par le singulier. On ne le trouve plus que dans des textes d'origine ancienne (médicaux ou religieux). Ex. :

pḥwy nwy hnw mꜣ[1] le fond d'un pot neuf (*Ebers* 74, 12).

mkꜣty nty ḏbt deux supports de brique (*Smith* 2, 7)[2].

ṯbty nty Skr les (deux) sandales de Sokaris (Lac. *T. R.* 23, 19).

Le pluriel masc. *nw* est, dès le Moyen Empire, très souvent remplacé par *n*. Le fém. (sing. et plur.) *nt*, d'abord plus stable, fut lui aussi petit à petit supplanté par (on en trouvera des exemples ci-après).

D'autre part, le pluriel masc. se rencontre quelquefois au lieu du pluriel fém. *nt*. Ex. : *wrrwt-sn nw* (pour *nt*) *nbw ḥr ḥḏ* leurs chars d'or et d'argent (*Urk.* IV 658, 3)[2].

ḫt-i pw nw (pour *nt*) *pr tf-i* ce sont mes biens de la maison de mon père (*Siut* 1, 288).

Obs. — En N. ég. est devenu une particule invariable. De même, en copte, ⲛ̄.

[1] On voit par cet exemple que *pḥwy* était, au moins à l'origine, traité grammaticalement comme un duel véritable. — [2] Construction du § 149, *b*.

§ **146.** Il y a des cas où la dépendance d'un substantif peut être exprimée indifféremment par le génitif direct ou le génitif indirect. Comparer p. ex. *hrw smꜣ tꜣ*[1] et *hrw n smꜣ tꜣ*[2] « le jour de l'enterrement ». Autres exemples cités ci-après, § 153 (*Smith* 7, 7 et *Ebers* 95, 7) et § 172, *a* (*Siut* 2, 6 et *Pay.* B 1, 53).

Mais en fait le génitif indirect est, dès l'époque ancienne, d'un usage beaucoup plus courant que le génitif direct.

§ **147.** D'une façon générale, le génitif indirect s'emploie :

a) pour marquer la *possession*. Ex. :

ʿꜣw n sḫty pn les ânes de ce paysan (*Pay.* Bt. 23);

b) pour indiquer la *partie*. Ex. :

tpy n šmw n pr ḥꜣty-ʿ les prémices de la moisson de la maison du nomarque (*Siut* 1, 279);

c) pour introduire une notion de *quantité* (années, mesure, multitude, etc.). Ex. :

nḏs n rnpt 110 un manant de cent dix ans (*West.* 7, 2).

dpt nt mḥ 120 m ꜣw-s un navire de cent vingt coudées de long (*Nauf.* 25-26).

mšʿ n s ḏbʿ une armée de dix mille hommes (*Hamm.* 192, 12);

d) pour spécifier un *nom de ville* (comme en français), de bateau, etc. Ex. :

dmi n Gbtyw la ville de Coptos (*Urk.* VII 15, 8).

pꜣ kꜣkꜣw n pꜣ smꜣ le bateau « le Taureau sauvage » (*Urk.* IV 2, 12-13);

e) pour marquer l'*origine*, après *s* « homme » et *st* « femme ». Ex. :

s n Iw-m-itrw Nfr-ḥtp[3] Neferhotep, originaire de Gebelein (*Caire* 20642, 5). — Exemples avec *st* « femme » : *Kah.* 9, 17 et 28; 12, 8;

f) dans certains cas, après un nom de nombre : *wʿ n*, § 200; *ḫꜣ n*, *ḥḥ n*, etc., § 203; *2-nw n*, § 206.

§ **148.** On trouve d'autre part le génitif indirect dans certaines expressions *où il remplace un adjectif*. Ex. :

s n mꜣʿt un homme véridique (Mar. *Abyd.* II 24, 4 hor.). Litt. un homme de vérité.

sꜣ Ḏḥwty n wn-mꜣʿ véritable fils de Thoth (*Hatnub* 24, 4). Litt. fils de vrai (cf. § 162, *c*).

[1] *Sin.* B 192-193. — [2] *Urk.* IV 149, 14. — [3] correction.

ḫnw n nḥḥ un reposoir éternel (*Z. Ä. S.* 69, 26, l. 1-2). Litt. un reposoir d'éternité [1].

Ils s'enfuirent . . . *m ḥrw n snḏ* avec des visages terrifiés (*Urk.* IV 658, 2). Litt. des visages de terreur.

ḳmyt nt sty de la résine odoriférante (*Ebers* 90, 20). Litt. résine de parfum.

mšʿ·f n nḫtw son armée victorieuse (*Urk.* IV 654, 14). Litt. son armée de victoires.

sn·s n mwt·s smsw son frère aîné utérin (*West.* 12, 13). Litt. son frère de sa mère (ὁμομήτριος).

Le génitif indirect peut être dans ce cas représenté par un adjectif faisant fonction de substantif. Ex. :

rmṯ(t) nt nḫt ʿ des hommes vigoureux (*Urk.* VII, 47, 17). Litt. des hommes de (= à qui appartient la qualité de) fort de bras.

ḥꜣt(y)·k n imy-ḥꜣt ton cœur d'autrefois (*Urk.* IV 497, 8). Litt. de qui était auparavant.

§ **149.** Parfois encore on rencontre le génitif indirect :

a) après un adjectif de qualité, au lieu de la construction du § 134. Dans cette construction, le substantif doit être nécessairement *suivi d'un suffixe*. Ex. :

sš iḳr n ḏbʿw·f un scribe habile de doigts (*Nauf.* 188). Litt. habile de ses doigts.

De même : des femmes *nfrwt nt ḫʿw·sn* belles de (leurs) corps (*West.* 5, 10), cité § 168;

b) devant un nom de matière, au lieu de la construction du § 136, *c*. Ex. :

nbꜣw n mfꜣkt une pendeloque en turquoise (*West.* 6, 2-3).

Obs. — Un nom de matière peut encore être introduit par la préposition *m* (§ 490, 5) : ex. *ifdy m ḏbt* un lit de (en) briques (*West.* 10, 12).

§ **150.** C'est le génitif indirect que l'on emploie forcément, quand un adjectif, un démonstratif ou tout autre mot suit immédiatement le substantif régissant, ainsi séparé du substantif régi. Ex. :

inw nb nfr n Sḫt-ḥmꜣt tous les bons produits de Sekhet-Hemat [2] (*Pay.* R 35).

[1] Cf. *niwt nt nḥḥ* «la résidence éternelle» (la nécropole), *Th. T. S.* I 30 F. — [2] Le Ouadi-Natroun.

ḥḳꜣ pn n Tnw ce prince du (Re)tenou (*Sin.* B 99-100).

On trouve quelques exemples d'omission, probablement accidentelle, de l'adjectif du génitif après le démonstratif *pw* (dans son rôle de sujet d'une phrase non-verbale, § 607). Ex. :

n ḫt is pw pr ḥꜣty-ʿ ce ne sont pas certes les biens de la maison du nomarque (*Siut* 1, 288) [1]. On attendrait *nw pr*, comme dans la phrase qui précède immédiatement (*ḫt·i pw nw pr tf·i* ce sont mes biens de la maison de mon père), citée ci-dessus § 145; on peut penser qu'ici le signe a été oublié par le scribe ou le graveur.

sp pw rdit iwt n·i šmsw·k ce serait le cas de m'envoyer ton serviteur (*Pay.* B 1, 37-38). Litt. de faire que ton serviteur vienne à moi.

sp pw rdit ḥr n c'est le cas de faire attention à . . . (*Kah.* 32, 7).

On peut, dans ces deux derniers exemples, supposer également la chute accidentelle de *n* devant *rdit* fonctionnant comme génitif indirect [2].

§ **151.** Parmi les mots susceptibles de s'intercaler entre les éléments du génitif indirect, il faut mentionner l'adverbe de lieu *im* «là», ainsi que la préposition *m* sous sa forme *im* + suffixe : *im·f* «en lui», *im·s* «en elle», etc. Ex. :

ʿḥʿ·n wꜣḥ ihw im n ḥm·f alors le camp de Sa Majesté fut installé là (*Urk.* IV 655, 15).

(lire ?) *nn ḫn im n ʿbʿ pr m r·i* il n'y a pas là de vantardise qui soit sortie de ma bouche (*Berl.* 1157, 16-17).

sḏꜣwt im·f nt pr-ḥḏ des choses précieuses du trésor étaient en elle (*Sin.* B 287-288).

Ce peut être même un complément de lieu plus développé. Ex. :

gm·n·i ḥm·f ḥr st-wrt m wmt nt ḏʿm je trouvai Sa Majesté sur un trône d'or (placé) dans une niche [3] (*Sin.* B 252).

Ce peut être encore un datif suffixal ou une préposition (autre que *n*) suivie d'un suffixe. Ex. :

ib·k m-ʿ·k n wn-mꜣʿ, ḥꜣty·k n·k n imy-ḥꜣt ton véritable cœur sera avec toi, tu auras ton cœur d'autrefois (*Urk.* IV 115, 3-4). Pour ces deux génitifs équivalant à des adjectifs, cf. § 148.

[1] Même phrase, avec variantes graphiques, l. 301. — [2] Omission de *nt* après *pw*, dans *Pt.* 309. — [3] *Wmt* est masculin et signifie ici une anfractuosité creusée dans l'épaisseur de la muraille.

§ **152. Extension du génitif indirect.** — Le substantif régissant peut avoir sous sa dépendance non pas un autre substantif (ou un infinitif), mais une *phrase verbale* ayant la valeur d'une proposition relative : le verbe est à la forme *sḏm·f*, plus rarement à la forme *sḏm·n·f*. Ex. :

wꜥ pw n dd nṯr c'est un unique que donne le dieu (*Sin.* B 70). Litt. *de* le dieu donne (angl. *of the god's giving*).

Autres exemples cités ci-après, § 257, 267, 282.

§ **153. Le génitif objectif.** — Le génitif, direct ou indirect, peut avoir une signification objective. Ex. :

di·n Rꜥ snḏ·k ḫt tꜣ, ḥr(yt)·k m ḫꜣst nbt Rê a placé ta crainte en Égypte et ta terreur dans toute nation étrangère (*Sin.* B 231-232). C. à d. la crainte, la terreur *éprouvée à ton endroit.*

Tant que je vécus sur cette terre des vivants, *nn iw n nṯr r·i* il n'y eut pas de faute *commise envers Dieu* (à mettre) à ma charge (*Urk.* IV 123, 7).

šsꜣw wbnw m gmꜣ·f instructions *concernant* une blessure dans sa tempe (*Smith* 7, 7). Phrase analogue, mais avec le génitif indirect, *Ebers* 36, 4; 106, 13, etc.

šnt nt mnd charme (formule magique) *pour* un sein (*Ebers* 95, 7). Et avec le génitif direct, *ibid.* 69, 3; 90, 16.

Rentrent dans la catégorie du génitif objectif la plupart des constructions où c'est un infinitif qui suit *n(y)*, et notamment les formules comme *r n* + infinitif «incantation pour ...» et *pḫrt nt* + infinitif «remède pour ...», dont il sera question ci-après, § 386.

§ **154.** — D. **Le datif.** — Le «datif» est le cas du complément d'objet indirect. Les sens habituels du datif sont exprimés en égyptien (comme en français) au moyen d'une préposition, qui est *n* «à», «pour», suivie d'un substantif ou d'un pronom suffixe. On distingue :

1° **Le datif d'attribution.** Ex. :

iw·i di·i mw n ib je donnais de l'eau à l'altéré (*Sin.* B 96).

mit(y) n wḏ iny n bꜣk im copie du décret qui fut apporté à cet humble serviteur (*Sin.* B 178).

ꜥḥꜥ·n ḏd·n·f n·sn alors il leur dit (*Siut* 1, 275).

§ **155.** — 2° **Le datif de possession.** — L'égyptien n'ayant pas de verbe correspondant au français «avoir», «posséder», ou «appartenir à», on y supplée dans une large mesure par le datif employé comme prédicat adverbial (chap. xxv). Ex. :

Quant à ma maison ... *iw·f n nꜣy·i n ẖrdw* elle appartiendra à mes enfants — ou : mes enfants l'auront (*Kah.* 11, 21-22).

nn ḫnms n sḏm mꜣꜥt celui qui est sourd à la vérité n'a pas d'ami (*Pay.* B 2, 110). Litt. pas d'ami à celui qui est sourd.

dd·tn : ḫꜣ m t ḥnḳt, ḫꜣ m kꜣw ꜣpdw ... n kꜣ n iry-pḏt Nfr-n-iy dites : que le *ka* du porteur de l'arc Neferniî aie (ou : reçoive) un millier de pains et de (cruches de) bière, un millier de bœufs et de volailles ... (*Firenze* 1540, 3-4). Litt. qu'un millier de ... soit au *ka* de ...

Obs. — Pour les autres manières d'exprimer la possession, voir ci-après, § 196.

§ **156.** — 3° **Le datif éthique.** — C'est un datif suffixal (*n* + suffixe), qui sert à marquer l'intérêt que prend — ou qu'on voudrait que prît — à l'action la personne qu'il désigne. Ex. :

nn wnm·i n·ṯn ḥsw, nn swr·i n·ṯn wsšt je ne mangerai pas pour vous d'excréments, je ne boirai pas pour vous d'urine (Lac. *T. R.* 23, 9). «Pour vous», c. à d. pour vous faire plaisir.

mn n·ṯn mnw n nṯrw·ṯn niwtyw les monuments de vos dieux locaux seront durables pour vous (*Br. Mus.* 101, 2 hor.).

§ **157.** — 4° **Le datif réfléchi.** — C'est encore un datif suffixal, le suffixe étant ici *de même personne que le sujet de la phrase.* Il a le sens général d'un datif d'attribution ou d'un datif éthique. Ex. :

rdi·n·f stp·i n·i m ḫꜣst·f il fit que je me choisisse (quelque chose) de son pays (*Sin.* B 79).

Il est particulièrement employé à la 2ᵉ pers. après un impératif (§ 365, *b*). Ex. :

ꜥpr n·k bꜣw équipe-toi une barque (*West.* 5, 2).

§ **158.** — E. **Le vocatif.** — Pour interpeller quelqu'un, le substantif s'emploie à la manière du «vocatif» du grec ou du latin. Il se place soit en tête, soit à la fin de la phrase, plus rarement au milieu. Ex. :

nṯrw (lire *nṯr*) *nb šꜣ wꜥrt tn, ḥtp·k* (ô) Dieu, quel que tu sois, qui a prédestiné cette fuite, sois clément (*Sin.* B 156-157).

m kꜣ ḫrw·k, sḫty n'élève pas le ton, paysan (*Pay.* B 1, 26). Litt. ne sois pas haut de ta voix.

ḏs·k ỉrf, Ḥr-ḏd·f sꜣ·ỉ, ỉnt·k n·ỉ sw toi-même, Hardedef mon fils, tu me l'amèneras (*West.* 7, 8-9). Pour la forme *ỉnt·k*, cf. § 245 *in fine*.

§ **159.** Quand le vocatif est placé en tête de la phrase (mais dans ce cas seulement), il peut, surtout dans les textes religieux, être précédé d'une interjection, soit *ỉ*, soit *hꜣ* (pour les variantes graphiques, cf. § 576). Ex. :

ỉ ꜥnḫw ntyw wny ô vivants qui existent (*Caire* 20003 *a* 1). *Wny* pseudoparticipe, 3e pers. plur. (§ 338, *c* et 757).

Obs. — On a déjà signalé que les démonstratifs, particulièrement *pw*, pouvaient donner au substantif qui les suit la valeur d'un vocatif, § 101.

IV. FORMATION DE CERTAINS SUBSTANTIFS.

§ **160. Substantifs à préformante** *m-*[1]. — On compte environ cent quarante substantifs, la plupart féminins, qui sont formés, généralement sur un verbe, au moyen d'un préfixe *m-* écrit, var. et. Cet *m* peut fusionner dans l'écriture avec la radicale qui suit, ex. *m+ꜣ*, *m+r*, *m+n*, *m+s* (exemples ci-après). Il peut aussi disparaître : ainsi, on trouve les graphies *mfkꜣt* et *...fkꜣt* «turquoise», *mdt* et *dt* «huile», etc.[2].

Quand l'initiale du mot composant est *w* ou *ỉ*, elle tombe souvent derrière la préformante *m-*; ex. *mnḫt* «vêtement», de *m+wnḫ* «vêtir»; *mrḥt* «huile», de *m+wrḥ* «oindre»; *mꜣkt* «échelle», de *m+ỉꜣk* «monter».

Les substantifs ainsi formés peuvent désigner :

a) des lieux, ex. *mswr* «endroit où l'on boit», de *m+swr* «boire»; *msḏr* «oreille», de *m+sḏr* «dormir», litt. l'endroit sur lequel on dort (tempe et oreille);

b) des instruments, ex. *mḫnt* «bac», de *m+ḫni* «ramer», «naviguer»; *mḫꜣt* «balance», de *m+ḫꜣỉ* «mesurer»;

c) des personnes (anciens participes actifs), ex. *mnhs* «veilleur», de *m+nhsỉ* «veiller»;

d) des idées abstraites, ex. *mꜣr* «misère», de *m+ꜣr* «opprimer».

[1] D'après H. Grapow. Voir à la *Bibliographie*, p. 88.

[2] Il disparaît parfois aussi en se confondant avec un *m* qui le précède (notamment la préposition *m*).

§ **161. Substantifs composés** — *a*) soit au moyen de deux substantifs, en rapport de dépendance, ainsi :

1° avec *tp* «tête», ex. *tp-wꜣt* «chemin»; de même (quoique certaines étymologies soient discutables); *tp-r* «parole»; *tp-rd* «règlement»; *tp-ḥsb* «compte», «exactitude»;

2° avec *st* «siège» (le second substantif désignant une partie du corps), ex. *st-r* «bouche» (goût et volonté); *st-rd* «rang» (à la Cour); *st-ḥr* «surveillance»; *st-ḏrt* «(habileté de la) main». Le mot *st-ỉb* signifie «affection» et aussi «favori» (objet de l'affection);

3° avec *r* «bouche», «début», ex. *r-ꜥwy* «bras», «activité»; *r-wꜣt* «chemin» (copte ⲣⲁⲟⲩⲏ); *r-pr* «temple» (copte ⲣ̄ⲡⲉ);

4° avec *r-ꜥ* «état», «circonstance», ex. *r-ꜥ kꜣt* «travail (inachevé)»; *r-ꜥ ḫt* «combat». (Cf. la préformante copte ⲣⲁ-);

5° avec, féminin-neutre substantivé de l'adjectif *ny* (§ 182), ex. *nt-ꜥ* «coutume»; *nt-ḥsb* «compte»; *nt-ḥtr* «charrerie» (par opposition à «infanterie»). Comparer la formation avec *t-nt*, § 109.

Pour les substantifs masculins formés au moyen de *ny*, et, d'une façon générale, pour les substantifs dans la composition desquels entre un adjectif *nisbé* substantivé, voir ci-après § 185.

En dehors de ces catégories bien définies, certaines expressions comme *ḥt-nṯr* «temple», *pr-nsw* «palais» (et autres de même formation, cf. § 143), sont en fait des substantifs composés;

b) soit au moyen de deux substantifs en apposition, ex. *st-ḥmt* (copte ⲥϩⲓⲙⲉ), «femme», ou plus exactement «personne du sexe féminin»[1];

c) soit au moyen d'un substantif et d'un adjectif, ainsi :

1° avec *bw* «lieu», ex. *bw ỉḳr* «excellence»; *bw nfr* «le bien»; *bw bỉn* et *bw ḏw* «le mal»;

2° avec *tp* «tête», ex. *tp nfr* «manière droite», «correction»; *tp mtr* «exactitude», etc.

§ **162. Autres formations** — *a*) substantif+suffixe *·s*, dans les noms des couronnes : *šmꜥ·s* «couronne de Haute-Égypte»; *mḥ·s* «couronne de Basse-Égypte». Le suffixe féminin se rapporte à l'uræus royale (*ỉꜥrt*), litt. *sa* Haute-Égypte, *sa* Basse-Égypte;

[1] Ex. *West.* 5, 9; *Leb.* 98.

b) substantif (ou infinitif) + participe passif suivi du suffixe *·f*, dans des noms d'agent, comme [hiéroglyphes] [1] *sḫm-ir(y)·f* « un puissant », litt. un (homme), l'autorité (est) faite par lui; [hiéroglyphes] [2] *ʿwꜣ-irr(w)·f* « un voleur », litt. un (homme), le vol (est) fait par lui. Si cette interprétation est exacte, de telles constructions ne seraient pas sans analogie avec le *sḏm pw iry* du § 622, *b;*

c) phrases verbales, comme [hiéroglyphes] *wn-mꜣʿ* « vérité », « exactitude », litt. c'est vrai; [hiéroglyphes] *iw-ms* « mensonge », litt. c'est pourtant (cf. § 554, Obs.).

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*[4] § 173-218 *a*. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 72-78 et 85-92.

P. Lacau, *Notes de grammaire,* dans *Rec. trav.* 35, 1913, p. 73. — R. O. Faulkner, *The plural and dual in old Egyptian,* Brussels 1929. — H. Grapow, *Über die Wortbildungen mit einem Präfix* m-, dans *Abhandlungen der könig. Preuss. Akademie der Wissenschaften,* 1914 (*Phil.-hist. Klasse,* n° 5). — J. Spiegel, *Zum Gebrauch der Apposition im Ägyptischen und Arabischen,* dans *Z. Ä. S.* 71, 1935, p. 56.

(1) *Kopt.* 8, 8. — (2) *Pay.* B 1, 235.

CHAPITRE VI.

L'ADJECTIF.

§ **163.** On étudiera successivement : 1° les adjectifs de qualité, comme [hiéroglyphes] *nfr* « bon », « beau »; 2° les adjectifs en *-y* marquant la relation, comme [hiéroglyphes] *imnty* « qui appartient à l'occident », « occidental »; 3° l'adjectif [hiéroglyphe] *nb* « tout », et diverses expressions remplaçant des adjectifs inconnus de l'égyptien; 4° les adjectifs possessifs.

I. ADJECTIFS DE QUALITÉ.

§ **164.** Aux **adjectifs de qualité** correspond en général un verbe de même signification. La notion de bonté ou de beauté p. ex. est représentée par un mot *nfr,* qui est à la fois verbe (« être bon », « être beau ») et adjectif (« bon », « beau »); il est même probable que l'adjectif était à l'origine le participe du verbe. C'est cette identité de nature qui explique comment, dans certaines constructions, un verbe est traité de la même manière qu'un adjectif, comment même il peut se substituer à un adjectif (§ 629).

L'adjectif de qualité s'emploie soit comme épithète, soit comme prédicat.

§ **165.** L'adjectif **épithète** s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie. Il a les désinences suivantes (analogues à celles du substantif) :

Sing. masc. —	Plur. masc. [hiéroglyphes] *-w.*	Duel masc. [hiéroglyphes] *-wy*
fém. [hiéroglyphe] *-t*	fém. [[hiéroglyphe]] [hiéroglyphes] *-wt*	fém. [hiéroglyphes] *-ty*

Exemples :

[hiéroglyphes] *nṯr nfr* le dieu bon (*Sin.* R 13).

[hiéroglyphes] *ḥnḳt nḏmt* de la bière douce (*Ebers* 11, 15).

[hiéroglyphes] *snty·k wrty* tes deux grandes sœurs (*Harh.* 83-84).

Quand l'adjectif se rapporte à plusieurs substantifs coordonnés, des deux genres, il est employé au masculin. Ex. :

itiw·i mwwt·i imyw hr(t)-ntr mes pères et mes mères qui sont dans la nécropole (*Caire* 20520 *d* 4-5)[1]. *'Imyw,* masc. pluriel.

Même règle quand l'épithète, au lieu d'être un adjectif, est un participe, une forme verbale relative ou la forme *sdmty·fy*.

§ **166.** Il s'en faut d'ailleurs que les désinences de l'adjectif soient régulièrement marquées dans l'écriture : celle du fém. singulier *-t* et celle du masc. pluriel *-w* manquent souvent; au fém. pluriel, *w* de *-wt* n'est *jamais* écrit; le déterminatif du pluriel enfin est fréquemment omis. Ex. :

ht nb nfr toute bonne chose (*Caire* 20183, 1-2). La désinence féminine est omise : *nb(t) nfr(t)*.

w'bw '; imy ht-ntr tn les grands prêtres-*ouâb* qui sont dans ce temple (*Louvre* C 34). Omission complète de la désinence du masc. pluriel : *';(w) imy(w)*.

kɜw wɜdw des bœufs vigoureux (*Th. T. S.* II 22). Le déterminatif du pluriel est omis.

rnpwt 'šɜwt des années nombreuses (*Sin.* B 92). Omission graphique de *w* de la désinence fém. pluriel.

Exceptionnellement, on trouve le pluriel et le duel masc. écrits au moyen d'un idéogramme ou d'un phonogramme répété trois fois ou deux fois, selon le nombre (cf. § 120 et 128). Ex. :

thnwy wrwy deux grands obélisques (*Urk.* IV 590, 13).

§ **167.** Comme on le voit par les précédents exemples, l'adjectif épithète *suit* le substantif auquel il se rapporte. Quand le substantif est en outre qualifié par l'adjectif indéfini *nb* « tout » (§ 186), celui-ci se place immédiatement après le substantif, avant l'adjectif de qualité : ex. *ht nb nfr* « toute bonne chose » (cité, § 166).

De même, si le substantif est accompagné d'un suffixe ou de l'un des démonstratifs *pw, pn, pf,* ces mots s'intercalent entre le substantif et son épithète. Ex. :

shrw·i ikrw mes plans excellents (*Sin.* B 106).

iɜwt twy mnht[2] cette dignité bienfaisante (*West.* 9, 11).

fnd·k pw špss ce tien noble nez (*Sin.* B 237).

[1] De même, *Caire* 20530 *b* 4, cité § 178. — [2] *Mnht* écrit avec les traits du pluriel à l'imitation du substantif *iɜwt* (cf. § 122).

§ **168.** Quand on veut mettre en relief l'adjectif épithète, l'exprimer **emphatiquement,** on le fait précéder de la préposition *m* (qui est le « *m* d'équivalence », § 490, 6). Ex. :

tɜ wɜt m nfrt le chemin *qui est* bon (*Urk.* IV 814, 17).

Qu'on m'amène *st-hmwt 20 m nfrwt nt h'w·sn, m bnt(y)wt hnsktywt*[1] vingt femmes *qui soient* belles de (leurs) corps et *qui aient* de belles poitrines et des cheveux tressés (*West.* 5, 9-11).

C'est sans doute pour produire un effet du même genre qu'on a rejeté l'épithète derrière le complément circonstanciel (*im·s*) dans cette phrase :

hɜ mw im·s 'šɜ il sort d'elle beaucoup d'eau (*Ebers* 56, 9).

§ **169.** L'adjectif **prédicat** décrit la manière d'être du sujet, avec lequel il forme une phrase. Au contraire de l'adjectif épithète, il reste invariable en genre et en nombre et se place *devant* le sujet (sauf quand celui-ci est le pronom de la 1re pers. sing.). Ex. :

štɜ wrt wɜt le chemin était très difficile (*Urk.* VII 47, 11).

La syntaxe de l'adjectif prédicat sera exposée ci-après, chap. XXIV.

Obs. — Une construction comme *rn·k nfr* « ton nom est bon » ne va pas contre la règle sus-énoncée, car ici n'est pas l'adjectif *nfr,* mais le pseudoparticipe *nfr(w)*; cf. § 655.

§ **170.** Souvent l'adjectif prédicat est accompagné d'une particule (var. ,) *wy,* qui lui donne une valeur **exclamative.** Ex. :

'nd-wy idr (?) *in(w)·n·k* combien peu nombreux le troupeau que tu as amené! (*Rhind* 67).

Cette particule a probablement pour origine la désinence du duel masculin, mais elle ne se confond plus avec elle : c'est ainsi, comme on vient de le voir, qu'elle s'écrit *après* le déterminatif : autres ex. *wɜd-wy* « combien heureux »[2]; *r(w)d-wy* « combien ferme »[3], etc.

On peut, dans la transcription, rattacher par un trait - cette particule à l'adjectif.

§ **171. Les degrés de comparaison** n'existent pas en égyptien, ou du moins ne s'expriment pas par des formes spéciales.

[1] Pour les deux adjectifs *nisbés* fém. plur. *bnt(y)wt* et *hnsktywt,* cf. Blackman, *J. E. A.* 22, 41. — [2] *Louvre* C 12, 13. — [3] *Paheri* 3.

L'idée du **comparatif** est rendue au moyen de la préposition *r* « plus que ». Ex. :

wr mnw·k r nsw nb ḫpr tes monuments sont plus grands que (ceux de) tout roi qui fut jamais (*Urk.* IV 618, 15).

ꜥꜣ r ỉr sw plus grand que celui qui l'a fait — c. à d. plus grand que son père (*Destr.* 10).

ꜥšꜣ r smnt st m sš trop nombreux pour qu'on puisse en faire mention par écrit (*Urk.* IV 1211, 15).

§ **172.** L'idée du **superlatif relatif** se dégage de phrases de différents types, où elle est exprimée :

a) par deux substantifs, dont le second est au génitif (direct ou indirect). Ex. :

wr wrw le plus grand de tous (*Siut* 2, 6). Litt. le grand des grands. Génitif direct.

wr n wrw le plus grand de tous (*Pay.* B 1, 53). Litt. le grand des grands. Génitif indirect.

wr dỉw le premier des Cinq (*Urk.* VII 45, 6). Litt. le grand des Cinq;

b) au moyen de l'adjectif *ỉmy* « qui est parmi », placé comme épithète à la suite d'un substantif. Ex. :

rpꜥ(t) ḥꜣty-ꜥ, wr ỉmy sꜥḥw le noble, le prince, le plus grand des dignitaires (*Urk.* VII 39, 6). Litt. le grand qui est — qui déjà compte — parmi les dignitaires;

c) ou encore au moyen de *nty m* « qui est parmi », qualifiant un substantif. Ex. :

Je capturai *pꜣ ꜣbw ꜥꜣ nty ỉm·sn* le plus grand des éléphants (*Urk.* IV 893, 16). Litt. le grand éléphant qui était parmi eux.

§ **173.** Quant au **superlatif absolu**, il se rend le plus souvent :

a) au moyen d'un des adjectifs signifiant « grand », *ꜥꜣ* et *wr*, employés adverbialement « grandement », « beaucoup ». Le premier est toujours au masculin *ꜥꜣ*, var. *ꜥꜣw*. Le second est soit au masculin *wr*, soit surtout au féminin *wrt*. Ils se placent après l'adjectif ou le verbe.

On trouve fréquemment la combinaison *ꜥꜣ(w) wrt*. Ex. :

Ce paysan fut *ḥr rmyt ꜥꜣw wrt* à pleurer très fort (*Pay.* B 1, 24-25).

Les adjectifs-adverbes *ꜥꜣ* et *wr* ou *wrt* peuvent être renforcés par l'expression *r ḫt nbt* « plus que tout ». Ex. :

ḥꜥ·n·tw ḥꜥw ỉm wr r ḫt nbt alors on se réjouit de cela excessivement (*Louvre* C 12, 17).

nfr wrt mꜣꜣ r ḫt nbt c'était extraordinairement beau à voir (*Urk.* VII 47, 20);

b) au moyen de *wꜥ* « seul », « unique », qui se place devant l'adjectif, ex. : *wꜥ ỉḳr* « excellent au plus haut degré »[1], litt. le seul excellent; *wꜥ ḳn* « le très brave »[2], litt. le seul brave.

§ **174.** Une façon différente de marquer l'idée du superlatif absolu consiste dans la réduplication de l'adjectif (ou de l'adjectif-adverbe), éventuellement celle d'un substantif ou d'un verbe. La réduplication est souvent indiquée par l'expression (var.) *sp 2* « deux fois », « *bis* ». Ex. :

wrḥ ỉm ꜥšꜣ sp 2 (= *ꜥšꜣ ꜥšꜣ*) faire de très nombreuses onctions au moyen de cela (*Ebers* 67, 7). Litt. oindre avec cela (avec ce mélange) souvent, souvent[3].

ḥḏ·n rf tꜣ dwꜣw sp 2 (= *dwꜣw dwꜣw*) le lendemain, à la pointe du jour (*Sin.* B 248). Litt. quand la terre se fut éclairée de bonne heure, de bonne heure.

Obs. — Comparer à la basse époque le titre le Thoth *ꜥꜣ ꜥꜣ* μέγας καὶ μέγας (ou μέγιστος), copte (ⲑⲟⲟⲩⲧ) ⲡⲓⲟ ⲡⲓⲟ.

II. ADJECTIFS EN -Y.

§ **175.** On forme sur des substantifs ou des prépositions, au moyen d'une désinence *-y*, des adjectifs marquant la relation ou la dépendance, ex. *nṯr* « dieu », *nṯry* > *ntry* « divin »; *ḥr* « sur », *ḥry* « qui est sur »; — *ỉmnt* « occident », *ỉmnty* « occidental »; *ḫnt* « devant », *ḫnty* « qui est devant ».

La désinence *-y* s'écrit \\ en M. ég. (§ 33); toutefois elle n'est exprimée dans l'écriture qu'au sing. masculin[4]; encore y est-elle souvent omise. La finale du plur. masculin des adjectifs terminés en *ty* (c. à d. formés sur un substantif féminin ou une préposition se terminant par *t*), comme *ỉmnty*, *ḫnty*, est *tyw*, qu'on écrit par le phonogramme trilitère *tyw* (hiéroglyphe de la *buse*), var. . Cf. § 176, 2°.

(1) *Urk.* IV 495, 14. — (2) *Urk.* IV 557, 3. — (3) Le texte porte même, par erreur, . — (4) Très exceptionnellement au féminin (et écrite), ex. *ḫnsktywt*, § 168 (et note 1) et *ỉmyt*, § 196, *a*.

Des adjectifs de même formation existent dans les langues sémitiques, où on les désigne du nom d'« adjectifs *nisbés* » : ce nom est passé dans la grammaire égyptienne.

Obs. — En A. ég. la désinence masc. sing. était -*i*. Il existait en outre une formation secondaire en -*w*, qu'on retrouve encore en M. ég. dans quelques mots, comme *ḫrw* substantivé : « partie inférieure ».

§ **176. Paradigmes.**

1° *ḥry* « qui est sur », formé sur la préposition (écrite devant suffixe) *ḥr* « sur » :

Sing. masc.	et	*ḥry*
fém.		*ḥryt* ou *ḥrt*
Plur. masc.	et	*ḥryw* ou *ḥrw*
fém.		*ḥrywt* ou *ḥrwt* (remplacé généralement par le sing. féminin *ḥrt*);

2° *ḫnty* « qui est devant », formé sur la préposition *ḫnt* « devant » :

Sing. masc.	et	*ḫnty*
fém.		*ḫntyt* ou *ḫntt*
Plur. masc.	et	*ḫntyw*
fém.		*ḫntywt* ou *ḫntwt* (remplacé généralement par le sing. féminin *ḫntt*).

§ **177.** Les adjectifs terminés en *ty* ont la même consonance que le duel des substantifs féminins dont ils dérivent, ainsi : *niwt* « ville », *niwty* « les deux villes », et *niwty* « de la ville » ou « local ». Aussi les Égyptiens se plaisaient-ils à écrire un adjectif *nisbé*, tiré d'un substantif féminin, au moyen du double idéogramme représentant le duel de ce substantif (§ 129) : ex. *nṯr niwty* « dieu local »; *Ḥr ꜣḫty* « Horus de l'*akhit* » (c. à d. du pays du soleil levant, de l'Orient).

§ **178.** A la différence des adjectifs de qualité, les adjectifs en -*y* ne s'emploient pas comme prédicats, sauf une exception signalée au § 182. Ils ne s'emploient que comme épithètes : ex. *nṯrw mḥtyw* « les dieux du Nord ».

En outre, ceux qui sont formés sur une préposition peuvent être, comme la préposition elle-même, suivis d'un complément. Ex. : *Inpw tpy ḏw·f, nṯrw nṯrwt imyw ḥt-nṯr* Anubis qui est sur sa montagne, les dieux et les déesses qui sont dans le temple (*Caire* 20530 *b* 4).

§ **179.** Parmi les adjectifs formés sur une préposition, et en dehors de *ḥry* et de *ḫnty* déjà cités § 176, on remarquera particulièrement : *imy, ḫry, iry, ny, ḥnʿy et ḥꜣy*, qui vont être étudiés successivement.

imy, var. , , , , etc. « qui est dans », « qui est parmi », d'après *im-*, forme que prend devant suffixe la préposition *m* « dans ».

a) L'adjectif *imy* est normalement suivi d'un complément, substantif ou pronom (suffixe). Ex. :

wʿb imy ꜣbd·f le prêtre-*ouâb* qui est dans son mois (*Siut* 1, 308).
nṯr imy·k le dieu qui est en toi (*Urk.* IV 117, 12).

Substantivé, on le rencontre dans maints titres, souvent avec la graphie abrégée , ex. *imy-r* (ou *mr*) « chef » (§ 55); et *imy-is* <*imy-iz*, titre sacerdotal; [1] et [2] *imy-ḫnt*, autre titre sacerdotal;

b) *Imy* peut d'autre part, à la suite d'une forme nominale, prendre la valeur d'un adjectif démonstratif, ex. *mnḫ imy* « cet excellent (fils) » [3]; *wr im(y)* « ce grand » [4]. Litt. l'excellent (fils) — le grand *qui est là*.

C'est sans doute de cette façon qu'il faut interpréter la formule *bꜣk im* « cet (humble) serviteur » [5] (équivalant à « je »), dans laquelle paraît bien correspondre à l'adjectif *imy* des exemples précédents;

c) *Imy* adjectif se trouve encore dans la périphrase *n·i-imy* « à moi » du § 196, *a*.

Sur l'emploi de *imy* (abrégé en *im*) comme adverbe, voir ci-après § 540, 1°.

§ **180.** *ḫry*, var. , « qui se trouve sous », d'où « ayant », « portant », d'après *ḫr* « sous ».

Dans les titres, et substantivé, il peut s'abréger en , ainsi *ḫry-ḥb(t)* « prêtre-lecteur », litt. celui qui porte (*ḫry* ou *ḫrw*) le livre des cérémonies (*ḥbt*) [6].

(1) Ex. *Mun.* 3, 18.
(2) Ex. *Br. Mus.* 574, 2. — Ce titre sacerdotal, dont l'origine semble être la préposition-adverbe *m-ḫnt* « en tête (de) », pourrait être rendu par « le prieur » (lat. *prior*).
(3) *Urk.* VII 46, 12.
(4) *Pay.* B 1, 165.
(5) Ex. *Sin.* B 175, 205, 213; *Kah.* 32, 11; 35, 31, etc.
(6) Cf. K. Sethe, *Z. Ä. S.* 70, 134.

Remarquer l'expression [hiéroglyphes] *bw ḫry·f* «l'endroit où il est», litt. l'endroit qui est sous lui. Ex. :

[hiéroglyphes] *n tšt·i r bw ḫry·f* sans que je me sois éloigné de l'endroit où il était (*Urk.* IV 892, 9).

Je mis mon nom [hiéroglyphes] *r bw ḫry nṯr Wsir ḫnty-imntyw* à l'endroit où est le dieu Osiris Khentimentiou (*Br. Mus.* 574, 15).

Obs. — C'est probablement de la même façon qu'il faut expliquer le titre, fréquent sous l'Ancien Empire, [hiéroglyphes] *ḫry tp nzw* «homme-lige du roi», «serviteur du roi», litt. celui qui est sous la tête (c. à d. sous les ordres) du roi.

§ **181.** [hiéroglyphes] *iry*, var. [hiéroglyphes], d'après la préposition [hiéroglyphes] *ir*, qui est une graphie ancienne de [hiéroglyphe] *r*, «à». Cet adjectif a plusieurs emplois :

a) Il peut, comme les autres adjectifs *nisbés*, être suivi d'un complément. Il a dans ce cas son sens propre «qui a rapport à», «en relation avec». Ex. :

[hiéroglyphes] *nn ḏwt irt·k r-sy* aucune espèce de mal ne t'affecte (*Urk.* IV 115, 2). Litt. un mal en relation avec toi est absolument non-existant. Construction du § 633;

b) Mais *iry* se rencontre plus souvent sans complément, avec la valeur d'un suffixe génitival, 3e pers. singulier ou pluriel. Il se traduit alors par «à cela», «en», ou par un adjectif possessif. Dans cet emploi, il a, sauf très rares exceptions, perdu sa forme féminine et il apparaît comme invariable. Parfois on trouve une variante graphique [hiéroglyphes] *irw* (?). Ex. :

[hiéroglyphes] *nfr pw pḫrt iry* il n'y a pas de remède à cela (*Adm.* 4, 11-12). *Nfr pw* négation, § 546.

Sa Majesté avait envoyé une armée..., [hiéroglyphes] *s3·f smsw m ḥry iry* et son fils aîné en était le chef (*Sin.* R 12).

Ses vantaux furent dressés..., [hiéroglyphes] *twt irw* (?) *m ḏ'm* leurs figures étaient en or fin (*Urk.* IV 53, 17).

[hiéroglyphes] *df3·k mn r st iry* tes aliments restant à leur (juste) place (*Urk.* IV 117, 15). — Emploi analogue de *st iry* dans *Pt.* 444.

Comparer avec ce dernier exemple la phrase suivante où l'adjectif est (exceptionnellement) au féminin :

[hiéroglyphes] *dd ḫt r st irt* mettant les choses à leur (juste) place (*Caire* 20539 I *b* 3);

c) Enfin [hiéroglyphes] *iry* (invariable) peut être le substitut d'un suffixe 3e personne après

une préposition. Il ne fonctionne pas comme adjectif, mais pas davantage comme adverbe, dans ce curieux emploi. Ex. :

Les âmes parfaites te parleront, [hiéroglyphes] *snty·k mm iry* tu seras un égal parmi elles (*Urk.* IV 114, 5).

[hiéroglyphes] *k3 ir·tw ḫft iry* on agira conformément à cela (*Kah.* 29, 43).

§ **182.** [hiéroglyphes] *ny* (A. ég. [hiéroglyphes] *ni*), régulièrement écrit [hiéroglyphe] *n* en M. ég., «qui appartient à», d'après [hiéroglyphe] *n* «à», «de».

Comme *épithète*, *ny* est surtout l'adjectif du génitif indirect : sa morphologie et son emploi ont été exposés ci-dessus, § 144 et seq.

D'autre part, c'est le seul adjectif en *-y* qui s'emploie comme *prédicat*. En cette qualité, il précède le sujet et reste invariable, § 169. Les exemples de cette construction avec un substantif comme sujet sont tous archaïques ou limités à des noms de personnes, ex. : [hiéroglyphes] *N-m3't-R'* (grec Λαμαρης) «la justice appartient à Rê», nom d'Amenemhat III. Litt. la justice est appartenant à (*ny*) Rê.

La construction avec un sujet *pronominal* (pronom dépendant) est plus commune. Elle est particulièrement fréquente avec les pronoms 3e pers. sing. masc. et fém. [hiéroglyphes] *sw* et [hiéroglyphes] *sy*. Dans ce cas, l'adjectif prédicat et le pronom sujet sont si étroitement unis qu'on emploie le signe bilitère [hiéroglyphe] *ns* pour les relier, d'où les graphies [hiéroglyphes] *n(y) sw* et [hiéroglyphes] *n(y) sy*. Ex. :

[hiéroglyphes] *n wi wnḏwt·k* j'appartiens à tes gens (Nav. 1, 7-8). Litt. je suis appartenant à (*ny*) tes gens.

[hiéroglyphes] *N-sw-Mnṯw* il appartient au (dieu) Montou (*Louvre* C 1, 5). Nom propre.

[hiéroglyphes] *n sy imyw-ḫt R'* elle appartient à la suite de Rê (*D. el B.* IV, 109).

A partir de la XXe dyn. *n(y) sw* et *n(y) sy* apparaissent sous forme d'un préfixe invariable *ns* (écrit [hiéroglyphes]) dans un grand nombre de noms théophores : ex. [hiéroglyphes] *Ns-Mnw* «il appartient à Min», grec Σμινις, avec chute de *n* initial.

Sur l'emploi de *ny* comme adverbe, voir ci-après § 540, 2°.

§ **183.** De la préposition [hiéroglyphes] *ḥn'* «avec» est dérivé un adjectif *nisbé*, très rare, *ḥn'y* «qui est avec». On le trouve comme épithète, et avec ellipse du complément, dans cette phrase :

[hiéroglyphes] *ḫrpw ḥn'yw rḫw* les chefs qui sont avec (eux) s'y connaissent (*Urk.* VII 47, 17). *Rḫw* pseudoparticipe, construction du § 655.

Sur l'emploi de *ḥnʿy* comme adverbe, voir ci-après § 540, 3°.

§ **184.** Tout aussi rare est l'adjectif *ḥ;y* «qui est autour de», dérivé de la préposition *ḥ;* «autour». Ex. :

ḥ;y nb·f m wʿʿw un (homme) qui est dans l'entourage de son maître en toute intimité (*Caire* 20538 I *c* 9).

III. ADJECTIFS-SUBSTANTIFS.

§ **185.** Un adjectif peut d'autant plus facilement s'employer comme substantif qu'il n'y a pas, en égyptien, de différence de nature entre le substantif et l'adjectif. La preuve en est dans la manière dont les Égyptiens concevaient et rendaient l'idée du superlatif, et l'on verra d'autre part que, dans certaines phrases non-verbales, l'adjectif prédicat est traité comme un substantif.

1° Pour faire d'un adjectif de qualité un substantif, ou plus exactement pour indiquer qu'il est senti comme un substantif, on lui adjoint généralement dans l'écriture un déterminatif approprié. Ainsi, de *nfrt,* féminin de l'adjectif *nfr* «beau», on tire les substantifs fém. «(belle) jeune femme», «(belle) vache», «couronne de Haute-Égypte», «flamme», etc. — Exprimant le neutre (§ 111), le fém. *nfrt* signifie «qqch. de bien», «le bien»; de même, *dwt* «le mal», etc.;

2° Les adjectifs en *-y* peuvent également être employés comme substantifs, ainsi : *sḫty* «paysan», litt. celui des champs (*sḫt*); *ḥ;y* «appui», «protecteur» (cf. § 184); *ḥ;ty* «cœur», litt. (organe) de la partie antérieure (*ḥ;t*).

Souvent les adjectifs en *-y,* formés sur des prépositions et suivis d'un complément, équivalent à de courtes propositions relatives ayant la valeur d'un substantif. En dehors des titres cités aux § 179-180, on remarquera : *iry-sšm* «fonctionnaire»[1], litt. celui qui est en relation avec une affaire; *iry-ʿ;* «gardien de la porte»[2]; (et var.) *iry-nfr-ḥ;t* «gardien du diadème (?)»[3]; *rpʿt = iry-pʿt* «celui qui est de la race noble», «le noble»[4]; *ḥry-tp* «chef» et *ḥry-tp ʿ;* «grand chef», etc. De même formation encore : *ḥryw-šʿ* «ceux qui sont sur les sables», «les nomades»[5]; *imt-pr* (ou *imyt-pr*) «inventaire», «testament»[6], «fortune»[7], litt. ce qui est dans la maison; *ḫr(t)-nṯr* «nécropole», litt. ce qui est sous la dépendance du dieu (Osiris), etc.

[1] *Urk.* IV 1106, 3. — [2] *Rhind* 65. — [3] *Caire* 20235 *b* 2. — [4] Cf. Kuentz, *Stud. Griffith,* 101. — [5] *Urk.* I 101, 9 (VIe dyn.). — [6] *Kah.* 12, 1. — [7] *Pt.* 314.

L'adjectif *ny* contribue à la formation d'un certain nombre de substantifs, ainsi : *n-ib·f* (var. [1]) ou *n-st-ib·f* «celui qui appartient à son cœur», «son favori»; *n-mrwt* «celui qui est l'objet de l'amour» (de qqn.), etc. De même formation est le titre royal *n(y)-sw(t)*, *nsw,* expliqué § 51.

Si le substantif composé est accompagné d'un suffixe ou d'une épithète, ce mot s'intercale entre les deux éléments du substantif, ex. *mi tpt-f-ʿ* «comme était sa condition première (*tpt-ʿ*)»[2]. Cf. l'exemple du § 186, *b.*

IV. ADJECTIF *NB* ET EXPRESSIONS ADJECTIVALES.

§ **186.** L'adjectif *nb* correspond à «**tout**» (lat. *omnis*), «**chaque**»[3]. Il s'emploie exclusivement comme épithète et se place derrière le substantif, avant les adjectifs de qualité (cf. § 167).

Il a une tendance marquée à rester invariable. Ex. :

ḫt nb bnrt toute chose douce (*Caire* 20538 I *d* 8).

ḫ;swt nb bštwt tous les pays rebelles (*Z. A. S.* 69, 28, l. 9).

Il entraîne même l'invariabilité de l'adjectif de qualité qui le suit : *ḫt nb nfr* toute bonne chose (*Caire* 20183, 1-2), cité § 166.

On le trouve, dans les mêmes conditions, qualifiant :

a) soit l'adjectif relatif *nty* employé substantivement. Ex. :

Ma maison ..... *ḥnʿ ntt nbt im·f* avec tout ce qui est dedans (*Kah.* 11, 23).

Nb peut être séparé de *nty* par *tw* «on», sujet de la phrase (cf. § 758, deuxième exemple);

b) soit un substantif composé au moyen d'un adjectif *nisbé.* Ex. :

iry nb sšm tout fonctionnaire (*Urk.* IV 1106, 3). Noter l'intercalation de *nb* entre les deux éléments du substantif (cf. § 185, 2°);

c) soit un participe. Ex. :

prrt nbt m pr-nsw . . . ʿḳt nbt r pr-nsw tout ce qui sort du palais. . . tout ce qui entre au palais (*Urk.* IV 1105, 5-6);

d) soit une forme verbale relative. Ex. :

Alors on agit *mi wḏt nbt ḥm·f* conformément à tout ce qu'avait

[1] *Urk.* IV 500, 17. — [2] *Neferh.* 4. — [3] Cf. l'expression fréquente *rʿ nb* «chaque jour».

13.

ordonné sa Majesté (*West.* 4, 17). *Nbt* s'intercale entre la forme verbale relative et le substantif sujet. (De même § 478, deuxième exemple.)

§ **187.** L'adjectif *nb*, joint à certains substantifs, forme des expressions correspondant à nos pronoms indéfinis «**chacun**» et «**tous**» (tout le monde), ainsi : *s nb*, litt. chaque homme; *bw nb*, litt. chaque lieu; *ḥr nb*, litt. chaque visage; *wꜥ nb*, litt. un chacun.

De même, l'expression *ḫt nbt*, var. , signifie «**tout**» (toute chose). Le mot *ḫt*, sans qualificatif, signifie «**quelque chose**» (§ 115, *c*).

§ **188.** Outre l'adjectif *nb*, dont il vient d'être question, l'égyptien emploie, pour rendre la notion correspondant à «**chaque**», un substantif *tnw*, var. *tnw*, signifiant «nombre», et que suit un génitif direct Ex. :

r tnw rnpt chaque année (*Urk.* IV 55, 9). Litt. par nombre d'année.

L'expression peut être renforcée par l'adjectif *nb*. Ex. :

tnw rnpt nbt chaque année (*Z. Ä. S.* 69, 33, l. 28). Litt. (par) nombre de chaque année.

§ **189.** Au français «**tout entier**» (lat. *totus*) correspondent plusieurs périphrases :

a) *r ḏr·f* «jusqu'à sa limite» (copte ⲧⲏⲣ⸗). Ex. :

m tꜣ pn r ḏr·f dans tout ce pays (*West.* 9, 11).

Le Retenou ... *ḏr·n·f s(y) r ḏr·s* il l'avait subjugué tout entier (*Sin.* B 110-111).

Le suffixe reste parfois inexprimé. Ex. :

nn n ḫt r ḏr toutes ces choses (*Siut* 1, 269).

Remarquer aussi les titres, où *r ḏr* est employé absolument : *nb-r-ḏr* «le Maître de tout», désignant Rê, Osiris, Pharaon; *nbt-r-ḏr* «la Dame de l'Univers», la souveraine [1];

b) [2] *mi ḳd·f* «comme sa configuration» et *mi ḳi·f* «comme sa forme». Ex. :

ḥry-tp ꜥꜣ n ꜣtf-ḫnt(t) mi ḳd·s grand chef du nome Lycopolite tout entier (*Siut* 1, 151).

[1] *Sin* B 172 et 274. — [2] Le déterminatif de *ḳd* peut être • au lieu de ▿.

mdt tn mi ḳi·s nb cette affaire tout entière — c. à d. dans tous ses détails (*Pay.* B 1, 41-42);

c) *r ꜣw·f* «suivant sa longueur» (et *m ꜣw·f* «en sa longueur»). Ex. :

tꜣ ḫnyt r ꜣw·s l'équipage tout entier (*Urk.* IV 6, 9).

Le suffixe est parfois inexprimé. Ex. :

nn pw r ꜣw c'est-à-dire (*pw*) absolument tout (*Urk.* IV 808, 3). Litt. c'est-à-dire ces choses dans (leur) longueur.

Obs. — Le pseudoparticipe des verbes *dmḏ* et *tm* est souvent employé avec le sens de notre adjectif «entier», cf. § 353.

§ **190.** Au français «**beaucoup de**» (lat. *multi*) correspond *ḥḥ*, var. , litt. million, § 198; à «**quelques**» correspond *nhy*. Ces deux mots sont généralement suivis du génitif indirect. Ex. :

ḥḥ n sp un grand nombre de fois (*Ebers* 1, 11).

nhy n rmṯ(t) quelques hommes (*Adm.* 7, 3).

Le mot *nhy* s'emploie aussi au sens de «**un peu de**». Ex. :

nh(y) n ḥmꜣt un peu de sel (*Pay.* B 1, 48).

§ **191.** A notre adjectif «**autre**» correspond *ky*, dont les formes sont :

Sing. masc.	*ky*	
fém.	*kt*, et devant suffixe *kty*	
Plur. masc.	*kywy*, var. , et aussi , *kw*	
fém.	*kt*.	

Ce mot a plutôt le caractère d'un substantif que celui d'un adjectif. En effet, s'il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il détermine, il ne se place cependant pas derrière ce substantif à la manière d'un adjectif épithète, mais *devant lui* (comme s'il s'agissait de deux substantifs en apposition). Il peut être en outre accompagné d'un suffixe. Ex. :

ky sp une autre fois (*Urk.* IV 1109, 5).

kt ḥswt une autre faveur (*Urk.* VII 31, 4).

k(y)wy bityw d'autres rois (*Urk.* IV 330, 4).

kty·f wꜣt son autre côté (*Pay.* Bt. 30-31).

§ **192.** Le mot *ky* s'emploie aussi avec la valeur de notre pronom indéfini «**l'autre**», «**un autre**». Il peut, quand il désigne une personne, s'accompagner d'un déterminatif, ex. [1].

Le pluriel «**d'autres**» est plutôt rendu par la périphrase *kt-ḫt*, litt. d'autres choses; var. *kt-ḫy*. Ex. :

imi bꜣw·f n kt-ḫy [2] transmettez sa gloire à d'autres (*Urk.* IV 20, 11).

Ky se rencontre encore comme pronom dans les expressions (var.) ... *wꜥ* ... *ky*; ... *ky* ... *ky*; ... *ky* ... : *sn-nw·f*, qui toutes signifient «**l'un** ... **l'autre**». Ex. :

Il y a deux vaisseaux pour les reins, *wꜥ n ḫpd, ky n ḫpd* l'un pour (un) rein, l'autre pour (l'autre) rein (*Ebers* 100, 8).

nn dit ky m-ꜥb ky sans mettre (= mêler, confondre) l'un avec l'autre (*Urk.* VII 33, 2).

§ **193.** Signalons ici d'autres expressions dans lesquelles n'entre pas *ky*, mais qui signifient également «**l'un** ... **l'autre**» : ... *wꜥ* ... *wꜥ* et ... *sn-nw·f*. Ex. :

dd sꜣ·f m wꜥ n wꜥ ses fils diront (litt. son fils dira) de l'un à l'autre (*Urk.* IV 150, 1). Noter le déterminatif de *wꜥ*.

wꜥ dd·f ḫft sn-nw·f l'un dit à l'autre (*Urk.* IV 26, 16).

L'expression *wꜥ* ... *wꜥ* peut aussi s'employer comme adjectif. Ex. :

... *gs·f wꜥ* ... *gs·f wꜥ* un côté (du malade) ... son autre côté (*Ebers* 91, 15-16).

§ **194.** Enfin, au lieu d'employer une expression spéciale pour rendre l'idée correspondant à «l'un ... l'autre», les Égyptiens préféraient parfois répéter le substantif. Ex. :

ssmt m-sꜣ ssmt les chevaux allaient à la suite l'un de l'autre (*Urk.* IV 652, 10). Litt. le cheval (allait) à la suite du cheval.

in ḥt wšꜣ ḥt une forteresse en détruira une autre (*Caire* 28085, 584). Litt. une forteresse détruira une forteresse.

Autre exemple : *Pt.* 146 et 150 (*wr n wr* «un grand à un autre»).

[1] Ainsi, *Urk.* VII 33, 2 (cité à la fin de ce paragraphe). — [2] La préposition *n* est écrite ici (de même dans l'exemple qui suit et souvent ailleurs). Cf. p. 22, note 2.

Le procédé est un peu différent dans cette phrase : *ꜥḥꜥ·n rdi·n·f rmn n mw n pꜣ š ḥr wꜥ·sn* [1] alors il mit une moitié de l'eau du lac sur l'autre (*West.* 6, 8-9). Le substantif (*rmn n mw*), au lieu d'être répété, est remplacé par *wꜥ·sn*, — litt. l'une (des deux moitiés) d'elles, c. à d. des eaux, *mw* pluriel (cf. § 121, *a*).

V. ADJECTIFS POSSESSIFS.

§ **195.** A notre **adjectif possessif** «mon, ton, son» correspond exactement l'adjectif *pꜣy·i* dont il a été question, § 110. Mais cet adjectif n'est pas encore d'un emploi très fréquent en M. ég., du moins dans les textes à prétentions littéraires. A cette époque, c'est le suffixe qui joue le plus souvent le rôle de notre adjectif possessif (§ 78).

§ **196.** L'idée de possession en général est en outre rendue, on l'a vu, par la préposition *n*, qui a donné naissance au datif et à l'adjectif *ny*. Cette même préposition est encore à l'origine de deux expressions qui répondent en partie à notre adjectif possessif emphatique «mon propre». Ce sont :

a) la périphrase *n·i-imy*, *n·k-imy*, etc., composée d'un datif suffixal «à moi — à toi...» et de *imy*, variante de l'adjectif *nisbé* du § 179. Elle peut s'employer comme épithète ou comme prédicat. Épithète, elle se traduit par un adjectif. Ex. :

m-ḫt iꜣw n·k-imy après ton propre grand âge (*Urk.* IV 1021, 5).

pr(t)-ḫrw n·k-imyt tes propres offrandes (*Caire* 28118, 239 [2]).

Prédicat, elle se rend plus volontiers en français par une forme du verbe «appartenir» : la construction est la même que pour *ny* prédicat (§ 182). Ex. :

Inutile de mentionner le Retenou, *n·k-im(y) s(y) mitt ṯsmw·k is* il t'appartient, tout comme tes chiens (*Sin.* B 222-223);

b) le pronom indépendant, ou du moins un pronom qui a les mêmes formes que le pronom indépendant, sous cette réserve que la 1re personne présente la graphie *nnk* [3]. Il se construit comme un prédicat. Ex. :

[1] La transcription *wꜥw* ne paraît pas justifiée.

[2] Même phrase avec graphie intégrale *prt*, *ibid.*, l. 243. Cette expression est signalée dans Gardiner, *Supplément*, p. 4. (Le texte hiéroglyphique, inédit, d'après *Coffin Texts* S 1 C : communiqué par Mr. Gardiner.)

[3] Cf. ci-dessus § 90, note 2.

nnk pt, nnk tꜣ le ciel est à moi, la terre m'appartient (*Harh.* 562).

ntk ꜥnḫ la vie t'appartient (*Sin.* B 263).

Obs. — L'expression adjectivale *n·k-imy* est employée comme substantif « ton bien », dans *Pay.* B 1, 103-104, cité § 675.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*⁴ § 171; 220-239 *c*. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 48-50; 72-74; 79-81; 94-103; 113-115.

CHAPITRE VII.

LES NOMS DE NOMBRE.

I. NOMS DE NOMBRE CARDINAUX.

§ **197. Écriture.** — Les nombres cardinaux sont écrits en M. ég. par des signes correspondant à nos chiffres, et qui sont :

pour les unités		pour les milliers	
—	dizaines	—	dizaines de mille
—	centaines	—	centaines de mille

, var. , pour les millions.

Ex. 3, 5, 8, 20, 50, 200, 700, etc. Dans un nombre composé, les éléments les plus élevés précèdent les plus bas : ex. 12312.

Parfois, dans les inscriptions du Moyen Empire, les signes des *unités* sont, dans l'énoncé d'une date, écrits horizontalement (sous l'influence de l'hiératique qui écrivait toujours ainsi non seulement les unités mais aussi les dizaines). Ex. :

tpy ꜣḫt, ssw 18 premier (mois) de la saison *akhet*, le dix-huit (*Siut* 1, 299).

§ **198.** Les **noms** (1) des unités sont :

1	*wꜥ* (souvent écrit et var.) copte ⲟⲩⲁ (2)		5	*diw* (?)	copte ϯⲟⲩ
			6	*sisw* < *śiśw* (?)	— ⲥⲟⲟⲩ
2	*snw* < *śnw(y)*	copte ⲥⲛⲁⲩ	7	*sfḫ(w)* < *śfḫ(w)*	— ⲥⲁϣϥ
3	*ḫmt(w)*	— ϣⲟⲙⲛⲧ	8	*ḫmn(w)*	— ϣⲙⲟⲩⲛ
4	*fdw*	— ϥⲧⲟⲟⲩ	9	*psḏ(w)* < *pśḏ(w)*	— ⲯⲓⲧ

(1) Ils nous sont connus par certaines graphies phonétiques des textes des Pyramides et aussi d'après le copte. — (2) Copte saïdique.

Le nombre 2 est, naturellement, un duel et il était primitivement écrit *śnwy*[1] (fém. *śnty*, cf. le copte ⲥⲛ̄ⲧⲉ). Les unités, à partir de 3, devaient avoir toutes à l'origine une désinence masculine *w*, qui est tombée dans la plupart d'entre elles : primitivement des pluriels, elles ont été ensuite (et toujours en M. ég.) traitées comme des singuliers. Le nombre 1, *wꜥ*, présente, à l'époque classique, une forme féminine : *wꜥt*[2] (copte ⲟⲩⲉⲓ).

Pour les dizaines, on a[3] :

10	*md(w)*	copte ⲙⲏⲧ	60	*si(syw)* < *śi(śyw)*	copte ⲥⲉ
20	*dwty* (?)	— ϫⲟⲩⲱⲧ	70	*sfḫ(yw)* < *śfḫ(yw)*	— ϣϥⲉ
30	*mꜥbꜣ*	— ⲙⲁⲁⲃ	80	*ḫmn(yw)*	— ϩⲙⲉⲛⲉ
40	*ḥm(w)*	— ϩⲙⲉ	90	*psdyw* < *pśdyw*	— ⲡ̄ⲥⲧⲁⲓ̈ⲟⲩ
50	*diyw*	— ⲧⲁⲓ̈ⲟⲩ			

Les expressions numériques les plus élevées sont :

100	*št* (féminin)	copte ϣⲉ	10000	*dbꜥ*	copte ⲧⲃⲁ
1000	*ḫꜣ*	— ϣⲟ	100000	*ḥfn*	
			1000000	*ḥḥ*	

Obs. — Le mot *ḥfn* ne se retrouve pas dans le copte qui rend 100000 par ϣⲉ ⲛ̄-ϣⲟ (100 × 1000) ou encore par ⲙⲏⲧ ⲛ̄-ⲧⲃⲁ (10 × 10000). Quant à *ḥḥ* il perdit assez tôt sa valeur numérique pour signifier «beaucoup de» (§ 190), copte ϩⲁϩ.

§ 199. Syntaxe des nombres cardinaux. — Dans l'ancienne langue, notamment dans les textes des Pyramides, on trouve les unités (à partir de 3) soit écrites phonétiquement et précédant le substantif (qui est au pluriel), soit représentées par des chiffres placés après le substantif (qui est au singulier).

En M. ég. les nombres ne sont plus jamais représentés que par des chiffres (sauf *wꜥ* 1, qui a d'ailleurs une syntaxe à part) : c'est pourquoi ils se placent toujours après le substantif, bien que dans le langage parlé ils aient dû nécessairement se prononcer les premiers : on écrivait p. ex. *mḥ 3* «trois coudées», mais on disait *ḫmt mḥ(w)*[4].

Quant au substantif, il est le plus souvent — et devrait en théorie être toujours

[1] Ex. *Urk.* I 147, 3 (VIe dyn.), cité § 201.
[2] *West.* 6, 3, cité § 200; *Pay.* R 46.
[3] D'après les textes des Pyramides et surtout d'après le copte (saꜥîdique).
[4] De même, en français, on écrit dans les livres de comptabilité «fr. 2», mais on prononce «deux francs»; en allemand, on écrit *Mk. 10* pour *zehn Mark*, etc.

— au singulier, puisqu'il précède le nombre (cette pratique est observée en particulier par *Naufragé, Paysan, Kahun*); mais on le trouve aussi, quoique moins fréquemment, employé avec les caractéristiques du pluriel (ainsi dans *Ebers* et *Westcar*). Néanmoins le singulier est de règle dans les mentions de *temps* ou de *mesure*, et également avec les nombres 1 et 2. Ex. :

ꜣbd 4 quatre mois (*Nauf.* 118). Singulier.

ḥfꜣw 75 soixante-quinze serpents (*Nauf.* 127). Singulier.

rnpt 110 cent dix ans (*West.* 7, 2). Singulier.

nsyw 3 trois rois (*West.* 12, 11-12). Pluriel.

mtw 4 quatre vaisseaux (*Ebers* 100, 2). Pluriel.

ḥnḳt ds 100 cent cruches de bière (*West.* 6, 18). Indication de mesure (§ 136, *a*) : singulier.

§ 200. Le nombre 1 présente certaines particularités. Il peut être figuré par le trait ı, ex. *mḥ 1* une coudée (*Siut* 3, 13). Mais il est souvent écrit phonétiquement (tout en restant placé derrière le substantif), ex. *tp wꜥ* une tête (*Pay.* B 1, 161); *dmi wꜥ* une ville (*Urk.* IV 1069, 5).

Écrit phonétiquement, il peut aussi précéder le substantif, auquel alors on le relie au moyen de l'adjectif du génitif *n(y)*. Ex. :

wꜥ n mṯn une route (*Urk.* IV 650, 9).

wꜥt nt śḳyt une chef-rameuse (*West.* 6, 3). Noter le féminin *wꜥt* et le déterminatif.

Cette construction *wꜥ n* correspond à notre **article indéfini,** qui ne devient fréquent qu'à l'époque copte, sous la forme ⲟⲩ-.

L'expression *wꜥ m*, dans laquelle le second terme est *m* partitif (§ 490, 5), signifie «un parmi (plusieurs)». Ex. :

wꜥ[1] *m nn hrw* un de ces jours (*West.* 9, 21).

§ 201. Le nombre 2, en M. ég., suit son substantif, lequel est toujours au singulier : ex. *s 2* deux hommes (*Adm.* 12, 14); *kꜣkꜣw* (?) 2 deux bateaux (*West.* 8, 4).

[1] La transcription *wꜥw* ne paraît pas justifiée.

Ce nombre étant par lui-même un duel, le substantif se mettait originairement lui aussi au duel. Ex. :

ᵃ *izwy šnwy* les deux tombeaux (*Urk.* I 147, 3 — VIᵉ dyn.).

§ **202.** Quand un substantif accompagné d'un nombre est en outre déterminé par un *démonstratif*, notamment *pꜣ*, celui-ci s'accorde en genre avec le substantif; mais il reste dans tous les cas au singulier (s'accordant de ce point de vue avec le nom de nombre, qui était traité comme un singulier). Il en est de même de l'adjectif possessif (§ 110). Ex. :

pꜣ ḫrdw 3 ces trois enfants (*West.* 9, 7). On prononçait sans doute : *pꜣ ḫmt ḫrdw* «ce trois (en fait d') enfants».

pꜣ s 7 ces sept hommes (*Rhind* 65).

pꜣ(y)·i ḫrdw 4 mes quatre enfants (*Urk.* IV 1070, 3).

Par exception, quand le nombre est *št* (substantif féminin) «cent», le démonstratif s'accorde en genre, non pas avec le substantif, mais avec *št*. Ex. :

tꜣ t št (100) ces cent pains (*Rhind* 65).

§ **203.** Les nombres 1000 et 1000000 se construisent généralement comme les autres nombres : ex. *s ḫꜣ* mille hommes (*Urk.* VII 48, 2; *Pt.* 284).

Quelquefois cependant ils précèdent le substantif, auquel on les relie soit par *m* «en» (§ 490, 5), soit par l'adjectif du génitif *n(y)*. Ex. :

ḫꜣ m t ḥnḳt mille pains et (cruches de) bière (*Firenze* 1540, 3). Litt. mille en pain et bière.

m ḥḥ pn n rnpwt en ce million d'années (*Urk.* IV 306, 7).

Signalons à ce propos que la construction avec *n(y)* se rencontre occasionnellement en M. ég., même après des nombres inférieurs à 1000. Ex. :

330 n wrw trois cents trente chefs (*Z. Ä. S.* 69, 31, l. 19). Litt. trois cents trente de chefs.

bḥs·n·f 120 n ꜣbw il chassa cent vingt éléphants (*Urk.* IV 893, 15). Litt. cent vingt d'éléphants.

§ **204.** Les nombres cardinaux peuvent s'employer comme substantifs. Ex. :

m ḏbʿw ḫꜣw par dizaines de mille et par milliers (*Urk.* IV 612, 15).

En outre, beaucoup de substantifs sont formés sur des noms de nombre, comme *ifd* «bloc de pierre rectangulaire», de *fdw* 4; *sis* «étoffe à six fils», de *sisw* 6; *psḏt* «neuvaine», «Ennéade», de *psḏ* 9, etc.

II. NOMS DE NOMBRE ORDINAUX.

§ **205.** Au français «premier» correspond l'adjectif *nisbé* *tpy*, var. et (dérivé de *tp* «tête»).

De 2 à 9 les nombres ordinaux sont formés au moyen de la désinence *·nw*, fém. *·nwt*, ajoutée aux nombres cardinaux (parfois écrits phonétiquement) : *2·nw* et (var.) *sn·nw* «second»; *3·nw* et *ḫmt·nw* «troisième»; *4·nw* «quatrième», etc.

§ **206.** L'usage en M. ég. est de placer le nombre ordinal ainsi formé derrière le substantif, avec lequel il s'accorde comme un adjectif épithète. Ex. :

wḏyt tpt la première campagne (*Urk.* IV 740, 7).

wḏyt 5·nwt la cinquième campagne (*Urk.* IV 685, 6).

On trouve aussi quelques exemples d'une construction ancienne, consistant à placer le nombre ordinal avant le substantif. Ex. :

9·nw sp la neuvième fois (*Pay.* B 2, 91)[1].

Parfois même le substantif, au lieu d'être en apposition au nombre ordinal — fonctionnant lui-même comme un substantif — lui est rattaché à la manière d'un génitif indirect. Ex. :

2·nw n ḥb la seconde fête (*Urk.* IV 740, 17).

§ **207.** A partir de 10, les nombres ordinaux sont formés au moyen du participe *mḥ*, fém. *mḥt*, signifiant «qui complète» : ce participe se comporte comme l'adjectif épithète. Ex. :

wḏyt mḥt-13 la treizième campagne (*Urk.* IV 716, 13). Litt. la campagne qui complète les treize.

Obs. — En N. ég. cette formation est également appliquée aux unités; en copte, elle est la seule connue, ex. ⲡⲙⲉϩ ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ «le troisième».

§ **208.** Les nombres cardinaux peuvent prendre la signification des ordinaux : c'est le cas notamment, dans les dates, pour la mention de l'année, du mois et du jour. Ex. :

ḥꜣt-sp 22, ꜣbd 4 prt, ssw 25 an XXII, quatr(ième) mois de la saison *peret*, le vingt-cinq[2] (*Urk.* IV 647, 12).

[1] Comparer *Urk.* I 124, 17 (VIᵉ dyn.) *m šn·nw zp* «la seconde fois». — [2] Comme en français moderne, alors qu'au xvIIᵉ siècle on disait «le vingt-cinquième» (de tel mois).

Autres exemples, § 132, *b*.

Toutefois, s'il s'agit du premier mois d'une saison, on se sert de *tpy* «premier (mois)» plutôt que de *ꜣbd 1*. Ex. :

m tpy ꜣḫt, ssw 1 au premier (mois) de la saison *akhet*, le premier (*Siut*, 1, 277).

Obs. — , var. , se lit *ḥꜣt-sp* et signifie «commencement de la nᵉ fois (de recenser les bestiaux)» : ce recensement, dont on connaît l'existence sous l'Ancien Empire jusqu'à la VIᵉ dynastie, avait lieu d'abord tous les deux ans, puis tous les ans. — Le mot est à distinguer soigneusement de *rnpt*, qui désigne l'année astronomique de 12 mois (*ꜣbd*) de 30 jours (*hrw*), auxquels s'ajoutent 5 jours «épagomènes» (*5 ḥryw rnpt*), soit un total de 365 jours. — Remarquer enfin que, dans les dates, le quantième se lit *ssw* (copte ⲥⲟⲩ-).

§ **209.** Les nombres ordinaux peuvent, aussi bien que les cardinaux, s'employer comme substantifs. Ex. :

J'étais seul *ib·i m sn-nw·i* mon cœur étant mon (unique) compagnon (*Nauf.* 42). Litt. mon second.

III. — FRACTIONS.

§ **210.** Pour exprimer une fraction, on se sert du mot *r* «partie» (copte ⲣⲉ-), au-dessous duquel on écrit le nombre faisant fonction de dénominateur : *r-6* «partie 6» $=\frac{1}{6}$. Si le dénominateur ne peut pas tenir tout entier sous , l'excédent s'inscrit à la suite : *r-360* «partie 360» $=\frac{1}{360}$. Ce sont toujours les nombres cardinaux qu'on emploie pour écrire les fractions.

§ **211.** Certaines fractions présentent une forme spéciale :

$\frac{1}{2}$ est (var.) *gs* «côté» (copte ϭⲟⲥ), ex. *rnpt gs* «un an et demi»[1].

$\frac{1}{4}$ est en hiéroglyphes , mais l'hiératique emploie le signe ×, qui est d'ailleurs utilisé dans quelques textes gravés : ex. × *ds r-4* «un quart de mesure-*ds*»[2].

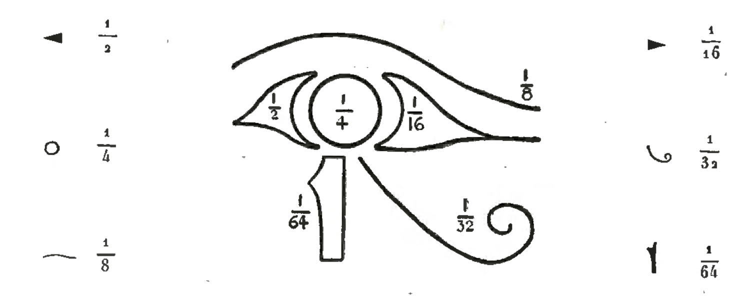
A notre $\frac{2}{3}$ correspond *sꜣwy* «les deux parties (de trois)» et à $\frac{3}{4}$ *sꜣ 3* (?) «les trois parties (de quatre)».

§ **212.** Ces deux dernières expressions ne sont pas des fractions. En fait, l'égyptien ne connaît pas, si l'on peut dire, de fractions dont le numérateur soit autre que le

(1) *Sin.* B 30. — (2) *Siut* 1, 302.

nombre 1. Par conséquent, pour écrire p. ex. l'équivalent de notre $\frac{3}{5}$, on aurait dû décomposer cette fraction en $\frac{1}{2}+\frac{1}{10}$, soit : *gs r-10*. De même, *r-6 r-18*[1], soit $\frac{1}{6}+\frac{1}{18}$, équivaut à notre $\frac{2}{9}$.

§ **213.** Les Égyptiens se servaient encore des différentes parties de l'œil-*oudjat* [2] comme symboles des fractions d'une mesure de grains appelée *hekat* (, var. , *ḥkꜣt*) et valant 4 litres 785 :



Ces signes sont d'un usage courant en hiératique, mais (à l'exception de $\frac{1}{2}$) ils n'apparaissent dans les textes hiéroglyphiques qu'à la XXᵉ dynastie.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*⁴ § 240-247. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 259-266 et Excursus C, p. 203.

K. Sethe, *Von Zahlen und Zahlworten bei den alten Ägyptern*, Strassburg 1916.

(1) *Rhind* 67. — (2) L'œil d'Horus, mis en morceaux par Seth, fut miraculeusement reconstitué par Thoth, qui en fit de nouveau un œil sain (*wḏꜣt*).

CHAPITRE VIII.

LE VERBE. — INTRODUCTION.

§ **214.** La **racine**, support de l'idée exprimée, est à la base des différentes formes verbales — ou thèmes verbaux, — dont la série constitue un verbe. La racine se compose exclusivement de consonnes ou **radicales**, qui sont constantes : elle n'est donc qu'un squelette, que des voyelles incluses entre les consonnes venaient animer[1]. La plus grande partie des verbes sont à 3 radicales, ex. *sḏm* « entendre », *prỉ* « sortir ». Moins nombreux sont les verbes qui n'ont que 2 radicales, comme *wn* « ouvrir »; encore plusieurs de ceux-ci sont-ils d'anciens verbes à 3 radicales. Les verbes ayant 4 radicales proviennent en majorité du développement de racines plus simples. Il en est de même des verbes à 5 radicales, d'ailleurs peu nombreux, et de ceux à 6 radicales qui sont extrêmement rares.

Obs. — On cite les verbes égyptiens, non d'après l'infinitif, mais d'après la racine : ex. *mrỉ* « aimer » (dont l'infinitif est *mrt*).

I. CLASSIFICATION DES VERBES.

§ **215.** Les verbes se classent non seulement d'après le nombre, mais aussi d'après la nature de leurs radicales. On peut les répartir en trois groupes :

A. Premier groupe : **verbes forts.** Ce sont des verbes à 2, 3, 4, 5 ou 6 radicales, dont la dernière n'est ni une semi-voyelle, ni une consonne identique à la pénultième. Ces radicales demeurent inchangées à toutes les formes :

a) Verbes à 2 radicales ou bilitères [*2-lit.*], ex. *wn* « ouvrir », *mn* « rester »;

b) Verbes à 3 radicales ou trilitères [*3-lit.*], ex. *sḏm* « entendre », *ꜥnḫ* « vivre »;

[1] On trouvera souvent le mot « racine » employé, de façon impropre mais commode, pour désigner le thème verbal le plus simple, identique à la racine par sa forme extérieure.

c) Verbes à 4 radicales ou quadrilitères [*4-lit.*], ex. *mnmn* « trembler », *wstn* « marcher à grands pas »;

d) Verbes à 5 radicales ou quinquilitères [*5-lit.*], ex. *ngsgs* « déborder »;

e) Verbes à 6 radicales ou sexilitères [*6-lit.*], tout à fait exceptionnels : ex. ci-après § 225, et cf. § 231.

Obs. — Le verbe *m(w)t* « mourir » est trilitère : la seconde radicale est en effet omise dans l'écriture.

Par contre, des verbes originairement trilitères comme *ḳmꜣ* « créer », *ỉmꜣ* « être gracieux », *smꜣ* « tuer » sont souvent écrits , , , ce qui paraît indiquer que *m* s'est substitué au groupe final primitif *mꜣ* (cf. § 49) et que ces verbes sont devenus bilitères : *ḳm(ꜣ)*, *ỉm(ꜣ)*, *sm(ꜣ)*.

§ **216.** Tous les verbes forts ont l'infinitif masculin et conforme aux graphies qui viennent d'être citées.

Obs. — Pour l'infinitif féminin des causatifs des verbes bilitères, voir ci-après § 228, *a*.

§ **217.** — B. Deuxième groupe : **verbes faibles.** Ce sont des verbes à 3, 4 ou 5 radicales, dont la dernière est l'une des consonnes faibles (semi-voyelles) *ỉ* ou *w*. Cette radicale est le plus souvent omise dans l'écriture :

a) Verbes dont la troisième radicale est faible — *verba tertiae infirmae* [*3ae inf.*], ex. *mrỉ* « aimer », *prỉ* « sortir », *ršw* « se réjouir », *hrw* ou *hrỉ* « être satisfait »;

b) Verbes dont la quatrième radicale est faible — *quartae infirmae* [*4ae inf.*], ex. *nṯrỉ* « être divin », *ỉꜣwỉ* « être vieux »;

c) Verbes dont la cinquième radicale est faible — *quintae infirmae* [*5ae inf.*]. Pas d'exemples connus de verbes simples, mais cf. § 228, *d*.

Obs. — Quand, par exception, la dernière radicale est écrite et qu'elle est suivie d'une désinence flexionnelle *ỉ*, elle se combine avec celle-ci sous la forme *y*. Ainsi, à la 1re pers. sing. de la forme *sḏm·f*, § 245, *a*, et à la 3e personne masc. du pseudoparticipe, § 338, *b*.

§ **218.** Les verbes *3ae inf.* ont tous l'infinitif féminin : *mrt* « aimer », *prt* « sortir », *sbt* « conduire ».

D'autre part, certaines formes de ces verbes sont caractérisées par la *gémination*, c. à d. par la répétition de la radicale pénultième, ex. *mrr·f* « il aime » (imperfectif), *mrrw* « aimé » (participe passif imperfectif).

§ **219.** Les verbes *4ae inf.* ont les uns l'infinitif masculin, comme *mꜣwi*, var. *mꜣwy*[1] «se renouveler»; les autres l'infinitif féminin, comme *ḥmst* «s'asseoir». Le verbe *šmsi* «accompagner», «offrir» a à la fois un infinitif masc. *šms*[2] et un infinitif fém. *šmst*[3]. Certains des verbes de cette classe ont des formes géminées, les autres en sont dépourvus.

§ **220.** Il y a des verbes qui présentent des difficultés au point de vue de la classification, notamment :

a) «aller» a l'infinitif fém. *šmt*[4]; mais les formes géminées sont tout à fait exceptionnelles. C'est, semble-t-il, un verbe *3ae inf.* en train de devenir *2-lit.* (*šm*);

b) Le verbe [5] *dmi* «toucher», dont la troisième radicale est *i*, conserve cet *i* à toutes les formes, comme s'il était un verbe *3-lit.*, et il ignore la gémination; mais il a un infinitif féminin *dmit*[6]. Cf. le verbe *smi*, § 228, *a;*

c) D'autres verbes, terminés également par *i*, conservent partout eux aussi cet *i* et ils ont l'infinitif masculin : ex. *tni* «vieillir»[7]; *šri* «obstruer»[8]. On peut considérer de tels verbes comme des verbes *3-lit.* à radicale finale exceptionnelle.

Obs. — Le verbe *sw(r)i* «boire» est sans conteste un verbe *3-lit.*, *i* provenant de l'amuissement de la finale *r* du verbe primitif *swr* (*zwr*), cf. § 37. Même amuissement dans forme récente de *twr* «purifier» et dans , forme que prend à la XVIIIe dyn.[9] le verbe *twr*[10] «respecter (un serment)».

§ **221.** — C. Troisième groupe : **verbes géminés.** Ce sont des verbes à 3 ou 4 radicales, dont la pénultième est redoublée, «géminée», de sorte que les deux dernières consonnes sont identiques :

a) Verbes dont la seconde radicale est redoublée — *verba secundae geminatae* [*2ae gem.*], ex. *ḳbb* «être froid», *wrr* «être grand», *mꜣꜣ* «voir»;

b) Verbes dont la troisième radicale est redoublée — *tertiae geminatae* [*3ae gem.*]. Pas d'exemples connus de verbes simples, mais cf. § 228, *e*.

[1] *Pt.* 9.
[2] *Urk.* IV 916, 3, etc.
[3] *Urk.* IV 347, 8 : *šmst ꜥntyw* «offrir de la myrrhe» — exemple (unique à ma connaissance), où *šmst* est encadré d'autres infinitifs féminins.
[4] *Urk.* IV 114, 13.
[5] Le déterminatif est ou .
[6] *Nauf.* 79.
[7] Infinitif dans *Sin.* B 190.
[8] Infinitif dans *M. u. K.* verso 6, 3.
[9] *Urk.* IV 20, 13.
[10] *Caire* 20538 II *c* 18.

§ **222.** Les verbes *2ae gem.* ont l'infinitif masculin, conforme aux exemples cités. Dans certaines formes, et sous certaines conditions, les deux dernières radicales (identiques) peuvent n'être écrites qu'une fois : ex. *wn·f* «il est, était» (perfectif).

II. VERBES DITS IRRÉGULIERS.

§ **223.** Les verbes correspondant au français *donner, faire, venir, apporter* comportent des particularités, dont certaines sont d'ailleurs purement graphiques. Ce sont en tout cas des verbes d'un emploi fréquent et qu'à ce seul titre il convient de ranger dans une catégorie à part :

a) Le verbe «donner» est *rdi*, écrit , ou , formes qu'ont de plus en plus tendance à remplacer les orthographes , ou sans *r* initial. Le verbe étant *3ae inf.*, l'infinitif est féminin : ou *rdit*, — var. , encore rare en M. ég.

L'impératif est rare en M. ég. : il est remplacé le plus souvent par (et var.) *imi*. Cf. § 359, *d;*

b) Le verbe signifiant «faire» est *iri*, *3ae inf.* C'est le moins «irrégulier» des verbes de cette catégorie[1]. Il s'écrit la plupart du temps (sans *r*). Les formes où *r* est exprimé (et quelquefois) correspondent, en règle générale, aux formes géminées d'autres verbes et se transcrivent dans ce cas *irr*.

L'infinitif (fém.) *irt* s'écrit le plus souvent ;

c) Au français «venir» correspondent deux verbes distincts quoique apparentés : *iw* et *ii*. Ce dernier, qui signifie souvent aussi «revenir» (p. ex. d'une expédition), a fini par supplanter le premier (cf. le copte ⲉⲓ).

Les infinitifs (fém.) sont : *iwt* et *it* (var. *iit*). Comme impératif on se sert surtout d'une forme appartenant à une autre racine : (var.) *mi :* cf. § 359, *d*. Pour les formes du perfectif voir ci-après § 245, *c;*

d) Le verbe «apporter» *ini* est un verbe *3ae inf.* (infinitif fém. *int*). Pour les formes du perfectif, voir ci-après § 245, *c*.

III. MODIFICATIONS DE LA RACINE.

§ **224.** En dehors des nuances vocaliques, qui nous échappent en grande partie, la racine peut subir des modifications externes, dont le résultat est la création de catégories verbales nouvelles. Celles-ci sont obtenues par deux procédés consistant

[1] Cf. V. Loret, *B.I.F.A.O.* 16, 245.

l'un dans la réduplication des consonnes de la racine, l'autre dans la préfixion à cette dernière d'une préformante : *s-* (originairement *š-*) ou *n-*.

§ 225. **Réduplication.** — Les deux consonnes d'une racine bilitère sont généralement redoublées toutes deux : ex. *nd* « interroger », *ndnd* « prendre conseil de »; *hn* « reculer », *hnhn* « être arrêté ». C'est ainsi que sont formés beaucoup de verbes *4-lit.* Parfois cependant la réduplication n'est que partielle, ainsi *sḫs* « courir »[1], provenant d'une racine bilitère **sḫ*; mais on trouve aussi *sḫsḫ*[2], verbe *4-lit.* régulièrement formé.

La réduplication est presque toujours incomplète dans le cas d'une racine trilitère. Généralement, ce sont les deux dernières radicales qui sont redoublées, ex. *ḥꜣg* « être joyeux », *ḥꜣgꜣg* « exulter » (verbe *5-lit.*). Plus rarement, c'est la troisième consonne seule qui est redoublée : ainsi les adjectifs trilitères *spd* « prêt » et *šps* « noble » ont donné naissance à *spdd* « fournir » et *špss* « être riche » (qui sont des verbes *4-lit.* plutôt que des verbes géminés). La réduplication totale est tout à fait exceptionnelle, ex. *ndmndm* « coïre », verbe sexilitère formé sur une racine trilitère *ndm* redoublée[3]. De même, en A. ég. *nḥrnḥr* « se réjouir », *nddndd* « durer »[4].

Obs. — Souvent la racine à l'état simple ne s'est jamais rencontrée : ainsi pour *sḫs* et *sḫsḫ* précités; de même, le verbe *4-lit.* *hwhw* « s'enfuir »[5] fait supposer une racine **hw*; le verbe *5-lit.* *swtwt* « se promener »[6] une racine trilitère **swt*; *hbꜣbꜣ* « se dandiner »[7] une racine **hbꜣ*, etc.

§ 226. **Préfixion.** — La préformante *s-* (originairement *š-*), écrite en M. ég. ou , sert à former des **verbes causatifs.** Ex. *ꜥnḫ* « vivre », caus. *sꜥnḫ* « faire vivre »; *ꜥḥꜥ* « être debout », caus. *sꜥḥꜥ* « mettre debout »; *rḫ* « savoir », caus. *srḫ* « faire savoir », « indiquer », etc.

Quand la racine a pour initiale *i* ou *w*, cette radicale peut (surtout aux époques anciennes) rester inexprimée dans l'écriture : ex. *wsḫ* « être large », caus. *swsḫ* et *s(w)sḫ* « élargir ».

[1] *Urk.* IV 123, 3.
[2] *Urk.* IV 894, 8.
[3] Ce mot n'apparaît d'ailleurs qu'à la XXIIe dyn. et ne devient fréquent qu'à l'époque grecque.
[4] *Nḥrnḥr* semble bien être la réduplication du verbe *nḥr*; cependant on trouve aussi *nḥrḥr* (*Pyr.* 1720 *b*, et souvent aux époques postérieures; cf. *Wörtb.* 2, 299); d'autre part, à côté de *nddndd* on trouve *ndddd* (*Pyr.* 1633 *c*, et *Wörtb.* 2, 386).
[5] *Sin.* B 229.
[6] *Urk.* IV 116, 2.
[7] *West.* 8, 21.

Quelques causatifs sont formés non sur des verbes, mais sur des substantifs (ex. *ḥb* « fête », caus. *sḥb* « mettre en fête »), ou des prépositions (ex. *smi*, § 228, *a*).

§ 227. Quelques causatifs tirés de verbes transitifs ont un sens tel qu'ils supposent l'emploi *passif* du verbe simple. Ex. *dd* « dire », caus. *sdd* « raconter », litt. faire que *soit dit; ip* « compter », caus. *sip* (var. avec chute de *i*, § 226) « recenser », litt. faire que *soit compté; ḫm* « ignorer », caus. *smḫ* (par métathèse pour *sḫm*[1]) « oublier », litt. faire que *soit ignoré*. De même encore *wd* « commander », caus. *swd* « transmettre »[2].

§ 228. On distingue plusieurs classes de verbes causatifs, selon qu'ils sont formés :

a) sur des verbes forts à 2 radicales [*caus. 2-lit.*] : ils ont par conséquent, la préformante *s-* comprise, 3 radicales.

A la différence des verbes forts de toute classe, les *caus. 2-lit.* ont l'infinitif féminin : ex. *mn* « rester », caus. *smnt* « établir »; *ḫr* « tomber », caus. *sḫrt* « renverser »[3]; *sḫꜣt* « commémorer » (origine inconnue).

De même *smit*[4], infinitif du verbe *smi* « annoncer » (formé sur la préposition *mi*, orig. *mr*, « comme »). La dernière radicale de ce verbe, *i* (orig. *r*), subsiste à toutes les formes : cf. § 220, *b;*

b) sur des verbes forts à 3 radicales [*caus. 3-lit.*] : ils ont 4 radicales. Leur infinitif est masculin : ex. *nfr* « être beau », caus. *snfr* « orner »; *wdꜣ* « être sain », caus. *swdꜣ* « réconforter »;

c) sur des verbes faibles à 3 radicales [*caus. 3ae inf.*] : ils ont 4 radicales. Pas de formes géminées. L'infinitif est pour certains masculin, ex. *mst* (infinitif) « mettre au monde », caus. *smsy* « faire un accouchement ». Pour d'autres, il est féminin, ex. *hꜣt* (infinitif) « descendre », caus. *shꜣt* « faire descendre » et aussi *shꜣyt*[5];

d) sur des verbes faibles à 4 radicales [*caus. 4ae inf.*] : ils ont 5 radicales, avec l'infinitif masculin, ex. *mꜣwi* « se renouveler », caus. *smꜣwy* « renouveler »;

[1] La graphie *sḫm* se rencontre d'ailleurs depuis la XVIIIe dyn.
[2] Le simple *wd* comporte également cette signification (surtout en N. ég.).
[3] Exceptionnellement *sḫr*, dans *Urk.* IV 88, 16.
[4] *Nauf.* 157; *West.* 8, 7; *Bersh.* II 21, 1.
[5] *Ebers* 51, 15.

e) sur des verbes géminés à 3 radicales [*caus. 2ae gem.*] : ils ont 4 radicales et l'infinitif masculin, ex. *ḳbb* «être froid», caus. *sḳbb* «rafraîchir».

Les deux dernières classes de causatifs n'ont qu'un petit nombre de représentants.

§ **229.** Les verbes causatifs ont progressivement disparu et ont été remplacés pour la plupart, en N. ég., par une périphrase formée de *rdi* «faire que» et du perfectif *sḏm·f* (§ 690). Cette périphrase, qui est à l'origine du causatif copte en ⲧ-, se rencontre déjà en M. ég. Comparer en effet ces deux phrases :

swḏ3·n·i ib·k (*Kah.* 29, 38) et

rdi·n·i wḏ3 ib·f (*Kah.* 29, 42).

Toutes deux signifient également «j'ai réconforté ton (son) cœur», mais, dans la seconde, *rdi·n·i wḏ3* «j'ai fait que soit réconforté» (litt. que soit en bon état) remplace le causatif *swḏ3·n·i*.

Obs. — Le copte ne connaît plus que la seconde construction : ⲧⲟⲩϫⲟ = (*r*)*di*(*t*) *wḏ3* «faire que soit en bon état», «sauver — guérir».

§ **230.** La préformante *n*-[1] est d'un usage beaucoup plus restreint que la préformante *s*-. Les verbes qu'elle forme sont intransitifs; souvent ils marquent l'intensité de l'action : ex. *k3*(*i*) «penser», *nk3* «réfléchir».

Le plus souvent, elle se préfixe à des verbes *4-lit.* provenant déjà d'une réduplication : ex. *gsgs* «déborder», *ngsgs* «déborder violemment»; *nhmhm* «mugir fortement», «rugir»[2]; *nḫbḫb* «crépiter»[3] (terme médical)[4].

§ **231.** On trouve les deux préformantes et combinées dans le verbe causatif (A. ég.) *śnfḫfḫ* «dénouer»[5] (*ś*+*n*+*fḫfḫ* provenant du redoublement de la racine bilitère *fḫ* «lâche»); de même (A. ég.) dans *śnḫ3ḫ3* «réjouir (le cœur)»[6].

§ **232.** Complètement différent des préformantes qui viennent d'être étudiées est le *i* **prothétique**[7], placé parfois en tête d'une forme verbale, mais sans en modifier aucunement la signification : il n'a en effet qu'une *valeur phonétique* et sert à

(1) Cf. articles de P. Montet et de M. Cohen cités ci-après, p. 122.
(2) Le simple *hmhm* n'est attesté qu'à la basse époque, tandis que *nhmhm* se rencontre déjà dans *Pyr.* 163 *c*; 1120 *b*, etc. Toutefois le substantif *hmhmt* «cri», «rugissement» remonte au Moyen Empire.
(3) *Smith* 6, 4-5, etc. Le simple *ḫbḫb* est tardif.
(4) Cf. *ndddd* et *nḫrḫr* cités ci-dessus, § 225, note 4.
(5) *Pyr.* 852 *e*.
(6) *Urk.* I 130, 5 (VIe dyn.) : restitué.
(7) Cf. K. Sethe, *De aleph prosthetico*, Berlin 1892.

faciliter la prononciation, quand les deux consonnes initiales du verbe ne sont pas séparées par une voyelle : ex. *idd* (qui pouvait se prononcer **ĕdjdŏ*), au lieu de *dd* «dis». Dès avant la XVIIIe dyn. on trouve la graphie en place de ; plus tard , puis (copte ⲉ).

prothétique se rencontre quelquefois à la forme *sḏm·f* : ex. *idd·k* «puisses-tu dire»[1]; mais il est plus fréquent à l'impératif (§ 359, *a*) et au participe (§ 431, *a*)[2]. On en a encore des exemples au pseudoparticipe, notamment *inry* «bien qu'il tremble», var. *inrw*[3] (§ 338, *b*).

IV. GÉNÉRALITÉS.

§ **233.** Le verbe, en égyptien, se présente sous un aspect très différent de celui qu'il a dans les autres groupes linguistiques auxquels l'égyptien est apparenté. Si le pseudoparticipe (chap. XII) peut être rapproché de diverses formes verbales à suffixes des langues de la famille chamito-sémitique, en particulier du parfait sémitique (*kataba*), par contre il n'y a pas trace en égyptien de l'imparfait sémitique (*yaktubu*), ni des formes à préfixes que possèdent également les dialectes berbères et couchitiques.

Mais l'égyptien est pourvu d'une conjugaison qui lui est propre et qui fait figure originale parmi les langues de la famille, la «**conjugaison** ou **flexion suffixale**», dont les formes principales sont *sḏm·f* et *sḏm·n·f*. Cette conjugaison sera d'ailleurs, d'assez bonne heure, concurrencée, puis supplantée par des formes verbales analytiques, qui aboutiront finalement aux *temps* du copte : ex. *iw·f ḥr sḏm*, copte ⲉϥⲥⲱⲧⲙ (présent II) «il entend».

§ **234.** En égyptien, comme dans toutes les langues, on distingue des verbes transitifs et des verbes intransitifs.

Dans les verbes **transitifs**, l'action exprimée par le verbe sort du sujet et passe directement, sans l'intermédiaire d'une préposition, sur un objet appelé *complément d'objet direct*[4]. Ex. *ḏd·f nfrt* «il dit ce qui est bien»; *in·n·f msw wrw* «il a emmené les enfants des grands».

Beaucoup de verbes transitifs peuvent être en outre suivis d'un complément introduit par la préposition *n*, marquant l'attribution, c. à d. un *datif*. Ex. *ḏd·n·f n·i st* «il m'a dit cela»; *rdi·n·i t n ḥḳr* «j'ai donné du pain à l'affamé».

(1) *Louvre* C 10, 9 (XIIIe dyn.). — (2) Rare aux formes relatives (§ 476). — (3) *Smith* 3, 3; 13, 14. — (4) Que nous appellerons simplement, la plupart du temps, «complément d'objet».

Certains verbes transitifs se traduisent différemment, selon qu'ils sont accompagnés d'un complément d'objet direct ou d'un datif. Comparer :

sḏm·f ḫrw «il entend la voix» et *sḏm·f n it·f* «il écoute son père» — ou «il obéit à son père»;

wšb·n·i st «je répondis à cela» et *wšb·k n nb·k* «tu réponds à ton maître». La construction n'est donc pas la même, selon que l'on répond à *quelque chose* (compl. d'objet)[1] ou à *quelqu'un* (datif);

ḫsf·i sw «je le repousse» et *ḫsf·i n·f* «je le punis».

§ **235.** Les verbes **intransitifs** n'ont en aucun cas de complément d'objet direct. Les seuls compléments qu'ils puissent avoir sont, en dehors de certains datifs[2], des compléments introduits par une préposition quelconque marquant le but, la cause, le moyen, etc.[3], notamment *m, n*[4], *r, ḥr, ḫr*, etc. On distingue :

1° des verbes à *sens subjectif* marquant : l'état, la condition, comme *ʿnḫ* «vivre», *m(w)t* «mourir», *ḥkr* «avoir faim», etc. — le mouvement, comme *šm* «aller», *pri* «sortir», *hꜣi* «descendre», etc. — un sentiment, une émotion, susceptibles d'extériorisation, comme *snḏ* «avoir peur», «trembler», *ḥtp* «être tranquille», *ꜣd* «être fâché», etc.;

2° des verbes de *qualité*, comme *nḏm* «être agréable», *wʿb* «être pur», *wsḫ* «être large», etc. De ces verbes sont issus des adjectifs de même forme et de même signification : cf. § 164.

§ **236.** Quelques verbes admettent, *sans changer de sens*, deux constructions, l'une directe, l'autre avec une préposition. Ainsi, *nis* <*niś* «appeler (qqn.)» : comparer (en A. ég.) *niś ṯw Rʿ*[5] et *niś Rʿ ir·k*[6] «Rê t'appelle». La construction de ce verbe avec complément introduit par *r* est particulièrement fréquente en M. ég.[7], mais la construction avec complément d'objet direct se rencontre également[8].

Des verbes qui sont intransitifs en français peuvent être transitifs en égyptien : p. ex. *mn* «souffrir» qui prend un complément d'objet direct désignant soit la maladie (ex. *mn ḏꜣdyt* «souffrir d'une rétention d'urine»[9]), soit la partie malade (ex. *mn tpt* «souffrir de la tête»[10]); *wšb* + objet «répondre (à qqch.)», cf. § 234. Et à des verbes qui sont transitifs en français peuvent correspondre en égyptien des verbes intransitifs : ex. *snḏ n* (ou *r, m, ḥr*) «craindre (qqn. ou qqch.)», *sbꜣ r* «enseigner (qqch.)», etc.

(1) On dit aussi *wšb r* (ex. *Pay.* B 1, 79).

(2) Souvent le datif réfléchi; quelquefois le datif éthique (§ 156), comme p. ex. dans cette phrase : *ʿnḫ n·i nsw* «aussi vrai que le roi vit pour moi».

(3) Ce sont donc dans l'ensemble des *compléments circonstanciels* (appelés aussi *adverbiaux*).

(4) *N* «à cause de», «au sujet de», etc., à distinguer de *n* du datif («à», «pour»). Cf. ci-après § 489.

(5) *Pyr.* 2025 *a.*

(6) *Pyr.* 1016 *c.*

(7) *West.* 7, 20; 8, 12, etc.

(8) *Pay.* B 2, 25 (*nis tw s* «un homme en appelle à toi»).

(9) *Ebers* 49, 21.

§ **237.** L'égyptien possède une voix **active** et une voix **passive**. Tous les verbes transitifs peuvent naturellement s'employer au passif. On verra ci-après, § 453, que, contrairement à notre usage, l'égyptien peut aussi former des participes passifs de verbes intransitifs à sens subjectif.

§ **238.** Les différentes formes verbales sont désignées — les unes par les mêmes dénominations qu'en français : «infinitif, participe, impératif», ou par un terme spécial comme «forme verbale relative», «pseudoparticipe», etc., — les autres par une forme du verbe *sḏm* (A. ég. *śḏm*) «entendre» pris comme modèle de la conjugaison; ainsi on dit (en citant toujours la 3e pers. masc. sing.) : «la forme *śḏm·f*», «la forme *śḏm·n·f*», «la forme *śḏm·ḫr·f*», «la forme *śḏmty·fy*», etc.

Dans ces expressions, qui désignent des *formes grammaticales communes à l'A. ég. et au M. ég.*, l'initiale du verbe modèle est toujours transcrite *ś*[2].

§ **239. Formes finies.** — On donne le nom de formes finies aux formes verbales qui sont limitées quant à la personne et au nombre. Ce sont, en français, les temps de tous les modes, à l'exception du participe et de l'infinitif.

En égyptien, l'impératif et les diverses formes de la flexion suffixale, particulièrement les formes *śḏm·f* et *śḏm·n·f* (formes essentiellement *narratives*[3]), peuvent seuls être considérés comme de véritables formes finies.

Les formes verbales relatives sont en elles-mêmes des formes finies, car elles sont limitées quant à la personne et au nombre, mais elles fonctionnent comme des formes nominales (adjectifs).

De même, le pseudoparticipe a encore en M. ég. certains emplois de forme finie, mais en général il joue dans la phrase, comme équivalent d'une proposition circonstancielle ou d'un prédicat adverbial, un rôle qui le différencie nettement des formes finies véritables.

L'infinitif et les participes sont des formes nominales du verbe, le premier ayant la valeur d'un substantif, les seconds correspondant à des adjectifs.

(1) *Ebers* 51, 20. — (2) Partout ailleurs, aussi bien dans les paradigmes que dans les exemples appartenant au M. ég., on transcrit *s* l'initiale de *sḏm*. — (3) Du moins dans une proposition principale.

§ **240.** Etant donné l'absence dans l'écriture des voyelles qui, par leur qualité et leur position à l'intérieur de la racine, servaient à différencier certaines formes verbales, du fait aussi que les désinences *-i* et *-w* restent souvent inexprimées, une même graphie peut pratiquement représenter plusieurs formes verbales différentes.

Soit p. ex. la graphie la plus simple du verbe signifiant «entendre» : *sḏm* (A. ég. *śḏm*); elle peut désigner :

1. l'infinitif, § 379;
2. l'impératif sing. (ou pluriel sans désinence), § 358;
3. la 3e pers. sing. et plur. de la forme *śḏm·f*, devant un substantif sujet, § 243;
4. la 3e pers. sing. et plur. du *śḏm·f* passif, devant un substantif sujet, § 294;
5. la 3e pers. masc. sing. et plur. du pseudoparticipe (désinence *-w* non écrite), § 336;
6. le participe masc. sing., perfectif ou imperfectif, à l'actif ou au passif (désinences non écrites), cf. chap. XVII;
7. la forme verbale relative masc. sing., à l'imperfectif ou au prospectif, devant un substantif sujet (désinences non écrites), cf. chap. XVIII;
8. le complément verbal négatif (désinence *-w* non écrite), § 371.

Soit d'autre part la forme appartenant au verbe *mrì* «aimer». Ce peut être :

1. l'infinitif (fém.) + suffixe *·f*, § 398 et 399;
2. le participe perfectif passif féminin + suffixe *·f*, § 441;
3. la forme *śḏmt·f*, 3e pers. masc. sing., § 415;
4. la forme *śḏmt(y)·f(y)*, masc. sing., § 457-458;
5. la 3e pers. masc. sing. du passif en *·t(w)*, sujet suffixal, § 301-303;
6. la forme verbale relative prospective fém. (abrégée) + sujet *·f*, § 484.

Obs. — (sans suffixe) peut encore être une forme en *·t(i)* du pseudoparticipe, § 336.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram*4. § 248-271. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 267-297.

K. Sethe, *Verbum* I, § 314-482. — P. Montet, *Le préfixe* n *en égyptien*, dans *Sphinx* 14, 1910, p. 201. — M. Cohen, *Sur l'affixe* n *dans des verbes expressifs ... chamito-sémitiques*, dans *Mél. Maspero* I, p. 705.

CHAPITRE IX.

LA FLEXION SUFFIXALE DIRECTE ET INDIRECTE.

I. DÉFINITIONS.

§ **241.** La **flexion suffixale** — appelée aussi «nouvelle flexion»[1] par opposition au pseudoparticipe, auquel on voudrait attribuer une origine plus ancienne — est une conjugaison particulière à l'égyptien (§ 233). Elle se forme par addition à la «racine»[2], si le sujet est pronominal, d'un pronom suffixe. L'adjonction du suffixe se fait soit directement : **flexion suffixale directe** (*śḏm·f*), — soit indirectement, au moyen d'une particule indissolublement unie à la racine : **flexion suffixale indirecte** (p. ex. *śḏm·n·f*). Le suffixe en aucun cas ne se sépare de la racine nue ou de la racine allongée par une particule.

Si le sujet est un substantif, il prend dans toutes les formations la place du pronom suffixe. Toutefois il peut, dans certaines conditions, être séparé de la racine par un mot très court, p. ex. un pronom dépendant ou un datif suffixal, ou par les deux : *ḏd·f st* «il dit cela», mais *ḏd st nṯr* «le dieu dit cela» et *ḏd n·f st nṯr* «le dieu lui dit cela». De même, pour les formes de la flexion suffixale indirecte : *ḏd·n·f st* «il a dit cela», mais *ḏd·n st nṯr* «le dieu a dit cela», etc.

II. LA FLEXION SUFFIXALE DIRECTE : FORME *ŚḎM·F*.

§ **242. Origine.** — La «racine» qui se trouve combinée à un suffixe dans la forme *śḏm·f* est en réalité un *participe* dépourvu de toute désinence écrite. De quel participe s'agit-il? On a cru d'abord que c'était un participe actif[3] et que *śḏm·f* représentait une phrase à prédicat adjectival, signifiant «il (est) un (homme) qui entend». Mais cette interprétation se heurte à une objection : le sujet pronominal d'une telle phrase n'est jamais un suffixe (cf. § 624 et 625). L'objection cependant n'est pas insurmontable, si l'on suppose que le pronom suffixe se rattache en dernière analyse à un ancien pronom dépendant, dont la 2e pers. masc. sing. est *kw*

[1] Erman : *jüngere Flexion*. — [2] Plus exactement, comme on va le voir, à un thème simple, en apparence identique à la racine. — [3] A. Erman, *Z. Ä. S.* 39, 123; K. Sethe, *Z. Ä. S.* 54, 98.

(*Pyr.* et textes archaïques), et dont la 3e pers. masc. sing. serait **fy* (en parallèle avec le fém. *sy*) : *śdm·f* aurait dans ce cas pour origine lointaine une construction **śdm fy* (participe actif prédicat + pronom dépendant sujet)[1].

A défaut de cette hypothèse, on peut admettre, au moins provisoirement, que le participe renfermé dans *śdm·f* est, comme celui qui a formé *śdm·n·f* (§ 270), un *participe passif*[2] suivi d'un pronom suffixe (ou d'un substantif) faisant fonction de génitif direct; et de même que les participes passifs + suffixe *mry·f* et *mrrw·f* signifient «aimé de (= par) lui» (§ 448, *b*), de même la forme *śdm·f* a pu signifier originairement «entendu de (= par) lui», d'où la signification qu'elle aurait acquise ultérieurement : «il entend».

§ **243. Paradigme** :

Sing. 1 com.	*sdm·i*		Plur. 1 com.	*sdm·n*
— 2 masc.	*sdm·k*		— 2 —	*sdm·tn*
— fém.	*sdm·t*			
— 3 masc.	*sdm·f*		— 3 —	*sdm·sn*
— fém.	*sdm·s*			

Indéfini *sdm·tw*.

Les suffixes peuvent se présenter sous les différentes formes qui ont été signalées § 74. Ils s'écrivent à la suite des déterminatifs, quand le verbe en comporte; seul le suffixe 2e pers. fém. sing., sous la forme *·t*, peut *exceptionnellement* précéder les déterminatifs, ex. *hd·t* «tu nuis»[3]; *wḥʿ·t* «tu délivres»[4]; *sfḫ·t* «tu libères»[4].

§ **244.** Ce paradigme, emprunté à un verbe dont la racine ne subit pas de modifications apparentes (§ 215), pourrait laisser penser qu'il n'y a qu'une espèce de forme *śdm·f*. Mais les verbes faibles et géminés nous révèlent qu'il en existe deux variétés : on distingue en effet, dans ces verbes, une forme *śdm·f* sans gémination, comme *m33·f*, *pr·f*, et une autre avec gémination, comme *m33·f*, *prr·f*.

(1) Cf. ce qui est dit ci-après de la forme que prend le pron. dépendant sujet, 2e et 3e pers. masc. sing., à la suite de *nty, ntt* et *wnt* (§ 705, 737, 756). Cf. aussi, pour **fy*, § 292 (note 2) et § 459.

(2) Gardiner, *Eg. Gram.* § 411, et *Supplement*, p. 13.

(3) *M. u. K.* 2, 3.

(4) *Ebers* 1, 14 (les deux ex. cités § 254).

La première est souvent appelée la «forme *śdm·f* normale», par opposition à la seconde appelée la «forme *śdm·f* emphatique»[1]. A ces dénominations nous préférerons cependant les termes de *perfectif* et d'*imperfectif*[2], dont la signification est d'ailleurs très différente de celle de nos mots «parfait» et «imparfait». Les formes verbales égyptiennes, en effet, ne comportent pas essentiellement une idée de temps, mais plutôt d'«aspect», — aspect de l'accompli ou de l'inaccompli. La notion d'inaccompli est inhérente surtout à la forme *śdm·f* emphatique, c. à d. à l'**imperfectif**, qui décrit le plus souvent une coutume, un acte qui se prolonge, un fait qui se répète[3]. Le **perfectif** représente d'une façon générale l'action en elle-même, quel que soit le moment de la durée (présent, passé, futur) auquel on la considère.

Nous verrons ultérieurement que l'aspect de l'accompli, et par conséquent le passé, est plus spécialement exprimé par la forme *śdm·n·f*; que d'autre part le pseudo-participe marque surtout un état qui dure ou le résultat d'un acte passé.

III. LE PERFECTIF *ŚDM·F*.

§ **245. Morphologie.** — La caractéristique générale du perfectif *śdm·f*, dans les verbes faibles et les verbes géminés, est, dans l'écriture, l'absence de gémination[4] : ex. *pr·f*, du verbe *pri* «sortir»; *wn·f*, du verbe *wnn* «être».

D'autre part, — *a*) dans les verbes *3ae* et *4ae inf.* la dernière radicale faible reste généralement inexprimée : ex. *h3·f* «il descend». Toutefois, à la 1re pers. sing. elle peut subsister et fusionner avec le suffixe *·i* sous la forme *y*, ex. *pry* (= *pri·i*) et pratiquement *pry·i* «je sors». Il est très rare en M. ég. que cet apparaisse devant d'autres suffixes que celui de la 1re pers. sing., comme p. ex. *dgy·k* «tu verras»[5] et *mdwy·k* «tu parles»[6], — plus rare encore quand le sujet est un substantif, comme p. ex. *ḥsy tn Rʿ* «Rê vous récompensera»[7] et *sḳ3y tw ḥnmmt* «les hommes t'exaltent»[8];

b) Parmi les verbes géminés, le verbe *m33* «voir» présente, à côté du perfectif régulier *m3·f*, une variante *m3n·f*;

(1) Erman : *das gewöhnliche* śdm·f et *die emphatische Form.*

(2) Gardiner : *perfective* śdm·f et *imperfective* śdm·f.

(3) Cf. W. Golénischeff, *Le Conte du Naufragé*, Le Caire 1912, p. 61-64.

(4) Les verbes forts sont hors de question, puisque leurs radicales sont immuables. Pour la gémination, cf. § 218-219 et 221-222.

(5) *Urk.* IV 117, 6.

(6) *Pt.* 624 (cf. § 257).

(7) *Urk.* IV 121, 5.

(8) *Br. Mus.* 580, 4-5.

c) Verbes irréguliers. — 1. «Donner» : les formes sans *r* initial, , *di·f*, semblent être plus communes que les formes avec *r*.

2. «Faire» : le perfectif s'écrit régulièrement , exceptionnellement . Transcrire dans les deux cas *ir·f*.

3. «Venir» : *ii* a un perfectif écrit le plus souvent *iy·f*; — *iw* a deux perfectifs : *a*) *iw·f*; *b*) *iwt·f*. On notera que cette dernière forme se rencontre régulièrement après *rdi* «faire que» (§ 691) et *n sp* «jamais» (§ 260).

4. «Apporter» a deux perfectifs : *a*) *in·f*; *b*) *int·f*, var. (*intw·f* =) *int·f* (cf. § 34, Obs.).

§ **246.** Tableau du perfectif *sḏm·f*[1].

3e pers. masc. sing. (sujet suffixal).	
2-*lit.*	; archaïque (§ 232)
3-*lit.*	
3*ae inf.*	— (1re sing. ; rare, 2e sing.)
4*ae inf.*	
2*ae gem.*	
	; rare
Donner......	, ; rare
Faire	; rare — (1re sing.)
Venir.......	*a*) ,
	b)
Apporter.....	, (var.)

[1] Ce Tableau, non plus que les suivants, ne mentionne pas les formes exceptionnelles.

§ **247. Emploi du perfectif** *sḏm·f*. — Le perfectif, dont la signification générale a été définie ci-dessus (§ 244), se rencontre dans des phrases affirmatives correspondant soit à des propositions principales, soit à des propositions subordonnées. Son emploi dans des phrases négatives doit être signalé à part.

§ **248.** — A. Dans une **proposition principale (affirmative)**, le perfectif *sḏm·f* qui, comme il a été dit, n'a pas de valeur temporelle précise, correspond à plusieurs «temps» et même à plusieurs «modes» du français.

1° Il s'emploie exceptionnellement au sens d'un temps **passé**. Ex. :

ḥḳ; pf ndnd·f ce prince (, il) tint conseil (*Sin.* B 113). Anticipation du sujet (§ 590).

ꜥḥꜥ·n wšb·n·i n·f st . . . , ḏd·i n·f à cela je lui fis réponse, . . . et je lui dis (*Nauf.* 86-88).

Cet emploi est assez fréquent avec le perfectif *ḫpr* «il arriva (que)». Ex. *ḫpr swt snḏm ḥm·f* or, il arriva que Sa Majesté était assise (*Urk.* IV 26, 12), cité § 688.

Obs. — En A. ég. le perfectif *sḏm·f* servait beaucoup plus fréquemment à exprimer le passé, surtout avec des verbes transitifs accompagnés d'un complément d'objet direct, ex. *h;b w(i) ḥm·f* Sa Majesté m'envoya (*Urk.* I 102, 2)[1]. Mais la forme *sḏm·n·f* remplaça graduellement *sḏm·f* dans cet emploi vers la fin de l'Ancien Empire. La célèbre inscription d'*Ouni*[2] qui emploie concurremment *ir·i* et *ir·n·i* (quelquefois même le pseudoparticipe *ir·kwi*), comme formes marquant le passé, est typique à cet égard.

§ **249.** — 2° Très souvent, il a la valeur du **présent**. Ex. :

ḥ(w)·k wi, ꜥw;·k ḫnw·i, nḥm·k rf nḥwt m r·i tu me bats, tu dérobes mes biens et tu m'enlèves encore la plainte de la bouche (*Pay.* B 1, 28-29). Litt. de *ma* bouche.

mr sw niwt·f r ḥꜥw(·sn)[3] sa ville l'aime plus qu'elle-même (*Sin.* B 66).

§ **250.** — 3° Souvent aussi il doit être rendu par le **futur**. Ex. :

sḏd·i b;w·k n ity je raconterai ta puissance au roi (*Nauf.* 139).

(Celui qui fera l'offrande funéraire) *grg·f pr·f, šd·f msw·f* il se fondera un foyer, il élèvera ses enfants (*Caire* 20303 *k* 7-8).

[1] VIe dynastie. — [2] *Urk.* I 98-109 (VIe dyn.). — [3] Le suffixe *·sn* omis dans B 66 existe dans la variante R 91.

Le sens futur de *sḏm·f* peut être souligné, comme on va le voir (§ 251-253), au moyen d'une particule *proclitique* (cf. § 548).

§ **251.** Les proclitiques *ḫr*, *k3*, *iḫ* se rencontrent fréquemment devant *sḏm·f* marquant le futur. Il faut observer :

a) que le sujet — substantif ou pronom suffixe — peut, par anticipation, être exprimé une première fois derrière *ḫr* et *k3*, puis rappelé après le verbe par un suffixe. On a donc, avec ces deux proclitiques, les constructions parallèles *ḫr sḏm·f* et *ḫr·f sḏm·f*, — *k3 sḏm·f* et *k3·f sḏm·f*;

b) qu'avec *k3* et *iḫ* la forme *sḏm·f* implique, outre la notion du futur, une idée de *conséquence*, parfois aussi une exhortation discrète.

Constructions *ḫr sḏm·f* **et** *ḫr·f sḏm·f* :

Le noble qui agira ainsi, *ḫr rwd·f ˁ3 m t3 st* il prospèrera ici en cette place (*Urk.* IV 1090, 8).

ḫr p3 šndty 3w·f s(y) n ḥm-k3·i le stoliste la remettra (cette mèche) à mon prêtre funéraire (*Siut* 1, 297-298).

Constructions *k3 sḏm·f* **et** *k3·f sḏm·f* :

Si l'arrière-garde nous rejoint, *k3 ˁḥ3·n r nn n ḫ3styw* alors nous combattrons contre ces barbares (*Urk.* IV 655, 3).

Ceci est l'enseignement, *k3·k ir·k mitt* aussi devras-tu faire de même (*Urk.* IV 1090, 4).

Pour *k3 sḏm·f* avec valeur de conditionnel, cf. § 728.

Construction *iḫ sḏm·f* :

Que le roi d'Égypte me soit clément..., (sic) *iḫ rnpy ḥˁw·i* alors mes membres redeviendront jeunes (*Sin.* B 167-168).

Cette construction a souvent la valeur d'une proposition consécutive, § 742.

Pour *iḫ* marquant en même temps un souhait, voir ci-après § 255.

Obs. — La négation des phrases précédées de *k3* et de *iḫ* se fait au moyen du verbe négatif *tm* : cf. § 376, *b*.

§ **252.** De même, la particule *in* s'emploie devant *sḏm·f* marquant le futur, quand on veut mettre en relief le *substantif* qui est sujet de la phrase : « c'est X qui entendra ». Ce substantif, placé par anticipation immédiatement derrière *in*, est ensuite rappelé à sa place normale par le suffixe de *sḏm·f*.

Un *pronom* sujet peut être mis en relief dans les mêmes conditions : on place alors en tête de la phrase, devant *sḏm·f*, un pronom *indépendant*, lequel renferme, comme on sait (§ 91, Obs.), un élément initial de même nature que *in*.

On a ainsi des phrases du type : { *in* + substantif / ou / pronom indépendant } + *sḏm·f*. Ex. :

... *in smsw n p3 ḫrdw 3 ... in·f n·k sy* c'est l'aîné de ces trois enfants ... qui te l'apportera (*West.* 9, 7-8).

ink nḏ·i sw m-ˁ ḫftyw·f c'est moi qui le protégerai contre ses ennemis (*Ebers* 1, 8).

Le sujet peut être le pronom interrogatif *m* « qui? », cf. § 679, *c*.

Obs. — Comparer la construction *in* + participe, marquant le présent ou le passé, § 618.

§ **253.** Le perfectif avec sens futur est quelquefois aussi introduit par la particule *mk* (§ 361). Ex. :

mk pḫr t3 3ḥt n mr smt nb ḫpr(y)·f(y) vois, ces champs reviendront à tout chef du désert qui sera (en fonction) plus tard (*Siut* 1, 323). Pour le déterminatif de *mr smt*, cf. § 24 *in fine*.

§ **254.** — 4° Le perfectif *sḏm·f* peut enfin exprimer un vœu, un conseil, un ordre. Dans cet emploi, il correspond à **l'optatif** grec et, à la 2e personne, remplace dans certains cas **l'impératif**. Ex. :

šms·i nbt-r-ḏr puissé-je servir la souveraine! (*Sin.* B 171-172).

grg·k pr·k, mr·k ḥmt·k fonde-toi un foyer, aime ta femme (*Pt.* 325-326).

... *i 3st ... wḥˁ·t wi, sfḫ·t wi m-ˁ ḫt nbt bint* ô Isis, délivre-moi, libère-moi de tout mal (*Ebers* 1, 13-14).

Pour les deux verbes, cf. § 243.

§ **255.** Les particules *ḫ3* et *ḥwy*, var. *ḥwy* ; accompagnent souvent le perfectif *sḏm·f*, quand il correspond à l'optatif (avec nuance conditionnelle) ou à l'impératif. Ex. :

ḫ3 rdi·t(w) swḏ3·i ib·k puisse-t-on (= puisses-tu) permettre que je réjouisse ton cœur! (*Pay.* B 1, 36-37).

ḥwy ; š3s·tn allez, je vous prie (*West.* 9, 23).

Il y a des noms propres ainsi formés, p. ex. [hiéroglyphes] *Ḥꜣ-ꜥnḫ·f* «puisse-t-il vivre!»[1], [hiéroglyphes] *Ḥꜣ-ꜥnḫ·s* «puisse-t-elle vivre!»[2].

La particule [hiéroglyphes] *iḫ*, dont nous avons vu le rôle devant *śḏm·f* marquant le futur (§ 251), peut elle aussi accompagner cette même forme marquant un souhait. Ex. : Je suis un prêtre aux doigts purs, [hiéroglyphes] *iḫ wn·i m šms n nṯr* puissé-je donc faire partie de la suite du dieu! (*Caire* 20538 II *c* 7).

§ **256.** — B. **En dépendance (propositions subordonnées),** le perfectif *śḏm·f* se rencontre, avec diverses nuances temporelles :

1° Dans toute espèce de **proposition circonstancielle** (temporelle, conditionnelle, causale, etc.). Il peut donc signifier selon le contexte : «*lorsqu*'il entend (entendra, entendait ...)», «*s*'il entend», «*parce qu*'il entend», etc. Souvent il est accompagné d'une préposition-conjonction. Cf. chap. XXIX. Ex. :

[hiéroglyphes] *nfr n·tn, ir·tn st* ce sera bon pour vous, si vous le faites (*Urk.* IV 123, 4). Proposition conditionnelle.

Il fit qu'elle le vît ..., [hiéroglyphes] *m-ḫt iw·f tp-im·s* après qu'il fut venu devant elle (*Urk.* IV 220, 2). Proposition temporelle, avec «conjonction»;

2° Également dans les **propositions relatives,** introduites ou non par [hiéroglyphes] *nty.* Cf. chap. XXX. Ex. :

[hiéroglyphes] *ink rḫ n nty n rḫ·f* je suis un (homme) qui sait pour celui qui ne sait pas (*Br. Mus.* 581, 11 vert.);

3° Enfin dans les **propositions complétives,** après un grand nombre de verbes et surtout après [hiéroglyphes] *rdi*, var. [hiéroglyphes] *di*, «faire que», «permettre que». Cf. chap. XXVIII. Ex. :

[hiéroglyphes] *di·i sḏm·tn* je fais que vous entendiez (*Caire* 20538 II *c* 9).

§ **257.** Le perfectif *śḏm·f* peut d'autre part jouer le rôle de complément, non plus d'un verbe, comme dans les propositions complétives, mais d'un substantif, qu'il suit à la manière d'un génitif indirect (§ 152). Il décrit ici, comme ailleurs, des faits dont la répétition ou la durée ne sont pas envisagées. Cette construction correspond à une proposition relative. Ex. :

[hiéroglyphes] *šnw* (pseudoparticipe) *m ḫnrt n* (=*nt*) *ḳd·sn* étant encerclés dans une prison qu'ils se sont bâtie (*Urk.* IV 758, 16). Litt. *de* ils ont bâtie.

[1] *Caire* 20058 *m.* — [2] *Caire* 20627 *c* 9.

[hiéroglyphes] *tr n mdwy·k* le temps où tu parles (*Pt.* 624). Litt. *de* tu parles.

§ **258.** — C. Emploi du perfectif dans une **phrase négative.** — Deux cas sont à considérer, selon que la négation est [hiéroglyphes] *n* ou [hiéroglyphes] *nn.*

1° [hiéroglyphes] *n śḏm·f,* en règle générale, se rapporte à un fait **passé** : «il n'a pas entendu». C'est la négation ordinaire et normale de la forme *śḏm·n·f.* Ex. :

[hiéroglyphes] ... [hiéroglyphes] *sic* [hiéroglyphes] *gr pw ir(w)·n mr pr wr ..., n wšb·f n nn n srw* le grand intendant se tut ..., il ne répondit pas à ces notables (*Pay.* B 1, 49-51).

Quelquefois cependant *n śḏm·f* se rencontre (au lieu de *n śḏm·n·f,* § 283) dans une phrase se rapportant au présent, ex. :

[hiéroglyphes] *n mdw·k dm·t(w) rn·k* tu ne parles pas, bien qu'on prononce ton nom (*Sin.* B 259-260); —

ou même, très exceptionnellement, dans une phrase se rapportant au futur (au lieu de *nn śḏm·f,* § 259), ex. :

[hiéroglyphes] *n ḫr·f r·k ḏt* elle (ma protection) ne s'écartera pas de toi, jamais (*Urk.* IV 564, 17).

Obs. — Le plus souvent [hiéroglyphes] *n rḫ·f* signifie «il ne sait pas» : c'est la négation de *rḫ·n·f* «il sait» (§ 276). Ex. *n rḫ·i in wi* je ne sais pas qui m'a amené (*Sin.* B 42), cité § 447.

§ **259.** — 2° [hiéroglyphes] *nn śḏm·f* se rapporte toujours à un fait **futur** : «il n'entendra pas». Ex. :

Tout homme qui endommagera ma statue, [hiéroglyphes] *nn šms·f nsw n rk·f* il ne servira pas le roi de son temps (*Urk.* IV 401, 17 — et la suite du passage, *ibid.,* 402, 1-2). Noter l'anticipation de [hiéroglyphes] *nsw,* cf. § 57.

Si tu m'empêches de mourir de cette manière, [hiéroglyphes] *nn gm·k ḫnt(i)·k ḥr·s m imnt* tu ne trouveras pas ce sur quoi tu puisses te poser dans l'Amenti (*Leb.* 50-51). *Ḫnt(i)·k* forme relative prospective, fém. neutre, § 484.

§ **260.** La phrase négative [hiéroglyphes] *n sp śḏm·f* signifie : «il n'a *jamais* entendu». Litt. il n'est pas arrivé (*n sp*) qu'il entendît (construction du § 688). Ex. :

[hiéroglyphes] *n sp gm st sš nb nty m-ḫt ḥm·f* jamais aucun scribe de la suite de Sa Majesté ne les trouva (ces écrits) (*Neferh.* 21).

n sp ir·t(w) mitt ḏr pꜣt tꜣ jamais on n'a fait pareille chose depuis l'origine du monde (*Urk.* IV 374, 15).

n sp iwt ḫt nb im il n'y eut (litt. il ne vint) jamais là aucun manquement (*Br. Mus.* 614, 6-7 hor.). Pour l'emploi de la forme *iwt*, cf. § 245, *c*.

Le futur correspondant, d'ailleurs exceptionnel[1], est *nn sp*, litt. il n'arrivera pas (que). C'est, sans doute, à une inadvertance du scribe qu'il faut attribuer la négation *n sp* (au lieu de *nn sp*), dans cette phrase se rapportant manifestement au futur :

n sp mꜣ·k iw pn tu ne reverras jamais cette île (*Nauf.* 153-154).

IV. L'IMPERFECTIF *ŚḎM·F*.

§ 261. **Morphologie.** — La caractéristique de l'imperfectif *śḏm·f*, dans les verbes faibles et géminés, est la **gémination** : elle se fait dans les conditions suivantes :

a) Les verbes *3ae inf.*, *4ae inf.* et *caus. 3ae inf.* redoublent leur avant-dernière radicale : ex. *prr·f*, de *pri* «sortir»; *nṯrr·f*, de *nṯri* «être divin»; *sḳdd·f*, de *sḳdi* «naviguer»;

b) Dans les verbes *2ae gem.* et *caus. 2ae gem.*, les deux radicales finales (identiques) sont exprimées toutes deux dans l'écriture : ex. *wnn·f*, de *wnn* «être»; *sḳbb·f*, de *sḳbb* «rafraîchir»;

c) Verbes irréguliers (tous verbes faibles). — 1. «Donner» : les formes géminées s'écrivent toujours sans *r* initial : , ou qui se transcrivent *dd·f* : cf. la graphie [2].

2. «Faire» : l'imperfectif s'écrit ordinairement , quelquefois aussi . Transcrire dans les deux cas *irr·f*.

3. «Venir» : l'imperfectif est *iw·f*.

4. «Apporter» : imperfectif *inn·f*[3].

Cette gémination montre qu'il devait y avoir entre la dernière et l'avant-dernière radicale de l'imperfectif *śḏm·f* une voyelle fortement accentuée : *sˇḏ'mˇ·f, pˇr'rˇ·f, wˇn'nˇ·f*.

[1] Ex. *Hirten.* 6 (*nn sp iry·i* «jamais je ne ferai»). — [2] *dd nṯr*, *Urk.* IV 260, 13. — [3] *Urk.* IV 247, 7; *Adm.* 11, 13.

§ 262. TABLEAU DE L'IMPERFECTIF *ŚḎM·F*.

3e pers. masc. sing. (sujet suffixal).			
2-*lit.*		2*ae gem.*	
3-*lit.*			
3*ae inf.*			
		Caus. 2ae gem.	
4*ae inf.*		Donner	
		Faire	; rare
		Venir	
		Apporter	

§ 263. **Emploi de l'imperfectif** *śḏm·f*. — D'une façon générale, l'imperfectif implique, comme il a été indiqué ci-dessus (§ 244), une notion de **répétition** ou de **continuité**. On le trouve dans des phrases (presque toujours affirmatives) correspondant soit à des propositions principales, soit à des propositions subordonnées.

§ 264. — A. Dans une **proposition principale**, l'imperfectif *śḏm·f* peut se rapporter au passé, au présent, surtout au futur.

1° Au **passé**, il indique généralement une habitude. Ex. :

prr·i ḥs·kwi m ꜥḥ j'avais coutume de sortir, ayant été récompensé au palais (*Mun.* 3, 17).

2° Au **présent**, il peut marquer également un fait habituel ou exprimer une sentence de caractère général. Ex. :

Quand on attaque (un Nubien), *dd·f sꜣ·f* il tourne d'habitude le dos (*Berl.* 1157, 12). Litt. *son* dos.

3° Au **futur**, deux emplois sont à distinguer :

a) Le plus souvent l'imperfectif indique, comme dans les cas précédents, un fait

de caractère durable ou coutumier : d'où son emploi si fréquent dans les *contrats*. Ex. : *prr grt hrw 3 pn nw ḥt-nṯr n šndty nb ḥꜣwt(y)·f(y)* or, ces trois jours de temple reviendront à tout stoliste qui entrera en fonction (*Siut* 1, 296). Extrait d'un contrat;

b) Mais il peut aussi indiquer un acte (susceptible ou non de répétition) dont on souhaite, ou dont on prescrit l'accomplissement. Il peut même correspondre purement et simplement à notre *futur*. Ex. :

hꜣꜣ·k r bw mry·k im puisses-tu descendre (sous-entendu : aussi souvent qu'il te plaîra) à l'endroit où tu aimeras d'être (*Kah.* 6, 21). *Mry·k* forme relative prospective, § 484.

dd·tw n·k irty(?)·ky r mꜣꜣ on te rendra tes yeux de façon que tu voies (*Urk.* IV 114, 10). Litt. de façon à voir.

Sur la forme *wnn·f* signifiant «il sera», cf. § 312.

§ **265.** L'imperfectif est rarement précédé d'une particule proclitique. On peut citer cependant un certain nombre d'exemples de *mk* (§ 361), surtout devant *wnn·f* à sens futur. Ex. :

mtn wnn tꜣ ꜣḥt voyez, ces champs appartiendront (à telles personnes) (*Siut* 1, 315).

§ **266.** — B. **En dépendance (propositions subordonnées),** l'imperfectif *śḏm·f* se rencontre, marquant le même temps que le verbe de la proposition principale :

1° Dans des **propositions circonstancielles**, temporelles, conditionnelles, causales, comparatives, etc., qui peuvent être introduites par une préposition-conjonction. L'idée de répétition ou de durée est plus particulièrement perceptible dans les propositions temporelles; mais dans les autres catégories de propositions, on ne voit pas toujours la raison de l'emploi de l'imperfectif. Ex. :

Je réjouis les nécropoles . . ., *mꜣꜣ·sn nfrw Nšmt* quand elles voient (= toutes les fois qu'elles voient) la beauté de la barque Nechemet (*Ikhern.* 23).

C'est de l'envie, *ḥr mꜣꜣ·f wi ḥr irt ipwt·f* parce qu'il me voit exécuter (tes) ordres (*Sin.* B 117);

2° Dans des **propositions complétives** dépendant de verbes signifiant «voir, savoir, ordonner, vouloir, etc.», mais non pas, du moins régulièrement, dans celles qui sont compléments du verbe *rdi* «faire que». Cf. chap. XXVIII.

Il s'en faut d'ailleurs que ces propositions impliquent toujours une notion de continuité ou de répétition. Ex. :

iw ḥmt·i rḫ·ti nṯrr·f Ma Majesté sait qu'il est un dieu (*Urk.* IV 363, 6).

Le cœur de Sa Majesté fut heureux *n mꜣꜣ ḫnn·sn* à voir qu'elles ramaient (*West.* 5, 14-15).

§ **267.** Comme le perfectif (§ 257), l'imperfectif peut encore être complément d'un substantif auquel il est relié par l'adjectif du génitif *n(y)*. Dans ce cas, il décrit toujours des faits généraux, des actes qui se prolongent ou se répètent. Ex. :

ḥd ḥr·k tr n wnn·k sois libéral aussi longtemps que tu existeras (*Pt.* 481). Litt. le temps *de* tu existeras.

wꜣḥ·k špssw n dd·sn n·k tu mettras à terre les richesses qu'ils ne cesseront de te donner (*Sin.* B 187). Litt. *de* ils te donneront.

sꜣ nfr n dd nṯr un bon fils (tel) que Dieu (le) donne (à un père) (*Pt.* 633). Litt. *de* Dieu (le) donne.

§ **268.** L'imperfectif *śḏm·f* n'est pas d'un usage fréquent après les **négations** *n* et *nn*. Un des rares exemples est celui-ci :

nn šrr ꜥbt ḫꜣt·k ce ne sera pas une petite chose que ton enterrement (*Sin.* B 258-259).

Obs. — La négation de l'imperfectif se fait généralement au moyen de la construction *n śḏm·n·f*, § 283.

V. LA FLEXION SUFFIXALE INDIRECTE.

§ **269.** La flexion suffixale indirecte comprend quatre formes, caractérisées chacune par une particule, ou plutôt un *élément*, qui vient s'ajouter à la racine (accompagnée le cas échéant de son déterminatif) et qui en est inséparable.

Ces éléments sont : *n* — forme *śḏm·n·f*; *in* — forme *śḏm·in·f*; *ḫr* — forme *śḏm·ḫr·f*; *kꜣ* — forme *śḏm·kꜣ·f*. Ces quatre formes n'ont pas toutes la même importance : seule en effet la forme *śḏm·n·f* est d'un emploi très fréquent en M. ég.; elle a d'ailleurs une origine différente de celle des trois autres formes.

VI. LA FORME *ŚḎM·N·F*.

§ **270. Origine et sens.** — Les grammairiens sont d'accord sur l'origine de la forme *śḏm·n·f*, à la base de laquelle est une phrase composée d'un participe

perfectif passif (sans désinence écrite), suivi d'un datif, et signifiant «entendu à lui», ou mieux «quelque chose d'entendu est à lui»[1]. Comme *n·f* «à lui» est une des manières d'exprimer la possession et correspond à «il a» (§ 155), on voit combien *śḏm·n·f* est proche du français «il a entendu».

Par rapport à *śḏm·f,* la forme *śḏm·n·f* décrit une action accomplie, «parfaite» (cf. § 244), et se traduit toujours (sauf dans un cas très spécial, § 279) par un de nos temps passés.

§ 271. Paradigme :

Sing. 1 com.		*sḏm·n·i*	Plur. 1 com.		*sḏm·n·n*
— 2 masc.		*sḏm·n·k*	— 2 —		*sḏm·n·ṯn*
— fém.		*sḏm·n·ṯ*			
— 3 masc.		*sḏm·n·f*	— 3 —		*sḏm·n·sn*
— fém.		*sḏm·n·s*			

Indéfini *sḏm·n·tw.*

Comme dans le cas de la forme *śḏm·f* (§ 243), les suffixes peuvent se présenter sous les différents aspects qui ont été signalés § 74.

On remarquera en outre que :

1° Le suffixe 1re pers. sing. *·i* est assez souvent omis en écriture. Ex. :

ir·n(·i) m tp nfr j'ai agi de façon correcte (*Caire* 20500, 5).

sm;·n(·i) n·s t;wy j'ai réuni pour elle le Double Pays (*Urk.* IV 222, 3).

Il est omis surtout devant le pronom dépendant 1re pers., jouant le rôle de pronom réfléchi. Ex. :

di·n(·i) wi ḥr ẖt·i je me mis à plat ventre (*Sin.* B 200);

2° L'omission du suffixe 3e pers. sing. est exceptionnelle (et due peut-être à une erreur de gravure). Ex. :

rḫ·n(·f) wi is, iw·f ḫnw mais il m'avait reconnu, quand il s'arrêta (*Urk.* IV 158, 11);

[1] Cf. K. Sethe, *Z. Ä. S.* 54, 99, et en dernier lieu, A. H. Gardiner, *Some aspects of the Egyptian language*, p. 11-12.

3° Lorsque plusieurs verbes à la forme *śḏm·n·f* se suivent, il arrive souvent que le premier ou les premiers seuls soient écrits complètement; dans les autres, le suffixe (de toute personne et de tout nombre) et même l'élément *n* peuvent être omis. Cf. § 592.

§ 272. Morphologie. — *a*) Dans les verbes *3ae inf.* la consonne faible n'est pas exprimée et la seconde radicale n'est pas géminée : ex. *mr·n·f* du verbe *mri* «aimer»;

b) Parmi les verbes *2ae gem.* les uns se présentent sous la forme géminée, comme *ḳbb·n·f,* du verbe *ḳbb* «être froid», et de même le causatif *sḳbb·n·f;* d'autres comme *m;;* «voir» ne font pas la gémination : *m;·n·f.* Pour *wnn,* cf. § 311;

c) Verbes irréguliers. — 1. «Donner» a le plus souvent les formes avec *r* initial : ou et *rdi·n·f;* mais on trouve aussi *di·n·f.*

2. «Faire» a presque exclusivement la forme sans *r* : *ir·n·f.*

3. Pour «venir», on trouve aussi bien *i·n·f* et *ii·n·f* que *iw·n·f.*

4. «Apporter» a les deux formes et *in·n·f.*

§ 273. TABLEAU DE LA FORME *ŚḎM·N·F.*

3e pers. masc. sing. (sujet suffixal).			
2-lit.		*Caus. 2ae gem.* . .	
3-lit.		Donner.	,
3ae inf.		Faire	
2ae gem.		Venir	*a*)
	,		*b*) , ,
		Apporter.	,

§ **274. Emploi de la forme** *sḏm·n·f.* — Cette forme se rencontre dans des phrases affirmatives correspondant soit à des propositions principales, soit à des propositions subordonnées. Elle s'emploie aussi dans des phrases négatives.

§ **275.** — A. Dans une **proposition principale (affirmative).** La forme *sḏm·n·f* qui, par définition, marque une action complètement terminée, se rend généralement soit par notre passé simple, soit par notre passé composé. Ex. :

fḫ·n·i r Kpn, ḥs·n·i r Ḳdm, ir·n·i rnpt gs im je m'en allai de Byblos et me rendis à Kedem : j'y passai un an et demi (*Sin.* B 29-30).

it·i ir·n·f imt-pr m wꜥb . . . n·f-imy mon père a fait un testament au sujet de la charge de prêtre-*ouâb* lui appartenant (*Kah.* 13, 20).

§ **276.** La forme *sḏm·n·f* des verbes *rḫ* « savoir » et *sḫꜣ* « se souvenir » a très souvent (mais pas toujours) le sens présent : *rḫ·n·f* « il sait » (parce qu'il *a appris*, qu'il *a discerné*); *sḫꜣ·n·f* « il se souvient » (parce qu'il *a mis* dans sa mémoire). Cf. § 258, Obs. et 482, Obs.

§ **277.** Souvent la forme *sḏm·n·f* est précédée d'une des particules proclitiques *mk* et *isṯ* : après cette dernière le verbe se traduit volontiers par notre imparfait. Ex. :

mk ḏd·n n·i mr ḥt-nṯr Tti vois, le chef du temple, Teti, m'a dit (*Kah.* 29, 41).

isṯ rf ḏd·n sḫty pn mdt tn m rk ḥm or, ce paysan tenait ce discours au temps de la Majesté (du roi Nebkaourê) (*Pay.* B 1, 71-72).

§ **278.** D'autres particules se rencontrent, mais plus rarement : ainsi *nḥmn* « assurément », ex. :

nḥmn pr·n·i m Sꜣw en vérité, je suis sorti de Saïs (*Ebers* 1, 2); —

ou encore la particule optative *ḫꜣ*, quand la phrase exprime un souhait qui n'est plus réalisable, un regret, ex. :

ḫꜣ rf ir·n·i ḫrw·i m tꜣy ꜣt que n'ai-je fait entendre ma voix alors! (*Adm.* 6, 5). Ou : *si seulement* j'avais fait entendre ma voix (conditionnel *irréel*),

On trouve exceptionnellement la proclitique *kꜣ*, marquant une idée de conséquence, devant la forme *sḏm·n·f* du verbe *rḫ* « savoir ». Ex. :

rḫ·n·i st, kꜣ rḫ·n·i rnw·sn[1] je les connais, aussi je connais leurs noms (*M. u. K.* verso 6, 5).

§ **279.** Par exception, dans des formules de caractère archaïque accompagnant des scènes rituelles, *sḏm·n·f* s'emploie, sans référence au passé, pour décrire une action qui se fait *au moment même où on l'énonce.* L'agent est un dieu ou un prêtre. Le verbe est toujours transitif et à la 1re pers. Ex. :

i·n(·i) n·ṯ r ḳmꜣ·ṯ r nṯrw nbw, di·n(·i) n·ṯ ꜥnḫ wꜣs nb[2] je viens à toi pour te créer mieux que tous les (autres) dieux; je te donne toute vie et bonheur (*Urk.* IV 223, 9-10 — et la suite, l. 11-16, chaque ligne commençant par *di·n(·i)* « je te donne »). Paroles dites par Khnoum à Hatchepsout, pendant qu'il est en train de la former sur son tour à potier.

§ **280.** Cette particularité est peut-être à l'origine d'une construction qui apparaît à la XVIIIe dyn. — mais non pas, semble-t-il, avant les textes d'El Amarna —, et qui consiste à employer une forme *sḏm·n·f* en coordination avec une forme *sḏm·f* qui précède, pour marquer le synchronisme de deux faits se rapportant au *présent* ou habituels. Le sujet ici encore est un dieu, mais le verbe est à la 3e personne. Ex. :

wbn·f m ꜣḫt, mḥ·n·f tꜣwy m mrwt·f il (Aton) se lève à l'horizon et il remplit le Double Pays de son amour (*Amarna* V 27, 4).

§ **281.** — B. Dans une **proposition subordonnée.**

1° Quand la forme *sḏm·n·f* exprime un passé relatif — c. à d. se rapporte à un temps qui est passé par rapport au temps de la phrase qui précède ou qui suit —, il peut être avantageux de traiter la phrase à laquelle cette forme appartient comme une proposition circonstancielle, — soit *temporelle* débutant par « après que » (avec futur antérieur, passé antérieur ou plus-que-parfait), — soit *causale* introduite par « parce que » (avec plus-que-parfait). Ex. :

šm·n·i ꜥꜣ, ib·i ꜣw, ir·n·i it·n·i r·s je suis parti d'ici, le cœur joyeux : j'avais fait ce pour quoi j'étais venu, — ou mieux : *après que* j'avais fait . . . (*Hatnub* 22, 19).

iw, ir·n·k mi wḏt·n nbt ḥm·i reviens, *après que* tu auras fait tout ce que Ma Majesté a ordonné[3] (*Ikhern.* 9).

[1] Les deux derniers signes restitués. — [2] Le déterminatif de *nbw* douteux. — [3] Autre exemple caractéristique *Sin.* B 23-25, cité § 420.

mr·n·f wi, rḫ·n·f knn·i[1] il me prit en affection, il avait discerné que j'étais brave, — ou mieux : *parce qu*'il avait discerné (*Sin.* B 107).

Une telle phrase doit être de toute nécessité traitée comme une **proposition circonstancielle**, quand la forme *śdm·n·f* est accompagnée de l'une des quatre prépositions-conjonctions *m-ḫt* «après que» et *r* «jusqu'à ce que» (propositions *temporelles*), *mi* «comme» et *ḫft* «selon que» (propositions *comparatives*). Cf. chap. XXIX. Ex. :

ḥr m-ḫt sm:·n ḥm·f Mntyw or, après que Sa Majesté eut battu les Mentiou (*Urk.* IV 5, 4).

dd·n·i nn ḫft m:·n·i j'ai dit cela comme je (l')ai vu (*Adm.* p. 99).

Obs. — Sur l'emploi (rare) de *śdm·n·f* dans une proposition *conditionnelle*, voir § 727, *b*.

§ **282**. — 2° La forme *śdm·n·f* s'emploie encore dans les **propositions relatives**, dans celles surtout qui ne sont pas introduites par *nty*. Cf. chap. XXX. Ex. :

mi s wnm·n·f k:w nw nht comme un homme qui a mangé des fruits du sycomore (*Ebers* 102, 2-3).

On la trouve aussi, mais rarement, après l'adjectif *n(y)* du génitif (cf. § 257 et 267). Ex. :

st nb nt pḫr·n ḥm·f tout lieu qu'a parcouru Sa Majesté (*Urk.* IV 671, 3). Litt. *de* a parcouru Sa Majesté.

Obs. — La forme *śdm·n·f* est exceptionnelle dans une **proposition complétive** : elle ne s'y rencontre, rarement d'ailleurs, qu'après le verbe *gmi* «trouver que» : cf. § 711.

§ **283**. — C. Dans une **phrase négative**. — La construction *n śdm·n·f* est la négation ordinaire et normale de *śdm·f*, tant perfectif qu'imperfectif. Elle se rapporte le plus souvent au **présent** : «il n'entend pas» (fait isolé ou fait d'habitude). Ex. :

r gr, n mdw·n·f la bouche est silencieuse, elle ne parle pas (*Pt.* 13).

C'est un vindicatif qui défonce les fronts, *n 'ḥ'·n·tw m h:w·f* on ne tient pas dans son voisinage (*Sin.* B 55-56).

[1] *Knn·i* transcription de version du Ms. H.

Souvent il y a intérêt à préciser le sens, en traduisant *n śdm·n·f* par «il ne peut pas . . .» ou «il ne peut plus . . .». Ex. :

Mets (cette pommade) à la place du cil, après l'avoir extrait, *n rd·n·f* il ne peut plus repousser (*Ebers* 63, 18).

Autres exemples : la matière pourrira dans son corps, *n pr·n·s* elle ne peut pas sortir (*Ebers* 52, 4), cité § 356; — quiconque ignore cette incantation, *n 'k·n·f* il ne peut pas entrer (*Urk.* V 95, 5-6), cité § 591.

Cependant la construction *n śdm·n·f* se rencontre aussi quelquefois dans des phrases se rapportant au **passé** et se traduit alors par notre imparfait : «il n'entendait pas» (fait isolé ou fait d'habitude). Ex. :

(Le canal était) obstrué de pierres, *n skd·n dpt ḥr·f* et aucun bateau ne naviguait plus sur lui (*Urk.* IV 814, 13).

n ḥd·n·i ddt·f je n'enfreignais pas ses instructions (*Urk.* IV 974, 3).

Exceptionnellement, *n śdm·n·f* doit se traduire par le **futur**. Ex. :

Assurément le mort sera un savant *n ḫsf·n·t(w)·f* et il ne sera pas repoussé (*Leb.* 146).

Obs. 1. — Pour *n śdm·n·f* à l'apodose d'une proposition conditionnelle irréelle, cf. § 727, *b*.
2. — La négation *nn* est exceptionnelle devant *śdm·n·f* : ex. *Urk.* IV 751, 10, sens passé; *ibid.* 445, 7, sens futur[1]. On peut soupçonner une erreur de la part du scribe ou du graveur.

§ **284**. Tableau des formes verbales négatives.

Négation	normale de :	— *exceptionnelle de* :
n śdm·f	*śdm·n·f* (temps passé)	*śdm·f* (présent; futur)
n śdm·n·f	*śdm·f* (présent; imparfait)	*śdm·f* (futur)
nn śdm·f	*śdm·f* (futur)	

[1] Cf. Gunn, *Studies*, 127-130 et Gardiner, *Eg. Gram.* § 418 A.

VII. LES TROIS AUTRES FORMES.

§ **285. Origine.** — Les formes *śḏm·in·f*, *śḏm·ḫr·f*, *śḏm·kꜣ·f* qui, avec la forme *śḏm·n·f*, composent la flexion suffixale indirecte, ont une origine moins évidente et moins sûre que cette dernière.

La théorie la plus ancienne[1] est que *śḏm·in·f* et *śḏm·ḫr·f* sont, comme *śḏm·n·f*, formés d'un participe perfectif passif et d'une préposition, qui serait respectivement *in* et *ḫr*, l'une et l'autre servant à introduire le complément d'agent d'un verbe passif (§ 307) : *śḏm·in·f* et *śḏm·ḫr·f* auraient donc signifié originairement «entendu par lui». En même temps, on reconnaissait dans *śḏm·kꜣ·f* un participe passif suivi, non pas d'une préposition (il n'existe pas de préposition *kꜣ*), mais de la forme *śḏm·f* du verbe *kꜣi* «penser», «avoir dans l'idée»; de sorte que *śḏm·kꜣ·f* (= *śḏm kꜣ·f*) aurait pu signifier à l'origine : «entendu, ainsi pense-t-il», ou mieux : «entendu, ainsi se propose-t-il», d'où : «(ce) doit être entendu de lui», «il entendra».

Mais, si telle est la signification de *śḏm·kꜣ·f* — et on ne voit pas quelle autre explication fournir de cette forme —, il est naturel de chercher à interpréter de façon analogue les deux autres formes *śḏm·in·f* et *śḏm·ḫr·f*. D'où une théorie, très séduisante[2], d'après laquelle il conviendrait de reconnaître dans ces formes un participe passif suivi d'une courte phrase. Dans un cas, en effet, on aurait affaire à un verbe *i* «dire» à la forme *śḏm·n·f* (ce verbe nous est aujourd'hui bien connu)[3], et aurait été à l'origine *śḏm i·n·f* «entendu, ainsi a-t-il dit», d'où : «il entendit». Dans le second cas, il faudrait voir en *ḫr·f* la 3e pers., à la forme *śḏm·f*, d'un verbe de même racine que le substantif *ḫrw* «voix» et signifiant approximativement «s'exclamer» : *śḏm·ḫr·f* (= *śḏm ḫr·f*) aurait donc été originairement : «entendu, ainsi s'exclame-t-il (s'exclamera-t-il)», d'où «il entend (entendra)». L'existence de ce verbe n'est pas hypothétique : c'est, nous semble-t-il, le verbe *ḫrw* «crier», qui, à vrai dire, n'a été jusqu'à présent signalé ni en A. ég., ni en M. ég., mais qui du moins est attesté, sous la forme , dans quelques textes néo-égyptiens[4]. On aurait donc, en fin de compte, trois formes rigoureusement parallèles :

[1] K. Sethe, *Z. Ä. S.* 54, 98.

[2] Voir à ce sujet, pour l'idée plus que pour le détail, F. Lexa, *Philologica* 2, 22 et *Arch. Or.* 8, 210; et cf. Gardiner, *Supplement*, p. 13 et *Some aspects of the Egyptian language*, p. 12.

[3] Sur ce verbe, voir K. Sethe, *Z. Ä. S.* 64, 3 et R. O. Faulkner, *J. E. A.* 21, 177.

[4] Signalés par A. H. Gardiner, *Stud. Griffith*, p. 85.

śḏm·in·f = *śḏm i·n·f* entendu, a-t-il dit, *il entendit;*
śḏm·ḫr·f = *śḏm ḫr·f* entendu, crie-t-il — criera-t-il, *il entend, il entendra;*
śḏm·kꜣ·f = *śḏm kꜣ·f* entendu, se propose-t-il, *il entendra.*

Obs. — Étant donné l'étymologie envisagée, les formes *śḏm·ḫr·f* et *śḏm·kꜣ·f* ne sont à rapprocher des formes *ḫr śḏm·f* et *kꜣ śḏm·f* du § 251 que dans la mesure où les «proclitiques» *ḫr* et *kꜣ* ont leur origine lointaine respectivement dans les verbes *ḫrw* et *kꜣi*.

§ **286.** — Le **paradigme** de ces trois formes est identique à celui de la forme *śḏm·n·f* (§ 271), sous réserve de la substitution à *n* de l'élément propre à chacune de ces formes.

D'autre part, les différentes classes de verbes présentent, dans l'ensemble, les mêmes caractéristiques **morphologiques** qu'à la forme *śḏm·n·f*. En particulier, dans les verbes *3ae inf.* la consonne faible n'est pas écrite et la seconde radicale n'est pas géminée. Parmi les verbes *2ae gem.*, le verbe *mꜣꜣ* «voir» se présente régulièrement, dans les textes médicaux, avec la gémination, à la forme *śḏm·ḫr·f* (ex. *Ebers* 36,7; *Smith* 7,15); quant à *wnn* «être», on trouve à la fois *wn·ḫr·f* (sans gémination) et *wnn·ḫr·f* (avec gémination) : cf. § 289.

§ **287.** Tableau.

3e pers. masc. sing. de *śḏm·in·f* et de *śḏm·ḫr·f*		
2-lit.		
3-lit.		
3ae inf.		
2ae gem.		,
Donner	,	
Faire		
Apporter		

§ **288. Emploi.** — Les trois formes s'emploient exclusivement dans des phrases équivalant à des propositions principales, *sḏm·in·f* plus souvent d'ailleurs que *sḏm·ḫr·f* et surtout que *sḏm·kꜣ·f* (qui furent toujours des formes rares). Toutes trois disparurent peu de temps après la XVIIIe dynastie.

1° *sḏm·in·f* exprime un résultat, une conséquence, et cette nuance peut être soulignée en français au moyen de l'adverbe «alors». Cette forme se rapporte normalement au **passé**. Ex. :

ḫꜥr·in ḥm·f r·s mi ꜣby alors Sa Majesté se fâcha à ce sujet comme une panthère (*Urk.* IV 8, 13).

ir·in sḫty pn ꜥḥꜥw r hrw 10 alors ce paysan passa une durée de temps (allant) jusqu'à dix jours (à supplier) (*Pay.* B 1, 31).

Toutefois, cette forme se rencontre fréquemment dans certains papyrus médicaux pour exprimer un diagnostic, donc avec sens **futur**. Ex. :

(Ayant constaté tels symptômes) *ḏd·in·k r·f : ḥry wbnw m gmꜣ·f* alors tu diras à son sujet : un homme qui a une blessure à l'os temporal (*Smith*, 8, 3). La formule *ḏd·in·k* se trouve quarante-six fois dans *Smith* (contre une seule fois *ḏd·ḫr·k*). — De même, pour indiquer un traitement : *sḥr·in·k sn* tu les repousseras en arrière (*Smith* 9,4), cité § 350.

§ **289.** — 2° *sḏm·ḫr·f* se rapporte normalement au **futur**, marquant un résultat, une constatation, une prescription. Ex. :

Si tu trouves son corps brûlant ..., *ḏd·ḫr·k r·f : spw pw n mist, ir·ḫr·k sp n sštꜣ n smyt* alors tu diras à son sujet : c'est le fait du foie; et tu feras la médication secrète des plantes (*Ebers* 36, 8-9). Ici *ḏd·ḫr·k* introduit le diagnostic et *ir·ḫr·k* le traitement.

ḫb·ḫr·k r-9 n 9 m 1 tu soustrairas $\frac{1}{9}$ de 9, à savoir 1 (*Rhind* 41).

Cependant, *sḏm·ḫr·f* a quelquefois la signification d'un temps **passé**. Ex. :

Les grands de Pount vinrent ..., *ḏd·ḫr·sn* puis ils dirent (*Urk.* IV 324, 6). — Même phrase, *Sinai* 90, 9.

Il n'a qu'exceptionnellement la signification du **présent**, ex. *Pay.* B 1, 188.

Le verbe *wnn* doit être mentionné à part : il se présente, comme il a été dit (§ 286), avec ou sans la gémination. La construction *wnn·ḫr·f* se rapporte généralement au **futur**. Ex. :

wnn·ḫr ḥꜥw·f mi nn n nṯrw alors son corps sera comme (celui de) ces dieux (*Nu* 99, 40).

Par contre, la construction *wn·ḫr·f* se rapporte normalement au **passé**[1]. Ex. :

wn·ḫr·i ḥr šms ity ꜥ.w.s. ḥr rdwy·i alors j'accompagnai le souverain V. S. F. à pied (*Urk.* IV 3, 5). Litt. sur mes deux pieds.

De même, *Urk.* IV 3, 8 (cité § 666); 1073, 13; *Ebers* 2, 4.

§ **290.** — 3° *sḏm·kꜣ·f* (qui ne se rencontre que dans des textes religieux) se rapporte, sans aucune exception, au **futur** : résultat attendu, ordre discret. Ex. :

ḥꜥ·kꜣ·sn mꜣ·sn tw, ḏd·kꜣ·sn ils se réjouiront quand ils te verront, et ils diront (*Urk.* IV 569, 10-12).

§ **291.** On trouve souvent, *en conclusion d'une phrase*, les expressions *in·f, ḫr·f, kꜣ·f* : ce ne sont pas des expressions elliptiques, dues à l'omission du verbe *ḏd* «dire» et correspondant à des formes complètes, qui seraient : *ḏd·in·f, ḏd·ḫr·f, ḏd·kꜣ·f.* Il y a tout lieu de croire, en effet, d'après l'étymologie proposée § 285 *in fine*, qu'elles ont une existence propre et qu'elles constituent chacune une courte phrase : *in·f* (originairement *i·n·f*) et *ḫr·f* (originairement *ḫr(w)·f*) ont la valeur du français «dit-il» (présent et passé), tandis que *kꜣ·f* correspond au futur «dira-t-il». Ex. :

ḏd n·i rn·i, in mnit dis-moi mon nom, dit le pieu (*Urk.* V 203, 10)

ꜥnḫ·k irf m isšt, ḫr·sn nṯrw ꜣḫw r·i de quoi vivras-tu? me dirent-ils (à savoir) les dieux et les esprits (Budge 179, 14-15).

išst pw nty im, kꜣ·tw qu'est-ce que (veut) donc celui qui est là-bas? dira-t-on (*Pay.* B 1, 129).

§ **292.** Pour *ḫr·f* «dit-il», au lieu de l'orthographe, on trouve aussi les graphies, et *ḫrw·fy*, qui décèlent manifestement le mot qui est à l'origine de cette expression, *ḫrw* (§ 285). Le suffixe 3e pers. masc. sing. attaché à ce mot est allongé au moyen d'un *y* dont il est difficile de fournir une explication sûre[2].

(1) Exception, *Kah.* 7, 40, où *wn·ḫr·f* a le sens futur.

(2) Dans l'hypothèse où *sḏm·f* remonterait à une construction **sḏm fy* (§ 242), on serait tenté de voir dans *ḫrw·fy* (fém. *ḫrw·s* = *ḫrw sy*?) un «témoin» de cette construction archaïque.

Le féminin est *ḫrw·s* «dit-elle», le pluriel *ḫrw·sn* «dirent-ils». Ces expressions, en quelque sorte stéréotypées, sont généralement suivies d'un substantif ou d'un pronom dépendant, représentant la personne qui parle. (Même construction, par anticipation du sujet, que dans l'exemple cité § 291, BUDGE 179, 14-15.) Ex. :

ḥnm(·i) tw, ḫrw·s 'Imnt nfrt je te joins, dit la bonne Amenti (*Licht* 25, 23). Litt. dit-elle (à savoir) la bonne Amenti.

iw nst·k n s3·k Ḥr, ḫrw·fy Tm ton trône appartient à ton fils Horus, dit Atoum (BUDGE 458, 16). Litt. dit-il (à savoir) Atoum.

Or mon père me dit .... *ḫrw·fy sw* ainsi dit-il (*Kah.* 13, 37). Litt. dit-il, lui.

Autres exemples, d'après A. DE BUCK, dans GARDINER, *Eg. Gram.* p. XXVIII.

BIBLIOGRAPHIE.

A. ERMAN, *Die Flexion des aegyptischen Verbum*, dans *Sitz. Berl. Ak.* 1902, p. 346. — ID., *Zur Entstehung der jüngeren Flexion des Verbum*, dans *Z. Ä. S.* 36, 1901, p. 123. — K. SETHE, *Zum participialen Ursprung der Suffixkonjugation*, dans *Z. Ä. S.* 54, 1918, p. 98. — F. LEXA, *L'origine vraisemblable de la forme verbale* sdm·f, dans *Philologica* 2, 1923-24, p. 22. — A. H. GARDINER, *Some aspects of the Egyptian language*, dans *Proceed. Brit. Academy* 23, 1937.

Flexion suff. directe. — A. ERMAN, *Äg. Gram*⁴. § 277-301. — A. H. GARDINER, *Eg. Gram.* § 410-411; 438-459. — K. SETHE, *Verbum* II, § 136-183; 207-239; 340-352. — B. GUNN, *Studies*, chap. XI et XIII.

Flexion suff. indirecte. — A. ERMAN, *Äg. Gram*⁴. § 303-320. — A. H. GARDINER, *Eg. Gram.* § 412-418 A; 427-437 (et p. XXVIII). — K. SETHE, *Verbum* II, § 359-422. — B. GUNN, *Studies*, chap. VI, XII, XIV. — F. LEXA, *Les participes indéclinables dans la langue égyptienne*, II, dans *Arch. Or.* 8, 1936, p. 210.

CHAPITRE X.

LES FORMES PASSIVES.

§ **293.** Le passif est représenté en M. ég. — 1° par un thème simple appelé le «*sḏm·f* passif»; 2° par certaines des formes de la flexion suffixale, dans lesquelles on a intercalé un élément *·tw;* 3° exceptionnellement, par une forme (archaïque) comportant gémination : *sḏmm·f.*

I. LE *SḎM·F* PASSIF.

§ **294. Morphologie.** — Le *sḏm·f* passif ( ), qui a certainement pour origine le participe perfectif passif, ressemble extérieurement au perfectif *sḏm·f* et ne peut, en l'absence de vocalisation, être identifié que grâce au contexte. Ex. :

šsp ḫrpw le maillet a été saisi (*Nauf.* 3). C'est le contexte seul qui permet de reconnaître que *šsp* est un passif.

Cependant, il est assez souvent accompagné d'une désinence *-w*, surtout lorsqu'il a pour sujet un substantif ou qu'il est employé impersonnellement : ex. *š'w* «fut coupé»[1]; *t3w* «a été volé»[2]; *sk3hw* «fut blanchi»[3].

Une désinence plus rare est *-y*, qui ne se rencontre d'ailleurs que dans les verbes faibles, et principalement (mais non exclusivement) devant un sujet suffixal : ex. *msy(·i)* «je suis né»[4]; *rdy* «(mes statues) furent placées»[5].

§ **295.** En conséquence, — *a*) les *verbes forts* sont susceptibles d'avoir une forme *sḏm·f* passive sans désinence et une autre avec désinence *-w*, ainsi : *h3b*[6], variante *h3bw*[7], «on avait envoyé»;

b) Les *verbes faibles* peuvent avoir trois formes passives *sḏm·f*, dont deux avec désinence *-w* ou *-y;* ainsi, pour le verbe «naître», litt. être mis au monde, on trouve *ms* (*ḫrdw*) «(les enfants) sont nés»[8], — *msw·s* «elle est née»[9], — *msy·i* «je suis né»[10];

(1) *Hamm.* 110, 6. — (2) *Koptos* 8, 5. — (3) *Caire* 20512 *b* 2. — (4) *Sebek.* 11. — (5) *Mun.* 3, 23 (cité § 297). — (6) *Sin.* R 22. — (7) *Sin.* G 12. — (8) *West.* 11, 5 (cité § 298). — (9) *Urk.* IV 228, 3 (cité § 300). — (10) *Caire* 20518 *a* 1.

c) De même, parmi les verbes irréguliers — 1. «Donner» : *di*, *diw* (les mêmes formes avec *r* initial) et *rdy*.

2. «Faire» : *ir*, (et) *irw*, *iry*.

§ 296. TABLEAU DU *ŚDM·F* PASSIF.

	3e pers. masc. sing. (sujet suffixal)
2-*lit*.	
3-*lit*.	
3*ae inf*.	
Donner	
Faire	
Apporter	

§ 297. **Emploi.** — Le *śdm·f* passif s'emploie dans des phrases équivalant soit à des propositions principales (surtout affirmatives), soit à des propositions subordonnées.

A. Dans une **proposition principale** il peut avoir deux sens :

1° Le plus souvent il correspond à la forme active *śdm·n·f* et se rapporte par conséquent au **passé**. Une proclitique comme *mk*, *ist*, peut le précéder. Ex. : *rdy twtw(·i) m ḥt-nṯr . . ., smn n·sn wʿbyt, smnḫ pꜣwt-sn m sš* mes statues furent placées dans le temple . . ., des offrandes de viande furent constituées pour elles et leurs offrandes anciennes furent renouvelées, par écrit (*Mun.* 3, 23-25).

rdi n·i ḥmw-kꜣ, ir n·i š ḫrt des serviteurs du *ka* me furent assignés, un domaine funéraire me fut constitué (*Sin.* B 305-306).

ist in msw wrw snw·sn alors furent emmenés les enfants des chefs ainsi que leurs frères (*Urk.* IV 690, 2).

Cette forme passive peut s'employer impersonnellement. Ex. : *irw n tꜣ ḫnyt r ꜣw·s m mitt* il fut fait pareillement à l'équipage tout entier (*Urk.* IV 6, 9).

§ 298. — 2° Le *śdm·f* passif correspond aussi quelquefois à la forme active *śdm·f* (perfectif) : dans cet emploi, il est rare qu'il se rapporte au **présent**; il marque plus généralement un fait **futur**. Ex. :

mk ms n·k ḫrdw 3 vois, trois enfants te sont nés (*West.* 11, 5-6). Mais on pourrait aussi traduire : ont été mis au monde pour toi (§ 297).

ir·ṯn bw nfr ir(w)·n·i, ir n·ṯn mitt[1] si vous faites le bien que j'ai fait, la même chose sera faite pour vous (*Urk.* IV 61, 5-6).

Ici encore, on trouve le passif, avec sens futur, employé impersonnellement, notamment dans les textes médicaux. Ex. :

(Pommade) pour faire tomber les cheveux . . . *diw r tp n msddt* elle doit être mise sur la tête d'une rivale (*Ebers* 67, 4). Litt. d'une femme haïe.

§ 299. La construction négative du *śdm·f* passif n'est pas fréquente[2]. Elle exprime généralement soit le **passé**, soit le **présent**. Ex. :

n ḥd bit·i dr ḫpr·i mon caractère n'a pas été gâté depuis que j'existe (*Urk.* IV 994, 3).

n sḫ ḫrd r-gs mwt·f un enfant auprès de sa mère n'est pas frappé[3] (*Siut* 4, 33).

§ 300. — B. Le *śdm·f* passif n'est pas d'un usage courant dans les **propositions subordonnées.** Il se rencontre cependant dans des propositions *circonstancielles* (temporelles) et quelquefois dans des propositions *complétives* (après *rdi*). Ex. :

Ce dieu vint pour voir sa fille, *m-ḫt msw·s* après qu'elle fut née (*Urk.* IV 228, 3).

Qu'on m'amène le prisonnier qui est dans la prison, *wd nkn·f* quand il aura été exécuté (*West.* 8, 15-16). Litt. quand son mal (lui) aura été infligé.

m rdi stꜣ·f qu'il ne soit pas introduit (*Urk.* IV 1107, 14).

II. LE PASSIF EN ·*TW*.

§ 301. Le passif en ·*tw* n'est qu'un cas spécial de la flexion suffixale directe ou indirecte. Il a en effet pour origine une construction active dans laquelle le sujet est exprimé par le pronom indéfini (var.) ·*tw* «on» (§ 81) : p. ex. la phrase

(1) La préposition de a été rétablie.

(2) Cf. GUNN, *Studies*, chap. XV.

(3) Suppléez : tellement la situation actuelle est tranquille.

sḏm·tw ḫrw·f signifie littéralement «on entend sa voix», d'où tout naturellement le sens de «sa voix est entendue».

Ainsi se développèrent les formes *śḏm·tw·f* «il est entendu», *śḏm·n·tw·f* «il a été entendu», etc., dans lesquelles l'élément *·tw* a perdu sa valeur originelle, le pronom suffixe étant manifestement senti par les Égyptiens comme le sujet de la forme verbale devenue passive.

Obs. — On ne citera dans cette section, comme exemples, que des formes verbales en *·tw* avec suffixes, c. à d. à signification incontestablement passive [1].

§ **302. Morphologie.** — L'élément *·tw* est inséparable de la «racine»; il se place immédiatement derrière elle ou, le cas échéant, derrière le déterminatif (éventuellement l'idéogramme) et la particule de la flexion indirecte : ex. *ms·tw·f* «il est né» [2]; *snṯ·n·tw·k* «tu as été fondé» [3].

Il est souvent réduit à *·t(w)*. Ce précède, en règle générale, le déterminatif dans les formes de la flexion suffixale directe : ex. *ms·t(w)·f* «il est né» [4]; *ḳrs·t(w)·k* «tu seras enterré» [5]. Dans les formes de la flexion indirecte *·t(w)* se place derrière les autres éléments inséparables de la racine : ex. *ir·n·t(w)·f* «il a été fait» [6]; *ms·n·t(w)·i* «je naquis» [7].

§ **303. Paradigme :**

Sing. 1 com.	*sḏm·tw·i*	ou	
— 2 masc.	*sḏm·tw·k*		
— fém.	*sḏm·tw·ṯ*		
— 3 masc.	*sḏm·tw·f*		
— fém.	*sḏm·tw·s*		
Plur. 1 com.	*sḏm·tw·n*		
— 2 —	*sḏm·tw·ṯn*		
— 3 —	*sḏm·tw·sn*		
Devant un substantif	*sḏm·tw*		

[1] Deux autres exemples non moins sûrs avec substantif sujet au § 307, *a* et *b*. — [2] *Sin.* R 93. — [3] Boeser 33 haut. — [4] *Sin.* B 69. — [5] *Nauf.* 169. — [6] *Sin.* B 72. — [7] Boeser 4, 5.

On conjugue de même *sḏm·n·tw·i* ou , — *sḏm·in·tw·i* ou , etc.

§ **304. Emploi.** — Les formes passives en *·tw* s'emploient exactement comme les formes actives dont elles proviennent. D'une part donc, *śḏm·tw·f* correspond à *śḏm·f* perfectif et imperfectif. Ex. :

rdi·t(w)·f m-ḳꜣb šnyt il sera placé parmi les courtisans (*Sin.* B 281). Perfectif au sens du futur, § 250.

ḥr·tw ṯḥb·tw·f m bit il sera (= devra être) trempé dans du miel (*Ebers* 30, 2). Perfectif avec sens futur, précédé de *ḥr*, § 251; on notera que le suffixe n'est pas exprimé après *·tw* qui suit *ḥr*.

Quant à mon tombeau, *ḳrs·tw·i im·s ḥnʿ ṯꜣy·i ḥmt* puissé-je y être enterré avec mon épouse (*Kah.* 12, 12). Perfectif au sens de l'optatif, § 254.

in ḥm·f rdi ir·t(w)·f c'est Sa Majesté qui l'avait fait faire (*Sin.* B 308). Litt. qui avait permis qu'il fût fait. Perfectif dans une proposition complétive, § 256, 3°.

dgg·tw·f mi Rʿ wbn·f il est regardé (= on a coutume de le regarder) comme Rê quand il se lève (*Urk.* IV 19, 6). Imperfectif au sens du présent d'habitude, § 264, 2°.

§ **305.** D'autre part, *śḏm·n·tw·f* correspond à *śḏm·n·f* (sens *passé*, § 270). Ex. :

Ce décret m'arriva ... *šd·n·t(w)·f n·i* et il me fut lu (*Sin.* B 200).

is pn, ḳd·n·tw·k n ḥb ô tombeau, tu as été construit pour la fête (Boeser 33 haut). Pour *is pn*, cf. § 101.

Cette forme passive est rare, étant remplacée dans l'usage courant par le *śḏm·f* passif qui le plus souvent se rapporte au passé (§ 297).

Rares également sont les formes *śḏm·in·tw·f*, *śḏm·ḥr·tw·f*, et l'archaïque *śḏm·kꜣ·tw·f*, correspondant aux autres formes de la flexion suffixale indirecte, § 285. Ex. :

rdi·ḥr·t(w)·f ḥr gs·f wʿ alors il sera placé sur un de ses côtés (*Kah.* 7, 39-40).

III. LA FORME *ŚḎMM·F*.

§ **306.** Cette forme est caractérisée par la réduplication de la dernière radicale, même dans les verbes forts (2-*lit.* et 3-*lit.*) : ex. *ipp*, de *ip* «compter»;

nḫmm, de *nḫm* «prendre». Elle s'apparente à certains participes passifs, qui présentent une gémination analogue, comme *rḫḫy* «connu» (cf. § 442).

C'est une forme archaïque, qui n'est pas rare dans les *Pyramides*, mais qui ne se rencontre qu'exceptionnellement en M. ég., et exclusivement dans des textes religieux et dans quelques prescriptions médicales, c. à d. dans des textes d'origine très ancienne. Le sens et l'emploi en sont les mêmes que ceux du *sḏm·f* passif. Ex. :

n ḫsff·i, n ḫnrr·i je n'ai pas été repoussé, je n'ai pas été écarté (Lac. *T. R.* 19, 27).

Autre exemple : *n ꜣmm·i* je n'ai pas été saisi (*Coffin T.* II 112 *e*), cité § 307, *a*.

IV. LE COMPLÉMENT D'AGENT.

§ **307.** L'auteur, être animé ou chose, de l'action exprimée au passif est indiqué, s'il y a lieu, par un **complément d'agent.** Ce complément est introduit :

a) soit par *in* : c'est le cas le plus fréquent. Ex. :

wḏꜥ Ḥr in ꜣst m ḏwt iryt r·f in sn·f Stḫ Horus est délivré par Isis du mal fait à lui par son frère Seth (*Ebers* 1, 12-13). *Sḏm·f* passif et participe passif; un autre ex. de participe passif au § 451.

ꜥḥꜥ·n rdi·n·i iṯ·tw ḫꜥw·f in ꜥnḫ 2 n mšꜥ alors je fis que ses armes fussent enlevées par deux soldats (*Sebek.* 4). Passif en *·tw* (avec substantif sujet).

n ꜣmm·i in ꜣkrw je n'ai pas été saisi par les serpents (*Coffin T.* II 112 *e*). Forme *sḏmm·f*;

b) soit par *ḥr*, beaucoup plus rare. Ex. :

ir grt wšꜥ·tw nhy m ṯꜣy·f prt ḥr ḥnḳt ḥr s si d'autre part quelques-uns de ses fruits sont mâchés avec de la bière par le malade (*Ebers* 47, 18-19). Passif en *·tw* (avec substantif sujet).

drp·tw·f ḥr nṯrw ḥr ḫꜣt Rꜥ rꜥ nb il est nourri de l'autel de Rê par les dieux, chaque jour (*Urk.* IV 490, 17). Passif en *·tw*.

Un exemple de *ḥr* après un participe passif (*Pt.* 634), cité § 448, *a*.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*^{4} § 278; 321-324 *b*. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 39; 419-426.
K. Sethe, *Verbum* II, § 184-192; 240-248; 443-491. — B. Gunn, *Studies*, chap. viii et xv.

CHAPITRE XI.

LES FORMES COMPOSÉES DE LA FLEXION SUFFIXALE.

§ **308.** La flexion suffixale en dehors des formes simples, actives et passives, comprend encore des **formes composées**, dans lesquelles intervient un auxiliaire.

Il y a trois **auxiliaires** principaux de la flexion suffixale : *iw*, *wnn*, *ꜥḥꜥ*.

I. *IW* ET *WNN* : GÉNÉRALITÉS.

§ **309.** Ces deux verbes n'ont ni la même nature, ni le même rôle.

iw, dont l'origine est incertaine[1], est un verbe défectif, qui ne se rencontre qu'à la forme *sḏm·f*. Exceptionnellement, on le trouve réduit à , ex. *i(w)·k*[2], et, avec sujet substantif, *i(w)*[3].

§ **310.** *iw* ne signifie jamais «exister» : sa fonction est purement **grammaticale.** Comme nous le verrons ultérieurement (§ 601 et chap. xxv-xxvi), il s'emploie surtout, en qualité de *copule* (c. à d. reliant, à la manière de notre verbe «être», un sujet et un prédicat), dans des phrases à prédicat adverbial ou à prédicat pseudo-verbal.

On remarquera dès maintenant :

1° que le verbe *iw* n'a par lui-même aucune valeur temporelle ou modale;

2° qu'il ne s'emploie que très rarement en dépendance, exclusivement dans des propositions temporelles-concomitantes (introduites par «alors que», § 714), jamais à aucune époque de la langue, dans des propositions complétives;

3° qu'il est exceptionnel, en M. ég., après les négations *nn* et *n*[4], ainsi

(1) On le rapproche de *iw* «venir». Il se pourrait qu'il y eût une relation analogue entre *wnn* et *wni* «se hâter».

(2) *J. E. A.* 16, 19 (l. 1). Document datant de la «première période intermédiaire».

(3) *Z. Ä. S.* 45, pl. 8, A et p. 134, note *d*.

(4) Exemple de *n iw*, *Harh.* 67-68, cité § 650 (et cf. Gunn, *Studies*, chap. xxi).

qu'après le relatif *nty* (et ses dérivés)[1], et toujours exclu après les proclitiques *mk*, *ist*, *st*, *iḫ*, *ir*, etc.

Obs. — En N. ég. au contraire *iw* s'emploie couramment après les négations et l'adjectif relatif. D'autre part, beaucoup de phrases, verbales ou non-verbales, introduites par *iw*, ont, en N. ég., la valeur de propositions circonstancielles (surtout temporelles et conditionnelles) ou de propositions relatives.

§ **311.** *wnn* est un verbe *2ae gem.* marquant *l'existence* : «exister, se trouver, être». Comme tous les verbes de sa classe, il a en écriture des formes avec gémination (imperfectif *wnn·f*) et sans gémination (perfectif *wn·f*).

La forme *sḏm·n·f* du verbe se présente sous des graphies ambiguës comme et que le contexte seul (sens passé) invite à transcrire *wn·n·f*.

Le verbe *wnn* s'emploie, soit avec son sens propre (§ 312-316), soit comme forme grammaticale en place de *iw* (§ 317).

§ **312.** Quand le verbe s'emploie avec son *sens propre* «exister», —

a) l'imperfectif *wnn·f* (et de même le participe imperfectif et la forme relative correspondante) marque la répétition, l'habitude, la durée. Ex. :

wnn(·i), wnn·k tp t; aussi longtemps que j'existerai, aussi longtemps tu existeras sur la terre (*Urk.* IV 570, 6). Idée de durée.

Un exemple de la forme relative imperfective *wnnw*, marquant l'habitude, dans *Sin.* B 44, cité § 479.

L'imperfectif *wnn·f* peut en outre exprimer le *futur* pur et simple «il sera». Ex. : *mk tw ʿ;, wnn·k ḥnʿ·i* te voilà ici, tu seras (= resteras désormais) avec moi (*Sin.* B 77);

b) Le perfectif *wn·f*, avec signification soit d'un temps présent[2], soit surtout d'un temps passé, ne s'emploie guère, tel quel, que dans des phrases ayant la valeur de propositions subordonnées. Ex. :

wn·i m t; pn n ʿnḫw quand j'étais dans ce monde des vivants, (je n'ai pas commis de faute envers Dieu) (*Urk.* IV 511, 4).

w;ḏ·kw(i) mi wn·i tp t; étant florissant comme quand j'étais sur terre (*Urk.* IV 547, 10).

De même, le participe perfectif signifie «(celui, ce) qui était». Ex. :

Il me fit choisir ... *m stpw n wnt ḥnʿ·f* du meilleur de

[1] Exemple de *nty iw*, § 757, Obs. — [2] Ex. *Pt.* 349, cité § 319.

ce qu'il possédait (*Sin.* B 80). Litt. du meilleur des (choses) qui étaient avec lui.

On notera aussi l'emploi de *wn·f* après *iḫ* marquant un souhait. Ex. *iḫ wn·i m šms n nṯr* puissé-je donc faire partie (ou : ah! si je pouvais faire partie) de la suite du dieu! (*Caire* 20538 II *c* 7), cité § 255.

§ **313.** La combinaison de l'auxiliaire *iw* et du perfectif de *wnn* forme une expression *iw wn* (cf. § 319) qui signifie «il existe (existait)», «il y a (avait)». Ex. :

iw wn nḏs, Ḏdi rn·f[1] il y a un bourgeois dont le nom est Djedi (*West.* 6, 26-7, 1).

Cette expression se réduit à *wn*, quand elle suit l'un des mots (proclitiques, adjectif relatif, § 310, 3°) après lesquels *iw* n'est pas d'un usage régulier. Ex. :

st wn (= *iw wn*) *wr ḥr mḥtt K;š ḫst* il y a un prince au nord de la vile Éthiopie (*Urk.* IV 139, 2).

§ **314.** La négation de cette expression se présente sous deux formes :

a) *nn wn* (forme *sḏm·f*) — variante archaïque[2] *n wn* —, au lieu de *nn iw wn*, construction quasi impossible (§ 310, 3°); *b*) *n wnt* (forme *sḏmt·f*). Ces deux formes négatives signifient : «il n'existe (existait) pas», «il n'y a (avait) pas», et elles s'emploient, parallèlement à la négation *nn*, dans deux constructions :

1° D'abord à la manière d'un prédicat verbal (§ 577, *a*), le sujet de la phrase étant un substantif indéterminé. Ex. :

nn wn pḥw(y)·fy il n'y a pas de fin à cela (*Leb.* 130). Litt. il n'existe pas (prédicat) sa fin (sujet).

n wn ki[3] *ḥr·i* il n'y avait personne qui se plaignît de moi (*Hatnub* 14, 4). Litt. il n'y avait pas un (homme) se plaignant de moi.

Une blessure à la tempe *n wnt kft·f* qui ne comporte pas de plaie pénétrante (*Smith* 7, 8). Ou : sans (qu'il y ait de) plaie pénétrante[4].

Cette dernière phrase a la valeur d'une proposition subordonnée. De même, la suivante :

r drp·f, n wnt ;bw pour lui faire des offrandes, sans (qu'il y ait d')arrêt (*Rifeh* 7, 40).

[1] Les trois derniers signes de *nḏs* restitués.

[2] Dans des textes d'Hatnub, datant de la XIe dyn., époque où et ne sont pas encore pleinement différenciés : exemples aux § 314 et 316.

[3] *ki* «crier» et «se plaindre de (*ḥr*)».

[4] Litt. il n'existe pas une plaie pénétrante d'elle.

Dans toutes ces phrases, la forme verbale négative aurait pu être remplacée par *nn* fonctionnant comme prédicat adjectival («non-existant», § 633).

§ **315.** — 2° Elles s'emploient aussi comme négation d'une phrase à prédicat adverbial (chap. xxv), dont le sujet est un substantif indéterminé. Ici encore la phrase aurait pu être niée au moyen de *nn*, cf. § 649. Ex. :

C'est mon caractère en réalité, *n wnt iwms im* il n'y a pas là de mensonge (*Urk.* IV 973, 11). — Comparer avec la phrase : *nn* (négation) *ḥn im n ꜥbꜥ* il n'y a pas là de vantardise (*Berl.* 1157, 16), citée § 151.

nn wn is n ꜥwn-ib il n'y a pas de tombeau pour l'homme rapace (*Pt.* 315). — Comparer avec la phrase : *nn* (négation) *is n sbi ḥr ḥm·f* il n'y a pas de tombeau pour celui qui se rebelle contre Sa Majesté (*Caire* 20538 II *c* 19), citée § 649.

nn ms (§ 554) *wn rmṯ(t) m st nb* eh bien! il n'y a plus d'Égyptiens (*rmṯt*) en aucun lieu (*Adm.* 3, 2).

Obs. 1 — Le sujet de *nn wn* ou de *n wnt* «il n'y a pas (que)» peut être une proposition complétive, § 688, *a*.

2 — Le sujet est parfois omis, ainsi *Hatnub* 17, 12, cité § 316.

§ **316.** On trouve exceptionnellement, en M. ég., (—) *nn* (*n*) *wn* précédé de *iw* et marquant un fort contraste. Ex. :

(Un homme) qui nourrit sa ville, *iw n wn m-ꜥ·s* alors qu'elle n'avait rien (*Hatnub* 17, 12). Litt. alors qu'il n'y avait pas (quelque chose) avec elle.

De même, *ibid.*, 20, 9 (*iw nn wn*).

Obs. — Cette construction est au contraire très fréquente en N. ég.

§ **317.** En dehors de son emploi comme verbe signifiant «exister», *wnn*, réduit à un *rôle grammatical*, sert de substitut à *iw* dans tous les cas où cette forme est bannie par l'usage ou apparaît comme une expression insuffisante, soit :

a) quand on veut, dans une phrase non-verbale, préciser la valeur temporelle de la *copule* (ainsi la forme géminée exprime notamment le futur, cf. § 312, *a*) : exemples, § 627, *c* et 648;

b) dans les propositions circonstancielles, temporelles, finales, conditionnelles, et dans les propositions complétives (formes sans gémination, sauf dans les conditionnelles) : exemples, § 648; 690; 727, *a*; 739, Obs.;

c) après les mots derrière lesquels il n'est pas de règle d'employer *iw* (négations, adjectif relatif, proclitiques).

On verra en outre que le verbe *wnn*, dans le rôle d'auxiliaire (§ 325-326), a dans certaines formes verbales composées un emploi parallèle à celui de *iw*.

II. ET AUXILIAIRES DE LA FLEXION SUFFIXALE.

§ **318.** — A. **L'auxiliaire** . — Devant les formes *sḏm·f* et *sḏm·n·f*, *iw* s'emploie soit impersonnellement, soit accompagné d'un sujet.

§ **319.** — *a*) Employé *impersonnellement*, *iw* entre dans la composition des formes actives *iw sḏm·f* et *iw sḏm·n·f*, ainsi que des formes passives *iw sḏm·f* et *iw sḏm·tw·f*. Dans ce cas, *iw* paraît signifier «c'est», ou «la situation est», la forme verbale jouant en l'occurrence le rôle d'une proposition circonstancielle; ainsi *iw sḏm·f* équivaudrait à : «la situation est (alors qu')il entend», c. à d. «il entend».

1° **La forme** *iw sḏm·f* (forme *sḏm·f* sans gémination) a généralement la signification d'un imperfectif (répétition, habitude, durée) et se traduit par le présent ou le futur, quelquefois par l'imparfait. Ex. :

iw in·tw m ꜥkw, wn ꜣk(1) on a recours aux intimes, quand il se produit quelque bouleversement (*Pt.* 349).

iw ir·i m mtt nt ib n nb(·i) rꜥ nb j'agissais d'un grand cœur pour mon maître, chaque jour (*Urk.* IV 489, 2).

Sans idée de répétition ou d'habitude :

iw mdw·k n·i, nn wi ḥr sḏm st tu me parles, et moi je ne saisis pas ce (que tu dis) (*Nauf.* 73-75).

§ **320.** — 2° **La forme** *iw sḏm·n·f* est d'un emploi très fréquent dans les narrations et se traduit ordinairement par le passé simple ou le passé composé. Ex. :

iw di·n wi ḥm·f r rdwy·f m nḫnt(·i) Sa Majesté me plaça à ses pieds (c. à d. devant lui) dès ma jeunesse (*Br. Mus.* 574, 2).

iw grt wḏ·n ḥm·i rdit mꜣꜥ(2) Ma Majesté ordonna aussi de faire des offrandes (*Urk.* IV 171, 11).

Obs. — Sur l'emploi de cette forme à l'apodose d'une proposition conditionnelle irréelle, cf. § 727, *b*.

(1) Le signe restitué (omis dans le Ms.). Pour *wn ꜣk*, cf. § 312, *b*. — (2) de restitué.

§ **321.** — 3° **La forme passive** *iw sḏm·f* se rencontre (comme l'actif *iw sḏm·n·f*) dans les récits et a donc la valeur d'un temps passé. Ex. :

iw rdiw n·k ṯꜣw l'air t'a été donné (Lac. *T. R.* 2, 72).

iw ḫwsw n·i mr m inr une tombe en pierre fut construite pour moi (*Sin.* B 300).

§ **322.** — 4° **La forme passive** *iw sḏm·tw·f* n'est au fond qu'un cas spécial de *iw sḏm·f* actif (§ 319, et cf. § 301), dont la signification est généralement celle d'un imperfectif. Ex. :

iw mḥ·tw ib im·k le cœur est rempli de toi[1] (*Pay.* B 1, 236).

iw di·tw n·f šns . . . , iw sṯꜣ·tw·f ḥnꜥ nsyw un gâteau lui est donné . . . , il est introduit avec les rois du Sud (Budge 268, 9-11).

§ **323.** — *b*) *iw* peut d'autre part être *accompagné d'un sujet* anticipé, substantif ou pronom. Cette construction, fréquente, ne se rencontre toutefois qu'avec *sḏm·f*. — **La forme** *iw·f sḏm·f*, qui signifie, semble-t-il, «il est (alors qu')il entend», a exactement le même sens que *iw sḏm·f* du § 319. *Sḏm·f* est ici encore la forme sans gémination, sauf dans quelques verbes *2ae gem.* Ex. :

iw·i di·i t n gsy·i (maintenant) je donne du pain à mon voisin (*Sin.* B 151-152). Sujet pronominal anticipé.

iw irty(?)·f dꜥr·sn ḫt nbt ses yeux explorent tous les corps (*Caire* 20538 II *c* 11-12). Sujet substantif anticipé.

§ **324.** Les phrases citées dans les paragraphes qui précèdent ont toutes la valeur de propositions principales. Il est très rare, en M. ég., que les formes composées au moyen de *iw* soient employées *en dépendance*, exclusivement d'ailleurs dans des propositions temporelles-concomitantes (introduites par «alors que» ou «tandis que», cf. § 310, 2° et 714). Ex. :

sḏm·n·i ḫrw·f, iw·f mdw·f j'entendis sa voix, tandis qu'il parlait (*Sin.* R 25). Variante du Ms. B (l. 2) *iw·f ḥr mdt* : phrase avec prédicat pseudo-verbal, cf. § 663.

Je n'ai pas dit . . . «j'ai fait une chose», *iw n ir sw ḥm·i* alors que Ma Majesté ne l'a pas faite (*Urk.* IV 751, 8-9).

(1) Expression signifiant : on met sa confiance en toi.

§ **325.** — B. **L'auxiliaire** *wnn*. — Les différentes formes de *wnn* peuvent s'employer devant la forme *sḏm·f* sans gémination, en place de *iw sḏm·f* (ou, plus rarement, de *iw·f sḏm·f*), lorsque l'auxiliaire *iw* est d'un emploi impossible ou qu'on recherche un moyen d'expression plus précis, plus nuancé.

Cet usage est assez fréquent en A. ég. (surtout avec les verbes *iri* et *ḫpr*), ainsi :

wnn ḫpr ḫt nb «toutes choses ont coutume de se réaliser»[1] : *wnn* imperfectif; —

wn [ou *wn(·i)*] *ir(·i) mi št-ib nt ḥm·f r·š* «j'ai agi à ce sujet selon le désir de Sa Majesté»[2] : *wn* perfectif; —

rmṯ(w) nb(w) wnw ir·šn n(·i) ḫt im «tous les hommes qui ont fait pour moi quelque chose, là»[3] : *wnw* participe perfectif. — Et avec un passif :

wnn ir mitt r išt·ṯn «le même traitement sera infligé à votre propriété»[4] : *wnn* imperfectif (= futur).

En M. ég., cette construction est exceptionnelle et on n'en possède que très peu d'exemples, ainsi :

ir grt wnn ꜥḥꜥ pꜣ ḥsb 11 ꜥꜣ[5] or, si les onze personnes se tiennent ici (*Kah.* 31, 2-3). Imperfectif (usuel après *ir*, § 727, *a*), emploi impersonnel (§ 319).

wn·i mꜣꜥ·i r biꜣw pn je me dirigeai vers cette région minière (*Sinai* 90, 13). Perfectif (avec sujet suffixal anticipé, § 323), sens passé[6].

§ **326.** Mais normalement, on trouve devant *sḏm·f* l'auxiliaire *wnn* accompagné soit de *in*, soit, plus rarement, de *ḫr*.

a) Dans le premier cas, c'est de la forme non géminée *wn* que l'on se sert, — *impersonnelle* : *wn·in sḏm·f*, ou *personnelle* : *wn·in·f sḏm·f*. Ces deux constructions ont généralement (comme les constructions avec *iw* des § 319, 322) le sens de l'imperfectif (durée, habitude), mais elles se rapportent exclusivement au *passé*. Il semble que la première (*wn·in sḏm·f*) s'emploie quand le sujet de la phrase est un pronom, et la seconde (*wn·in·f sḏm·f*), qui comporte l'anticipation du sujet, quand le dit sujet est un substantif (donc *wn·in X sḏm·f*). Ex. :

wn·in ꜥḥꜥ·sn ḥms·sn ḫft ils se mirent à vivre désormais

(1) *Urk.* I 109, 11 (VI[e] dyn.).
(2) *Urk.* I 59, 16 (V[e] dyn.).
(3) *Urk.* I 50, 3 (V[e] dyn.).
(4) *Urk.* I 46, 12 (V[e] dyn.).
(5) Le signe restitué.
(6) Dans cette phrase, qui équivaut à une proposition principale, narrative, il est possible que doive se lire *wn·n·i* (forme *sḏm·n·f*, cf. § 311). Et peut-être en va-t-il de même pour l'exemple de *Urk.* I 59, 16 précité (note 2).

ainsi (*Pr.* 2, 7). Litt. ils se levèrent et s'assirent conformément. Première construction. *wn-in ḥm-f wšd-f wi* Sa Majesté avait coutume de me saluer (*Br. Mus.* 574, 3-4). Seconde construction;

b) Avec *ḥr*, c'est la forme géminée *wnn*, employée impersonnellement, que l'on rencontre : *wnn-ḥr sḏm-f.* Cette construction se rapporte au *futur.* Cf. § 289. Ex. :

wnn-ḥr m33 sw nṯrw mi w^c im-sn alors les dieux le regarderont de la même façon que l'un d'entre eux (*Nu* 133, 20-21).

Obs. — Pour le rôle très important que jouent *iw* et *wnn* dans les phrases à prédicat pseudo-verbal, voir ci-après § 663-666.

III. L'AUXILIAIRE *ʿḤʿ*.

§ 327. *ʿḥʿ* est un verbe *3-lit.* signifiant «se tenir debout», d'un usage fréquent.

Originairement, la phrase *ʿḥʿ-n-f sḏm-n-f* a signifié «il se tint debout et entendit»; plus tard, le premier verbe perdit son sens propre, passa au rôle d'auxiliaire — en abandonnant généralement son suffixe sujet —, et *ʿḥʿ-n sḏm-n-f* prit la signification «alors il entendit».

Cet auxiliaire s'emploie — presque exclusivement à la forme *sḏm-n-f* — devant les différentes formes de la flexion suffixale. On l'écrit habituellement *ʿḥʿ-n* (sans le déterminatif). Les principales périphrases qu'il contribue à former sont : à la voix active *ʿḥʿ-n sḏm-n-f* et, plus rarement, *ʿḥʿ-n-f sḏm-n-f,* à la voix passive *ʿḥʿ-n sḏm-f.* Toutes trois se rapportent au **passé** et doivent se traduire par notre passé simple ou notre passé composé, précédé de «alors, là-dessus, puis».

§ 328. — 1° **La forme** *ʿḥʿ-n sḏm-n-f* est, dans les récits, les narrations, d'un emploi très fréquent (parfois même, à notre goût, excessif), surtout avec des verbes transitifs. Le sujet est le plus souvent un pronom. Ex. :

ʿḥʿ-n ms-n-sn ḫʿw 3 n nb ʿ.w.s. alors elles fabriquèrent trois diadèmes de roi V. S. F. (*West.* 11, 12-13). Il n'y a pas moins de six formes verbales de ce type dans la seule page 11 du Ms. *Westcar.*

ʿḥʿ-n 3bḫ-n(-i) ʿnḫw nw mšʿ . . . . . , *ʿḥʿ-n sḫ-n-i ʿ3m, ʿḥʿ-n rdi-n-i it-tw ḫʿw-f* alors je rassemblai les soldats . . . . . , alors je renversai l'Asiatique, alors je fis que ses armes (lui) fussent enlevées (*Sebek.* 3-4).

2° **La forme** *ʿḥʿ-n-f sḏm-n-f.* — Quand le sujet est un substantif, on peut l'exprimer par anticipation derrière l'auxiliaire *ʿḥʿ-n*, puis le rappeler, à l'aide d'un suffixe, derrière le verbe : on a donc, en réalité, *ʿḥʿ-n X sḏm-n-f* (comparer l'emploi de la forme *wn-in-f sḏm-f* du § 326, *a*). Ex. :

ʿḥʿ-n Rdddt wʿb-n-s m wʿb n hrw 14 alors Reddjedet se purifia par une purification de quatorze jours (*West.* 11, 18-19).

§ 329. — 3° **La forme passive** *ʿḥʿ-n sḏm-f* est elle aussi très employée : le sujet est presque exclusivement un substantif[1]. Ex. :

ʿḥʿ-n rdi K3(-i)-gm(w)-n-i[2] *r mr niwt ṯ3ty* alors Kagemni fut nommé préfet et vizir (*Pr.* 2, 8-9).

ʿḥʿ-n w3ḥ ihw im n ḥm-f[3] alors le camp de Sa Majesté fut installé là (*Urk.* IV 655, 15).

§ 330. Signalons en outre deux autres formes composées au moyen de l'auxiliaire *ʿḥʿ*, dont on n'a d'ailleurs que quelques exemples :

a) L'une est la **forme active** *ʿḥʿ-n sḏm-f :* elle est rare et a le même sens que *ʿḥʿ-n sḏm-n-f* (§ 328). Ex. :

ʿḥʿ-n šnt Rdddt ḥt n t3 wb3yt alors Reddjedet se disputa avec la servante (*West.* 12, 9-10);

b) L'autre est la **forme active et passive** *ʿḥʿ* (non pas *ʿḥʿ-n*) *sḏm-f.* Plus rare encore que la précédente, elle marque, non le passé, comme toutes les autres formes, mais une *conséquence* soit immédiate, soit à venir. Ex. du sens passif : *ʿḥʿ rdi rmṯ-t-f* alors ses gens seront livrés (*Kopt.* 8, 9), cité § 403. — Un ex. du sens actif : *ʿḥʿ wš-f ddft nbt* alors il expulse par l'urine tous les vers[4] (*Ebers* 20, 7-8).

Obs. — Sur l'emploi de *ʿḥʿ-n-f* devant le pseudoparticipe des verbes de mouvement et d'autres verbes à sens subjectif, voir ci-après § 667.

IV. AUTRES AUXILIAIRES.

§ 331. Certains verbes de mouvement s'emploient exceptionnellement comme auxiliaires, à l'instar de *ʿḥʿ* dans la construction *ʿḥʿ-n sḏm-n-f* (sujet pronominal,

(1) Un seul exemple connu avec pronom sujet : *Z. Ä. S.* 34, 33, signalé par Clère et cité par Gardiner, *Supplement*, p. 15.

(2) «Mon *ka* est celui que j'ai trouvé».

(3) Le signe restitué.

(4) Cité par Gardiner, *Eg. Gram.* § 477.

§ 328, 1°), notamment *ii* «venir», *pri* «sortir», *sḏr* «passer toute la nuit», *ḏr* «finir». Ex. :

Alors elle s'est arrêtée et n'a plus ramé, *ii·n ḥḏ·n·s pꜣy·s rmn* et elle a mis le trouble parmi son équipe de rameuses (*West.* 6, 4).

pr·n in·n·i mryn s 2 ensuite j'amenai (comme prisonniers) deux guerriers syriens (*Urk.* IV 895, 4).

sḏr·n kꜣs·n·i pḏt·i pendant la nuit, je tendis mon arc (*Sin.* B 127).

ḏr·n ḏd·n·f n·sn à la fin il leur dit (*Pr.* 2, 4).

Obs. — On trouve également *iw* employé comme un auxiliaire devant les formes de la flexion suffixale, mais sans qu'il perde jamais absolument, semble-t-il, son sens propre de «venir». Ex. : *iw inn·sn* alors ils apportaient — ou mieux : ils venaient et apportaient (*Urk.* IV 247, 7).

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*[4] § 338-355. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 461-483. — B. Gunn, *Studies*, chap. xiii, xix, xxv.

CHAPITRE XII.

LE PSEUDOPARTICIPE.

I. DÉFINITION.

§ 332. Le pseudoparticipe est sans équivalent exact dans aucune langue. On le rapproche avec raison du parfait sémitique[(1)]. Mais sans doute conviendrait-il de ne pas s'en tenir à ce rapprochement et d'élargir la comparaison, en dépassant même les limites du domaine sémitique.

Si en effet le parfait sémitique est, comme le pseudoparticipe, une forme verbale à suffixes, les suffixes de ces deux formations ne coïncident pas absolument; en particulier, la désinence de la 1re pers. du pseudoparticipe *sḏm·kwi* ne se rencontre pas dans le parfait sémitique. On trouve par contre une désinence analogue dans une autre forme verbale sémitique, le permansif accadien, dont la 1re pers. se termine en *āku* (forme abrégée du pronom *anāku*) : *kašd-āku*.

§ 333. Cependant, ni l'une ni l'autre des formes sémitiques précitées ne rend compte d'une particularité du pseudoparticipe : l'allongement en *i* (*y*) de plusieurs des désinences. On a proposé de voir dans cet *i* un auxiliaire analogue à celui qui entre dans la formation d'une des conjugaisons couchitiques[(2)]; il s'agirait en fait de ce verbe (=) *i* «dire», dont la présence a déjà été constatée dans la forme *śḏm·in·f* (§ 285) : les suffixes en *i* du pseudoparticipe se résoudraient, dans cette hypothèse, en un auxiliaire conjugué avec préfixe (sorte de conjugaison dont il n'y aurait pas d'autre exemple en égyptien). Ce ne serait pas là d'ailleurs le seul point

(1) Cf. A. Erman, *Z. Ä. S.* 27, 65. — (2) M. Cohen, article cité, p. 178.

de contact du pseudoparticipe avec les langues «chamitiques» : en berbère, certains verbes marquant une qualité ou un état possèdent en effet une forme spéciale qu'on a appelée «qualitatif», et dont on pourrait, a-t-on pensé[1], rapprocher le pseudoparticipe.

§ **334.** Il est donc possible que la formation du pseudoparticipe soit assez complexe. Voici, en toute hypothèse, comment s'établit la comparaison des désinences (sing. et plur.) du pseudoparticipe avec celles des formes verbales chamito-sémitiques dont il vient d'être question :

	PSEUDOPARTICIPE	PARFAIT (ARABE)	PERMANSIF	QUALITATIF BERBÈRE
Sing. 1 com.	*kwi* (*kw*; *k*)	*tu*	(*ă*)*ku*	(*e*)*γ*
— 2 masc.	*ti*	*ta*	*ta*	(*e*)*d*
— 2 fém.	*ti*	*ti*	*ti*	
— 3 masc.	*w*		(sans désinence)	
— 3 fém.	*ti*	*t*	*t*	(*e*)*t*
Plur. 1 com.	*wyn*	*nā*	*ni*, *nu*	(*i*)*t*
— 2 masc.	*tiwny*	*tum*	*tunū*	
— 2 fém.	*tiwny*	*tunna*	*tinā*	
— 3 masc.	*w*	*ū*	*ū*	
— 3 fém.	*ti*	*na*		

§ **335.** La dénomination même de «pseudoparticipe» laisse à désirer, étant sans signification positive. Ce mot en effet ne veut rien dire, sinon que la forme verbale qu'il désigne *n'est pas un participe,* puisque, sauf rares exceptions (§ 353), elle a des emplois absolument étrangers à ceux du participe égyptien (lequel est une forme nominale fonctionnant comme un adjectif, § 425).

On a proposé d'autres appellations : parfait sémitique (Loret), *old perfective* (Gardiner), *Zustandsform* (Roeder), qualitatif (Allen)[2], — sans parler du terme de «participe à flexions»[3] qui correspond à une conception particulière. Toutes ont leurs inconvénients, étant surtout trop étroites : à défaut donc d'une expression

[1] Cf. E. Zyhlarz, *Ursprung,* p. 7-8 et 18 (ouvrage mentionné ci-après, p. 178).

[2] Allen, *A. J. S. L.* 44, 129, fait allusion au «qualitatif» du copte (cf. 342, Obs. 2).

[3] Cf. W. Golénischeff, *Recueil Champollion* (Paris 1922), p. 685.

strictement adéquate, qui est introuvable, il convient de conserver le nom de «pseudoparticipe» inventé par Erman[1].

II. MORPHOLOGIE.

§ **336.** Les désinences du pseudoparticipe — désinences qui lui sont propres — sont suffixées à la «racine» et restent, en toute circonstance, indissolublement attachées à celle-ci.

Paradigme :

		Variantes[2] :
Sing. 1 com.	*sdm·kwi*	désinence : [hiéroglyphes]
— 2 com.	*sdm·ti*	désinence : [hiéroglyphes]
— 3 masc. . . .	*sdmw*	forme abrégée [hiéroglyphe]
— 3 fém.	*sdm·ti*	désinence : [hiéroglyphe]
Plur. 1 com.	*sdm·wyn*	— [hiéroglyphes]
— 2 com.	*sdm·tiwny*	— [hiéroglyphes]
— 3 masc. . . .	*sdmw*	forme abrégée [hiéroglyphe]
— 3 fém.	*sdm·ti*	(formes très rares en M. ég.)[3]
Duel 3 masc. . . .	*sdm·wy*	
— 3 fém.	[hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] *sdm·ty*	

On transcrit ainsi les variantes : 1re sing. [hiéroglyphes] *sdm·kw*(*i*), [hiéroglyphes] *sdm·k*(*w*)*i*, [hiéroglyphes] *sdm·k*(*wi*); — 2e com. et 3e fém. [hiéroglyphes] *sdm·t*(*i*); — 1re plur. [hiéroglyphes] *sdm·w*(*y*)*n*; 2e plur. [hiéroglyphes] *sdm·tiwn*(*y*). — La forme abrégée [hiéroglyphe] se transcrit *sdm* ou *sdm*(*w*).

[1] Erman désigne en outre cette forme verbale du terme de «ancienne flexion» (*ältere Flexion*), par opposition à la flexion suffixale ou «nouvelle Flexion» (cf. § 241).

[2] Bien entendu, on ne considère pas comme une variante la substitution normale de [hiéroglyphe] à [hiéroglyphe] *w*.

[3] Elles se rencontrent exclusivement dans des textes d'origine ancienne (religieux et médicaux).

A la 3e pers. masc., sing. et plur., la forme abrégée *sḏm(w)* est d'un usage plus commun que la forme pleine *sḏmw*. (Remarquer que, dans la transcription, on ne sépare pas *w* de la racine.)

Les formes abrégées 1re pers. sing. sont relativement fréquentes avec les verbes *ḏd* « dire » et *wnn* « être » : *ḏd·k(w)i*[1], *wn·k(wi)*[2].

Aux époques très anciennes, la désinence 3e pers. masc., sing. et plur., était *-i* plutôt que *-w*[3]. En M. ég., cette ancienne désinence se retrouve combinée avec la dernière radicale dans les verbes faibles, (cf. § 338, *b*). En dehors de ces verbes, on rencontre encore, mais exceptionnellement, la désinence *-i*, écrite , dans quelques formes archaïques ou archaïsantes, comme : *dwny*, du verbe *dwn* « tendre »[4]; *wny*, du verbe *wnn* « exister »[5] : ces deux formes sont des masc. pluriels.

La 3e pers. fém. plur. ainsi que les personnes du duel ne se rencontrent plus en M. ég. que dans des textes reproduisant (comme les traités médicaux) un original très ancien. Ex. *ʿwt dns·ti* « des membres qui sont lourds »[6] : 3e fém. pluriel; *kʿhwy pḥd·wy* « des épaules abaissées »[7] : 3e masc. duel; *irty(?) šsm·ty* « des yeux enflammés »[8] : 3e fém. duel. C'est la 3e pers. masc. qui se substitua à ces formes désuètes.

Obs. — Les autres désinences s'usèrent à leur tour. Seule la désinence *·ti*, réduite à *·t* et écrite , subsista jusqu'à la fin et remplaça progressivement à partir du N. ég., puis complètement aux époques grecque et romaine, la désinence régulière de toutes les personnes du sing. et du pluriel.

§ 337. Au point de vue de l'écriture, on remarquera ce qui suit :

1° Se placent *derrière* le déterminatif les désinences , , et , — ex. *snb·kwi*, du verbe *snb* « être bien portant »; *ḥr·ti*, du verbe *ḥri* « être content »; *rḫ·wyn*, du verbe *rḫ* « savoir »; *i·tiwn(y)*, du verbe *ii* « venir »;

2° Se placent *devant* le déterminatif les désinences et , — ex. *ḥrw*,

[1] *Sin.* B 45; 114.
[2] *Nauf.* 136.
[3] Exemples (pour la plupart des *Pyr.*) dans K. Sethe, *Verbum* II, p. 7.
[4] *Smith* 3, 10 : l'auteur du Ms. a d'ailleurs senti la nécessité d'expliquer dans une glose que cette forme ancienne était équivalente à la forme du M. ég. (*Smith* 3, 20).
[5] *Caire* 20003 *a* 1.
[6] *Ebers* 36, 18.
[7] *Smith* 11, 18.
[8] *Ebers* 37, 18.

du verbe *ḥri* « être content »; *pr·t(i)*[1], du verbe *pri* « sortir »; de même la désinence exceptionnelle , § 336.

La désinence disparaît quelquefois dans les verbes dont la dernière radicale est *t*, — ex. *m(w)t(·ti)*[2], à côté de (lui-même pour) *m(w)t·t(i)*[3], du verbe *m(w)t* « mourir ».

§ 338. **État de la racine verbale.** — *a*) La racine des verbes forts reste naturellement inchangée. Le pseudoparticipe des verbes *2-lit.* comporte parfois en A. ég. un *i* prothétique (disparu en M. ég.);

b) Dans les verbes *3ae inf.* et *4ae inf.* la dernière radicale reste généralement inexprimée en écriture, ex. *ms* (copte ⲘⲞⲤⲈ), du verbe *msi* « mettre au monde »; *ḥms·ti*, du verbe *ḥmsi* « s'asseoir ».

Cependant, quand on fait usage, à la 3e pers. masc., de l'ancienne désinence *-i* (§ 336), la dernière radicale est maintenue et se combine avec cette désinence sous la forme , ex. *wʿii*, et pratiquement *wʿy*, du verbe *wʿw* « être seul »; (*hꜣii*=) *hꜣy*, du verbe *hꜣi* « descendre » (mais on trouve aussi *hꜣw*[4]); (*wꜣsii*=) *wꜣsy*, du verbe *wꜣsi* « être en ruines »;

Les formes géminées sont exceptionnelles, ex. *hꜣꜣ·kwi*[5].

Tout aussi exceptionnel est *i* prothétique (cf. § 232), que l'on trouve au pseudoparticipe du verbe *nri* « trembler », dans des textes médicaux (dont l'original remonte à une haute antiquité) : *inry*[6], var. *inrw*[7];

c) Les verbes *2ae gem.* se présentent le plus souvent sans gémination, ex. *kb·ti*, du verbe *kbb* « être froid ». Le verbe *wnn* « être » comporte quelques formes exceptionnelles : *wny*[8], 3e pers. masc. plur. et *wnn·ti*[9], 3e pers. fém. plur. (avec gémination);

d) Verbes irréguliers. — 1. « Donner » a les formes avec ou sans *r* initial, ex. *rdi·t(i)* et *di·t(i)*. Pas de formes géminées en M. ég., sauf une exception : *dd·kwi*[10].

2. « Faire » : le pseudoparticipe s'écrit normalement sans le signe *r*, ex. *ir·kwi*[11]. Une seule exception : *irr·kwi*[12].

3. « Venir » : pseudoparticipe des deux racines *iw* et *ii*, ainsi : *iw·t(i)*, *iy·kwi*.

[1] En transcrivant, on complète *t(i)*. — [2] *Nauf.* 38. — [3] *Nauf.* 106. — [4] *Nauf.* 130. — [5] *Rhind* 35. — [6] *Smith* 3, 3. — [7] *Smith* 13, 14. — [8] *Caire* 20003 *a* 1 (cf. § 336). — [9] *Ebers* 110, 5. — [10] *Urk.* IV 119, 10. — [11] *Mill.* 2, 1. — [12] *Mun.* 3, 16, cité § 346.

§ **339.** TABLEAU DU PSEUDOPARTICIPE [1].

	1re pers. sing.	3e pers. masc.	Formes en
2-lit.			
3-lit.	etc.		
3ae inf. . . .			
2ae gem. . .			
Donner . . .			
Faire			
Venir	*a*) *b*)		

III. SIGNIFICATION ET EMPLOI.

§ **340.** Le pseudoparticipe paraît avoir comporté originairement une signification active et une signification passive, et d'autre part s'être employé couramment de façon indépendante, comme une forme finie narrative. En fait, il nous est parvenu singulièrement réduit, tant dans sa *signification* que dans son *emploi*.

§ **341. Signification.** — Déjà en A. ég., il est rare que le pseudoparticipe d'un verbe transitif ait une signification active, p. ex. *šh3·k(wi) n·f ḥtp pn* «comme j'avais fait descendre pour lui cette table d'offrandes» [2].

[1] On n'indique ici que les formes normales du M. ég. — [2] *Urk.* I 108, 1 (VIe dyn.).

En M. ég., la signification **active-transitive** a presque complètement disparu. On ne la rencontre plus normalement, à toutes les personnes et marquant le présent aussi bien que le passé, qu'avec le seul verbe *rḫ* «savoir» : *rḫ·kwi* «je sais, je savais, j'ai su». On trouvera un exemple de l'emploi de la 1re pers. au § 343, et de la 3e pers. (après l'auxiliaire *iw*) au § 704.

Il existe en outre quelques exemples isolés de la signification active-transitive, exclusivement à la 1re pers. sing. et avec la valeur d'un temps passé, ainsi : *ib·kwi* «je supposai» [1]; *ir·kwi* «je fis» [2]; *wd·k(w)i* «je plaçai» [3]; *dd·k(w)i* «je dis» [4]; *rdi·k(w)i* «je fis que» [5].

§ **342.** En dehors des cas précités, le pseudoparticipe n'a jamais, en M. ég., la signification active-transitive. La règle est la suivante :

1° Le pseudoparticipe d'un verbe transitif a le sens **passif**, ex. *iwꜥ·kwi* «je fus récompensé», ou «(moi) étant (ayant été) récompensé»;

2° Le pseudoparticipe d'un verbe intransitif a naturellement une signification **intransitive**; qu'il appartienne à un verbe à sens subjectif, ou à un verbe de qualité, il marque en général une situation acquise, un résultat obtenu [6], ex. *h3·kwi* «je suis (étais) descendu», ou «(moi) étant descendu»; *ḥr·ti* «étant satisfait».

OBS. 1. — Comme après une forme passive (§ 307), le complément d'agent d'un pseudoparticipe à signification passive est introduit par *in*. Ex. *ꜥḥꜥ·n·i rdi·kwi r iw in w3w n w3d wr* alors je fus déposé sur une île par une vague de la Très Verte (*Nauf.* 39-40), cité § 667.

2. — Le «qualitatif» copte, aboutissement du pseudoparticipe, a toujours soit le sens passif, soit le sens intransitif.

§ **343. Emploi.** — Le pseudoparticipe nous est connu surtout comme une «forme circonstancielle» (*Zustandsform*) s'adjoignant à un substantif ou un pronom qui la précède et dont elle dépend. Cependant, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, le pseudoparticipe était également employé, à l'origine, de façon indépendante, à la manière d'une forme narrative de la flexion suffixale; mais cet usage est devenu de plus en plus rare et a fini par disparaître complètement.

[1] *Nauf.* 57-58.
[2] *Mill.* 2, 1.
[3] *Br. Mus.* 574, 14.
[4] *Sin.* B 45.
[5] *Urk.* VII 47, 14, cité § 343.
[6] Cependant, après l'auxiliaire *ꜥḥꜥ·n·f*, certains verbes à sens subjectif, notamment les verbes de mouvement, indiquent au pseudoparticipe un événement, non un résultat : *ꜥḥꜥ·n·i šm·kwi* «alors j'allai», cf. § 667.

Le sujet du pseudoparticipe, considéré dans ce double emploi, est forcément un *pronom* (inclus dans la désinence de la forme verbale).

A. L'emploi du pseudoparticipe comme **forme verbale indépendante** est, en M. ég., exceptionnel : la plupart des exemples connus sont de la 1re pers.; on peut cependant, croyons-nous, en citer au moins deux de la 3e pers. masc. sing. (§ 345). Le pseudoparticipe équivaut alors à une forme narrative, qu'il faut généralement traduire (comme *sḏm·n·f*) par un de nos temps passés. Il a, selon la nature du verbe, une signification soit passive, soit intransitive (§ 342), exceptionnellement active-transitive (§ 341). Ex. :

Nous allâmes ensuite vers la Double Grande Porte, *rdi·kwi r pr sꜣ nsw, špssw im·f* et je fus installé dans une maison de fils royal, où il y avait des richesses (*Sin.* B 286). Verbe transitif, pseudoparticipe avec signification passive (§ 342, 1°).

(Le transport de la pierre présentait des difficultés . . .) *rdi·k(w)i iwt ḏꜣmw n ḥwnw nfrw* alors je fis venir (litt. que vinssent) des bandes de jeunes gens vigoureux (*Urk.* VII 47, 14). Verbe transitif, pseudoparticipe à sens actif (1re pers. sing., § 341).

rḫ·kw(i) ntt ḥtp·f ḥr·s je savais qu'il serait content de cela (*Urk.* IV 835, 16). Verbe *rḫ* (§ 341).

Tous ces exemples sont à la 1re pers. du singulier. La 1re pers. du *pluriel* se rencontre, avec sens présent (comme *sḏm·f*), dans le passage (archaïsant) que voici :

Cette tienne fille Hatchepsout vivra : *ḥtp·w(y)n ḥr·s m ꜥnḫ ḥtp* nous sommes satisfaits d'elle — en vie et paix! (*Urk.* IV 244, 4).

§ **344.** Il arrive que le pseudoparticipe 1re pers. précède une forme *sḏm·n·f*, également à la 1re pers., et qu'il marque un temps passé relativement à ce *sḏm·n·f*. La nuance d'antériorité que comporte alors le pseudoparticipe doit-être soulignée en français par une traduction qui, au lieu de laisser les deux phrases en état de coordination, subordonne la première (pseudoparticipe) à la seconde (*sḏm·n·f*). Ex. :

tni·kwi pḥ·n·i iꜣwy je suis devenu vieux et j'ai atteint un grand âge, — ou mieux, semble-t-il : *étant devenu vieux*, j'ai atteint un grand âge (*Urk.* IV 10, 5-6).

sd·kwi m pḳt, gs·kwi m tpt, sḏr·kwi ḥr ḥnkyt, di·n·i šꜥ n

imyw·f vêtu désormais de belles étoffes de lin, oint d'huile fine et couchant sur un lit, je laissai le sable à ceux qui y vivent (*Sin.* B 292-294). Traduction qui paraît préférable à : «je fus vêtu . . ., je fus oint . . ., je dormis . . ., et je laissai . . .».

ḫnt·kwi pḥ·n·i ꜣbw, ḫd·kwi pḥ·n·i Mḥit étant allé au sud j'atteignis Éléphantine, étant allé au nord j'atteignis le Delta (*Hatnub* 14, 6). Mieux que : «j'allai . . ., puis j'atteignis».

Obs. — Il en est de même en A. ég., ex. *sḥꜣ·k(wi) n·f ḥtp pn . . ., rdi·i nꜥ·f m ḫd* ayant fait descendre pour lui cette table d'offrandes . . ., je fis qu'elle naviguât vers le nord (*Urk.* I 108, 1-3 — VIe dyn.). Traduction préférable à : «j'avais fait descendre . . ., et je fis que . . .». (*Rdi·i* perfectif de même valeur que la forme *sḏm·n·f*, § 248, Obs.).

§ **345.** L'emploi du pseudoparticipe comme forme verbale indépendante n'est pas absolument limité à la 1re personne, si du moins l'on admet que la forme verbale, sans désinence écrite, des deux exemples qui suivent, est, comme nous le pensons, un pseudoparticipe 3e pers. masc. sing. : la construction de chacun d'eux est exactement du même type que celle des ex. du § 344 :

ḫnt(w) pḥ·n·f Wꜣwꜣt, ḫd(w) pḥ·n·f Tꜣ-wr étant allé au sud il atteignit (le pays de) Ouaouat, étant allé au nord il atteignit le nome thinite[1]. Litt. il alla . . ., puis il atteignit. Le parallélisme de cette double phrase avec le troisième ex. du § 344 est si étroit qu'il semble difficile de ne pas reconnaître dans et des pseudoparticipes 3e pers. masc. sing.

pr(w) r pt, ḫnm·n·f m nṯrw étant monté au ciel, il s'est uni aux dieux (*Urk.* IV 59, 13-14). Litt. il est monté . . ., puis il s'est uni. Cette interprétation[2], avec l'appui que lui apporte l'ex. précédent, paraît devoir être préférée à l'hypothèse[3] selon laquelle serait une graphie abrégée pour *pr·n·f*.

Autre ex., identique par le début à ce dernier, *Urk.* IV 54, 15-16.

§ **346.** Il faut prendre garde que parfois un pseudoparticipe 1re pers., auquel on croit pouvoir attribuer le rôle d'une forme verbale indépendante, se rattache en réalité à un pronom qui le précède (non pas immédiatement, mais à quelque distance), et qu'il rentre ainsi dans la règle du § 347. Ex. :

ꜥnḫw . . . ḥr mꜣꜣ stꜣ·i r pr nsw irr·kwi m ꜥḳ nn ḏd·f les gens . . . contemplaient mon entrée

(1) Tombe de Ankhtifi-Nakht, à Moâlla (1re période intermédiaire), IV, 14-15. Texte, encore inédit, dont je dois communication à l'obligeance de J. Vandier.

(2) Cf. Allen, *A. J. S. L.* 44, 131.

(3) Hypothèse de A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 487, note 13.

au palais, alors que j'étais traité comme un (homme) qui entre sans être annoncé[1] (*Mun.* 3, 16). *'Irr·kwi* (sens passif) s'appuie sur le suffixe *·i* de *stꜣ·i* : litt. mon entrée à moi qui étais traité.

§ **347.** — B. Le cas des § 343-345 mis à part, le pseudoparticipe en M. ég. se présente toujours comme **forme circonstancielle.** Il est alors placé *sous la dépendance d'un substantif ou pronom qui le précède* (immédiatement dans la majorité des cas, mais pas toujours : voir notamment les quatrième et cinquième ex. du § 348 et le second du § 351, sans parler du précédent ex., § 346). Sa fonction essentielle[2] est de marquer une *circonstance* de temps, un *résultat* acquis, l'*effet* d'une manifestation d'activité, ou bien un *état* durable; bref, il est de caractère «statique» par opposition à la flexion suffixale qui est de caractère «dynamique»[3]. Le contexte indique la position dans le temps — présent ou passé — du fait ou de l'état marqué par le pseudoparticipe.

§ **348.** D'une façon générale, le pseudoparticipe exprime :

a) une circonstance **concomitante** d'un événement. Il équivaut dans ce cas à une proposition temporelle commençant par «alors que», «tandis que» (§ 717). On peut le traduire aussi par un participe[4], par un gérondif, par une proposition relative (avec valeur de circonstancielle), par un adverbe, etc. Ex. :

nsw pw ꜥḥꜣ wꜥw c'est un roi qui combat (étant) seul (*Z.Ä.S.* 69, 27 (l. 4)). *Wꜥw* pseudoparticipe.

iwt pw ir(w)·n·f n·i ꜥḥꜥ·kwi alors il marcha sur moi qui attendais — ou : tandis que j'attendais (*Sin.* R 156).

J'ai ouvert ma maison ... *n i nb snḏ hrw n ḥꜣꜥyt . . . , n i nb indw* à quiconque venait, ayant peur, un jour de troubles; (je fus une nourrice) pour quiconque venait, étant malade (*Hatnub* 16, 9-10).

Je vais te raconter quelque chose de pareil à cela ... *ḫpr m-ꜥ·i ḏs·i šm·kwi r biꜣw n ity, hꜣ·kwi r wꜣḏ wr* qui m'est advenu à moi-même, alors que je me rendais aux mines du

[1] C'est-à-dire : comme un familier du palais.
[2] Exception faite de son emploi (rare) comme épithète, § 353.
[3] Cf. GARDINER, *Eg. Gram.* § 311.
[4] Le participe français, à la différence du participe égyptien, peut avoir la valeur d'une proposition circonstancielle. (Il en est de même du participe en grec et en latin.)

Souverain et que j'étais descendu sur la Très Verte (*Nauf.* 22-25). *Hꜣ·kwi* s'appuie (comme *šm·kwi*) sur le suffixe *·i* qui précède.

nṯr pn ḥr wšd·i ḫnmw ce dieu s'adressa à moi amicalement (*Sin.* B 253-254). *Ḫnmw* pseudoparticipe (dépendant de *nṯr pn*).

šsp dit(i)·f diw r fnd·k[1] accepte ce qu'il vient à (te) donner, quand c'est placé devant ton nez (*Pt.* 121). *Dit(i)·f* forme relative prospective, féminin-neutre; *diw* pseudoparticipe masculin.

OBS. — On notera, à propos de ce dernier exemple, que le pseudoparticipe se rapportant à un substantif féminin pluriel, à un collectif féminin, à une forme participiale (ou relative) féminine à sens neutre (ici *dit(i)·f*) prend la forme masculine (*diw*).

§ **349.** — *b*) Il exprime particulièrement l'**état** ou la **condition** de qqn. ou de qq.ch. Deux cas sont à distinguer, selon que le substantif auquel est apposé le pseudoparticipe est sujet ou objet du verbe de la phrase.

1° Le pseudoparticipe peut qualifier un substantif *sujet* de certains verbes, comme *wrš* «passer tout le jour à», *sḏr* «passer toute la nuit à», *pri* au sens de «devenir»; *ḏr* «finir» (par faire telle ou telle chose)[2]. Ex. :

n sḏr s ḥḳrw r dmi·i jamais un homme ne passa la nuit à avoir faim dans ma ville (*Menthuw.* 11). Litt. à l'état d'ayant faim.

S'il est sourd et que sa bouche ne puisse plus s'ouvrir, *prr ꜥwt·f nbt nn* tous ses membres deviennent faibles (*Ebers* 99, 20-21).

Comparer l'emploi, comme auxiliaires, devant *sḏm·n·f*, de *pri*, *sḏr* et *ḏr*, § 331.

2° Il peut qualifier un substantif *complément d'objet* des verbes *mꜣꜣ* «voir», *gmi* «trouver» et *ḥꜣi*, var. *ḥꜣi* «examiner», «observer». Ex. :

ḥꜣ mꜣ·i sw pr ah! si seulement je pouvais le voir sorti (*Th. T.S.* II 11 bas, droite).

mꜣꜣ·ḫr·k sw stsy tu le verras (= examineras) étendu (*Ebers* 36, 7).

gmm·k r·f wn si tu trouves sa bouche ouverte (*Smith* 9, 3).

gm·n·f sw sḏr il le trouva couché (*West.* 7, 14-15).

Vérifie : *gm·k wi km·kwi* tu me trouveras (étant) au complet (*Rhind* 67).

[1] omis dans *fnd·k*. — [2] Ex. *ḏr·in·f ḥms(w)* à la fin il s'assit (*Leb.* 75).

[hiéroglyphes] *ir ḫꜣ·k iš·f ḥr r spty·f* si tu observes que la salive lui pend aux lèvres (*Smith* 3, 3-4). Litt. si tu observes sa salive pendant à ses lèvres.

Comparer la construction avec *ḥr* (ou *m*) + infinitif des verbes transitifs actifs ou de ceux qui décrivent un mouvement en progrès, notamment après *wrš, mꜣꜣ, gmi* et *ḫꜣi* (§ 390).

Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il qualifie l'*objet* du verbe [hiéroglyphe] *rdi* «faire», «rendre» et de son impératif *imi*. Ex. :

[hiéroglyphes] *imi rn·i mn m r-pr·k* rends mon nom stable dans ton temple (*Wien* I 19)[1]. Litt. à l'état de stable. Le sens de cette phrase n'est pas essentiellement différent de celui que donne la construction plus courante : *imi mn* (forme *sdm·f*) *rn·i* «(fais) que mon nom soit stable», § 370.*

§ **350.** — *c*) Le pseudoparticipe peut encore exprimer la **conséquence** d'une action antérieurement définie. Il équivaut alors à une proposition consécutive commençant par «de sorte que». Ex. :

Une attaque de soif [hiéroglyphes] *ꜣs·n·f w(i) ntb·kwi, ḫḫ·i ḥmw*[2] elle m'assaillit, de sorte que j'étouffais et que ma gorge était desséchée (*Sin.* B 22). Pour la construction *ḫḫ·i ḥmw*, voir § 655.

[hiéroglyphes] *dd·n·i ḫ·kwi ḥꜣ·kwi* j'ai dit (la formule) et me voici redevenu jeune et frais, — ou : de sorte que je suis redevenu . . . (*Ebers* 1, 17-18).

[hiéroglyphes] *shr·in·k sn d m st·sn* tu les repousseras en arrière (les deux branches de la mâchoire), de façon qu'elles soient remises en place (*Smith* 9, 4-5). [hiéroglyphe] *d* pseudoparticipe du verbe *wdi*. Pour *sn* compl. d'objet, cf. § 87, Obs.

[hiéroglyphes] *ʿḥʿ·n in·n·f sw rdi n ḥnwt·f* alors il alla le chercher, de sorte qu'il fut remis à sa propriétaire (*West.* 6, 10). *Rdi* pseudoparticipe.

Un homme . . . qui faisait vivre sa ville, [hiéroglyphes] *mni s(y) shtp·t(i) m ꜣhwt* la gratifiant, de sorte qu'elle était satisfaite, de champs, (pendant les années de famine) (*Hatnub* 20, 11).

§ **351.** — *d*) Quelquefois aussi le pseudoparticipe a la valeur d'une proposition **concessive** : «quoique», «même si», ex. :

[hiéroglyphes] *dꜣr·ḥr·k wbnw·f inry*[3] *rf wrt* tu palperas sa blessure, même s'il (ou : quoiqu'il) tremble beaucoup (*Smith* 3, 2-3); — ou encore d'une proposition **causale** : «vu que», «étant donné que», ex. :

[hiéroglyphes] *ptr wrt r ʿbt ḫꜣt·i m tꜣ ms·kwi im·f* qu'y a-t-il pour moi de plus important que d'être enterré en Égypte (*tꜣ*[1]), étant donné que j'y suis né (*Sin.* B 159-160). Litt. y a-t-il chose plus importante que la réunion (à la terre), dans le pays (d'Égypte), du corps de moi né en lui (*ḫꜣt·i. . . ms·kwi*).

§ **352.** — *e*) Il faut mentionner à part certains pseudoparticipes à la 2e et à la 3e pers., qui s'expliquent par l'ellipse d'un verbe ayant la valeur d'un **optatif.** Ils expriment notamment :

1° un *souhait,* ainsi [hiéroglyphes] *ʿnḫ, wdꜣ, snb* «qu'il vive, qu'il soit prospère et bien portant!», litt. (puisse-t-il être) vivant, prospérant, se bien portant. Formule des plus fréquentes après le nom d'un roi ou d'un haut personnage, également, par courtoisie, après le nom du destinataire d'une lettre, et que nous avons coutume d'abréger en V. S. F. (vie, santé, force; cf. § 52).

De même [hiéroglyphes] *ʿnḫ dt* «qu'il vive éternellement!», en parlant du roi; — [hiéroglyphes] *ʿnḫ·t(i)* «qu'elle vive!», en parlant de la reine. Litt. (puisse-t-il — puisse-telle — être) vivant — vivante.

On trouve encore l'expression d'un souhait dans une phrase telle que celle-ci :

[hiéroglyphes] *snb·t(i) sp 2, nds, r pr·k* en santé, en santé, mon petit, vers ta maison! (*Nauf.* 158). Litt. (puisses-tu t'en retourner) chez toi étant bien portant. Formule équivalant au latin *vale;*

2° une *salutation*, ex. :

Paroles dites par Amonrasonther : [hiéroglyphes] *ii·ti n·i* sois le bienvenu près de moi! (*Urk.* IV 620, 5). Litt. (puisses-tu être bien) arrivé près de moi.

[hiéroglyphes] *dd·t(w) n·f iw m ḥtp in wrw nw ꜣbdw* il lui est dit «bonne arrivée!» par les grands d'Abydos (*Louvre* C 3, 12). Litt. (puisse-t-il être) étant venu en paix[2].

§ **353.** Enfin il arrive qu'un pseudoparticipe, dépendant d'un substantif, soit employé non pas comme une proposition ou un complément circonstanciels, mais comme une **épithète**, à la manière d'un participe. C'est d'ailleurs le seul cas où le

[1] XIXe dynastie. Autre exemple, *Nauf.* 159. — [2] Dans *ḫḫ·i* les Ms. B et R ont [hiéroglyphe] au lieu de [hiéroglyphe]. — [3] Variante [hiéroglyphes] *inrw, Smith* 13, 4 (cf. § 338, *b*).

[1] Cf. Blackman, *J. E. A.* 22, 37. — [2] Il n'est pas certain cependant que *iw* soit ici un pseudoparticipe : ce peut être l'impératif rare cité au § 359, *d*, 2; il faudrait alors traduire : «viens en paix».

pseudoparticipe ait le même emploi que le participe égyptien. Il peut suivre en cette qualité :

a) soit un substantif indéterminé (c. à d. précédé de l'article indéfini), ex. : *bnt špst bȝk·ti m ḥḏ nbw* une harpe magnifique, travaillée en argent, or, (lapis-lazuli et turquoise) (*Urk.* IV 174, 13-14);

b) soit une expression qui reste dans le vague, ex. :

Qui est-elle cette Reddjedet? ... *ḥmt wʿb pw n Rʿ* ... *iwr·ti m ẖrdw 3* c'est la femme d'un prêtre de Rê..., qui est enceinte de trois enfants (*West.* 9, 9-10).

Par exception, les pseudoparticipes *dmḏ* (>*dmd*) «entier» (litt. uni) et *tm* «complet» s'emploient aussi avec des substantifs nettement définis. Ex. *niwt dmd·t(i)* «la ville tout entière»(1), c. à d. la totalité de la ville; *iwf·f tm* «toute sa chair»(2); *ẖt tm* «le corps entier»(3).

Il en est de même du pseudoparticipe du verbe *twt* «rassembler», écrit ou *t(w)t*, et signifiant «entier». On le rencontre dès les *Pyramides*(4), puis à la VIe dyn.(5), enfin au Moyen Empire, après quoi cette expression disparaît. Ex. (M. ég.) : var. *gs t(w)t* «la moitié entière»(6), *spt·f t(w)t* «son nome entier» et *niwt·f t(w)t* «sa ville entière»(7). (Dans les deux derniers exemples, *t(w)t* est pour *t(w)t·t(i)*, 3e pers. fém. : on a voulu éviter un troisième, cf. § 337, 2°).

§ 354. On étudiera ultérieurement le pseudoparticipe dans les phrases à prédicat pseudo-verbal (chap. XXVI), où il s'emploie, à la manière d'un prédicat adverbial, après un sujet substantif ou pronom (phrases du type *ḥmt wḏȝ·ti* «la femme s'en est allée»).

IV. PSEUDOPARTICIPE ET PARTICIPES.

§ 355. Il est parfois difficile de distinguer le participe passif du pseudoparticipe *employé comme épithète* (§ 353), surtout quand le substantif est masculin. Ex. : *iw·i mi s itw m ʿḫḫw* j'étais comme un homme qui se trouve pris dans la nuit tombante (*Sin.* B 254). *Itw* est-il un pseudoparticipe «qui se trouve pris» ou un participe perfectif passif «qui a été pris»?

Je ferai qu'on t'amène *ʿḥʿw ȝtpw ḫr špssw nb n Kmt* des vaisseaux chargés de tous les produits précieux de l'Égypte (*Nauf.*

(1) *Urk.* VII 47, 19. — (2) *Ebers* 100, 20. — (3) *Ebers* 99, 13-14 (cf. § 115, *d*). — (4) *Pyr.* 81 *a*. — (5) *Urk.* I 105, 1 (*Ouni* 31). — (6) *Z. Ä. S.* 57, 30 et p. 7*. — (7) *Annales* 23, 159.

146-147). Le mot *ȝtpw* peut être un participe perfectif passif masc. plur. ou un pseudoparticipe 3e pers. masc.

§ 356. Il y a d'autre part des cas où, pour une raison inconnue, un participe passif, ou bien le participe d'un verbe intransitif, suivi d'un pronom dépendant, se substitue au pseudoparticipe dans son emploi de *forme circonstancielle* (§ 348-351). Cette construction n'a cependant été signalée que dans des phrases où l'on attendrait un pseudoparticipe 3e pers. fém. Ainsi :

(La matière) pourrira dans son corps, *n pr·n·s ḫpr sy m ḥsbt* sans sortir (litt. elle ne peut pas sortir, § 283), s'étant transformée en vers (*Ebers* 52, 4-5). On attendrait *ḫpr·ti* au lieu de *ḫpr sy*.

Il a érigé (pour Amon) *st·f ḏsrt nt sp tpy smnḫ sy m kȝt nt nḥḥ* sa place auguste du commencement, rendue parfaite par des travaux éternels (*Urk.* IV 882, 11-12). On attendrait *smnḫ·ti* au lieu de *smnḫ sy*.

gm·f sy nfr sy ḥr ssr r ḥt-nṯr nbt il le trouva plus parfaitement beau que tout (autre) temple (CHAMP. *N. D.* II 424, 2). On attendrait *nfr·ti* au lieu de *nfr sy*.

De même, dans une phrase du type *ʿḥʿ·n·f*+pseudoparticipe, § 667. Ex. : *ʿḥʿ·n Skmm ḫr s(y) ḥnʿ Rtnw ḫst* alors (le pays de) Sekemem est tombé en même temps que le vil (pays de) Retenou (*Sebek.* 2). On attendrait *ḫr·ti* au lieu de *ḫr s(y)*.

De même encore, dans la construction substantif sujet + pseudoparticipe du § 655. Ex. :

dpt nbt ȝk sy tout goût s'est évanoui (*Pt.* 25). Comparer avec la phrase *dpt nbt šm·t(i)* tout goût s'en est allé (*ibid.* 19).

§ 357. Enfin, à un pseudoparticipe ayant la valeur d'une *forme circonstancielle* (§ 348-351) peut correspondre, dans une phrase parallèle, un participe perfectif passif suivi du pronom dépendant. Les exemples connus sont de la 1re pers. Ainsi : *prr·i ḥs·kwi m ʿḥ, mr(y) wi m stp-sȝ* je sortais, ayant été récompensé au palais et aimé à la cour (*Mun.* 3, 17). On attendrait *mr·kwi* au lieu de *mr(y) wi*.

Sa Majesté avait coutume de me saluer (*wn·in ḥm·f wšd·f wi*) — car elle se rendait compte de mon mérite de chaque jour (*ʿḏ·f bȝt(·i) nt rʿ nb*),

wn·k(wi) r·f m iw·f-ʿ;·f, ḥs(y) wi m hrw pn r sf, ḫpr·k(w)i m rḫ-nsw m;ʿ de sorte que j'étais près d'elle comme quelqu'un qui croît en marchant, que j'étais récompensé aujourd'hui plus qu'hier et que j'étais devenu un connu du roi véritable (*Br. Mus.* 574, 4-5). On attendrait *ḥs·kwi*, au lieu de la construction *ḥs(y) wi* encadrée entre deux pseudoparticipes. Pour l'expression *iw·f-ʿ;·f*, cf. § 599 *bis*.

Obs. — Pour la construction participe (prédicat) + pronom dépendant (sujet) —, qu'on trouve en place du pseudoparticipe aux § 356 et 357, voir ci-après § 632.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*[4] § 325-337 *b*; 379 *a-b*. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 309-318; 374.

A. Erman, *Eine neue Art der ägyptischen Konjugation*, dans *Z. Ä. S.* 27, 1889, p. 65. — K. Sethe, *Verbum* II, § 1-135. — M. Cohen, *Sur la forme verbale égyptienne dite «pseudoparticipe»*, dans *Mémoires de la Société de Linguistique* 22, 1922, p. 242. — E. Zyhlarz, *Ursprung und Sprachcharakter des Altägyptischen*, Berlin-Hamburg 1933, p. 7 et p. 18. — H. Grapow, dans *Z. Ä. S.* 71, 1935, p. 52-55.

CHAPITRE XIII.

L'IMPÉRATIF.

I. DÉFINITIONS ET MORPHOLOGIE.

§ 358. L'impératif est, de sa nature, une 2ᵉ personne, singulier ou pluriel.

Au *singulier*, il n'a pas de désinence flexionnelle : c'est un thème extérieurement identique à la racine : ex. *dd* «dis», *m;;* «vois».

Le *pluriel* avait originairement une désinence *-i* (écrite *y*, c'est-à-dire *i + i*, dans les verbes faibles), mais on ne la rencontre plus qu'exceptionnellement en M. ég., ex. *rmy* (= *rmi-i*) «pleurez»[1]. Tout aussi rare est une désinence *-w*, qu'on trouve à cette époque dans quelques verbes forts, ex. *šmw* «allez»[1]. En règle générale, l'impératif pluriel se présente, comme le singulier, sans désinence flexionnelle, ex. *sspd* «préparez»[2], *wdn* «faites des libations»[3]. Souvent on le fait suivre du déterminatif du pluriel, ex. *smnḫ(w)* «entretenez», *dm(w)* «prononcez», *sḫ;(w)* «souvenez-vous»[4].

Obs. — Il se peut que l'impératif ait possédé une forme féminine, que la vocalisation aurait distinguée du masculin. En tout cas, on trouve en N. ég. un impératif féminin *mit* «viens»[5], formé en ajoutant la désinence *-t* à l'impératif ordinaire *mi* (§ 359). Le copte possède également pour cet impératif un masc. ⲁⲙⲟⲩ et un fém. ⲁⲙⲏ.

§ 359. Morphologie. — *a*) Les verbes 2-*lit.* ont souvent en A. ég. un *i* prothétique (§ 232), ex. *idd* «dis»[6]. Cette préformante est tout à fait exceptionnelle en M. ég., ex. *ims* «apporte»[7]. Mais elle reparaît régulièrement en N. ég. sous la forme , ainsi *idd* «dis»[8];

b) Les verbes *3ae inf.* n'écrivent pas au singulier la radicale faible, ex. *ḫn* «rame»[9], du verbe *ḫni*;

(1) *Adm.* 10, 3. — (2) *Urk.* IV 656, 2. — (3) *Sinai* 90, 19. — (4) *Urk.* IV 101, 1-3 (les trois impératifs). — (5) *Orbiney* 5, 1. — (6) *Pyr.* 597 *c.* — (7) *Meir* I 10. — (8) *Prince* 7, 2. — (9) *West.* 6, 6.

c) Les verbes *2ae gem.* peuvent faire ou ne pas faire la gémination, ex. *m33*[1] et *m3*[2] «vois»;

d) Verbes irréguliers. — 1. L'impératif de la racine (*r*)*di* «donner» et «faire que» se rencontre sous les formes (var.)[3], (var.)[4], mais rarement. De bonne heure, en effet, on fit usage d'un impératif tiré d'une autre racine : *imi*, var. , , , . Dans , le signe (et var. ,) est employé comme déterminatif[5], et est le bilitère *im*. A la XVIIIe dyn., alors que le signe avait pris la valeur *m*, on le remplaça dans l'impératif *imi* par , d'où la graphie , var. (pluriel) *sic*[6] et [7].

2. L'impératif des racines signifiant «venir» est également rare, ainsi : [8], et [9] *iw*, *ii*[10] et *i*[11] «viens». Il est généralement remplacé par un impératif d'une autre racine : *mi*. Dans ce mot, est le bilitère *mi*, dont il a été question ci-dessus (cf. note 5), encadré de ses éléments phonétiques. On trouve aussi les variantes [12] et [13], pluriel [14].

§ **360.** Tableau de l'impératif.

	Singulier.	Pluriel.
2-*lit.*	,	, ; rare
3-*lit.*		, ; rare
3*ae inf.*		, ; rare
2*ae gem.*	, ,	

(1) *Pay.* B 1, 247.
(2) *Nauf.* 179.
(3) *Rhind* 41; *Pt.* 250.
(4) *Pay.* B 1, 152. Plur. *Licht* 20 haut, 20, 28, 31 et (et var.) *Z. Ä. S.* 58, 18*.
(5) De son emploi comme déterminatif dans *imi*, () a tiré sa double valeur phonétique *mi*, puis *m*.
(6) *Urk.* IV 20, 11, cité § 192.
(7) *Urk.* IV 20, 15; 21, 3; 101, 6.
(8) *Ikhern.* 9 (cité § 281), et peut-être *Louvre* C 3, 12 (= *Br. Mus.* 614, 4 vert., graphie), cité § 352 (et voir p. 175, note 2).
(9) *Coffin T.* I 115 *a*.
(10) *Pay.* B 1, 67.
(11) *Coffin T.* I 115 *a*.
(12) *Meir* I 10. Plur. , *Coffin T.* II 213 *c*.
(13) Graphie archaïsante, *Urk.* IV 255, 12; 862, 5.
(14) *Urk.* IV 862, 12.

	Singulier.	Pluriel.
Donner	, , rares ,	comme au sing. et rares ,
Faire		
Venir	; rares , , rares et , et	rares ,

§ **361.** Il convient de signaler ici trois autres impératifs qui, comme les impératifs *imi* et *mi* précités (§ 359), sont formés sur une racine *m*.

C'est d'abord un impératif *m* (ancien)[1], signifiant «vois» (dérivé peut-être du verbe *m33*). Il s'emploie rarement tel quel en M. ég.[2] Normalement il se présente accompagné d'un pronom qui ressemble à un suffixe de la 2e personne :

Sing. masc. *mk*, var. , , ,
fém. *mṯ*, var. *mt*, etc.
Plur. com. *mṯn*, var. *mtn*, etc.

D'une façon générale, est la graphie des inscriptions de la XIIe dyn.; celle des inscriptions de la XVIIIe; l'hiératique écrit toujours .

Ces formes ont, de bonne heure, perdu leur signification proprement verbale pour prendre la valeur d'une **particule** destinée à attirer l'attention ou à mettre un mot, une phrase en relief : «vois», «tiens», «voyez», etc. (cf. § 567). Elles sont d'un usage fréquent devant des phrases verbales (cf. § 253, 265, 277, 297) et surtout, comme on le verra, en tête de phrases non-verbales.

§ **362.** Les deux autres impératifs dont la racine est *m* sont :

a) *m* (ancien), impératif du verbe de négation *imi* (cf. § 367);

(1) C'est parce que peut avoir la valeur phonétique *m* (p. 180, note 5), qu'il est venu, ici et dans d'autres cas (d'ailleurs sans aucune utilité), s'ajouter à la forme primitive . — (2) *Sin.* B 232; *Urk.* IV 547, 8.

b) un impératif *m* (copte ⲙⲟ) qui signifie «prends» et qui est généralement suivi d'un datif réfléchi. Ex. :

m n·k sny prends-les tous deux pour toi (Erm. *Hymn.* 12, 3). *sny* duel du pronom dépendant (§ 85).

La liaison de *m* et du datif *n·k* est si étroite qu'on écrit parfois cet impératif au moyen du signe bilitère *mn*, soit : *mn n·k* pour *m n·k* (ex. *Puyemré* 57).

Obs. — Un mot qu'il faut distinguer soigneusement des impératifs qui précèdent est la particule enclitique *m(y)*, dont il sera question ci-après § 366.

II. EMPLOIS DE L'IMPÉRATIF.

§ 363. L'impératif s'emploie seul le plus souvent, c'est-à-dire sans que le sujet, qui est implicitement contenu dans la forme verbale, soit exprimé spécialement. Ex. :

iʿ tw, imi mw ḥr ḏbʿw·k lave-toi, mets de l'eau sur tes doigts (*Nauf.* 13-14). *Tw* fait ici fonction de pronom réfléchi (§ 88).

wʿb(w) ḥr rn·f, tw(r)i(w) ḥr ʿnḫ·f purifiez-vous par son nom, respectez le serment fait (en jurant) par lui (*Urk.* IV 20, 12-13).

§ 364. Mais le sujet peut être exprimé de façon pléonastique, et on se sert dans ce cas du *pronom dépendant* de la 2e personne Ex. :

wḏʿ tw ḏs·k décide toi-même (*Pay.* B 2, 133).

mḥ(w) tn ḏri sp 2 emparez-vous, vous, (de Megiddo) avec la plus grande ardeur (*Urk.* IV 660, 9).

Au pluriel, on peut encore intercaler l'enclitique *irf* (§ 587) entre l'impératif et le pronom. Ex. :

sḏm(w) irf tn écoutez donc, vous (*Urk.* IV 120, 13).

§ 365. Il y a encore deux autres manières d'exprimer le sujet :

a) soit par le *pronom suffixe* de la 2e personne placé après la préposition *r*, var. *ir* (au sens de «quant à»). Ex. :

mi r·k r ḥt-ʿ3t viens, toi, vers le temple (*Urk.* IV 568, 17).

wnm ir·k in·sn r·i mange, toi, me disent-ils (Lac. *T. R.* 23, 19).

s3·i Ḥr, ḥms r·k m t3 pn n it·k Wsir mon fils Horus, assieds-toi donc dans ce pays de ton père Osiris (*Coffin T.* II 221 *c*);

b) soit par ce même pronom placé après la préposition *n* (datif réfléchi, § 157). Cette tournure cependant ne s'emploie qu'avec les verbes transitifs. Ex. :

sḫ3 n·k hrw n ḳrs songe, toi (litt. pour toi), au jour de l'enterrement (*Sin.* B 190).

La phrase suivante présente la combinaison de *r·k* et de *n·k :*

itḥ r·k n·k tire, toi, de ton côté (*J. E. A.* 4, 32). Litt. tire quant à toi, pour toi.

§ 366. Pour mettre en relief l'impératif, on l'accompagne parfois d'une particule *m(y)* (A. ég. *mii*), var. , dont la valeur est approximativement celle du français «donc», ou «je vous prie» (cf. § 553). Ex. :

ḥm ir·t m(y) retire-toi (femme), je te prie (*Hearst* 11, 4). Pour *ir·t*, cf. § 365, *a*.

ir m(y) n(·i) mitt irt fais-moi donc la même chose (*J. E. A.* 16, 19)[1].

Exceptionnellement, l'impératif est suivi de *swt* «donc» (§ 558). Ex. :

šm swt va donc (*Pay.* R 3)[2]. — De même, *ibid.* B 1, 81.

§ 367. Négation de l'impératif (forme vétative). — Une défense s'exprime au moyen de *m* (ancien), impératif du verbe de négation *imi* (§ 374), que l'on fait suivre, non pas de l'infinitif, mais du «complément verbal négatif» (§ 371). Ex. :

m k3hsw (du verbe *k3hs*) ne sois pas hautain (*Pay.* B1, 213).

m ḏd grg ne dis pas de mensonge (*Pay.* B 1, 132).

m rwi tw r·f, m hbw (du v. *hb*) *sw*[3] ne t'éloigne pas de lui, ne le néglige (?) pas (*Pt.* 477).

Et avec un verbe de qualité, suivi d'un accusatif de relation (§ 134) :

m k3 ib·k, tm·f dḥi n'exalte pas (litt. ne sois pas haut de) ton cœur, pour qu'il ne soit pas humilié (*Pt.* 374).

[1] Texte de la première période intermédiaire. — [2] Cf. Gardiner, *J. E. A.* 9, 22. — [3] de *rwi* restitué.

§ **368.** Une défense peut encore s'exprimer, du moins à partir de la XVIIIe dyn., par la formule *m ir*, suivie de l'infinitif : « ne fais pas (l'acte de . . .) »; *ir* est le complément verbal négatif. Cf. § 410 *in fine*. Ex. :

m ir nḏb ne regimbe pas (*Paheri* 7). Litt. ne fais pas l'acte de regimber.

Obs. — Cette construction, qui est déjà du néo-égyptien, a donné naissance à l'impératif négatif du copte ⲙⲡⲣ- (formé par analogie avec le parfait négatif ⲙⲡⲉ-).

§ **369.** Rappelons que l'impératif est souvent remplacé par le perfectif *sḏm·f*, 2e personne (§ 254). On emploie d'autre part, comme nous le verrons, le verbe de négation *imi*, à cette même forme *sḏm·f*, en place de l'impératif *m* (§ 374).

§ **370. Extension de l'impératif.** — L'impératif proprement dit ne comprend qu'une personne, la 2e : « va, allez », « *i*, *ite* ». Cependant les grammairiens en complètent généralement le paradigme par des formes empruntées à un autre mode : « allons, qu'il aille, qu'ils aillent », « *eamus*, *eat*, *eant* ». En réalité, ces formes se ramènent à des périphrases dans lesquelles le verbe est un impératif 2e personne, comme on le voit par l'anglais « *let* us (him, them) go » ou l'allemand « *lasse* uns (ihn, sie) gehen ».

En égyptien, l'impératif *imi*, au sens de « fais que », « permets que » (la personne à qui l'on s'adresse restant dans le vague), joue un rôle analogue à *let* et à *lasse*. Il est, comme le verbe *rdi*, suivi du perfectif *sḏm·f* (§ 690). Ex. :

Si son esprit est porté au combat, *imi ḏd·f ḫrt ib·f* qu'il dise son désir — angl. *let him speak his will* (*Sin.* B 125).

La négation de cette construction est *m rdi*, que suit également le perfectif *sḏm·f* : « ne fais pas que », « ne permets pas que ». Ex. :

m rdi šm·n ḥr mṯn pf štꜣ ne marchons pas sur ce chemin difficile — angl. *let us not proceed;* alld. *lasse uns nicht gehen* (*Urk.* IV 650, 14).

Autres ex. ci-après § 691 2°.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*4 § 380-386. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 335-340.

W. M. Müller, *Die alten Imperative*, dans *Z. Ä. S.* 31, 1893, p. 42. — K. Sethe, *Verbum* II, § 492-543.

CHAPITRE XIV.

COMPLÉMENT VERBAL NÉGATIF ET VERBES DE NÉGATION.

§ **371.** Le **complément verbal négatif**(1) est une forme spéciale du verbe, qui ne s'emploie qu'après les verbes de négation *imi* et *tm* (§ 373) : elle est caractérisée par une désinence *-w*, qui est à vrai dire souvent omise.

Exemples avec la désinence :

Verbes forts — *ꜣdw*(2), du verbe *ꜣd* « être fâché »; *hbw*(3), du v. *hb* « négliger qqn. (?) »; *wšbw*(4), du v. *wšb* « répondre »; *tnmw*(5), du v. *tnm* « se tromper »; *kꜣhsw*(6), du v. *kꜣhs* « être hautain »; *sꜥrw*(7), du v. *sꜥr* « faire monter ».

Verbes faibles — *stw*(8), du v. *sti* « percer »; *ḫnw*(9), du v. *ḫni* « se reposer »; *ḥsw*(10), du v. *ḥsi* « geler »; *nḏrw*(11), du v. *nḏri* « arrêter »; *mdw*(12) et *mdyw*(13), du v. *mdw* « parler ».

Exemples sans la désinence :

Verbes forts — *ḏd*(14) « dire »; *sḏm*(15) « entendre ».

Verbes faibles — *fꜣ*(16), du verbe *fꜣi* « porter ».

Verbes géminés — *mꜣꜣ*(17) « voir ».

Verbes irréguliers — *rdi*(18) « donner »; *ir*(19) « faire »; *iw*(20) « venir »; *in*(21) « apporter ».

On remarquera : 1° que seuls les verbes *2ae gem.* présentent la gémination (*mꜣꜣ*); 2° que, dans les verbes forts, le complément verbal négatif, quand la désinence en est omise, est identique à l'infinitif.

(1) Gardiner : *negatival complement.* — (2) *Pr.* 1, 9. — (3) *Pt.* 477, cité § 367. — (4) *Pay.* B 1, 315. — (5) *Pay.* B 1, 131, cité § 374. — (6) *Pay.* B 1, 213, cité § 367. — (7) *Neferh.* 38, cité § 463. — (8) *Pt.* 124. — (9) *Rifeh* 7, 39. — (10) *Leb.* 46, cité § 376, *b.* — (11) *Br. Mus.* 581, 16 vert. — (12) *Siut* 1, 229, cité § 743. — (13) *Pt.* 159. — (14) *Pay.* B 1, 132, cité § 367. — (15) *Pay.* B 1, 180, cité § 376. — (16) *Pt.* 178. — (17) *Adm.* 8, 1. — (18) *Kah.* 13, 35; *Neferh.* 38. — (19) *Sin.* B 74; *Neferh.* 38. — (20) *Pt.* 479; *Coffin T.* II 217*f* (cité § 374). — (21) *West.* 11, 22.

§ **372.** Cette forme avait d'abord été désignée du nom de «forme verbale prédicative»[1]. Il est possible en effet qu'à l'origine elle ait fonctionné, à la suite des verbes *ỉmỉ* et *tm*, comme un prédicat adverbial (c. à d. à la manière d'un complément circonstanciel). Mais il semble que plus tard les Égyptiens l'aient considérée comme un complément d'objet des deux verbes de négation, dont le sens avait dû se modifier (voir en particulier ce qui est dit, § 375, du sens de *tm*).

Le complément verbal négatif peut lui-même recevoir un complément d'objet direct et, si celui-ci est pronominal, c'est le pronom dépendant que l'on emploie, ainsi : *m hbw sw* ne le néglige (?) pas (*Pt.* 477), cité § 367; *tmt(y)·sn s'rw wỉ* ceux qui ne me laisseront pas monter (*Neferh.* 38), cité § 463.

§ **373. Les verbes de négation.** — La négation des phrases renfermant un verbe ne se fait pas exclusivement au moyen des adverbes négatifs *n* et *nn*. Les Égyptiens employaient en outre, dans certains cas, des verbes spéciaux, à sens négatif, qui ont ceci de particulier qu'ils se substituent au verbe qui doit être nié, c'est-à-dire qu'ils se conjuguent à la place de ce verbe, tandis que ce dernier est transformé en complément verbal négatif.

Les verbes de négation appartiennent à deux racines : *ỉmỉ* et *tm*.

§ **374.** — A. **Le verbe** *ỉmỉ*, var. , signifie originairement «n'être pas»; ainsi, à l'impératif, *m sḏm(w)* «ne sois pas à l'état d'entendre», c. à d. «n'entends pas». Ce verbe n'a que deux formes : la forme *śḏm·f* et l'impératif.

1° A la forme *śḏm·f*, il s'emploie avec la valeur d'un optatif ou, à la 2e personne, d'un impératif à signification vétative (cf. § 369). Ex. :

ỉmỉ·k tnmw ne te trompe pas (*Pay.* B 1, 131).

ỉmỉ sḫpr ib·i pn db'w pn dw r·i que ce mien cœur ne produise pas cette accusation mauvaise contre moi (*Nu* 27, 3-4). *Sḫpr* complément verbal négatif, sans désinence.

On remarquera, à propos de ce dernier exemple, que le sujet, quand c'est un substantif, se place non pas derrière le verbe de négation (que ce soit *ỉmỉ* ou *tm*), mais derrière le complément verbal négatif[2] : *ỉmỉ sḫpr ib·i* et non pas *ỉmỉ ib·i sḫpr*.

[1] Sethe : *praedikative Verbalform.* (*Verbum* II, § 1016). — Erman, *Gram.*⁴ § 398 se contente de la décrire comme une «forme particulière invariable».

[2] Et, à l'occasion, derrière l'infinitif, quand l'infinitif (après *tm*, § 375) se substitue au complément verbal négatif, ex. *Ebers* 100, 15, cité § 613.

De même, dans ce passage :

ỉmỉ ỉw rḳw pw sm; ỉt·f que ne vienne pas cet ennemi qui a tué son père (le père d'Horus) (*Coffin T.* II 217*f*).

2° A l'impératif, ce verbe se présente sous la forme abrégée *m*, dont l'emploi a été étudié précédemment, § 367.

§ **375.** — B. **Le verbe** *tm*, var. et , paraît signifier, du moins originairement, «en avoir fini (avec)»; ainsi *tm·f sḏm(w)* «il en a fini (avec) entendre», c. à d. «il n'entend pas». Il est vraisemblable qu'il prit ultérieurement la signification d'un verbe transitif, puisque, quelquefois déjà en M. ég. (et toujours en N. ég.), on voit l'infinitif remplacer — comme un complément d'objet direct — le complément verbal négatif, ainsi : *tm·f ỉrt* il n'exécute pas (*Pt.* 208), cité § 376, *d*; *tm rdỉt* ne pas permettre (*Kopt.* 8, 10), cité § 403; *tmm ḫnd·f* (le pays) qui n'a jamais été foulé aux pieds (*Urk.* IV 344, 7), cité § 456; *tm mdt ḥ;ty* le cœur ne parle pas (*Ebers* 100, 15), cité § 613.

Le verbe *tm* (2-*lit.*) est complet et régulier. La seule particularité qu'il présente est son participe perfectif passif géminé *tmm* (§ 442).

§ **376.** Ses emplois très variés peuvent se grouper sous deux chefs :

1° On trouve *tm* employé à la forme *śḏm·f* dans des phrases jouant le rôle de propositions principales ou subordonnées, et notamment :

a) dans des phrases interrogatives. Ex. :

n ; sḏm·n·k, tm·k tr sḏm ḥr m tu n'entends pas; pourquoi donc n'entends-tu pas? (*Pay.* B 1, 180).

Également dans des phrases répondant à une interrogation sous-entendue, telles que les gloses des textes médicaux. Ex. :

«Sa bouche est liée», *tm·f wn r·f pw, mdw·f* cela signifie qu'il n'ouvre pas sa bouche, de façon à parler (*Smith* 4, 2-3).

De même, *Smith* 16, 15-16; *Ebers* 100, 15, cité § 613;

b) après les particules *k;* et *ỉḫ* qui, on l'a vu (§ 251, *b*), marquent le futur ou une conséquence attendue. Ex. :

ỉḫ tm·f ḫsw alors il n'aura pas froid (*Leb.* 45-46).

k; tm·t nmt sp 2 m ḥ'w n mn alors tu ne pénétreras pas, tu ne pénétreras pas dans le corps d'un tel (*Hearst* 11, 14);

c) dans des propositions finales et consécutives. Ex. :

Ne sois pas hautain . . . , *tm spr bw ḏw r·k* pour que le mal ne vienne pas à toi (*Pay.* B 1, 214). Le sujet, parce qu'il est un substantif, est placé après le complément verbal négatif intimement uni au verbe *tm* (cf. § 374).

Un exemple de proposition consécutive, *Siut* 1, 229, cité § 743;

d) dans des propositions conditionnelles introduites par *ir* (§ 727, *a*). Ex. : . . . . . . *ir* . . . *tm·f irt sbꜣyt·k* . . . , *rwi·k sw* s'il n'exécute pas tes instructions, chasse-le (*Pt.* 208). On remarquera la substitution de l'infinitif (*irt*) au complément verbal négatif (cf. § 375).

§ **377.** Le verbe *tm* à la forme *sḏm·f* peut lui-même être nié par *n* ou *nn*. Le résultat de la double négation est une affirmation renforcée. Ex. :

n tm·i wšb je ne manque pas de répondre (*Urk.* IV 123, 11). «Répondre» au sens de «reconnaître un service rendu».

§ **378.** — 2° Mais la fonction essentielle de *tm* est de servir de négation aux *formes nominales* du verbe, soit : à l'infinitif, § 407; aux divers participes, § 456; à la forme *sḏmty·fy*, § 463; aux formes verbales relatives, § 474; rarement, à la forme *sḏmt·f* après une préposition, § 424.

Dans tous ces cas, *tm* se substitue au verbe qu'il sert à nier et s'emploie à la forme que ce verbe devrait avoir; quant à ce dernier, il passe à l'état de complément verbal négatif, comme il a été dit précédemment, § 373.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*[4] § 398 et § 519-524. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 341-350.

K. Sethe, *Verbum* II, § 994-1038.

CHAPITRE XV.

L'INFINITIF.

I. FORMES DE L'INFINITIF.

§ **379.** L'infinitif est une forme nominale du verbe. On peut le considérer comme un *substantif* exprimant soit une action ou un devenir, soit (plus rarement) un état.

En cette qualité, il a un **genre** : certains verbes ont en effet un infinitif masculin (sans désinence), d'autres un infinitif féminin (désinence *-t*).

a) Ont **l'infinitif masculin** :

1° tous les verbes forts (§ 215-216), ex. *mn* «rester», *ꜥnḫ* «vivre», *ḥtḥt* «retourner», *ngsgs* «déborder»;

2° les *caus. 3-lit.* (§ 228, *b*), ex. *snfr* «orner»;

3° les *caus. 4ae inf.* (§ 228, *d*), ex. *smꜣwy* «renouveler»;

4° les verbes *2ae gem.* (§ 221-222), ex. *wrr* «être (devenir) grand», et les *caus. 2ae gem.* (§ 228, *e*), ex. *sḳbb* «rafraîchir».

Les infinitifs *2ae gem.* présentent toujours la forme géminée : *wrr, wnn, ḳbb,* etc. La seule exception concerne le verbe «voir», qui le plus souvent s'écrit *mꜣꜣ*, mais parfois aussi *mꜣ* : on trouve en outre une graphie *mꜣn*.

b) Ont **l'infinitif féminin** :

1° les *caus. 2-lit.* (§ 228, *a*), ex. *smnt* «établir»;

2° les verbes *3ae inf.* (§ 218), ex. *mrt* «aimer»; — exceptionnellement, la troisième radicale est conservée : *rmyt* «pleurer» (*Pay.* B 1, 25).

3° les cinq verbes irréguliers (§ 223) et quelques verbes dont le classement est incertain (§ 220, *a*, *b*).

c) Ont les uns l'infinitif masculin, les autres l'infinitif féminin :

1° les verbes *4ae inf.* (§ 219), ex. masc. *mꜣw(i)*, var. *mꜣwy*, «se renouveler»; fém. *ḥmst* «s'asseoir»;

2° les *caus. 3ae inf.* (§ 228, *c*), ex. masc. *smsy* «faire un accouchement»; fém. *sḥpt* «apporter».

§ **380.** TABLEAU DE L'INFINITIF.

	Masculin.	Féminin.
2-lit.		
caus. 2-lit. . .		
3-lit.		
caus. 3-lit. . .		
4-lit.		
3ae inf.		
		rare
caus. 3ae inf. .		
4ae inf.		
caus. 4ae inf. .		
2ae gem. . . .		
	; rare	
caus. 2ae gem.		
Donner		
Faire		
Venir		*a)*
		b)
Apporter . . .		

§ **381.** L'article est rare, en M. ég., devant l'infinitif (comme devant le substantif). On relève quelques exemples, à la XVIIIe dyn., de l'article *pꜣ* (graphie hiératique) précédant un infinitif masculin. Ex. :

pꜣ mḥ m Mkti la capture de Megiddo (*Urk.* IV 660, 8). Litt. l'acte de s'emparer de Megiddo.

Quant à l'infinitif féminin, il se rencontre une fois précédé de l'article, et cet article est masculin :

pꜣ iit le fait de venir (*West.* 12, 16).

OBS. — Ce «solécisme» devient chose courante en N. ég. où l'article *pꜣ* précède souvent l'infinitif (infinitif défini), féminin aussi bien que masculin.

§ **382.** Comme il a un genre, l'infinitif pourrait avoir un **nombre**, et peut-être en a-t-il eu un; mais en fait, on n'en trouve pas d'exemple certain en M. ég. L'infinitif cependant prend parfois le déterminatif de la pluralité. Ex. :

r·k ḥr mdt ta bouche parle (*Urk.* IV 114, 12). Litt. (est) à parler.

Encore faut-il prendre garde que beaucoup de mots, qui ont l'apparence d'un infinitif pluriel, sont en réalité des substantifs fém. sing. désignant des collectivités ou des abstractions (p. ex. *šmt*, *nmtt*, *mswt*), dont la graphie a été expliquée précédemment (§ 121-122).

II. CARACTÈRE NOMINAL DE L'INFINITIF.

§ **383.** L'infinitif a tous les emplois du substantif.

1° Tout d'abord, il peut être **sujet**, — *a*) soit d'une phrase verbale, ex. :

n nḏm·n n·f ḥtḥt im revenir là-dessus ne lui est pas agréable (*Siut* 1, 310);

b) soit d'une phrase à prédicat substantival ou adjectival, ex. :

nḥt·i pw irt n·f st c'était mon désir que de lui faire cela (*Urk.* IV 367, 8). Construction du § 608.

nfr wrt mꜣꜣ r ḫt nbt voir (cela) était bien plus beau que tout (*L. D.* II 134 *a* 4). Construction du § 628.

§ **384.** On remarquera en particulier les phrases dans lesquelles un infinitif sujet a pour prédicat la négation *nn*, fonctionnant comme adjectif «non-existant» (§ 633). Elles ont généralement la valeur de propositions circonstancielles restrictives

et il convient de les introduire en français au moyen de la conjonction «sans que» (ou : «sans» et l'infinitif). Ex. :

Le faucon s'envola avec ses suivants, *nn rdỉt rḫ st mšʿ.f* sans permettre que son armée le sût (*Sin.* R 22). Litt. permettre que son armée le sût étant non-existant.

Tout ce qu'on pourra faire avec eux est bon, *nn swt rdỉt swꜣ kꜣỉ n Nḥs(y)w* sans (aller) toutefois (jusqu'à) permettre que passe aucun bateau des Nubiens (*Berl.* 14753, 5). L'enclitique *swt* (§ 558) souligne la valeur restrictive de *nn rdỉt* : litt. permettre que . . . étant toutefois non-existant.

wšb·k nn nỉtỉt réponds sans balbutier (*Nauf.* 16-17). Litt. balbutier étant non-existant.

J'étais traité *m ʿḳ nn ḏd·f* comme un (homme) qui entre sans être annoncé — ou : sans qu'on l'annonce (*Mun.* 3, 16). Litt. annoncer (*ḏd*) lui étant non-existant.

On voit par ce dernier exemple que, si l'auteur de l'action marquée par l'infinitif n'est pas identique au sujet de la phrase qui précède, l'infinitif égyptien se rend en français par un infinitif *passif* (ou par une tournure équivalente).

§ **385.** — 2° L'infinitif peut être **prédicat** d'une phrase non-verbale, dont le sujet est *pw* (construction du § 607). Ex. :

tm rdỉ pw wnm·tw ỉt c'est (un moyen d')empêcher que le grain ne soit mangé (*Ebers* 98, 8-9). *Tm* infinitif, suivi de *rdỉ* complément verbal négatif : litt. ne pas permettre.

§ **386.** — 3° Il peut d'autre part faire fonction de **génitif**. Le génitif direct est assez rare. Ex. :

hrw smꜣ tꜣ le jour de l'enterrement (*Sin.* B 192-193). Litt. le jour de rejoindre la terre.

Le génitif indirect est plus fréquent. Ex. :

hrw n st tkꜣ m ḥt-nṯr le jour d'allumer la lampe dans le temple (*Siut* 1, 291). C. à d. le jour où l'on allume — où est allumée — la lampe.

ḫd-tꜣ n sft·f dwꜣ(w) la veille du jour où on doit l'égorger au matin (*Nauf.* 185-186). Litt. la veille de l'égorger au matin.

Très souvent *n(y)* du génitif signifie, devant l'infinitif, «ayant pour objet de», «relatif à», d'où «pour». Ex. :

r n swr(r)ỉ pḫrt incantation pour boire un médicament (*Ebers* 2, 1). C. à d. à réciter quand on boit un médicament.

r n mꜣʿ-ḫrw m-bꜣḥ Ḏḥwty incantation pour triompher devant Thoth (Lac. *T. R.* 29, 1).

pḫrt nt smꜣ ḥft remède pour détruire un ver (intestinal) (*Ebers* 21, 8).

kt nt dr snf ḥr ỉrty (?) autre (remède) pour écarter le sang des yeux (*Ebers* 60, 13).

tp n ỉrt t 100 n s 10 méthode pour partager cent pains entre dix personnes (*Rhind* 65). Noter — pour — (cf. p. 102, note 2).

§ **387.** On fait un usage fréquent de l'infinitif, construit comme un génitif indirect, pour marquer de quelle façon quelqu'un (un mort, un roi, un homme) est susceptible ou *mérite* d'être traité. Ex. :

ink sʿḥ n sḏm n·f je suis un mort qui mérite qu'on l'écoute (*Urk.* IV 415, 13). Litt. un mort de (pour) écouter lui.

nsw swt n swhy n·f un roi certes qui mérite qu'on le glorifie (*Z. Ä. S.* 69, 29, l. 12). Litt. un roi de (pour) glorifier lui.

ink nsw mnḫ n ỉrt n·f, wʿ ḳn n sḫꜣt rn·f je suis un roi bienfaisant qui mérite qu'on lui fasse des sacrifices, un vaillant hors de pair qui mérite qu'on commémore son nom (*Urk.* IV 101, 8-9). Litt. un roi . . . de (pour) lui faire des sacrifices, un vaillant . . . de (pour) commémorer son nom.

Autre exemple : un homme *n ꜣwt n·f ʿ* qui mérite qu'on étende vers lui la main (Boeser 4, 12), cité § 79.

§ **388.** — 4° L'infinitif peut encore être complément d'**objet direct** après un certain nombre de verbes tels que :

a) *ꜣb* «cesser de»; *ꜣbỉ* «désirer de»; *wḥm* «recommencer»; *mꜣꜣ* au sens de «veiller à»; *rḫ* au sens de «savoir comment»; *šꜣ* «ordonner de»; *šꜣʿ* «commencer à»; *kꜣỉ* «se proposer de»; *ḏd* au sens de «penser que». Pour le détail, cf. § 699;

b) *wḏ* «ordonner que (de)»; *mrỉ* «désirer que (de)»; *rdỉ* «donner», «accorder»; *ḥmt* «penser que»; *snḏ* «craindre que (de)»;

sḫ; «se souvenir que (de)», etc. Ces verbes se construisent aussi avec *sḏm·f.* Pour le détail, cf. § 690-698.

Obs. — Le verbe *iri* admet également un infinitif comme complément d'objet direct : il signifie alors «faire (l'acte de) ...» et a la valeur d'un auxiliaire. Il en est de même du verbe *p;i* (ou *p;w*) «avoir fait dans le passé (l'acte de) ...». On traitera ci-après de ces deux auxiliaires, § 408.

§ **389.** — 5° Enfin l'infinitif peut, après certaines prépositions, faire fonction de **complément circonstanciel.** Ces prépositions sont *ḥr,* *m,* *r,* plus rarement *ḫft,* *m-ḫt* et *tp-ʿ* (§ 390-396).

§ **390.** — *a*) L'infinitif avec *ḥr* exprime d'une façon générale une circonstance qui accompagne l'acte décrit dans la phrase, verbale ou non-verbale, qui précède. Cette construction, très fréquente, est une de celles qui correspondent à notre participe présent, souvent précédé de *en* (gérondif), et employé avec la valeur d'une proposition *temporelle-concomitante* (emploi que n'a jamais le participe en égyptien). D'autres traductions sont possibles : «lorsque, quand, alors que» (alld. *indem*), ou bien : «en train de», «à» et l'infinitif; on peut encore traduire par une proposition relative ou même (après «voir») par l'infinitif. Ex. :

ii·n·i ḥr šms·f je vins en le suivant (*Urk.* VII 14, 20).

in iw wrš·n ḥr fȝt it ḥnʿ bty passerons-nous tout le jour à porter de l'orge et de l'épeautre? (*Paheri* 3).

wḏ; pw ir(w)·n·f ḥnʿ·f ... ḥr rdit n·f ʿ·f alors il alla avec lui ..., en lui donnant la main (*West.* 8, 2). Litt. *sa* main.

Et, à la suite d'un *complément d'objet* dépendant d'un verbe comme *m;;* «voir», *gmi* «trouver», *ḫ;i* «examiner» :

m;·in·sn ḥm·f ḥr sḫm r·s(n) alors ils virent Sa Majesté triompher (ou : qui triomphait) d'eux (*Urk.* IV 657, 17).

gm·n·f sw ḥr prt m sb; n pr·f il le trouva sortant (ou : qui sortait, — en train de sortir) de la porte de sa maison (*Pay.* B 1, 34-35).

ir ḫ;·k s ḥr mn r-ib·f si tu examines[1] un malade qui souffre de l'estomac (*Ebers* 36, 17 et 37, 10). Pour *mn* verbe transitif, cf. § 236.

Obs. 1. — Les verbes se construisant à l'infinitif précédé de *ḥr* (éventuellement *m,* § 392) sont, comme le montrent les exemples cités, des verbes transitifs actifs ou des verbes marquant une

[1] *ḫ;i* terme technique : «examiner», «observer», en parlant d'un médecin : cf. § 25 et 349, 2°.

action en progrès, un mouvement en train d'être exécuté. Parallèlement, les verbes transitifs passifs, les verbes marquant le résultat d'un mouvement, d'une action et, d'une façon générale, les verbes intransitifs, s'emploient au pseudoparticipe. Cf. § 349, 2°.

2. — La construction *ḥr* + infinitif a une grande importance comme prédicat dans les phrases à prédicat pseudo-verbal (*iw·f ḥr ḏd* «il dit»), cf. chap. xxvi.

§ **391.** D'autre part, après les verbes *ii* et *iw,* l'infinitif introduit par *ḥr* peut marquer une action passée : «revenir de» (faire qq. ch.). Ex. :

Ma Majesté ordonna de doubler ces offrandes ..., *m-ḫt ii ḥm·i ḥr dr Rṯnw* après que Ma Majesté fut revenue de vaincre le (pays de) Retenou (*Urk.* IV 745, 12).

Autres exemples : quand il revint *ḥr sḫrt K;š ḫst* d'abattre le misérable (pays de) Kouch (*Urk.* IV 89, 8), cité ci-après § 423; — après être revenu *ḥr šms nsw* d'accompagner le roi (*Urk.* IV 916, 3), cité § 395.

De même aussi avec le verbe *pri* signifiant «sortir de», c. à d. «venir de» ou «avoir fini de» (faire qq. ch.). Ex. :

m-ḫt pr·f ḥr irt ḫt m ḥt-nṯr rʿ nb après qu'il a fini d'accomplir les cérémonies dans le temple chaque jour (*Siut* 1, 308-309). Litt. après qu'il est sorti d'accomplir.

Autre exemple : au moment où l'on vient (litt. au moment de sortir) *ḥr stt tk;* d'allumer la lampe (*Siut* 1, 297), cité § 395.

§ **392.** — *b*) La préposition *m* prend parfois la place de *ḥr* marquant la concomitance (§ 390) devant des verbes de mouvement. Ex. :

Il le trouva *m prt m sb;·f* sortant de sa porte (*Pay.* R 84). A comparer avec la leçon du Ms. B 1, l. 34 (*ḥr prt*), citée § 390.

En outre, la préposition *m* s'emploie parfois après des verbes qui généralement se construisent directement avec l'infinitif, en particulier après *š;ʿ* «commencer». Ex. :

ntf š;ʿ m rdit c'est lui qui commença (= qui fut le premier) à faire que ... (*Siut* 1, 279-280).

§ **393.** — *c*) La préposition *r* devant l'infinitif marque le plus souvent le but et se traduit par «afin de», «pour». Ex. :

ʿḥʿ·n(·i) šm·kwi r smit st alors j'allai pour annoncer cela (*Nauf.* 157).

Elle peut indiquer aussi la conséquence inévitable d'une action[1], dans des phrases comme celle-ci :

sḏm Nḥs r ḫr n r[2] à peine le Nubien a-t-il entendu qu'il tombe au (premier) mot (*Berl.* 1157, 11). Litt. le Nubien (n')entend (que) pour tomber. — De même, *Caire* 20538 II *c* 14; *Amada* 5.

§ **394.** D'autre part, un certain nombre de verbes se construisent avec *r* et l'infinitif, notamment *ib* «désirer de», *dwꜣ* «faire (qq. ch.) de bonne heure», *sbꜣ* «apprendre à», et quelquefois *snḏ* «craindre de»[3] (au lieu de la construction du § 388). Ex. :

ink rḫ sbꜣ; sw r rḫ j'étais un (homme) qui connaissait celui qui pouvait lui apprendre à connaître (Boeser 3, 11).

Obs. — Pour la construction *r* + infinitif comme prédicat dans les phrases à prédicat pseudo-verbal (*iw·f r ḏd* «il dira»), cf. § 670-671.

§ **395.** — *d*) Les prépositions *ḫft*, *m-ḫt* et *tp-ꜥ* devant l'infinitif ont une signification temporelle. Ex. :

Paroles à dire *ḫft sw(r)i pḫrt* au moment de boire (ou : en buvant) un médicament (*Ebers* 2, 6).

Une mèche sera donnée à mon prêtre funéraire *ḫft prt*[4] *ḥr stt tkꜣ im·s* au moment où l'on vient d'allumer la lampe au moyen d'elle (de cette mèche) (*Siut* 1, 297). Litt. au moment de sortir d'allumer; cf. § 391.

m-ḫt it ḥr šms nsw après être revenu d'accompagner le roi (*Urk.* IV 916, 3).

(Un médicament ...) *sf wnm tp-ꜥ sḏr* à mélanger et absorber avant de se coucher (*Ebers* 13, 1).

§ **396. L'infinitif de** *ḏd* **«dire»** se rencontre fréquemment à la suite des prépositions *r* et *m*, ainsi que (dans des conditions spéciales) à la suite de *ḥr*.

1° *r ḏd* «afin de dire» ne s'emploie véritablement au sens étymologique qu'après un verbe de mouvement, ainsi : *hꜣb r ḏd* «envoyer (qqn.) pour dire»,

[1] Cf. Gardiner, *Eg. Gram.* p. 361; Ch. Kuentz, *Stud. Griffith*, 105.
[2] Au début restitué; corriger en .
[3] *Urk.* IV 974, 4.
[4] *prt*, d'après la lecture de Montet, *Kêmi* 3, 61 (et pl. V).

«envoyer dire»[1]. Après d'autres verbes comme «interroger», «ordonner», etc., cette locution équivaut à «en disant». Ex. :

Mon père fut interrogé par le surintendant ... *r ḏd: in iw·k ḥr·ti* en disant (ou : qui lui dit) : «es-tu d'accord?» (*Kah.* 13, 24).

Pour son emploi après *rḫ* «savoir», cf. § 706, et (de façon tautologique) après *ḏd* «dire», cf. § 702.

Obs. — En N. ég., on fait usage de *r ḏd* non seulement après des verbes comme ceux qui viennent d'être cités, mais après d'autres signifiant «penser», «trouver», etc. Cette locution a abouti au copte ϫⲉ.

2° *m ḏd* se substitue à *r ḏd*, quand on se propose de rapporter en propres termes des paroles qui ont été prononcées. Ex. :

On fera jurer les deux hommes *m ḏd : iw·n ḥr·wyn*[2] en disant (la formule) : «nous sommes d'accord» (*Kah.* 13, 27).

3° *ḥr ḏd* «en disant», litt. en train de dire, n'est pas d'un usage courant, étant remplacé pratiquement par *r ḏd*. Cependant on trouve, dès le M. ég., cette locution réduite à (par ellipse de). Ex. :

iw·f gr·f ḥr: iw ḏd·n·i il se tait en disant : «j'ai parlé» (*Pr.* 8, 14).

Différent est le cas où (avec ellipse de) est prédicat d'une phrase non-verbale, cf. § 655.

III. FONCTION VERBALE DE L'INFINITIF.

§ **397.** Comme toute autre forme du verbe, l'infinitif est susceptible de recevoir un complément d'objet et un sujet. Mais leur expression (celle surtout de l'objet) reste fonction de la nature nominale de l'infinitif. L'analogie avec les formes verbales finies entraîne cependant, on le verra, de très nombreuses dérogations à cette règle générale.

Le **complément d'objet** n'est pas, en principe, senti comme un accusatif, mais comme un génitif : *mst ḫrd* «mettre au monde un enfant» est en réalité «la mise au monde d'un enfant» (alld. *das Gebären eines Kindes*).

Si le complément d'objet de l'infinitif est un *substantif*, il doit donc, théoriquement,

[1] *West.* 3, 5-6. — [2] Les deux derniers signes restitués.

suivre immédiatement l'infinitif, à la manière d'un génitif direct, comme dans ces phrases :

s(ꜣ)ṯ mw in[1] *wt* acte de verser de l'eau lustrale par le prêtre des morts (*Siut*, 1, 126).

nn rdit mw n·f sans lui donner d'eau (*Ebers* 110, 8).

Mais en fait on rencontre bien des exceptions. Ex. :

rdit in wꜥb imy ꜣbd·f pꜣk nìw ḥnḳt dwiw acte de donner un bol de pain-*pak* et une cruche de bière par le prêtre-*ouâb* qui est dans son mois (*Siut* 1, 308). Le complément d'agent (*in wꜥb imy ꜣbd·f*)[1] sépare l'infinitif du double complément d'objet, qui n'est plus un génitif direct, mais plutôt un accusatif.

rdit n·f pḫrt lui donner un médicament (*Ebers* 40, 8). Le datif suffixal *n·f* suit immédiatement l'infinitif, dont on semble, ici encore, avoir perdu de vue la valeur nominale, pour le traiter comme une forme verbale finie ayant sous sa dépendance un complément d'objet à l'accusatif (cf. § 581).

Construction analogue, sous l'influence de ce même *datif suffixal*, dans : *rdit n·f t ḥḏ* lui donner un pain blanc (*Siut* 1, 307), cité § 404; — *ꜣwt n·f ꜥ* étendre vers lui la main (Boeser 4, 12), cité § 79; — *irt n·i swt nt nḥḥ* me faire une demeure éternelle (*Br. Mus.* 213, 4), cité § 698[2]. De même, avec le pronom *st* comme objet[3].

§ **398.** Si le complément d'objet de l'infinitif est un *pronom*, on n'emploie pas les pronoms dépendants, mais, comme après un substantif, les pronoms *suffixes*. Ex. :

wrw ḥr ḥst·i les grands me louent (*Louvre* C 1, 9).

iḥw ḥr itḥ·k des bœufs te traînant (*Sin.* B 194).

ꜥḥꜥ pw ir(w)·n·f r wšd·f alors il se leva pour le saluer (*West.* 7, 14).

Cependant le pronom *st*, avec ses diverses significations (§ 89), peut être complément d'objet d'un infinitif. Ex. :

wḏ·tw n·f dbꜣ st, dbꜣ·f st qu'on lui commande de les remplacer, et il les remplacera (*Pay.* B 1, 48-49)[4].

[1] Pour cette construction, voir ci-après § 400.

[2] Autres ex. *Louvre* C 11, 5 (*n·i*); *Urk.* IV 342, 3 (*n·sn*); de même dans la formule de dédicace dont il est question au § 410.

[3] Ex. *Urk.* IV 367, 8 et *Pt.* 267 : cf. § 398 *in fine*.

[4] Autres ex. analogues *Urk.* VII 30, 12-13, cité § 411; *Sin.* B 215, cité § 697.

wn·in ḥm·f ḥr rdit st n·i r ḥmw alors Sa Majesté me les donna pour (être mes) esclaves (*Urk.* IV 4, 13). Dans cette phrase on constate que le pronom *st*, qui précède le datif *n·i*, a déjà (comme en N. ég.) la valeur d'un véritable suffixe : c'est la raison pour laquelle il peut être normalement complément d'objet d'un infinitif.

Mais l'analogie ne pouvait manquer d'entrer en jeu et dans bien des cas le datif suffixal passe devant (cf. § 397), ainsi : *irt n·f st* lui faire cela (*Urk.* IV 367, 8), cité § 383; — *ḏd n·k st* te le dire (*Pt.* 267), cité § 470.

§ **399.** Quant au **sujet** de l'infinitif, c. à d. au substantif ou pronom désignant la personne ou la chose d'où émane l'action marquée par cet infinitif, il y a deux manières de l'exprimer :

1° La moins fréquente consiste à traiter le sujet comme un génitif direct (emploi du *suffixe* si le sujet est un pronom). Ex. :

m prt sm à la sortie du prêtre-*sem* (*B. H.* I 24, 3). Litt. lors de l'acte de sortir du prêtre-*sem*.

mꜣ·n ḥm·f ḳnt·i Sa Majesté vit ma bravoure (*Urk.* IV 7, 9). Litt. l'acte d'être brave de ma part.

Dans ces deux exemples, les verbes (*prt* et *ḳnt*) sont intransitifs et la construction est claire. Mais l'infinitif peut appartenir à un verbe *transitif* et être accompagné non seulement d'un sujet mais d'un complément d'objet. Ex. :

grḥ pf n irt ꜣst iꜣkb m-sꜣ sn·s Wsìr en cette nuit où Isis fit des lamentations pour son frère Osiris (*Urk.* V 104, 6 et 10). Litt. en cette nuit de l'acte de faire de la part d'Isis des lamentations après son frère Osiris. Ici encore l'infinitif paraît avoir été traité à la manière d'une forme verbale finie, qu'accompagne, outre le sujet, un complément d'objet senti comme un accusatif (*irt ꜣst iꜣkb*). Une telle construction est d'ailleurs exceptionnelle.

Aussi bien, l'emploi du génitif pour exprimer le sujet de l'infinitif, même dans le cas d'un verbe intransitif, doit-il être en fait assez rare. Certaines phrases, où l'on est justifié à voir un infinitif accompagné d'un sujet, sont cependant susceptibles d'une explication différente : ainsi, dans le second exemple cité, *ḳnt* peut être un *nomen actionis* (§ 412) «bravoure». D'autre part, dans le cas des verbes faibles — et qu'il s'agisse d'un verbe intransitif ou, plus encore, d'un verbe transitif accompagné d'un complément d'objet, — il est très probable qu'on a souvent affaire non à un infinitif avec sujet, mais à la forme *sḏmt·f*. Cette observation est surtout valable pour des

phrases comme *rdit·i wi* je me plaçai (*Sin.* R 28), cité § 418, ou *mi ḥst·f wi* comme il m'a favorisé (*Urk.* IV 134, 13), cité § 423, phrases dans lesquelles le complément d'objet est un pronom dépendant.

§ **400.** — 2° La manière la plus habituelle d'exprimer le sujet de l'infinitif consiste à traiter le sujet comme un **complément d'agent** (§ 307), en le faisant précéder de *in*, si c'est un *substantif.* Ex. :

sn t; n ḫnt(y) imntyw, m;; nfrw Wp-w;(w)t in mr ʿḫnwty In-it·f adorer le chef des Occidentaux, voir la beauté d'Oupouaout — par le (ou : de la part du) chef de bureau Antef (*Br. Mus.* 581, 1-2 hor.).

«La corde de sa mâchoire est contractée», *nḫt pw in mtw* cela signifie la raideur (litt. le fait de devenir raide de la part) des ligaments (*Smith* 3, 17).

Si le sujet est un *pronom,* on emploie le pronom indépendant (cf. § 92, *b*). Ex. : *m dd st ntf r-gs iry-ssm* quand il dit cela en présence du fonctionnaire compétent (*Urk.* IV 1088, 14). Litt. par l'acte de dire cela de sa part.

(Le roi n'eut rien à me reprocher), *n* (préposition) *rwd nnk ḥr ib·f* parce que je lui semblais fort (Boeser 10, 9-10). Litt. à cause d'être fort de ma part dans son cœur. Pour la forme *nnk,* cf. § 90, p. 57, note 2.

Autre exemple : *prt ntsn* l'acte de sortir de leur part (*Siut* 1, 307), cité § 404.

§ **401. L'infinitif absolu.** — L'infinitif peut s'employer de façon absolue :

a) avec la valeur d'une forme narrative, comme notre infinitif de narration, ex. : *nʿt m ḫd in ḥm·f* Sa Majesté navigua vers le nord (*Urk.* IV 9, 3). Litt. naviguer vers le nord de la part de Sa Majesté;

b) dans les titres de livres ou de chapitres, les légendes de scènes figurées, etc., ex. : *dw r t; m ḥtp r ḫ;st Pwnt in mšʿ n nb t;wy* débarquer en paix au (pays de) Pount par l'armée du maître du Double Pays (*Urk.* IV 322, 8-9). Partie d'une légende surmontant une scène de débarquement.

dd mdw in Imn-Rʿ nb pt paroles dites par Amon-Rê, seigneur du ciel (*Urk.* IV 243, 9). Litt. dire les paroles (qui suivent)[1].

[1] *Dd mdw* peut, dans d'autres cas, signifier «(paroles) à dire», «(formule) à réciter» : ainsi, en tête ou à la fin d'une prescription médicale, ex. *Ebers* 2, 6; 30, 17, etc.

§ **402. Infinitif à sens passif.** — L'infinitif d'un verbe transitif a généralement la signification active, comme on peut le constater par la majorité des exemples précédemment cités. Mais il y a des cas où il a la valeur d'un passif. Ex. :

ir gr m-ḫt pḥ renoncer (à la lutte) après avoir été attaqué, (c'est fortifier le cœur de l'ennemi) (*Berl.* 1157, 9).

ʿḫ n st; un brasier qui peut être déplacé (*Urk.* IV 639, 21). Cf. § 386.

Ô vivants, ô ceux qui sont sur terre *msw ntyw r mst* et les enfants qui doivent naître (*Siut* 3, 1). Litt. qui sont à être mis au monde.

§ **403. Coordination.** — Un infinitif peut être relié au moyen de *ḥnʿ* «et» (litt. avec) à un verbe qui précède. En français, il doit être rendu par le même mode et le même temps dont on s'est servi pour traduire le verbe auquel il fait suite.

1° Ce verbe peut être une forme finie, impliquant un avertissement, une prescription, un ordre plus ou moins impérieux. Ex. :

Tout commandant (qui interviendrait en sa faveur), ... *ʿḥʿ rdi rmṯ·t·f*[1] ... *ḥnʿ tm rdit* alors ses gens seront livrés (... en offrande à Min) et on ne permettra pas que ... (*Kopt.* 8, 9-10). L'infinitif *tm* est coordonné à la forme passive *ʿḥʿ sḏm·f* qui exprime une conséquence (§ 330, *b*).

... *ir·ḫr·k* ... *ḥnʿ rdit n·f pḫrt* tu feras (telle ordonnance) et tu lui donneras un médicament (*Ebers* 40, 7-8). L'infinitif *rdit* est relié à la forme *sḏm·ḫr·f,* commune dans les prescriptions médicales (§ 289).

dd·k sw n ṯbw ... *ḥnʿ irt·f m sš* remets-la (la peau de bœuf) au fabricant de sandales ... et passe-la en écriture (*P. Berl.* 10050, 4). L'infinitif *irt* est coordonné à l'imperfectif *dd·k* marquant un ordre discret, car on pourrait aussi traduire : tu la remettras, tu la passeras (§ 264).

§ **404.** — 2° Ce peut être aussi un autre infinitif. Ex. :

Contrat (passé avec les prêtres ...) *m rdit n·f t ḥd* ... *ḥnʿ prt ntsn m-s; ḥm-k;·f* consistant à lui donner un pain blanc ... et à sortir processionnellement de leur part à la suite de son prêtre funéraire (*Siut* 1, 307). Deux infinitifs coordonnés, *rdit* et *prt.*

Obs. — Dans les mots *ḥnʿ prt ntsn* «et sortir de leur part» de ce dernier exemple, le pronom indépendant *ntsn* suit normalement l'infinitif dont il est le sujet, § 400. Vers la fin de la XVIII[e] dyn.,

[1] Pour *rmṯ·t·f,* cf. § 112, 123.

on commença à faire passer *devant* l'infinitif le pronom dont l'exacte valeur n'était plus saisie; ainsi, à cette époque, on aurait pu écrire : **ḥnʿ ntsn prt* « et eux sortir ». C'est cette construction qui a donné naissance au *conjonctif* du N. ég. (*ḥnʿ*) *ntf sḏm* et du copte (B.) ⲛ̄ⲧⲉϥⲥⲱⲧⲉⲙ, (S.) ⲛ̄ϥⲥⲱⲧⲙ̄ [1].

§ **405.** Un infinitif peut encore être relié par *ḥnʿ* à une phrase non-verbale marquant un souhait ou un ordre. Ex. : *iḫ ḥr im n wnwt ḥt-nṯr* ... *ḥnʿ rdit ir·t(w) tꜣ šʿt ḥr ḥryt nt ḥt-nṯr* [2] que l'attention des desservants du temple ... soit (attirée) là-dessus, et qu'on porte la présente lettre sur le journal du temple (*P. Berl.* 10012, 19-21) [3].

§ **406.** Quand l'infinitif est relié à une phrase négative (de quelque caractère que ce soit : narrative, descriptive, etc.), on l'introduit au moyen de *wpw-ḥr* correspondant à notre conjonction « mais », « mais plutôt » (§ 532). Ex. : *nn ḏd sḏmt(y)·fy nn* ..., *wpw-ḥr ḏd* celui qui entendra cela ne dira pas (telle chose), mais plutôt il dira (telle autre chose) (*Urk.* IV 368, 3-4).

§ **407. Négation de l'infinitif.** — Elle se fait au moyen du verbe négatif *tm*, mis lui-même à l'infinitif et suivi du complément verbal négatif (§ 378). Ex. : *tm wnm ḥs, tm swr wsšt m ḫr(t)-nṯr* ne pas manger d'excréments, ne pas boire d'urine dans la nécropole (Lac. *T.R.* 23, 1).

On n'a pas indiqué leur nombre ... *r tm sʿšꜣ mdwt* pour ne pas multiplier les paroles (*Urk.* IV 693, 13).

Pour *tm rdi* (éventuellement *tm rdit*) « ne pas faire que », cf. § 691, 3°.

IV. L'INFINITIF AVEC LES AUXILIAIRES *ÌRÌ* ET *PꜢÌ*.

§ **408.** Il a été dit ci-dessus (§ 388, Obs.) que l'infinitif pouvait être complément d'objet des verbes *iri* et *pꜣi* (ou *pꜣw*). Dans les périphrases ainsi formées ces deux verbes jouent le rôle d'auxiliaires.

[1] Cf. *J.E.A.* 14, 86 (voir à la *Bibliographie*, p. 206); A. Erman, *Neuaegypt. Gram*². (1933), § 575.

[2] Le quatrième mot (*n*) restitué.

[3] Pour les particularités de la phrase, cf. § 151 (*im*) et 642 (*iḫ*).

§ **409.** — A. Le verbe *iri* signifiant « faire (l'acte de ...) » se rencontre :

a) devant l'infinitif de verbes de mouvement, ex. :

ir·i šmt tr n ḫꜣw(y) je me mis en marche à la nuit (*Sin.* B 19-20). Litt. je fis l'acte de marcher.

ir n·k iwt r Kmt hâte-toi de revenir en Égypte (*Sin.* B 188). Litt. fais, toi, l'acte de revenir;

b) devant l'infinitif de verbes composés ou de verbes qui ont plus de trois radicales, ex. :

ir·ḫr·k wꜣḥ-tp-m 64 r sp 10 tu multiplieras 64 par 10 (*Rhind* 41). Litt. tu feras l'acte d'ajouter en commençant par 64 dix fois (?) [1].

iw ib·f ir·f dbdb son cœur bat (*Ebers* 42, 9-10). Litt. fait l'acte de battre.

Autre exemple : *kꜣ iry·i sḏny ḥr·f* je me reposerais sur lui — litt. je ferais l'acte de me reposer (*sḏny*) sur lui (*Adm.* p. 105), cité § 728.

Le verbe *iri* peut être au passif. Ex. :

ist iry snfr twt pn m ḥꜣt-sp 22 cette statue a été restaurée en l'an XXII (*Urk.* IV 605, 16-17). Litt. l'acte de restaurer cette statue a été fait. Cette tournure évite l'emploi au passif du verbe à quatre radicales *snfr*.

Obs. — Dans ces périphrases l'infinitif est parfois remplacé par un *nomen actionis*, § 412.

§ **410.** La même construction se retrouve, semble-t-il, dans une formule de dédicace, d'un usage fréquent, et dont voici un exemple : *ir·n·f m mnw·f n it·f Ḥr-ꜣḫty sʿḥʿ n·f tḫnwy wrwy, bnbnt m ḏʿm* il a fait, comme son monument à (son) père Harakhté, l'acte d'ériger pour lui deux grands obélisques, (dont) le pyramidion est d'or (*Urk.* IV 590, 13-14). La périphrase, formée de *iri* à la forme *sḏm·n·f* et de l'infinitif du verbe à quatre radicales *sʿḥʿ*, équivaut à *sʿḥʿ·n·f* « il a érigé ». Parfois l'infinitif *sʿḥʿ* est remplacé par *smꜣw(y)* « renouveler » [2], ou encore par *irt* « faire », « construire » [3] (verbe à trois radicales). La personne qui dédie peut d'ailleurs être une reine : *ir·n·s m mnw·s* [4].

[1] On rencontre d'ailleurs cette même expression *wꜣḥ-tp-m* sans l'auxiliaire *iri*, ex. *Rhind* 26.

[2] Non suivi de *n·f*, *B.I.F.A.O.* 36, 111.

[3] *Urk.* IV 197, 16 (*irt n·s*); 362, 11 (*irt n·f*); 607, 4 (*irt n·sn*).

[4] *Urk.* IV 357, 4; 362, 10.

C'est encore cette construction qui est à la base de la forme vétative récente *m ỉr* + infinitif «ne fais pas (l'acte de ...)», dont il a été question § 368, ainsi que de la périphrase *sḏm pw ỉr(w)·n·f* du § 622.

Obs. — La construction *ỉrỉ* + infinitif, rare encore en M. ég., prend au contraire en N. ég. un développement considérable. On la trouve alors de façon régulière avec tous les verbes ayant plus de trois radicales. En outre, la forme verbale *ỉ·ỉr·f* + infinitif remplace l'imperfectif qui a disparu. En copte, elle contribue à former huit «temps»[1] : parfait I ⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄, parfait II ⲛ̄ⲧⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄, présent d'habitude ϣⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄, optatif ⲙⲁⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄, final ⲧⲁⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄, infinitif causatif ⲧⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄, forme négative ⲙⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄, forme temporelle ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄.

§ **411**. — B. Le verbe *pꜣỉ* (ou *pꜣw*), *3ae inf.*, signifie «avoir fait dans le passé (l'acte de ...)»[2]. Avec l'infinitif qui le suit, il constitue une forme verbale composée, qui a toujours le sens du passé : elle correspond assez bien aux formes verbales de nos langues modernes composées avec «avoir», «*have*», «*haben*». Ex. :

ỉr ḫꜣ·k st pꜣ·n·s hꜣt ḥt mỉ mw si tu examines une femme qui a déjà évacué des matières aqueuses (*Ebers* 96, 16-17). Litt. (alors qu')elle a dans le passé évacué[3] des matières aqueuses. *Pꜣ·n·s* forme *sḏm·n·f*.

Pareille chose n'est jamais arrivée *n bꜣkw pꜣ·n nb·sn ḥst st* à des serviteurs que leur maître avait récompensés (*Urk.* VII 30, 12-13). *Pꜣ·n* forme *sḏm·n·f* (ou forme relative perfective?).

mtn ỉm(y) pꜣ wnn ḥr Kmt un cheikh qui se trouvait là et qui avait été autrefois en Égypte (*Sin.* R 50). *Pꜣ* participe actif perfectif.

ỉmyw-ḥꜣt pꜣw sḏm n nṯrw les ancêtres qui ont écouté les dieux (*Pt.* 31-32). *Pꜣw* participe actif perfectif (pluriel).

pꜣyw šsp ḥḏt ceux qui ont autrefois reçu la couronne blanche (*Z.Ä.S.* 69, 30, l. 17). *Pꜣyw* participe actif perfectif[4].

Obs. 1. — Cette construction remonte à l'A. ég. où elle est très fréquente, exemple : *ꜥn zp pꜣ·t(w) ỉrt mỉtt n bꜣk nb* jamais on n'a fait pareille chose à un serviteur quelconque (*Urk.* I 100, 1); de même, *ibid.* 101, 4, etc.

(1) Copte saïdique.

(2) Cf. A. H. Gardiner, *Z.Ä.S.* 45, 73 (voir à la *Bibliographie*, p. 206); vue différente dans R. Weill, *Rev. d'Ég.* 1, 181.

(3) *Hꜣỉ* au sens transitif «faire descendre» (évacuer, expulser).

(4) Sur cette forme rare du participe perfectif masc. plur., cf. Gardiner, *Eg. Gram.* § 359 (p. 276, note 12).

2. — La combinaison de *n* avec *pꜣỉ* a donné naissance en N. ég. à la négation, var., que suit le sujet + infinitif. A cette négation correspond en copte la forme ⲙ̄ⲡⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄ contre-partie négative du parfait I ⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄.

V. LE «NOMEN ACTIONIS».

§ **412**. Dans la construction du § 409 (*a* et *b*), on trouve parfois, en place de l'infinitif, un substantif de même racine que le verbe et dont le genre peut contraster avec celui de l'infinitif. Ex. :

Ô les vivants ... *ỉrt(y)·sn swꜣw ḥr wꜥrt tn* qui viendront à passer par cette nécropole (*Siut* 3, 1). Litt. à faire un passer (*a passing*).

ỉr·k ḥms m-ḫnw ỉmḥt tu t'assoiras à l'intérieur du monde souterrain (*Urk.* IV 116, 11). Litt. tu feras un s'asseoir (*a sitting*).

Les deux mots masculins précités, *swꜣw* (qui ne se rencontre que dans l'expression *ỉrỉ swꜣw*) et *ḥms*[1], ne sauraient se confondre avec les infinitifs des verbes *swꜣ*[2] «passer» et *ḥmsỉ* «s'asseoir», respectivement *swꜣt* (?) et *ḥmst*. Ce sont de véritables substantifs, appartenant à une catégorie d'abstraits qui ont la signification générale de l'infinitif, souvent le même emploi, mais qui ne se confondent pas avec lui. On les appelle des *nomina actionis* (substantifs exprimant une action).

§ **413**. Il y en a de féminins : ainsi *ḫnt* paraît être un *nomen actionis*, de même racine que *ḫnỉ* «ramer», dans cette phrase construite comme celles du § 412 :

ỉw·ỉ ḥm r ỉrt ḫnt·ỉ je vais certainement m'organiser une promenade sur l'eau (*West.* 5, 7). Litt. faire mon ramer (*my rowing*).

Rien n'empêcherait cependant de considérer *ḫnt* comme l'infinitif de *ḫnỉ* (verbe *3ae inf.*). Il en va autrement de certains substantifs féminins, de même racine que des verbes forts : ainsi *wbnt* «lever» (d'un astre), *ḫprt* «(le) devenir», *sḏmt* «audition», que la désinence *-t* distingue nettement des infinitifs correspondants : *wbn* «se lever», *ḫpr* «devenir», *sḏm* «entendre», tous trois verbes *3-lit.*

L'un d'eux, *sḏmt*, est d'un emploi très fréquent[3], ex. *ḫꜣ·f n sḏmt* le bureau où il juge (*Urk.* IV 1113, 15), litt. son bureau d'audition; — le jour *n sḏmt ỉww* de l'audition des fautes (Budge 356, 1); — *st wrt sḏmt* la grande place où l'on juge (*Nu* 130, 23), litt. d'audition, etc.

(1) Différent du substantif (sic) *ḥmsw* «lassitude», *Sin.* B 59.

(2) Le verbe *swꜣ* serait, d'après *Wörtb.* IV 60, un causatif (*caus. 2-lit.?*). Son infinitif n'est pas, à vrai dire, attesté de façon certaine.

(3) Cf. Gunn, *Studies*, 177.

Il est possible que les *nomina actionis* féminins aient été à l'origine des participes au féminin-neutre[1] : ainsi, *ḫnt,* dans cet emploi, signifierait originellement « chose ramée », *sḏmt* « chose entendue », etc.

§ **414.** Les *nomina actionis* féminins sont parfois employés, comme une sorte de complément superflu, après un verbe de même racine et de sens intransitif. Comparer le latin *pugnare pugnam*. Ex. :

ind ḥr·k, wbn·k wbnt, ḫpr·k ḫprt, m rn·k pw n Ḫpr(i) salut à toi, quand tu te lèves et que tu viens à l'existence en ce tien nom de Khepri (Lac. *T. R.* 47, 24-25). Litt. quand tu te lèves un lever et que tu deviens un devenir.

ḫnn·sn ḫnt elles rament (*West.* 5, 4). Litt. elles rament un ramer (*a rowing*).

La dénomination d'« infinitifs complémentaires »[2], qui a été donnée à ces compléments, ne paraît ni nécessaire, ni justifiée. Comme, dans le premier exemple, *wbnt* et *ḫprt* sont certainement ce que nous appelons des *nomina actionis,* il est vraisemblable que *ḫnt,* dans le second, en est un également.

Obs. — Cette construction est surtout fréquente en A. ég., dans les textes des *Pyramides,* où l'on trouve notamment bon nombre de substantifs féminins correspondant à des infinitifs masculins, comme *wbnt, ḫprt, ꜥnḫt, m(w)tt, ḥꜣbt,* etc.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram*⁴. § 399-416. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 298-308.

K. Sethe, *Verbum* II, § 544-736. — B. Gunn, *Studies,* chap. vi et p. 155-159. — A. H. Gardiner, *An Egyptian split infinitive,* dans *J. E. A.* 14, 1928, 86; — *Two employments of the independent pronouns,* dans *J. E. A.* 20, 1934, p. 13. — *The origin of the Coptic negative* ⲙⲡⲉ, dans *Z. Ä. S.* 45, 1908, 73.

[1] Cf. Gardiner, *Eg. Gram.* § 298, Obs. et § 405. — [2] Alld. *Komplementsinfinitive;* angl. *complementary infinitives.*

CHAPITRE XVI.

LA FORME *ŚḎMT·F.*

§ **415.** La forme *śḏmt·f* ne diffère extérieurement de la forme *śḏm·f* que par l'adjonction d'un *-t* à la racine. Le thème ainsi formé, *śḏmt,* ne saurait se confondre avec l'infinitif, puisqu'il se rencontre dans toute espèce de verbes, aussi bien les verbes forts et géminés que les verbes faibles. Par contre, sa parenté est probable avec les *nomina actionis* à désinence féminine, et il se peut que, comme ceux-ci (§ 413 *in fine*), il remonte finalement à un participe passif féminin-neutre : *śḏmt·f* « chose entendue de (par) lui » aurait pris la signification « le fait que cela a (avait) été entendu par lui », puis « il entendit », « il a (avait) entendu ».

Obs. — La formative *-t* s'écrit devant le déterminatif. — Elle a dû se maintenir longtemps dans la prononciation, comme le prouve la graphie du N. ég.

§ **416.** La forme *śḏmt·f* est attestée dans les différentes classes de verbes. Ex. :

Verbes forts — *pḥt* du v. *pḥ* « atteindre »[1]; *wbnt* du v. *wbn* « se lever » (astre)[2]; *ḫprt* du v. *ḫpr* « devenir »[3]; *sꜣḳt* du v. *sꜣḳ* « rassembler »[4].

Verbes *2ae gem.* — *wnt* du v. *wnn* « être »[5].

Verbes faibles — *prt* du v. *pri* « sortir »[6]; *ḥmst* du v. *ḥmsi* « s'asseoir »[7].

Verbes irréguliers — *rdit*[8]; *irt*[9]; *iit*[10] et *it*[11].

§ **417.** Tableau de la forme *śḏmt·f.*

3ᵉ pers. masc. sing. (sujet suffixal).			
2-lit.		Donner . . .	
3-lit.		Faire.	
3ae inf. . . .		Venir	*a)*
2ae gem. . . .			*b)*

[1] *Sin.* B 247. — [2] *Urk.* IV 117, 4. — [3] *Nauf.* 32. — [4] *Sin.* B 23, cité § 420. — [5] *Pt.* 87. — [6] *Sin.* B 283. — [7] *Mill.* 2, 5. — [8] *Sin.* R 28, cité § 418. — [9] *Urk.* IV 2, 15, cité § 421. — [10] *Nauf.* 98, cité § 421. — [11] *Urk.* IV 740, 7, cité § 418 (note 2).

§ **418. Sujet et objet.** — A la forme *śḏmt·f* le sujet, substantif ou pronom, est traité exactement comme aux diverses formes de la flexion suffixale, ex. *rdit·i* «je plaçai»[1]; *ḫft ít ḥm·i* «quand Ma Majesté revint»[2].

De même, le complément d'objet, si c'est un pronom, s'exprime au moyen du *pronom dépendant*. Ex. :

rdit·i wi imytw bꜣty je me plaçai entre deux buissons (*Sin.* R 28).

Autre exemple : *mi ḥst·f wi* comme il m'a favorisé (*Urk.* IV 134, 13), cité § 423.

§ **419. Emploi.** — La forme *śḏmt·f* s'emploie : soit de façon absolue, — soit précédée de la négation *n*, — soit à la suite d'une préposition.

Elle a toujours la signification d'un temps *passé* et doit se traduire en conséquence, c'est-à-dire le plus souvent par le passé simple, dans une proposition principale, et, dans une proposition subordonnée, par un temps de l'indicatif ou du subjonctif qui marque clairement que l'action est antérieure à celle du verbe de la proposition principale, à quelque temps que soit ce dernier.

§ **420.** — A. Employée absolument, la forme *śḏmt·f* paraît se substituer à *śḏm·n·f* dans des phrases équivalant :

a) soit à une proposition principale, ex. :

ṯst·i ib·i, sꜣḳt·i ḥʿw·i, sḏm·n·i ḫrw nmi n mnmnt je relevai mon cœur et rassemblai mes membres, après que j'eus entendu le mugissement d'un troupeau (*Sin.* B 23-25);

b) soit à une proposition subordonnée (temporelle), ex. :

rdit·i wꜣt n rdwy·i m ḫd, dmi·n·i inbw ḥḳꜣ après que je me fus mis en route vers le nord, j'atteignis les Murs du Prince (*Sin.* B 15-17). Le Ms. R, l. 41, porte *rdi·n·i* au lieu de *rdit·i*.

§ **421.** — B. La construction négative *n śḏmt·f* signifie, dans une proposition principale : «il n'a (n'avait) pas (encore) entendu», — et, dans une proposition subordonnée : «avant qu'il ait (qu'il eût) entendu». Ex. :

Je devins officier ... étant très jeune, *n irt·i ḥmt* je n'avais pas encore pris femme, — ou : avant que j'eusse pris femme (*Urk.* IV 2, 15).

[1] *Sin.* R 28, cité dans ce § 418. — [2] *Urk.* IV 740, 7.

sr·sn ḏʿ n iit·f, nšny n ḫprt·f ils annonçaient l'orage avant qu'il fût arrivé et la tempête avant qu'elle se fût produite (*Nauf.* 97-98).

ḏd·sn n·s ḫprt(y)·sy n srt·sn s(y)[1] ils (les dieux) lui disent (à Hatchepsout) ce qui doit arriver, avant qu'ils l'aient publié (*Urk.* IV 370, 1-2).

§ **422.** A l'actif *n śḏmt·f* correspond une construction passive, dans laquelle la forme verbale a l'apparence d'un participe perfectif passif féminin (§ 441). Ex. :

iw nṯr pn n wpyt šwwt, n iryt sḫrw nṯrw ce dieu est venu avant que les ombres eussent été séparées, avant que les plans des dieux eussent été faits (Lac. *T. R.* 80, 14-15).

§ **423.** — C. La forme *śḏmt·f* est particulièrement fréquente après certaines prépositions jouant le rôle de nos conjonctions : *r* «jusqu'à ce que», *dr* «depuis que», *m* «quand», *mi* «comme», *ḫft* «au moment où», *m-ḫt* «après que». Toutefois, on ne rencontre d'exemples de verbes forts à la forme *śḏmt·f* qu'après les deux premières de ces prépositions : on en a signalé notamment une vingtaine (différents les uns des autres) après *r*. Avec les autres prépositions, on n'a jusqu'à présent trouvé que des verbes faibles à la forme *śḏmt·f*, laquelle, étant extérieurement semblable à un infinitif suivi d'un sujet traité comme un génitif direct (§ 399), n'est donc pas absolument certaine dans tous les cas, tout en étant toujours très probable, surtout quand le verbe a sous sa dépendance un complément d'objet (comme dans le sixième exemple ci-après : *mi ḥst·f wi*). Ex. :

Avec *r* : (Ils feront la procession), *r pḥt·sn ḳʿḥ mḥty n ḥt-nṯr* jusqu'à ce qu'ils aient atteint le coin nord du temple (*Siut* 1, 278).

Tu passeras ici mois sur mois, *r kmt·k ꜣbd 4* jusqu'à ce que tu aies complété quatre mois (*Nauf.* 118).

m sḏr grḥ mi hrw r sprt·k[2] *r ꜣbḏw* ne dors ni de nuit ni de jour, jusqu'à ce que tu aies atteint Abydos (*Neferh.* 13).

Avec *dr* : (J'ai fait telle et telle chose), *dr ḫʿt·i m nsw* depuis que je me suis levée en roi (*Urk.* IV 386, 2). C'est Hatchepsout qui parle.

Avec *m* : Sa Majesté navigua sur ce canal, *m iwt·f*

[1] Le groupe de *srt·sn* est restitué. — [2] au lieu de .

ḥr sḫrt Kꜣš ḫst quand elle revint d'abattre le misérable (pays de) Kouch (*Urk.* IV 89, 8).

Avec *mi* : Je loue Sa Majesté, *mi ḥst·f wi, mi rdit·f ḫt tn m ib·i* comme (= étant donné que) elle m'a favorisé, comme (= étant donné que) elle a mis cette demeure dans mon esprit[1] (*Urk.* IV 134, 13-14).

Avec *ḫft* : Sa Majesté arriva à Niy, *ḫft it ḥm·f* au moment où Sa Majesté revenait (d'une campagne sur l'Euphrate) (*Urk.* IV 698, 16).

Avec *m-ḫt* : Ma Majesté ordonna de doubler ces offrandes, *m-ḫt it ḥm·i* après que Ma Majesté fut revenue (de vaincre le pays de Retenou) (*Urk.* IV 745, 12).

§ **424.** Les phrases précitées sont toutes affirmatives. Dans le cas d'une phrase négative, on se servait, semble-t-il, du verbe *tm* suivi du complément verbal négatif (cf. § 378). Ex. :

Agis avec lui seul à seul, *r tmt·k mn ḫrt·f* jusqu'à ce que tu ne souffres plus de son état (*Pt.* 466)[2]. Sur la construction de *mn* « souffrir », cf. § 236.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram*⁴. § 418-421. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 401-409.

K. Sethe, *Verbum* II, § 353-357. — B. Gunn, *Studies,* chap. xxii.

(1) C. à d. « m'a inspiré l'idée de construire ce tombeau ».

(2) Exemple unique, relevé par Gardiner, *Eg. Gram.* § 408.

CHAPITRE XVII.

LE PARTICIPE.

I. FONCTION NOMINALE DU PARTICIPE.

§ **425.** Le participe est une forme nominale du verbe, jouant dans la phrase le rôle d'un adjectif, éventuellement d'un substantif.

A la manière d'un adjectif, il s'emploie comme **épithète** pour qualifier un substantif qui le précède et avec lequel il s'accorde en genre et en nombre[1]. Les mêmes désinences que dans l'adjectif distinguent les genres (fém. sing. *-t*) et les nombres (masc. plur. *-w*, fém. plur. *-(w)t*). La désinence du masc. plur. est souvent omise; le *-w* de la désinence du fém. plur. n'est jamais écrit[2]. Ex.

nsyw ḫprw ḥr-ḥꜣt·i les rois ayant existé (ou : qui ont existé) avant moi (*Urk.* IV 102, 7-8). Le participe *ḫprw* a la désinence et le déterminatif du pluriel.

itiw·i ḫpr ḥr-ḥꜣt mes pères ayant existé (ou : qui ont existé) auparavant (*Mun.* 3, 19). Le participe *ḫpr* n'a aucune marque du pluriel.

gmḥwt prrt n·f des mèches sortant (ou : qui sortent)[3] pour lui (*Siut* 1, 305). Le participe *prrt* est au féminin, mais sans marque du pluriel.

On voit, par les traductions qui précèdent, que le participe, dans cet emploi, équivaut à une proposition relative dont le sujet est identique à l'antécédent. L'antécédent peut d'ailleurs être sous-entendu.

Il y a lieu d'observer que le participe égyptien, qui est une forme nominale, *n'a jamais la valeur d'un gérondif ou d'une proposition circonstancielle* (temporelle, conditionnelle, causale, etc.).

(1) Exceptionnellement, un participe masc. sing. peut se rapporter à un substantif féminin pluriel.

(2) L'habitude n'est pas de rétablir dans la transcription le *-w* non écrit de la désinence masc. ou fém. pluriel des participes.

(3) C. à d. qui lui reviennent en partage.

§ **426.** Comme l'adjectif, le participe, employé comme épithète, est parfois mis en relief au moyen de la préposition dite «*m* d'équivalence», cf. § 168. Ex. : *ḥꜣ n·i ib m rḫ wḫd* ah! si javais un cœur *qui fût* capable de souffrir! (*Adm.* p. 105). Litt. en qualité de sachant souffrir.

Autre exemple, avec participe passif : *M. u. K.* 3, 5-6, cité § 451.

§ **427.** Comme l'adjectif encore, le participe peut être employé **substantivement**; il est souvent accompagné dans ce cas d'un déterminatif approprié, ex. *ḥsy* «un (homme) béni»[1]; *wnm*[2], var. [3], «le mangeur»; *msddt* «une (femme) haïe» (une rivale)[4]. On trouve même des expressions comme *ddw n·f ḥr* «un (homme) à qui l'on donne des ordres»[5]; *sprw n·f* «un (homme) auquel on adresse une pétition»[6]. Cf. § 24 *in fine*.

En qualité de substantif, le participe peut faire fonction de génitif direct ou indirect. Ex. :

swt ir wi les places de celui qui m'a créé (*Urk.* IV 163, 6).

sty n wtt sw le successeur de celui qui l'a engendré (*Urk.* VII 46, 19).

Il peut également s'employer comme un vocatif. Ex. :

šp·k, ii m kkw disparais, (toi) qui viens dans les ténèbres (*M. u. K.* 1, 9).

Les idées neutres sont souvent exprimées par un participe féminin, auquel on peut ajouter le déterminatif du pluriel; l'antécédent n'est pas exprimé. Ainsi : *ḫprt* «ce qui est arrivé»[7]; ... *ꜥḳt* ... *prrt* «ce qui entre ... ce qui sort»[8].

§ **428.** Le participe peut aussi, comme nous le verrons, faire fonction de **prédicat** dans une phrase non-verbale, soit à la manière d'un substantif (§ 617), soit à la manière d'un adjectif (§ 632).

II. LES FORMES DU PARTICIPE.

§ **429.** Le participe a une signification active ou passive. Il peut en outre indiquer que l'action se répète ou se prolonge, ou au contraire qu'elle est complètement finie, accomplie. D'où quatre formes certaines du participe : l'imperfectif actif, l'imperfectif passif, le perfectif actif, le perfectif passif, — auxquelles il en faut joindre très probablement une cinquième : le prospectif passif (avec valeur de futur ou de potentiel).

(1) *Pay.* B 1, 68. — (2) *Pay.* B 1, 215. — (3) *Mill.* 1, 7. — (4) *Ebers* 67, 5. — (5) *Adm.* p. 106. — (6) *Pt.* 264. — (7) *Nauf.* 142. — (8) *Urk.* IV 1105, 5 et 6.

Des désinences flexionnelles marquaient ces formes à l'origine, mais plusieurs ont disparu, du moins dans l'écriture, à l'époque classique; celles mêmes qui subsistent normalement sont souvent omises. Par contre, la *gémination*, dans les verbes faibles et géminés, caractérise en règle générale l'*imperfectif*, qui se distingue ainsi nettement, dans ces deux groupes de verbes, du perfectif et du prospectif.

§ **430.** — A. **Le participe imperfectif actif** n'a la plupart du temps aucune désinence spéciale. Ainsi :

masc. sing. *sḏm*; — plur. ou *sḏmw*; — fém. com. *sḏmt*.

Toutefois il en avait primitivement une : *-i* ou , " *-y*. En M. ég., cette désinence apparaît exceptionnellement au singulier : ex. *ꜥnḫy* (à côté de la forme normale *ꜥnḫ*) «vivant»; plus souvent (quoique rare encore) au pluriel, ex. *ꜥnḫiw* et *ꜥnḫyw* (à côté de la forme normale *ꜥnḫw*). Cette désinence apparaît aussi dans quelques substantifs, issus de participes, p. ex. *wršy* «un garde»[1].

Une autre désinence du masc. sing. *-w* dut également exister : elle se rencontre encore en M. ég. dans quelques participes, comme *sḏmw* «qui écoute»[2], *sḥḏw* «qui illumine»[3], *sḫprw* «qui crée»[4], et, d'une façon générale, dans les participes qui ont un caractère plus nominal que verbal.

§ **431.** **Particularités** observées dans les textes :

a) Verbes *2-lit.* — Ces verbes présentent parfois en M. ég. un *i* prothétique (§ 232) : ainsi *iḫm*, du verbe *ḫm* «ignorer», dans *iḫm-sk* «qui ignore la destruction», nom donné aux étoiles circumpolaires. A la XVIIIe dyn., peut être remplacé par *iw*, ex. *iwḫmw* «ceux qui ignorent»[5]; *iwḫmw-wrd* «qui ignorent la fatigue», les planètes[6];

b) Verbes *2ae gem.* — Gémination très fréquente, ex. *mꜣꜣ* «voyant».

Pour le verbe «être», les formes sont : masc. sing. *wnn*; masc. plur. *wnnyw* et *wnn* (sans aucune sorte de désinence); fém. com. *wnnt*;

c) Verbes faibles. — Gémination régulière dans les verbes *3ae inf.*, ex. *prr* «sortant»; masc. plur. *prrw* et (plus rarement) *prriw*; fém. com. *prrt*.

Parmi les verbes *4ae inf.*, certains font la gémination, comme *msddw* «haïssant»[7]; d'autres ne la font pas, comme *mdw* (= *mwdw*) «parlant»[8];

(1) *Sin.* R 44. — (2) *Pt.* 588. — (3) *Caire* 20538 II *c* 12 (cité au § 632, avec note). — (4) *Pt.* 173. — (5) *Urk.* IV 480, 9. — (6) *Urk.* IV 1085, 11. — (7) *Urk.* VII 14, 7, cité § 432. — (8) *Pay.* B 1, 21.

d) Verbes irréguliers. — 1. « Donner » : , ou , exceptionnellement [1], *dd;* on trouve le plur. masc. *ddyw.*

2. « Faire » : , moins fréquemment , les deux formes se transcrivant *irr.*

3. « Apporter » : *inn.*

§ **432. Sens.** — Le participe imperfectif actif comporte essentiellement une idée de continuité, de répétition, d'habitude. Ex. :

nṯr mrr rmṯ(t) un dieu qui aime (toujours) les hommes (*Nauf.* 147-148). Les hommes, c. à d. les Égyptiens.

(Un homme) *irr ꜣḫt n nb·f* qui fait (habituellement) du bien à son maître (*Urk.* IV 960, 3).

Il s'emploie en outre pour marquer simplement le temps, avec référence à un événement présent, plus rarement à un événement futur. Ex. :

i mrrw ʿnḫ, msḏḏw m(w)t ô (hommes) aimant la vie et détestant la mort (*Urk.* VII 14, 7).

mt ink ḏbꜣ n·t sw [2] vois, moi, je te le remplacerai (*West.* 6, 6-7). Construction du § 618, *c.*

§ **433.** — B. **Le participe imperfectif passif** a une désinence spéciale *-w.* Elle est généralement écrite au masc. (sing. et plur.); elle disparaît au fém. Ainsi : masc. com. *sḏmw;* — fém. com. *sḏmt.*

§ **434. Particularités** :

a) Les verbes *2ae gem.* présentent la gémination, ex. *mꜣꜣw* « vu »;

b) Verbes faibles. — La gémination est régulière dans les verbes *3ae inf.*, ex. : *mrrw* « aimé », fém. *mrrt.*

Elle se rencontre dans quelques verbes *4ae inf.*, ex. *msḏḏt* « chose détestée » [3];

c) Verbes irréguliers. — 1. « Donner » : et *ddw*, fém. et *ddt.*

2. « Faire » : , plus rarement , *irrw;* fém. , plus rarement , *irrt.*

3. « Apporter » : *innw*, fém. *innt.*

[1] *Urk.* V 76, 2 (où apparaît comme variante de).

[2] Trois signes restitués ( ).

[3] Boeser 4, 8.

§ **435. Sens.** — Le participe imperfectif passif exprime en général la répétition, l'habitude. Ex. :

kꜣ nb sftw m ḥt-nṯr tout taureau sacrifié (en tout temps) dans le temple (*Siut* 1, 302).

nfrt nbt innt n ḥm n nb·i m Šmʿw m Tꜣ-mḥw toutes les bonnes choses apportées (d'habitude) de la Haute et de la Basse-Égypte à la Majesté de mon maître (*Br. Mus.* 614, 5).

§ **436.** Il peut aussi comporter une idée d'*obligation* et indiquer que telle chose doit se faire. Ex. :

Je t'enverrai des vaisseaux chargés de toutes bonnes choses d'Égypte, *mi irrt n nṯr mrr rmṯ(t) m tꜣ; w;* comme il doit être fait pour un dieu qui aime les hommes (= les Égyptiens) dans un pays lointain (*Nauf.* 147-148). Litt. comme ce qui doit être fait. (Pour l'emploi du participe passif après *mi*, cf. § 497, 2.)

L'idée d'obligation morale est très nette dans la phrase qui précède. Dans les deux exemples qui suivent, l'obligation naît plutôt de l'expérience, de la coutume :

ddt ḥr nbw dbn ce qu'on doit donner pour un *deben* d'or (*Rhind* 62). C. à d. prix normal d'un *deben* d'or.

pḫrt irrt r dr pyw m pr remèdes qu'il convient d'appliquer pour chasser les puces d'une maison (*Ebers* 97, 15).

§ **437.** Tableau du participe imperfectif [1].

	Actif.	Passif.
2-*lit.*	,	
3-*lit.*	; rares —	
	plur. rare	
3*ae inf.*		
	plur. rare ,	

[1] Ce Tableau et les suivants donnent les formes sing. masc. et, éventuellement (dans le cas présent), les formes du masc. pluriel qui ne correspondent pas normalement aux singuliers mentionnés.

	Actif.	Passif.
2ae gem. . . .		
	plur. ; rare	
Donner.	,	,
Faire	; rare	; rare
Apporter . . .		

§ 438. — C. **Le participe perfectif actif** n'a, en règle générale, aucune désinence spéciale. Ainsi :

masc. sing. *sḏm;* — plur. ou *sḏmw;* — fém. com. *sḏmt.*

Cependant on rencontre parfois des participes ayant une désinence *-w* : beaucoup de ceux-ci d'ailleurs ont la valeur de substantifs, ex. *thw* «transgresseur»[(1)] (on trouve aussi la graphie sans désinence[(2)]); *bhꜣw* «le fuyard»[(3)] (qui peut aussi bien correspondre à un participe imperfectif), etc.[(4)].

§ 439. **Particularités** :

a) Verbes *2ae gem.* — *mꜣ* «ayant vu»; *wn* «ayant été»;
b) Verbes *3ae inf.* — *pr* «étant sorti», fém. *prt;*
c) Verbes irréguliers. — 1. «Donner» : *rdì,* plus rarement et *dì.*
2. «Faire» : , beaucoup plus rarement , *ìr.*
3. «Venir» : *ìw* et *ìì,* *ìy.*
4. «Apporter» : *ìn.*

§ 440. **Sens.** — Le participe perfectif actif marque un fait précis, considéré en lui-même, toute idée de répétition ou d'habitude étant exclue. Il se rapporte généralement au passé. Ex. :

Si tu tardes à me dire *ìn tw r ìw pn* qui t'a amené dans cette île (*Nauf.* 71). Litt. (celui) ayant amené toi.

(1) *Pap.* B 1, 237. — (2) *Urk.* IV 1081, 4. — (3) *Sin.* B 56. — (4) Cf. § 114, *a.*

tpt-r prt m r n ḥm la parole (qui était) sortie de la bouche de la Majesté (du roi) (*Urk.* VII 26, 19-20).

Quelquefois cependant il correspond au présent, notamment dans les épithètes laudatives. Ex. :

(Un homme. . .) *pr* (part. perf.) *ḥsw* (pseudoparticipe) *m stp-sꜣ* sortant, ayant été récompensé au palais (*Urk.* IV 1018, 8).

§ 441. — D. **Le participe perfectif passif** a un traitement différent selon la classe à laquelle appartient le verbe.

1° Dans les verbes *3ae inf.*, il a normalement au masc. sing. une désinence spéciale *-y,* qui subsiste souvent au pluriel, plus rarement au féminin. Ainsi :

masc. sing. *mry;* — plur. *mryw,* et aussi *mry;* — fém. com. *mryt,* et plus souvent *mrt.*

Verbes irréguliers. — 1. «Donner» : masc. *rdy,* fém. *rdyt;* autres formes masc. *rdì* et *dy.*

2. «Faire» : masc. *ìry,* fém. *ìryt* ou *ìrt.*

3. «Apporter» : masc. *ìny,* fém. *ìnyt.*

Au lieu de la désinence *-y,* on trouve parfois une désinence *-w,* ex. *mrw Ḏḥwty* «aimé de Thot», à côté de *mry nsw* «aimé du roi»[(1)].

§ 442. — 2° Les verbes forts n'ont pas en général de désinence spéciale, du moins en écriture, ex. *hꜣb* «envoyé», fém. *hꜣbt.*

Parfois cependant on trouve ici encore, quoique rarement, une désinence *-w,* ex. *nìsw* «appelé»[(2)].

D'autre part, un certain nombre de verbes *2-lit.* ont, au participe perfectif passif, une forme avec gémination (analogue au passif archaïque *śḏmm·f,* § 306) : ils redoublent en effet leur dernière radicale et peuvent en outre avoir au masc. sing. une désinence participiale *-y*[(3)]. Ainsi :

fém. (neutre) *wddt* «ce qui a été commandé»[(4)]; à côté des formes normales , var. , *wḏt* (ex. de *wḏ·n,* § 467, troisième ex.);

masc. sing. *rḫḫy* «connu»[(5)];

masc. plur. *ḫmmy* «inconnus»[(6)];

(1) *Urk.* VII 49, 2 : phrase citée ci-après § 448, *b.* — (2) *West.* 8, 11. — (3) Même désinence *-y* (sans la gémination) dans le *caus.* *2-lit.* *sḫꜣ* «penser à», ex. *sḫꜣy* dans *Pap.* B 1, 21, cité § 608. — (4) *Urk.* IV 120, 1. — (5) *Urk.* IV 119, 3. — (6) *Adm.* p. 97.

fém. (et fém. neutre) [1] et [2] *sš3t* « (ce) qui avait été décrété » ;

masc. sing. *tmm* « qui n'a (avait) pas été » [3]; fém. *tmmt* [4];

masc. sing. *dddy* « dit » [5]; fém. (neutre) [6] et [7] *dddt*; — à côté des formes normales (fréquentes) *dd* (et *ddw*), fém. *ddt*.

§ **443. Sens.** — Le participe perfectif passif sert à désigner un fait précis, non pas une coutume. Il se rapporte le plus souvent au passé. Ex. :

dmi·n·i inbw ḥḳ3 iry r ḫsf Styw j'atteignis les Murs du Prince (qui avaient été) faits pour repousser les Bédouins (*Sin.* B 16-17).

(Ce livre a été copié) *mi gmyt m sš* comme ce (qui a été) trouvé en écriture (*Leb.* 155).

Cependant, employé comme épithète laudative, il peut marquer un état présent continuant un état passé. Ex. :

nsw wꜥ sḫ3(w)·n Spdt, ḥsy n Sš3t roi unique qu'a élevé Sothis, (qui a été et qui est encore) favorisé de (= par) Sechat (*Urk.* IV 19, 13-14).

it·f mry·f son père bien-aimé (*Caire* 20501 *e*). Litt. son père (qui a été et n'a pas cessé d'être) aimé de lui.

Obs. — On notera dans cette dernière construction la répétition, après le participe épithète, du suffixe (génitif direct, § 448 *b*) qui accompagne le substantif : il est inutile de le reproduire en français. Autres exemples : *ḥmt·f mrt·f* sa femme bien-aimée (*Caire* 20164 *c*); *s3·f mr(y)·f* . . ., *s3t·f mrt·f* son fils chéri . . ., sa fille chérie (*Caire* 20130 *a*), etc.

§ **444.** Tableau du participe perfectif.

	Actif.	Passif.
2-lit.		, et
3-lit.	; rare	; rare

[1] *Sin.* B 262. — [2] *Pr.* 2, 5. — [3] *Urk.* IV 344, 7 (cité § 456); *ibid.* 780, 13. — [4] *Mill.* 1, 3 et *Sinai* 54, 9 (cités § 456). — [5] *Pt.* 557. — [6] *Urk.* IV 194, 1. — [7] *Pt.* 634, cité § 448, *a*.

	Actif.	Passif.
3ae inf.		; rare
2ae gem.		
Donner	; rares ,	, ,
Faire	; rare	
Venir	*a*)	
	b) ,	
Apporter		

§ **445.** — E. **Le participe prospectif passif** est une forme participiale récemment mise en lumière par Gunn [1], mais qui est encore très discutée. Ce participe ne fait pas la gémination. Il a pour désinences : *-y* au masc. sing. et ou *-ti* au fém. sing.; on ne connaît pas d'exemple du pluriel. La désinence peut n'être pas écrite, et peut éventuellement se substituer à .

Le seul verbe faible connu à cette forme est *iri* « faire » : masc. *iry*, fém. *irti*.

Pour les verbes forts, on trouve en M. ég. les ex. suivants : verbe *dd* « dire », fém. *ddti*; — v. *wn* « ouvrir », fém. *wnti*; — v. *ꜥnḫ* « vivre », fém. , *ꜥnḫti*; — v. *ḫtm* « fermer », « sceller », fém. (et) *ḫtmti*; — v. *wb3* « ouvrir », masc. *wb3y*.

On remarquera que le participe prospectif passif ressemble au participe perfectif passif à désinence *-y*, sauf en ce qui concerne la terminaison du féminin , qui peut d'ailleurs n'être qu'une variante graphique de . D'où l'attitude réservée des grammairiens [2], qui se demandent si cette forme participiale a vraiment une existence indépendante de celle du participe perfectif passif. Cependant, il est logique de supposer à l'origine de la forme relative prospective (§ 483) un participe spécial,

[1] Gunn, *Studies*, chap. ii. — [2] Gardiner, *Eg. Gram.* § 361, Obs. 1; Erman, *Gram.*[4] § 395 *c*.

parallèle aux deux participes passifs qui sont respectivement à la base des formes verbales relatives perfective et imperfective [1] : on peut donc légitimement faire état de cette cinquième forme participiale.

§ **446. Sens.** — Le participe prospectif passif marque un fait qui se produira (futur) ou qui est susceptible de se produire (potentiel). Ex. :

mrti (forme relative prospective) *kꜣ·f pw irti* (participe prospectif passif) c'est ce que son *ka* désirera qui se fera (*Urk.* IV 162, 8).

Alors elles dirent : *hꜣ di·tn pꜣ it 1 ꜥꜣ m ꜥt ḫtmti* veuillez placer ce sac d'orge ici, dans une chambre qui puisse être scellée (*West.* 11, 15-16). Traduction [2] préférable à « une chambre *scellée* » (*ḫtm·ti* pseudoparticipe épithète, § 353).

ḫt nbt nfrt wꜥbt ꜥnḫti im toutes les choses bonnes et pures dont on peut vivre (*Caire* 20286 *b* 2-3). Litt. (qui peuvent être) vécues d'(elles), cf. § 453.

III. SYNTAXE DU PARTICIPE.

§ **447. Voix active.** — Au point de vue du **complément d'objet**, le participe se comporte exactement comme la forme *śḏm·f*. Si ce complément est un pronom, on fait usage du *pronom dépendant*. Ex. :

irtt nt mst ṯy du lait d'une (femme) ayant enfanté un garçon (*Ebers* 60, 14).

sꜣ mnḫ ms ms sw un fils excellent qui façonne celui qui l'a façonné (*Neferh.* 9). C. à d. qui fabrique la statue du dieu qui l'a créé.

n rḫ·i in wi r ḫꜣst tn je ne sais pas qui m'a amené dans ce pays (*Sin.* B 42). Litt. (celui) ayant amené moi (*in* participe perfectif).

§ **448. Voix passive.** — Le **sujet** du participe passif, c. à d. le substantif (ou pronom) désignant l'auteur de l'action, peut être considéré :

a) soit comme un **complément d'agent** et il est alors introduit au moyen de *in* ou de *ḥr* : cf. § 307. Ex. :

rḫt inw iny n bꜣw ḥm·f in wrw nw Rṯnw liste des dons apportés à la puissance de Sa Majesté par les grands du (pays de) Retenou (*Urk.* IV 689, 17).

[1] Même vue dans ALLEN, *A. J. S. L.* 44, 126. — [2] Voir BLACKMAN, *J. E. A.* 16, 67.

C'est un bon fils..... *rdi ḫꜣw ḥr ḏddt n·f ḥr nb·f* celui qui fait plus que ce qui lui a été dit par son maître (*Pt.* 634);

b) soit comme un **génitif**. Ce peut être le génitif direct (subst. ou suffixe). Ex. :

..... *mrw Ḏḥwty..., mry nsw, mrrw niwt·f, ḥssw nṯrw·s nbw* aimé de Thot, aimé du roi, objet (constant) de l'amour de sa ville et des faveurs de tous les dieux de celle-ci (*Urk.* VII 49, 2-3). On notera les participes perfectifs *mrw* et *mry* (§ 441), marquant un fait à la fois passé et présent, et les imperfectifs *mrrw* et *ḥssw* qui marquent un état habituel.

ḥmt·f mrt·f Sbk-ḥtp sa femme bien-aimée (litt. aimée de lui) Sebekhotep (*Caire* 20200 *c*). — Autre ex. *Pay.* B 1, 21 (*sḫꜣy·k*), cité § 608.

Ce peut être aussi le génitif indirect. Ex. :

ḥsy n(y) nb tꜣwy favori (litt. favorisé) du maître du Double Pays (*Urk.* IV 995, 9).

ḥsyt nt nṯr nfr favorite (litt. favorisée) du dieu bon (*Br. Mus.* 43).

§ **449.** Une construction complètement différente de celle qui précède est celle où le participe passif est suivi de *n*, préposition introduisant un datif d'attribution (substantif ou pronom suffixe). Elle se rencontre surtout dans l'expression *msy n* « né à », « mis au monde *pour* », que suit le nom du père. Ex. :

ẖrdw msy n·i in sꜣt les enfants mis au monde *pour* moi par la fille (du prêtre Sebekemhat) (*Kah.* 11, 22). On voit que le nom de la mère est traité comme un complément d'agent, § 448, *a*.

OBS. — Les formes et dans lesquelles la racine n'est pas accompagnée de la désinence *-y*, doivent être considérées comme des formes relatives perfectives, § 480 : *ms(w)·n* « qu'a mis au monde (telle femme) », *ir(w)·n* « qu'a engendré (tel homme) », et non point comme des participes passifs suivis de la préposition *n*.

§ **450. Emploi particulier du participe passif.** — Comme le participe actif, le participe passif qualifie, à la manière d'un adjectif épithète, le substantif qui le précède, et il équivaut en règle générale à une proposition relative dont le sujet est identique à l'antécédent. Ex. :

sš pn iny n bꜣk im cette lettre apportée à cet humble serviteur (*Kah.* 35, 38). — Ou : cette lettre (*antécédent*) qui (*sujet*) a été apportée.

Mais l'égyptien a la faculté d'étendre la signification du participe passif d'une façon singulière, au moyen d'une construction, compliquée en apparence, dont l'origine

probable sera indiquée ci-après (§ 454). Ce n'est plus alors le sujet de la proposition relative qui est identique à l'antécédent, c'est un *suffixe*, employé avec une préposition soit comme datif (*n·f*), soit comme complément circonstanciel (p. ex. *im·f*)[1], ou encore attaché à un substantif complément circonstanciel (p. ex. *m pr·f*). Dans ce rôle (qui sera précisé au cours des paragraphes suivants), le suffixe reprend, ou mieux représente, l'antécédent : d'où son nom de **pronom de rappel**[2].

Le suffixe, pronom de rappel, doit être transformé, dans nos langues modernes, en un pronom relatif : ainsi, *n·f* se traduira «à qui» ou «pour qui», *im·f* «dans lequel» ou «au moyen duquel», *m pr·f* «dans la maison duquel», etc. Quant au participe passif, on le rend généralement par un temps de la voix active ayant pour sujet le pronom indéfini «on».

§ **451.** Le participe passif ainsi traité appartient le plus souvent à un verbe **transitif.** Ex. :

[hiéroglyphes] *ꜣḫ n irr* (part. imperf. actif) *r irrw* (part. imperf. passif) *n·f* c'est utile à celui qui agit plus qu'à celui pour qui on agit (*Berl.* 7311 *k* 2). Litt. à celui qui fait plus qu'à celui (*antécédent*) fait pour lui (*pronom de rappel*).

En outre, il est normalement suivi d'un substantif qui, dans la phrase conçue activement, ferait fonction de complément d'objet. Ex. :

[hiéroglyphes] *Wsir. . . . . rdy n·f wrrt ꜣwt ib* Osiris, à qui l'on a donné la couronne blanche et la joie (*Louvre* C 30 I 2-3). Litt. Osiris (*antécédent*) donné à lui (*pronom de rappel*) la couronne et la joie (*complément d'objet*).

[hiéroglyphes] *sntr . . . . . sḥtpw nṯr nb im·f* l'encens (des temples) au moyen duquel on réjouit tout dieu (*Nauf.* 141-142). Litt. l'encens[3] réjoui au moyen de lui tout dieu.

Le noble . . . . . [hiéroglyphes] *ddw n·f mdt ḥꜣpt* à qui l'on dit (même) les choses secrètes (*Caire* 20538 I *c* 10). Litt. (le noble) dit à lui les choses secrètes.

[hiéroglyphes] *bw nty ḥmwt·k nfrwt im, m* (§ 426) *rdyt ꜥntyw r šny·sn* l'endroit où sont tes belles, celles sur la chevelure desquelles on a mis des parfums (*M. u. K.* 3, 5-6). Litt. (tes belles) mises des parfums sur la chevelure d'elles. *Im* pour *im·f* (cf. note 1 ci-dessous).

Généralement, le sujet de la phrase conçue activement reste dans le vague, comme

(1) Éventuellement remplacé par l'adverbe *im*, ainsi dans *West.* 12, 3, cité § 452; *Siut* 1, 296, cité § 540, 1°, *b*.

(2) Angl. *resumptive pronoun;* alld. *zurückweisendes Pronomen.*

(3) Résine de térébinthe (Loret).

il appert des précédents exemples où il est rendu par «on»[1]. Parfois cependant il est exprimé sous forme de complément d'agent, § 448, *a*. Ex. :

Le noble . . . . . [hiéroglyphes] *nḥḥw n·f snb ꜥnḫ in rmṯ(t) nbt* pour qui sont demandées la santé et la vie par tous les hommes (*Urk.* IV 972, 14). Litt. (le noble) demandé pour lui la santé et la vie par tous les hommes (*compl. d'agent*).

§ **452.** Si, au lieu d'un substantif, c'est un pronom qui suit le participe passif, en fonction de complément d'objet, on fait usage du *pronom dépendant*. Ex. :

[hiéroglyphes] N *špt ms(y)t w(i) im·s in N* la province[2] où j'ai été mis au monde par N (*Urk.* I 118, 17-119, 1)[3]. Litt. la province mise au monde moi[4] en elle par N.

[hiéroglyphes] *ḥs grt msy n·f sw* que soit certes félicité celui à qui il est né, — ou : celui pour qui on l'a mis au monde (*Pt.* 623). Litt. le mis au monde pour lui (= le père) lui (= l'enfant).

Elle entendit un bruit de chant. . . , [hiéroglyphes] *n gm·n·s bw irrw st im* mais elle ne put trouver la place où on le faisait (ce bruit) (*West.* 12, 3). Litt. la place faite lui en elle. Noter l'adverbe *im* au lieu de *im·f,* cf. p. 222, note 1.

§ **453.** Ce n'est pas seulement avec des verbes transitifs que cette construction se rencontre. Les Égyptiens l'employaient encore avec des verbes **intransitifs,** auxquels ils donnaient ainsi, contrairement à notre usage, un participe passif. Bien entendu, dans la phrase conçue activement (sujet «on»), le seul complément qu'on puisse trouver est un complément circonstanciel : cf. § 235. Ex. :

[hiéroglyphes] *nṯr wꜥ ꜥnḫw ḫr sšm·f* dieu unique, sous la direction duquel on vit (*Rifeh* 4, 56-57). Litt. dieu unique (*antécédent*) vécu sous la direction (*compl. circonstanciel*) de lui (*pronom de rappel*).

Le souffle de la bouche est utile au mort, [hiéroglyphes] *nn nw m wrdt ḫr·s* ce n'est pas quelque chose par quoi on éprouve de la fatigue (*Urk.* IV 415, 12). Litt. ce n'est pas (chose) éprouvée de la fatigue sous (= par) elle. Construction des § 640 et 649.

(1) On aurait pu aussi employer la tournure passive, qui ne désigne pas davantage l'auteur de l'action : «à qui sont données. . .»; «est réjoui. . .», etc.

(2) Nous employons à dessein le mot «province», féminin comme *špt*, au lieu de «nome» ([hiéroglyphe] pour [hiéroglyphe], comme dans *Bersh.* I 27).

(3) VIe dynastie.

(4) C'est un homme, Djâou, qui parle.

ˁnḫ·f m m(w)tt ḫr·s il vit de ce par quoi on meurt (*Pt.* 581). Litt. il vit de (chose) morte sous (= par) elle.

sr pw sr sndw n·f c'est un (vrai) chef le chef à cause de qui on tremble (*Urk.* IV 1091, 6). Litt. le chef tremblé à cause de lui.

§ **454. Origine de cette construction.** — Il est possible, comme on l'a supposé[1], que l'emploi particulier du participe passif, étudié aux § 450-453, ait pour origine une construction beaucoup plus simple : le participe passif, au lieu d'être épithète du substantif qui le précède, aurait d'abord fonctionné comme prédicat adjectival (§ 632) d'une phrase non-verbale juxtaposée à ce substantif, le sujet de cette phrase étant le substantif ou pronom que nous considérons comme complément d'objet. Mais le genre du substantif précédant le participe aurait influé sur ce dernier qui, dans le cas où le substantif était féminin, aurait été lui-même, par attraction, employé au féminin.

Ainsi, la phrase précitée (§ 451) : *ḥmwt·k nfrwt ..... rdyt ˁntyw r šny·sn* tes belles ... mises des parfums sur la chevelure d'elles — c. à d. sur la tête desquelles on a mis des parfums (*M. u. K.* 3, 5-6) — aurait été à l'origine : **ḥmwt·k nfrwt, rdy* (prédicat) *ˁntyw* (sujet) *r šny·sn* « tes belles, des parfums (ont été) mis sur la chevelure d'elles ».

De même, la phrase (§ 452) : a *špt ms(y)t w(i) im·s in N* la province mise au monde moi en elle par N — c. à d. où j'ai été mis au monde par N (*Urk.* I 118-119) — aurait été à l'origine : **špt, msy* (prédicat) *wi* (sujet) *im·s* « la province, j'(ai été) mis au monde en elle »[2].

Obs. — Quand le participe passif appartient à un verbe intransitif, il faut supposer l'ellipse du sujet. Ainsi, la phrase précitée (§ 453) : *nṯr wˁ ˁnḫw ḫr sšm·f* dieu unique vécu sous la direction de lui — c. à d. sous la direction duquel on vit (*Rifeh* 4, 56) — aurait pu être originairement **nṯr wˁ, ˁnḫw* (prédicat) (*ˁnḫ* sujet) *ḫr sšm·f* « dieu unique, (la vie) (est) vécue sous sa direction ».

§ **455. Particularités.** — 1° La formule si fréquente d'introduction des surnoms *ḏdw n·f X* « surnommé X », fém. *ḏdt n·s X* « surnommée X », litt. dit (dite) à lui (elle) X, n'est qu'un cas particulier de la construction du § 451. Ex. :

Iḥy-snb ḏdw n·f ˁnḫ-rn Ihyseneb surnommé Ankhren (*Kah.* 12, 3).

Šft ḏdt n·s Tti Chefet surnommée Teti (*Kah.* 12, 8).

[1] A. de Buck, article cité p. 228.

[2] Vue différente (et discutable) dans Spiegel, *Z. Ä. S.* 71, 71, qui explique cette construction comme un cas d'apposition (*Badalapposition*).

2° Il en est de même, semble-t-il, de la formule *di ˁnḫ* (fém. *dit ˁnḫ*), qui suit souvent le nom d'un souverain régnant : ce serait une abréviation de *rdy n·f ˁnḫ* « (tel roi) à qui la vie est donnée » ou « gratifié de la vie », litt. donné (à lui) la vie[1]. Ex. :

ḫr ḥm n n-sw-bit Ḏsr-kȝ-Rˁ di ˁnḫ ḏt sous la Majesté du roi Djeserkarê (Amenophis I), gratifié de la vie à jamais (*Urk.* IV 78, 8).

La formule se rencontre encore après le verbe *iri*, employé dans une proposition finale et au sens passif « être (fait) », « devenir ». Ex. :

Offrande (faite par le roi)..... à Amon, *ir·f di ˁnḫ ḏd wȝs snb* pour qu'il puisse être (ou : devenir) un (roi) gratifié de la vie, de la stabilité, de la prospérité et de la santé (*Urk.* IV 340, 15)[2].

§ **456. Négation du participe.** — Elle se fait au moyen du verbe négatif *tm*, mis lui-même au participe et suivi du complément verbal négatif : cf. § 378.

Les formes sont : *tm* pour le perfectif et l'imperfectif actif, ainsi que pour l'imperfectif passif; *tmm* (§ 442) pour le perfectif passif. Ex. :

tm ir n·f ḳrs un (homme) qui n'avait pas fait pour lui-même un cercueil (*Adm.* 7, 8). *Tm* participe perfectif actif, *ir* complément verbal négatif.

tȝ nṯr tmm ḫnd·f le pays du dieu qui n'a jamais été foulé aux pieds (*Urk.* IV 344, 7). *Tmm* participe perfectif passif. Le suffixe *·f* accompagnant *ḫnd* montre qu'au complément verbal négatif (derrière lequel le complément d'objet serait exprimé par le pronom dépendant, § 372) s'est substitué ici l'infinitif (§ 375).

ḫpr tmmt rdi ib m-sȝ ḫrw·s il arriva une chose au danger de laquelle on n'avait pas songé (*Mill.* 1, 3). *Tmmt* participe perfectif passif fém., *rdi* complément verbal négatif.

in pḥw(y) tmmt rḫ atteignant (litt. amenant) l'extrémité de ce qui n'était pas encore connu (*Sinai* 54, 8-9). *Rḫ* complément verbal négatif, *tmmt* participe passif féminin (neutre).

IV. LA FORME *ŚḎMTY·FY*.

§ **457.** Au participe se rattache la forme *śḏmty·fy*. On la désigne parfois du nom d'*adjectif verbal* : mais cette appellation conviendrait aussi bien au participe,

[1] Cette formule était traduite autrefois par « *donnant* la vie ». — [2] Cf. Gunn, *Studies*, 3 (note 3).

qui est un adjectif; elle peut d'autre part prêter à confusion, l'adjectif verbal du grec et du latin ayant le sens passif.

La forme *sḏmty·fy* a la valeur d'un participe futur, ou plus exactement d'un prospectif, actif : elle signifie « qui entendra; qui peut entendre; qui viendra, qui viendrait à entendre ». Elle existe tant dans les verbes transitifs que dans les verbes intransitifs.

Obs. — Il semble que primitivement la forme *sḏmty·fy* ait eu également la signification passive « qui sera entendu »[1]. Cette signification est en tout cas exceptionnelle en M. ég., où l'on ne peut citer que la phrase *kꜣ nb sftt(y)·f(y)*[2] « tout taureau qui viendra à être sacrifié »[3]. On peut donc admettre pratiquement que la forme *sḏmty·fy* a, en M. ég., le sens *prospectif actif*.

§ **458.** Les désinences sont les suivantes :

Sing. masc. , , et aussi *-ty·fy*

fém. , , *-ty·sy*

Plur. com. , , , et aussi *-ty·sn*

La désinence (rarement complète) se place normalement après le déterminatif, ex. *swꜣt(y)·fy* « qui viendra à passer »[4]. Cependant (graphie abrégée de *-ty*) se sépare volontiers du reste de la désinence pour s'écrire avant le déterminatif, ex. *swꜣt(y)·sn* « qui viendront à passer »[5]. Il arrive même que le déterminatif soit précédé d'un (abusif) et suivi en même temps de la désinence complète, ex. *šdt(y)·fy* « qui pourra lire »[6].

§ **459.** La forme *sḏmty·fy* est composée de deux éléments. Le premier est une forme en *-ty*, analogue à certains noms d'agent comme *ipwty* « messager », *sprti* « solliciteur », et probablement identique à des mots mi-substantifs, mi-participes, ayant le sens futur, qui se rencontrent exceptionnellement, comme p. ex. *mrty* « qui sera désireux de », dans cette phrase :

Ô vivant(s) . . . , tout scribe, tout serviteur du *ka* *m mrty wꜣḥ tp tꜣ* qui sera désireux de subsister sur terre (*Caire* 20030 *i* 5). Pour *m*, cf. § 168 et 426.

Le second élément est un pronom, et le fém. *sy* paraît indiquer qu'il s'agit non pas du pronom suffixe, mais du pronom dépendant archaïque, déjà rencontré

(1) Ainsi *iṯwt(y)·f(y)* « qui viendra à être enlevé », *Urk.* I 36, 14 (Ve dyn.).
(2) *Siut* 1, 314 et 322.
(3) Autre interprétation dans Gunn, *Studies*, 31.
(4) *Torino* 1547 (= *Rec. trav.* 3, 123).
(5) *Louvre* C 5, 3. (Autres exemples : graphies de *srwdt(y)·fy* et de *fḫt(y)·fy* du § 462, 2°).
(6) *Urk.* IV 966, 1 (cité § 599).

(cf. p. 124, note 1), dont la 3e pers. masc. sing. est **fy*[1]. La forme *sḏmty·fy*[2] serait donc une phrase à prédicat adjectival (§ 625 et 632), ayant signifié originairement « il est un (homme) qui entendra », et dont l'originalité serait que le pronom dépendant archaïque y a (du moins en principe) conservé sa forme pleine *fy, sy*.

§ **460. Particularités :**

a) Verbes *2ae gem.* — Gémination, ex. *mꜣꜣt(y)·sn* « qui verront »; *wnnt(y)·fy*, fém. *wnnty·sy*[3], « qui sera »;

b) Verbes *3ae inf.* — Pas de gémination, ex. *šdt(y)·sn* « qui réciteront ». — La radicale faible *-w* apparaît exceptionnellement devant la désinence, ex. *hꜣwt(y)·f(y)* « qui descendra »; *ḫdwt(y) ·sn* « qui descendront (le fleuve) »;

c) Verbes irréguliers. — 1. « Donner » : *rdit(y)·f(y)* « qui donnera ».
2. « Faire » : *irt(y)·f(y)* « qui fera ».
3. « Venir » : *iwt(y)·sn* « qui viendront »[4].

§ **461.** Tableau de la forme *sḏmty·fy*.

	3e pers. masc. sing.
2-lit.	
3-lit.	
3ae inf.	
2ae gem.	
Donner	
Faire	
Venir	

(1) Cf. *Wörtb.* 1, 572; Allen, *A. J. S. L.* 44, 119. — (2) Dans cette hypothèse, une transcription plus exacte serait *sḏmty·fy*. — (3) *Sin.* B. 75, cité § 462. — (4) *Sinai* 90, 3, cité § 462.

§ **462. Sens et emplois.** — 1° En tant qu'adjectif la forme *sḏmty·fy* s'emploie :

a) comme *épithète*. Ex. :

ḏd·f ḥr srw iwt(y)·sn r biꜣw pn r tr pn il dit aux fonctionnaires devant venir (c. à d. qui viendront, ou : qui pourront venir) en cette région minière dans cette saison (*Sinai* 90, 3).

ḫꜣst wnnty·sy ḥr mw·f un pays qui sera sur ses eaux — c. à d. qui sera loyal envers lui (*Sin.* B 75);

b) comme *substantif* («*celui* qui entendra»). Ex. :

(Enseignement) *m ꜣḫt n sḏmt(y)·fy, m wḏꜣt n nty r tht st* qui est une bénédiction pour celui qui s'y soumettra (litt. qui entendra), mais une malédiction pour celui qui l'enfreindra (*Pt.* 49-50).

A signaler l'emploi fréquent du pluriel *ḫprty·sn* au sens neutre «les choses susceptibles d'arriver» : ex. *Urk.* IV 96, 16; *Pt.* 275. On trouve la même signification pour le féminin *ḫprt(y)·sy* «ce qui doit arriver», *Urk.* IV 370, 1, cité § 421.

2° En tant que verbe, la forme *sḏmty·fy* peut avoir un complément d'objet. Ex. :

ir grt sꜣ·i nb srwdt(y)·fy tꜣš pn or, quant à tout mien fils qui maintiendra cette frontière (*Berl.* 1157, 17-18).

ir grt fḫt(y)·fy sw mais quant à celui qui viendrait à la délaisser (cette frontière) (*Berl.* 1157, 19).

§ **463. Négation.** — Elle se fait au moyen du verbe *tm*, mis à la forme *sḏmty·fy* et suivi du complément verbal négatif : cf. § 378. Ex. :

tmt(y)·fy dr sḏb celui qui ne repoussera pas le mal (*Urk.* IV 1109, 4).

tmt(y)·sn sꜥrw wi n nṯr pn šps y ceux qui ne me laisseront pas monter vers ce dieu auguste (*Neferh.* 38).

tmt(y)·f(y) ꜥḥꜣ ḥr·f celui qui ne combattrait pas pour elle (cette frontière) (*Berl.* 1157, 19-20).

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram*[4]. § 387-395 *d*; 430-433. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 353-379; 390-400.

K. Sethe, *Verbum* II, § 827-988. — B. Gunn, *Studies*, chap. II, III, IV. — A. H. Gardiner, *On certain participial formations in Egyptian*, dans *Rev. Egypt.* 2, 1921, 42. — A. de Buck, *Zum Ursprung der Relativformen im Ägyptischen*, dans *Z. Ä. S.* 59, 1924, 65.

CHAPITRE XVIII.

LES FORMES VERBALES RELATIVES.

I. DÉFINITION ET ORIGINE.

§ **464. Les formes relatives** sont particulières à la langue égyptienne. Ce sont des formes verbales actives, voisines des formes narratives *sḏm·f* et *sḏm·n·f*, et qui s'emploient dans des phrases ayant la valeur de propositions relatives *dont le sujet n'est pas identique à l'antécédent* : ex. «l'homme que j'entends, que j'ai entendu».

Elles dérivent des participes passifs. Ainsi, une phrase comme *mrrw niwt·f*, signifiant «un (homme) *aimé de* sa ville» (§ 448, *b*), peut également être interprétée «un (homme) *qu'aime* sa ville». Pour passer d'une construction à l'autre, on a dû perdre de vue la signification du participe passif : le sujet de celui-ci, considéré comme un «génitif», est devenu sujet grammatical, au «nominatif», d'une forme verbale active, susceptible d'avoir, en même temps qu'un sujet déterminé, un complément d'objet : ex. «un (homme) dont sa ville aime les qualités», cf. § 471 et 477.

§ 465. Les formes relatives sont au nombre de trois :

a) la forme relative *imperfective* : masc. *sḏmw·f*, fém. *sḏmt·f* «qu'il entend»;

b) la forme relative *perfective* : masc. *sḏmw·n·f*, fém. *sḏmt·n·f* «qu'il a entendu(s), entendue(s)»;

c) la forme relative *prospective*, dont l'existence ne paraît pas douteuse : masc. *sḏmy·f*, fém. *sḏmti·f* «qu'il entendra».

Les mêmes désinences servent pour le singulier et le pluriel. La désinence [w] est souvent omise dans l'écriture : on peut alors, pour la clarté, la rétablir entre parenthèses dans la transcription, ex. *sḏm(w)·n·f*.

L'emploi du masc. et du fém. se règle en principe sur le genre de l'antécédent[1].

[1] Une forme masc. sing. peut se rapporter à un substantif fém. pluriel. Cf. p. 211, note 1.

II. EMPLOI DES FORMES RELATIVES.

§ **466.** Avant d'étudier dans le détail chacune des formes relatives, on montrera quel est, d'une façon générale, leur emploi. Elles peuvent fonctionner soit comme épithètes, soit comme substantifs, selon que l'antécédent est ou n'est pas exprimé.

Il y a lieu d'observer que l'ordre des mots après une forme relative est le même qu'après une véritable forme finie du verbe (§ 580).

§ **467.** — A. Si l'antécédent n'est pas exprimé, les formes relatives, employées en quelque sorte de façon indépendante, ont la valeur de **substantifs.** On supplée en français à l'antécédent omis au moyen d'un pronom démonstratif.

Le féminin sert à exprimer le neutre et peut, dans ce cas, être accompagné du déterminatif du pluriel. Ex. :

Le noble . . . . . *tm tn ḥm(w)·n·f r rḫ(w)·n·f* qui ne fait pas de différence entre *celui* qu'il ne connaît pas et *celui* qu'il connaît (*Urk.* IV 971, 10). Noter le déterminatif qui suit chacune des formes relatives substantivées.

sdd(·i) rf ḫprt, ḥr·i m mꜣt·n·i m bꜣw·f (lire *bꜣw·k*) certes je raconterai ce qui est arrivé (en cette île), me rappelant (?) *ce* que j'ai vu par l'effet de (ta) puissance (*Nauf.* 142-143). Litt. ma face étant dans ce que j'ai vu... La forme relative *mꜣt·n·i* a, comme le participe *ḫprt*, le déterminatif du pluriel.

Une épithète peut accompagner la forme relative substantivée, notamment l'adjectif *nb* « tout ». Ex. :

iw, ir·n·k mi wḏt·n nbt ḥm·i reviens, après que tu auras fait[1] tout *ce* qu'a ordonné Ma Majesté (*Ikhern.* 9). La forme relative *wḏt·n* n'a pas le déterminatif du pluriel[2].

Nom propre de ce type : *Sḳn(w)·n-Rʿ* « *celui* que Rê a rendu fort ». Nom d'un roi de la XVIIe dyn.

§ **468.** La forme relative substantivée peut faire fonction de génitif direct ou indirect. Ex. :

sʿꜣ·f rn pr(w)·n·f ḫnt·f[3] il magnifie le nom de *celui* dont il est issu — c. à d. son père (*Urk.* VII 46, 17).

(1) Litt. après que tu auras fait conformément à (§ 497, 2) tout ce qu'a ordonné. — (2) Mais elle l'a dans *wḏt·n·f ce* qu'il a ordonné (*Urk.* IV 363, 13). — (3) Les deux signes restitués.

ms ib n pr(w)·n·f im·f récréant le cœur de *celui* dont il est issu — c. à d. son père (*Urk.* IV 807, 12).

Obs. — Une forme relative substantivée peut encore jouer le rôle de prédicat dans une phrase non-verbale dont le sujet est *pw* : cf. § 620.

§ **469.** — B. Les formes verbales relatives s'emploient surtout dans des **propositions relatives,** après un antécédent auquel elles servent pour ainsi dire d'**épithètes.** Deux constructions sont à distinguer, selon que le *complément d'objet* est ou n'est pas identique à l'antécédent.

1° Si le complément d'objet du verbe de la proposition relative *est identique* à l'antécédent (le pronom relatif étant *que* en français), la forme relative s'emploie telle quelle (sans pronom de rappel). Ex. :

ir is pn ir(w)·n·i quant à ce tombeau que j'ai fait (Boeser 4, 3).

ḫꜣst tn (= *tn*) *ḫmt·n rmṯ(t)* ce pays que ne connaissent pas les hommes (= les Égyptiens) (*Urk.* IV 324, 9).

On trouvera d'autres exemples dans les pages qui suivent.

§ **470.** Parfois cependant une proposition relative de cette espèce renferme un pronom : mais ce pronom est en réalité le complément d'objet d'un autre verbe, qui est lui-même complément de la forme verbale relative. Ex. :

Le trésorier royal . . . , *mrrw Ḏḥwty mꜣ·f m ḫrt hrw nt rʿ nb* que Thot se plaît à voir chaque jour (*Hatnub* 17, 6). Litt. que Thot aime à voir lui : *·f* complément d'objet de l'infinitif *mꜣ* (§ 398), lui-même complément de *mrrw* (§ 694, *b*).

Ne renvoie pas (le solliciteur), avant qu'il ne se soit soulagé *m kꜣt·n·f ḏd n·k st* de ce qu'il se proposait de te dire (*Pt.* 267). Litt. de te le dire : *st* complément d'objet de l'infinitif *ḏd* (§ 398), lui-même complément de *kꜣt·n·f* (§ 699, 6°).

§ **471.** — 2° Si le complément d'objet du verbe de la proposition relative *diffère* de l'antécédent (le pronom relatif étant en français un cas oblique, soit *dont,* soit *qui* ou *lequel* précédé d'une *préposition*), la forme verbale relative s'accompagne nécessairement d'un **pronom de rappel,** — qui est un suffixe (correspondant à un pronom relatif français), comme on l'a vu au § 450. Le pronom de rappel a ici les mêmes emplois qu'après le participe passif; il peut en outre être attaché à un

substantif complément d'objet (p. ex. *nfr(w)·s* au second exemple, *f͗w·f*, *st·f* au troisième exemple ci-après). Ex. :

Aucune faute n'a été relevée contre cet humble serviteur *m ipwt tn rdit·n w(i) ḥm·f im·s* dans (l'exercice de) cette charge dans laquelle Sa Majesté m'avait placé (Boeser, 10, 9). Litt. *que* Sa Majesté m'avait placé *en elle* (pronom de rappel).

Hatchepsout....., *ḳm͗t·n b͗w Iwnw nfr(w)·s* dont les âmes d'Héliopolis ont créé la beauté (*Urk.* IV 361, 9). Litt. *que* les âmes d'H. ont créé la beauté *d'elle* (pron. de rappel).

Le noble, prince ..., *rdi(w)·n nb t͗wy f͗w·f, sḫnt(w)·n mrwt·f st·f* dont le maître du Double Pays a causé la puissance, dont l'amour qui lui est témoigné a fait avancer la position (*Sebek.* 7). Litt. *que* le maître du Double Pays a causé la puissance *de lui* (pron. de rappel), *que* l'amour qui lui est témoigné a fait avancer la position *de lui* (pron. de rappel).

§ **472.** Les verbes **intransitifs**, pouvant avoir un participe passif (§ 453), possèdent, aussi bien que les verbes transitifs, des formes relatives. — Le sens littéral s'obtient en calquant artificiellement la traduction sur la phrase égyptienne, au moyen du pronom relatif objet *que*, suivi d'un complément circonstanciel pronominal. Ex. :

Osiris ....., *nrrw n·f sḫmw ʿ͗w, ʿḥʿw n·f wrw ḥr tm͗w·sn* devant qui tremblent les grandes puissances, en l'honneur de qui se lèvent les grands sur leurs nattes (*Louvre* C 30 I 9-10). Litt. Osiris *que* les grandes puissances ont peur *à cause de lui*, *que* les grands se lèvent *pour lui*.

ir·n·f it·n·f r·s il a fait ce en vue de quoi il était venu (*Hatnub* 17, 15). Litt. (la chose) *que* il était venu *en vue d'elle*.

st ͗ḫt ..... b͗kt n·s sb͗w m pt, ḥnwt nt ḥnmmt it n·s wrw m Ḏdw, ... ḥtp(t)·n Nb-(r)-ḏr ḥr·s place sainte ... pour qui travaillent les étoiles au ciel, reine des hommes vers qui viennent les grands de Bousiris, ... et où s'est reposé le Maître Universel (*Br. Mus.* 581, 4-7 hor.). Litt. *que* les étoiles travaillent *pour elle*, ... *que* les grands viennent *vers elle*, ... *que* le Maître Universel s'est reposé *en elle*.

ir iddt msḏrwy ḥr·s quant à ce par quoi les deux oreilles sont sourdes (*Ebers* 99, 14). Litt. quant à (la chose) *que* les deux oreilles sont sourdes *par elle*.

§ **473.** C'est une question de savoir si les formes relatives pouvaient s'employer avec signification **passive**. On en a, semble-t-il, un exemple dans cette phrase (passif en *·tw*) :

Étant revenu à ta forme antérieure, *mi hrw ms(w)·n·tw·k im·f* juste comme le jour où tu es né (*Th. T. S.* I, p. 56). Litt. le jour *que* tu as été mis au monde *en lui*.

§ **474. Négation des formes relatives.** — Elle se fait, comme pour le participe, au moyen du verbe négatif *tm*, mis lui-même à la forme relative, et suivi du complément verbal négatif : cf. § 378. Ex. :

nn mdt tmt·n·f ʿrḳ s[ḥr·s] [1] il n'y a pas d'affaire dont il n'ait examiné l'état (*Urk.* IV 1074, 5). Litt. une affaire dont il n'a pas examiné l'état est non-existante. — final ne peut être ni *s[y]* [2], ni *·s*, aucun pronom n'étant nécessaire après le complément verbal négatif (ou l'infinitif substitué à ce dernier), si la phrase signifiait simplement «il n'y a pas d'affaire qu'il n'ait pas examinée» [3] : d'où la restitution proposée *s[ḥr·s]*, complément d'objet de *ʿrḳ*.

nn st nbt tmt·n(·i) ir mnw im·s il n'y a pas d'endroit où je n'aie fait un mémorial (*Louvre* C 15, 4). Litt. un endroit quelconque où je n'ai pas fait un mémorial est non-existant. *Mnw* compl. d'objet de *ir*, lui-même complément verbal négatif.

III. LES TROIS FORMES.

§ **475.** — A. **La forme relative imperfective** dérive du participe imperfectif passif et lui est extérieurement identique. Elle a les mêmes désinences : masc. *-w*, fém. *-t* (cf. § 465, *a*); la désinence du masc. est d'ailleurs très souvent omise, surtout devant un suffixe. Elle fait aussi la gémination, dans les mêmes conditions que le participe dont elle dérive.

§ **476. Particularités :**

a) Verbes *2-lit.* — *dd* «dire» a exceptionnellement une forme avec *i* prothétique (§ 232) : *iddw*, à côté de la forme normale *ddw*, fém. *ddt*;

b) Verbes *2ae gem.* — Pour *wnnn* «être», on trouve *wnnw* et *wnn(w)*;

[1] Le signe restitué, incomplet, puis lacune (cf. *Z. Ä. S.* 60, 66). — [2] Restitution de Sethe dans *Urk.* — [3] Comparer *tmmt rḫ* dans la phrase de *Sinai* 54, 8-9, citée § 456.

c) Verbes *3ae inf.* — La gémination y est régulière. Ex. pour *mri* «aimer», *mrrw* et *mrr(w)*, fém. *mrrt* et (fém. neutre) [1] *mrrt*; pour *ḥsi* «louer», *ḥssw*, fém. *ḥsst*, etc.;

d) Verbes irréguliers. — 1. «Donner» : , *ddw* et *dd(w)*, fém. et *ddt*.

2. «Faire» : *irrw* et *irr(w)*, fém. *irrt*.

3. «Venir» : *iyw*, fém. *it*; *iww* et *iw*.

4. «Apporter» : fém. *innt*.

§ **477.** Le participe imperfectif passif et la forme relative imperfective étant extérieurement identiques, il arrive qu'on soit embarrassé pour classer certaines formes dans l'une ou l'autre de ces catégories grammaticales. Soit cette phrase :

..... *ink* ..... *ḥssw nb·f rᶜ nb* [2]. Elle peut se traduire «je suis ..... un (homme) loué de son maître chaque jour», *nb·f* étant le génitif (§ 448, *b*) — ou «je suis ..... un (homme) que son maître loue chaque jour», *nb·f* étant le nominatif (§ 464).

Dans cette phrase, *ḥssw* est suivi d'un seul substantif *nb·f*, lequel représente la personne d'où émane l'action. Mais supposons qu'il soit suivi de *deux* substantifs, désignant l'un l'auteur et l'autre l'objet de cette action : non seulement il ne pourra être rendu en français que par une phrase relative de sens actif, mais il est vraisemblable qu'il n'était plus senti par les Égyptiens comme un participe passif, mais bien comme une forme relative active. Ex. :

..... *ink ḥssw nb·f šmt·f* je suis ..... un (homme) dont son maître loue les démarches (*Louvre* C 1, 8-9). Litt. *que* son maître loue les démarches *de lui*.

Au lieu d'être un substantif, le complément d'objet de la forme relative peut être un pronom dépendant. Ex. :

Ils rapportent ..... *ḫt nbt nfrt nt tꜣ-nṯr hꜣbt sn ḥmt(·t) r·s* toutes les bonnes choses du pays du dieu, pour lesquelles Ta Majesté les envoie (*Urk.* IV 346, 11-12). Litt. les choses ..... *que* Ta Majesté [3] envoie eux (pron. dépendant) *pour elles*.

§ **478.** On doit également regarder comme une forme verbale relative, et non

(1) *Urk.* IV 750, 4. — (2) *Louvre* C 1, 6-7. — (3) Lire *ḥmt(·t)* «*Ta* Majesté», cf. *ibid.* l. 16, .

comme un participe passif, un imperfectif qui est accompagné d'un sujet (surtout substantif) et d'un complément circonstanciel, — ou bien qui est séparé par un mot (p. ex. *nb* «tout», ou un datif suffixal) du substantif sujet, lequel ne peut plus, dans ce cas, être un génitif direct. Ex. :

ir ipwty nb h(ꜣ)bw ṯꜣty m ipwt n sr quant à tout messager que le vizir envoie avec une mission à un fonctionnaire (*Urk.* IV 1107, 11). Complément circonstanciel (et datif).

Mon fils..., *ir n·i mrrt nbt kꜣ·i* (toi) qui as fait pour moi tout ce que mon âme désire (*Urk.* IV 618, 11). *Mrrt* forme relative imperf., fém. neutre.

Ami unique ....., *sḏmw n·f sḏmw* à qui les juges prêtent l'oreille (*Urk.* VII 32, 13). Litt. *que* les juges prêtent l'oreille *à lui*.

§ **479. Sens.** — La forme relative imperfective s'emploie pour marquer la répétition ou la durée, avec référence le plus souvent au présent, comme on le voit par les exemples précités; — exceptionnellement au passé, comme dans cette phrase :

nṯr pf mnḫ wnnw snḏ·f ḫt ḫꜣswt ce dieu bienfaisant dont la crainte était (répandue) à travers les pays étrangers (*Sin.* B 44-45). Litt. *que* la crainte *de lui* était .....

Rarement, elle a la valeur d'un temps futur (avec nuance d'obligation). Ex. :

..... *dd·f kt* ..... *ḫft t-ḥd ddw·sn n·i* il donnera une autre (mèche .....), en même temps que le pain blanc qu'ils doivent me donner (*Siut* 1, 299).

§ **480.** — B. **La forme relative perfective** semble avoir pour origine le participe perfectif passif avec désinence *-w* (désinence relativement rare, § 441 et 442), suivi de la préposition du datif *n*, comme dans la construction du § 449. La phrase *sḏmw n·f* aurait donc signifié primitivement «(quelque chose, quelqu'un) entendu pour lui, — à lui». Puis, le verbe ayant perdu sa signification passive et la valeur de la préposition *n* s'étant oblitérée, on a abouti à la forme relative *sḏmw·n·f* «(quelque chose, quelqu'un) *qu'il a entendu*», forme désormais indépendante du participe qui est à sa base, et dont la parenté avec la forme narrative *sḏm·n·f* est évidente (§ 270).

Les désinences sont : masc. *-w* (désinence très rarement écrite, même aux époques anciennes); fém. *-t* (cf. § 465, *b*).

Obs. — Comme dans *sḏm·n·f*, l'élément *n* de la forme relative perfective reste toujours soudé à *sḏm(w)*.

§ **481. Particularités :**

a) Verbes 2-*lit.* — La gémination signalée § 442 ne se retrouve jamais à la forme relative. Ex. *rḫ(w)·n,* du verbe *rḫ* «savoir»; *ḫm(w)·n* du v. *ḫm* «ignorer». Pour ces deux verbes, cf. § 482, Obs.;

b) Verbes 2*ae gem.* — Pour *m33* «voir», on trouve le fém. *m3t·n.* Pour *wnn* «être», *wn(w)·n* est exceptionnel[1];

c) Verbes 3*ae inf.* — Sans gémination ni désinence écrite. Ex. (var.) *ms(w)·n,* fém. *mst·n,* du v. *msi* «mettre au monde».

d) Verbes irréguliers. — 1. «Donner» : , *rdi(w)·n* et quelquefois *rdiw·n,* rarement *di(w)·n;* fém. et *rdit·n.*

2. «Faire» : *ir(w)·n,* moins souvent *irw·n;* fém. *irt·n.*

3. «Venir» *ii(w)·n,* moins souvent *i(w)·n*[2]; fém. *it·n.*

4. «Apporter» , quelquefois , *in(w)·n;* fém. *int·n.*

Il ne peut pas y avoir, au perfectif, de confusion entre le participe passif et la forme verbale relative, à cause de l'élément *·n* qui caractérise cette dernière.

§ **482. Sens.** — La forme relative perfective s'emploie avec référence au passé. Ex. : *Nḫt ms(w)·n Nfry* Nekht qu'a mis au monde (= fils de) Nefery (*Caire* 20518 *a* 6).

Wr-nb-Kmwy ir(w)·n Ḥri, ms(w)·n nbt pr Sfgt m3ʿt ḫrw Ournebkemouy qu'a procréé Hori et qu'a mis au monde la dame Sefeget j. v. (*Caire* 20089 *d* 13).

Le noble ..... *ir(w)·n nb t3wy k3·f* dont le maître du Double Pays a fait la fortune (*Urk.* IV 999, 14). — Même phrase, *Urk.* IV 486, 3.

sic *n k3 ib·sn nn ir(w)·n·i* leur cœur n'avait pas pensé à ceci que j'ai fait (*Urk.* VII 48, 14). *Nn* masculin (§ 106).

ms·n·i n·f inw pn in(w)·n·i m-ḫnw n iw pn je lui offris ce tribut que j'avais apporté de l'intérieur de cette île (*Nauf.* 175).

Obs. — Cependant *rḫ(w)·n·f* peut signifier «qu'il connaît»[3] (cf. § 276); de même *ḫm(w)·n·f* peut signifier «qu'il ne connaît pas»[4], et le fém. neutre *mrt·n·f* «ce qu'il désire»[5].

[1] *Nauf.* 135. (Ex. douteux, *ibid.* 126).
[2] *Louvre* C 30 I 11.
[3] *Nauf.* 121; *Urk.* IV 1090, 5.
[4] *Urk.* IV 971, 3; 1090, 5; et cf. pour ces deux verbes *Urk.* IV 971, 10, cité § 467.
[5] *Br. Mus.* 614, 2.

§ **483.** — C. **La forme relative prospective** a pour origine le participe prospectif passif, ou, si l'on n'en admet pas l'existence (§ 445), le participe perfectif passif employé avec une signification «prospective» qu'il n'a pas normalement. En tout cas, cette forme est certainement indépendante du participe passif qui est à sa base, car on peut citer des exemples où elle est accompagnée à la fois d'un sujet et d'un complément d'objet (§ 485, les deux derniers ex.).

Elle ne fait pas la gémination. Elle a les mêmes désinences que le participe prospectif passif : masc. *-y* (désinence souvent omise); fém. , *-ti,* que remplace fréquemment la simple graphie (cf. § 465, *c*).

§ **484.** On possède un assez grand nombre d'exemples de la forme relative prospective, si du moins on fait rentrer dans cette catégorie les prospectifs accompagnés d'un substantif ou d'un pronom sujet. On trouve en particulier, en M. ég. :

a) Verbes forts. — Pour *ḏd* «dire» : *ḏdy,* fém. *ḏdti;* pour *rḫ* «savoir» : fém. (var.) *rḫti;* pour *ʿnḫ* «vivre» : fém. *ʿnḫti;* pour *wnm* «manger», fém. *wnmti;*

b) Verbes 2*ae gem.* — Pour *m33* «voir» : fém. *m3ti* et *m3t(i);*

c) Verbes faibles. — Pour *mri* «aimer» : *mry* et *mr,* fém. (var.) *mrti;* pour *ḫni* «se poser» : fém. *ḫnt(i);* pour *ḥsi* «louer», fém. *ḥsti;*

d) Verbes irréguliers. — 1. «Donner» : fém. et *dit(i).*

2. «Faire» : *iry* et *ir,* fém. *irti* et plus souvent *irt(i).*

3. «Apporter» : fém. *int(i),* forme exceptionnelle.

Obs. — Tous les féminins mentionnés ont la valeur de *neutres :* ainsi, *ḏdti* (ex. § 485), *rḫti* (ex. § 486), *wnmti* (ex. § 643), *mrti* (ex. § 446), *ḫnti* (second ex. § 259), *diti* (dernier ex. § 348).

§ **485. Sens.** — La forme relative prospective s'emploie pour marquer des événements qui se produiront ou dont on envisage simplement la possibilité. Ex. :

mr iry·i m ḏwʿ un mal que je traiterai avec la lancette (*Ebers* 105, 4). Paroles du chirurgien consécutives à son examen du patient.

sḏm n ḏdti·i n·k écoute ce que je te dirai (*Mill.* 1, 2).

irt ḫprw nb mry·f ḫpr im·f faire toute transformation en laquelle il peut désirer d'être (*Urk.* V 4, 11). Litt. *que* il peut désirer d'être *en elle.*

Je pénétrerai *r b(w) mry·i ḥmst im* dans le lieu où je désirerai de séjourner (*Nu* 57, 8). Litt. le lieu *que* je désirerai de séjourner *là* : adverbe *im*, au lieu de *im·f* (cf. § 540, 1°, *b*).

Obs. — Dans ces deux derniers ex. la forme relative prospective est accompagnée à la fois d'un sujet déterminé (pronom suffixe) et d'un complément d'objet (*ḫpr, ḥmst*).

§ **486.** Il faut probablement voir une forme relative prospective (fém. neutre) dans la curieuse formule *r rḫti* X, signifiant littéralement : «pour (être une chose) que X puisse connaître». Ex. :

dd·n ḥm·i nn m mꜣꜥt r rḫti b(w) nb Ma Majesté a dit ceci en vérité, pour que tout le monde (le) sache (*Urk.* IV 835, 11-12).

§ **486** *bis*. TABLEAU DES FORMES RELATIVES.

(Sujet suffixal, 3[e] pers. masc. sing.)

a) Imperfectif

	Masc.	Fém.
2-lit.	,	
	rare	
3-lit.	,	
3ae inf.	,	
2ae gem.	,	
Donner	,	
Faire	,	
Venir	*a*) ,	
	b)	
Apporter		

	b) Perfectif		*c*) Prospectif	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
2-lit.				*
3-lit.	,			*
3ae inf.				*
2ae gem.				*
Donner	, ,			,
Faire	,			
Venir	,			
Apporter	,			

(*) Désinence ou .

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram*[4]. § 422-429 (et cf. 395 *c, d*). — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 380-400.

K. Sethe, *Verbum* II, § 737-826. — B. Gunn, *Studies*, chap. 1 (*The prospective relative form*).

CHAPITRE XIX.

LES PRÉPOSITIONS.

I. NATURE ET RÔLE.

§ **487.** Les véritables prépositions, qu'on appelle **prépositions simples**, consistent en un seul mot. Ce sont pour la plupart des substantifs désaffectés (dont plusieurs ont disparu de la langue), entre autres des noms de parties du corps : *ḥ3* (nuque), *ḥr* (visage), *ḫnt* (face), *tp* (tête), peut-être *r* (bouche).

A côté des prépositions simples, il existe des **prépositions composées**, qui sont en réalité des locutions prépositives, formées en général soit d'une préposition simple et d'un substantif, soit d'un substantif ou d'un verbe et d'une préposition simple.

Étant donné l'origine des prépositions (ou de la plupart d'entre elles), l'emploi d'un pronom suffixe à leur suite est donc justifié : le substantif ou pronom qu'elles gouvernent fonctionne comme un génitif direct.

Les prépositions, en égyptien, n'introduisent pas seulement un substantif ou un pronom, mais aussi, sans parler de l'infinitif, certaines formes verbales : *sḏm·f, sḏm·n·f, sḏmt·f,* devant lesquelles elles jouent le rôle de nos **conjonctions.**

On verra d'autre part que certaines prépositions composées peuvent s'employer **adverbialement**, et que d'autres adverbes ont pour origine des adjectifs *nisbés* formés sur des prépositions.

§ **488.** Une locution composée d'une préposition et d'un substantif peut, exceptionnellement, fonctionner soit comme adjectif, soit comme substantif.

a) Comme **adjectif** — régulièrement dans les périphrases *r ḏr·f* et *r ḏr, mi ḳd·f, r 3w·f,* mentionnées au § 189 et signifiant «tout entier»; — plus rarement dans des cas où la préposition semble remplacer l'adjectif *nisbé,* ex.

sr m-ḥ3t rḫyt haut fonctionnaire (qui est) à la tête du peuple (*Caire* 20538 I *c* 1-2). On attendrait *imy-ḥ3t.*

Même emploi de *tp t3* «sur terre» après un substantif ou l'équivalent d'un substantif[1]. Il n'est cependant pas absolument exclu que , var. , soit ici une graphie de *tpy;*

b) Comme **substantif** — dans des phrases telles que celles-ci :

r-s3 msyt pw c'était (le moment) après souper (*Mill.* 1, 11). *R-s3* + *msyt* (cf. le français «l'après-dîner») prédicat de la phrase non-verbale dont *pw* est le sujet[2].

ḥswt·i nt ḫr nsw mes faveurs *de par* le roi — ou : de la part du roi (*Urk.* VII 48, 6). *Ḫr* + *nsw* génitif indirect introduit par *nt.* — De même :

3wt-ꜥ nt ḫr nsw des cadeaux *de par* le roi — ou : de la part du roi (*Sin.* B 245).

On rencontre également *tp* + substantif à la suite de l'adjectif du génitif, ex. *wi3 ꜥ3 n(y) tp itrw Wsr-ḥ3t-Imn* la grande barque sacrée destinée à (aller) sur le Nil «Amon est puissant de buste»[3] (*Urk.* IV 186, 13). Litt. *de sur* le Nil.

De même : *pr·f n(y) tp t3* sa demeure terrestre[4] (litt. *de sur* terre).

II. PRÉPOSITIONS SIMPLES.

§ **489.** *n,* écrit aussi (hiératique) devant un substantif ou un infinitif. Copte ⲛ̄-, ⲛⲁ⸗. Sens premier : «à», «pour».

1. Préposition du datif, notamment du datif d'attribution (§ 154) : donner (*rdi*), apporter (*ini*), envoyer (*h3b*), commander (*wḏ*), rapporter (*smi*), dire (*ḏd*)[5] *à* qqn., — et du datif de possession (§ 155).

Dans cette acception, s'emploie après certains verbes comme *dgi n* «regarder», *ḫsf n* «punir», *sḏm n* «écouter», etc. (cf. § 234).

2. Marque l'avantage : *3ḫ n* «utile *à*»; *nfr n* «bon *pour*»; *iri n* «faire qq.ch. *pour*» et «agir *en faveur de* (qqn.)»;

3. le mouvement : *vers* une personne. (Emploi exceptionnel devant un nom de chose : *ḫm3 n itrw* «jeter *au* fleuve»[6]);

(1) Cf. *Wörtb.* 5, 274 (III *c*).

(2) Emploi analogue de *tp t3* (au sens de «la survie»), dans une phrase verbale, comme compl. d'objet : *Caire* 583, 3 (cité par Gardiner, *Eg. Gram.* p. xxvii).

(3) Ou : puissant de front.

(4) Cf. *Wörtb.* 5, 275.

(5) Après «dire» le nom de la personne à qui l'on s'adresse n'est pas exclusivement introduit par *n;* il peut l'être aussi par *ḥr* et *ḫft* (§ 494, 4 et 495, 1). «Dire *de*» est *ḏd r,* § 491, 6.

(6) Cf. Kuentz, *Stud. Griffith,* 108.

4. le temps : *n hrw* «*en* un (seul) jour, *par* jour»[1]; *n hꜣw·i* et *n rk·i* «*de* mon temps»[2]; *n ꜣbd 2* «*dans* deux mois»[3];

5. la cause (rare, mais cf. § 510, 512, 515) : ex. sortir, errer *n ḥkr* «*à cause de* la faim (*de* faim)»[4];

6. la répartition (rare) : ex. donner un sac de charbon *n kꜣ nb* «*par* taureau» et un seau de charbon *n wꜥty nb* «*par* chèvre»[5].

7. Comme *conjonction*, dans les propositions causales, § 735, 1°.

§ 490. *m*, devant suffixe *im·*. Copte ⲛ̄-, ⲙ̄ⲙⲟ⸗. Sens premier : «dans».

1. Marque le lieu : être *dans* (sens le plus ordinaire); — venir, revenir, sortir *de*; — aller *de* ..... à (*r*);

2. le temps : *m tpy ꜣḫt* «le premier (mois) de l'inondation»[6]; *m hrww šmw* «*aux* jours d'été»[7]; *m ḥꜣt-sp 24* «*en* l'an XXIV»[8]; — *m rnpt 3* «*pendant* trois ans»[9]; — *de* telle époque ..... à (*r*) telle autre;

3. l'instrument, le moyen — «*m* instrumental» : *ntš*, *sḫr*, *gs* et *wrḥ* «arroser, enduire, oindre *de*, *avec*, *au moyen de*»[10]; — *ir m ḫpš·f* «besognant *de* son bras»[11]; — *ꜥnḫ m* «jurer *par* (qqn.)»[12]; — nommer qqn. *m rn·f* «*par* son nom»[13];

4. l'état, la manière : *m mꜣꜥt* «*en* vérité»; *m ḥtp* «*en* paix»; *m mitt* «*de* la même manière»; — ou encore la comparaison (avec la valeur de *mi*) : *di·i mꜣ·sn ḥm·k m mꜣi-ḥs(?)* «je fais qu'ils voient Ta Majesté *comme* (ou : *à la manière de*) un lion»[14];

5. la matière, l'espèce : un mur *m ḏbt* «*de* briques», *m inr* «*en* pierre»; — offrandes *m t*, *m ḥnḳt*, *m iwf* «*consistant en* pain, en bière, en viande»[15]; — ou encore l'objet : *imt-pr* ..... *m ḫt nbt* «testament *concernant* (ou : ayant pour objet) tous les biens (que m'a donnés mon frère)»[16].

On peut ranger ici le «*m* partitif» : *wꜥ m nn hrw* «un *de* ces jours»[17].

6. *M* marque aussi la qualité : ex. son fils s'est levé à sa place *m nsw tꜣwy* «*en qualité de* roi du Double Pays»[18].

A cette acception se rattache le «*m* **d'équivalence**», dont nous avons déjà vu l'emploi devant un adjectif (§ 168), un participe (§ 426) ou un nom d'agent en *-ty* (§ 459)[19]. Mais on le trouve surtout, après le verbe «être», introduisant le prédicat,

(1) *Sin.* B 298. — (2) *Urk.* VII 16, 6 et 7. — (3) *Nauf.* 168. — (4) *Urk.* IV 665, 11; *Sin.* B 151. — (5) *Siut* 1, 292 (et *ibid.* 279, 302). — (6) *Siut* 1, 290. — (7) *Leb.* 88. — (8) *Urk.* IV 836, 2. — (9) *Urk.* IV 4, 14. — (10) *Ebers, passim.* — (11) *Sin.* B 52. — (12) *Urk.* IV 86, 1. — (13) *Sin.* B 246. — (14) *Urk.* IV 617, 2; aux pages 615, 617, 618, *m* alterne avec *mi*. — (15) *Siut* 1, 286. — (16) *Kah.* 12, 8; de même *ibid.* 13, 20. — (17) *West.* 9, 21 (cité § 200). — (18) *Urk.* IV 59, 16. — (19) Devant *sḏmty·fy*, § 599, second ex.

ainsi identifié au sujet, d'une phrase à prédicat adverbial (§ 640). Il n'est pas toujours nécessaire de le traduire.

«*M* d'équivalence» s'emploie en outre, devant un substantif, après un certain nombre de verbes, notamment : *ḫpr* «devenir» : ex. *ḫpr m bꜣ ꜥnḫy* «devenir une âme vivante», litt. *en qualité d'*âme vivante[1]; — *rdi* «placer» : ex. *rdit·f sꜣ·i m ḥry niwt·f* «il a placé mon fils *comme* chef de sa ville», ou : il a nommé mon fils chef...[2]; — *iri* «faire», «rendre» : ex. *ir·n wi ꜥr·i m rḫḫy* «ma plume m'a rendu célèbre»[3]; — *mꜣꜣ* «voir» : ex. *mꜣ·n·i tw m iḳr sḫr* «j'ai vu que tu étais excellent de caractère», litt. je t'ai vu *en qualité d'*un (homme) excellent de caractère[4].

Au lieu d'un substantif, «*m* d'équivalence» peut être suivi d'une phrase verbale narrative, ayant la valeur d'un substantif : ainsi, dans une formule dédicatoire fréquente au Moyen Empire, dont voici un exemple : *ḥtp di nsw* ... *m ir n·sn sꜣ·sn* ... «une offrande funéraire ..., don de leur fils», litt. qui est ce que (*m*) leur fils a fait pour eux[5] (*ir* forme *sḏm·f*) : cf. § 599 *bis*.

7. Exceptionnellement, *m* marque la répartition, dans l'expression *m r n ḏꜣḏꜣ* «*par* tête», litt. par bouche de tête[6].

8. *M* représente parfois les mots «ayant» ou «portant» (qq. ch.) et peut alors se traduire «avec» : ex. ils s'enfuirent *m ḥrw n snḏ* «*avec* des visages terrifiés»[7]; — je suis venu *m ipwt nt it·i* «*avec* un message de mon père»[8]. — Le sens «avec *quelqu'un*» est plus rare : ex. je revins ... *m 6 n ḫnw* «*avec* six (hommes) de la Cour»[9].

9. *M* se rencontre après certains verbes comme *ini m* «avoir recours *à*», «profiter *de*»[10]; *iri m* «agir *conformément à*» ou «agir *selon*»[11]; *mdw m* «parler mal *de*»; *sbṯ m* «rire *de*»; *sḫm m* «prendre possession *de*»; — exceptionnellement, après *rḫ* «avoir connaissance de (qq.ch.)»[12], au lieu du complément d'objet direct.

10. *M* s'emploie dans certains cas devant un infinitif en place du «*ḥr* de concomitance», § 392.

11. Comme *conjonction*, dans les propositions temporelles (§ 718), comparatives (§ 731) et concessives (§ 744).

(1) *Urk.* IV 113, 11. — (2) *Urk.* VII 46, 15. — (3) *Urk.* IV 119, 3. — (4) *Ikhern.* 8. — (5) *Caire* 20048 *a*. — (6) *Siut* 1, 311. — (7) *Urk.* IV 658, 2 (cité § 148). — (8) *West.* 7, 20. — (9) *Sebek.* 17 (même acception dans *Pyr.* 1370 *c*). — (10) P. ex. dans la phrase *in·n·k m sbꜣyt ḥm·i* tu as profité de l'enseignement de Ma Majesté (*Ikhern.* 6), cité § 737, 1°. — (11) P. ex. dans la phrase *ir r·k m ḫrt ib·k* agis selon ton désir (*Nauf.* 20). — (12) *Urk.* IV 352, 16 (cité § 753) : cf. *Wörtb.* 2, 445.

§ 491. *r*[1], devant suffixe *r·*, rarement *ỉr·* en M. ég. Copte ϵ-, ϵpo⸗. Sens premier : «vers».

1. Marque la direction : aller, monter *à*, *vers* un lieu; — descendre *dans* un bateau; — placer *sur* une partie du corps, un lieu; — *r rdwy* «*aux* pieds de (Sa Majesté)»[2].

Rarement avec un nom de personne : ex. *ỉw wp·n·f r·f r·ỉ* «il ouvrit sa bouche *vers* moi»[3] (pour me parler); — *ḫr·sn . . . r·ỉ* «me dirent-ils»[4].

2. Marque aussi le temps : *r tr n ḫꜣwy* «*au* moment de la nuit»[5]; — *r hrw 4* «*pendant* quatre jours»[6]; — *r dwꜣyt 4* «quatre matins *de suite*»[7]; — *r tr pn* «*en* cette saison»[8];

3. le but : *hꜣb r* «envoyer *en vue de*» (= envoyer chercher) : ellipse du complément d'objet après *hꜣb* (§ 593, *b*).

R se substitue à «*m* d'équivalence», quand il est question de l'avenir, — *a*) dans des phrases à prédicat adverbial, ex. *ỉw·f r smr* «il sera un Ami»[9]; — *b*) après les verbes *rdỉ* et *ỉrỉ* au sens de «placer», «nommer», ex. *dỉ·n·s wỉ r sš sḏꜣt (?) nṯr* «elle me nomma (pour être) scribe du trésor du dieu»[10].

4. *R* marque encore l'opposition : *ỉrỉ r* «agir *contre* (qqn.)»;

5. la séparation : *ỉwd r* «séparer *de*»[11] (cf. la locution *r-ỉwd. . . . r* du § 530); *fḫ r* «s'en aller *de*»[12]; *sṯnỉ r, ṯnỉ r, rḫ r,* «distinguer *de*»[13];

6. la relation : *r hp* «*selon* la loi»[14]; — *mỉ ỉrrt r ḥnḳt* «comme on fait *en ce qui concerne* (ou : *pour*) la bière»[15]; — dire, parler (*au sujet*) *de* : ex. *ḏd·ḫr·k r·f* «tu diras *à son sujet*»[16];

7. la comparaison : *plus que*, cf. § 171.

8. Se rencontre après certains verbes précédemment signalés, § 394.

9. Avec l'infinitif, *r* indique : *a*) le but : *pour, afin de*, § 393; — *b*) le futur, dans des phrases à prédicat pseudo-verbal, § 670 et 671.

10. Comme *conjonction*, dans les propositions temporelles (§ 719), consécutives (§ 743), et (quelquefois) finales (§ 740) et comparatives (§ 733 *bis*).

§ 492. *ḥr*, var., devant suffixe régulièrement *ḥr·*, quelquefois en hiératique[17]. Copte ϩı-. Sens premier : «sur».

(1) Cf. G. Roeder, *Die Preposition R* (Berlin 1904). — (2) *Br. Mus.* 574, 3. — (3) *Nauf.* 81; la même expression mais avec *n*, *Leb.* 3-4, 55, 85-86. — (4) Budge 179, 15 (cf. § 291). — (5) *Sin.* R 20. — (6) *Ebers* 50, 2. — (7) *Ebers* 36, 11. — (8) *Sinai* 90, 3. — (9) *Sin.* B 280 (cf. § 645). — (10) *Urk.* IV 31, 9. — (11) *Sin.* B 224. — (12) *Sin.* B 29. — (13) *Urk.* IV 971, 10; 970, 1. — (14) *Urk.* IV 1088, 5. — (15) *Ebers* 53, 14. — (16) *Ebers* 36, 8 (cité § 289). — (17) *Kah.* 13, 36.

1. Marque le lieu : *sur* terre, mer; *sur* un char; *sur* ses pieds (= à pied); ils partirent tous *ḥr ꜥꜣw* «*sur* des ânes»[1], etc.; — *ḥr Kmt* «*en* Égypte»; — *ḥr tꜣš* «*à* la frontière»; *ḥr rs* «*au* sud»; *ḥr wnmy·f* «*à* sa droite»; — *ḥr ỉb·f* «*dans* son cœur».

Noter les verbes : *swꜣ ḥr* «passer *près de* (un tombeau)»; *ḥmsỉ ḥr* «faire le siège *de* (une ville)».

2. Marque aussi la provenance : *ỉw ḥr Kmt* «venir *d'*Égypte»[2]; *ỉỉ ḥr ḫꜣst* «revenir *d'*un pays étranger»[3]; — *drp ḥr ḫꜣt* «nourrir (qqn.) *de* l'autel»[4]; de même, dans la formule fréquente *prrt nbt ḥr ḫꜣt* «tout ce qui sort *de* l'autel»[5];

3. la filiation : ex. j'étais Thébain *ḥr tf·ỉ mwt·ỉ* «*du côté de* mon père et de ma mère»[6];

4. la cause (sens très fréquent) : venir, envoyer, écrire, etc. *au sujet de;* — *ḥtp ḥr* et *ḥrỉ ḥr* «être content, être d'accord *au sujet de*»; — *rs tp ḥr* «vigilant *concernant* (qq.ch.)»; — *rdỉ ḥr* «donner (qq.ch.) *pour* (autre chose)»[7].

Noter les verbes : *ꜥḥꜣ ḥr* «combattre *pour*», «défendre»; *sbỉ ḥr* «se rebeller *contre*»[8]; *ḫm ḥr*[9] et *mhy ḥr*[10] «être oublieux de».

5. *Ḥr* marque encore l'addition : *šbb, ꜥtḫ, šbn, nḏ, wšꜥ . . . ḥr* «pétrir, filtrer, mélanger, broyer, mâcher (qq.ch.) *avec* (qq.ch.)»[11];

6. la coordination, comme notre conjonction *et*, § 138;

7. le temps (rare) : *en* l'espace de[12]; — *ḥr hꜣw* «*au* temps de» (archaïque[13]; en ce sens, plutôt *m*[14] ou *n*[15]);

8. l'éloignement (rare) : *dr ḥr* «écarter *de*»[16]; — *ꜥwn ḥr* «dépouiller *de*»[17];

9. la répartition — «*ḥr* distributif» : ex. lui donner un pain blanc *ḥr wꜥb nb* «*par* prêtre»[18].

10. *Ḥr* paraît être employé au lieu de *ẖr* «sous» dans quelques expressions, comme : *ḥr rn* «portant le nom de»[19]; — *ḥr ḫtm*[20] et *ḥr ḏbꜥwt*[21] «portant le sceau de». — Déformation analogue du sens de *ḥr* dans cette phrase : bander une plaie *ḥr ỉwf wꜣḏ* «en appliquant dessus de la viande fraîche»[22].

11. A signaler encore deux emplois de *ḥr* devant un nom de personne : *a*) *ꜥḥꜥ·n(·ỉ) ꜥḳ·kwỉ ḥr ỉty* «alors j'entrai *devant* le souverain»[23]; — *b*) *ꜥḥꜥ·n ḫtm·n·sn ꜥt ḥr·s(n)* «alors elles fermèrent (la porte de) la chambre *sur* (= *derrière*) elles»[24].

(1) *Z. Ä. S.* 69, 33 (l. 25). — (2) *Sinai* 90, 5. — (3) *Urk.* IV 767, 3. — (4) *Urk.* IV 490, 17. — (5) Ex. *Urk.* IV 965, 4. — (6) *Caire* 42155*c* 1; de même *Amarna* V 4 south 4. — (7) *Siut* 1, 292. — (8) *Ikhern.* 18; *Neferh.* 22. — (9) *Inscr. dédic.* 51. — (10) *Urk.* IV 53, 3. — (11) *Ebers, passim.* — (12) *Nauf.* 174. — (13) *Urk.* I 107, 11 (VIe dyn.). — (14) *West.* 6, 24. — (15) *Urk.* VII 16, 6. — (16) *Ebers* 60, 13 (cité § 386); *Urk.* IV 102, 13. — (17) *Pay.* B 1, 231. — (18) *Siut* 1, 273. — (19) *Urk.* IV 766, 2. — (20) *West.* 11, 24. — (21) *Urk.* IV 209, 13. — (22) *Smith* 1, 2; 6, 11, etc. — (23) *Nauf.* 174. — (24) *West.* 10, 7 : en français, on dit de même : «fermer la porte *sur* soi».

12. Devant un infinitif, on trouve soit le « ḥr de concomitance », § 390, soit ḥr marquant le passé (« revenir *de;* avoir fini *de* »), § 391.

13. Comme *conjonction,* dans les propositions causales, § 735, 2°.

§ **493.** *ẖr,* var , devant suffixe *ẖr·*. Copte ϩⲁ-. Sens premier : « sous ». D'où :

1. au sens propre : *sous* une personne, une chose;

2. et également se trouver *sous* qq.ch. au sens de *porter* ou *renfermer* qq.ch. : ex. j'amenai un prisonnier et traversai *ẖr·f* « en le portant »(1); — *tꜣ ẖr smꜣy* « la terre est chargée de confédérés »(2); — *ꜥt wnnt ẖr ḫnw* « une chambre renfermant des ustensiles »(3).

Noter les verbes : *ꜣtp ẖr* « charger *de* »; *mḥ ẖr* « remplir de ».

3. Emploi métaphorique : *ẖr ršwt* « *en* joie »; — *ẖr sḫ* « *sous* (l'influence d')un conseil »(4); — *wrḏ ẖr* « être fatigué *par* »(5); — *ẖr wḏ* « *sous* ou *d'après* les ordres de »(6); — *ẖr st-ḥr* « *sous* la surveillance de »(7).

4. Sens particulier, sur des sarcophages : *ẖr tp* « *à la tête* (du mort) » et *ẖr rdwy* (copte ϩⲁⲣⲁⲧ⸗) « *aux pieds* (du mort)(8) ».

§ **494.** *ḫr :* idée de proximité, de coexistence :

1. Dans l'espace : — *a*) au propre : ex. tant que le ciel existera, *wnn·ṯ ḫr·i* « tu existeras *avec* moi »(9); — au figuré : *imꜣḫy ḫr* « en faveur *auprès de* (un dieu, un roi) »; *mꜣꜥ ḫrw ḫr* « justifié *auprès de* (un dieu) »;

2. dans le temps : ex. telle année *ḫr ḥm n n-sw-bit* « *sous* la majesté du roi »; — j'ai vécu *ḫr nbt tꜣwy* « *sous* la maîtresse du Double Pays »(10).

3. Marque aussi la direction *vers* une personne (surtout archaïque : **pr·k ḫr mwt·k* « tu montes *vers* ta mère »(11)). Copte ϣⲁ-.

4. Exprime le datif (par substitution à *n*), — *a*) après le verbe *rdi* « donner » : *ḥtp di nsw ḫr Wsir* « offrande funéraire *à* Osiris »(12); *imi . . . sḫꜣ·i ḫr msw·tn* « transmettez mon souvenir *à* vos enfants »(13); — *b*) surtout après *ḏd* « dire »(14) et verbes de sens analogue, quand on s'adresse à la postérité ou à un haut personnage : *ḏd ḫr* « dire *à* »(15); *wḏ ḫr*(16) et *šꜣ ḫr*(17) « ordonner *à* »; *mtr ḫr* « donner des instructions *à* »(18);

(1) *Urk.* IV 4, 7. — (2) *Adm.* 2, 1. — (3) *West.* 12, 6. — (4) *Sin.* B 113. — (5) *Urk.* IV 415, 12 (cité § 453). — (6) *Urk.* IV 363, 7. — (7) *Urk.* IV 138, 3. — (8) *Caire* 28085 (p. 201). — (9) *Urk.* IV 348, 9. — (10) *Urk.* IV 405, 9. — (11) *Pyr.* 756 *a.* — (12) *Br. Mus.* 162, 1. — (13) *Urk.* IV 101, 6-7. — (14) Cf. A. Varille, *Kêmi* 4, 119. — (15) *Urk.* IV 484, 16; *Rhind* 67 (cité § 582); *Sinai* 90, 3. — (16) *Urk.* IV 352, 16. — (17) *Z. Ä. S.* 47, 94 (i). — (18) *Urk.* IV 484, 7.

iri sbꜣyt ḫr « donner des enseignements *à* »(1); — *c*) également après *sḏm* « écouter » : *iw sḏm·n(·i) ḫr tf·i* « j'ai écouté (ou : obéi à) mon père »(2). — Cf. § 489, 1.

5. Marque encore l'origine, la cause, — *a*) ainsi dans une expression comme : *di(·i) n·ṯ ꜥnḫ wꜣs nb . . . . . ḫr·i* « je te donne toute vie et bien-être . . . . . (venant) *de* moi »(3); — *b*) devant le complément d'agent (§ 307, *b* et 448, *a*); — *c*) en outre, dans certaines expressions où *ḫr* est précédé du *n(y)* du génitif (cf. § 488, *b*) : *ꜥnḫ n ḫr nsw* « une existence *de par* le roi » (une existence comme le roi peut en accorder une); *ꜣwt-ꜥ nt ḫr nsw* « des cadeaux *de la part* du roi »(4); *ḥswt·i nt ḫr nsw* « mes faveurs *de la part* du roi, ou : *de par* le roi »(5).

Cf. la particule proclitique du § 571.

§ **495.** *ḫft,* généralement écrit (§ 63) : idée de confrontation, de correspondance, avec les significations :

1. être, se tenir, venir *en présence de* qqn.; — *ḏd ḫft* « dire *en présence de* = dire *à* qqn. »(6);

2. agir *conformément à* des prescriptions, des paroles, etc.

3. Marque la concordance dans le temps : ex. sortir au jour, *ḫft rꜥ* « *en même temps que* le soleil »(7); — année XLIII *ḫft ḥꜣt-sp 25* « *correspondant à* l'année XXV (dans le nome de l'Oryx) »(8).

4. Devant un infinitif : *au moment de,* § 395.

5. Comme *conjonction,* dans les propositions temporelles (§ 720) et comparatives (§ 733).

§ **496.** *in,* var. (XVIIIe dyn.), signifie *par, de la part de,* et sert exclusivement à introduire le complément d'agent après un infinitif (§ 400) et les formes verbales à sens passif (§ 307, *a*; 342, Obs. et 448, *a*).

Cf. la particule proclitique du § 561.

§ **497.** *mi,* var. (formes archaïques , *mr*), ne s'emploie presque jamais devant suffixes. Cette préposition comporte une idée de ressemblance et exprime :

1. la comparaison : *mi Rꜥ* « *comme* Rê »; *mi sḫr nṯr* « *comme* la volonté de Dieu »(9); *mi prt r-ḫntw* « *comme* le fait de sortir au dehors » après une maladie(10) (*prt* infinitif

(1) *Caire* 20538 II c 8. — (2) *Urk.* IV 352, 17. — (3) *Urk.* IV 250, 5. — (4) *Sin.* B 245 (cité § 488). — (5) *Urk.* VII 48, 6 (cité § 488). — (6) *Urk.* IV 220, 17; 257, 5 (cf. § 582). — (7) *Urk.* IV 150, 6. — (8) *Urk.* VII 14, 5. — (9) *Sin.* B 43. — (10) *Leb.* 131. De même, *ibid.* 133.

substantivé); *mi nn* «*comme* cela». — A la XXIIe dyn., dans les généalogies, *mi nw* signifie «avec les mêmes titres, les mêmes fonctions»;

2. la conformité : *mi nt-ʿ.f nt rʿ nb* «*suivant* son habitude de chaque jour»[1]. Cette acception est fréquente devant un participe passif ou une forme verbale relative : *mi irrt r ḥnkt* «*comme* ce qui est fait pour la bière» (= comme on a coutume de faire pour la bière)[2]; — *mi wḏt·n nbt ḥm·i* «*conformément à* tout ce qu'a ordonné Ma Majesté»[3];

3. la coordination : *grḥ mi hrw* «la nuit *comme* (ou : *ainsi que*) le jour»[4]; *wrw·s mi šrrw·s* «ses grands *aussi bien que* ses petits»[5].

4. Comme *conjonction*, dans les propositions comparatives, § 732.

§ 498. *ḥnʿ*, var. rare [6]. Sens général : «avec»[7]. Désigne :

1. la personne en compagnie de laquelle on se trouve : ex. tu es bien *ḥnʿ·i* «*avec* moi»[8]; l'île où j'étais *ḥnʿ snw·i* «*en compagnie de* mes congénères»[9];

2. le partenaire de qqn. : *mdw ḥnʿ* «causer avec (qqn.)»; — *ʿḥ3 ḥnʿ* «combattre *avec* (qqn.)»[10].

3. Marque aussi la possession : *wnt ḥnʿ.f* «ce qu'il possédait», litt. ce qui était *avec* lui[11];

4. la coordination, — *a*) entre deux substantifs (§ 138); — *b*) entre deux infinitifs, ou bien entre une forme finie (exprimant un ordre) et un infinitif (§ 403-404); — *c*) exceptionnellement entre deux formes *sḏm.f* (§ 598).

§ 499. *ḥ3*, var. . Sens général : «derrière» et «autour». D'où :

1. être, se tenir derrière une personne : ex. Nephthys se plaça *ḥ3·s* «derrière elle»[12];

2. entourer : *pḫr ḥ3 inb* «tourner *autour du* mur»[13]; — *nṯrw stpw s3 ḥ3·s* «les dieux qui répandent (leur) protection *autour* d'elle» (= qui l'entourent de leur protection)[14].

§ 500. *tp*, var. et , s'emploie, en place de *ḥr* «sur», dans quelques expressions. Ainsi : *tp t3* «*sur* terre»; — placer le faucon *tp srḫ* «*sur* la façade-de-palais»[15];

[1] *West.* 3, 2. — [2] *Ebers* 53, 14; de même *Nauf.* 147-148 (cité § 436). — [3] *Ikhern.* 9 (cité § 467). — [4] *Neferh.* 13 (cité § 423); *Rekh.* 7, 17. — [5] *Hatnub*, 20, 9-10. — [6] *Urk.* IV 862, 14. — [7] Faire attention que «avec» signifiant «au moyen de» se rend par le «*m* instrumental» § 490, 3. — [8] *Sin.* B 31. — [9] *Nauf.* 126. — [10] *Sin.* B 111. — [11] *Sin.* B 80 (cité § 312, *b*). — [12] *West.* 10, 8. — [13] *Urk.* IV 261, 6; 262, 8. — [14] *Urk.* IV 260, 14. — [15] *Urk.* IV 160, 12.

— la barque divine *n tp itrw* «destinée à (aller) *sur* le Nil»[1] (par opposition à la barque portée en procession) : cf. § 488, *b*.

§ 501. *ḫnt*, var. rare . Idée de prééminence. D'où :

1. au propre : être *devant* (qq.chose); — *à la tête de* (une catégorie de personnes);

2. métaphoriquement : *rdi ib.f ḫnt* «placer son esprit *devant* (qq.ch.)» (= y prêter attention)[2].

3. Marque aussi le choix : ex. le seul fils que tu voudras, *ḫnt ẖrdw·k* «(choisi) *parmi* tes enfants»[3]; — une portion de taureau *ḫnt rdit·n.f n·sn* «(prise) *sur* ce qu'il leur avait donné»[4];

4. l'origine : ex. je suis son fils, *pr ḫnt.f* «issu *de* lui»[5].

Obs. — En N. ég. *ḫnt* signifie fréquemment : *dans* (un lieu, un bâtiment) : cf. *m-ḫnt*, § 522.

§ 502. *ḫt*, var. . Idée de pénétration. D'où :

1. au propre : *ḫprt ḫt t3* «ce qui est arrivé *dans* le pays»[6]; *snḏ.f ḫt ḫ3swt* «sa crainte (était répandue) *à travers* les pays étrangers»[7]; ton parfum *ḫt ʿwt·i nbt* «a pénétré tous mes membres»[8];

2. métaphoriquement : *ib·sn ḫt mnw pn* «leur pensée sera *dans* (= ils se préoccuperont de) ce monument»[9].

Obs. — En N. ég. *ḫt* est souvent employé pour *m-ḫt* (§ 524). D'autre part, à l'époque grecque est une graphie possible de la préposition *ḫr*.

§ 503. *ḏr* marque, d'après son origine, la «limite» (dans le temps), et s'emploie :

1. devant un substantif : *ḏr rk nṯr* «*depuis* le temps du dieu»; *ḏr šmsw Ḥr* «*depuis* (le temps des) serviteurs d'Horus[10]»; —

2. ou comme *conjonction*, dans les propositions temporelles, § 721.

§ 504. *imytw* (arch. *imywti*), et var. , , . Cette préposition a une origine différente de toutes les autres, étant issue peut-être du duel féminin de l'adjectif *imy* (§ 179). On la trouve aussi (XVIIIe dyn.) précédée de *r* : *r-imytw*. Sens général : «entre». Elle s'emploie :

1. devant un nom de chose : *imytw b3ty* «*entre* deux buissons»[11]; — *r-imytw pḏty* «*entre* les deux arcs»[12];

[1] *Urk.* IV 23, 10; 186, 13. — [2] *Urk.* IV 1195, 8; *Kah.* 29, 37. — [3] *Siut* 1, 272. — [4] *Siut* 1, 276. — [5] *Urk.* IV 161, 9. — [6] *Adm.* 2, 3. — [7] *Sin.* B 44. — [8] *Urk.* IV 221, 4. — [9] *Urk.* IV 364, 13, cité § 756. — [10] *Urk.* IV 86, 4. — [11] *Sin.* R 28 (cité § 418). — [12] *Urk.* IV 415, 2.

2. devant un nom de personne : *r-imytw špsw* « *parmi* les nobles »[1].

3. La locution *imytw* . . . *r* signifie « entre . . . et » : *imytw ḫꜣst ṯn* (= *tn*) *r Nhrn* « *entre* ce pays *et* Neharîn »[2]. Comparer le sens de l'adjectif *imy* + *r* dans *Smith* 3, 16, cité ci-après § 607.

§ **505.** *mm*, var. , et aussi [3], [4], préposition à ne pas classer parmi les prépositions composées[5], signifie « parmi » : *mm imꜣḫw* « *parmi* les bienheureux »[6]; *mm ꜥnḫw* « *parmi* les vivants »[7]; *mm irw ꜣḫt* « *parmi* ceux qui ont fait le bien »[8]; — un crocodile *mm mw* « *dans* l'eau »[9]. — Comme adverbe, cf. § 541.

III. PRÉPOSITIONS COMPOSÉES.

A. Locutions prépositives composées d'**une préposition simple et d'un substantif,** ce dernier pouvant être un de ceux qui sont à l'origine des prépositions simples. Voici les principales (rangées d'après l'ordre alphabétique des substantifs) :

§ **506.** *n-ib-n* « à cause de » (litt. à cause du désir de) : ex. oublie-le *n-ib-n ḫrdw·ṯ* « *pour l'amour de* (ou : à cause de) tes enfants »[10].

S'emploie comme *conjonction,* dans les propositions finales, § 740.

§ **507.** *m-isw* « en paiement de ». S'emploie — *a*) au sens propre : *en échange de*[11]; — *b*) au figuré : *au lieu de*[12].

§ **508.** *n-iḳr-n* « à cause de l'excellence de », s'emploie surtout comme *conjonction,* dans les propositions causales, § 736.

§ **509.** Prépositions composées avec *ꜥ* « main ». Idée de possession, d'origine, de proximité.

1. *m-ꜥ* (litt. *dans* la main de), var. (rare en M. ég.[13]) :

a) au sens propre : *ḫt·i nbt m-ꜥ·f* « tous mes biens étant *en sa possession* »[14];

b) au même sens que *ḥnꜥ* « avec » : ex. passer un contrat *m-ꜥ·sn* « *avec* eux »[15].

[1] *Urk.* IV 131, 12 (de même 131, 8). — [2] *Z. Ä. S.* 69, 29, (l. 12) et cf. GARDINER, *Supplement,* p. 6 (§ 177). — [3] *Neferh.* 37; *Urk.* IV 616, 9. — [4] *Urk.* IV 1024, 12. — [5] Cf. GARDINER, *Supplement,* p. 6 (§ 178). — [6] *Caire* 20458 *b* 2. — [7] *Neferh.* 37. — [8] *Urk.* IV 66, 16. — [9] *Urk.* IV 616, 9. — [10] *Letters* 5, 2. — [11] *Siut* 1, 270; 294; 306. — [12] BUDGE 458, 12 et 13. — [13] *Br. Mus.* 101, 2ᵉ reg. 7. — [14] *Sin.* B 240. — [15] *Siut* 1, 295.

De même, en A. ég. : « *i·n·f m-ꜥ·f* « il (le sarcophage) revint *avec* lui (le chancelier) » c. à d. sous sa garde[1]; phrase analogue en M. ég. : ex. cette stèle alla au sud *m-ꜥ ḫry-ḥb(t) smsw* « *avec* le doyen des prêtres-lecteurs »[2];

c) marquant l'origine (litt. *de* la main de) : *nḥm wi m-ꜥ m(w)t* « ô toi qui m'as sauvé *de* la mort »[3]. De même, *ndnd m-ꜥ* « prendre conseil *de* ».

d) Désigne l'agent ou la cause (litt. *par* la main de) : *ḫpr m-ꜥ*[4] « se produire, être fait (*fieri*) *par* (qqn. ou qq.ch.) »[5]; — *innt m-ꜥ ḥḳꜣw* « ce qui était apporté *par* les chefs »[6]; — *m-ꜥ sḫrw tꜣ* « *à cause de* l'état du pays »[7]; — *m-ꜥ iḫ·f* « *à cause de* son mal »[8].

e) Signifie devant un infinitif : *parce que,* ex. *m-ꜥ irt mꜣꜥt* « parce que j'ai pratiqué l'équité », litt. *à cause de* (l'acte de) pratiquer l'équité[9].

2. *r-ꜥ* (litt. *à* la main de) : *sšw n ṯꜣty r-ꜥ·f* « les scribes du vizir étaient *à côté de* lui »[10].

Exceptionnellement *r-r-ꜥ,* même sens[11].

3. *ḫr-ꜥ* (litt. *sous* la main de) : ex. les biens que j'ai placés *ḫr-ꜥ·k* « *sous* ta charge »[12]; — *ir ḫr-ꜥ sꜣ·f* « fait *sous la direction de* son fils »[13] : expression qui se rencontre fréquemment dans les inscriptions monumentales.

4. *tp-ꜥ* et *tp-ꜥwy* (litt. *sur* la main — les mains — de) : *ḏr ḫprt mni tp-ꜥwy·f* « depuis que la mort est arrivée *devant* lui »[14] (= depuis qu'elle l'a surpris); — j'ai offert un sacrifice *tp-ꜥwy ꜣst ḥnꜥ Nbt-ḥt* « *devant* Isis et Nephthys »[15].

Exceptionnellement *r-tp-ꜥ,* ex. *r-tp-ꜥ n nṯr nfr* « *en présence* du dieu bon »[16].

Devant l'infinitif : *avant de,* (§ 395).

Comme *conjonction,* dans les propositions temporelles (§ 724).

§ **510.** *n-ꜥꜣt-n* (ancien *n-ꜥꜣt-nt*) « si grand (est) » (litt. à cause de la grandeur de) : *n-ꜥꜣt-n šft·f* « *si grand* est le respect qu'il inspire »[17]; *n-ꜥꜣt(-n) bꜣw tf·s* « *si grande* est la puissance de son père »[18].

Comme *conjonction,* dans les propositions causales, § 736.

[1] *Urk.* I 99, 15 (VIᵉ dyn.). — [2] *Br. Mus.* 101, 2ᵉ reg. 7-8. — [3] *Sin.* B 203. — [4] A distinguer de *ḫpr n* « advenir à (qqn.) », *Urk.* IV 2, 1. — [5] *Leb.* 10; *Ebers* 99, 8. — [6] *Br. Mus.* 614, 6. — [7] *Adm.* 2, 4. — [8] *Smith* 3, 18 et 20. — [9] *Pt.* 644. — [10] *Urk.* IV 1104, 11. — [11] *Menthuw.* 13. — [12] *Siut* 1, 272. — [13] *Urk.* IV 470, 17. — [14] *Urk.* IV 405, 8. — [15] *Coffin T.* II 49 *d.* — [16] *Urk.* IV 1074, 1. — [17] *Louvre* C 30 I 11. — [18] *Urk.* IV 342, 4 (*n-ꜥꜣt* sans *n* génitival).

§ **511.** *m-ʿb* «en compagnie de» : *ky m-ʿb ky* «l'un *avec* l'autre»[1].
Sert aussi à coordonner fortement deux substantifs : *nbw n ḫ3st Gbtyw m-ʿb nbw n K3š ḫst* «l'or du pays de Koptos *en même temps que* l'or de Kouch la vile»[2].

§ **512.** *n-wr-n* «si grand (est)» (litt. à cause de la grandeur de) : *n-wr-n snḏ·f* «*si grande* est la crainte qu'il inspire»[3].
Comme *conjonction*, dans les propositions causales, § 736.

§ **513.** *m-b3ḥ*, var. , «devant» (litt. au phallus de?). Copte ⲙ̄ⲙⲁϩ-. Ex. *mk wi m-b3ḥ·k* «vois, je suis *devant* toi»[4]. Cette locution s'emploie surtout à propos de personnages respectés, dieux et rois.
On trouve aussi *m-b3ḥ-ʿ* : ex. il me récompensa *m-b3ḥ-ʿ bw nb* «*devant* tout le monde»[5].
Comme *adverbe*, cf. § 541.

§ **514.** *n-mrwt*, var. *n-mr(w)t* et, exceptionnellement (en tête d'une phrase), *in-mrwt*[6], «dans l'intention (ou : le but) de» (litt. par amour de), se rencontre quelquefois devant un infinitif : *n mr(w)t swʿb r-pr pn* «*afin de* nettoyer ce temple»[7].
S'emploie surtout comme *conjonction* dans les propositions finales, § 740.

§ **515.** *n-nfr-n* «si excellent (est)» (litt. à cause de l'excellence de) : *n-nfr-n irt·f*[8] *n·f* «*si excellent* est ce qu'il a fait pour lui»[9].

§ **516.** Prépositions composées avec *ḥ3t* «front», «partie antérieure». Idée de priorité, de confrontation.
1. *m-ḥ3t* (litt. au front de) : — *a*) au sens propre : *sr m-ḥ3t rḫyt* «haut fonctionnaire (qui est) *à la tête du* peuple»[10]; — *b*) au sens figuré : ex. se sentir découragé *m-ḥ3t b3k* «*devant* le travail (à faire)»[11].
2. *ḫr-ḥ3t* (litt. sous le front de) : — *a*) au sens propre : *ḫr-ḥ3t ḥm·f* «*devant* Sa Majesté»[12]; — *b*) dans une acception temporelle : *nn ky ḫpr ḫr-ḥ3t·f* «il n'y a personne (de pareil) qui ait existé *avant* lui»[13].
Comme *adverbe*, cf. § 541.

(1) *Urk.* VII 33, 2 (cité § 192). — (2) *Urk.* IV 931, 8. — (3) *Louvre* C 30 I 11. — (4) *Sin.* B 263. — (5) *Urk.* IV 892, 12. — (6) *Pay.* B 1, 79. — (7) *Urk.* IV 835, 7. — (8) «les choses ayant été faites par lui» (participe + sujet, cf. § 448, *b*). — (9) *Hatnub* 17, 5. — (10) *Caire* 20538 I *c* 1-2 (cité § 488, *a*). — (11) *Sinai* 90, 16. — (12) *Urk.* IV 711, 2. — (13) *Sin.* B 48.

3. *r-ḥ3t* a la même signification : *devant*[1] et *avant*[2].

§ **517.** *m-ḫ3w* «plus que» (litt. en accroissement) : ex. faire des offrandes *m-ḫ3w wnt m-b3ḥ* «*plus que* ce qui était auparavant»[3].
On trouve aussi *m-ḫ3w-ḥr* signifiant : *en addition à*[4].

§ **518.** Prépositions composées avec *ḥr* «visage». Sens général : «devant».
1. *m-ḥr* (litt. au visage de) : — *a*) au propre : *m-ḥr·i* () «*en présence de* moi»[5]; — *b*) dans l'expression *rdi m-ḥr* (*n*) «charger (qqn.) de», «ordonner à (qqn.) de» : *mi rdit·n·f m-ḥr·i* () «comme il m'en avait chargé»[6].
2. *ḫft-ḥr* (litt. devant le visage de) : — *a*) au propre : ex. Isis se plaça *ḫft-ḥr·s* () «*devant* elle» (et Nephthys derrière elle *ḥ3·s*)[7]; — *b*) au figuré : ex. je fus récompensé *ḫft-ḥr n t3 r ḏr·f* «*en présence de* tout le pays»[8].
On trouve aussi *r-ḫft-ḥr* avec la même signification[9].

Obs. — Dans les locutions *m-ḥr* et *ḫft-ḥr*, l'orthographe de *ḥr* suivi d'un suffixe est (non pas , § 492) : il s'agit donc bien du substantif «visage».

§ **519.** *m-ḥry-ib*, et plus souvent et , «au milieu de» : ex. alors mes louanges furent établies *m-ḥr(y)-ib k3w ḥ(w)ʿw* «*au milieu* des superbes et des humbles»[10].

§ **520.** () *ḥr-ḫw* (dont la valeur originelle est encore discutée) se rencontre dans des phrases comme : *nn wn ḥr-ḫw·f* «il n'y a personne *en dehors de* lui», c. à d. il est unique[11]; — personne n'est capable de faire cela *ḥr-ḫw·k* «*sauf* toi»[12]; — pas de survivants *ḥr-ḫw·i* «*sauf* moi»[13].

§ **521.** *m-ḫmt* «sans» (litt. comme une chose ignorée) : *m-ḫmt·f* «*sans* lui»[14]; gouverner *m-ḫmt Rʿ* «*sans* Rê»[15].

§ **522.** *m-ḫnt* (litt. en face de) signifie — *a*) *devant, en tête de*[16]; — *b*) (sens le plus fréquent) *dans*[17] et (hors) *de*[18]. — Comme adverbe, § 541.

(1) *Urk.* IV 808, 16. — (2) *Urk.* IV 1104, 14. — (3) *Urk.* IV 188, 2. — (4) *Urk.* IV 843, 11. — (5) *Leb.* 130. — (6) *Urk.* IV 353, 17; devant un substantif, *Louvre* C 11, 2 : *wḏ rdit m-ḥr n mty n s3* «il fut commandé de donner des instructions au phylarque». — (7) *West.* 10, 7. — (8) *Urk.* IV 2, 2. — (9) *Z. Ä. S.* 61, 92. — (10) *Urk.* IV 1073, 13. — (11) *Urk.* VII 32, 12. — (12) *Ikhern.* 9. — (13) *Nauf.* 108. — (14) *Sin.* B 43. — (15) *Urk.* IV 390, 9. — (16) D'où le titre sacerdotal *imy-ḫnt* «le prieur» (litt. celui qui est devant) : cf. ci-dessus, p. 95, note 2. — (17) *Urk.* IV 603, 8. — (18) *Ikhern.* 4.

Une variante exceptionnelle est *m-ḫnt-r* signifiant : *en face de*[1]. *r-ḫnt*, qui a le même sens que *m-ḫnt*, n'est pas employé comme préposition en M. ég. — Comme *adverbe*, § 541.

§ 523. *r-ḫt*, variante (incorrecte) , «sous l'autorité de» (litt. au bâton de)[2] : ex. tous les travaux étaient *r-ḫt·i* «*sous mon autorité*»[3].

§ 524. *m-ḫt*, var. . Sens général : «à la suite de». Cette préposition marque — *a*) le lieu : être, marcher *derrière* qqn. ou qq.ch., d'où «accompagner»[4]; — *b*) le temps : *après* la vieillesse, la mort, etc.; — *c*) devant un infinitif, § 395.

Comme *conjonction*, dans les propositions temporelles, § 722. — Comme *adverbe*, cf. § 541.

Obs. — L'expression *imyw-ḫt* signifie «la postérité» (par opposition à *imyw-ḥꜣt* «les ancêtres»)[5].

§ 525. *m-ḫnw*, var. et plus tard [6], copte ϩⲛ-, «à l'intérieur de», «de l'intérieur de». D'où les diverses significations :

a) *dans* un lieu : *m-ḫnw ḫt·k* «*à l'intérieur de* ton corps»[7]; *m-ḫnw ʿḥ·f* «*dans* son palais»[8];

b) *hors* d'un lieu : ex. ce tribut que j'avais apporté *m-ḫnw n iw pn* «*de l'intérieur de* cette île»[9];

c) devant un substantif abstrait : *m-ḫnw nḫn(w)·s* «*dans* sa jeunesse»[10].

§ 526. Prépositions composées avec *sꜣ* «dos». Sens général «à la suite de», — «sur».

1. *m-sꜣ* (litt. dans le dos de) : — *a*) au propre : *prt m-sꜣ ḥm-kꜣ·f* «sortir *derrière* son prêtre funéraire», c. à d. le suivre[11]; — les Bédouins *iww m-sꜣ·i* «venus *à ma suite*», c. à d. qui m'avaient accompagné[12];

b) au figuré : *sꜣ·i smsw m-sꜣ wḥyt·i* «mon fils aîné prit charge de ma tribu» (litt. fut *derrière* ma tribu)[13];

c) acception spéciale : traverser le fleuve *m-sꜣ tbwty* «*sur* des sandales», c. à d. à pied[14].

(1) *Sin.* B 306. — (2) Cf. Maspero, *Florilège M. de Vogüé*, p. 419. — (3) *Urk.* IV 55, 15. — (4) *Sin.* R 23. — (5) *Adm.* p. 97. — (6) K. Sethe, *Z. Ä. S.* 59, 61, et cf. ci-dessus § 55. — (7) *Coffin T.* I 265 e. — (8) *Sin.* B 50. — (9) *Nauf.* 175 (cité § 482). — (10) *Coffin T.* II 217 g. — (11) *Siut* 1, 278. — (12) *Sin.* B 245. — (13) *Sin.* B 239. — (14) *Pay.* B 1, 200 (cité § 673).

2. *r-sꜣ* (litt. au dos de) marque le temps : *r-sꜣ dʿ kꜣ* «*après* une tempête violente»[1]; *r-sꜣ·f* «*après* lui»[2].

Comme *conjonction*, dans les propositions temporelles, § 723.

3. *ḥr-sꜣ* (litt. sur le dos de) marque — *a*) le lieu : ex. ce que fait pousser le Nil *ḥr-sꜣ gbb* «*sur* les champs» (litt. sur le dos des champs)[3]; — un lion marche *ḥr-sꜣ·f* «*derrière* lui»[4]; — *b*) le temps : ex. l'un est entendu *ḥr-sꜣ sn-nw·f* «*après* l'autre»[5]. — Comme *adverbe*, cf. § 541.

§ 527. *m-kꜣb* «au milieu de» (litt. dans les replis de) marque le lieu : *m-kꜣb n snw·k* «*au milieu de* tes congénères»[6]; — *m-kꜣb mrw* «au milieu des pyramides»[7].

§ 528. *r-gs* et *r-gswy* «à côté» et «aux côtés de» marque le lieu : *r-gs nṯr* «*à côté* du dieu»[8]; *r-gs knbt* «*en présence des* fonctionnaires»[9]; *r-gswy wꜣḏ wr* «sur le bord de la mer» (ou : *près de* la mer)[10]; — *ky r-gs·f* «un autre que lui» (litt. à côté de lui)[11].

ḥr-gswy a la même signification[12].

§ 529. , var. , *ḥr-tp* (ou : *ḥr-ḏꜣḏꜣ* ?) «sur la tête de» s'emploie surtout dans la formule *ḥr-tp ʿnḫ wḏꜣ snb* «*pour* le salut (du roi)»[13] : cf. § 52.

§ 530. Quelques autres locutions prépositives de formation analogue se composent de la préposition *r* et d'un **infinitif** :

1. ... *r-iwd* ... *r* «entre ... et» (litt. pour séparer ... de), copte ⲟⲩⲧⲉ-, ex. ⟨*r-*⟩ *iwd pt r sꜣtw* «*entre* le ciel *et* la terre»[14].

2. *r-mn-m* «jusqu'à» (litt. pour rester dans) marque — *a*) le lieu : *r-mn-m tꜣw nṯrw* «*jusqu'aux* pays des dieux»[15]; — *b*) le temps : *r-mn-m hrw pn* «*jusqu'*aujourd'hui»[16].

3. *r-ḏbꜣ* «en place de» (litt. pour remplacer), copte ⲉⲧⲃⲉ : ex. je remplis les fonctions d'officier *r-ḏbꜣ·f* «à sa place»[17].

(1) *Pay.* B 1, 244. — (2) *Sin.* B 7. — (3) *Urk.* IV 146, 14. — (4) *West.* 7, 5. — (5) *Urk.* IV 1104, 13. — (6) *Nauf.* 136. — (7) *Sin.* B 300. — (8) *Urk.* IV 115, 17. — (9) *Siut* 1, 304. — (10) *Urk.* IV 326, 6. — (11) *Pay.* B 1, 44 et 46. — (12) *Urk.* IV 325, 13. — (13) *Urk.* IV 80, 16. — (14) *Adm.* 12, 11 (autre ex. Nav. 15 A III 17). — (15) *Urk.* IV 344, 6. — (16) *West.* 7, 3. — (17) *Urk.* IV 2, 12.

4. *r-ḏꜣt*, var. *r-ḏꜣwt* «en retour de» (litt. pour compenser) : ex. mon nom durera *r-ḏꜣwt ỉrt·n(·ỉ) tp tꜣ* «*en retour de* ce que j'ai fait sur terre»[1].

B. Locutions prépositives composées **d'un substantif ou d'un verbe et d'une préposition simple.** Les principales sont :

§ **531.** *tp-m* (devant suffixe *ỉm·*) «devant» (litt. tête dans) a une double signification : — *a*) locale : ex. après qu'il fut venu *tp-ỉm·s* «*devant* elle»[2]; — *b*) temporelle : *tp-m tnỉ* «*avant* la vieillesse»[3].

§ **532.** *wpw-ḥr* (devant suffixe) «excepté» (litt. séparé[4] de). S'emploie — *a*) devant un substantif : ex. maison fournie en tout *wpw-ḥr hnww* «*excepté* en vases»[5]; personne ne franchira la frontière *wpw-ḥr nḥs* «*sauf* un Nubien (qui viendrait faire du commerce)»[6]; — ou devant un suffixe (rare) : *wp(w)-ḥr·ỉ wꜥ·kw(ỉ)* «*excepté* moi seul»[7]; — *b*) devant un infinitif : *mais*, cf. § 406.

Comme *adverbe*, cf. § 541.

Obs. — En A. ég. on trouve *wpw-r*, au lieu de *wpw-ḥr*[8] (devant substantif et suffixe).

§ **533.** *ḥrw-r* «outre» (litt. éloigné de). S'emploie — *a*) au sens propre : ex. viandes diverses, *ḥrw-r ꜥwt ḫꜣst* «*sans compter* (ou : *outre*) le petit gibier du désert»[9]; — *b*) après une négation : *excepté*[10].

§ **534.** Aux prépositions françaises «depuis ... jusqu'à» répondent en égyptien plusieurs locutions prépositives :

1. *šꜣꜥ-m ... nfryt-r* (litt. commençant de ... fin à) s'applique aussi bien au temps qu'au lieu : *šꜣꜥ-m ḥꜣt-sp 1 nfryt-r ḥꜣt-sp 54* «*depuis* l'année I *jusqu'à* l'année LIV»[11]; — *šꜣꜥ-m pr Ḥt-ḥr nfryt-r Nḫb* «*depuis* la maison d'Hathor *jusqu'à* Elkab»[12].

2. *šꜣꜥ-r* (litt. commençant à) peut prendre la place de *šꜣꜥ-m*, ainsi : *šꜣꜥ-r ẖt tpt nfryt-r ỉww ḥr-sꜣ* «*depuis* la première génération *jusqu'à* ceux qui viendront plus tard»[13]. — Copte ϣⲁ-.

[1] *Urk.* IV 66, 15. — [2] *Urk.* IV 220, 2 (cité § 256). — [3] *West.* 7, 17. — [4] *Wpw* paraît être un pseudoparticipe; de même *ḥrw* du § 533. — [5] *West.* 11, 20. — [6] *Berl.* 14753, 4. — [7] *Louvre* C 14, 13. — [8] *Urk.* I 100, 16; 101, 5 (VIe dyn.). — [9] *Sin.* B 89. — [10] Cf. B. Gunn, *Annales* 27, 20. — [11] *Urk.* IV 895, 16. — [12] *Urk.* IV 125, 12. — [13] *Adm.* p. 99.

Mais *šꜣꜥ-r* peut encore signifier «aussi loin que» : *šꜣꜥ-r Nhryn* «jusqu'au pays de Neharîn»[1].

3. *ḥꜣt-r ... pḥwy-r* (litt. commencement à ... fin à), ainsi : *ḥꜣt-r ḥḏ ḥnꜥ nbw pḥwy-r ꜣbw r hbny* «*depuis* l'argent et l'or *jusqu'à* l'ivoire et (*jusqu'*)*à* l'ébène»[2].

4. *prt-m ... r*, expression rare[3] : *prt-m Ḳdm r (R)tnw* «*depuis* Kedem *jusqu'*au (pays de) Retenou»[4].

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram*4. § 442-456. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 161-181.

[1] *Urk.* IV 649, 9. — [2] *Louvre* C 14, 14-15. — [3] K. Sethe, *Z. Ä. S.* 66, 71. — [4] *Sin.* B 182 (*r Tnw*).

CHAPITRE XX.

LES ADVERBES.

I. FORMATION DES ADVERBES.

§ **535.** Les adverbes ne sont pas, sauf rares exceptions, des mots spéciaux : ce sont, dans l'ensemble, des mots d'origine variée — substantifs, adjectifs de qualité et adjectifs *nisbés*, prépositions et locutions prépositives —, employés avec la valeur d'un complément circonstanciel, c'est-à-dire adverbialement.

§ **536.** On trouve d'abord des **substantifs**, employés absolument (§ 132), et faisant fonction d'adverbes de temps.

Ainsi : *dt* «éternellement», *dw3(w)* «au matin», *r' nb* «chaque jour», *sp* «fois» suivi d'un nombre : ex. *sp 4* «quatre fois». Les adverbes *sf* «hier» et *min* (var. [1]) «aujourd'hui» sont également des substantifs.

On peut faire précéder ces adverbes d'une préposition qui n'en modifie pas le sens, ex. *n dt*, *m dw3(w)*, *m sf*, *m min*, etc.

Il est possible que l'adverbe de lieu *'3* «ici», et également «d'ici»[2], soit lui aussi un ancien substantif, employé absolument.

§ **537.** Il n'y a pas que les substantifs comportant une idée de temps qui puissent, précédés d'une préposition, fournir des expressions adverbiales. Il existe en effet d'autres adverbes, de différentes catégories, formés par le même procédé. Ex. : *m mitt* «semblablement»; *m m3(w)t* «de nouveau», «à neuf»; *n wn-m3'* «en vérité»[3]; *r ht nbt* «plus que tout», «très» (§ 173, *a*), etc.

[1] *P. Pet.* 1116 A recto 143; 1116 B recto 15. — [2] *Hatnub* 22, 19 (*šm·n·i '3* «je suis parti d'ici»), cité § 281. — [3] Cf. § 162, *c*.

§ **538.** Les **adjectifs de qualité** fournissent principalement des adverbes de manière. Ils sont ordinairement au masculin (parfois avec désinence *-w*). Ex. :

[1], [2] et [3] *nfr* «bien», «bellement», «heureusement»; *bin* «mal»[4];

wr et *'3*, var. *'3w*, «grandement», «beaucoup»; cf. § 173, *a;*

nds «un peu»[5];

m3' «véritablement»[6];

dwi «de façon mauvaise», «méchamment»[7].

De même, l'adverbe de temps *'š3* «souvent»[8]; *'š3 'š3* «très souvent»[9].

Parmi les rares adjectifs employés au féminin, le plus commun est *wrt* «très» : cet adverbe sert, comme *wr* et *'3* précités, à exprimer le superlatif absolu (§ 173, *a*).

§ **539.** Souvent l'adverbe-adjectif (masculin ou féminin) est précédé de la préposition *r*. Ex. :

r mnh «complètement», «parfaitement»[10]; *r '3t wrt* «en très grande quantité»[11]; *r ikr* «excessivement», «à l'extrême»[12] (fréquent en N. ég. sous la forme redoublée *r ikr r ikr*[13]).

§ **540.** Les **adjectifs nisbés,** formés sur des prépositions (§ 175), ont de leur côté donné naissance à des adverbes, dont quelques-uns ont conservé la désinence *-y* ou *-w* de l'adjectif[14]. Les principaux sont :

1° *im*, abréviation de l'adjectif *nisbé* *imy* (§ 179).

a) C'est le plus souvent un adverbe de lieu : «là», sens le plus ordinaire, et aussi «de là»[15]. Il signifie en outre «là-bas», par allusion à l'autre monde[16] : d'où l'expression *nty im* «le mort»[17], litt. celui qui est là-bas, pluriel fréquent *ntyw im* «les morts»[18];

b) Après une forme verbale, *im* peut se substituer à la préposition *m* (= *im·*) suivie d'un suffixe 3e pers. sing. ou pluriel, en fonction de complément circonstanciel. Ex. :

gmhwt 3 stt tk3 im trois mèches au moyen desquelles on

[1] *Urk.* IV 117, 9; *Pay.* B 1, 200; *Louvre* C 11, 4. — [2] *Br. Mus.* 614, 18. — [3] *Louvre* C 174, 4. — [4] *Pt.* 64. — [5] *Smith* 3, 19 (cité § 664). — [6] *Caire* 20538 I c 8. — [7] *Caire* 20729 *a* 3. — [8] *Ebers* 37, 17. — [9] *Ebers* 48, 11. — [10] *Ebers* 66, 18. — [11] *Ebers* 37, 20. — [12] *Kouban* 9. — [13] *Orbiney* 2, 1; *Prince* 7, 8. — [14] Cf. Gardiner, *Supplement*, p. 8. — [15] *Urk.* IV 4, 11; 344, 11; *Hatnub* 14, 7. — [16] *Br. Mus.* 574, 20. — [17] *Leb.* 142. — [18] *Urk.* IV 545, 6; *M. u. K.* 2, 5, etc.

allume la lampe (*Siut* 1, 296). *Im* pour *im·sn* (pronom de rappel), construction du § 451.

Je revins de là, joyeux, ... *ḫnbt nt pr-nsw ḥꜥ·t(i) im* tandis que les fonctionnaires du palais se réjouissaient de cela (*Hatnub* 14, 8). *Im* pour *im·s* (neutre).

Autres exemples : *bw irrw st im* l'endroit où il (ce bruit) était fait (*West.* 12, 3), cité § 452; — *b(w) mry·i ḥmst im* le lieu où je désirerai de séjourner (*Nu* 57, 8), cité § 485;

c) Emploi analogue de *im* «où» (en place de *im·*+suffixe 3ᵉ pers.) au prédicat d'une phrase non-verbale introduite par le relatif *nty* : ex. *bw nty·k im* le lieu où tu es (*Urk.* V 156, 1), cité § 756 *in fine*.

2° *ny*, de l'adjectif *nisbé* de même forme (§ 182).

a) Il peut avoir la signification de la préposition *n* «à», «pour», accompagnée d'un suffixe 3ᵉ pers. sing. ou plur. Ex. :

mr n irw ny une maladie qu'on ne peut pas traiter (*Smith* 2, 15). Litt. il n'y a pas à (= possibilité de) agir pour (elle);

b) Cet adverbe se joint en outre à la préposition *imytw* «entre» (§ 504), pour former l'expression *imytw ny* «dans l'intervalle». Ex. :

Deux obélisques..., *wbn itn imytw ny* le disque solaire se lève dans l'intervalle — c. à d. entre eux (*Urk.* IV 362, 15);

c) Il peut encore se substituer à *n*+suffixe 3ᵉ pers. de la forme *sḏm·n·f*. Ainsi rend-on compte de certaines graphies, longtemps inexpliquées, comme *n mr·ny* équivalant à *n mr·n·sn* «ils n'aiment pas»[1] ou *ꜣm·ny* équivalant à *ꜣm·n·sn* «ils brûlèrent»[2].

3° *ḥnꜥ* (pour *ḥnꜥy*), de l'adjectif *nisbé* tiré de la préposition *ḥnꜥ* «avec» (§ 183), s'emploie au sens de cette préposition accompagnée d'un suffixe 3ᵉ pers. sing. ou pluriel. Ex. :

ḫpr·n rs, nn wi ḥnꜥ cela arriva certes, et je n'étais pas avec (eux)[3] (*Nauf.* 130). Pour *rs*, cf. § 587, Obs.

mr ꜥḥꜣ·i ḥnꜥ une maladie avec (laquelle) je combattrai (*Ebers* 105, 12)[4]. Litt. je combattrai avec (elle). Paroles d'un médecin.

(1) *Leb.* 104.

(2) *Nauf.* 131.

(3) Dans la langue du XVIIᵉ siècle, «avec» pouvait s'employer adverbialement : «Il avait dans la terre une somme enfouie, son cœur *avec*» (La Fontaine).

(4) De même, *Ebers* 105, 19-20.

4° [1] *ḫftw* et [2] *ḫft(w)*, de l'adjectif *nisbé* tiré de la préposition *ḫft* (§ 495)[3], signifie «conformément», «d'une manière conforme».

5° *ḫntw*[4], var. *ḫnt(w)*[5], de l'adjectif *ḫnty* (§ 176), signifie «auparavant».

Obs. — On n'a pas compris dans l'énumération qui précède *iry*, dont aucun des emplois ne répond à la fonction normale des adverbes (§ 181).

§ **541.** Enfin des **prépositions** et **locutions prépositives** peuvent s'employer adverbialement (§ 505, 513, 516, etc.).

mm «là dedans»[6]; — *m-bꜣḥ* «devant»[7] et «auparavant[8]; — *ḥr-ḥꜣt* «auparavant»[9]; — *m-ḫnt* «en tête»[10]; — *r-ḫnt* (var. *r-ḫntw*) «au dehors», «par devant»[11]; — *m-ḫt* «ensuite»[12]; — *n m-ḫt* «pour après», «pour l'avenir»[13]; — *ḥr-sꜣ* «dans la suite»[14].

§ **542.** Restent quelques adverbes qui ne rentrent dans aucune des précédentes catégories :

r-sy[15] et *rs-sy*[16] «complètement», «absolument», fréquent après une négation : *nn wn ḫmt·n·f r-sy* «il n'y a absolument rien qu'il ignore»[17]; — *tn* «où?», «d'où?» : cf. § 685; — *gr* «aussi»[18].

On peut ajouter à cette courte liste la particule *tiw* qui correspond à notre particule affirmative «oui», Ex. :

ḏd·in Ddi : tiw et Djedi dit : oui (*West.* 8, 14).

Pour «non», cf. § 543.

II. LES ADVERBES DE NÉGATION.

§ **543.** Le mot négatif le plus usuel, correspondant à l'adverbe français «ne», «ne ..., pas», se présente à l'époque classique sous les deux formes et dont la valeur phonétique est respectivement *n* et *nn*[19]. L'emploi de *n* et *nn* devant les

(1) *Urk.* VII 30, 9 et 10. — (2) *Pr.* 2, 7 (cité § 326, *a*). — (3) Cf. *ḫfty* «opposant», «ennemi». — (4) *Pt.* 177, 179 et 432. — (5) *Nauf.* 155. — (6) *Urk.* IV 157, 6. — (7) *Urk.* IV 966, 14. — (8) *Urk.* IV 188, 2. — (9) *Louvre* C 3, 16; *Mun.* 3, 19 (cité § 425). — (10) *Br. Mus.* 574, 11. — (11) *Leb.* 131 (§ 497, 1); *Nauf.* 66. — (12) *Ebers* 56, 3. — (13) *Urk.* IV 102, 1; *Neferh.* 34. — (14) *Adm.* p. 99. — (15) *Urk.* IV 519, 8. — (16) *Sin.* R 21. — (17) *Urk.* IV 1074, 3. — (18) *Ebers* 97, 15. — (19) Cf. Gunn, *Studies*, chap. X.

différentes formes verbales a été exposé dans les chapitres qui précèdent (cf. § 284), et on verra ultérieurement quel en est le rôle dans les phrases non-verbales.

nn, dans un cas unique, paraît équivaloir à notre particule négative «non» : *d3t nfr* — *nn* est-ce traverser bien? — Non (*Pay.* B 1, 200), cité § 673.

A l'adverbe «jamais», «ne ... jamais» correspondent, dans les mêmes conditions que *n* et *nn*, les expressions *n sp* et *nn sp* : cf. § 260.

§ 544. On trouve en outre, exceptionnellement, trois autres mots négatifs, d'origine très diverse, mais qui ont pris en M. ég. la valeur «ne ... pas» :

1° *w*[1], un très ancien mot, qui se place, à la façon d'une particule enclitique, après la forme *sdm·f*, dans une défense. On ne connaît en M. ég. que cet exemple : *srw·tn w m'h't tn* (= *tn*) *m st·s tn* n'enlevez pas cette pierre tombale de cette sienne place (*Caire* 20539 I *b* 20-21).

§ 545. — 2° *nfr·n*, var. A. ég. [2] et [3], paraît être originairement la forme *sdm·n·f* d'un verbe *nfr* à sens négatif, dont le sujet est le verbe qui suit. La signification originelle ayant été oubliée, on a, en M. ég., écrit l'élément *·n* par qui semblait mieux convenir à un mot négatif. Ex. :

Vous me ferez une offrande avec ce que vous avez, *ir nfr·n wnn m-'·tn, iw·tn r dd m r·tn* mais si vous n'avez rien, vous direz avec votre bouche, ... (*Caire* 20003 *a* 3-4). Litt. s'il n'y a pas (qq.ch.) dans votre main.

Obs. — Cette négation a été reprise, par affectation d'archaïsme, à la XXVIe dynastie[4].

§ 546. — 3° *nfr pw*, autre négation qui signifie originairement «c'est non-existant» (ou quelque chose d'analogue), *pw* étant le sujet d'une phrase non-verbale dont l'adjectif (à sens négatif) *nfr* est le prédicat (§ 627, *b*). Ex. :

nfr pw smnh '; il n'y a pas ici de quoi préparer (la bière) (*West.* 11, 23). *Smnh* probablement un substantif («fourniture», etc.[5]).

De même, *Adm.* 4, 11-12, cité ci-dessus § 181.

§ 547. En dehors des adverbes *n* et *nn* et des trois locutions négatives, d'ailleurs exceptionnelles, qui viennent d'être citées, les Égyptiens se servaient encore, dans

(1) Cf. Sethe, *Z.Ä.S.* 59, 63; *ibid.* 61, 79. — (2) *Urk.* I 102, 12 (VIe dyn.). — (3) *Urk.* I 84, 17 (VIe dyn.). — (4) Cf. Gunn, *Annales* 26, 92. — (5) Cf. Sethe, *Erläuterungen*, 34, 20.

certaines conditions, des verbes de négation *imi* et *tm* (§ 373) et de l'adjectif relatif négatif *iwty* (§ 762).

Obs. — La négation *bw* du N. ég. se rencontre déjà en M. ég. dans les noms propres du type *B(w)-rh·f* «il ne sait pas», cf. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, 94, 9-14.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram*4. § 438-440; 518-518 *b*. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 205-208; 351-352 A; 486, Obs. 2 (et *Supplement*, p. 15).

CHAPITRE XXI.

LES PARTICULES ENCLITIQUES ET PROCLITIQUES.

§ **548.** Un certain nombre de prépositions s'emploient, nous l'avons vu, comme conjonctions de subordination. Il y a en outre d'autres mots, qui ne sont pas tous des conjonctions au strict sens grammatical, mais qui tous modifient plus ou moins la phrase, au début ou vers le début de laquelle ils sont placés : on les désigne du terme vague de **particules.**

On distingue : 1° les particules **enclitiques,** dont la place est après le premier mot; 2° les **proclitiques,** qui sont en tête de la phrase.

I. PARTICULES ENCLITIQUES.

§ **549.** ; paraît comporter une nuance d'insistance : «donc», «certes», «mais»; parfois il n'y a pas lieu de le traduire[1]. Ex. :

nn ; m ib ḫntyw irrt·f mais les témoins ne se rendaient pas compte de ce qu'il faisait (*Urk.* IV 158, 9). Litt. mais (cela) n'était pas à la pensée de ceux qui étaient en présence des choses faites par lui.

wnm·i ; m t·k, sw(r)i·i ; dois-je donc manger de ton pain, dois-je donc boire (de ta bière, jusqu'à l'éternité)? (*Pay.* B 2, 125).

§ **550.** *is* s'emploie :

1° Pour exprimer une comparaison : «comme» (en A. ég. et dans certains textes archaïsants de M. ég.). Ex. :

ir·n·i n·f m mtt nt ib, nsw is n nṯr nb j'ai agi envers lui en toute loyauté(?), comme (agit) un roi envers tout dieu (*Urk.* IV 367, 6-7).

[1] Cf. R. Weill, *B. I. F. A. O.* 32, 58.

2° Pour renforcer une affirmation : «en vérité», «certes». Ex. :

(lire) *ir·n·i is st ḥr wḏ·f* j'ai fait certes cela d'après ses ordres (*Urk.* IV 363, 7).

3° Pour mettre en valeur un substantif, un pronom (surtout un pronom indépendant sujet, § 604). Ex. :

nṯr is pw (oui) c'est un dieu (*Coffin T.* II 215 *d*).

ntk is ḥbs ꜣḫt tn c'est toi certes qui peux cacher cet horizon (*Sin.* B 232-233).

4° Pour renforcer une négation. Deux cas sont à distinguer :

a) Si l'on veut nier toute une phrase, on intercale entre (ou) et le substantif, pronom, adjectif ou verbe qui est en tête de la phrase (verbale ou non-verbale). Le sens est : «ne ... certes pas». Ex. :

n ntk is s tu n'es certes pas un homme (d'importance) (*Leb.* 31).

n pr is m ḫt·tn (cela) ne sort certes pas de vos biens (*Torino* 1628, 4 = *Rec. trav.* 3, 119).

Autres exemples : *Berl.* 1157, 20 et 13, cités § 611; *Pay.* R 45 et *Urk.* IV 1087, 8, cités § 627, *b;*

b) Si l'on veut seulement dissocier un mot (substantif, verbe, préposition suivie d'un substantif) du texte qui précède, on place devant ce mot le complexe aux éléments inséparables *n is.* Le sens est : «et (non) pas», «mais (non) pas», ou bien «à moins que». Ex. :

Ce dont j'ai témoigné, c'est ma nature réelle, *n is ꜥbꜥ im* et pas d'exagération en cela (*Urk.* IV 973, 9).

De (*m*) ses biens du domaine de son père, *n is m ḫt pr ḥꜣty-ꜥ* et non pas des biens du domaine du nomarque (*Siut* 1, 284).

Mon cœur est content de moi, *sic* *n is wnm·i šꜥt nt Wsir* à moins que je ne mange le pain-*châtet* d'Osiris (*Nu* 26, 2). On pourrait traduire aussi : mais non pas si je mange.

§ **551.** *wy,* var. , particule exclamative après un adjectif (§ 170) ou un participe (§ 632).

§ **552.** *wnnt,* var. *wnt,* «certes», etc. Ainsi : *wnn·i wnnt sḏr·k(w)i* j'étais bien en train de dormir (*Urk.* V 171, 2), cité § 664, *a.*

§ 553. *m(y)*, var. et exceptionnellement (A. ég. *mii*, cf. N. ég. [1]), se rencontre surtout après un impératif au sens de «donc» : exemples au § 366.

On trouve quelquefois aussi cette particule après *sḏm·f* à valeur optative. Ex. : *sḥtp·tn m(y) Ḥt-ḥr* satisfaites donc Hathor (*Sinai* 90, 20).

§ 554. *ms* (var. , § 315, troisième ex.) marque la surprise, parfois avec une nuance de reproche : «eh bien!», «donc», «pourtant». Ex. : *tm·tw ms in ḥnw ḥr m* pourquoi donc les vases n'ont-ils pas été apportés? (*West.* 11, 21-22). Ou : eh bien! pourquoi ...

Obs. — Cette particule entre dans la composition du mot *iw-ms* «mensonge», § 162, *c*.

§ 555. *r-pw*, particule de disjonction, «ou», cf. ci-dessus § 139.

§ 556. *rf*, var. *irf*, particule servant à mettre en relief une phrase ou un des éléments de la phrase, cf. § 587.

§ 557. *ḥm*, var. et , se rencontre dans des phrases qui se rapportent soit au présent, soit surtout à l'avenir (promesses, déclarations) : «assurément», «en vérité». Ex. :

mk ḥm ꜥꜣ·k ḥr wnm it·i vois, ton âne, ma foi, est en train de manger mon orge (*Pay.* R 61-62).

iw(·i) ḥm r rdit ḫnd st mšꜥ·t en vérité, je ferai que ton armée les foule aux pieds (*Urk.* IV 344, 17).

§ 558. *swt* marque d'abord une idée d'opposition, de contraste : «par contre», «mais». Ex. :

ir rmṯt nbt ..., ir swt rmṯt nbt tous les gens (qui ne respecteront pas ce tombeau seront châtiés); par contre tous les gens (qui le protègeront seront récompensés) (*Siut* 1, 223-225).

Souvent l'enclitique *swt* indique simplement un développement au cours du récit : «puis», «et». Ex. :

Je lui dis : Sehetepibrê est parti pour l'horizon ..., *dd·n·i swt m iw-ms* puis j'ajoutai en déguisant la vérité ... (*Sin.* B 37).

[1] Voir R. O. Faulkner, *J. E. A.* 16, 171.

Cette enclitique peut de même marquer le début d'un récit : «or», «et». Ainsi : *ḫpr swt snḏm ḥm·f m ḏꜣdw* or, il arriva que Sa Majesté était assise dans la salle du trône (*Urk.* IV 26, 12), cité ci-après § 688.

Après un impératif *swt* peut se traduire par «donc», § 366.

Enfin *swt* au sens de «toutefois» peut s'employer dans une proposition restrictive, ex. *Berl.* 14753, 5, cité § 384.

§ 559. *grt*, var. *igrt*, A. ég. *gr*[1] et *igr*[2], a signifié d'abord «en outre», «de plus»[3]; mais en M. ég. cette particule signifie simplement «or», «et». Ex. : *iw grt ir·n n·f ḥm·i sbꜣw 3 ipn* or, Ma Majesté a fait pour lui ces trois portes (*Urk.* IV 168, 12). Le mot «or» n'est d'ailleurs pas indispensable.

Cette particule accompagne fréquemment la proclitique *ir*, pour marquer, comme *swt*, un contraste : «mais», «par contre». Ex. :

Ceux qui liront la formule funéraire seront récompensés, *ir grt s nb irt(y)·fy ḏꜣt r ꜥbꜣ·i pn* mais quiconque fera quelque chose de mal contre cette mienne stèle, (il sera puni) (*Caire*, 20458 *b* 3-4).

Obs. — Ne pas confondre l'enclitique *grt* avec l'adverbe *gr* «aussi», § 542.

§ 560. *tr*, var. et *ty*, est une particule qui s'emploie parfois en manière de protestation : «en vérité»[4], mais qui se rencontre surtout dans des phrases interrogatives : «donc». Ex. :

iw·f tr r m ir·f st quelle est donc la raison pour laquelle il fait cela? (*Pt.* 274). Litt. il est donc vers quoi qu'il fait cela?

De la combinaison de *pw* et de *tr* est né le pronom interrogatif *pw-tr*, *ptr* (et autres variantes), «qui?», «quoi?», cf. § 680.

II. PARTICULES PROCLITIQUES.

§ 561. *in*, particule qu'il ne faut pas confondre avec la préposition *in* du complément d'agent (§ 496), s'emploie :

a) dans la double construction *in*+substantif+*sḏm·f* (futur) du § 252 et *in*+substantif+participe (présent et passé) du § 618;

b) en tête d'une phrase interrogative, § 674.

[1] *Urk.* I 77, 10 et 12; 134, 3 (VIe dyn.). — [2] *Urk.* I 36, 6 (Ve dyn.). — [3] Ainsi dans les exemples qui viennent d'être cités, notes 1 et 2. — [4] Ex. *Sin.* B 114.

§ **562.** *ir*, qui n'est qu'une forme de la préposition *r*, se place au début des phrases :

a) soit devant un substantif pour le mettre en relief : « quant à » (§ 591 et 610, *b*);

b) soit devant les formes *sḏm·f* et *sḏm·n·f*, au sens de notre conjonction « si » (§ 727);

c) soit devant une préposition, pour éviter que celle-ci ne se trouve placée en tête de la phrase, p. ex. *ir ḏr*, cité § 721, *c*. Comparer l'emploi de *ḥr* devant *m-ḫt*, § 571.

§ **563.** *iḫ*, dont le sens général est « alors », s'emploie devant *sḏm·f* pour marquer soit une conséquence future, soit une exhortation ou un souhait (§ 251, 255). Cette particule est d'un emploi très rare devant une phrase non-verbale, cf. § 642.

§ **564.** *isṯ*, var. *ist*, *sṯ* (forme archaïque, s'employant en principe devant pronom), dérive de l'enclitique *is* (§ 550) allongée par une forme abrégée du pronom dépendant 2ᵉ pers. masc. sing.; mais l'origine en a été de bonne heure perdue de vue.

Cette particule sert fréquemment en A. ég. à introduire une proposition subordonnée (temporelle-concomitante, § 714)[1]. Il en est de même en M. ég. Ex. :

Bétail ramené par Neferrenpet, *ist sw m šmswt ḥm·f* alors qu'il accompagnait Sa Majesté (*Urk.* IV 1020, 8).

Ils pillaient Megiddo, *ist itḥ·tw pꜣ ḫrw ḥsy n Ḳdš* tandis que le misérable ennemi de Kadech était traîné (vers la ville) (*Urk.* IV 658, 11).

Mais plus souvent encore *ist* (*isṯ*) est employé, en tête d'une phrase ayant la valeur d'une proposition principale, avec le sens de « or », « mais », « voilà ». Les enclitiques *rf*, *grt* peuvent accompagner *ist*. Ex. :

ist wi m ḫrp kꜣt[2] or, c'est moi qui étais le directeur des travaux (*Urk.* IV 474, 3).

ist rf sb·n ḥm·f mšꜥ or, Sa Majesté avait envoyé une armée (*Sin.* R 11).

isṯ grt ntf šꜣꜥ m rdît et voilà, c'est lui qui fut le premier à faire (que chacun de ses fermiers donnât une mesure d'orge au temple) (*Siut* 1, 279-280).

Obs. — On peut signaler ici une proclitique de même sens que *isṯ*, mais très rare *isw* (*Kah.* 2, 12-20, série de phrases avec prédicat substantival et sujet *pw*).

[1] Ex. *Urk.* I 100, 6; 101, 3 (VIᵉ dyn.), etc. — [2] Les trois derniers signes restitués.

§ **565.** On trouve parfois en M. ég., mais dans des textes archaïsants, *ist* employé comme *enclitique*, soit avec le sens d'une conjonction de coordination, soit plutôt avec la signification de la particule *is* mettant un mot en valeur (§ 550, 3°). Ex. : *di·n(·i) n·k nsyt tꜣwy rnpwt Tm m ꜥnḫ wꜣs, ḫrt·k ist m ꜣwt-ib*[1] je te donne la royauté du Double Pays et les années d'Atoum, en vie et prospérité, bref ce qui t'appartient, en joie (*Urk.* IV 563, 7-8). On pourrait aussi traduire, mais moins sûrement : *et* ce qui t'appartient[2].

Obs. — Cet usage remonte à l'Ancien Empire où *isṯ* se rencontre comme particule *enclitique*, marquant la *coordination*, ex. ꜥ(*w*)*d·n·f sw ḫr·ṯ ḫt nb isṯ* il s'est placé sous toi *et* sous toutes choses (*Pyr.* 784 *b*)[3].

§ **566.** *isk*, var. *sk* (forme s'employant en principe devant pronom), est une variante dialectale de *isṯ* (§ 44, Obs.). Elle est peut-être en M. ég. d'un emploi plus rare que la précédente, et elle se rencontre principalement dans des textes d'origine ancienne (médicaux et religieux), où elle introduit soit une proposition principale, soit une proposition subordonnée (temporelle-concomitante). Ex. :

(Après une incantation ...) *isk nḥm·n·k wi m-ꜥ ḫt nbt bint* voilà, tu m'as sauvé de toute chose mauvaise (*Ebers* 1, 19-20).

Il m'a ordonné d'être sur son trône, *isk wi m imy sš·f* alors que j'étais encore un (jeune oiseau) qui est dans son nid[4] (*Urk.* IV 157, 3).

Je mets ta crainte parmi les Neuf-Arcs, *isk sn grt iw·sn m ḥtpw*[5] tandis qu'eux ils viennent en paix (à Karnak) (*Urk.* IV 346, 9).

Obs. — A la basse époque, *isk* s'emploie parfois comme enclitique en place de *is*, ex. *Urk.* II 128, 5 (*Canope*).

§ **567.** *mk*, *mṯ*, *mṯn*, et variantes, dont l'origine verbale a été indiquée précédemment (§ 361), sont des particules destinées à attirer l'attention d'une personne (homme ou femme), ou de plusieurs, sur quelqu'un ou sur quelque chose, plus souvent sur un fait : « vois », « voyez », « voici ». On les trouve donc :

a) Quelquefois devant un substantif ou un pronom (dépendant). Ex. :

mk wi me voici (Lac. *T. R.* 33, 4). — Cf. la formule des « ouchabtis » tirée du chap. VI du *Livre des Morts* : *mk wi*, *kꜣ·k* « me voici », diras-tu (Budge 29, 2);

[1] de *nsyt* et les deux derniers signes restitués.
[2] Autres ex. *Urk.* IV 561, 7; 1092, 6.
[3] De même, *Pyr.* 153, 823, 824, 1626.
[4] L'assimilation d'un jeune enfant à un jeune oiseau (*tꜣ*) est fréquente : cf. *M. u. K.* verso 2, 2, où l'enfant est appelé *ḫrd-tꜣ*.
[5] Le dernier signe restitué.

b) Très souvent devant une phrase non-verbale, à prédicat substantival (§ 610), adverbial (§ 642 et 646) ou pseudo-verbal (§ 657 et 659);

c) Moins souvent devant une forme verbale finie, soit : le perfectif et l'imperfectif *sḏm·f* au sens d'un futur (§ 253, 265), le *sḏm·f* passif au sens d'un temps passé (§ 297), la forme *sḏm·n·f* (passé composé ou imparfait français, § 277).

Il y aurait souvent avantage à rendre *mk* par un autre mot que «vois»; on pourrait, selon le sens de la phrase, le traduire par : «eh bien!», «oui», «car», etc. Ex. : C'est probablement un de ses paysans qui est venu vers un autre que lui, ... *mk irrt·sn pw r sḫtyw·sn* ..., *mk irrt·sn pw* car c'est ce qu'ils ont coutume de faire contre leurs paysans (qui sont venus vers d'autres qu'eux), oui, c'est ce qu'ils ont coutume de faire (*Pay.* B 1, 45-46).

Pour *mk*... *mk* «soit que... soit que», voir l'exemple de *Pay.* B 2, 78-79, cité § 670 *in fine*.

§ 568. *nḥmn* «assurément», «en vérité», particule qui est à rapprocher de l'enclitique *ḥm* (§ 557). Elle se rencontre soit en tête d'une phrase non-verbale à prédicat adverbial[1] ou pseudo-verbal[2], soit en tête d'une phrase verbale[3].

§ 569. Il y a deux particules *optatives* : 1. *ḫ*ꜣ, var. ..., — 2. *ḥwy*, var. *ḥw* : cette dernière est souvent suivie de l'enclitique *ꜣ* (§ 549). Elles s'emploient :

a) dans des phrases verbales, devant *sḏm·f* exprimant un souhait, un vœu accompagné d'une exhortation (§ 255), ainsi que devant *sḏm·n·f*, pour marquer un regret (§ 278);

b) dans des phrases non-verbales à prédicat substantival (§ 610, *c*), adverbial (§ 643), ou pseudo-verbal (§ 657).

§ 570. *ḫn*, sans doute d'origine verbale comme *mk*, avec même construction et même signification que cette particule : «vois», ne se rencontre que dans *Westcar* 12, 24, en tête d'une phrase à prédicat pseudo-verbal (citée § 659).

§ 571. *ḫr*, var. ... (et A. ég. ... *iḫr*), particule qu'il ne faut pas confondre avec la préposition *ḫr* du § 494, sert à lier légèrement un mot ou une phrase à la portion de texte qui précède : «or», «alors», «puis», «de plus».

[1] *Sin.* B 117-118. — [2] *Sin.* R 70. — [3] *Ebers* 1, 2, cité § 278.

Ḫr s'emploie fréquemment devant ... *m-ḫt* «quand», sans modifier sensiblement le sens de cette préposition-conjonction : exemples cités au § 722.

Sur l'emploi de ... *ḫr* dans la construction *ḫr sḏm·f* marquant le futur, cf. § 251.

Obs. — On peut penser que cette particule, malgré son déterminatif, est originairement apparentée au verbe *ḫrw* «crier», «dire», dont il est question au § 285 (de même que la particule *kꜣ* du § 574 est apparentée au verbe *kꜣi*).

§ 572. *sw*, particule rare, ne se rencontrant que dans quelques textes religieux postérieurs à la XVIIIe dyn., mais d'*origine ancienne* : «ainsi», alors». On en trouve des exemples certains dans des phrases[1] comme : *sw ms nṯrw* «c'est ainsi que naquirent les dieux», ou *sw ḫr ḳsw·sn* «alors leurs os tombèrent».

Mais en M. ég. ... *sw*, placé en tête d'une phrase, paraît être en réalité le pronom dépendant 3e pers. masc. sing., anormalement employé : cf. § 588, 589 et 618, *b*.

§ 573. *smwn* «probablement». Ex. : ... *smwn sḫty·f pw* c'est probablement un de ses paysans (*Pay.* B 1, 44). Un exemple de la graphie ... dans *Sin.* B 157.

§ 574. *kꜣ*, var. ..., «alors», «aussi», particule apparentée au verbe de même orthographe signifiant «penser», «se proposer» (cf. § 285). Elle introduit une *conséquence* et s'emploie le plus souvent devant *sḏm·f* marquant soit le futur (§ 251), soit le conditionnel (§ 728). On la trouve exceptionnellement devant la forme *sḏm·n·f* du verbe *rḫ* «savoir» (§ 278).

§ 575. *ti*, var. ..., semble être une forme abrégée de ... *ist* (§ 564) et s'emploie, avec le même sens que cette particule, en tête soit d'une proposition principale, soit d'une proposition circonstancielle (temporelle). Ex. : ... *ti sw hꜣb r ḥ(w)t ḫꜣswt* ..., *ti sw ḥm iy·f* or, il avait été envoyé pour frapper les pays étrangers ..., et maintenant il s'en revenait ... (*Sin.* R 13-15).

Tu m'as donné ta royauté ..., ... *ti wi m ḥwn* quand je n'étais encore qu'un adolescent (*Urk.* IV 271, 12).

... *ti ḥm·f iṯ·n·f iwꜥt·f* quand Sa Majesté eut pris son héritage, (elle se reposa sur le trône d'Horus) (*Urk.* IV 83, 1).

[1] Citées avec références par Grapow, *Z.Ä.S.* 71, 50 et 51.

III. INTERJECTIONS.

§ **576.** Les interjections proprement dites comprennent essentiellement celles qu'on trouve accompagnant un vocatif placé *en tête* d'une phrase (§ 159), soit :

1. [hiéroglyphes] *i*
2. [hiéroglyphes] *h*ꜣ

Toutes peuvent se traduire par «ô». Elles ne se rencontrent guère d'ailleurs que dans des textes de caractère religieux ou magique et dans la formule d'appel aux vivants du type [hiéroglyphes] *i ꜥnḫw tpyw tꜣ* «ô les vivants qui sont sur terre»[1].

A la première série on peut ajouter [hiéroglyphes] *wy* (copte ⲟⲩⲟⲉⲓ), mot rare et archaïque. Ex. :

[hiéroglyphes] *ḏd·s : wy nṯrw* elle dit : ô dieux! (*Coffin T.* II 211 *a*).

A la seconde série se rattache [hiéroglyphes], var. [hiéroglyphes] *hy*, qui signifie approximativement «salut!». Ex. :

[hiéroglyphes] *hy n·k mi nbt-r-ḏr* salut à toi ainsi qu'à la souveraine! (*Sin.* B 274).

Signalons encore les exclamations [hiéroglyphes] *y* «en vérité»[2] — à rapprocher de [hiéroglyphes] *y*ꜣ fréquent en N. ég. (copte ⲉⲉⲓⲉ) — et [hiéroglyphes] *yḥ* «hé!»[3].

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram*⁴. § 457-467 *c*. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 209; 226-258.

[1] *Caire* 20530 *b* 1. — [2] *Urk.* IV 123, 9 et 12. — [3] *Paheri* 5.

CHAPITRE XXII.

LA PHRASE VERBALE.

I. PHRASES ET PROPOSITIONS.

§ **577.** La **phrase,** telle qu'on l'entend dans cette *Grammaire,* renferme essentiellement deux termes : le sujet et le prédicat. Le **sujet** est l'être, la chose, l'idée dont on parle. Le **prédicat**[1] affirme (lat. *praedicare*) ce qu'est ou n'est pas, ce que fait ou ne fait pas le sujet. Chacun des deux termes peut être accompagné de compléments. Il y a deux sortes de phrases :

a) L'une est la **phrase verbale,** dont le prédicat est une forme verbale finie (§ 239), comme : «le fleuve *a débordé*», ou «le soleil *illumine* la terre»;

b) L'autre (particulièrement fréquente en égyptien) est la **phrase non-verbale,** dont le prédicat est autre chose qu'une forme verbale finie, comme : «le soleil (est) *un astre*», substantif; — «le soleil (est) *chaud*», adjectif; — «le soleil (est) *là-haut*» ou «*dans le ciel*», adverbe ou expression équivalant à un adverbe.

La signification de ces deux sortes de phrases n'est pas la même. La phrase verbale sert à exprimer «une action rapportée à un certain temps, considérée sous une certaine durée, attribuée à un certain sujet et dirigée, s'il y a lieu, vers un certain objet»[2] : elle est donc essentiellement narrative. La phrase non-verbale «implique simplement qu'une qualité, une manière d'être est affirmée de quelque chose»[3] : elle renferme donc plutôt une constatation.

§ **578.** Le discours, en égyptien, se compose le plus souvent de phrases, verbales ou non-verbales, qui sont simplement juxtaposées et, en apparence, indépendantes

[1] On dit plus volontiers en France «attribut»; mais ce terme prête à équivoque.
[2] J. Vendryes, *Le Langage* (Paris 1921), p. 144.
[3] C'est la définition donnée de la phrase «nominale» par A. Meillet, *Mémoires de la Société de Linguistique*, 14, 1.

les unes des autres[1]. Il n'est jamais absolument indispensable qu'un mot, équivalant approximativement à une de nos conjonctions, indique la subordination d'une ou plusieurs de ces phrases par rapport à une autre. Une phrase est donc susceptible de comporter diverses significations. Ainsi, la phrase verbale *rdi n·f nsw ḥswt* pourra signifier *d'après le contexte :* «le roi lui accorde (accorda, accordera...) des faveurs», ou : «si — quand — afin que — de sorte que le roi lui accorde des faveurs», etc. De même, la phrase non-verbale *nṯr im·f* signifiera : «un dieu est (fut, sera ...) en lui», ou : «quand un dieu est en lui», «un dieu étant en lui», «qu'un dieu soit en lui!», etc.

Sans doute, la variété des auxiliaires et l'usage des particules (proclitiques ou enclitiques) permettent-ils de nuancer le sens et de marquer la gradation des diverses parties d'un récit ou d'une description. Toutefois, la notion d'un groupement proprement hiérarchisé[2], dans lequel une **proposition principale**[3] a sous sa dépendance une ou plusieurs **propositions subordonnées**[4], de structure différente, notion qui est le fondement de la syntaxe de la langue française (et généralement des langues indo-européennes), est sinon inconnue, du moins tout à fait secondaire en égyptien. C'est donc surtout en transposant d'une langue dans l'autre des habitudes d'esprit différentes que nous pouvons dire que telle phrase égyptienne, verbale ou non-verbale, *a la valeur* ou *joue le rôle* d'une proposition principale, ou bien que telle autre *équivaut* à une proposition subordonnée, *fonctionne* comme une proposition subordonnée, etc.[5].

Obs. — Une variété de proposition principale est la proposition (principale) *indépendante*, qui, isolée et sans annexes, forme un tout par elle-même. Pour simplifier, nous ne distinguerons pas en général la proposition indépendante de la proposition principale.

II. NATURE ET CONSTRUCTION DE LA PHRASE VERBALE.

§ **579.** En égyptien, le verbe de la **phrase verbale**[6] est normalement une forme de la flexion suffixale directe (*sḏm·f*) ou de la flexion suffixale indirecte (*sḏm·n·f*, etc.),

[1] Un bon exemple, entre autres, est fourni par le passage de *Sin.* R 19-27, étudié de ce point de vue par A. Hermann, *Z. D. M. G.* 83, 64.

[2] Grâce à l'emploi obligatoire et à la variété des conjonctions, ainsi qu'à l'existence de «modes» inconnus de l'égyptien.

[3] Angl. *main clause.*

[4] Angl. *subordinate clause.*

[5] Ces observations concernent moins strictement les phrases auxquelles l'adjectif *nty* confère *ipso facto* la qualité de propositions relatives. Mais *nty* n'a pas la souplesse de nos mots relatifs et souvent ne fait qu'*annoncer* la proposition relative (§ 756), celle-ci ayant en tout cas les caractéristiques habituelles de toute phrase égyptienne.

[6] Alld. *Verbalsatz*, angl. *verbal sentence.*

avec toutes les significations que ces formes comportent : celles-ci sont parfois précédées d'un auxiliaire (*iw, wnn, ʿḥʿ*). Ce peut être aussi l'impératif (§ 239).

Ce n'est que très exceptionnellement, en M. ég., qu'on trouve le pseudoparticipe employé à la façon d'une forme verbale finie (§ 343-345).

§ **580. L'ordre des mots** dans une phrase verbale est, en principe, le suivant : 1° verbe[1], — 2° sujet, — 3° complément d'objet, — 4° datif (§ 234), — 5° complément circonstanciel[2], représenté soit par un adverbe, soit par un substantif ou un pronom suffixe précédé d'une préposition (autre que le *n* du datif). Ex. :

[hiéroglyphes] (var. [hiéroglyphes]) [hiéroglyphes] *di* (1°) *ḥ3ty-ʿ* (2°) — var. *di·f* (1° et 2°) — *t* (3°) *n ḥkr* (4°) *m niwt·f* (5°) le nomarque donne (var. il donne) du pain à l'affamé dans sa ville.

La place du verbe est immuable : une particule proclitique, une négation peuvent le précéder, il n'en reste pas moins le premier des cinq éléments de la phrase. Immuable également le sujet *suffixal* intimement uni au verbe. D'autre part, la place du complément circonstanciel ne varie qu'exceptionnellement (cf. § 584).

§ **581.** Mais l'ordre normal des éléments formant le centre de la phrase — sujet, complément d'objet, datif — peut se trouver modifié selon que ces éléments sont représentés par des substantifs ou par des pronoms :

1. les pronoms, *quel que soit leur rôle dans la phrase,* ont le pas sur les substantifs;
2. les pronoms suffixes passent avant les pronoms dépendants.

Un *datif suffixal* (*n* + pronom suffixe) suit donc immédiatement le verbe, si le sujet est un substantif, ou le verbe accompagné d'un sujet suffixal, et il précède toute espèce de complément. Ex. :

[hiéroglyphes] *gm·n sw ipwtyw ḥr w3t* les messagers le trouvèrent sur la route (*Sin.* R 19). Le pronom complément d'objet précède le substantif sujet.

[hiéroglyphes] *iw wp·n n·i b3·i r·f* mon âme ouvrit sa bouche vers moi (c. à d. m'adressa la parole) (*Leb.* 55). Le datif suffixal *n·i* suit immédiatement le verbe et précède les substantifs, sujet et objet.

Ce serait le cas que ton homme de confiance vînt à moi [hiéroglyphes]

[1] Le verbe est ici supposé transitif actif. Dans le cas d'un transitif passif, le compl. d'objet manque forcément. Dans le cas d'un intransitif, il n'y a pas davantage de compl. d'objet et le «datif» est extrêmement rare (§ 235).

[2] Angl. *adverbial phrase.*

h3b·i n·k sw ḥr·s pour que je te le renvoie (avec une communication) à ce sujet (*Pay.* B 1, 38-39). Le datif suffixal suit le verbe accompagné d'un sujet suffixe et précède le pronom dépendant complément d'objet.

Obs. — Les règles concernant l'ordre des mots s'appliquent à toutes les formes verbales, finies et non-finies, sous réserve (en principe) du complément d'objet de l'infinitif qui est d'une nature spéciale (§ 397).

§ **582.** Le datif suffixal est quelquefois remplacé, après certains verbes, par un complément circonstanciel (préposition autre que *n*) : ce complément prend place normalement à la fin de la phrase. Ex. :

ḏd·n mniw pn ḫr·f ce pâtre lui répondit (*Rhind* 67). Au lieu de *ḏd·n n·f mniw pn* : réponse d'un humble pâtre à un scribe comptable (d'où l'emploi de *ḫr*, § 494, 4).

Autre exemple : *sw ḏd ḥm·f ḫft·sn* alors Sa Majesté leur dit (*Urk.* IV 257, 5), cité § 589 : au lieu de : *sw ḏd n·sn ḥm·f* (cf. § 495, 1).

§ **583. Exceptions.** — Les infractions à ces règles sont rares et généralement justifiées. Voici les principales :

1° Un pronom ne saurait précéder le substantif qu'il représente sous peine d'obscurcir le sens de la phrase : d'où déplacement de ce substantif, qu'il soit sujet ou objet. Ex. :

ir swt dmḏ·t(w) n Spi pn 3bt·f mais si on joint à ce Sepi sa famille (*Coffin T.* II 192 *a*). Le mot *3bt·f* aurait dû normalement précéder le datif *n Spi pn*, mais c'eût été au détriment de la clarté.

En particulier le datif suffixal est, pour cette raison, rejeté parfois à la fin de la phrase. Ex. :

rdi·n nsw (Sthy) irt Ḥr n·f, rdi·n·f ḫrwy n Stẖ n·f le roi (Seti) a donné l'œil d'Horus à lui, il a donné les testicules de Seth à lui (*Z. Ä. S.* 44, 112)[1]. C. à d. le roi Seti a donné à Horus son œil (*oculum ejus*), etc. Si le datif *n·f* avait, selon la règle, précédé les compléments d'objet *irt Ḥr* et *ḫrwy n Stẖ*, la phrase aurait été inintelligible[2].

Obs. — On retrouve en copte cette tournure, ex. ⲁϥϯ ⲛⲛⲉⲥⲕⲉⲩⲏ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲩ il remit les instruments des hommes à eux (Zoëga 230). C. à d. il remit aux hommes leurs instruments.

[1] Gournah, XIXe dyn. — [2] Autres exemples cités par A. Erman, *Z. Ä. S.* 44, 112.

§ **584.** — 2° Le complément circonstanciel quitte parfois le dernier rang pour s'avancer dans la phrase :

a) Il peut précéder le complément d'objet, quand celui-ci est particulièrement développé. Tel est le cas dans la formule de dédicace précédemment citée § 410 : *ir·n·f m mnw·f n it·f Ḥr-3ḫty sʿḥʿ n·f tḫnwy wrwy* . . . « il a fait, comme son monument à (son) père Harakhté, l'acte d'ériger pour lui deux grands obélisques, etc. » : le complément circonstanciel *m mnw·f n it·f Ḥr-3ḫty* précède le complément d'objet *sʿḥʿ n·f* . . . qui, avec ses qualifications de tout genre, comporte un très long développement;

b) Il peut pour la même raison précéder un datif. Ex. :

rdi·n·i ḥknw ḥr mryt n nb n iw pn ntyw im·s (= *m dpt*) je rendis grâces, sur la rive, au maître de cette île et à ceux qui étaient à bord (également) (*Nauf.* 171-172). Le complément *ḥr mryt* précède le datif d'attribution qui est composé de deux parties;

c) Il peut, quand il consiste en une préposition suivie d'un *suffixe*, passer soit avant le datif exprimé par un substantif, soit avant un substantif complément d'objet ou même sujet. Cette transposition est due vraisemblablement à l'influence du suffixe. Ex. :

Le paysan alla . . . [1] *r spr ḥr·s n mr pr wr Rnsi s3 Mrw* pour supplier, à ce sujet, le grand intendant Rensi, fils de Merou (*Pay.* R 83). Le complément circonstanciel *ḥr·s*, suffixal et court, passe avant le datif particulièrement long.

ʿḥʿ·n ir·n·f r·s sḫt bint alors il lui donna un mauvais coup (*West.* 12, 17). La même phrase, *West.* 12, 25, mais avec le datif *n·s*, en place de *r·s* qui précède indûment le complément d'objet.

rdi·n·i sw3 ḥr·i ʿḥ3w·f je fis que ses flèches passent près de moi (*Sin.* B 136). Le complément *ḥr·i* précède sans raison apparente le sujet *ʿḥ3w·f*;

d) Le complément circonstanciel peut encore précéder un substantif sujet, quand il forme une expression inséparable du verbe, p. ex. *rdi m ib* « mettre dans le cœur de », « inspirer ». Ainsi : *di m ib·i nṯr ir·i mnw·f* . . . le dieu a mis dans mon cœur que je lui élève des monuments (litt. que je fasse ses monuments), etc. (*Urk.* IV 198, 5-9), cité ci-après, § 698.

[1] Le signe ● et ⊂⊃ de *Rnsi* restitués.

§ **585. Intercalations.** — Par contre, l'ordre respectif des éléments d'une phrase n'est en rien modifié, si on introduit à l'intérieur de cette phrase :

a) soit une des particules enclitiques énumérées aux § 549-560 ;

b) soit un substantif employé comme vocatif, cf. § 158 ;

c) soit l'adjectif *nb* intercalé entre une forme verbale relative et le substantif sujet, § 186 ;

d) soit l'adverbe *im* «là» (ou la préposition *im* + suffixe) intercalé entre un substantif et son épithète (§ 168, troisième ex.), ou entre les éléments du génitif indirect (§ 151) ;

e) soit une des formes verbales correspondant à «dit-il», «dit-on» du § 291. Ex. : *mi — ḫr·tw — r srwd mḫrw idbwy* viens, dit-on, pour faire prospérer la situation du Double Pays (*Urk.* IV 1075, 10) ;

f) soit même une phrase de quelques mots (proposition subordonnée) formant parenthèse. Ex. : *ḫpr is — iwd·k tw r st tn — n sp mȝ·k iw pn* il arrivera — quand tu auras quitté cet endroit — que tu ne reverras jamais plus cette île (*Nauf.* 153). La phrase *n sp mȝ·k iw pn* est sujet du verbe *ḫpr* (§ 688), dont elle est séparée par la proposition temporelle *iwd·k tw r st tn*.

III. EMPHASE ET ANTICIPATION.

§ **586.** Pour exprimer **emphatiquement**, c. à d. pour mettre en relief un des éléments de la phrase, ou même une phrase entière, on recourt à divers procédés :

1° La préposition *r*, avec la signification «quant à», et suivie des suffixes soit de la 1re, soit de la 2e pers., sert à insister sur un **pronom** de même personne suffixé à une forme verbale. Ex. :

ḏd·n·i r·i j'ai dit, moi — litt. quant à moi (Lac. *T. R.* 23, 99).

mȝ·n·i r·i j'ai vu (cela), moi (*Sinai* 90, 5).

di·k r·k n·i ḫt·i rends-moi, toi, mon bien (*Pay.* B 1, 29-30).

Même emploi après un pseudoparticipe 1re pers. (cf. § 341 *in fine*). Ex. :

ḏd·k(w)i r·i n·f alors moi je lui dis (*Sin.* B 45).

Cet usage est assez vite tombé en désuétude en ce qui concerne la 1re personne. Au contraire, la combinaison du suffixe de la 2e pers. avec (var.) se rencontre à toutes époques, du moins après un impératif. Ex. :

m(i) r·ṯ viens, toi (fém.) (*Urk.* IV 255, 12). — Autres ex. cités § 365, *a*.

§ **587.** Primitivement le suffixe de la 3e pers. s'employait lui aussi de façon logique, et l'on trouve en A. ég. des exemples de *r·f* se rapportant à un masculin [1], *r·s* à un féminin [2], *r·sn* à un pluriel [3]. Mais de bonne heure, tandis que la forme du pluriel disparaissait, la forme du masculin singulier supplanta la forme du féminin et se substitua même aux formes des 1re et 2e personnes (*r·i, r·k*).

Aussi, dans la langue classique, , var. , a-t-il acquis en fait la valeur d'un mot invariable, d'une véritable particule enclitique, que l'on transcrit d'ailleurs *rf*, var. *irf*, sans plus séparer les éléments composants. Cette particule s'emploie :

a) soit pour mettre en relief un **pronom** (quelle qu'en soit la personne), et souvent il convient de rendre *rf* par «donc». Ex. :

di·k rf n·i ḫt·i rends-moi donc mon bien (*Pay.* R 79). Comparer avec la leçon du Ms. B 1 (l. 29) *di·k r·k*, citée § 586.

Pour *irf* après un impératif pluriel, cf. § 364 ;

b) soit parfois pour mettre en relief le **verbe** d'une phrase qui termine l'exposé d'une série de faits : *rf* se traduit dans ce cas par «encore», «en outre». Ex. :

La levée est haute, la route est (en partie) sous l'orge, *ḥn·k rf wȝt·n* (cf. § 112) *m ḥbsw·k* et tu encombres encore notre chemin avec tes vêtements (*Pay.* B 1, 7-8). — Autre exemple caractéristique, *Pay.* B 1, 28-29, cité § 249 ;

c) soit surtout pour mettre en relief toute une **phrase** : en fr. «certes», «alors», «donc». Si la phrase a la valeur d'une proposition temporelle, l'enclitique peut se rendre par «or, lorsque». Ex. :

iw·in rf sḫty pn r spr n·f sp 2 alors ce paysan vint pour le supplier une seconde fois (*Pay.* B 1, 88).

ḥḏ·n rf tȝ dwȝ(w) sp 2, iw iw iȝš n·i or, lorsque la terre se fut éclairée de très bonne heure (c. à d. le lendemain au petit jour), quelqu'un vint m'appeler (*Sin.* B 248).

La phrase peut être introduite par une proclitique comme *mk, ist, ḥȝ* (à valeur optative), ou, s'il s'agit d'une proposition subordonnée, par *m-ḫt* «après que», *ḫr-ntt* «parce que». Dans ce cas, l'enclitique *rf* vient immédiatement après la particule initiale, dont elle renforce la signification. Ex. :

mk rf n ii·n m ḥtp vois donc, nous (*n*), nous revenons en paix (*Nauf.* 10-11).

(1) *Pyr.* 1102 *d.* — (2) *Pyr.* 1102 *c.* — (3) *Pyr.* 1696 *a.*

Puissé-je avoir à dire des choses nouvelles . . . , [hieroglyphs] *ḥr-ntt rf whmw ḏddt* parce que certes ce qui a été déjà dit est répété (*Adm.* p. 97).

Exemples de *ist*, *Sin.* R 11, cité § 564; *Pay.* B 1, 71, cité § 277.

Un exemple de *ḥꜣ*, *Adm.* 6, 5, cité § 278.

d) Les particules *rf* et *irf* sont encore d'usage dans les **phrases interrogatives**, cf. § 674.

Obs. — Chose curieuse, la forme féminine [hieroglyphs] *rs* a failli jouer ce rôle de mot invariable dévolu au masculin *rf*. On la trouve en effet employée, exceptionnellement, à la manière d'une particule enclitique, p. ex. dans *Nauf.* 130 (*ḫpr·n rs* «cela arriva certes»), cité § 540, 3°.

§ **588.** — 2° Une autre manière de mettre en relief un **pronom** suffixe, sujet d'une forme verbale, est de l'annoncer par un pronom d'une autre catégorie :

a) soit par un pronom *indépendant*, naturellement placé en tête de la phrase. Ex. : [hieroglyphs] *ink pr·n·i* c'est moi qui suis sorti (Lac. *T. R.* 72, 21). Litt. *moi*, je suis sorti.

Nous avons affaire ici à une forme *sḏm·n·f* : on sait que devant *sḏm·f* le pronom indépendant contribue à donner au verbe une toute autre signification (§ 252);

b) soit, quand il s'agit d'une 3ᵉ personne (masc. ou fém., sing. ou plur.), par le pronom *dépendant* placé, contrairement à l'usage (§ 85), en tête de la phrase. Cet emploi est d'ailleurs tout à fait exceptionnel et limité à des textes de caractère religieux (donc d'origine ancienne). Ex. :

(Amon entre chez Hatchepsout . . .) [hieroglyphs] *sw šm·f ḥr·s ḥr-ʿ, sw ḥꜣd·f r·s* et il alla aussitôt vers elle, et il s'enflamma d'amour pour elle (*Urk.* IV 219, 15-16). Litt. *lui*, il alla . . . , *lui*, il s'enflamma.

Que *sw* soit, dans cette double phrase, le pronom dépendant, non la particule du § 572, est rendu très probable par le fait qu'on trouve également quelques exemples de [hieroglyph] *s(y)* devant un verbe à la 3ᵉ pers. fém. sing. et de [hieroglyphs] *sn* devant un verbe à la 3ᵉ pers. pluriel, dans un texte archaïsant de la XIXᵉ dyn. : *s(y) wnm·s* «*elle*, elle mangea»; *sn ʿnḫ·sn* «*eux*, ils vivent»; *sn sḳdd·sn* «*eux*, ils naviguent»[1].

Obs. — Bien entendu, le pronom *dépendant* peut encore s'employer emphatiquement, pour mettre en relief le sujet, dans d'autres cas où il s'appuie, de façon normale, sur un mot qui le précède. Ainsi, après un impératif : *sḏm(w) irf tn* écoutez donc, *vous* (*Urk.* IV 120, 13), cité § 364,

(1) De Buck, dans Frankfort, *The Cenotaph of Seti I*, p. 83, n. 5. Cf. Grapow, *Z. Ä. S.* 71, 46, n. 2 et 50-52.

et devant une forme *sḏm·f* : *mk rf n ii·n* vois donc, *nous* (*n*), nous revenons (*Nauf.* 10), cité § 587, *c*; *isk sn grt iw·sn m ḥtpw* tandis qu'*eux* (*sn*), ils viennent en paix (*Urk.* IV 346, 9), cité § 566.

§ **589.** — 3° On peut de même souligner l'importance d'un **substantif** en le faisant précéder d'un pronom qui l'annonce. Ex. :

Que deviendra ce pays [hieroglyphs] *m-ḫmt·f nṯr pf mnḫ*[1] sans ce dieu bienfaisant? (*Sin.* R 68). Litt. sans *lui*, ce dieu bienfaisant.

Autre exemple de l'emploi du pronom suffixe : *ḫr·sn nṯrw ꜣḫw r·i* me dirent-*ils*, les dieux et les esprits (Budge 179, 15), cité § 291.

[hieroglyphs] *n-ʿꜣt-n mrr·f sw r nṯr nb, nṯr pn smsw*[2] *nṯrw* tellement il (Rê) *l'*aime plus que tout (autre) dieu, ce dieu, l'aîné des dieux (le roi Osiris) (*Br. Mus.* 1367, 12-13). Le pronom dépendant *sw* annonce le complément d'objet *nṯr pn*.

Le pronom dépendant [hieroglyphs] *sw*, placé anormalement en tête de la phrase (dans les mêmes conditions qu'au § 588), peut annoncer un substantif (masculin sing.) sujet. Ex. :

[hieroglyphs] *sw ḏd ḥm·f ḫft·sn* alors Sa Majesté leur dit (*Urk.* IV 257, 5). Litt. *elle*, Sa Majesté leur dit[3].

§ **590.** — 4° Un procédé plus fréquent pour mettre en relief un **substantif** consiste à le faire passer **par anticipation** en tête de la phrase, tout en le remplaçant à son rang normal par un *pronom de rappel*. Ex. :

[hieroglyphs] *ḥḳꜣ pn Nnši sꜣ ʿmw rdi·n·f wi r ḫpt·f* ce prince, Nenchi fils d'Âmou, *il* me serra (litt. mit) dans ses bras (*Sin.* B 142-143). Anticipation du sujet; *·f* pronom de rappel.

[hieroglyphs] *ʿḥʿ·n wʿt ntt r štyw ḥt·n·s m ḫnskt·s* alors une (rameuse) qui était à l'arrière, *elle* se mit à tresser sa natte (*West.* 5, 15-16). Anticipation du sujet; *·s* pronom de rappel.

[hieroglyphs] *wn·in ḥm·f ib·f wꜣ r dwt ḥr·s* alors Sa Majesté, *son* cœur était tombé dans la tristesse à cause de cela (*West.* 9, 12). Anticipation du génitif *ḥm·f*, rappelé par *·f* derrière *ib*. — On trouve par contre, dans un autre passage du même Ms., la construction sans anticipation : *wn·in ib n ḥm·f ḳb* alors le cœur de Sa Majesté fut rafraîchi (*West.* 6, 1-2).

(1) Quelques signes ont été restitués d'après le texte parallèle du Ms. B 43-44.

(2) Corriger [hieroglyph] en [hieroglyph] *smsw*.

(3) Exemple analogue *Urk.* IV 218, 15.

tꜣ-n pḥ-n sw notre pays, nous l'atteignons (*Nauf.* 11). Anticipation du complément d'objet; *sw* pronom de rappel.

Obs. — Pour l'anticipation du sujet dans les formes verbales *ḫr-f sḏm-f* et *kꜣ-f sḏm-f*, cf. § 251; *iw-f sḏm-f*, *wn-in-f sḏm-f* et *ʿḥʿ-n-f sḏm-n-f*, cf. § 323, 326, 328; dans la construction *in* + substantif + *sḏm-f*, cf. § 252; dans une phrase non-verbale, cf. § 614.

§ **591.** — 5° Pour insister davantage encore sur un **substantif** — ou sur l'équivalent d'un substantif : participe, pronom relatif, etc., — déjà placé par anticipation en tête de la phrase, on le fait précéder de *ir* (préposition *r* sous sa forme pleine, cf. § 562) signifiant «quant à», «en ce qui concerne». Ex. :

ir ḥm nb r pn, n ʿḳ-n-f quant à quiconque ignore cette incantation, *il* ne peut pas entrer — ou : il n'est pas autorisé à entrer (*Urk.* V 95, 5-6). Anticipation du sujet *ḥm nb* précédé de *ir;* pronom de rappel *-f.*

ir iwty-f(y) nb r mdt, m rdi sḏm-tw n-sn m ḥꜣ nb n nsw quiconque ira à l'encontre de (cette) convention, qu'on ne *l'*écoute (litt. *les* écoute) dans aucun bureau du roi (*Urk.* IV 1021, 8). Anticipation du datif précédé de *ir;* pronom de rappel *n-sn.*

Obs. — Sur la manière d'exprimer emphatiquement un adjectif épithète, cf. § 168; un participe, § 426; le sujet d'une phrase à prédicat substantival, § 610, *b.*

IV. ELLIPSES.

§ **592.** Les textes égyptiens abondent en ellipses. Les principales sont :

1° **Ellipse du sujet suffixal.** Ex. :

Quand cette statue s'est satisfaite de ces offrandes (*ʿꜣbt*), *dd-tw pr n ḥt-nṯr Ptḥ* qu'on fasse qu'(*elles*) passent au temple de Ptah (*Urk.* IV 769, 4). *Pr* pour *pr-s;* le sujet s'infère du contexte.

n pr is m dbꜣt-tn (cela) ne sort pas de votre coffre (Spieg.-Pörtn. 4, 15-16). Sujet laissé dans le vague.

Le sujet suffixal et la particule formative d'une forme verbale à la flexion indirecte peuvent être en même temps omis. Ex. :

ḥꜣḳ-n-i ḥmwt-sn, ... pr (=pr-n-i) r ḫnmwt-sn, ḥw (=ḥw-n-i) iḥw-sn, wḥꜣ (=wḥꜣ-n-i) it-sn, rdi (=rdi-n-i) sḏt im j'ai capturé leurs femmes, ... (*je* suis) monté vers leurs puits, (*j'*ai) frappé leurs bestiaux, (*j'*ai) arraché leur orge, (*j'*)y (ai) mis le feu (*Berl.* 1157, 14-16).

Il y a également une sorte d'ellipse dans l'emploi du passif impersonnel, § 297 et 298 *in fine.*

Le sujet en ellipse, au lieu d'être un pronom, est parfois un **mot interrogatif.** Ex. : *in m irf in-f sw, ⟨in m⟩ gm-f sw* qui donc l'apportera, (*qui*) le trouvera? (*Ebers* 58, 10), cité § 679, *c.*

Obs. — Pour l'ellipse du pronom sujet dans une phrase à prédicat adjectival, cf. § 627; d'un sujet à sens vague après la particule optative *ḥꜣ*, cf. § 643.

§ **593.** — 2° **Ellipse du complément d'objet,** — *a*) soit **pronom,** ex. :

Ma Majesté refit le temple (*ḥt-nṯr*) en grès, *st gm-n ḥm-i m dbt* après que Ma Majesté (*l'*)avait trouvé en briques (et très ruiné) (*Urk.* IV 197, 17). Le pronom *sy* est omis;

b) soit **substantif.** — Un complément d'objet à sens vague tel que «choses», «biens», «quelque chose» est parfois omis, notamment après les verbes signifiant : «donner», «prendre», «apporter», etc. Ex. :

rdi-n n-i nsw m iw-f-ʿꜣ-f le roi me donna (*des présents*) à moi qui ne cessais de progresser (Boeser 4, 5). Cf. § 599 *bis.*

ir in-k, imi n sn-nw-k si tu rapportes (*quelque chose*), donnes (*-en*) à ton prochain (*Pay.* B 1, 252).

ʿwy-i ḥr irt dd-i r tꜣ mes bras acquéraient (*du butin* au point que) j'(en) jetais (*une partie*) à terre (*Louvre* C 1, 14). — Phrase analogue, *Nauf.* 53-54, citée § 735, 1°.

iw srw ḥr rdit n-k, iw-k ḥr itt les hauts fonctionnaires te donnent et tu prends (encore) (*Pay.* B 1, 301). Dans cette phrase, l'omission du complément d'objet après les deux verbes est aussi naturelle en égyptien qu'en français. De même, dans l'exemple qui suit :

šsp di-f n-k prends (seulement) quand il te donne (*Pr.* 1, 10).

L'omission d'un substantif complément d'objet est d'autre part constante après le verbe *hꜣb* «envoyer» (un messager, quelqu'un, etc.). Ex. :

wn-in ḥm-f hꜣb-f n-i ḥr ꜣwt-ʿ nt ḫr nsw dès lors Sa Majesté m'envoya des présents royaux (*Sin.* B 174-175). Litt. m'envoya (*des messagers*) avec des présents de par le roi (cf. § 494, 5). Remarquer en outre l'anticipation du sujet *ḥm-f* (construction du § 326, *a*).

Ce peut être aussi le mot « message » qui est sous-entendu : le verbe *hꜣb* prend dans ce cas le sens de « écrire ». Ex. : *mk hꜣb-n-i ḥr ḥn-k n mr pr* vois, j'ai écrit, te recommandant à l'intendant (*Kah.* 31, 19-20). Litt. j'ai envoyé (*un message*).

Obs. — Même emploi absolu, en copte, du verbe ϫⲟⲟⲩ, ex. ⲁⲩϫⲟⲟⲩ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ils nous envoyèrent (*des gens* — ou : *un message*), disant . . . (Zoëga 234).

§ **594.** — 3° **Ellipse d'une négation.** — Quand deux phrases négatives se suivent, la négation est quelquefois omise devant la seconde, ou, si l'on préfère, la négation initiale est valable pour les deux phrases qui suivent. Ex. : *n wšb-f n nn n srw, wšb-f* (= *n wšb-f*) *n sḫty pn* il ne répondit pas à ces notables et (*pas davantage ne*) répondit à ce paysan (*Pay.* B 1, 50-51).

nn di-t(w)-k m inm n sr, ir-tw (= *nn ir-tw*) *dr-k* on ne te mettra pas dans une peau de mouton et on (*ne*) te fera (*pas*) un (simple) tumulus (*Sin.* B 197-198). Litt. on (*ne*) fera (*pas*) ton tumulus.

§ **595.** — 4° On peut encore signaler ici l'**ellipse** d'un substantif (ou de l'équivalent d'un substantif) dans les **comparaisons**, après les prépositions *m*, *mi* et *r*, bien que ce fait apparaisse plus fréquemment dans des *phrases non-verbales* que dans des phrases verbales. Ex. :

ir nṯr pn nty ḥr-f m tsm quant à ce dieu dont la face est (*la face d'*)un chien (*Urk.* V 66,17-67,1). Prédicat adverbial avec « *m* d'équivalence » (§ 640).

Ce dieu bienfaisant, *wnnw snḏ-f ḫt ḫꜣswt mi Sḫmt rnpt idw* dont la crainte était répandue à travers les pays étrangers comme (*la crainte de*) Sekhmet en une année de peste (*Sin.* B 44-45).

wr mnw-k r nsw nb ḫpr tes monuments sont plus grands que (*les monuments de*) tout roi qui fut antérieurement (*Urk.* IV 618, 15)[1].

§ **596.** — 5° Enfin, une autre sorte d'ellipse consiste, dans les **dialogues**, à faire l'économie d'un verbe signifiant « dire » ou « répondre », au moment d'un changement d'interlocuteur. Ex. :

wnm ir-k, in-sn r-i. — *N* (lire *nn*) *wnm-i n-ṯn.* — *Ḥr išst, in-sn r-i.* — *Ḥr-ntt wi ṯb-kwi m ṯbty nty Skr* — A. « Mange, toi », me disent-ils ». — B. « Je ne mangerai pas pour vous (faire plaisir) ». — A. « Pourquoi? », me disent-ils? — B. « Parce que je suis chaussé des sandales de Sokaris » (Lac. *T. R.* 23, 15-19). Aucun verbe (tel que « je réponds ») n'est exprimé devant ou après les deux réponses de B. Remarquer en outre l'ellipse que comporte la question *ḥr išst :* « pourquoi (ne manges-tu pas?) ». — Exemple analogue *ibid.* 23, 19-23.

(1) Autres exemples d'ellipse après *r* : *Nauf.* 29-30 et *Urk.* IV 59, 3, cités § 628.

L'*intonation*[1] avec laquelle ces passages étaient lus devait suppléer à l'absence de toute formule indiquant qu'un des interlocuteurs prenait la parole.

De même, *Nauf.* 73-74, où il faut sous-entendre « Je répondis » devant *iw mdw-k n-i* « Tu me parles, (et je ne saisis pas ce que tu me dis) ».

De même encore, *West.* 5, 7, où il faut sous-entendre « Alors le Roi dit » devant *iw-i ḥm r irt ḫnt-i* « Je vais certainement m'organiser une promenade sur l'eau ».

Et *West.* 9, 15, où il faut rétablir « Et Djedi répondit » devant *ms-s m ꜣbd 1 prt, ssw 15* « Elle accouchera le 15 du premier mois de l'hiver ».

Obs. — Rappelons à ce propos l'ellipse fréquente de *ḏd* « dire » après la préposition *ḥr*, § 396, 3° et 655.

V. COORDINATION ET DISJONCTION.

§ **597.** **La coordination**, exprimée par « et », de deux ou plusieurs phrases verbales ressort généralement de la simple juxtaposition de ces phrases. Ex. :

Quand j'eus saisi un bâton à feu, *sḫpr-n-i ḫt, ir-n-i sb-n-sḏt n nṯrw* je produisis du feu et je fis un holocauste aux dieux (*Nauf.* 55-56).

Viens, mon cœur, *mdw-i n-k, wšb-k n-i . . ., wḥꜥ-k n-i nꜣ nty ḫt tꜣ* que je puisse te parler et que tu puisses me répondre . . ., et que tu m'expliques ce qui se passe en Égypte (*Adm.* p. 105).

wrḥ-n sw Ḥt-ḥr, di-n-s[2] *n-f ꜥnḫ m imnt mi Rꜥ rꜥ nb* Hathor l'a oint et elle lui donne la vie dans l'Amenti comme Rê, chaque jour (*Coffin T.* I 192 *c-d*).

(1) Cf. W. Golénischeff, *Le rôle de l'intonation*, cité à la *Bibliographie*, p. 288. — (2) Corriger *di-s* (leçon des textes parallèles).

Les phrases verbales coordonnées peuvent débuter par le même mot, la même expression, ce qui établit entre elles une liaison plus serrée. Ex. : *iw ir·n·i iry-ḫbsw, ir·n·i mr šnʿ, ir·n·i mr š, iw ir·n·i whmw, iw ir·n·i mr ḫʿw* je remplis les fonctions de gardien des vêtements, de chef des magasins et de chef des jardins, puis celles de héraut et de chef de la flotte (*Hatnub* 14, 4-5).

Obs. — La juxtaposition est également le procédé employé pour coordonner des formes verbales non-finies. Ainsi, deux pseudoparticipes dans cette phrase : *šm·kwi r bi3w n ity, h3·kwi r w3d wr* tandis que je me rendais aux mines du Souverain et que j'étais descendu sur la Très Verte (*Nauf.* 23-25), cité § 348[1]. De même, deux participes *wp* et *sḫr* dans *Coffin T.* I 193 *b*, cité § 618, *b*.

§ 598. Il est rare que deux phrases renfermant chacune une forme verbale finie soient reliées par *ḥnʿ* «avec». Ex. : *wnn t3 3ḥt dit·n·i . . . ḥnʿ wnn·tn m-s3 ḫnty(·i)* ces champs que j'ai donnés appartiendront (à telles et telles personnes) *et* vous accompagnerez ma statue (*Siut* 1, 315-317). *Ḥnʿ* relie deux phrases renfermant chacune l'imperfectif *wnn*.

hrw pw n ḫtm·tw ḫftyw nw Nb-r-ḏr ḥnʿ sḫk3·tw s3·f Ḥr[2] ce jour où les ennemis du Maître universel furent anéantis *et* où son fils Horus fut investi du pouvoir (*Nu* 17, 11). *Ḥnʿ* relie deux phrases renfermant chacune un passif en *·tw* (dépendant de *n*, cf. § 257).

Obs. — Sur la coordination au moyen de *ḥnʿ* d'un infinitif avec une forme verbale finie qui précède, cf. § 403.

§ 599. La **disjonction** simple, exprimée par «ou», «ou bien», se fait également par le procédé de la juxtaposition.

Quand elle se présente sous forme d'**alternative** «soit que . . . soit que», «ou . . . ou», on fait commencer par le même mot ou la même formule les phrases juxtaposées et construites parallèlement. Ex. : *h3·f r pt, h3·f r t3, h3·f r mw* qu'il aille au ciel, ou sur la terre, ou sur l'eau (il rejoindra sa famille, etc.) (*Coffin T.* II 180 *c*). Le verbe *h3i* a ici le double sens de «monter» ou «descendre».

[1] Autre ex., les pseudoparticipes *dwn* et *nḫt* dans *Smith* 3, 20, cité § 615. — [2] Les deux signes restitués.

Il en est de même quand l'alternative porte sur des formes verbales non-finies. Ainsi, deux formes *šḏmty·fy* (précédées du «*m* d'équivalence») dans :

Ô vivants . . . (sic) *m šdt(y)·fy*[1] *mdt tn*[2] *ḥr wḏ pn m sš, m sḏmt(y)·fy st* (toute personne) ou qui sera capable, étant scribe, de lire ces paroles sur cette stèle, ou qui les entendra (*Urk.* IV 966, 1-2).

Obs. — Même procédé dans des phrases non-verbales : voir l'ex. de *Pay.* B 2, 78-79, cité § 670, où l'alternative est marquée par la répétition de *mk* et le parallélisme des phrases.

VI. PHRASE VERBALE SUBSTANTIVÉE.

§ 599 *bis*. En dehors de quelques substantifs dans la composition desquels entrent les verbes-copules *iw* ou *wnn* (§ 162, *c*), on trouve occasionnellement de véritables phrases verbales employées substantivement (à la manière p. ex. du français «le va-et-vient», «un vaurien» — orig. vaut-rien[3] —, etc.).

Ces **phrases verbales substantivées**, qui ont souvent le caractère d'adages, sont volontiers introduites par le «*m* d'équivalence» (dans ses divers emplois, § 490, 6). Ex. : *rdi·n n·i nsw m iw·f-ʿ3·f, ms·n·t(w)·i m s33·f- ir·f* le roi me fit des dons (à moi) qui étais (quelqu'un dont on dit :) «il marche et il croît», (alors que) j'étais né comme (quelqu'un dont on dit :) «il sait et il agit» (Boeser 4, 5-6). C. à d. le roi me fit des dons à moi qui ne cessais de progresser et qui m'étais montré, dès ma naissance, capable de pensée et d'action.

L'expression *iw·f-ʿ3·f* se retrouve et doit être interprétée de la même façon dans cet exemple : *wn·k(wi) r·f m iw·f-ʿ3·f* j'étais près de lui comme quelqu'un qui croît en marchant — litt. «il marche et il croît» (*Br. Mus.* 574, 4-5), cité § 357.

ḫnr wr m pr-h3·f le grand harem est (maintenant) un endroit très fréquenté (*Adm.* 6, 12). Litt. un (endroit de) «va-et-vient».

ḥtp di nsw . . . m ir n·sn s3·sn une offrande funéraire . . . . en qualité de (= qui est ce que) «leur fils a fait pour eux» (*Caire* 20048 *a*). C.-à-d. une offrande funéraire . . . . qui est un don de la part de leur fils. *Ir* est la forme *sḏm·f*. Cf. § 490, 6.

[1] Pour la graphie, cf. § 458. — [2] Lire *tn* (démonstratif). — [3] Angl. «*a ne'er-do-well*».

Un autre type de phrase verbale substantivée sera mentionné ci-après dans la construction *ink* (sujet) + phrase verbale à la 3e pers. (prédicat), ex. *ink mr·f nfrt* je suis «il aime ce qui est bien», — c. à d. je suis (un homme qui) aime ce qui est bien (*Br. Mus.* 614, 8), cité § 621.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*[4] § 479-486; 491-501. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 66; 148-149; 252; 486-487; 506-507.

W. Golénischeff, *Quelques remarques sur la syntaxe égyptienne,* dans *Rec. Champollion,* p. 685; *Parallélisme symétrique,* dans *Stud. Griffith,* p. 86; *Le rôle de l'intonation dans quelques textes égyptiens,* dans *Mél. Maspero* I, p. 637. — H. Grapow, *Sprachliche und schriftliche Formung ägyptischer Texte,* Glückstadt 1936.

CHAPITRE XXIII.

LA PHRASE NON-VERBALE À PRÉDICAT SUBSTANTIVAL.

I. LES PHRASES NON-VERBALES.

§ **600.** On a dit ci-dessus (§ 577) que la phrase non-verbale différait de la phrase verbale en ce que son prédicat est autre chose qu'une forme verbale finie. Ce prédicat peut être : 1° un substantif; — 2° un adjectif; — 3° un adverbe, — ou un équivalent de chacune de ces trois catégories de mots : d'où la distinction entre phrases à **prédicat substantival,** à **prédicat adjectival,** à **prédicat adverbial.**

Le terme de «phrase nominale»[1], dont on se sert également pour désigner la phrase non-verbale[2], convient assurément aux phrases dont le prédicat est un *nom* (substantif ou adjectif), mais non point à celles dont le prédicat est un adverbe ou l'équivalent d'un adverbe. C'est pourquoi il est recommandable d'adopter la dénomination plus large de **phrase non-verbale**[3].

§ **601.** Une phrase non-verbale peut ne renfermer que les deux termes indispensables : sujet et prédicat. Ce cas est très fréquent en égyptien[4]. Mais le sujet et le prédicat peuvent aussi être unis au moyen d'une **copule** qui, dans toutes les langues, est une forme du verbe «être», considéré, dans cet emploi, comme «un *outil grammatical,* totalement dénué de sens réel qui lui soit propre»[5]. Ex. «Le soleil *est* un astre», ou «Rê *étant* dans le ciel».

L'expression de la copule n'est jamais absolument indispensable en égyptien. Elle

[1] Alld. *Nominalsatz.*

[2] Cette phrase ne se rencontre pas seulement dans les langues chamito-sémitiques, mais aussi en indo-européen. Cf. A. Meillet, *La phrase nominale en indo-européen,* dans *Mémoires de la Société de Linguistique,* 14, 1 et J. Bloch, *La phrase nominale en sanscrit, ibid.* 14, 27.

[3] Angl. *non-verbal sentence :* cf. Gardiner, *Eg. Gram.* § 28 (et, pour le détail, Lessons X, XI, XII).

[4] Il l'est moins en indo-européen. Ex. *κρείσσων γὰρ βασιλεύς* «car le roi (est) plus fort», *Iliade* 1, 80; *omnia praeclara rara* «toutes les très belles choses (sont) rares» (phrase de caractère gnomique); *admission free,* entrée libre, etc. Cf. J. Vendryes, *Le Langage* (Paris 1921), p. 144.

[5] A. Meillet, *op. laud.*

n'est même possible que dans certains types de phrase. Le cas échéant, elle est représentée par l'un des deux verbes *iw* et *wnn*, dont nous avons déjà expliqué la nature et le rôle (§ 309-317), et dont il est bien entendu que la présence n'enlève pas à la phrase son caractère non-verbal.

§ **602.** Deux remarques générales :

a) Compte tenu de la syntaxe spéciale à chacun des types de la phrase non-verbale, l'**ordre des mots,** en ce qui concerne les divers éléments de la phrase, notamment les pronoms suffixes et dépendants, est le même que dans la phrase verbale (§ 580). Comme dans celle-ci encore, un des éléments, particulièrement le sujet, peut être placé par anticipation en tête de la phrase;

b) La phrase non-verbale ne comporte en elle-même aucune idée de temps : comme il a été dit ci-dessus (§ 577), elle sert avant tout à constater un état de fait. Parfois cependant (et indépendamment des cas où elle est précédée de la proclitique *ḥ;*[1]), elle peut avoir une valeur optative[2] : cf. en particulier § 639.

II. LA PHRASE NON-VERBALE À PRÉDICAT SUBSTANTIVAL[3].

§ **603.** Dans **la phrase à prédicat substantival**[4], le prédicat est normalement un substantif, ou un pronom personnel qui représente un substantif. Ainsi : «il est *notre maître*»; «Horus est *sa protection*»; «c'est *lui*». Un cas particulier est celui où le prédicat, au lieu d'être un substantif, est un participe ou une forme relative employés substantivement.

Le sujet de la phrase à prédicat substantival peut être soit un pronom personnel, soit un substantif (ou un pronom démonstratif). La copule n'est *jamais* exprimée.

§ **604.** — A. Si *le sujet est un pronom personnel,* il précède le prédicat immédiatement : c'est la méthode de **juxtaposition directe.** Le pronom employé est le pronom *indépendant.* Ex. :

ink wḥmw iḳr n-mr(w)t j'étais un héraut excellent, aimé (*Hatnub* 14, 9). Pour *n(y)-mrwt*, cf. § 185 *in fine.*

twt nsw iṯ ḫʿ ḥr st Ḥr n ʿnḫw ḏt tu es un roi qui s'empare (du Double Pays) et qui apparaît sur le trône d'Horus (le trône royal) des vivants, à jamais (*Urk.* IV 229, 12). *Twt* pronom indépendant ancien (§ 90).

[1] Cf. § 610, *c*; 643; 657.

[2] Cf. K. Sethe, *Z. Ä. S.* 54, 100.

[3] «Substantival», c. à d. substantif proprement dit et substituts du substantif.

[4] Alld. *nominaler Nominalsatz (mit substantivischem Prädikat)*; angl. *sentence with nominal predicate.*

nṯf nb igrt il est le seigneur du royaume des morts (Budge 38, 9).

Une particule enclitique telle que *is* donne au pronom une certaine emphase. Ex. :

ink is Ḫprw ḫpr ḏs·f c'est moi le Dieu Soleil qui s'est donné lui-même la vie (Lac. *T. R.* 19, 45). Litt. né de lui-même (§ 83).

Si la phrase est **négative,** c'est généralement *n,* souvent suivi de *is,* que l'on emploie devant le pronom, ainsi : *n ntk is s* tu n'es certes pas un homme (d'importance) (*Leb.* 31), cité § 550, 4°. On trouve cependant, postérieurement à la XIIe dyn., des exemples de l'emploi de *nn*[1], ainsi : *West.* 9, 6, cité § 618, *c.*

§ **605.** — B. Si *le sujet est un substantif* (ou un *pronom démonstratif*), deux constructions sont possibles :

1° L'une consiste dans la **juxtaposition directe** des deux termes de la phrase : fréquente dans l'ancienne langue, elle l'est beaucoup moins en M. ég. Elle comporte d'ailleurs deux variantes :

a) Le sujet précède le prédicat, — ce qui est normal et logique (§ 604), mais cependant assez rare en M. ég. Ex. :

bwt·f grg son abomination est le mensonge (*Urk.* IV 490, 14).

rn n mr pn Nfr-w;wt-Ḫʿ-k;w-Rʿ le nom de ce canal est «les chemins de Khâkaouré (Sesostris III) sont beaux» (Morgan, *Catal. Mon.* I 86, 20)[2]. — Comparer avec l'exemple cité ci-après[3], de même provenance et de même date : *mr Nfr-w;wt-Ḫʿ-k;w-Rʿ rn·f.*

nfr sḏm (sujet) *nfr mdt* (prédicat), *sḏmw* (sujet) *nb ;ḫt* (prédicat) celui qui est bon pour écouter est bon pour parler; celui qui écoute est possesseur de quelque chose d'utile (*Pt.* 537-538). *Sḏm* et *mdt* construits comme des accusatifs de relation après *nfr,* adjectif substantivé;

b) Le prédicat vient en tête : c'est le cas le plus ordinaire en M. ég. et notamment :

— dans certains noms propres (de rois ou de particuliers), ex. *Nb-m;ʿt-Rʿ* (babylonien *Nibmuaria*) «Rê est détenteur de la justice» (Amenophis III); *Nbw-k;w-Rʿ* «Rê est l'or des esprits» (Amenemhat II et particuliers);

— dans la formule servant à nommer une personne, un lieu, au moyen du mot *rn* «nom», suivi d'un suffixe. Ex. :

mt šspw rn·f un vaisseau appelé «le récepteur» (*Ebers* 99, 18-19). Litt. dont le nom est «le récepteur».

[1] Cf. Gunn, *Studies*, 170 (23-26). — [2] Même construction, *Urk.* IV 814, 17; 261, 14-17. — [3] Au haut de la page 292.

mr Nfr-w3wt-Ḫ'-k3w-R' rn·f un canal, dont le nom est «les chemins de Khâkaourê sont beaux» (Morgan, *Cat. Mon.* I 87, 39). — Comparer avec la tournure archaïque précitée *rn n mr pn Nfr-w3wt-Ḫ'-k3w-R'*.

B3b3 s3 R-înt rn·f son nom était Bibi, fils de Reant (*Urk.* IV 2, 11);

— dans les phrases qui ont pour sujet un pronom démonstratif. Ex. :

st nf3 nt ḥnt cela est l'endroit du repos (*Leb.* 37). *Nf3* «cela» (§ 97), sujet.

§ **606.** Signalons un cas particulier. Quand le prédicat est un *mot interrogatif*, notamment l'un des pronoms *ptr* et *m*, qui signifient tous deux «qui?», «quoi?», il précède le sujet; et, chose remarquable, si le sujet est un pronom, c'est le *pronom dépendant* qu'on emploie. Ex. :

ptr tw, în·sn r·î — ptr rn·k qui es-tu, me disent-ils? quel est ton nom? (Budge 262,16-263,1).

m t(y) sn nn n nṯrw qui donc sont-ils, ces dieux (*Urk.* V 30, 8). — Autres exemples, § 679, *b* et 680.

Obs. — Cette construction est identique à celle des phrases à prédicat adjectival, que le sujet soit un pronom personnel (à la 2ᵉ ou à la 3ᵉ pers., § 625) ou un substantif (§ 628).

§ **607.** — 2° Une autre construction s'est couramment substituée en M. ég. à la construction par juxtaposition directe du § 605 : elle a l'avantage d'être plus souple et de mettre en relief le prédicat : c'est la **construction avec** *pw*.

Elle a pour origine une phrase du type *R' pw*, dans laquelle le prédicat *R'* précède normalement le pronom démonstratif sujet *pw* (§ 605 *in fine*); mais au lieu de signifier «celui-ci est Rê», la phrase *R' pw* signifie «il est Rê», ou «c'est Rê» : *pw* a perdu son sens propre de pronom démonstratif masc. sing. et est devenu l'équivalent, invariable en genre et en nombre, d'un des pronoms personnels de la 3ᵉ personne, ou mieux, et plus souvent, de notre démonstratif neutre *ce* : «c'est — ce sont — c'était», etc. Ex. :

Tout fils de moi qui consolidera cette frontière qu'a faite Ma Majesté, *s3·î pw, ms·t(w)·f n ḥm·î* c'est mon fils, il est né pour (= de) Ma Majesté (*Berl.* 1157, 18).

Les sutures (du crâne) *îmt-p3kt pw r p3kt*

nt dnnt·f c'est ce qui se trouve entre une écaille[1] et une (autre) écaille de son crâne (*Smith* 3, 16). Noter le sens qu'a ici *îmy* + substantif + *r* «qui est entre ... et» (d'où la locution *îmytw ... r*, § 504, 3).

ntf pw m m3't c'est lui en vérité (*Sin.* B 267-268). Le prédicat est ici un pronom personnel (indépendant).

Le substantif prédicat peut être suivi de l'enclitique *îs* (§ 550, 3°). Ex. :

îw'(w) Wsîr îs pw c'est l'héritier d'Osiris (*Coffin T.* II 219 *a*).

Obs. — En N. ég. *pw* est remplacé par le pronom *p3y, t3y, n3y* (développement de *p3, t3, n3*, § 110) qui, à la différence de *pw*, s'accorde en genre et en nombre avec le prédicat. Cf. le copte ⲡⲉ, ⲧⲉ, ⲛⲉ.

§ **608.** Dans les exemples qui précèdent, le sujet est véritablement le pronom démonstratif *pw*. Mais on peut développer cette construction et ajouter un substantif en apposition derrière *pw*. Ce substantif devient alors le **sujet réel**, tandis que *pw* est réduit au rôle de sujet apparent, séparant le prédicat du sujet réel. Ex. :

nb(·î) pw S-n-Wsrt Sesostris est mon maître (*Br. Mus.* 101, 6 hor.). Litt. c'est (mon) maître (à savoir) Sesostris. Nom propre.

ît pw s'ḥ n îrr n·f le mort est un père pour celui qui accomplit les rites en sa faveur (*Urk.* IV 123, 12). Litt. c'est un père, le mort, etc. Noter le déterminatif final qui substantifie l'expression participiale *îrr n·f*, cf. § 427.

swrd pw dd n·k c'est (te) fatiguer que de te dire (cela) (*Nauf.* 20-21). Sujet réel et prédicat sont ici des infinitifs employés comme substantifs.

Le sujet réel est parfois aussi un participe substantivé, comme dans cette double phrase :

ink pw mdw n·k, mr pr wr pw sḫ3y·k c'est moi (celui) qui te parle et c'est le grand intendant (celui) auquel tu penses (*Pay.* B 1, 20-21). *Mdw*, participe imperfectif actif; *sḫ3y·k*, participe perfectif passif (cf. p. 217, note 3) avec suffixe[2].

§ **609.** En règle générale, *pw* suit immédiatement le premier mot pleinement vocalisé de la phrase. C'est ainsi qu'il s'intercale entre le prédicat proprement dit et une épithète ou un génitif indirect complétant ce prédicat. Ex. :

Ce parfum que tu pensais apporter *bw pw wr n îw pn* c'est la chose principale de cette île (*Nauf.* 152).

[1] Les écailles ou *squamae* du crâne. — [2] Suffixe, sujet du participe passif, cf. § 448, *b*.

mḫꜣt pw nt rmṯ(t) ns·sn la langue des hommes est leur balance (*Pay.* B 2, 92-93). Litt. c'est la balance des hommes que leur langue.

Par contre *pw* se place, dans le cas du génitif direct, derrière le substantif régi intimement uni au substantif régissant (§ 140). Ex. :

ḥmt wˁb (génitif direct) *pw n Rˁ* c'est la femme d'un prêtre de Rê (*West.* 9, 9). — Autre ex. *Coffin T.* II 219 *a*, cité § 607 *in fine.*

L'ellipse de *pw* est tout à fait exceptionnelle dans une phrase affirmative. Ex. :

ꜣt ⟨pw⟩ ktt mitt rswt (c')est un bref instant, semblable à un rêve (*Pt.* 287).

§ **610.** Une phrase construite avec *pw* peut être introduite par une particule, notamment :

a) par une proclitique comme *mk, isk, ist,* etc. Ex. :

mtn ḫt·i pw nw pr tf·i voyez, ce sont mes biens de la maison de mon père (*Siut* 1, 288);

b) par *ir* précédant le sujet réel, qui est placé *par anticipation* en tête de la phrase (cf. § 591). Ex. :

mk ir hrw n ḥt-nṯr, r-360 pw n rnpt vois, en ce qui concerne un jour de temple, c'est 1/360e de l'année (*Siut* 1, 300);

c) par une particule optative (§ 569). Ex. :

hꜣ rf grḥ pw m rmṯ(t) ah! si c'était seulement la fin de l'humanité! (*Adm.* 5, 14).

§ **611.** Pour **nier** une phrase ayant comme sujet *pw,* on emploie *nn,* quelquefois ... *n ... is,* quand le prédicat est un substantif, et toujours *n,* quand le prédicat est un pronom. Ex. :

nn ꜣtpw pw ḥr rmnwy·tn ce n'est pas un poids sur vos bras (*Caire* 20530, 7). Prédicat substantif.

n ḫt is pw pr ḥꜣty-ˁ ce ne sont pas certes les biens de la maison du nomarque (*Siut* 1, 288). Prédicat substantif. — Cf. § 150.

n ntf pw m mꜣˁt ce n'est pas lui en vérité (*Sin.* B 267). Prédicat pronom (indépendant). Comparer la phrase affirmative *ibid.* 268, citée § 607.

On constate parfois l'ellipse de *pw* dans une phrase niée par *n ... is.* Ex. :

Quant à celui qui la délaisserait (cette frontière) ..., *n sꜣ·i is ⟨pw⟩, n ms·t(w)·f is n·i* (ce) n'est pas mon fils, il n'est certes pas

né pour (=de) moi (*Berl.* 1157, 20). Comparer la phrase affirmative *ibid.* 18, citée § 607.

n rmṯ(t) is ⟨pw⟩ nt šft st (ce) ne sont certes pas des gens qu'on doive craindre — ou : qui méritent qu'on les craigne (*Berl.* 1157, 13). Pour la construction *nt šft st,* cf. § 387.

III. EXTENSION DE LA CONSTRUCTION AVEC .

§ **612.** Il arrive que *pw* soit employé pour mettre en relief non plus un substantif, mais une courte phrase verbale consistant en un verbe à la forme *sḏm·f,* avec sujet pronominal, et qui joue le rôle de prédicat. *Pw* correspond alors au français « c'est que », « cela signifie que ». Ex. :

ir ḏd·f mbi, m(w)t·f pw s'il dit « embi », cela signifie qu'il mourra (*Ebers* 97, 14). Litt. c'est : il mourra.

Même construction dans la formule *iw·f pw* (litt. c'est : il est venu), introduisant le « colophon » de plusieurs des grandes œuvres littéraires du Moyen Empire. Ex. :

iw·f pw, ḥꜣt·f r pḥ(wy)·fy, mi gmyt m sš c'est fini, du commencement à la fin, conformément à ce qui a été trouvé en écriture (*Sin.* B 311). Litt. c'est : il est venu (le livre), son commencement jusqu'à sa fin, etc.[1].

§ **613.** Ce genre de prédicat peut se présenter sous une forme plus développée, p. ex. dans ces phrases où le sujet de *sḏm·f* est non un pronom, mais un substantif (et qui sont au surplus des réponses à une question sous-entendue) :

« Le cœur () est faible », *tm mdt*[2] *ḥꜣty pw* cela signifie que le cœur ne bat pas (*Ebers* 100, 15). Litt. c'est : le cœur ne parle pas. Cette glose répond à une question non exprimée : « qu'est-ce que cela signifie? ». — Dans cette phrase, *pw* est rejeté en finale, comme il arrive souvent dans les gloses des papyrus médicaux[3] (de même dans l'exemple qui suit).

« Son visage est cyanosé (*tms*) », *dšr irtyw ḥr·f pw* cela signifie que la couleur de son visage est violet sombre (comme la couleur du fruit *tmst*) (*Smith* 3, 20-21). Litt. c'est : la couleur de son visage est violet sombre[4].

[1] De même *Nauf.* 186-188; *Leb.* 154-155; *Pt.* 645-646. Sur cette formule, cf. J. Spiegel, *Z.Ä.S.* 71, 66.

[2] *Mdt* infinitif en place du complément verbal négatif (§ 375). Noter que le substantif sujet est placé derrière cet infinitif, comme s'il s'agissait véritablement du complément verbal négatif (cf. § 374).

[3] Ainsi, *Smith* 4, 2-3, cité § 376, *a.*

[4] On pourrait aussi bien considérer *dšr* (ici : violet sombre) comme un adjectif prédicat (§ 629).

§ **614.** Le substantif sujet est parfois placé par anticipation (§ 590) en tête de la phrase et suivi immédiatement de *pw*. Ex. :

Stš pw ir·n·f ḫprw·f m rri km il arriva que Seth se transforma en cochon noir (*Z. Ä. S.* 58, 18*, l. 34). Litt. c'est : Seth, il se transforma en cochon noir.

Construction analogue quand le sujet est le pronom suffixe de la 1re personne, qu'on annonce par le pronom indépendant *ink* (cf. § 588, *a*) placé en tête de la phrase devant *pw* : *ink pw* « c'est : moi, (je . . .) ». Ex. :

ink pw snḏm·n·i m ꜥḥ voilà que je m'assis dans (mon) palais (*Urk.* IV 364, 16). Litt. c'est : moi, je m'assis dans (mon) palais.

§ **615.** D'autre part, la phrase servant de prédicat à *pw* peut être non plus une phrase verbale, mais une phrase à prédicat pseudo-verbal (§ 654 et seq.), dans laquelle est inséré *pw*. Ex. :

Pourquoi ne rames-tu plus? *nḫꜣw pw n mfkꜣt mꜣt ḫr ḫr mw* C'est qu'un bijou en turquoise neuve est tombé à l'eau (*West.* 6, 5-6). Litt. C'est : un bijou en turquoise neuve est tombé à l'eau.

« Les ligaments de son cou sont tendus », *wnn mtw pw nw nḥbt·f dwn nḫt m-ꜥ iḫ·f* cela signifie que les ligaments de son cou sont étirés et raidis par l'effet de son mal (*Smith* 3, 20). Litt. c'est : les ligaments de son cou sont étirés et raidis.

Tu lances contre eux (les oiseaux) ton boumerang (*ꜥmꜥꜣt*) : *ḫꜣ pw ḫr ḫr ḫrw ṯꜣw·s* il arrive alors que mille (d'entre eux) tombent au bruit de l'air qu'il déplace (*Coffin T.* I 269 *i*). Litt. c'est : mille tombent au bruit de son vent.

On peut rapprocher de cette construction l'emploi d'un pseudoparticipe 1re personne à la suite de la formule *ink pw* « c'est que moi » (cf. § 614). Ex. :

Je lui dis : *ink pw hꜣ·kwi r biꜣw* Voilà, je descendais à la région des mines (*Nauf.* 89-90). Litt. c'est : moi, je descendais . . .

§ **616.** Signalons enfin une expression rare *nt pw*, dans laquelle *pw* est, comme précédemment, sujet, tandis que *nt* (forme abrégée de *ntt* féminin-neutre du relatif *nty*) est prédicat : littéralement « c'est le fait que », d'où : « c'est ce qui explique que » et « de là vient que ». Ex. :

Les vaisseaux du cœur vont à chaque membre, *nt pw mdw·f ḫnt mtw nw ꜥt nbt* et de là vient qu'il bat (litt. qu'il parle) dans les vaisseaux de chaque membre (*Ebers* 99, 5).

Précédée de *in* interrogatif, l'expression signifie littéralement « est-ce le fait que? », d'où « est-ce que? ». Ex. :

in nt pw wn·n·i sꜣ·f est-ce que j'ai jamais ouvert sa porte? (*Sin.* B 115-116).

IV. SUBSTITUTS DU SUBSTANTIF PRÉDICAT.

§ **617.** Comme il a été dit ci-dessus, un participe ou une forme relative peuvent régulièrement faire fonction de prédicat en place et à la manière d'un substantif. En outre, et exceptionnellement, une phrase verbale substantivée peut, dans certaines conditions, jouer un rôle analogue.

A. **Participe prédicat.** — Le participe s'emploie comme prédicat substantival dans trois constructions.

1° Le participe est à la voix active; il s'accorde, du moins théoriquement, avec le sujet. Les deux termes de la phrase sont directement juxtaposés (§ 605), le sujet (substantif) venant en tête et précédant le participe prédicat : « X est celui (*ou* ce) qui fait — a fait . . . », ou mieux : « c'est X qui fait — a fait . . . ». Cette construction, qui remonte à l'Ancien Empire[1], est exceptionnelle à l'époque classique. Ex. :

ns n ḥm·f rtḥ Sti, tsw·f sbḥꜣ Styw c'est la langue de Sa Majesté qui intimide la Nubie, ce sont ses paroles qui mettent en fuite les Bédouins (*Kah.* 1, 7-8). *Rtḥ* et *sbḥꜣ* participes prédicats[2].

ḥꜣty-ꜥ mr ḥt-nṯr Nbw-kꜣw-Rꜥ ḏd n ḫry-ḥb(t) ḥry-tp c'est le prince, chef du temple, Neboukaouré, qui parle au prêtre-lecteur en chef (*P. Berl.* 10012, 18)[3]. *Ḏd* participe prédicat[4].

sꜣ nfr . . . rdi ḥꜣw ḥr ḏddt n·f un bon fils . . . est celui qui fait plus que (litt. ajoute à) ce qui lui a été dit (*Pt.* 633-634). *Rdi* participe prédicat[5].

(1) Cf. Sethe, *Nominalsatz*, § 43.

(2) Cf. Sethe, *Nominalsatz*, § 43 et *Erläuterungen*, 66, 8; Allen, *A. J. S. L.* 44, 127. Opinion différente, Gardiner, *Eg. Gram.* § 486 (*sḏm·f* avec omission de *·f*).

(3) Type de phrase fréquent au début des lettres de Kahoun (*Kah.* 28, 1; 29, 1; 29, 31; 30, 25, etc.).

(4) Cf. Sethe, *Erläuterungen*, 96, 23; Allen, *A. J. S. L.* 44, 127. Opinions différentes, Polotsky, *Zu den Inschr. der 11. Dyn.* § 78 *k* (pseudoparticipe); Gardiner, *Eg. Gram.* § 450, 1 et *Supplement*, p. 14 (participe *épithète*).

(5) Construction reconnue par Sethe, *Erläuterungen*, 42, 6.

Certains noms propres théophores sont indiscutablement composés de cette manière, ainsi (XIXe dyn., mais archaïsant) : *Rʿ-ms-sw* «Rê est celui qui l'a engendré», ou «c'est Rê qui l'a engendré» *Ramsès* (Ῥαμεσσης). *Ms* participe perfectif prédicat.

§ **618.** — 2° Une construction, beaucoup plus fréquente à toutes les époques, et qu'on peut considérer comme une variante de celle dont il vient d'être question, consiste à faire précéder le sujet, quand c'est un *substantif,* de la particule proclitique *in* qui sert à le mettre en relief (§ 561). Si le sujet est un *pronom,* on fait usage du pronom indépendant.

On a ainsi des phrases du type :

in + substantif sujet ou pronom indépendant sujet } + participe prédicat { perfectif ou imperfectif.

Le participe prédicat n'est normalement employé qu'à la voix active. Il s'accordait avec le sujet en A. ég.[1], mais, en M. ég., il est toujours invariable en genre et en nombre. Le perfectif se rend en français par un temps passé, l'imperfectif par le présent ou l'imparfait (exceptionnellement le futur).

A cette construction correspond normalement *in* + substantif sujet + *sḏm·f,* quand la phrase se rapporte à l'avenir (§ 252).

a) Exemples avec substantif sujet (passé et présent) :

in ḥm·i rdi wsr·f c'est Ma Majesté qui a fait qu'il soit puissant (*Urk.* IV 766, 5). Participe perfectif.

in sš Iʿḥ-msw spḫr snn pn c'est le scribe Amosé qui a copié le présent manuscrit (*Rhind* titre).

Quant à ce par quoi les deux oreilles sont sourdes, *in mt 2 irr st* ce sont deux vaisseaux qui produisent cela (*Ebers* 99, 14). Participe imperfectif.

in snt·f sʿnḫ rn·f c'est sa sœur qui fait vivre son nom (*Caire* 20037 *f*). Sujet féminin, participe prédicat invariable.

in ꜣḫt·f sḫr n·f st, nsrt·f drt ḫftyw·f c'est son uræus qui les renverse pour lui, (c'est-à-dire) la flamme (émanant) de lui, laquelle extermine ses ennemis (*Z. Ä. S.* 69, 27, l. 6). Sujet fém. (*ꜣḫt·f*),

[1] Ex. «*in Nwt mst N* c'est Nout qui a mis au monde N (*Pyr.* 1428 *e*).

participe prédicat invariable (*sḫr*). — *Nsrt·f drt* (participe épithète en accord normal) *ḫftyw·f* est en apposition à *ꜣḫt* «uræus».

Le sujet peut encore être le mot interrogatif *m* «qui?», cf. § 679, *c*.

b) Exemples avec pronom sujet (passé et présent) :

ink grt wp wꜣt·k, sḫr n·k ḫft(y)·k c'est moi certes qui ai ouvert ton chemin et qui ai renversé pour toi ton ennemi (*Coffin T.* I 193 *b*). Deux participes perfectifs.

Il remettait les vivres à l'un de ses compagnons *ntf dd n·f st* et c'est ce dernier qui les lui donnait (au paysan) (*Pay.* B 1, 85-86). Participe imperfectif.

swt dd tp n bꜣkw c'est lui qui donne les directives du travail (*Louvre* C 167, 8). *Swt,* pronom indépendant ancien (§ 90).

Au lieu du pronom indépendant *swt,* on trouve parfois, dans des textes religieux, une forme *sw,* qui paraît être[1] le pronom dépendant 3e personne, employé de façon anormale (cf. § 588-589). Ex. :

sw rdi ib·f r·s, sw rdi mꜣ·s sw m ir(w)·f n nṯr[2] il lui donna son cœur et il fit qu'elle le vît en sa forme divine (après qu'il fut venu devant elle)[3] (*Urk.* IV 219,17-220,1). Participe perfectif.

c) Exceptionnellement, le participe imperfectif, comme nous l'avons dit, peut se rapporter à l'*avenir* (sans idée de répétition ou d'habitude) et doit alors se traduire par le futur. Ex. :

mk nn ink is inn n·k sy vois, ce n'est certes pas moi qui te l'apporterai (*West.* 9, 6).

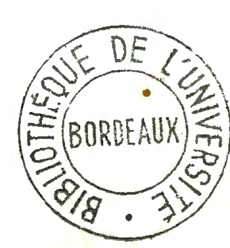
De même, dans cette phrase (où *ḏbꜣ* doit être le participe imperfectif) : *mt ink ḏbꜣ n·t sw* vois, moi, je te le remplacerai (*West.* 6, 6-7), citée § 432.

§ **619.** — 3° Le participe s'emploie en outre, mais beaucoup plus rarement, comme prédicat substantival dans des phrases dont le sujet est *pw.* Ex. :

sʿšꜣ pw msyt ḥnʿ·f c'est un (roi) qui multiplie ce qui est né en même temps que lui (*Sin.* B 69).

swsḫ tꜣšw pw c'est un (roi) qui élargit les frontières (*Sin.* B 71).

[1] Cf. *Z. Ä. S.* 71, 48-52.
[2] restitué.
[3] On observera que la traduction «c'est lui qui...» ne serait pas de mise pour cette construction archaïque; tout au plus pourrait-on traduire «et lui, il lui donna...».



§ **620.** — B. **Forme relative prédicat.** — A la différence du participe, c'est presque exclusivement dans des phrases dont le sujet est *pw* qu'une forme verbale relative s'emploie comme prédicat substantival. Ex. :

ỉrt·n(·ỉ) pw m wn-mȝʿ c'est ce que j'ai fait en vérité (*Louvre* C 1 bord 2-3).

km(ȝ)t·sn pw n[1] *ḥrw* c'est ce qu'ils (les vaisseaux) produisent à la partie supérieure (de la tête) (*Ebers* 99, 12).

sḫpr(w)·f pw wnnt(y)·f(y) c'est (seulement) celui qu'il (= le Roi) élève qui sera quelqu'un (litt. qui existera) (*Caire* 20538 II *c* 15).

§ **621.** — C. **Phrase verbale substantivée prédicat.** — Une phrase verbale substantivée (cf. § 599 *bis*) assume exceptionnellement le rôle d'un prédicat substantival directement juxtaposé à un pronom sujet (pronom indépendant, § 604), généralement à la 1re pers., jamais à la 3e[2]. Le verbe est à la forme *śḏm·f* et toujours à la 3e pers. masc. sing. Ex. :

ỉnk mr·f nfrt, msḏ·f ḏwt je suis «il aime ce qui est bien et déteste ce qui est mal», — c. à d. je suis un homme qui aime le bien et déteste le mal (*Br. Mus.* 614, 8).

ỉnk n rḫ·f dšrw je suis «il ne connaît pas la colère (?)» — c. à d. je suis un homme qui ne connaît pas la colère (*Nu* 42, 21).

V. LA CONSTRUCTION *ŚḎM PW ỈR(W)·N·F.*

§ **622.** — 1° La forme relative perfective du verbe *ỉrỉ* «faire» se rencontre souvent dans la périphrase *śḏm pw ỉr(w)·n·f*, où elle joue le rôle d'un **sujet** (sujet réel) apposé à *pw* (§ 608) : «alors il entendit», litt. c'est entendre ce qu'il fit (cf. § 410 *in fine*).

Le prédicat est un infinitif appartenant à un verbe marquant un mouvement ou la cessation d'une action.[3] Quel que soit le genre de cet infinitif, la forme relative est toujours au masculin, étant apposée à *pw* qui est considéré comme masculin. Ex. :

nʿt pw ỉr(w)·n·n m ḫd alors nous naviguâmes vers le nord (*Nauf.* 172). Litt. c'est naviguer ce que nous fîmes en allant au nord.

[1] *n*, préposition.

[2] Cf. Gunn, *Studies*, 60 (11). Ex. du pronom à la 2e pers., Budge 39, 4.

[3] Jamais par conséquent le verbe *sdm* (*śḏm*) lui-même n'est employé dans la construction dénommée *śḏm pw ỉr(w)·n·f*.

ʿḥʿ pw ỉr(w)·n·f r wšd·f alors il se leva pour le saluer (*West.* 7, 14). Litt. c'est se lever ce qu'il fit.

wḏȝ pw ỉr(w)·n ḥm·f r pr mḏȝt alors Sa Majesté se rendit à la bibliothèque (*Neferh.* 6-7). Litt. c'est se rendre... ce que fit Sa Majesté.

2° On rencontre exceptionnellement la contre-partie *passive* de cette construction sous la forme *śḏm pw ỉry* «alors on entendit», litt. c'est entendre ce qui fut fait, *ỉry* étant le participe perfectif passif masculin. Ex. :

ỉwt pw ỉry r bȝk ỉm alors on vint vers cet humble serviteur (*Sin.* B 236). Litt. c'est venir ... ce qui fut fait.

šȝs pw ỉry r dd st[1] alors on alla pour le dire (*West.* 12, 19). Litt. c'est aller ce qui fut fait.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*4 § 469-470 *a*; 477-478; 489 *a*-489 *b*. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 125-134; 189-190; 372-373.

K. Sethe, *Verbum* II, 752-753; *Nominalsatz*, § 23-31; 42-62; 68-79; 88-145. — B. Gunn, *Studies*, 59-64.

[1] Le second et restitués.

CHAPITRE XXIV.

LA PHRASE NON-VERBALE À PRÉDICAT ADJECTIVAL[1].

§ **623.** Dans **la phrase à prédicat adjectival**[2], le prédicat est par définition un adjectif. Peuvent être prédicats : 1° tous les adjectifs marquant la qualité, ainsi : «il est *bon*»; «la maison est *vaste*»; — 2° parmi les adjectifs *nisbés*, seul l'adjectif *ny* «qui appartient à» (§ 182); — 3° certaines expressions marquant la possession.

Se comportent en outre, occasionnellement, à la façon d'un adjectif prédicat soit le participe, soit la négation *nn* (au sens de «non-existant»).

L'adjectif prédicat est invariable en genre et en nombre.

Le sujet de la phrase à prédicat adjectival peut être soit un pronom personnel, soit un substantif (ou l'équivalent d'un substantif).

La copule ne s'exprime que très exceptionnellement (§ 627, *c*).

I. L'ADJECTIF COMME PRÉDICAT.

§ **624.** — A. Si *le sujet est un pronom personnel,* deux constructions se rencontrent, l'usage ayant établi en M. ég. une distinction entre les différentes personnes pronominales :

1° Quand le pronom est à la 1re *personne du singulier,* le sujet précède le prédicat et on emploie le pronom *indépendant*[3]. Ex. :

ink šw ⟨*m*⟩[4] *ḥꜣw* je suis (un homme) exempt d'exagération (*Nauf.* 12-13).

*ink is mꜣ*ꜥ *ḫrw ḫr nṯr* je suis certes (un homme) justifié auprès de Dieu (*Urk.* IV 1078, 17).

*ink w*ꜥ *m ib n nb·f* j'étais (un homme) unique dans le cœur de *son* maître (*Caire* 20531 *c* 2).

[1] «Adjectival», c. à d. adjectif proprement dit et substituts de l'adjectif.

[2] Alld. *nominaler Nominalsatz (mit adjektivischem Prädikat)*; angl. *sentence with adjectival predicate.*

[3] On sait que la 1re personne du *pluriel* du pronom indépendant ne se rencontre ni en A. ég. ni en M. ég. (cf. § 90 et 91).

[4] La préposition omise dans le texte.

Cette construction, qui dans l'A. ég. pouvait s'employer avec les trois personnes du pronom, est donc identique à celle des phrases à prédicat substantival du type *ink whmw* «j'étais un héraut» (§ 604). L'adjectif se comporte ici véritablement comme un substantif. Dans le dernier exemple on voit clairement, par l'emploi du suffixe 3e pers. après *nb*, que *w*ꜥ ne signifie pas seulement «unique», mais «un homme qui est unique», «un homme unique».

§ **625.** — 2° Quand le pronom est à la 2e ou à la 3e *personne* (sing. ou plur.), l'adjectif prédicat précède le sujet, lequel est exprimé par le pronom *dépendant*. Ex. :

*nfr tw ḥn*ꜥ*·i* tu es heureux avec moi (*Sin.* R 55).

ꜣw sw r·i m rn·f pw n Wsir il est plus grand que moi en ce sien nom d'Osiris (*Coffin T.* I 178 *d*). Jeu de mots sur le nom d'Osiris.

nfr st r ḫt nbt cela est meilleur que n'importe quoi (*Nauf.* 134).

Sa barbe, *wr s(y) r mḥ 2* elle était plus grande que deux coudées (*Nauf.* 63-64).

Ces deux dernières phrases renferment une comparaison (cf. § 628).

§ **626.** Les deux règles qui viennent d'être énoncées ne souffrent en M. ég. que très peu d'exceptions.

Ainsi, l'on trouve : *ntf mnḫ* il est excellent (*Urk.* IV 861, 8). Au lieu de *mnḫ sw.*

D'autre part, c'est toujours le pronom dépendant que l'on emploie, même à la 1re personne, après *ny* «qui appartient à» employé comme prédicat. Ex. *n(y) wi wndwt·k* j'appartiens à tes gens (Nav. 1, 7-8), cité § 182.

§ **627.** La seconde construction (§ 625) comporte trois variantes :

a) Le pronom sujet 3e pers. de sens *neutre* (angl. *it*, alld. *es*, à quoi correspond généralement le français *ce*) n'est jamais exprimé, quand l'adjectif prédicat est suivi d'un datif auquel est attribuée la qualité marquée par cet adjectif. Ex. :

ir·tn st, ꜣḫ n·tn si vous faites cela, (*ce* sera) utile pour vous (c. à d. vous serez prospères) (*Sinai* 90, 20-21).

nfr n·tn, ir·tn st (*ce* sera) bon pour vous (c. à d. vous serez heureux), si vous faites cela (*Urk.* IV 123, 4).

nfr-w(y) n ḏꜣm ir(w)·n nb·f comme (*c'*est) bon pour la

jeunesse (c. à d. comme elle est heureuse la jeunesse), qu'a formée son maître! (*Urk.* VII 49, 6). Pour l'exclamatif *w(y)*, cf. § 170.

b) Quelquefois le pronom dépendant sujet 3e pers. masc. ou fém. est remplacé par *pw* «il», «ce» (cf. § 607). Il est probable que dans ce cas l'adjectif était senti comme un substantif de sens neutre. Ex. :

ḫns pw, n wsḫ is pw il (le chemin) était étroit, il n'était certes pas large (*Pay.* R 45). Litt. c'était quelque chose d'étroit . . .

nn bn(r)i is pw ce n'est certes pas doux (*Urk.* IV 1087, 8). Litt. quelque chose de doux.

c) Il existe enfin quelques exemples isolés de l'adjectif prédicat précédé des verbes *iw* et *wnn* exprimant la copule (§ 601), le sujet étant un pronom de la 3e personne. Ex. :

Quant à ces deux grands obélisques *iw n(y) st inr wꜥ m mꜣt rwḏt* ils appartiennent à une pierre unique, qui est la pierre dure de granit[1] (*Urk.* IV 366, 17). *Iw* donne à cette phrase, qui fait suite à un serment, une certaine solennité.

mk wnn nḏm sy ḥr ib.f vois, cela sera doux dans son cœur (*Kah.* 3, 36). *Wnn* sert ici à marquer le futur.

wn.in nfr st ḥr ib.f[2] et cela fut agréable dans son cœur (*Pay.* B 2, 131). *Wn.in* marque le passé : cf. § 288, 665.

§ 628. — B. Si *le sujet est un substantif* (ou l'équivalent d'un substantif), c'est encore l'adjectif prédicat qui vient en tête. Ex. :

nfr pr.i, wsḫ st.i ma maison est bonne, mon habitation est large (*Sin.* B 155).

nfr-wy sꜣ(w).n it.f combien est beau celui qu'a élevé son père! (*Pt.* 629). *Sꜣ(w).n* forme verbale relative, équivalant à un substantif.

Cette construction est fréquente dans les comparaisons :

wr n.f irp r mw il possède plus de vin que d'eau (*Sin.* B 82). Litt. le vin est plus abondant à lui que l'eau.

mkꜣ ib.sn r mꜣw leur cœur était plus brave que (celui) des lions (*Nauf.* 29-30). Noter l'ellipse (§ 595); de même dans la phrase qui suit :

[1] C. à d. ce sont des monolithes de granit. — [2] Les deux derniers signes restitués.

ꜥꜣ irt.n.f n.i r imyw-ḥꜣt ce qu'il me fit était plus grand que (ce qu'avaient fait pour moi) les prédécesseurs (de ce roi) (*Urk.* IV 59, 3). La forme relative *irt.n.f* a la valeur d'un substantif.

Beaucoup de noms propres sont des phrases de ce type. Ainsi : *Nfr-ḥr-n-Ptḥ* «le visage de Ptah est beau»[1], ou encore : *Twt-ꜥnḫ-Imn* «Amon est plaisant de vie», *Toutankhamon.* Noter que, dans ce dernier exemple, l'adjectif prédicat se complète d'un accusatif de relation qui lui est étroitement uni; de même dans le nom royal *Nfr-kꜣ-Rꜥ* «Rê est beau de *ka*», *Neferkarê,* cité § 134.

Une phrase verbale tout entière peut faire fonction de sujet. Ex. :

wr-wy iw wḥꜣtyw ḥr ḥbyt.sn quelle grande chose est (le fait) que les habitants de l'Oasis viennent avec leurs présents d'offrande! (*Adm.* 3, 9).

nfr sḏm.tn que soit bon (=fécond en résultats) (le fait) que vous entendez[2]! (*Urk.* IV 123, 14). Autrement dit : «que votre attention (vous) soit profitable.» Type de formule terminant une exhortation, une lettre[3].

Reddjedet éprouva les douleurs de l'enfantement *ḳsn mss.s* et son accouchement était laborieux (*West.* 9, 22). Litt. qu'elle accouchât (*mss.s* imperfectif) était pénible[4].

§ 629. Une notion de qualité étant ordinairement représentée par un verbe et par un adjectif, qui peuvent avoir extérieurement la même forme (§ 164), la construction adjectif prédicat + sujet, dans une phrase ayant la valeur d'une proposition principale, dont le sujet est un *substantif,* se confond pratiquement avec la forme *sḏm.f.* Ainsi, dans la phrase *nfr mtn.i* mon chemin est bon (*Pay.* R 54), *nfr* est vraisemblablement l'adjectif «bon», mais ce pourrait être aussi le verbe «être bon» à la forme *sḏm.f.*

Mais en tête d'une phrase équivalant à une *proposition subordonnée,* c'est exclusivement du verbe qu'il peut être fait emploi. Ex. :

di.i nḫt wnw ḥr ḥryt je fais que soient victorieux ceux qui étaient sous la crainte (*Urk.* IV 102, 12). *Nḫt* forme *sḏm.f,* dans une proposition complétive (§ 690).

Obs. 1. — Pour l'emploi du verbe au lieu de l'adjectif dans une phrase négative, cf. § 631 *in fine.*

[1] Nom propre de l'Ancien Empire. Cf. Ranke, *Die ägyptischen Personennamen,* 198, 9.

[2] Angl. *good be your hearing!*

[3] De même, *nfr sḏm.k* : *Kah.* 28, 3; 28, 10; 34, 8; *Letters* 6, 11 (et p. 22).

[4] Même construction, *Leb.* 29-30.

2. — D'autre part, on a déjà signalé (§ 169, Obs.) qu'il ne faut pas confondre la construction adjectif prédicat + substantif sujet (*nfr rn·k*) avec la construction substantif sujet + pseudoparticipe (*rn·k nfr*) du § 655.

§ **630.** Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, sont traitées comme de véritables adjectifs, et suivent par conséquent la règle du prédicat adjectival, certaines expressions marquant la possession : *n·i-imy* et *ink* (var. *nnk*), *ntk*, etc. du § 196. Aux exemples précédemment cités on peut ajouter :

ˁntyw, n·i-im(y) sw la myrrhe, elle m'appartient (*Nauf.* 151). Anticipation du sujet.

ntf it bty l'orge et le froment sont à lui (*Adm.* 10, 4).

§ **631. La négation** des phrases à prédicat adjectival se fait généralement, quel que soit le sujet de la phrase, au moyen de *n*. Ex. :

n ink is kꜣ sꜣ gr je ne suis pas non plus (un homme) raide d'échine (c. à d. présomptueux) (*Sin.* B 230). Négation de la construction du § 624.

n wr-w(y) ˁꜣ-w(y) ḥswt·i iptn ne sont-elles pas très grandes, très importantes ces miennes faveurs (qui me viennent de mon père et de mon dieu Thot)? (*Urk.* VII 46, 18). Négation de la construction du § 628.

n wr n·k ˁntyw tu ne possèdes pas beaucoup de myrrhe (*Nauf.* 150). Contre-partie négative d'une phrase comme *Sin.* B 82 (*wr n·f irp*), citée § 628.

Dans ce passage de *Nauf.* 150, *wr* pourrait être d'ailleurs non pas un adjectif, mais un verbe à la forme négative *n sḏm·f* (avec sens présent, cf. § 258). Le verbe se substitue franchement à l'adjectif dans une phrase comme celle-ci :

n nḏm·n n·f wn r·f m-ˁ iḫ·f il ne lui est pas agréable d'ouvrir la bouche à cause de son mal (*Smith* 3, 17-18). Litt. *sa* bouche.

Obs. — Au lieu de *n*, la négation est exceptionnellement *nn*, ex. *nn bn(r)i is pw* ce n'est certes pas (quelque chose de) doux (*Urk.* IV 1087, 8), cité § 627, *b*. Construction qui contraste avec celle de la phrase *n* (...) *wsḫ is pw* il n'était pas large (*Pay.* R 45), citée au même paragraphe.

II. SUBSTITUTS DE L'ADJECTIF PRÉDICAT.

§ **632.** — A. **Le participe**, qui est un adjectif, peut fonctionner comme prédicat adjectival, mais c'est surtout le participe à la voix *active* qu'on trouve dans cet emploi. Ex. :

ḥˁ sw m sꜣt·n·i irt il se réjouit de ce que j'ai ordonné

de faire (*Neferh.* 35). Litt. il est un (dieu) se réjouissant (ou : qui se réjouit).

Souvent il est accompagné de la particule exclamative *wy* (§ 170). Ex. :

rš-wy ḏddy (§ 442) *n·f nn* combien se réjouit celui à qui ceci a été dit (*Pt.* 557). Litt. combien est se réjouissant l'(homme) ayant été dit à lui ceci (cf. § 451).

Cette construction est fréquente dans les comparaisons. Ex. :

ḥˁ sw im·i r nsw nb ḫprw m tꜣ il se réjouit à mon sujet plus qu'(au sujet de) tout roi qui fut en Égypte (*Urk.* IV 162, 5). Litt. il est un (dieu) qui se réjouit.

sḥḏw sw tꜣwy r itn, swꜣḏw sw r ḥˁpy ˁꜣ[1] il illumine le Double Pays plus que le disque solaire, il crée la prospérité plus que le Nil en crue (*Caire* 20538 II *c* 12-13). Litt. il est un (roi) qui illumine[2]..., un (roi) qui crée la prospérité.

Le participe à la voix *passive* ne se rencontre qu'exceptionnellement dans cette construction : ainsi, semble-t-il, dans le texte suivant :

Je les connais, aussi je connais leurs noms, *n rḫ st in nty r khb ḫrd pn* mais ils ne sont pas connus par celui qui voudrait faire du mal à cet enfant (*M. u. K.* verso 6, 5). *Rḫ* participe passif, prédicat de la phrase dont *st* est le sujet[3].

Pour l'emploi du pronom dépendant 3e pers. fém. après un participe *passif* ou le participe d'un verbe intransitif, là où on attendrait un pseudoparticipe, cf. § 356; et pour l'emploi du pronom dépendant 1re pers. après un participe perfectif *passif*, en parallélisme avec un pseudoparticipe, cf. § 357.

§ **633.** — B. **La négation** *nn* (variante rare et archaïque *n*[4]) joue très souvent le rôle de prédicat adjectival avec la signification «**non-existant**». Deux phrases comme *nfr rn·f* «son nom est bon» et *nn rn·f* «son nom est non-existant», «il n'a pas de nom»[5], sont en effet de construction identique. Dans cet emploi, la négation

[1] Pour le signe ..., cf. Kuentz, *Stud. Griffith*, 105.

[2] *Sḥḏw* et *swꜣḏw* participes imperfectifs actifs avec désinence *-w* (§ 430), à moins que *w* final ne soit la particule exclamative *w(y)*.

[3] Si l'on estime que *rḫ* n'est pas un participe passif, mais le *sḏm·f* passif, il faut alors admettre que *st* s'est substitué au sujet suffixal *·sn*, ce dont on n'a absolument pas d'exemple en M. ég.

[4] Cf. Gunn, *Studies*, 140 (n. 4) et 195 (§ 1) — et voir l'exemple *Hatnub* 16, 8, cité ci-après § 634 *in fine*.

[5] *Nn-rn·f* «il n'a pas de nom» existe effectivement comme nom propre, *Caire* 20524 *b*.

nn ne nie pas une phrase déjà constituée, mais elle contribue à former la phrase, elle en est l'un des termes. Si l'on supprimait *nn* devant *rn·f,* la phrase disparaîtrait, exactement comme elle disparaîtrait si on supprimait *nfr,* par manque de prédicat. Cette importante construction est donc essentiellement différente de celle du § 631.

§ **634.** Les phrases ayant *nn* pour prédicat fonctionnent soit comme propositions principales, soit comme propositions subordonnées (relatives ou circonstancielles). Ex. :

nn rḳy·i m tꜣw rsyw je n'ai pas d'adversaire dans les pays du sud (*Z. Ä. S.* 69, 29, l. 13). Litt. un adversaire de moi dans les pays du sud est non-existant.

nn tnt nt ḥm·i r nṯr il n'y a pas de différence entre Ma Majesté et un dieu (*Urk.* IV 164, 16). Litt. une différence entre (*de*) Ma Majesté et (*d'avec*) un dieu est non-existante.

nn nṯr ir irt·n·i il n'y a pas de dieu qui ait fait ce que j'ai fait (*Coffin T.* II 224 *e*). Litt. un dieu ayant fait ce que j'ai fait est non-existant.

mk tw m niwt, nn ḥḳꜣ-ḥt·s — mi ḫt, nn wr·s vois, tu es comme[(1)] une ville qui n'a pas de gouverneur, (tu es) comme une compagnie qui n'a pas de chef (*Pay.* B 1, 189-190). Litt. un gouverneur d'elle est non-existant, ... un chef d'elle est non-existant.

Une autre traduction possible serait : *sans* gouverneur, *sans* chef. De même, en traduisant la phrase suivante, qui a la valeur d'une proposition circonstancielle restrictive, on emploiera la conjonction «sans que» :

[Je ramenai ?] *niwt·i r ḏr·s ḥnꜥ·i, n nhw·s* toute ma ville avec moi, sans qu'il y ait eu de perte pour elle (*Hatnub* 16, 8). — Même expression, mais avec graphie normale *nn* devant *nhw,* dans *Nauf.* 7-8[(2)].

Obs. — *Nn* peut être renforcé par *r-sy* «absolument» (§ 542). Ex. *nn ḏwt irt·k r-sy* un mal en relation avec toi est absolument non-existant (*Urk.* IV 115, 2), cité § 181, *a.*

§ **635.** Le sujet de phrases ayant *nn* comme prédicat est souvent un infinitif. Ex. :

Fais-le traîner ici, *nn wšb r ḏdt·f nbt* sans répondre à tout ce qu'il pourra dire (*Pay.* B 1, 79). Litt. répondre ... étant non-existant. Noter ici encore la traduction «sans» (avec l'infinitif).

D'autres exemples de cette construction ont été cités § 384.

[(1)] La préposition *m* marque ici la comparaison et est synonyme de *mi* : cf. § 490, 4.

[(2)] *Nn nhw n mšꜥ·n* «sans qu'il y ait eu de perte pour notre troupe».

§ **636.** L'emploi d'une phrase non-verbale avec prédicat *nn* n'est pas la seule manière d'exprimer la non-existence. On peut se servir aussi d'une phrase négative renfermant le verbe *wnn* «exister» — soit *nn wn,* soit *n wnt* «il n'y a pas» —, ainsi qu'il a été expliqué précédemment, § 314.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*[4] § 469-471; 515-516. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 108-109; 114, 2-4; 135-145; 374.

K. Sethe, *Nominalsatz,* § 32-37; 63-67; 80-81; 85-86; 107. — B. Gunn, *Studies,* chap. xvii, xix, xxvii.

CHAPITRE XXV.

LA PHRASE NON-VERBALE À PRÉDICAT ADVERBIAL[1].

§ **637. La phrase à prédicat adverbial**[2] a pour caractéristique un prédicat dit adverbial. Ce prédicat consiste soit réellement en un adverbe, soit (plus fréquemment) en une expression équivalant à un adverbe et comportant un substantif ou un pronom que précède une préposition : il correspond au complément circonstanciel des phrases verbales (§ 580). Ex. «L'homme est *là*»; «Anubis est *sur sa montagne*»; «le dieu est *en lui*». — Le prédicat peut encore consister en un «datif de possession» (§ 155) : ex. «La puissance est *à toi* (= t'appartient)».

Le sujet est soit un substantif (ou un pronom démonstratif), soit un pronom personnel. — La copule (*iw* et *wnn*) est fréquemment exprimée.

Obs. — Au lieu de «prédicat adverbial», on dit généralement en grammaire copte «prédicat prépositionnel».

I. NATURE ET CONSTITUTION DE LA PHRASE.

§ **638.** — A. Si *le sujet est un substantif* (ou un pronom démonstratif), il peut toujours être placé immédiatement en tête de la phrase; celle-ci a la valeur soit d'une proposition principale, soit d'une proposition subordonnée. Ex. :

rmw im il y avait là des poissons (*Nauf.* 50-51). Litt. des poissons étaient là. Proposition principale.

pꜥt m imw[3] le peuple était dans les gémissements (*Sin.* R 10-11). Proposition principale.

Ces déesses allèrent..., *Ḫnmw ḥnꜥ·sn* Khnoum étant avec elles (*West.* 10, 1). Proposition temporelle-concomitante (§ 714).

Certains noms propres théophores sont des phrases de ce type, ex.

[1] «Adverbial», c. à d. adverbe proprement dit et substituts de l'adverbe. — [2] Alld. *adverbialer Nominalsatz;* angl. *sentence with adverbial predicate.* — [3] Le signe ⊂ restitué.

Imn-m-ḥ3t «Amon est à la tête» (des autres dieux?[1]), *Amenemhat;* *Mnw-ḥr-ḫtyw* «Min est sur le reposoir», *Minherkhetiou.*

Obs. — Une phrase à prédicat adverbial peut être introduite par le relatif *nty;* celui-ci renferme souvent le sujet de la phrase : cf. § 755.

§ **639.** Les phrases à prédicat adverbial, au lieu d'être la simple constatation d'un fait, expriment parfois un *souhait*, une *exhortation.* Ex. :

Ils présentèrent (leurs colliers ...) à Sa Majesté : *ꜥwy·k r nfrt, nsw w3ḥ* que tes mains soient sur quelque chose de beau, ô roi doté d'une longue vie! (*Sin.* B 269-270). Phrase exprimant un vœu.

ḥr·k m ḥrw r wšd·f tw que ton visage soit (= reste) abaissé, jusqu'à ce qu'il te salue (*Pt.* 128). *Ḥr·k m ḥrw,* phrase à prédicat adverbial : recommandation.

Ô vivants ... dites : *ṯ3w n ꜥnḫ r fnḏ n W3ḥy-Sbk-ḥtp* Que le souffle de vie soit au nez de Ouahy-Sebekhotep! (*Caire* 20164 *a* 2).

Des souhaits analogues sont fréquemment adressés au *ka* du titulaire d'une inscription funéraire, ex. : *ḫ3 m t ḥnḳt ..... n k3 n iry-pḏt N* qu'un millier de pains et de (cruches de) bière ... soit au *ka* du porteur de l'arc N (*Firenze* 1540, 3-4), cité § 155. On pourrait aussi traduire : que le *ka* du porteur de l'arc N *reçoive,* etc.

Dans ce genre de phrase, le prédicat, sur lequel on veut attirer l'attention, peut être placé par anticipation avant le sujet. Ex. :

n k3·k snw n sḫt à ton *ka* le tribut[2] du champ! (*Meir* I 2, 3e reg.). Légende d'une scène d'offrande de volatiles.

Le sujet peut même rester inexprimé. Ex. :

n k3·k, ir hrw nfr m pr wr·k à ton *ka!* fais un jour heureux dans la maison de ton chef (*Urk.* IV 1058, 10). Le sujet, non exprimé, est le contenu d'une coupe offerte à un personnage[3].

Même ellipse du sujet dans les phrases exclamatives commençant par *m ḥtp* «en paix!» (ex. *West.* 7, 23).

Obs. 1. — De telles phrases optatives sont parfois (quoique rarement) introduites par la copule *iw* : cf. § 644, *a* (*in fine*).

2. — Pour les phrases commençant par la particule optative *ḫ3*, cf. § 643.

[1] Ou bien : «Amon est mon guide» *Imn-m-ḥ3t(·i).* Sur les noms propres théophores terminés par *m-ḥ3t,* cf. P. Lacau dans *Mél. Maspero* I, p. 931.

[2] *Snw* est un *hapax* qui paraît être synonyme de *inw* «tribut» : cf. *Wörtb.* 4, 155, *Gabe* (*vom Felde*).

[3] Cf. le français «à ta santé!».

§ **640.** La préposition faisant partie du prédicat adverbial est très souvent le «*m* d'équivalence» (§ 490, 6), qui marque un rapport d'identité entre le sujet et le prédicat. On peut le rendre par «en qualité de», ou mieux le laisser sans traduction. Ex. :

iwty ḫt·f m nb ʿḫʿw celui qui n'avait pas de biens à lui est (maintenant) possesseur de richesses (*Adm.* 8, 1).

sꜣ sḏmw m šms Ḥr un fils qui écoute est un serviteur d'Horus (*Pt.* 588).

Ce pays fut partagé entre un groupe de cinq (*diwt*), *wʿ nb m iry n ḫrt·f* chacun d'eux (= des cinq) étant attaché à sa part (*Urk.* IV 139, 7). Litt. étant le compagnon de sa part. Proposition temporelle-concomitante.

Obs. — A la phrase française, avec substantif sujet : «Rê est votre père», correspond en égyptien soit une phrase à prédicat adverbial : *Rʿ m it·tn* (§ 640), ou *iw Rʿ m it·tn* (§ 644), soit une phrase à prédicat substantival : *it·tn pw Rʿ* (§ 608). La construction **Rʿ it·tn*, possible en théorie (§ 605, *a*), ne serait cependant pas conforme à l'usage du M. ég.

§ **641.** Dans les phrases de ce type, le *datif suffixal* se comporte, en principe, de la même manière que tout autre prédicat constitué par une préposition et un substantif : il suit donc le substantif sujet placé en tête de la phrase. Ex. :

bꜣ·i n·s, sḫm·i n·s, wꜣš·i n·s, wrrt·i n·s[1] mon âme sera à elle, ma puissance sera à elle, mon autorité sera à elle, ma couronne sera à elle (*Urk.* IV 221, 10-13).

i(ꜣ)w n·k ḫpr rʿ nb louanges à toi, qui viens à l'existence chaque jour! (*Br. Mus.* 552, 1)[2]. Phrase à valeur optative (cf. § 639).

Cependant, dès que le sujet n'est plus immédiatement en tête de la phrase, le datif suffixal a tendance à reprendre sa place habituelle *devant le substantif* (§ 581). C'est là d'ailleurs (en dehors de l'anticipation de *n kꜣ·k* signalée § 639) le seul cas où, dans des phrases à prédicat adverbial, le substantif sujet suive le prédicat. Ainsi, dans des phrases commençant par la proclitique *ḫꜣ*, comme : *ḫꜣ n·i ḥnw ḫmmy* ah! si seulement étaient à moi (= j'avais) des paroles inconnues! (*Adm.* p. 97), cité § 643[3]; également dans des phrases commençant par la copule *iw*, comme : *iw n·s tꜣw* les pays plats seront à elle (*Urk.* IV 244, 10-11), cité § 644[4]; de même

[1] Le signe restitué.

[2] Dans Sharpe, *Eg. Inscr.*, 2nd series, pl. 92, l. 1. Cf. Gardiner, *Eg. Gram.* p. 291.

[3] Et voir au même paragraphe, *Adm.* 3, 3.

[4] Et voir au même paragraphe, *Br. Mus.* 906, 6 hor. et *Cem. of Abyd.* II 23.

encore : *in iw n·k it·i r wꜣt* est-ce que mon orge sera à toi (= est-ce que tu vas avoir mon orge) pour chemin? (*Pay.* R 55-56), cité § 676, *b*.

§ **642.** Au lieu d'être immédiatement en tête de la phrase, le substantif sujet peut être précédé d'une proclitique comme *mk, isk, ist, ti*. La particule *mk* ne s'emploie que devant une phrase ayant la valeur d'une proposition principale (généralement de sens présent); les autres particules s'emploient tant devant des principales que des subordonnées. Ex. :

mk nn n ḫt r ḏr(·sn) . . . ḫr st-ḥr·k vois, toutes ces choses . . . sont sous ton autorité (*Siut* 1, 269).

isk ḥm·f m inpw or, Sa Majesté est un enfant (*Urk.* IV 219, 4).

Je passai un grand nombre d'années sous (le roi Antef), *ist tꜣ pn ḫr st-ḥr·f* alors que ce pays était sous son autorité (*Br. Mus.* 614, 4).

On trouve aussi, exceptionnellement, la proclitique *iḫ* en tête d'une phrase à prédicat adverbial marquant un ordre discret. Ex. *iḫ ḥr im n wnwt ḥt-nṯr* que l'attention des desservants du temple soit (attirée) là-dessus (*P. Berl.* 10012, 19-20), cité § 405. Noter la place de l'adverbe *im* à l'intérieur du génitif indirect (§ 151).

§ **643.** La particule optative *ḫꜣ* (§ 569) peut également prendre place en tête d'une phrase comportant une nuance de regret. Ex. :

ḫꜣ n·i ḥnw ḫmmy ah! si seulement j'avais des paroles inconnues! (*Adm.* p. 97). Pour le participe *ḫmmy*, cf. § 442.

ḫꜣ n·n wnmti·n (sic) ah! si seulement nous avions (quelque chose) que nous puissions manger (*Adm.* 3, 3). *Wnmti·n* forme relative prospective substantivée (sujet). — Remarquer dans ces deux phrases la place du prédicat consistant en un datif suffixal, cf. § 641.

D'autre part, on note parfois l'ellipse du sujet (à sens vague). Ex. :

n dd·i ḫꜣ n·i r ḫt nbt je ne disais pas «Si seulement j'avais!» (litt. que soit à moi) à propos de quoi que ce soit (*Urk.* IV 61, 1).

§ **644.** Une phrase avec substantif sujet peut encore débuter par la copule *iw*, qui normalement a pour effet de présenter avec plus de force un fait, de donner plus de vigueur à une description.

1° Elle a en général, dans ce cas, la valeur d'une proposition principale. Ex. :

iw m(w)t m-ḥr·i min mi sti ʿntyw la mort

m'apparaît aujourd'hui comme le parfum de la myrrhe (*Leb.* 132-133). Litt. la mort est en ma présence.

iw n3 m sb3yt ceci est un enseignement (*Urk.* IV 1090, 3). Pronom démonstratif *n3* sujet. Prédicat renfermant «*m* d'équivalence»; de même dans l'exemple qui suit :

iw h3t·f m km3(w) n mw son cadavre est jeté (litt. est *chose jetée*[1]) à l'eau (*Caire* 20538 II *c* 19).

iw tsw n·i moi, j'ai des formules d'incantation (*Ebers* 1, 3). Litt. des formules sont à moi : le datif suffixal suit ici le sujet, probablement pour donner au pronom une certaine emphase. Mais normalement le datif suffixal suit immédiatement *iw*, précédant le substantif sujet, ainsi :

(lire) *iw n·s t3w, n·s h3swt* les pays plats seront à elle et les montagnes aussi (*Urk.* IV 244, 10-11).

Le sujet de telles phrases est parfois, non un substantif, mais l'équivalent d'un substantif; de même, au prédicat, on peut avoir après la préposition une expression substantivée. Ex. :

... *iw dw3 sw r nhw ʿ·f. . . , iw sf3(w)·f r hr(y) šm3w* celui qui le[2] respecte sera (un homme) que son bras défend . . . , celui qu'il déteste sera dans la misère (*Caire* 20538 II *c* 16-18). Litt. celui qui le respecte (*participe*) est vers (l'état d'un homme) que son bras défend (*forme relative*). . . , celui qu'il déteste (*forme relative*) est vers (l'état d'un homme) qui est soumis à la misère. Pour *r*, substitué à «*m* d'équivalence», parce qu'il s'agit du futur, cf. § 491, 3.

Il est exceptionnel[3] que *iw* introduise des phrases qui, au lieu d'être descriptives, ont une valeur optative (§ 639; 641, second ex.) : il va sans dire que ce n'est pas *iw* qui leur confère cette valeur. Ex.

sic *iw n·i r·i, mdw·i im*[4] puissé-je avoir ma bouche, pour que je parle au moyen d'(elle)! (*Br. Mus.* 906, 6 hor.). Litt. que ma bouche soit à moi.

iw n·k t3w ndm n mhyt puisses-tu recevoir le doux vent du nord! (*Cem. of Abyd.* II 23)[5]. Litt. que le doux vent du nord soit à toi.

[1] Cf. Kuentz, *Stud. Griffith*, 108.

[2] Le suffixe *f* et le pronom dépendant *sw* désignent le Roi.

[3] Cf. Erman, *Äg. Gram.*[4] § 338.

[4] Texte : au lieu de .

[5] Fig. 5, stèle n° 20, l. 5, et cf. p. 117.

2° Quelquefois cependant une phrase avec substantif sujet, introduite par la copule *iw*, marque une certaine opposition, un contraste avec ce qui précède, et peut être traitée comme une proposition temporelle-concomitante commençant par «alors que», «tandis que» (cf. § 310, 2°). Ex. :

Je grandis dans la ville d'Elkab, *iw it·i m wʿw* alors que mon père était officier (du roi Sekenenrê) (*Urk.* IV 2, 10). *M* d'équivalence. Une telle phrase pourrait d'ailleurs être considérée comme une sorte de parenthèse : «et alors mon père était officier»; elle n'a donc qu'en apparence le caractère d'une proposition subordonnée.

Obs. — *iw* peut être remplacé par une forme du verbe *wnn*, dans des conditions qui seront exposées ci-après, § 648.

§ 645. — B. Si *le sujet est un pronom personnel*, on l'exprime normalement en M. ég. soit au moyen du pronom suffixe, soit au moyen du pronom dépendant.

1° Le pronom *suffixe* doit nécessairement s'appuyer sur la copule *iw* placée en tête de la phrase. Celle-ci peut avoir la valeur d'une proposition principale. Elle peut aussi — et plus facilement que lorsque le sujet est un substantif — exprimer une circonstance concomitante (trad. «alors que», «tandis que»). Ex. :

iw·i m hswt hm·f m hrt hrw j'étais dans la faveur de Sa Majesté tous les jours (*Urk.* IV 59, 5).

iw·f r smr il sera un Ami (*Sin.* B 280). Remarquer la préposition *r* du futur (cf. § 491, 3) : litt. il est vers (l'état d')Ami. De même, dans la phrase qui suit :

in iw·k r s n nhh seras-tu un homme éternel? (*Pay.* B 1, 95). Litt. un homme d'éternité (§ 148).

Il ouvrit sa bouche vers moi, *iw·i hr ht·i m-b3h·f* tandis que j'étais à plat ventre devant lui (*Nauf.* 67-68).

Je remplis les fonctions d'officier. . . , *iw·i m šri* alors que j'étais encore un très jeune homme (*Urk.* IV 2, 14). *M* d'équivalence.

Obs. — Une forme de *wnn* peut ici également se substituer à *iw* (§ 648).

§ 646. — 2° Quant au pronom *dépendant* sujet, il ne se place pas lui non plus en tête de la phrase, mais il s'appuie nécessairement sur une des particules proclitiques *mk, ist (st), ist, isk (sk), ti, nhmn;* comme il a été dit précédemment, *mk* n'introduit pas une proposition subordonnée. Ex. :

mk tw ʿ3 vois, tu es ici — ou : te voilà ici (*Sin.* B 77).

(Il m'a choisi. . .), *ti w(i) m wdḥ im* (sic) *r-pr·f* quand j'étais encore un tout petit enfant dans son temple (*Urk.* IV 157, 8). *M* d'équivalence.

Il m'a ordonné d'être sur son trône, *isk wi m imy sš·f* alors que j'étais encore un (oiseau) qui est dans son nid[1] (*Urk.* IV 157, 3). *M* d'équivalence.

Le pronom dépendant sujet peut également être précédé du relatif *nty* ou de la «conjonction» *ntt.* Cf. § 705, 756.

Obs. — A la phrase française, avec pronom sujet : «il est votre père», correspond en égyptien soit une phrase à prédicat adverbial : *iw·f m it·tn* (§ 645), ou *mk sw m it·tn* (§ 646), soit une phrase à prédicat substantival : *ntf* (ou **św t*) *it·tn* (§ 604), ou encore *it·tn pw* (§ 607).

§ **647. Particularités.** — L'emploi du pronom indépendant comme sujet d'une phrase à prédicat adverbial est exceptionnel en M. ég., où l'on trouve une fois le pronom 1re pers. *ink*[2], et deux fois, dans des phrases négatives, le pronom 3e pers. *ntf*. Ex. :

Cette détermination s'était emparée de ton cœur, *n ntf m ib(·i) r·k* elle n'était pas dans mon cœur contre toi (*Sin.* B 185). On devrait avoir normalement *nn sw* (§ 649, *b*)[3].

L'emploi, dans les phrases de ce type, du «nouveau pronom» (§ 93) est également exceptionnel en M. ég. et n'apparaît pas en tout cas avant la XVIIe dynastie. Ex. : *sw ḥr tꜣ n ꜥꜣmw* il est en possession du pays des Asiatiques (*T. Carn.* 7).

II. EMPLOI DE L'AUXILIAIRE *WNN.*

§ **648.** La copule *iw*, dont le rôle en tête d'une phrase à prédicat adverbial a été exposé ci-dessus (§ 644-645), est remplacée normalement par une forme du verbe *wnn* — 1° quand on veut préciser le temps, notamment le futur (*wnn·f*, forme géminée qui marque aussi la durée), — 2° quand la phrase a la valeur d'une proposition complétive (forme sans gémination) ou d'une circonstancielle (forme avec ou sans gémination)[4]. Ex. :

wnn grt it-mḥ(w) pn n wnwt ḥt-nṯr en outre cet

[1] Pour cette métaphore, cf. p. 269, note 4.

[2] *Louvre* C 3, 7 (*ink ḏs(·i) m ḥꜥwt* «j'étais moi-même en joie»).

[3] Même particularité dans *Sin.* B 255 (*ḥꜣty·i n ntf m ḫt·i* «mon cœur, il n'était pas dans ma poitrine»).

[4] Gémination régulière dans les propos. conditionnelles introduites par *ir*, § 727, *a*.

orge du Nord sera (= appartiendra) aux prêtres horaires du temple (*Siut* 1, 281). Proposition principale au futur.

tꜣw ḥr : wnn·n n·f les pays disent : «Nous lui appartenons (pour toujours)» (*Urk.* IV 17, 14-15). Idée de durée. Pour *ḥr* (= *ḥr ḏd*), cf. § 655 *in fine.*

Ma Majesté a fait cela[1], *n-mr(w)t rdit wn·sn m-bꜣḥ-ꜥ it·i Imn* dans l'intention de faire qu'elles (ces plantes) soient devant mon père Amon (*Urk.* IV 776, 14). Proposition complétive.

Donne-lui là-bas le souffle agréable, *wn·f mm* (§ 505) *ḥsy nb m tꜣ n ꜥnḫw* pour qu'il soit parmi tous les bienheureux[2] au pays des vivants[3] (*Urk.* IV 1024, 12). Proposition circonstancielle (finale).

Obs. — Les phrases renfermant une forme finie du verbe *wnn* ont, plus encore que celles qui sont construites avec *iw*, l'aspect de phrases verbales : en fait ce sont, au sens strict, des phrases verbales (verbe, sujet, complément circonstanciel); mais, comme il a été dit au § 601, on les range par convention — *wnn* étant dépouillé de son sens propre «exister» et réduit au rôle grammatical de copule — parmi les phrases à prédicat adverbial.

III. PHRASES NÉGATIVES.

§ **649.** — 1° Si la phrase à prédicat adverbial se présente sans copule exprimée, on fait précéder de la négation *nn* le sujet, qui peut être soit un substantif (déterminé ou indéterminé), soit un pronom dépendant. Le pronom dépendant s'appuie sur la négation *nn*, comme il s'appuierait, si la phrase était affirmative, sur une particule proclitique (§ 646).

a) Exemples avec substantif sujet :

[4] *nn sḫꜣ(w)·f ḥr tpyw tꜣ* son souvenir n'existera plus chez les survivants (*Siut* 3, 69).

nn is n sbi ḥr ḥm·f il n'y a pas de tombeau pour celui qui se rebelle contre Sa Majesté (*Caire* 20538 II *c* 19). Ou : celui qui se rebelle contre[5] S.M. n'a pas de tombeau.

nn rn·f mm ꜥnḫw son nom ne sera plus parmi les vivants (*Neferh.* 37).

[1] Il s'agit des plantes représentées sur un mur du temple de Karnak.

[2] *Ḥsy nb*, pluriel sans désinence écrite.

[3] C. à d. dans l'autre monde.

[4] Copie de Montet, *Kêmi* 3, 97.

[5] Pour *sbi ḥr*, cf. § 492, 4.

Autre exemple : *nn ḫn im n ˁbˁ* il n'y a pas là de vantardise (*Berl.* 1157, 16), cité § 151.

Il suffirait, pour rendre affirmatives les phrases qui précèdent, de supprimer *nn* (cf. § 638), témoin la double phrase (affirmative puis négative) que voici : *mw im, nn mw im* y a-t-il de l'eau là? — Il n'y a pas d'eau là (*Ebers* 69, 3).

b) Exemples avec pronom sujet :

nn wi m-ḫry-ib·sn je n'étais pas au milieu d'eux (*Nauf.* 131).

nn sw m st·f il (le cœur) n'est plus à sa place (*Ebers* 101, 15).

Ces deux phrases seraient facilement rendues affirmatives en remplaçant *nn* par *mk* (cf. § 646).

Bien entendu, de telles phrases peuvent avoir la valeur de propositions subordonnées, ex. *Urk.* IV 501, 10, cité § 695, *b* et 716, *c*.

Obs. 1. — Il faut se garder de confondre avec ces constructions négatives les phrases dans lesquelles la négation *nn* fonctionne comme prédicat adjectival, § 633.

2. — Rappelons qu'on rencontre anormalement le pronom indépendant *ntf* comme sujet d'une phrase négative à prédicat adverbial, la négation étant *n*, § 647.

§ 650. — 2° Si la phrase à prédicat adverbial est introduite par la copule *iw*, la négation employée est *nn*, qui se place *derrière* *iw*, quand le sujet est un substantif. Ex. :

C'est moi qui formai leur arrière-garde(?) dans les terrains inondés, *iw nn rmṯ(t) ḥnˁ·i wpw-ḥr šmsw·i* alors qu'il n'y avait pas de gens avec moi, sauf mes serviteurs (*Hatnub* 16, 5-6). Négation de la construction du § 644, 2°.

Quand le sujet est un suffixe, inséparable de *iw*, la négation, écrite *n*[(1)], se place en tête de la phrase. Ex. :

n iw·k m pt, n iw·k m t3 tu n'es pas au ciel, tu n'es pas sur la terre (*Harh.* 67-68). Négation de la construction du § 645.

Les phrases négatives de ce type sont d'ailleurs extrêmement rares.

§ 650 *bis*. — 3° Pour les phrases à prédicat adverbial qui sont niées au moyen de *nn wn* ou *n wnt* «il n'y a pas», cf. § 315.

(1) Variante, cf. Gunn, *Studies*, chap. xxi.

On comparera les deux phrases à prédicat adverbial (*im*) qui suivent : toutes deux ont le même sens : «il n'y a pas là de vantardise (*var.* de mensonge)», mais elles sont niées de façon différente :

nn ḫn im n ˁbˁ (§ 649, *a* = § 151)[(1)]

n wnt iwms im (§ 315)[(2)].

A quoi l'on pourrait ajouter, comme tournure tout à fait exceptionnelle :

n is ˁbˁ im (*Urk.* IV 973, 9)[(3)], —

mais il est préférable, semble-t-il, d'expliquer ces mots de la manière indiquée au § 550, 4°, *b*[(4)].

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*⁴ § 469. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 116-124; 153. — K. Sethe, *Nominalsatz*, § 3-22.

(1) «Il n'y a pas là de vantardise».

(2) «Il n'y a pas là de mensonge».

(3) «Il n'y a pas là d'exagération».

(4) «(C'est ma nature réelle,) et pas d'exagération en cela», litt. «*et non pas :* de l'exagération (est) en cela» : cf. Gunn, *Studies*, 186 (2).

CHAPITRE XXVI.

LA PHRASE À PRÉDICAT PSEUDO-VERBAL[1].

I. NATURE DE CETTE PHRASE.

§ 651. En dehors des phrases non-verbales dont il vient d'être question, il existe en égyptien un type de phrase comparable, sous certains rapports, à la phrase à prédicat adverbial.

Dans cette construction en effet, comme dans la phrase à prédicat adverbial, le sujet précède normalement le prédicat. Quant à ce dernier, il consiste soit en un *pseudoparticipe*, soit en un *infinitif précédé d'une préposition* (qui est le plus souvent *ḥr*). Le pseudoparticipe a ici la valeur et le sens définis au § 347; il équivaut donc en fait à un complément circonstanciel, ou plutôt il joue dans la phrase (non-verbale) le même rôle qu'un prédicat adverbial. D'autre part, l'infinitif, forme nominale du verbe, est de tout point assimilable à un substantif. Par conséquent, ils n'ont du verbe l'un et l'autre que l'apparence : d'où le terme de **prédicat pseudo-verbal** employé pour désigner le prédicat dans une telle phrase.

Le parallélisme de cette construction et de la phrase à prédicat adverbial est sensible dans des phrases comme celles-ci :

nsw ỉm «le roi est là»
nsw ḥr tꜣš «le roi est à la frontière» } Prédicat adverbial

et

nsw ỉỉ «le roi est venu»
nsw ḥr ỉỉt «le roi est à (en train de) venir» } Prédicat pseudo-verbal.

De ces deux dernières phrases (dont il suffit d'indiquer ici le sens général[2]), l'une constate un état, un fait : *nsw ỉỉ* «le roi est venu» (angl. *is come*); l'autre décrit une

[1] Angl. *pseudo-verbal construction* (Gardiner, *Eg. Gram.* § 319). En alld. les phrases de ce type sont appelées «phrases improprement nominales» (*uneigentliche Nominalsätze*) ou «phrases nominales verbales» (*verbale Nominalsätze*).

[2] Il sera précisé ultérieurement.

action : *nsw ḥr ỉỉt* «le roi vient». Une phrase à prédicat pseudo-verbal peut donc, selon la nature de son prédicat, avoir la signification générale soit d'une phrase non-verbale, soit d'une phrase verbale.

Obs. — Cette construction acquit ultérieurement une importance plus grande encore : c'est elle qui forme en N. ég. une des périphrases exprimant le présent, ex. *tꜣ šrỉ(t) (ḥr) sḏm*, d'où le copte ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲥⲱⲧⲙ (Présent I), «la fille entend».

§ 652. Caractère du prédicat. — Le prédicat n'est pas indifféremment un pseudoparticipe ou un infinitif introduit par *ḥr*.

1. *Sont au pseudoparticipe :*

a) les verbes transitifs employés passivement : *rwty wrty ḫtmw* «la double grande porte était close»[1]. La seule exception concerne le verbe *rḫ* «savoir», qui a, on l'a vu, au pseudoparticipe, le sens actif (§ 341);

b) les verbes de mouvement, quand ils expriment le résultat du mouvement : *ỉꜣw ḥꜣw* «la vieillesse est venue»[2];

c) les verbes marquant un état, quand ils expriment la durée de cet état : *r gr* «la bouche est silencieuse»[3];

d) les verbes correspondant aux adjectifs de qualité : *Kmt nfr·t(ỉ)* «l'Égypte est heureuse»[4];

e) certains verbes marquant l'effet d'une émotion : *nỉwt ḥꜥ·t(ỉ)* «la ville était en joie»[5]. De même, avec les verbes *rmỉ* «être en larmes»[6], *snḏ* «être effrayé»[7], etc.

En ce qui concerne les catégories *b*) et *c*)[8], il faut mettre à part les cas où le pseudoparticipe est précédé de l'auxiliaire *ꜥḥꜥ·n·f*, qui en modifie le sens : cf. § 667.

2. *Sont à l'infinitif précédé de ḥr :*

a) les verbes transitifs employés activement : *ỉdnw ḥr šms·f* «le substitut l'accompagnait»[9]. Le complément d'objet peut d'ailleurs être omis, p. ex. avec *hꜣb* «envoyer»[10] (cf. § 593), *wdn* «offrir» («faire une offrande»)[11], etc.;

b) les verbes de mouvement, quand ils décrivent le mouvement lui-même : *tꜣ ḥr mnmn* «la terre trembla»[12];

c) les verbes marquant un état, quand ils décrivent la genèse de cet état : *pḥty ḥr ꜣk* «la vigueur est en train de disparaître»[13];

[1] *Sin.* R 9. — [2] *Sin.* B 168. — [3] *Pt.* 13. — [4] *Sin.* B 76. — [5] *Urk.* VII 47, 19. — [6] *Adm.* 5, 5. — [7] *Sin.* B 215. — [8] Et, moins fréquemment, la catégorie *a*). — [9] *Louvre* C 12, 12. — [10] *Adm.* 5, 10. — [11] *Adm.* 8, 7. — [12] *Nauf.* 60. — [13] *Pt.* 12.

d) certains verbes intransitifs qui sont l'expression d'une activité : *iw·f ḥr mdt* « il était en train de parler »[1]. De même, avec les verbes *spr* « supplier »[2], *ḫpr* « venir à l'existence »[3], « avoir lieu », etc.;

e) certains verbes exprimant la manifestation externe d'une émotion : *ʿꜣm nb ḥr nmi* « tous les Asiatiques crièrent de joie »[4]. De même, avec les verbes *nhm* « exulter »[5], *snḏ* « témoigner de la crainte »[6], etc.

Ainsi, la préposition *ḥr* devant l'infinitif se ramène en somme au « *ḥr* de concomitance » (§ 390) : « être *en train de* ... », comme dans les exemples *c*) et *d*), ou, plus vaguement, « être *à* ... », comme dans les trois autres exemples qui pourraient se traduire littéralement : *a*) le substitut *était à* l'accompagner; *b*) la terre *fut à* trembler; *e*) tous les Asiatiques *furent à* crier de joie.

§ 653. Les phrases ayant pour prédicat *ḥr* + infinitif expriment donc d'une façon générale une *action* ou un *événement*, tandis que celles qui ont pour prédicat le pseudoparticipe expriment un *état de fait*, résultant d'actes antérieurs. C'est le contexte qui le plus souvent détermine le temps, le moment de la durée où situer la phrase, quoique le pseudoparticipe par lui-même évoque plutôt le passé et l'infinitif avec *ḥr* le présent. Il faut tenir compte aussi des proclitiques et des auxiliaires qui peuvent introduire la phrase et en préciser la signification temporelle ou modale.

II. CONSTRUCTION DE LA PHRASE.

§ 654. Les phrases à prédicat pseudo-verbal admettent deux constructions : sans auxiliaire ou avec auxiliaire. Elles ont d'autre part la valeur soit de propositions principales, soit de propositions subordonnées (circonstancielles).

§ 655. — A. Sans auxiliaire. — Le sujet est un substantif ou un pronom.

1° Si *le sujet est un substantif* (ou l'équivalent d'un substantif), il n'est besoin d'aucun mot pour l'introduire. Ex. :

ʿwy·sn nḫt, wʿ im ḥr irt pḥt(y) s ḫꜣ leurs bras étaient forts et l'un d'eux déployait la force de mille hommes (*Urk.* VII 48, 1-2). Deux phrases équivalant à des propositions principales (indépendantes).

sic *irrt iꜣw n*[7] *rm(t)t bin m ḫt nbt* ce que fait

[1] *Sin.* B 2. — [2] *Pay.* B 2, 113. — [3] *Adm.* p. 101. — [4] *Sin.* B 141. — [5] *Urk.* VII 49, 17. — [6] *Adm.* 7, 6. — [7] Pour —, graphie de la préposition *n*, cf. § 489.

la vieillesse aux hommes est mauvais sous tous rapports (*Pt.* 20-21). Phrase (à valeur de proposition principale), dont le sujet est *irrt*, forme verbale relative au féminin-neutre, le pseudoparticipe (prédicat) qui s'y rapporte étant au masculin (*bin*) : cf. § 348, Obs.

Je t'ai équipé en champs, en personnel ..., *n-mrwt ir·k n·i ḫt, ib·k ꜣḫ* afin que tu puisses faire pour moi les rites, ton cœur étant bien disposé (*Siut* 1, 271). *Ib·k ꜣḫ* = proposition temporelle-concomitante.

sꜣ·f ʿḥʿ m st·f m nsw tꜣwy, ḥkꜣ·n·f ḥr nst nt wtt sw, snt·f ... ḥr irt mḫrw tꜣ son fils, s'étant levé à sa place comme roi du Double Pays, gouverna sur le trône de son père (litt. de celui qui l'a engendré), tandis que sa sœur (l'épouse divine Hatchepsout) prenait soin du pays (*Urk.* IV 59,16-60,2). Deux phrases non-verbales, à valeur de propositions circonstancielles, encadrant une principale verbale.

Je tirai sur lui, *ʿḥꜣw·i mn m nḫbt·f* de telle sorte que ma flèche se fixa dans son cou (*Sin.* B 138-139). Proposition consécutive : cf. § 350.

L'infinitif *ḏd* « dire » est souvent omis après la préposition *ḥr*. Ex. :

ḥr nb ḥr : nb·n pw tous les gens disent : « C'est notre maître » (*Urk.* IV 17, 10-11). Litt. tous les gens sont à ⟨dire⟩ — *ḥr nb ḥr* ⟨*ḏd*⟩.

De même : *tꜣw ḥr : wnn·n n·f* les pays disent — litt. sont à ⟨dire⟩ : « Nous lui appartenons (pour toujours) » (*Urk.* IV 17, 14-15), cité § 648.

§ 656. Beaucoup de noms propres sont des phrases de ce type, ayant pour prédicat un pseudoparticipe; le sujet est dans la majorité des cas un nom divin. Ex. :

Imn-ḥtp « Amon est satisfait (ou : propice) »[1], *Amenhotep* (grec Ἀμενωθης et, par erreur, Ἀμενωφις, d'où *Amenophis*)[2]; *Mnw-nḫt* « Min est fort », *Minnekht;* *Nfrt-iy·ti* « la belle est venue », *Nefertiti;* et toute la série des noms théophores avec prédicat *ms* « est né » (copte ⲙⲟⲥⲉ) : *Rʿ-ms* « Rê est né », *Ramosé*[3]; *Iʿḥ-ms*[4] « le dieu-lune est né », *Amosé, Amasis* (grec Ἀμωσις, Ἀμασις[5]); *Ḥr-ms* « Horus est né », *Harmosé* (babyl. *Ḫara-maššî*), etc.[6].

[1] Ou encore : « Amon s'est montré propice » (H. Ranke, *Grundsätzliches,* p. 22).

[2] Cette erreur est due à l'historien Josèphe; en réalité, *Amenophis* est la transcription de *Imn-m-ipt* « Amon est dans Louxor ».

[3] A ne pas confondre avec *Rʿ-ms-sw* « c'est Rê qui l'a engendré », *Ramsès :* cf. § 617.

[4] Variante *Iʿḥ-msw* (*Rhind* titre), cité § 618.

[5] Sur ces transcriptions grecques, cf. Sethe, *Die Vokalisation des Ägyptischen, Z. D. M. G.* 77, 168-169.

[6] Cf. H. Ranke, *Chronique d'Égypte,* 22, 1936, 309, et *Grundsätzliches,* p. 24.

§ 657. Une proclitique comme *mk*, *ist* peut précéder le substantif sujet. Ex. :

mt[1] *S3-nht iw m ʿ3m* vois, Sinouhé est revenu, transformé en Asiatique (*Sin.* B 265-266). Litt. en qualité d'Asiatique.

ist ib·i hr itt int, hr k3t mdw rhyt alors mon esprit s'agita, imaginant ce que diraient les hommes (qui verraient ce monument) (*Urk.* IV 365, 6-7). Litt. mon esprit emporta et apporta.

On trouve aussi, mais exceptionnellement, la proclitique *h3* (§ 569) en tête de la phrase, à laquelle elle donne une valeur optative (avec nuance conditionnelle). Ex. :

h3 t3 mh m mityw·f ah! si seulement le pays était rempli de ses égaux! (*Br. Mus.* 562, 9).

§ 658. La préposition-conjonction *m-ht* «après que» peut également introduire une phrase dont le prédicat est un pseudoparticipe. Ex. :

hr m-ht n3 n ʿhʿw mni r mryt or, après que ces bateaux eurent abordé à la rive (*West.* 7, 11).

§ 659. — 2° Si *le sujet est un pronom personnel*, on emploie normalement le pronom *dépendant*, qui doit être nécessairement précédé de *mk* ou d'une autre proclitique, sur laquelle il s'appuie, ou encore de *ntt* (§ 737, 3°). Ex. :

mk wi iy·kwi vois, je suis venu (*West.* 8, 12).

mk w(i) hr sdm ddt(y)·fy nb m ʿnhwy·i vois, j'écoute (=j'écouterai) de mes deux oreilles quiconque dira ... (*Urk.* IV 509, 17).

hnwt·i, hn (§ 570) *sy iy·ti* Madame, vois, elle est venue (*West.* 12, 24).

§ 660. Le pronom dépendant sujet peut encore s'appuyer sur la négation *nn*. Ex. :

Tu me parles, *nn wi hr sdm st*[2] et je ne saisis pas ce (que tu me dis) (*Nauf.* 74-75). Cf. § 596.

Les exemples de la **construction négative** sont d'ailleurs rares dans ce genre de phrase.

§ 661. Au lieu du pronom dépendant, on trouve exceptionnellement, à partir de la XVIIIe dyn. (et dans des textes qui n'appartiennent déjà plus à la langue classique),

[1] C'est à une femme que ces paroles s'adressent. — [2] après est à supprimer.

le «nouveau pronom» (§ 93) qui, comme on sait, se place en tête de la phrase. Ex. :

tw·i mh·kwi m swnt iry je suis pleinement payé par le prix de cela (*Z.Ä.S.* 43, 37, l. 19-20). Fin de la XVIIIe dyn.

tw·tw hr 3s·n m šmt on nous presse dans (notre) marche (*Paheri* 3).

Plusieurs autres exemples se rencontrent dans *Paheri* 3; tous sont extraits de phrases empruntées au langage vulgaire des travailleurs des champs. — Et voici un exemple de la XIXe dynastie :

tw·i bs·kwi r it-ntr je fus promu père divin (*Caire* 42155 *c* 2).

§ 662. Pour l'emploi des phrases à prédicat pseudo-verbal comme propositions complétives introduites par *wnt* ou *ntt*, cf. § 701; 705; 710, *b*; comme propositions circonstancielles (causales), après *ntt*, cf. § 737, 3°; comme propositions relatives, avec *nty*, cf. § 757-758, (autres exemples de *nty* aux § 669 et 670.)

Pour les phrases à prédicat pseudo-verbal faisant elles-mêmes fonction de prédicat d'une phrase dont *pw* est le sujet, cf. § 615.

§ 663. — B. **Avec auxiliaire.** — Les trois auxiliaires, déjà rencontrés dans la flexion suffixale, *iw*, *wnn*, *ʿh*ʿ, peuvent être placés en tête d'une phrase à prédicat pseudo-verbal, à la façon de la copule (*iw* ou *wnn*) des phrases à prédicat adverbial.

I. **Auxiliaire** *iw*. — Le sujet est un substantif ou un pronom personnel.

a) Si *le sujet est un substantif*, la phrase a en général la valeur d'une proposition principale au présent ou au passé. Ex. :

iw mšʿ pn n nsw hr m33 cette armée du roi regarda (*Hamm.* 110, 5-6).

iw twt·i shr m nbw ma statue était plaquée d'or (*Sin.* B 307-308).

b) Si *le sujet est un pronom personnel* (pronom suffixe), la phrase a la valeur soit d'une proposition principale, soit d'une proposition subordonnée (très souvent temporelle-concomitante). Ex. :

iw·i hr shsh m-s3·s hr rdwy(·i) je courus après elle (la jument) à pied (*Urk.* IV 894, 8). Phrase à valeur de proposition principale.

iw·i grt rḫ·kwi nb n ḏ3tt tn or, je connais le maître de ce domaine (*Pay.* B 1, 15-16).

ink šʿd ḏrt·f, iw·f ʿnḫ[1] c'est moi qui coupai sa main (= la trompe d'un éléphant), alors qu'il était en vie (*Urk.* IV 894, 1). Phrase à valeur de proposition temporelle-concomitante. Pour *ink šʿd*, cf. § 618, *b*.

ḥf3w pw, iw·f m iit c'était un serpent qui venait (*Nauf.* 61-62). Litt. (alors qu')il était en train de venir. Pour l'emploi de *m*, cf. § 669.

Le sujet suffixal reste parfois inexprimé, et *iw* semble être alors employé impersonnellement. Ex. :

iw ibḥ m ḥs c'est surchargé d'excréments (*Ebers* 100, 13-14). Au lieu de *iw·sn ibḥ* «ils sont surchargés» (certains «vaisseaux» *mtw*).

L'emploi de *iw* impersonnel «c'est» est relativement fréquent, lorsque le pseudoparticipe appartient à un verbe de qualité. Ex. :

iw grt wr r ʿbʿ c'est certes plus grand que (= cela défie) l'exagération (*Leb.* 6).

iw nfrw c'est bon (*Coffin T.*[2]).

§ **664.** — II. **Auxiliaire** *wnn.* — Cet auxiliaire s'emploie soit seul (*wnn·f* et *wn·f*), — soit avec *in* (*wn·in·f*), — soit avec *ḥr* (*wnn·ḥr·f* et *wn·ḥr·f*).

1° Le verbe *wnn*, employé seul, se substitue à *iw* devant une phrase à prédicat pseudo-verbal, quand on veut préciser la signification temporelle ou modale de la phrase.

a) La forme géminée *wnn·f* s'emploie surtout dans une phrase équivalant à une proposition principale. Elle implique normalement une idée de *futur*. Ex. :

wnn msw·ṯn mn ḥr nswt·ṯn vos enfants seront (= resteront) établis sur vos sièges (*Br. Mus.* 101, 3 hor.).

wnn(·i) ḥm ḥr stp s3·i h3 s3t(·i) en vérité, je répandrai ma protection autour de ma fille (*Urk.* IV 225, 13).

Mais l'imperfectif *wnn·f* marque également la *durée*, abstraction faite du temps, qui peut être le passé ou le présent. Ex. :

Qu'y a-t-il? ... *wnn·i wnnt sḏr·k(w)i* j'étais bien en train de dormir (*Urk.* V 171, 2). Action passée, se prolongeant.

(1) Le signe ● restitué.

(2) Sarcophage intérieur de *Îkr* (provenant de Gebelein, à Turin) = *G 1 T*, 321, cité par GARDINER, *Supplement*, p. 14.

«Son visage est moite de sueur», *wnn tp·f pw fd nḏs* cela signifie que sa tête est un peu en transpiration (*Smith* 3, 19). Temps présent : observation générale. Construction du § 615.

wnn mtw pw nw nḥbt·f dwn nḫt cela signifie que les ligaments de son cou sont étirés et sont raidis (*Smith* 3, 20). Cf. § 615. *Dwn* et *nḫt* pseudoparticipes coordonnés, marquant un état qui dure[1].

Enfin *wnn* se substitue parfois à *iw* employé *impersonnellement* devant un verbe de qualité (§ 663, *b in fine*), quand la phrase se rapporte à l'avenir : «ce sera». Ex. :

wnn nfrw ḥr ib·f wrt ce sera très bon à son cœur (*Pt.* 132)[2]. Construction rare.

b) La forme sans gémination *wn·f* est plutôt réservée aux phrases ayant la valeur de propositions subordonnées (souvent introduites par une préposition-conjonction). Ex. :

n-mrwt wn rn·i mn w3ḥ m r-pr pn afin que mon nom soit durable et perpétuel dans ce temple (*Urk.* IV 366, 15). *Mn* et *w3ḥ*, deux pseudoparticipes coordonnés.

Mais on trouve aussi, dans des phrases analogues, après *n-mrwt*, la forme géminée *wnn·f*, qui a pour effet d'insister sur la notion de durée[3].

§ **665.** — 2° La forme *wn·in·f* suivie du pseudoparticipe ou de l'infinitif précédé de *ḥr* est narrative et se rapporte au *passé* (cf. § 288 et 326, *a*). Ex. :

wn·in sḫty pn snḏ ce paysan fut effrayé (*Pay.* B 2, 117).

wn·in·tw ḥr ḥmst ..., wn·in ḥm·f ḥr ḥ3k·s on mit le siège (devant la ville de Charouhen ...,) et Sa Majesté la prit (*Urk.* IV 4, 14-15)[4].

§ **666.** — 3° *Wnn* s'emploie avec *ḥr* devant une phrase à prédicat pseudo-verbal, soit sous la forme géminée, soit sous la forme sans gémination (cf. § 289).

(1) Emploi analogue du participe imperfectif *wnn*, marquant la durée, devant un pseudoparticipe, dans le nom divin (désignant Osiris) *Wnn-nfrw* (var. *Wnn-nfr*) «celui qui est continuellement bon», *Onnophris* (A. H. GARDINER, dans *Journal of the American Oriental Society*, 56, 190).

(2) D'après la citation de GARDINER, *Supplement*, p. 14.

(3) Ex. *Urk.* IV 853, 12.

(4) Autres ex. *Urk.* IV 4, 2, puis 3, 10, 11, 13.

a) La forme géminée *wnn·ḫr·f* a le sens *futur*. Construction rare. Ex. :

[hiéroglyphes] *wnn·ḫr·f wꜢḏ mi wnn·f tp tꜢ* alors il sera heureux (dans l'autre monde), comme quand il était sur terre (*Nu* 72, 14). — Autre exemple : Budge, p. xvii, 8.

b) La forme sans gémination *wn·ḫr·f*, d'ailleurs plus fréquente, marque généralement le *passé*. Ex. :

[hiéroglyphes] *wn·ḫr·i ḥr ḳnt ḥr rdwy·i m-bꜢḥ ḥm·f* alors je fis des actions d'éclat à pied devant Sa Majesté (*Urk.* IV 3, 8).

[hiéroglyphes] *wn·ḫr·i wsṯn·kwi m irt ḫt ḥr psḏ*(1) alors je marchai à grands pas, bâton au dos(2) (*Urk.* IV 1075, 4).

Exceptionnellement, elle se rapporte au *futur*. Ex. :

[hiéroglyphes] *wn·ḫr·t(w) ḥr ntš·f m mw ḳb* on l'arrosera (le taureau) d'eau froide (*Kah.* 7, 40-41).

Obs. — Une construction exceptionnelle est celle où l'auxiliaire *wnn* est lui-même au pseudoparticipe (renfermant le sujet pronominal de la phrase). Ex. [hiéroglyphes] *wn·k(w)i rf dwn·kwi ḥr ẖt·i* or, tandis que j'étais étendu sur mon ventre (*Sin.* B 252-253). Phrase analogue, *Nauf.* 136-137.

Un exemple de *wnn* au pseudoparticipe suivi de l'infinitif avec *ḥr*, dans *Ebers* 110, 5.

§ **667.** — III. **Auxiliaire** [hiéroglyphes] *ʿḥʿ*. — 1° La forme *ʿḥʿ·n·f* s'emploie volontiers devant le *pseudoparticipe* des verbes intransitifs à sens subjectif, notamment des verbes de mouvement (en place de *ʿḥʿ·n sḏm·n·f*, § 328). Le pseudoparticipe ne marque plus dans ce cas un résultat, un état, mais un événement ou une action, et *ʿḥʿ·n·i šm·kwi* p. ex. ne paraît pas avoir d'autre sens ni devoir se traduire autrement que *šm·n·i* : «j'allai» (plus exactement : «alors j'allai»). Ex. :

[hiéroglyphes] *ʿḥʿ·n dpt m(w)t·t(i)* et voici que le navire périt (*Nauf.* 106).

[hiéroglyphes] *ʿḥʿ·n ḥʿpw wrw ḫpr* alors de grands Nils (= de fortes inondations) se produisirent (*Urk.* VII 16, 14).

[hiéroglyphes] *ʿḥʿ·n·i spr·kwi r tꜢ pn, šꜢʿ·n·i kꜢt r tp nfr* j'arrivai à ce pays et je commençai le travail dans de bonnes conditions (*Sinai* 90, 14).

[hiéroglyphes] *ʿḥʿ·n(·i) šm·kwi r smit st* alors j'allai pour (lui) annoncer cela (*Nauf.* 157). Ellipse du sujet suffixal.

(1) Le premier mot (*wn*) restitué. La lecture du dernier mot (*psd*) d'après Gardiner, *Z. Ä. S.* 60, 67.

(2) Litt. en faisant (le geste) «bâton au dos», — c. à d. sans avoir à me servir du bâton. Se dit d'un supérieur qui n'a pas à user de moyens violents. Cf. *Urk.* IV 1080, 13-14.

Cette forme se rencontre aussi, quoique moins fréquemment, devant le pseudoparticipe des verbes transitifs (qui naturellement a le sens passif), mais seulement quand le sujet est un *pronom*. Ici encore, le pseudoparticipe marque, non un état, mais un événement ou une action. Ex. :

[hiéroglyphes] *ʿḥʿ·n·i dhn·kwi r Ḥʿ-m-Mn-nfr* voici que je fus affecté au bateau (appelé) «(Le roi) se lève dans Memphis» (*Urk.* IV 3, 9).

[hiéroglyphes] *ʿḥʿ·n·i rdi·kwi r iw in wꜢw n wꜢḏ wr* alors je fus déposé sur une île par une vague de la Très Verte (*Nauf.* 39-41).

[hiéroglyphes] *ʿḥʿ·n·f in* alors il fut amené (*Pay.* B 2, 135).

A cette construction correspond, quand le sujet est un substantif, la construction *ʿḥʿ·n sḏm·f* (passif) du § 329.

§ **668.** — 2° La forme *ʿḥʿ·n·f* est beaucoup plus rare devant l'infinitif précédé de *ḥr*. Ex. :

[hiéroglyphes] *ʿḥʿ·n·i ḥr irt wʿw r-ḏbꜢ·f* et alors je remplis les fonctions d'officier à sa place (*Urk.* IV 2, 12). Litt. je fis l'officier.

De préférence à cette construction les Égyptiens faisaient emploi de la forme *ʿḥʿ·n sḏm·n·f* du § 328.

III. SUBSTITUTS DE ḤR.

§ **669.** Les prépositions [hiéroglyphe] *m* et [hiéroglyphe] *r* peuvent, dans cette construction, prendre la place de [hiéroglyphe] *ḥr* devant l'infinitif :

1° La préposition [hiéroglyphe] *m* se substitue à *ḥr*, quand l'infinitif appartient à un verbe de mouvement (cf. § 392).

Je conduisis le roi ..., [hiéroglyphes] *iw·f m ḫntyt r K(Ꜣ)š* lorsqu'il se rendait par le Nil au pays de Kouch (*Urk.* IV 7, 1).

Rapport de la première phylé sacerdotale ... [hiéroglyphes] *nty m ʿḥʿ m Ꜣbd* qui est en train de prendre son service mensuel (*P. Berl.* 10003 A ii 16). Pour *nty* devant le prédicat *m ʿḥʿ*, cf. § 662.

De même, le verbe [hiéroglyphe] *ḫpr* «devenir», «venir à l'existence» se rencontre habituellement construit avec [hiéroglyphe] *m*. Ex. :

[hiéroglyphes] *sḏm(w) irf tn ntyw m ḫpr* écoutez donc, vous qui venez (ou : qui êtes en train de venir) à l'existence (*Urk.* IV 120, 13). Litt. qui êtes *dans* le devenir.

Mais on trouve aussi devant *ḫpr* la préposition *r* du futur (§ 670), avec une nuance de sens différente. Ex. :

ir nsw nb nty r ḫpr quant à tout roi qui viendra à l'existence (*L. D.* III 140 *c* 8[1]). Litt. qui est *vers* le devenir (sans limite de temps).

§ **670.** — 2° La préposition *r* devant l'infinitif donne à la phrase le sens du futur (cf. § 393-394). Ex. :

ib n ḥm·k r ḳbb n m33 le cœur de Ta Majesté se rafraichira à voir (les rameuses) (*West.* 5, 3-4). Pour graphie de *n* préposition, cf. § 489.

mk tw r spr r ḫnw vois, tu arriveras chez toi (dans deux mois) (*Nauf.* 167).

Ces trois enfants . . . *nty r irt i3wt twy mnḫt* qui exerceront cette fonction éminente (dans ce pays entier) (*West.* 9, 24-25). Pour la graphie de *mnḫt*, avec déterminatif du pluriel, cf. p. 90, note 2.

tw r irt ntt m ib·f on fera ce qu'il désire (*Pt.* 82). Litt. ce qui est dans son cœur. L'emploi de *tw* «on» en tête de la phrase, dans ce passage (et dans quelques autres[2]), est une anomalie (§ 81) : on s'attendrait à voir ce mot précédé d'une proclitique ou de *iw*.

mk wi r iit, mk ky r iit, wšd·k soit que je doive venir, soit qu'un autre doive venir, adresse la parole [à celui qui viendra][3] (*Pay.* B 2, 78-79).

Obs. — Dans ce dernier exemple, l'alternative, marquée en français par «soit que . . . soit que», ressort en égyptien du parallélisme des deux phrases et de la répétition de la particule initiale *mk*. Cf. § 599.

§ **671. Construction** *iw·f r sḏm*. — La phrase dont le prédicat est *r* + infinitif est fréquemment introduite par *iw*. Ex. :

iw wsf·k r tht·k ton indolence te perdra (*Pay.* B 2, 39-40).

iw·f r iṯt t3w rsyw il conquerra les pays du sud (*Sin.* B 71-72).

(1) Reproduit dans *Bibliotheca Aegyptiaca* IV 28, 9 (XIXe dyn.).

(2) Cf. Gardiner, *Eg. Gram.* § 333.

(3) Aucun complément d'objet, dans le texte, à la suite de *wšd·k*.

Cette construction peut avoir un sens plus ou moins impératif. Ex. :

Si vous n'avez rien, *iw·tn r ḏd m r·tn* vous direz (= vous devrez dire) avec votre bouche (la formule d'offrandes) (*Caire* 20003 *a* 4).

Obs. — La construction *iw·f r sḏm* a survécu dans le copte ⲉϥⲉⲥⲱⲧⲙ̄ «il entendra» (Futur III).

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*4 § 362-379. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 319-334; 470-471; 482.

K. Sethe, *Verbum* II, § 4 et 555. — Id., *Nominalsatz*, § 3-21.

CHAPITRE XXVII.

PHRASES INTERROGATIVES.

§ **672.** Les phrases verbales et non-verbales ne sont pas seulement déclaratives : elles peuvent être interrogatives et sont soumises alors à des règles qui vont être énoncées.

I. INTERROGATION GÉNÉRALE.

§ **673.** Quelquefois, mais rarement, l'interrogation est marquée simplement par le ton de la phrase. Ex. :

[hiéroglyphes] *ḏ3t itrw m-s3 tbwty ḏ3t nfr — nn*[1] traverser le fleuve sur des sandales[2], est-ce une bonne manière de traverser? — Non[3] (*Pay.* B 1, 199-200). Litt. (est-ce) traverser bien? — (Ce) n'(est) pas (traverser bien). — Autre ex. *Ebers* 69, 3, cité § 649, *a*[4].

§ **674.** En règle générale, une phrase interrogative est introduite soit par [hiéroglyphes] *in*, soit par [hiéroglyphes] *in iw*. L'emploi de l'une ou l'autre de ces particules ne préjuge pas le sens de la réponse qui, dans les deux cas, peut être affirmative ou négative.

Les enclitiques [hiéroglyphes] *rf* et [hiéroglyphes] *irf* (§ 587) peuvent accompagner l'interrogation. Ex. :

[hiéroglyphes] *in nn rf di·k sw3·n ḥr w3t* est-ce donc que tu ne nous laisseras pas passer sur le chemin? (*Pay.* B 1, 8-9).

Autres exemples de *rf, Pay.* B 1, 18 (cité § 675, *a*), *Letters* 3, 4 (cité § 679, *c*), *West.* 9, 15 (cité § 681, *b*); exemples de *irf, Sin.* B 43-44 (cité § 679, *a*), *Ebers* 58, 10 (cité § 679, *c*), BUDGE 179, 14-15 (cité § 291), etc.

§ **675.** — 1° **Emploi de** [hiéroglyphes] *in*, — *a*) dans une phrase verbale. Ex. :

[hiéroglyphes] *in ʿw3·tw·i rf m ḏ3t·f* serai-je donc volé sur son propre domaine? (*Pay.* B 1, 18).

[hiéroglyphes] *in ir·tw ḥr p3 ḫrdw 3* est-ce à cause de ces trois enfants? (*West.* 9, 13-14). Litt. est-ce fait (ou : cela a-t-il lieu)[5] à cause . . .;

[1] Le premier signe [hiéroglyphe] restitué. — [2] C. à d. «à pied»; cf. § 526, 1, *c*. — [3] Pour *nn* «non», cf. § 543. — [4] *Mw im* «y a-t-il de l'eau là?». — [5] Emploi impersonnel.

b) dans une phrase à prédicat substantival, avec sujet grammatical *pw*. Ex. :

[hiéroglyphes] *in ʿ3t pw n·k-imy ḥr ib·k* ton bien est-il pour ton cœur quelque chose d'important? (*Pay.* B 1, 103-104). *N·k-imy* (§ 196) paraît être employé ici comme substantif.

§ **676.** — 2° **Emploi de** [hiéroglyphes] *in iw* (litt. y a-t-il que, est-ce que?), plus ordinaire que le simple [hiéroglyphe] *in*, — *a*) dans une phrase verbale. Ex. :

[hiéroglyphes] *in iw h(3)·n·tn ḥr w3wt ḥrt* est-ce que vous êtes descendus sur les chemins du ciel? (*Urk.* IV 324, 10).

Cette forme d'interrogation est fréquente avec le perfectif de *wnn* «exister» : [hiéroglyphes] *in iw wn* est donc la forme interrogative de [hiéroglyphes] *iw wn* «il existe», «il y a» (§ 313). Ex. :

[hiéroglyphes] *in iw wn ḫprt m ḫnw* est-ce qu'il y a quelque chose d'arrivé à la Cour? (*Sin.* B 35-36). *Ḫprt,* participe perfectif (féminin-neutre), sujet;

b) dans divers types de phrases non-verbales. Ex. :

[hiéroglyphes] *in iw ḫsnt pw* est-ce quelque chose de mauvais? (*Leb.* 20). Prédicat substantival (ou adjectival du type § 627, *b*) et sujet *pw*.

[hiéroglyphes] *in iw n·k it·i r w3t* est-ce que tu vas avoir mon orge pour chemin? (*Pay.* R 55-56). Prédicat adverbial (datif suffixal *n·k*, § 641).

[hiéroglyphes] *in iw·k ʿpr·ti — iw·i ʿpr·k(wi)* es-tu équipé? Je suis équipé (*Urk.* V 171, 15-16). Prédicat pseudo-verbal.

§ **677.** Souvent l'interrogation marquée par *in* ou *in iw* est de pure forme, et la phrase interrogative (comme souvent d'ailleurs en français) équivaut en réalité à une proposition conditionnelle. Ex. :

[hiéroglyphes] *in ḳn·f, nḥm·f sw* s'il est brave, il se sauve lui-même (*Adm.* 13, 3). Litt. (et traduction possible) est-il brave?

[hiéroglyphes] *in iw ii·n·t r iṯt·f*[1], *nn di·i iṯ·t sw m-ʿ·i* si tu es venue pour l'enlever (cet enfant), je ne permettrai pas que tu me l'enlèves (*M. u. K.* 2, 3). Litt. (et traduction possible) es-tu venue?

II. MOTS INTERROGATIFS.

§ **678.** Les mots interrogatifs — pronoms et adverbes — occupent dans la phrase la place prescrite par les règles générales concernant l'ordre des mots (§ 580). Les

[1] Transcription théorique : [hiéroglyphes] *iṯt,* infinitif fém. de [hiéroglyphes] *iṯi.* Mais il est probable que *t* était passé à *t,* comme l'indique la graphie du perfectif 2ᵉ pers. fém. qui suit, [hiéroglyphes] *iṯ·t* (cf. § 44 *in fine*).

enclitiques *rf* et *irf* (§ 587) et surtout *tr* (var. *ty*, § 560) s'intercalent souvent dans ce genre de phrase.

Les principaux mots interrogatifs sont :

§ 679. — 1° (et) ou plus fréquemment , *m*, var. archaïque , pronom : «qui?», «que?», «quoi?».

a) Il s'emploie — comme complément d'objet direct ou indirect, ou encore comme datif. Ex. :

iry·i m que ferai-je? (*Adm.* 2, 9). Litt. je ferai quoi?

dd·i n m min à qui parlerai-je aujourd'hui? (*Leb.* 103). Litt. je parlerai à qui aujourd'hui?

wnn irf tꜣ pf mi m m-ḫmt·f comment donc se comportera ce pays-là, sans lui? (*Sin.* B 43-44). Litt. ce pays-là sera comme quoi?

tm·t ḫn ḥr m pourquoi ne rames-tu pas? (*West.* 6, 5). Litt. tu ne rames pas à cause de quoi?

b) Il s'emploie, exceptionnellement, comme prédicat en tête d'une phrase non-verbale ayant pour sujet un pronom dépendant ou encore une expression substantivée : ainsi, dans cette double phrase :

. . . *m ty tw . . . , m ty nty ḥnʿ·k* qui donc es-tu? . . . qui donc est celui qui est avec toi? (*Licht* 20 bas, 33-35). Cf. § 606.

c) Il s'emploie aussi comme sujet. Dans ce cas on fait précéder l'interrogatif *m* de la particule *in*. On a alors l'une des constructions du § 252 ou du § 618, *a*, soit :

in m ir·f (perfectif *sḏm·f*)	qui fera?
in m ir (participe perfectif)	qui a fait?
in m irr (participe imperfectif)	qui fait?

s'abrège volontiers en , d'où, pour le pronom sujet «qui», la graphie fréquente (var. rare), transcrite *n-m* (cf. copte ⲛⲓⲙ). Ex. :

in m rf st·f n·t mw qui donc versera de l'eau pour toi? (*Letters* 3, 4).

in m irf in·f sw, gm·f sw qui donc l'apportera, (qui) le trouvera? (*Ebers* 58, 10). Noter l'inversion des termes (*apporter* avant *trouver*)[1] et l'ellipse de *in m* (§ 592).

[1] Cf. Golénischeff, *Mél. Maspero* I, p. 640-641.

n-m in tw r iw pn qui t'a amené dans cette île? (*Nauf.* 84).

n-m tr sḏr r šsp qui donc dort (maintenant) jusqu'au jour? (*Pay.* B 1, 201).

d) Le pronom interrogatif *m*, relié à un substantif au moyen de «*m* d'équivalence», correspond à notre *adjectif* «quel». Ex. :

smi·i tw irf n m m nṯr à quel dieu t'annoncerai-je? (Budge 266, 6-7). Litt. je t'annoncerai à qui (*n m*) en fait de (*m*) dieu?

§ 680. — 2° *ptr*, var. , *pty* et aussi *pw-tr* (graphie conforme à l'étymologie du mot, voir Obs. ci-dessous), pronom : «qui?», «quoi?».

Il s'emploie exclusivement comme prédicat en tête d'une phrase non-verbale. Ex. :

pty rḫ mi Rʿ qui est celui qui sait comme Rê? (*Hearst* 11, 13). Litt. un (homme) qui sait comme Rê est qui?

ptr wrt r ʿbt ḫꜣt·i m tꜣ qu'y a-t-il pour moi de plus important que d'être enterré en Égypte? (*Sin.* B 159). Cf. § 351 : *wrt* employé au sens neutre «quelque chose d'important», sujet de la phrase. — Autre ex. *Sin.* B 183, cité § 742.

pty sy tꜣ Rdḏdt qui est-elle, cette Reddjedet? (*West.* 9, 8-9). *Sy* pronom dépendant, sujet; *tꜣ Rdḏdt*, apposition au sujet.

Construction signalée et autre exemple cité, § 606.

Obs. — L'élément initial de *pw-tr* (*ptr*) est un dérivé du démonstratif *pw* (§ 95) : il ne se rencontre qu'exceptionnellement à l'état isolé comme pronom interrogatif : «qui?», «quoi?», p. ex. dans cette phrase : *pw sw ʿḳ ḥr bꜣ pn* qui est-il celui qui pénètre dans cette âme? (*Z. Ä. S.* 57, 6*).

§ 681. — 3° *sy*, var. et , pronom : «qui?», «quel?», «quoi?».

a) Il s'emploie comme prédicat. Ex. :

n-m tr ṯw, ntk sy qui donc es-tu? quel es-tu? (Budge 241, 14). *N-m* n'est pas ici sujet, mais prédicat[1], comme *m* du § 679, *b*. *Ntk sy*, construction du § 604.

sy ty pw wꜣt šmt·k ḥr·s quel est donc le chemin sur lequel tu marches? (*Urk.* V 168, 12). Construction du § 608 (litt. c'est quoi, le chemin que tu marches sur lui?).

[1] C'est déjà l'usage du N. ég., qui, en dépit de l'étymologie, emploie *n-m* (comme le copte ⲛⲓⲙ) dans toute espèce de construction. Cf. Erman, *Neuaegypt. Gram.*² (1933), § 743.

b) Il peut faire fonction d'*adjectif;* il est à remarquer qu'il précède alors immédiatement le substantif (probablement en apposition). Ex. :

[hiéroglyphes] *ms·s irf s(y) nw* à quel moment accouchera-t-elle donc? (*West.* 9, 15). Litt. quoi (comme) moment : accusatif de temps, § 132, *a.*

§ **682.** — 4° [hiéroglyphes] *iššt*, var. [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], pronom : «quoi?». Emplois divers. Ex. :

[hiéroglyphes] *ir·k n·f iššt* que lui fais-tu? (*Urk.* V 182, 6). Complément d'objet.

[hiéroglyphes] *n*(1) *wnm·i n·ṯn.* — *Ḥr iššt, in·sn r·i* «Je ne mangerai pas pour vous (faire plaisir)(2)». — «Pourquoi?», me disent-ils». (Lac. *T. R.* 23, 21). Complément circonstanciel.

[hiéroglyphes] *iššt pw* qu'est-ce? (ou : qu'y a-t-il?) (*Sin.* B 35). Prédicat; construction du § 607. — Même phrase, *West.* 6, 25.

On trouve parfois ce pronom combiné avec *sy* (§ 681) dans l'expression *ḥr sy iššt* «à cause de quoi?», «pourquoi?». Ex. :

[hiéroglyphes] *pḥ·n·k nn ḥr sy iššt*(3) pourquoi es-tu venu ici? (*Sin.* O B³, 36). Litt. pourquoi as-tu atteint ces (lieux)? — Phrase analogue, *Urk.* IV 324, 8.

§ **683.** — 5° [hiéroglyphes] *iḫ*, var. [hiéroglyphes], pronom : «quoi?» (copte ⲗⲱ). Ex. :

[hiéroglyphes] *mrr·k wš·t(w) ꜥryt·k ḥr iḫ* pourquoi (litt. à cause de quoi) veux-tu que ton foyer soit détruit? (*Letters* 6, 4-5).

§ **684.** — 6° [hiéroglyphes] *wr*, adverbe de quantité : «combien?» (copte ⲟⲩⲏⲣ), ne se rencontre en M. ég. que dans le papyrus mathématique *Rhind* (45 et 73).

§ **685.** — 7° [hiéroglyphes] *ṯn*, var. [hiéroglyphes] *tn* et [hiéroglyphes] *tny*, adverbe de lieu : «où?» et «d'où?» (copte ⲧⲱⲛ). Ex. :

[hiéroglyphes] *wn·k ṯn* où as-tu été? (Lac. *T. R.* 32, 2).

[hiéroglyphes] *ii·n·k tny* d'où es-tu venu? (*Nu* 98, 6).

Ṯn, quoique adverbe, précède le sujet (substantif ou pronom dépendant), à la manière d'un prédicat adjectival. Ex. :

[hiéroglyphes] *iw tr ṯn idr·k* (?) *ꜥšꜣ* où donc est ton nombreux troupeau? (*Rhind* 67).

(1) Variante (plus correcte) [hiéroglyphe] *nn.* — (2) Datif éthique, § 156. — (3) Le signe ʌ restitué.

[hiéroglyphes] *ṯn sw pr* d'où est-il celui qui est sorti? (*Z. Ä. S.* 57, 6*).

Obs. — Cette dernière construction est fréquente en A. ég., ainsi : *ṯn Ḥr* où est Horus? (*Pyr.* 681 *a*); *ṯn kw* où es-tu? (*ibid.* 147 *b*), etc.

Une construction analogue se rencontre d'ailleurs, en A. ég., dans des phrases verbales, où *ṯn* précède le verbe et son sujet suffixal, ainsi : *ṯnì šm·k* où vas-tu? (*ibid.* 671 *a*); *ṯn wn·t* où étais-tu? (*ibid.* 52 *a*).

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*⁴ § 504-510. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 490-503.

CHAPITRE XXVIII.

LES PROPOSITIONS COMPLÉTIVES.

§ **686. Propositions subordonnées (ou dépendantes).** — Comme il a été dit précédemment (§ 578), la distinction entre propositions principales et propositions subordonnées est secondaire en égyptien. De fait, les propositions subordonnées ne diffèrent pas essentiellement des phrases, verbales ou non-verbales, jouant le rôle de propositions principales, qu'elles accompagnent.

On distingue en grammaire trois sortes de propositions subordonnées : 1° les propositions **complétives**, équivalant à un substantif; — 2° les propositions **circonstancielles**, équivalant à un complément circonstanciel; — 3° les propositions **relatives**, équivalant à un adjectif. C'est dans cet ordre qu'on les étudiera.

I. PROPOSITION COMPLÉTIVE SUJET OU OBJET.

§ **687. Les propositions complétives,** ainsi appelées parce qu'elles sont indispensables pour compléter le sens de la proposition principale, jouent le rôle d'un *substantif* et fonctionnent comme *sujet* ou *objet* du verbe de cette proposition[1].

En français, elles peuvent être introduites par «que», ainsi : «il arriva *qu'il mourut*» = «*sa mort* arriva» : sujet; — «je désire *qu'il vienne*» = «je désire *sa venue*» : objet. Elles peuvent aussi prendre la forme de propositions dont le verbe est à l'*infinitif*, ainsi : «il arrive de *se tromper*» : sujet; — «je désire de *venir*» : objet.

§ **688. Proposition complétive sujet.** — En égyptien, une proposition complétive, sous forme de phrase verbale (généralement avec forme *sḏm·f*), peut fonctionner comme sujet :

a) après un verbe *intransitif* — notamment *ḫpr* et *sp*[2] — auquel correspond d'ordinaire, en français, une locution impersonnelle comme «il arrive que». Ex. :

(1) D'où le terme dont on les désigne en anglais : *noun clauses*.

(2) *sp* «arriver», «se produire» ne se rencontre que dans les constructions négatives signifiant «jamais» (§ 260). Sur ce verbe, cf. Gunn, *Studies*, 95, note 1.

ḫpr swt snḏm ḥm·f m ḏꜣdw or, il arriva que Sa Majesté était assise dans la salle du trône (*Urk.* IV 26, 12). Litt. (il) arriva (*prédicat*) que Sa Majesté était assise dans la salle du trône (*sujet*).

nn ḫpr m-ꜥ·f rwi·f hrw ḳsnt[1] elle (l'âme) n'aura pas le droit de s'enfuir au jour du malheur (*Leb.* 9-10). Litt. (il) n'adviendra pas dans sa main (*prédicat*) qu'elle s'enfuie au jour du malheur (*sujet*).

n sp iwt ḫt nb im il n'y eut jamais là aucun manquement (*Br. Mus.* 614, 6-7 hor.). Litt. (il) n'arriva pas (*prédicat*) que quelque chose (de mauvais) vînt là (*sujet*). Pour le perfectif *iwt*, cf. § 245, *c*.

De même, après le verbe *wnn* employé dans les expressions marquant la non-existence *nn wn* et *n wnt* (§ 314). Ex. :

nn wn m(w)t·k ḫr ḫꜣst non, tu ne mourras pas sur la terre étrangère (*Sin.* B 197). Litt. (il) n'y a pas (*prédicat*) que tu doives mourir ... (*sujet*);

b) après un verbe transitif *passif*. Ex. :

rdi·t(w) iry·i hrw m Iꜣ je fus autorisé à passer (encore) un jour à Yaa (*Sin.* B 238). Litt. (il) fut permis (*prédicat*) que je passe un jour à Yaa (*sujet*).

mk wḏ swꜥb·k pꜣ[2] *r-pr n ꜣbdw* vois, il a été commandé que tu nettoies le temple d'Abydos (*Louvre* C 12, 5-6). *Wḏ* (il) a été commandé (*prédicat*) — *swꜥb·k* que tu nettoies ... (*sujet*).

Obs. — Une proposition complétive sujet peut encore faire suite à un adjectif de qualité employé comme prédicat (ex. *nfr sḏm·tn*), comme il a été dit ci-dessus, § 628 *in fine*.

§ **689. Proposition complétive objet.** — Une proposition complétive remplit beaucoup plus souvent le rôle de complément d'objet de certains verbes transitifs *actifs*. Ces verbes expriment un effort de la volonté ou de l'activité, le désir, l'espérance ou la crainte, une déclaration, une pensée, une connaissance acquise par les sens ou l'esprit.

Une proposition complétive de cette espèce peut être représentée en égyptien :

a) par une **phrase verbale**, dont le verbe est à la forme *sḏm·f* (perfectif plus souvent qu'imperfectif)[3], et qui dépend directement de la proposition principale.

(1) Quelques signes restitués dans les deux derniers mots.

(2) Pour la graphie *pꜣ*, cf. § 98, Obs.

(3) La forme *sḏm·n·f* ne se rencontre qu'après le verbe *gmi* «trouver», § 711, *a*. (Les quelques *sḏm·n·f* que l'on trouve après *ḏd* «dire», § 701 et 702, ne sont pas, en réalité, sous la dépendance directe de ce verbe.)

Le sujet de la proposition complétive est, en règle générale, différent de celui de la proposition principale; on rencontre cependant quelques exceptions, comme *Smith* 3, 4-5, cité § 711, *a; Siut* 1, 267, cité § 698, *a; Urk.* IV 365, 10, cité § 696, *a;*

b) par un **infinitif,** mais au cas seulement où il n'y a pas nécessité d'exprimer le sujet de la proposition complétive, ce sujet étant laissé volontairement dans le vague, ou pouvant être inféré sans peine de la proposition principale.

La proposition complétive est, après un certain nombre de verbes, et selon les circonstances, représentée soit par une phrase verbale, soit par un infinitif. Par contre, quelques verbes ne peuvent avoir comme complément que l'infinitif. Il y a des verbes enfin, dont la proposition complétive est susceptible en outre d'être construite suivant un type tout différent. On indiquera ci-après quels sont, dans chacune de ces trois catégories, les verbes qui se rencontrent le plus fréquemment.

II. VERBES CONSTRUITS AVEC *SḎM·F* OU L'INFINITIF.

On traitera d'abord du verbe *rdi,* puis de quelques autres, rangés par ordre alphabétique, qui admettent comme proposition complétive, soit la construction verbale, soit l'infinitif.

§ 690. — A. *rdi,* var. *di,* «**faire que**», «**permettre que**», «**accorder de**».

a) *Construction verbale :* c'est la plus ordinaire; le verbe est normalement, sinon toujours[1], au perfectif. Ex. :

di·i wn Kmt m ḥrt-tp je fais que l'Égypte soit la maîtresse (*Urk.* IV 102, 14). Que l'Égypte soit la maîtresse, *complément d'objet de* je fais.

nn di·i it·t sw m-ˁ·i je ne permettrai pas que tu me l'enlèves (*M. u. K.* 2, 3).

wnn·k ḥr rdit di·tw n·f ˁkw, nn rdit rḫ·f nt(t)[2] *ntk rdi n·f st* tu feras que lui soient données des rations alimentaires, mais sans permettre (§ 384) qu'il sache que c'est toi (§ 618, *b*) qui les lui as données (*Pay.* B 1, 83).

(Médicaments ...) *nn rdit m3 sn šw* sans permettre que le

[1] On rencontre en effet quelques rares exemples de la forme géminée dans les verbes (*2ae gem.*) *m33* «voir» et *wnn* «être», et un exemple de cette forme dans le verbe (*3ae inf.*) *h3i* «descendre» : *r rdit h33* pour faire que (cela) descende (= disparaisse) (*Ebers* 51, 19). — [2] au lieu de *ntt,* § 705.

soleil les voie (*Ebers* 93, 12-13). *Sn* complément d'objet (§ 87, Obs.), au lieu de *st* (qu'on trouve dans la phrase analogue de *Kah.* 3, 37 : *nn rdit m3 st Rˁ*).

Obs. — On a signalé ci-dessus § 349 *in fine* la construction exceptionnelle *rdi* «faire», «rendre» + complément d'objet + pseudoparticipe, qui a approximativement la même valeur que *rdi* + *sḏm·f.*

§ 691. Particularités. — 1° Dans cette construction, on emploie pour «venir» et «apporter» les perfectifs *iwt·f* et *int·f* (§ 245, *c*). Ex. :

p3y·sn it rdi iwt·n leur père qui a fait que nous venions (*West.* 11, 12). — De même, *West.* 11, 14.

rdi·n·i int·f n·k 3tpw j'ai fait qu'il t'apporte un chargement (*Kah.* 30, 38).

2° L'impératif, affirmatif et négatif, de *rdi* se comporte comme les autres formes de ce verbe. Ex. :

imi di·tw m3ˁ t ḫ3 qu'on offre mille pains (*West.* 4, 13). Litt. fais que l'on fasse que soient offerts mille pains.

imi in·tw n·i pdst nt nbw qu'on m'apporte une petite boule en or (*M. u. K.* verso 2, 3-4). Litt. fais qu'on m'apporte.

sˁnḫw, m rdi m(w)t·tw donneur de vie, ne permets pas qu'on meure (*Pay.* B 1, 221-222).

Autres exemples de *imi* et *m rdi* avec *sḏm·f,* § 370.

3° La négation de l'infinitif est régulièrement *tm rdi,* et anormalement *tm rdit* (par substitution de l'infinitif à la forme verbale négative, cf. § 375). Ex. :

kt nt tm rdi pr ḥf3w m b3b3w autre (recette) pour ne pas permettre (= pour empêcher) qu'un serpent sorte de (son) trou (*Ebers* 97, 17-18).

On donnera ses gens, ses biens, ses champs ..., ... *ḥnˁ tm rdit in·tw s nb n ḥ3w·f* ... *r t3 i3(w)t* et on ne permettra pas qu'aucun homme de sa parenté soit promu ... à cette dignité (*Kopt.* 8, 10). Litt. et ne pas permettre (§ 403).

§ 692. — *b*) *Construction avec l'infinitif,* beaucoup plus rare. Ex. :

di·n(·i) n·t wnn ḫnt k3w ˁnḫw nb je t'accorde (§ 279) d'être à la tête de tous les *kas* vivants (*Urk.* IV 223, 16). On pourrait aussi traduire, étant donné le caractère nominal de l'infinitif : «je te donne l'existence (*wnn*) ...».

§ 693. — B. *wḏ* «**ordonner que (de)**».

a) *Construction verbale,* le verbe étant généralement au perfectif; mais l'imperfectif se rencontre avec les verbes *2ae gem.*, en particulier *wnn* «être» et *m33* «voir». Ex. :

wḏ·n nṯr ir·f, pr(·i) n·f ḥr·s Dieu a ordonné qu'il fasse (cela) et que je le lui révèle[1] (*Louvre* C 14, 13-14).

iw wḏ·n nṯr ˁ3 wnn·tn tp t3 ḥr ḥswt·f le grand dieu a commandé que vous soyez sur terre dans ses faveurs (*Br. Mus.* 101, 4 hor.).

b) *Construction avec l'infinitif.* Ex. :

n wḏ·i sm(3) je n'ai pas ordonné de tuer (BUDGE 250, 10).

iw wḏ·n Gb rpˁ(t) nṯrw rdit n·i 3bt·i Geb, le prince des *sic* dieux, a ordonné de me donner mes parents (*Coffin T.* II 151 *c-d*).

La personne à qui l'ordre est donné est souvent désignée par un datif. Ex. :

wḏ·n·i n·k irt st je t'ai ordonné de faire cela (*Urk.* IV 618, 16).

wḏ·t(w) n b3k im irt mdw i3w qu'il soit ordonné à cet humble serviteur de (se) constituer un bâton de vieillesse (*Pt.* 28).

§ 694. — C. *mri* «**désirer que (de)**», «**aimer à**».

a) *Construction verbale,* dans les mêmes conditions que ci-dessus, § 693, *a*. Ex. :

mrr·tn ḥs tn Wsir ḫnty imntyw nb 3bḏw désirez-vous (= si vous désirez) qu'Osiris, chef des Occidentaux, seigneur d'Abydos, vous récompense ... (*Caire* 20100 *b* 4).

m mrr·tn wnn im3ḫ·tn ḥr nṯr ˁ3 comme vous désirez que votre état d'*imakhou* existe près du grand dieu ... (*Br. Mus.* 152, 4). C. à d. comme vous désirez être des *imakhou*[2] près du grand dieu.

b) *Construction avec l'infinitif.* Ex. :

(Aliments de toute espèce ...) *mrrt 3ḫw wnm im* dont les esprits désirent de (ou : se plaisent à) faire leur nourriture (*Louvre* C 14, 5). *Im* adverbe, cf. § 540, 1°, *b*.

mr·sn rdit n·i ḥknw ils aiment à me donner des louanges (*Neferh.* 31).

[1] Pour l'expression *prì ḥr*, cf. *Wörtb.* 1, 520 (V). — [2] Sur ce mot, voir p. 67, note 4.

§ 695. — D. *ḥmt* «**penser que**», «**s'attendre à ce que**», «**se proposer de**».

a) *Construction verbale.* Ex. :

ḥmt·n·i ḫpr ḫ3ˁyt je m'attendais à ce qu'il y eût (ou : je pensais qu'il y aurait) des combats (*Sin.* B 7). Variante R 30

b) *Construction avec l'infinitif.* Ex. :

ḥmt·n·f smnḫ mnw wnw nn st ḥr pdw·sn il se proposait de restaurer les monuments qui n'étaient plus debout (*Urk.* IV 501, 10). Litt. qui se trouvaient alors qu'ils n'étaient pas sur leurs bases (cf. § 649, *b* et 716, *c*).

§ 696. — E. *s3w* (et var.) *s3w*, à l'impératif, «**prends garde que ... ne**», «**garde-toi de**».

a) *Construction verbale,* — fréquente[1] (c'est même presque la seule employée). Ex. :

s3w mḥ·f prends garde qu'il ne se noie (*Pay.* B 1, 238)[2].

s3w ḏd·tn prenez garde que vous ne disiez — ou : gardez-vous de dire (*Urk.* IV 365, 10).

b) *Construction avec l'infinitif,* — exceptionnelle[3]. Ex. :

s3w šdt isw·tn prenez garde que vos tombes ne soient ravies (?) (*M. u. K.* 8, 7-8). Litt. prenez garde à l'acte de ravir vos tombes (?). La même construction se présente quatre fois dans le passage (d'ailleurs assez obscur) *M. u. K.* 8, 6-9.

§ 697. — F. *snḏ* «**craindre que (de)**».

a) *Construction verbale :* perfectif ou imperfectif, dans les mêmes conditions que ci-dessus, § 693, *a*.

Je me tins accroupi dans un buisson *m snḏ m33 wršy* craignant que le garde (de service) ne regardât (de mon côté) (*Sin.* R 44).

b) *Construction avec l'infinitif.* Ex. :

b3k im snḏ ḏd st cet humble serviteur craignait de le dire (*Sin.* B 215). *Snḏ,* pseudoparticipe : cf. § 655.

Le verbe *snḏ* se construit parfois aussi avec *r* + infinitif, § 394.

[1] Autres ex. *Pay.* B 1, 145; *Pt.* 419; 223; 438; *Ebers* 95, 12; *Siut* 1, 270, etc.

[2] Comparer la phrase bien connue «*s3w ḥr·f m mw* prends garde qu'il (le pygmée) ne tombe à l'eau (*Urk.* I 130, 9 — VIe dyn.).

[3] On rencontre aussi une construction parallèle avec substantif complément d'objet (*M. u. K.* 3, 7, etc.).

§ **698.** — G. *sḫ3* «**se souvenir que (de)**»; — *di m ib* «**suggérer** (à qqn.) **de**» (litt. mettre dans le cœur de qqn.) ou «**décider de**».

a) Construction verbale. Ex. :

iw·i sḫ3·i spr·i r nṯr hrw pf n mny j'avais toujours présent à l'esprit que je devais arriver à Dieu en ce jour de la mort (*Siut* 1, 267).

di m ib·i nṯr ir·i mnw·f, di·i sḫm·f . . . , srwd·i pr·f le dieu a mis dans mon cœur que je lui élève des monuments (litt. que j'exécute ses monuments), que je fasse qu'il soit puissant, . . . que je fasse prospérer sa demeure (*Urk.* IV 198, 5-9). C. à d. le dieu m'a suggéré de lui élever des monuments, etc.

b) Construction avec l'infinitif. Ex. :

sḫ3(w) ndr tp-rdw souvenez-vous d'observer les règlements (*Adm.* 11, 4).

ꜥḥꜥ·n di·n·i m ib·i irt n·i swt nt nḥḥ alors j'ai décidé (litt. j'ai mis dans mon cœur) de me faire une demeure éternelle (*Br. Mus.* 213, 4).

III. VERBES SE CONSTRUISANT AVEC LE SEUL INFINITIF.

§ **699.** La construction avec l'infinitif paraît avoir été la seule en usage après certains verbes, dont les principaux sont :

1° *3b* «**cesser de**». Ex. :

rdit 3b st iwr faire qu'une femme cesse de concevoir (*Ebers* 93, 6).

2° *3bi* «**désirer de**». Ex. :

La mort m'apparaît aujourd'hui, *mi 3bb s m33 pr·sn* comme quand quelqu'un désire de revoir sa maison (après des années passées en prison) (*Leb.* 141). *Pr·sn,* le substantif *s* étant traité ici comme un collectif.

3° *wḥm* «**recommencer à**», «**faire de nouveau (qq.ch.)**». Ex. :

wḥm·n·i m33 nḫtw·f de nouveau je vis sa victoire (*Urk.* IV 893, 5). Litt. je recommençai à voir.

4° *š3* «**ordonner de**». Ex. :

smi·f š3t·n·f ḫpr il faisait un rapport (à son père) sur ce qu'il (son père) avait ordonné qui fût fait (litt. d'être fait) (*Sin.* B 51).

Il se réjouit *m š3t·n·i irt* de ce que j'ai ordonné de faire (*Neferh.* 35).

5° *š3ꜥ* «**commencer à**». Ex. :

š3ꜥ·n·k tni tu as commencé à vieillir (*Sin.* B 189-190).
Ce verbe se construit aussi parfois avec *m* + infinitif, § 392.

6° *k3i* «**se proposer de**». Ex. :

Il pensait me piller, *k3·n·f ḥ3k mnmn(t)·i* il se proposait de dérober mes troupeaux (*Sin.* B 112).

k3t·n·f dd n·k st ce qu'il se proposait de te dire (*Pt.* 267). Cf. § 470.

Ajoutons les trois verbes suivants, dont il sera d'ailleurs question ci-après, signalés ici pour leur acception spéciale devant l'infinitif :

7° *m33* au sens de «**veiller à**». Ex. :

iw m3·n·i sꜥḥꜥ pr-wr m hbny je veillai à faire ériger un naos en ébène (*Urk.* IV 521, 10). — Cf. § 709.

8° *rḫ* au sens de «**savoir (comment)**». Ex. :

mk n rḫ·wyn [1] *smsy* vois, nous savons (comment) faire un accouchement (*West.* 10, 5). — Cf. § 704.

9° *dd* au sens de «**penser**». Ex. :

n dd·i ꜥnḫ r-s3·f je ne pensais pas (pouvoir) vivre après lui (*Sin.* B 7). — Cf. § 700.

IV. VERBES ADMETTANT DIVERSES CONSTRUCTIONS.

§ **700.** On traitera d'abord de deux verbes de grande importance : *dd* et *rḫ* (et, à cette occasion, du verbe *sdm*), puis de quelques autres : *ib*, *m33*, *si3* et *gmi*.

A. *dd* «**dire que**» [2]. — Après ce verbe, quatre constructions sont possibles : les deux premières constituent approximativement des procédés de *style indirect,* dont les Égyptiens n'ont jamais fait, à aucune époque, très grand usage.

[1] Pseudoparticipe, 1re pers. pluriel; construction du § 659. — [2] Pour *dd* «penser», cf. § 699, 9°.

a) *Construction verbale,* avec perfectif *sḏm·f* désignant une action à venir. Cette construction est exceptionnelle. Ex. :

ḏd·n·f sbi·f r[1] *Rꜥ, ḏd·n·f ir·f ꜥwꜣ r·f* il a dit qu'il se rebellerait contre Rê, il a dit qu'il commettrait un attentat contre lui (Lac. *T. R.* 35, 10).

Autres exemples, *ibid.* 35, 2-3; *Sin.* B 111.

§ **701.** — *b*) *Phrase, verbale ou non-verbale,* introduite par *wnt.* Ce mot est le féminin-neutre du participe perfectif de *wnn* «être» et signifie originairement «ce qui a été», «le fait passé que voici»; il joue le rôle de complément d'objet grammatical de *ḏd* «dire», la proposition complétive, qui en est le complément d'objet réel, étant traitée comme une phrase énonciative, indépendante, en apposition à *wnt*[2]; pratiquement, *wnt* équivaut à notre conjonction «que». Déjà rare en A. ég., cette construction est exceptionnelle en M. ég. Ex. :

ḏd·n·k r mḏꜣt·k tn wnt in·n·k dng tu as dit dans cette tienne lettre que tu avais ramené un pygmée (*Urk.* I 128, 14-15 — VIe dyn.). Phrase verbale. Litt. tu as dit le fait (passé) que voici : tu as ramené un pygmée.

iḏd·k n Ḥr wnt wi ḥꜥ·kwi m mꜣꜥ-ḫrw·f dis à Horus que je suis joyeux de son triomphe (*Louvre* C 10, 9-10). Phrase à prédicat pseudo-verbal. Ici *wnt* signifie simplement «le fait que voici» : il a la valeur de *ntt* et se construit comme cette «conjonction», cf. § 705 *in fine.*

Obs. — Quand la proposition complétive est négative, l'A. ég. remplace *wnt* par *iwt,* particule équivalant à *wnt n* : ex. *ḏd·n·k ḫr ḥm(·i) iwt zp in·t(w) mit(y)·f* tu as dit à Ma Majesté *que jamais ne* fut ramené un pygmée semblable (*Urk.* I 129, 2-3 — VIe dyn.) : *iwt zp* équivaut à *wnt n zp.*

§ **702.** Les deux constructions suivantes, *c*) et *d*), sont franchement en *style direct :*

c) L'une, qui est la plus usuelle, consiste à placer la phrase énonciative, *verbale ou non-verbale,* immédiatement à la suite du verbe *ḏd,* comme en apposition à une expression sous-entendue, telle que : «ce qui suit». Ex. :

ḏd·n·i : dpt m(w)t nn je dis (ce qui suit) : ceci est le goût de la mort (*Sin.* B 23). Cette phrase équivaut à : je me dis que cela sentait la mort.

[1] Au lieu de la construction habituelle *sbi ḥr* (§ 492, 4). — [2] Cf. Gunn, *Studies,* 176, 3.

rpꜥ(t) ḥꜣty-ꜥ . . . Ḏꜣꜣ ḏd·f : ir·n·i n·i mi ḥꜥt[1] *tw* le noble, le prince . . . Djaa dit (ce qui suit) : j'ai fait pour moi ce tombeau (*Sebek.* 6-8).

Parfois on fait suivre le verbe *ḏd* de la locution *r ḏd* «afin de dire», «en disant» (§ 396, 1°) : c'est dans ce cas une pure tautologie; cf. le copte ϫⲉ. Ex. :

ꜥḥꜥ·n ḏd·n·f n·sn r ḏd : mtn rdi·n·i n·tn tꜣ wꜥbt alors il leur dit : voyez, je vous ai donné cette viande sacrée (*Siut* 1, 275). Litt. alors il leur dit en disant : voyez . . .

§ **703.** — *d*) La phrase énonciative en style direct peut être introduite par *r-ntt* «concernant ce qui suit», locution correspondant ici simplement à nos deux points ou à nos guillemets. Ex. :

ḏd·f r-ntt ir·n·i ḫprw·i m dmi n Nḫb il dit : j'ai grandi dans la ville d'Elkab (*Urk.* IV 2, 8-9). Litt. j'ai fait mes transformations.

La locution *r-ntt* s'emploie d'ailleurs, après d'autres verbes que *ḏd,* comme procédé de style indirect, au sens de notre conjonction «que». Ainsi, après les expressions *swḏꜣ ib* et *rdi wḏꜣ ib* signifiant «annoncer une nouvelle (à qqn.)»[2]. Ex. :

i·tw r rdit wḏꜣ ib n ḥm·f r-nt(t) K(ꜣ)š ḫst wꜣ·ti r bšt on vint pour annoncer à Sa Majesté que le misérable (pays de) Kouch s'était révolté (*Urk.* IV 138, 12-13).

De même, après le verbe *rḫ* «savoir», § 706.

§ **704.** — B. [3] *rḫ* «**savoir que**»[4]. — Plusieurs constructions se rencontrent :

a) *Construction verbale,* très fréquente. Le verbe se réfère souvent à une action future, mais il peut aussi marquer une action contemporaine du verbe de la proposition principale. La forme employée est l'imperfectif, du moins dans les verbes faibles. Ex. :

rḫ·n·f ḳnn·i il savait (= avait discerné) que j'étais brave (*Sin.* H 3)[5].

rḫ·n·f nḏ·f r ḫr·f il (Horus) savait qu'il (le roi) se soucierait de lui (*Urk.* IV 807, 3).

[1] Transcription *miḥꜥt* ou *mꜥḥꜥt.*
[2] Litt. réconforter le cœur (de qqn.). Cf. § 229.
[3] Variante, archaïque ou archaïsante, (cinq exemples ci-après).
[4] Pour *rḫ* «savoir comment», cf. § 699, 8°.
[5] Leçon préférable à celle de B 107 (§ 281).

iw ḥmt·i rḫ·ti nṯr·f Ma Majesté sait qu'il est divin (ou : qu'il est un dieu) (*Urk.* IV 363, 6).

§ **705.** — *b*) *Phrase, verbale ou non-verbale,* introduite par *ntt.* Ce mot est le féminin-neutre du relatif *nty* et signifie originairement « ce qui est », « le fait que voici »; il fait fonction de complément d'objet grammatical de *rḫ,* la proposition complétive (complément d'objet réel) étant traitée comme une phrase énonciative en apposition à *ntt;* pratiquement *ntt* équivaut à notre conjonction « que ». Ex. :

i(w)·k rḫ·t(i) ntt ḏd·n Idw r sꜣ·f tu sais que Idou a dit à propos de son fils . . . (*J. E. A.* 16, 19, l. 1). Phrase verbale. Litt. tu sais le fait que voici : Idou a dit . . .

iw·i rḫ·kwi ntt ꜣḫt pw Ipt-swt tp tꜣ je sais que Karnak est le ciel sur terre (*Urk.* IV 364, 1-2). Phrase non-verbale à prédicat substantival.

hꜣb pw r rdit rḫ·k st ntt pr-nsw ꜥḏ wḏꜣ c'est un message pour faire que tu saches *ceci* (à savoir) que le Palais est en bon état et en bonne santé (*Urk.* IV 81, 2-3). Phrase à prédicat pseudo-verbal. Noter l'*antécédent* *st* de *ntt.*

La « conjonction » *ntt* peut, comme l'adjectif relatif *nty,* servir d'appui à un pronom dépendant, sujet d'une phrase à prédicat adverbial ou à prédicat pseudo-verbal. Ex. :

« J'écrivis des lettres *r rdit rḫ·t(w) ntt w(i) pr·k(wi)* [(1)] pour faire que l'on sache que j'étais monté (*Urk.* I 136, 10-11 — VIe dyn.).

Comme après *nty* (§ 756), le pronom peut, aux 2e et 3e pers. masc. sing., se présenter respectivement sous les graphies *k* et *f,* correspondant aux formes pleines du pronom dépendant archaïque, *kw* [(2)] et **fy;* cf. § 242 et 459.

Obs. — En A. ég. la proposition complétive est parfois aussi introduite par la « conjonction » *wnt* « que » (comparer la syntaxe de *ḏd* « dire », § 701). Ex. « Tu m'as écrit *r rdit rḫ·t(w) wnt·k hꜣ·t(i) m ḥtp* pour faire que l'on sache que tu es descendu en paix (*Urk.* I 128, 7-8 — VIe dyn.). Noter l'emploi après *wnt* (au même titre qu'après *ntt*) du pronom 2e pers. masc. *k* (= *kw*).

§ **706.** — *c*) Au lieu de *ntt,* on trouve aussi, avec la même signification, la locution *r-ntt* (§ 703). Ex. :

ḏd, rḫ·k r-ntt ḫpr prt Spdt (cela) est dit, pour que tu saches que la montée de Sothis aura lieu (à telle date) (*P. Berl.* 10012, 19). Phrase verbale.

(1) et de restitués. — (2) Cf. *Wörtb.* 5, 116; Erman, *Äg. Gram.*4 § 149 A.

A la XVIIIe dyn. et plus tard, la locution *r ḏd,* détournée de son sens propre (§ 702), peut également remplir la même fonction que notre conjonction « que ». Ex. :

iw·i rḫ·kwi r ḏd ḫnw·f pw [(1)] je sais que c'est sa place de repos (*Urk.* IV 736, 16). Phrase à prédicat substantival.

rḫ·kw(i) r ḏd ntk sꜣ·i nḏty·i je savais que tu serais mon fils, mon protecteur (*St. Sph.* 11). Phrase à prédicat substantival.

§ **707.** — *d*) Enfin on rencontre, exceptionnellement, le verbe *rḫ* suivi directement d'une *phrase non-verbale,* sans l'intermédiaire de *ntt, r-ntt* ou *r ḏd.* Ex. :

sic *rḫ·n·sn ink nb·sn* ils savent que je suis leur maître (*Urk.* IV 346, 3-4). Litt. ils savent (ceci, à savoir) : je suis leur maître (§ 604).

rḫ·f iwꜥ(w) Wsir is pw il sait que c'est l'héritier d'Osiris (*Coffin T.* II 219 *a*). Litt. il sait (ceci, à savoir) : c'est l'héritier d'Osiris (§ 607).

§ **707** *bis.* — C. *sḏm* « **apprendre que** », d'un emploi plus rare que les deux verbes précédents, a certaines analogies avec eux.

D'une part, en effet, la proposition, qui en est le complément, se présente généralement, à l'époque classique, sous forme de *phrase verbale* à la forme *sḏm·f* (cf. § 700, 704). Ex. :

n sḏmt šnyt swꜣḏ·i (= *swḏ·i*) *n·k* les courtisans n'avaient pas encore appris (§ 421) que je te transmettais (la royauté) (*Mill.* 2, 5).

Autre exemple, *Kah.* 29, 12-13, cité ci-après § 737, 2°.

En N. ég., d'autre part, la proposition complétive peut aussi être introduite par la locution *r ḏd* (cf. § 702, 706) [(2)].

§ **708.** — D. *ib* « **s'imaginer que** ».

a) *Construction verbale,* le verbe étant généralement à l'imperfectif. Ex. :

Ce paysan eut peur, *ib·f irr·t(w) r ḫsf n·f* car il s'imaginait qu'on faisait (cela) pour le punir (*Pay.* B 2, 117-118). Litt. il s'imaginait (ceci, à savoir) : on faisait . . .

(1) et restitués. — (2) Cf. *Wörtb.* 4, 387, référence 8.

b) *Phrase non-verbale*, objet direct du verbe. Ex. :

[hiéroglyphes] *ib·kwi wꜣw pw n wꜣḏ wr* je m'imaginai que c'était une vague de la Très Verte (*Nauf.* 57-59). Litt. je m'imaginai (ceci, à savoir) : c'était une vague de la Très Verte.

§ 709. — E. [hiéroglyphes] *mꜣꜣ* «**voir que**»[1].

a) *Construction verbale*, le verbe étant à l'imperfectif, au moins dans les verbes faibles, et marquant une action contemporaine de celle de la proposition principale. Ex. :

[hiéroglyphes] *wn·in ib n ḥm·f* (= *ḥm·i*) *kb n*[2] *mꜣꜣ ḫnn·sn* le cœur de Ma Majesté fut rafraîchi à voir qu'elles ramaient (*West.* 6, 1-2).

[hiéroglyphes] *mꜣ·n·f r(w)d ꜥwy·i* il vit que mes bras étaient forts (*Sin.* B 108-109).

b) *Phrase non-verbale*, introduite par [hiéroglyphe] *ntt*. Ex. :

Il apporta le livre . . . , [hiéroglyphes] *ḫft mꜣꜣ·f ntt štꜣw pw ꜥꜣ* quand il vit que c'était un grand secret (Nav. 148, 22). Comparer la construction du § 705.

Obs. — Pour la construction *mꜣꜣ* «voir» + compl. d'objet + pseudoparticipe ou infinitif avec *ḥr*, cf. § 349, 2° et 390.

Pour la construction *mꜣꜣ* «voir» + compl. d'objet + *m* «d'équivalence», cf. § 490, 6.

§ 710. — F. [hiéroglyphes] *sꜣ* «**reconnaître que**», «**se rendre compte que**».

a) *Construction verbale*, dans les mêmes conditions que ci-dessus, § 709. Ex. :

[hiéroglyphes] *sꜣ·k snb·f ḥr iw* (= *iwt* ?) *ḥsꜣ* tu reconnaîtras qu'il est guéri à la venue des mucosités (*Kah.* 7, 31).

b) *Phrase non-verbale*, introduite par [hiéroglyphes] *wnt*. Ex. :

[hiéroglyphes] *sꜣ·f m ḥm n stp-sꜣ wnt bꜣk im snd ḏd st* il se rendait compte, dans la majesté du palais, que cet humble serviteur craignait de dire ces choses (*Sin.* B 214-215). *Snd*, pseudoparticipe (§ 655). — Comparer la construction du § 701.

[hiéroglyphes] *sꜣ·n ḥm·i wnt nn irt(y)·f(y) st nb* Ma Majesté s'est rendu compte que personne (en dehors de toi) n'était capable de faire cela (*Ikhern.* 9). Phrase à prédicat adjectival (*nn* «non-existant», § 633).

[1] Pour *mꜣꜣ* «veiller à», cf. § 699, 7°. — [2] [hiéroglyphe] graphie de la préposition *n*.

§ 711. — G. [hiéroglyphes] *gmi* «**trouver que**», et aussi «**pouvoir**».

a) *Construction verbale*, le verbe étant généralement au perfectif. Ex. :

[hiéroglyphes] *gm·n·s ir·tw* (= *ir·tw·f*) *m-ḫnw·f* elle trouva que (le bruit) était produit à l'intérieur de lui (du sac) (*West.* 12, 4).

[hiéroglyphes] *n gm·n·f dgꜣ·f n kꜥḥwy·fy* il ne peut pas (§ 283) regarder ses épaules (*Smith* 3, 4-5).

Exceptionnellement, le verbe de la proposition complétive se rencontre à la forme *sḏm·n·f*. Ex. :

[hiéroglyphes] *ir gm·k ṯs·n·f* si tu trouves qu'il (l'estomac) s'est noué (*Ebers* 40, 19). — Autre exemple, *Ebers* 39, 13.

b) *Phrase non-verbale* (sujet *pw*) faisant suite directement au verbe *gmi*. Comparer la construction du § 707 (second ex.). Ex. :

[hiéroglyphes] *gm·n·i ḥfꜣw pw* je trouvai que c'était un serpent (*Nauf.* 61-62). Litt. je trouvai (ceci, à savoir) : c'était un serpent.

c) Une construction différente des précédentes consiste à donner à *gmi* comme complément d'objet un substantif (ou pronom), que l'on fait suivre d'une *proposition circonstancielle* (temporelle-concomitante, § 714) qui l'explique. Ex. :

[hiéroglyphes] *gmm·k ḫnw nw ḳbt·f nḫbnḫb·sn*[1] *ḥr ḏbꜥw·k* si tu trouves que les côtes de sa poitrine crépitent sous tes doigts (*Smith* 15, 7-8). Litt. si tu trouves les côtes de sa poitrine, alors qu'elles crépitent. . . — Autres exemples, *Smith* 3, 7 (cité § 721, *c*); 3, 8; 3, 13, etc.; *Urk.* IV 9, 11-12.

[hiéroglyphes] *gm·n·i sn ir·sn ḥbw·sn* je les trouvai qui célébraient leurs fêtes (*Urk.* V 161, 14-15). Litt. je les trouvai, alors qu'ils célébraient leurs fêtes.

Cette construction est à rapprocher de celle où le substantif (ou pronom), objet de *gmi* «trouver», est suivi d'un pseudoparticipe (§ 349, 2°) ou de l'infinitif avec *ḥr* (§ 390).

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*⁴ § 291-291 *b*; 300; 530-533. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 70; 183-188; 224-225. — B. Gunn, *Studies*, 176-177.

[1] Au lieu de *nḫbḫb·sn* : sur ce verbe, cf. § 230.

CHAPITRE XXIX.

LES PROPOSITIONS CIRCONSTANCIELLES.

§ **712. Les propositions circonstancielles,** introduites en français par une conjonction de subordination, indiquent une des circonstances au milieu desquelles peut se produire l'action ou se manifester l'état marqué par le verbe de la proposition principale : elles jouent donc le rôle d'un *complément circonstanciel*[1].

Suivant la nature de ces circonstances, on distingue en français plusieurs sortes de propositions circonstancielles : temporelles (et temporelles-concomitantes), — conditionnelles, — comparatives, — causales, — finales, — consécutives, — concessives, — restrictives.

§ **713.** Ces diverses catégories de propositions circonstancielles sont représentées en égyptien :

a) soit par des **phrases verbales** ou **non-verbales,** simplement juxtaposées, sans aucun lien, à une autre phrase qui les précède ou les suit, et qui fait fonction de proposition principale;

b) soit par des phrases verbales introduites au moyen de certaines **prépositions,** qui jouent le rôle de nos **conjonctions,** et auxquelles nous donnerons par convention ce nom. Ces prépositions sont, dans certains cas, suivies du relatif féminin-neutre *ntt* «ce que».

I. PROPOSITIONS TEMPORELLES ET TEMPORELLES-CONCOMITANTES.

§ **714. Les propositions temporelles**[2] commencent, en français, par les conjonctions «quand, lorsque, dès que, aussitôt que, jusqu'à ce que, avant que, après que, depuis que».

[1] D'où leur appellation en anglais : *adverb clauses.* (Comparer l'expression parallèle *adverbial phrase* correspondant au français «complément circonstanciel», § 580.) — [2] Alld. *Temporalsätze* (ou encore *Zeitsätze*); angl. *clauses of time.*

Les propositions **temporelles-concomitantes**[1] sont une variété des précédentes, indiquant une circonstance qui accompagne et parfois explique l'action marquée par la proposition principale : elles commencent par «alors que», «tandis que» ou encore «en train de»; elles peuvent aussi revêtir la forme de propositions participiales.

En égyptien, ces propositions se présentent, comme il vient d'être dit (§ 713), *sans* conjonction ou *avec* conjonction.

§ **715.** — A. **Sans conjonction** : — 1° *Phrases verbales :*

a) avec *śḏm·f*, perfectif et imperfectif (§ 256, 266). Ex. : *wn·in ḥm·f ḥʿ wrt, mꜣ·f biꜣt ʿꜣt irt·n n·f it·f Imn*[2] Sa Majesté se réjouit beaucoup, quand elle vit la grande merveille qu'avait faite pour elle son père Amon (*Urk.* IV 837, 12-13). Perfectif.

nḏm ib n imyw ꜣḫt, mꜣꜣ·sn ṯw m sʿḥ·k pn ceux qui sont dans l'horizon sont heureux, quand (= chaque fois que) ils te voient dans cette tienne dignité (*Coffin T.* I 195 *b-d*). Imperfectif.

Pour l'emploi de l'auxiliaire *iw* devant *śḏm·f* dans une phrase ayant la valeur d'une proposition temporelle-concomitante, cf. § 324;

b) avec *śḏm·n·f* (§ 281). Ex. : *hꜣt pw ir(w)·n sḫty pn r Kmt, ꜣtp·n·f ꜥꜣw·f*[3] alors ce paysan descendit en Égypte, après qu'il eut chargé ses ânes (*Pay.* R 7).

Pour l'emploi de l'auxiliaire *iw* devant *n śḏm·f* (négation de *śḏm·n·f*) dans une phrase équivalant à une proposition temporelle-concomittante, cf. § 324;

c) avec le *śḏm·f* passif (§ 300). Ex. : *iʿ·in·sn sw, šʿd ḫpꜣ·f* elles le lavèrent, après que son cordon ombilical eut été coupé (*West.* 10, 11-12);

d) avec *śḏmt·f* (§ 420). Ex. : *prt·i rf m-ẖnw ʿẖnwty, msw nsw ḥr rdit n(·i) ʿw·sn* or, quand je fus sorti du pavillon, les enfants royaux me donnèrent la main (*Sin.* B 283-284). Litt. leurs mains (§ 130).

Dans ce dernier exemple, on remarquera la présence de la particule *rf*. Son emploi est d'ailleurs fréquent pour souligner la valeur temporelle d'une proposition subordonnée renfermant l'une des formes verbales précitées, cf. § 587, *c*.

[1] Alld. *Zustandssätze* (débutant souvent par *indem*); angl. *clauses of circumstance.*

[2] dans *ḥʿ* restitué.

[3] Le déterminatif du pluriel ııı restitué.

Il en est de même des proclitiques *ist*, *isk* et *ti*, cf. § 564-566 et 575.

§ **716.** — 2° *Phrases à prédicat adverbial :*

a) avec substantif sujet (§ 638). Ex. :

mdw·k n nsw, ib·k m-ꜥ·k tu parleras au roi, alors que ton cœur sera (ou : ton cœur étant) avec toi (*Nauf.* 15-16). C. à d. ayant toute ta présence d'esprit.

Il est rare que le substantif sujet soit précédé de *iw*, cf. § 644, 2°;

b) avec sujet pronominal (suffixe) appuyé sur *iw* (§ 645). Ex. :

iw·i spr·kwi r pḥw-yw·f, iw·i ḫr rdwy ḥm·f ꜥ.w.s. je suis arrivé à l'extrémité du pays (litt. à son extrémité), alors que j'étais à la suite (litt. sous les pieds) de Sa Majesté V. S. F. (*Urk.* IV 974, 15-16);

c) avec sujet, substantif ou pronom dépendant, précédé d'une des proclitiques *ist*, *isk*, *ti* (§ 642, 646)[1], ou de la négation *nn* (§ 649, *b*). Ex. :

Le noble . . . . ., *ḥs(w)·n·f, ti sw m inpw* qu'il (le roi) a favorisé, alors qu'il était encore un enfant (*Urk.* IV 898, 10-11).

Des monuments qui se trouvaient *nn st ḥr pdw·sn* n'étant pas (ou : alors qu'ils n'étaient pas) sur leurs bases[2] (*Urk.* IV 501, 10). Cf. § 695, *b*.

§ **717.** — 3° *Phrases à prédicat pseudo-verbal :*

a) avec substantif sujet (§ 655). Ex. :

Le jour de la pêche et de la chasse, *pt tꜣ·t(i)* alors que le ciel est brûlant (*Leb.* 90);

b) avec sujet pronominal (suffixe), appuyé sur *iw* (§ 663, *b*). Ex. :

Le cœur de Ta Majesté se rafraîchira à les voir ramer, *iw·k ḥr mꜣꜣ sšw nfrw n š·k* en même temps que tu contempleras les beaux fourrés de ton lac (*West.* 5, 5).

C'est X qui a fait ces images. . . , *iw·f iw r int ꜥꜣt* lorsqu'il est venu (pour) chercher de la belle pierre (*Hatnub* 18, 7-8).

Obs. — Rappelons que le pseudoparticipe peut accompagner un substantif avec la valeur d'une proposition temporelle-concomitante, § 348.

[1] Jamais la proclitique *mk* (§ 642, 646). — [2] Remarquer le sens qu'a ici le mot *pd*.

§ **718.** — **B. Avec conjonction.** — Les prépositions-conjonctions les plus fréquentes sont :

1° *m* « quand, lorsque », — *a*) avec le perfectif *sḏm·f.* Ex. :

Je t'ai connu . . . , *m wn·k m šmswt it·i* quand tu étais encore dans la suite de mon père (*Urk.* IV 897, 13);

b) avec *sḏmt·f*, ex. *m iwt·f* quand il revint (*Urk.* IV 89, 8), cité § 423.

Obs. — Pour *m* temporel devant l'infinitif (ex. *m prt* « sortant »), cf. § 392.

719. — 2° *r* « jusqu'à ce que », — *a*) avec le perfectif *sḏm·f.* Ex. :

Ne retournant pas en arrière, *r spr·s r ḏw pn šps* jusqu'au moment où elle arriva à cette montagne auguste (*Hamm.* 110, 4).

Qu'on lui fasse des applications chaudes, *r nḏm·f* jusqu'à ce qu'il se sente bien (*Smith* 3, 7);

b) avec *sḏm·n·f.* Ex. :

La fille du nomarque régna, *r ḫpr·n sꜣ·s m nḫt-ꜥ* jusqu'à ce que son fils fût devenu un homme fort (*Siut* 5, 29);

c) avec *sḏmt·f*, ex. *r pḥt·sn* jusqu'à ce qu'ils aient atteint (*Siut* 1, 278), cité § 423.

§ **720.** — 3° *ḫft* « quand », — *a*) avec *sḏm·f*, perfectif et imperfectif. Ex. :

šms·i nb·i ḫft ḫnt·f je suivis mon maître, quand il remonta le Nil (*Urk.* VII 14, 10). — Autre ex. (imperf. *mꜣꜣ·f*), Nav. 148, 22, cité § 709;

b) avec *sḏmt·f*, ex. *ḫft iit ḥm·f* au moment où Sa Majesté revenait (*Urk.* IV 698, 16), cité § 423.

Obs. — Pour *ḫft* temporel devant l'infinitif (ex. *ḫft sw(r)i* « en buvant »), cf. § 395.

§ **721.** — 4° *ḏr* « depuis que », — *a*) avec le perfectif *sḏm·f.* Ex. :

ḏr wn ḥm·i m inp(w) depuis que Ma Majesté était un enfant (*Urk.* IV 157, 7);

b) avec *sḏmt·f*, ex. *ḏr ḫꜥt·i m nsw* depuis que je me suis levée en roi (*Urk.* IV 386, 2), cité 423;

c) *ḏr* est suivi de l'imperfectif et signifie « aussitôt que » dans ce passage :

ir ḏr gmm·k s pf (*ḫtr wꜣt nt ꜥrty·fy*) aussitôt que tu trouves (que) cet homme (a la corde de sa mâchoire contractée . . . . .) (*Smith* 3, 7). *Ir* sert à introduire la phrase qui débute par une préposition (cf. § 562, *c*). Pour la construction de *gmi* + compl. d'objet + propos. temporelle-concomitante, cf. § 711, *c*.

§ **722.** — 5° *m-ḫt* «après que», «quand», — *a*) avec *śḏm·f* perfectif, plus rarement imperfectif[1]. Ex. :

grḥ·s m-ḫt bš·s elle se sent soulagée après qu'elle a vomi (*Ebers* 97, 3).

ḥr m-ḫt spr·f r Ḏdi et lorsqu'il fut arrivé auprès de Djedi, (on posa à terre la chaise à porteurs) (*West.* 7, 13).

ìr m-ḫt iʿ·s ḥr·s rʿ nb, ḥr·s gs·s ḥr·s ìm après qu'elle se sera lavé le visage chaque jour, elle oindra (§ 251) son visage au moyen de (cet onguent) (*Ebers* 87, 9-10).

Comme on le voit par les deux derniers exemples, les proclitiques *ḥr* (§ 571) et *ìr* (§ 562) s'emploient volontiers devant *m-ḫt*, quand la proposition temporelle précède la proposition principale, — *ḥr*, s'il s'agit du passé, *ìr*, s'il s'agit du futur;

b) avec *śḏm·n·f*, ex. *ḥr m-ḫt smꜣ·n ḥm·f Mntyw* or, après que Sa Majesté eut battu les Mentiou (d'Asie, elle remonta vers la Nubie) (*Urk.* IV 5, 4), cité § 281;

c) avec le *śḏm·f* passif, ex. (ce dieu vint pour voir sa fille,) *m-ḫt msw·s* après qu'elle fut née (*Urk.* IV 228, 3), cité § 300;

d) avec la forme *śḏmt·f*, ex. (Ma Majesté ordonna de doubler ces offrandes,) *m-ḫt ìt ḥm-ì* après que Ma Majesté fut revenue (*Urk.* IV 745, 12), cité § 423;

e) avec une phrase ayant comme prédicat un pseudoparticipe, ex. *ḥr m-ḫt nꜣ n ʿḥʿw mnì r mryt* or, après que ces bateaux eurent abordé à la rive, (il se mit en route) (*West.* 7, 11), cité § 658.

Obs. — Pour *m-ḫt* temporel devant l'infinitif (ex. *m-ḫt ìt* «après être revenu»), cf. § 395.

§ **723.** — 6° *r-sꜣ* «après que», «aussitôt que», avec le perfectif *śḏm·f*. Ex. :

Que le stoliste remette la mèche à mon prêtre funéraire, *r-sꜣ ìr·f ìrt(ì)·f ìm·s m ḥt-nṯr* aussitôt qu'il aura fait ce qu'il a à faire avec elle dans le temple (*Siut* 1, 298). *Ìrt(ì)·f* forme relative prospective (fém.-neutre, § 484).

§ **724.** — 7° *tp-ʿ* «avant que», avec le perfectif *śḏm·f*. Ex. :

L'orage se leva . . . , *tp-ʿ sꜣḥ·n tꜣ* avant que nous n'eussions atteint la terre (*Nauf.* 33-34).

Obs. 1. — Pour *tp-ʿ* temporel devant l'infinitif (ex. *tp-ʿ sḏr* «avant de se coucher»), cf. § 395.

2. — *ḥr* temporel s'emploie exclusivement devant l'infinitif, pour marquer soit une circonstance concomitante (§ 390), soit un fait passé (§ 391).

[1] Exemples de l'imperfectif (dans des verbes *3ae inf.*), *Ebers* 56, 21 et 89, 18.

II. PROPOSITIONS CONDITIONNELLES.

§ **725. Les propositions conditionnelles**[1] sont introduites en français par «si». En égyptien, elles se présentent *sans* conjonction ou *avec* conjonction.

§ **726.** — A. **Sans conjonction,** — exclusivement sous forme de *phrases verbales*, avec *śḏm·f*, perfectif ou imperfectif. La proposition conditionnelle (*protase*) précède la proposition principale (*apodose*). Ex. :

gmm·k gmꜣ·f wḏꜣ . . . , ḏd·in·k r·f si tu trouves en bon état son os temporal . . . , alors tu diras à son sujet . . . (*Smith* 7, 9-10). Comparer la construction avec *ìr* du § 727, *a*.

mr·ṯn ḥs ṯn nṯrw·ṯn, ḏ(d)·ṯn : ḥtp dì nsw n Wꜣḥ-kꜣ m.ḫ. si vous désirez que vos dieux vous récompensent, dites la formule d'offrande en faveur d'Ouahka, j. v. (*Caire* 20043 *h* 2).

Formule analogue avec l'imperfectif : *mrr·ṯn* ( ) *ḥs ṯn Wsìr* si vous désirez qu'Osiris vous récompense (*Caire* 20100 *b* 4), cité § 694, *a*.

§ **727.** — B. **Avec conjonction.** — On emploie surtout *ìr*, qui est une forme de la préposition *r*, cf. § 562. Deux cas sont à distinguer :

a) *ìr* + *śḏm·f* indique une supposition réalisable. La forme *śḏm·f* est le perfectif, sauf quand il s'agit de verbes *2ae gem.* (notamment *mꜣꜣ* et *wnn*), lesquels font normalement la gémination[2]. Ex. :

ìr wdf·k m ḏd n·ì ìn tw r ìw pn, rdì·ì rḫ·k tw si tu tardes à me dire qui t'a amené dans cette île, je ferai que tu te connaisses, (une fois réduit en cendres) (*Nauf.* 70-72).

ìr gm·k ḳs·f wḏꜣ . . . , ḏd·in·k[3] si tu trouves son os en bon état . . . , alors tu diras . . . (*Smith* 9, 14-15). Comparer la construction avec l'imperfectif du § 726.

ìr mꜣꜣ·k ḫry stt . . . , wnn stt·f m ḫt·f si tu vois un homme qui a une tumeur (avec tels et tels symptômes), la tumeur est dans son corps (*Ebers* 52, 1-3). Forme géminée.

[1] Alld. *Bedingungssätze* (ou *Konditionalsätze*); angl. *clauses of condition.*

[2] La seule exception en M. ég., semble-t-il, se rencontre dans *Letters* 5, 1 et 2, où se lit par trois fois *ìr wn* (au lieu de *ìr wnn*).

[3] Formule du diagnostic, cf. § 288.

ir wnn·k m s iḳr si tu es un notable . . .[1] (*Pt.* 197). Forme géminée. — Une telle phrase doit d'ailleurs être considérée comme une phrase à prédicat adverbial dans laquelle la copule est exprimée (§ 648).

La négation de *ir sḏm·f* se fait au moyen du verbe négatif *tm* mis à la forme *sḏm·f* (§ 376, *d*). Ex. :

ir ḥm tm·k rdît pry·i[2] *r ḫftyw·i* si tu ne permets pas que je sorte contre mes adversaires . . . , (alors le Nil ne montera pas au ciel) (Budge 147, 11-13). Noter *rdît* au lieu de *rdi* : cf. § 375.

b) *ir* + *sḏm·n·f*, construction exceptionnelle, indique une supposition devenue irréalisable (mode *irréel* du passé). L'apodose se présente sous la forme *iw sḏm·n·f*, si la proposition est affirmative, et sous la forme *n sḏm·n·f*, si elle est négative. Ex. :

ir šsp·n·i ꜣs, ḫꜥw m ḏrt·i, iw di·n·i ḫt ḥmw si j'avais fait hâte, armes en main, j'aurais obligé les lâches à reculer (*Mill.* 2, 3).

ir snm·n·tw·n, n gm·n·i tw si nous avions été nourris (?), je ne serais pas venu te trouver[3] (*Adm.* 12, 6).

§ **728.** Les propositions conditionnelles françaises trouvent encore un équivalent, en égyptien, dans des phrases introduites :

1. par une préposition-conjonction comparative, *m* (§ 731), *mi* (§ 732);
2. par les particules interrogatives *in* et *in iw*, l'interrogation étant dans ce cas de pure forme, cf. § 677;
3. par les particules optatives *ḫꜣ* et *ḫwy* (et var.) : la phrase peut être verbale (à la forme *sḏm·n·f*)[4], ou non-verbale (surtout avec prédicat adverbial); le sens est celui d'une proposition conditionnelle au mode *irréel* — du passé (§ 278) ou du présent (§ 643).

On remarquera que l'apodose est souvent alors introduite par la particule proclitique *kꜣ* (§ 574) suivie de *sḏm·f*. Ex. :

ḫꜣ n·i ib m rḫ wḥd,

[1] L'apodose, que nous ne citons pas, ne correspond nullement pour le sens à la protase.

[2] ∧ de [hiéroglyphes] seulement dans la seconde édition de Budge (1910).

[3] Litt. je ne t'aurais pas trouvé. Sur l'interprétation des verbes *snm* et *gmi*, cf. A. H. Gardiner, *Adm.* p. 83-84.

[4] A quoi correspond *ḫꜣ n sḏm·f*, si la phrase est négative («si seulement il n'avait pas entendu!»). Ex. *Urk.* IV 658, 8.

kꜣ iry·i sḫny ḥr·f si seulement j'avais un cœur qui fût capable de souffrir, (alors) je me reposerais sur lui (*Adm.* p. 105). Pour *iry·i sḫny*, cf. § 409, *b*.

Obs. — Des phrases verbales à la forme *sḏm·f*, commençant par *ḫꜣ* (ou *ḫwy*), comportent parfois une nuance conditionnelle (§ 255), mais il est préférable de leur laisser, dans la traduction, leur valeur de phrases optatives et exclamatives.

III. PROPOSITIONS COMPARATIVES.

§ **729. Les propositions comparatives**[1] sont introduites en français par «comme, selon que, aussi vrai que, dans la mesure où». En égyptien, elles se présentent rarement sans conjonction. Parfois la comparaison renferme une idée conditionnelle.

§ **730.** — A. **Sans conjonction,** — exclusivement sous forme de *phrases verbales*, avec *sḏm·f*. Les seules propositions comparatives de ce type sont les formules de serment, dans lesquelles la comparaison est en réalité une affirmation solennelle[2]. Ex. :

ꜥnḫ n·i Nḥri ms(w)·n Kmi, ḏd(·i) m mꜣꜥt aussi vrai que vit pour moi (le nomarque) Neheri, fils de (la dame) Kemi, je parle selon la vérité (*Hatnub* 22, 19-20).

ꜥnḫ(·i) n·i, mry w(i) Rꜥ, ḥs w(i) it·i Imn aussi vrai que je vis pour moi, que Rê m'aime et que mon père Amon me favorise, (. . . j'ai fait cela) (*Urk.* IV 751,17-752,3).

wꜣḥ nsw . . . , iw ir·i m mtt nt ib n nb(·i) rꜥ nb aussi vrai que le roi dure . . . , j'ai agi pour mon maître de tout cœur, chaque jour (*Urk.* IV 488,17-489,2). Formule équivalant à «Par le Roi!».

§ **731.** — B. **Avec conjonction.** — Les prépositions-conjonctions employées dans ce cas sont *m*, *mi*, *ḫft* et quelquefois *r*.

1° *m* comporte, d'une façon générale, une idée d'équivalence et se construit avec *sḏm·f*, perfectif ou imperfectif :

a) Il peut marquer véritablement une comparaison. Ex. :

(J'ai réjoui les dieux, . . . j'ai étendu les frontières de l'Égypte, . . . je l'ai rendue victorieuse,) *m ir wꜥ ḥs(w)·n Imn, sꜣ Rꜥ n ḫt·f mr·f, Ḏḥwty-ms ḫꜥ mi Rꜥ* comme fait un (roi) qui a été l'objet

[1] Alld. *Komparativsätze;* angl. *clauses of comparison.* — [2] Angl. *clauses of asseveration.*

particulier des faveurs d'Amon, fils bien-aimé de Rê, de son ventre, Thoutmosis qui est apparu comme Rê (*Urk.* IV 102, 16-17).

(Le roi a bâti un temple pour Dedoun et pour Sesostris,) *m ir s3 m ib mrr n it·f wḏ n·f idbwy* comme fait un fils, d'un cœur aimant, pour son père qui lui a transmis le Double Pays (*Urk.* IV 198, 2).

b) *M* n'a plus une valeur comparative aussi marquée et introduit plutôt un éclaircissement, dans une phrase telle que celle-ci :

Je remontai le Nil en qualité de fils du nomarque . . . , *sic* *m idn s it(·f) i3ww* comme un homme prend la place de son père devenu vieux[1] (*Urk.* VII 14, 12). Ici, «comme» paraît équivaloir à «attendu que», qui est plutôt une des significations de *mi* (§ 732), mais nous avons déjà constaté (§ 490, 4) que *m* pouvait se substituer à *mi*[2].

c) Enfin *m* peut introduire une sorte d'adjuration, d'affirmation véhémente. Ex. : *m mr tn Ḫnty-imntyw, ḥs·f tn r rd·f, ḏd·tn* comme (ou : aussi vrai que) le chef des Occidentaux vous aimera et qu'il vous récompensera sur son escalier, dites (la formule d'offrande) (*Menthuw.* 19).

. . . *m mr tn nsw·tn, ḥs tn nṯrw·tn, . . . ḏd·tn* comme (ou : aussi vrai que) votre roi vous aimera et que vos dieux vous récompenseront, . . . dites (la formule d'offrande) (*Caire* 20458 *b* 2-3).

Dans les deux précédents exemples, il y a, en même temps qu'un avertissement, une menace *conditionnelle :* si vous ne dites pas (la formule d'offrande), le roi ne vous aimera pas, le dieu ne vous récompensera pas.

m mrr·k m3·i snb·kwi, swdf·k sw ʿ3 aussi vrai que tu désires de me voir en bonne santé, fais-le traîner ici (*Pay.* B 1, 78-79). Ici, adjuration sans condition.

§ **732**. — 2° *mi*, qui se construit ordinairement avec *sḏm·f*, perfectif et imperfectif, exprime d'une façon générale la ressemblance, avec diverses nuances de sens. Ex. :

Puisses-tu être dans les faveurs de Sebek . . . , *mi mrr b3k im* comme le désire cet humble serviteur (*Kah.* 28, 2). Comparaison directe.

(1) *I3ww* pseudoparticipe (§ 348).

(2) Une autre interprétation consisterait à voir dans le «*m* d'équivalence» précédant une phrase verbale substantivée (§ 599 *bis*); il faudrait alors traduire : . . . en qualité de fils du nomarque . . . , et comme (quelqu'un dont on dit :) «un homme prend la place de son père devenu vieux». Cf. F. L. Griffith, *J. E. A.* 13, 197 (note 1).

Ce fut comme une manière de rêve, *mi m33 sw idḥy m 3bw* comme quand un homme du Delta se voit à Éléphantine (*Sin.* B 225-226). Comparaison dans le temps : «comme *quand*».

Construction analogue avec *wnn* «être» : *mi wn·i* () *tp t3* comme quand j'étais sur terre (*Urk.* IV 547, 10), cité § 312, *b*; — *mi wnn·f* () *tp t3* comme quand il était sur terre (*Nu* 72, 14), cité § 666, *a*.

šspt mi ir·t(w)·s des concombres, comme s'ils étaient cultivés (c. à d. aussi beaux que s'ils étaient cultivés)[1] (*Nauf.* 50). Comparaison impliquant une condition : «comme *si*».

sw3ḏ·tn (= *swḏ·tn*) *i3(w)t·tn n ḫrdw·tn* . . . , *mi ḏd·tn* vous transmettrez votre fonction à vos enfants . . . , selon que (ou : dans la mesure où) vous direz (la formule d'offrande) (*Urk.* IV 48, 5-6). Condition formelle : on pourrait d'ailleurs traduire : «*si* vous dites».

Offrez-moi de tous les produits de la terre, *mi swʿb·i ḥrt-š m m3(w)t* comme (= attendu que) j'ai remis en état le verger (du temple) (*Urk.* IV 753, 7). Comparaison avec nuance causale[2].

Qu'elle soit auprès de l'Unique de Rê[3] pour l'éternité, *mi wnn pt mn·ti* aussi longtemps que le ciel durera (litt. sera subsistant) (*Amarna* VI 25, 23-24). Comparaison équivalant à une proposition temporelle : cette nuance de sens est fréquente depuis la fin de la XVIIIe dynastie[4].

La préposition-conjonction *mi* se rencontre aussi devant la forme *sḏm·n·f*. Ex. :

(J'ai réservé une partie de la nécropole pour mon père Oupouaout,) *sic* *mi ir·n Ḥr n tf(·f) Wsir Wnn-nfr(w)*[5] comme a fait Horus pour son père Osiris Onnophris (*Amrah* 29, 2). Comparaison directe.

Et également devant *sḏmt·f*, avec le sens «comme», «étant donné que», ex. *mi ḥst·f wi* comme (= étant donné que) il m'a favorisé (*Urk.* IV 134, 13), cité § 423.

Obs. 1. — C'est seulement vers la fin de la XVIIIe dyn., et surtout à la XIXe, qu'on trouve *mi* «comme» introduisant une proposition comparative *non-verbale*, à prédicat substantival ou adjectival, et ayant pour sujet un pronom indépendant : ex. *Kouban* 18; *Inscr. dédic.* 66.

2. — Pour l'emploi du participe passif et de la forme verbale relative après la préposition *mi* «comme», cf. § 497, 2.

(1) Cf. Blackman, *J. E. A.* 16, 69 (16).

(2) *Mi* a fréquemment ce sens à la XIXe dyn., ainsi dans les inscriptions de Seti I : *Bibliotheca Aegyptiaca* IV 26, 13; 27, 5 et 9, etc.

(3) Un des noms d'Amenophis IV.

(4) Voir les exemples cités *Wörtb.* 2, 38, référence 11.

(5) Sur ce nom, cf. p. 327, n. 1.

§ **733.** — 3° *ḫft* comporte une idée de correspondance et se construit avec *śḏm·f*, perfectif et imperfectif, et *śḏm·n·f*. Ex. :

ḥw iry·k ḫft ḏd·i puisses-tu agir comme je dis (*Urk.* IV 1074, 14).

sḳdy·k ḫft dd ib·k tu navigueras au gré de tes désirs (*Urk.* IV 116, 17). Litt. selon que donne ton cœur.

*ḏd·n·i nn ḫft m*ꜣ*·n·i* j'ai dit cela comme je (l')ai vu (*Adm.* p. 99).

§ **733** *bis.* — 4° Dans une proposition comparative *r* est rare, ne s'employant, semble-t-il, que devant l'imperfectif du verbe *mri* «désirer»: *r mrr·f*[1], *r mrr·s*[2], «comme cela lui plaît», «selon son désir».

IV. PROPOSITIONS CAUSALES.

§ **734. Les propositions causales**[3] sont introduites en français par «puisque, parce que, étant donné que», etc.

En égyptien, elles s'emploient rarement **sans conjonction.** On a cité ci-dessus l'exemple d'une phrase renfermant un verbe à la forme *śḏm·n·f* (*Sin.* B 107) et qu'il convenait de rendre par une proposition causale, § 281. D'autre part, on sait que le pseudoparticipe équivaut parfois (*Sin.* B 159-160) à une proposition causale, cf. § 351.

§ **735.** Mais, en règle générale, les propositions causales se construisent **avec conjonction.** Jouent le rôle de conjonction : *a*) des prépositions simples, — *b*) des prépositions composées, — *c*) des locutions formées d'une préposition et de *ntt*.

a) Les prépositions simples sont *n* et *ḥr* :

1° *n* «parce que», avec *śḏm·f*, fréquent en A. ég.[4], se rencontre également à l'époque classique. Ex. :

*rdi·n·i r t*ꜣ*, n wr ḥr* ꜥ*wy·i* je rejetai à terre (une partie de ces vivres), parce que (c')était beaucoup (trop) sur mes mains (*Nauf.* 53-54).

*h*ꜥ*·n im·k n nis·k r·n* nous sommes charmés

[1] *Urk.* IV 65, 3; 617, 9. — [2] *Pay.* B 1, 126-127. — [3] Alld. *Kausalsätze;* angl. *clauses of cause.* — [4] *Urk.* I 84, 1-3; 99, 7; 109, 8-11, etc. (souvent avec l'imperfectif).

de toi, parce que tu fais appel à nous (*Urk.* IV 566, 12). — Autres ex. *Urk.* IV 662, 11; 621, 4, etc.

Beaucoup plus rare est l'emploi de *n* devant une phrase *non-verbale* (textes archaïsants). Ex. :

n swt (§ 90) *nṯr·tn, s*ꜣ*t nṯr* parce qu'elle est votre dieu, la fille d'un dieu (*Urk.* IV 258, 2). Conclusion d'un long éloge d'Hatchepsout. Cf. § 604.

2° *ḥr* «parce que», avec *śḏm·f*. Ex. :

Je prendrai ton âne, *ḥr wnm·f it-šm*ꜥ*(w)·i* parce qu'il mange mon orge de Haute-Égypte (*Pay.* B 1, 11-12).

Obs. — *mi* peut aussi, occasionnellement, comporter une nuance causale «attendu que» : cf. § 732, septième exemple (*Urk.* IV 753, 7).

§ **736.** — *b*) Les trois locutions *n-iḳr-n, n-*ꜥꜣ*t-n, n-wr-n,* qui sont des prépositions composées (§ 508, 510, 512), s'emploient surtout, devant *śḏm·f*, comme conjonctions et signifient «parce que . . . si», «tellement». Ex. :

Le noble . . . à qui l'on confiait absolument tout, *n-iḳr-n mnḫ·f ḥr ib* parce qu'il était si précieux (ou : tellement il était précieux) dans le cœur (du roi) (Boeser 4, 2-3).

Ma Majesté a fait ce monument à mon père Osiris, *n-*ꜥꜣ*t-n mrr·i sw r nṯrw nbw* parce que je l'aimais tellement plus (ou : tellement je l'aimais plus) que tous les (autres) dieux (*Neferh.* 40).

Ma Majesté a fait toutes (ces) fondations . . . pour mon père Amon, *n-wr-n rḫ·i b*ꜣ*w·f* parce que je connaissais si bien (ou : tellement bien je connaissais) sa puissance (*Urk.* IV 749, 16).

§ **737.** — *c*) Locutions formées au moyen d'une préposition et du féminin-neutre de l'adjectif relatif, *ntt,* employé de la même façon que le relatif français «que», «ce que» (litt. le fait que) : *ḥr-ntt* «parce que»; *m-*ꜥ*-ntt* et *ḫft-ntt* «étant donné que»; *r-ntt* «vu que» et aussi «car»; *ḏr-ntt* et *n-ntt* «puisque».

Ces conjonctions introduisent des phrases verbales (avec forme *śḏm·f*) ou non-verbales (avec toute espèce de prédicat), lesquelles suivent toujours la phrase jouant le rôle de proposition principale. Ex. :

1° Phrases *verbales* :

Ces jours (de temple) passeront à tous les futurs fonctionnaires du temple,

m-ˁ-ntt ntsn ir·sn n·i pȝ t-ḥnḳt étant donné que c'est eux qui me fourniront le pain et la bière [1] (*Siut* 1, 289).

Mon cœur a confiance que tu feras toutes choses en vue de complaire à Ma Majesté, *ḏr-ntt in·n·k is pw m sbȝ(y)t ḥm·i* puisque tu as profité de l'enseignement de Ma Majesté (*Ikhern.* 6). Pour *ini m*, cf. § 490, 9.

2° Phrases *non-verbales :*

ḥr-ntt ntk it n nmḥ parce que [2] tu es le père de l'orphelin (*Pay.* B 1, 62). Prédicat substantival, sujet pronom, § 604.

Qu'on envoie (un message) à cet humble serviteur, *ḥr-ntt nfr ib n bȝk im, sḏm·n·f ˁnḫ wḏȝ snb nb·i ˁ. w. s.* [3] parce que le cœur de cet humble serviteur est heureux, une fois qu'il a appris que mon maître V. S. F. est vivant, prospère et en bonne santé (*Kah.* 29, 12-13). Prédicat adjectival, § 628. Pour la seconde partie de la phrase, cf. § 707 *bis*.

Un exemple de prédicat adverbial, Budge 286, 8, cité tout à la fin de ce paragraphe.

3° Phrases à *prédicat pseudo-verbal :*

Ma Majesté a envoyé . . . faire une révision du temple de Min, *r-ntt wnwt ḥt-nṯr nt it·i Mnw spr r ḥm·i ˁ. w. s.* étant donné que les desservants du temple de mon père Min se sont plaints à Ma Majesté V. S. F. (*Kopt.* 8, 4). Cf. § 655.

Je passe ma charge sacerdotale à mon fils . . ., *ḫft-ntt wi tn·kwi* étant donné que je suis devenu vieux (*Kah.* 11, 19). Cf. § 659.

L'Égypte est assurément heureuse, *ntt (= r-ntt) s(y) rḫ·t(i) r(w)d·f* puisqu'elle sait qu'il est valeureux (*Sin.* B 76). Cf. § 659.

On voit par ces deux derniers exemples que le pronom dépendant sujet s'appuie sur le relatif *ntt* (§ 705). Il en va de même quand il s'agit d'une phrase à prédicat adverbial. Mais il faut remarquer que, dans ces constructions, le pronom peut, aux 2e et 3e pers. masc. sing., se présenter sous les graphies *k* (= *kw*) et *f* (= **fy*) : cf. § 705. Ex. :

N est joyeux, *ḏr-ntt·f* [4] *m wˁ mm nw* puisqu'il est un d'entre ceux-ci (Budge 286, 8). Prédicat adverbial.

(1) *T-ḥnḳt*, sorte de mot composé, masculin (litt. le pain-bière). — (2) Phrase isolée, conclusion d'un long discours. — (3) *n* de *nb* restitué. — (4) Ou faut-il transcrire *ntt f(y)*?

V. PROPOSITIONS FINALES.

§ **738. Les propositions finales** [1] marquent le but et sont introduites en français par « afin que, afin de, pour que », etc. En égyptien, elles se présentent *sans* conjonction ou *avec* conjonction.

§ **739.** — A. **Sans conjonction,** — en règle générale sous forme de *phrases verbales*, avec *sḏm·f*. Ex. :

Viens, mon fils, vers le temple, *mȝn·k* (§ 245, *b*) *it·k Imn-Rˁ* pour que tu voies ton père Amon-Rê (*Urk.* IV 569, 1).

di(·i) n·k ib·k m-ẖnw (§ 55) *ḫt·k, sḫȝ·k smḫt·n·k* je te place ton cœur à l'intérieur de ton corps, pour que tu te rappelles ce que tu as oublié (*Coffin T.* I 265 *e-f*).

Mon âme ouvrit sa bouche vers moi, *wšb·f ḏdt·n·i* afin de répondre (litt. afin qu'elle réponde) à ce que j'avais dit (*Leb.* 55-56).

La forme verbale passive *sb·tw* (et variantes), en usage dans une formule des plus fréquentes, a également la valeur d'une proposition finale : « afin que soit apporté — ou : procuré », d'où : « afin d'obtenir ». Ex. :

iw·sn n·f m wȝḥ-tp, sb·tw ṯȝw·f n ˁnḫ ils viennent à lui, baissant la tête, afin d'obtenir son souffle de vie (*Z. Ä. S.* 69, 27, l. 8). C. à d. afin d'être gratifiés du souffle de vie, dont le roi est le dispensateur.

Ils viennent à elle . . ., *sb·tw rdit* [2] *n·sn ṯȝw n ˁnḫ* afin d'obtenir pour eux le don du souffle de vie (*Urk.* IV 342, 3). — Autres ex. *Urk.* IV 809, 11; 1099, 1, etc.

Obs. — On rapprochera de ces constructions verbales les phrases à prédicat adverbial dans lesquelles la copule est exprimée par le verbe *wnn* : ex. *wn·f mm ḥsy nb* afin qu'il soit parmi tous les bienheureux (*Urk.* IV 1024, 12), cité § 648.

§ **740.** — B. **Avec conjonction.** — On emploie généralement comme conjonctions l'une ou l'autre des deux prépositions composées *n-ib-n* et *n-mrwt* (§ 506, 514) avec *sḏm·f*, perfectif et imperfectif. Ex. :

Tu entailleras un de ses côtés, *n-ib-n hȝw snf·f* [3] afin que son sang descende (*Ebers* 91, 15-16). *Hȝw*, graphie exceptionnelle du perfectif [4].

(1) Alld. *Absichtssätze* (ou *Finalsätze*); angl. *clauses of purpose*. — (2) Infinitif : cf. § 397 (et note 2). — (3) *n* initial pour *n*. — (4) Voir sur cette forme Gardiner, *Eg. Gram.* § 447 (3) et note 2.

Ma Majesté a fait cela . . . , *n-mrwt mn rn·i, r(w)d mnw·i* afin que mon nom dure et que subsiste mon mémorial (*Urk.* IV 100, 4-5).

(J'ai passé un contrat avec les prêtres du temple d'Osiris,) *n-mr(w)t wnn rn·i m Tȝ-wr ȝbdw*[1] afin que mon nom existe dans Abydos du nome thinite (*Louvre* C 34 *d* 1).

On a vu ci-dessus (§ 514) que *n-mrwt* est quelquefois aussi suivi de l'infinitif.

On trouve en outre, mais très exceptionnellement[2], dans une proposition finale, la préposition-conjonction *r* suivie de *sdm·f.* Ex. :

sbt ḥr n sprti, r dd·f ntt m ib·f (un homme) souriant de visage (= bienveillant) pour le solliciteur, afin qu'il dise ce qui est dans son cœur (*Caire* 20543, 5).

Obs. — *R* marquant le but est suivi normalement, on l'a vu, de l'infinitif (§ 393).

VI. PROPOSITIONS CONSÉCUTIVES.

§ **741. Les propositions consécutives**[3] expriment la conséquence et sont introduites en français par «de sorte que, de manière à». Elles se présentent en égyptien *sans* conjonction ou *avec* conjonction.

§ **742.** — A. **Sans conjonction,** — sous forme de *phrases verbales*, avec *sdm·f.* Ex. :

imi snd·k, snd·tw n·k répands ta crainte, de sorte qu'on te craigne (*Urk.* IV 1091, 4-5).

ptr irt·n·k, ir·tw r·k qu'as-tu donc fait, que l'on puisse te faire quelque chose? (*Sin.* B 183). Litt. ce que tu as fait est quoi (§ 680), de sorte que l'on fasse (qq. chose) contre toi. Autres ex. *ibid.*, même ligne et l. 184.

Le verbe est souvent précédé de *iḫ* (§ 251). Ex. :

Lave-toi, mets de l'eau sur tes doigts, *iḫ wšb·k, wšd·t(w)·k* de sorte que tu puisses répondre, quand on s'adressera à toi (*Nauf.* 14-15). Autres exemples, *Pt.* 30; 595.

Obs. — Le pseudoparticipe ainsi que la phrase à prédicat pseudo-verbal peuvent aussi exprimer une conséquence (cf. § 350, 655).

(1) Noter la graphie de *ȝbdw* déterminé par (*niwt*), au lieu du simple idéogramme.

(2) Cf. *Wörtb.* 2, 388, référence 8 (avec exemples de différentes époques).

(3) Alld. *Folgesätze* (ou *Konsekutivsätze*); angl. *clauses of result.*

§ **743.** — B. **Avec conjonction.** — On emploie dans ce cas *r,* signifiant «de sorte que», et suivi de *sdm·f.* Ex. :

Bande (le tibia) avec cela, *r snb·f ḥr-ʿwy* de manière qu'il guérisse aussitôt (*Ebers* 30, 2).

. . . *ink . . . sgr kȝ ḫrw, r tm·f mdw* je fais taire celui qui a la voix haute[1], de sorte qu'il ne puisse pas parler (*Siut* 1, 229).

VII. PROPOSITIONS CONCESSIVES.

§ **744. Les propositions concessives**[2], introduites en français par les conjonctions «quoique, même si», etc., se construisent en égyptien avec la préposition-conjonction *m,* suivie de *sdm·f* (imperfectif dans les exemples connus). Ex. :

Obligeant l'impudent à se soumettre aux justes lois, *m msdd ib·f* quoique son cœur déteste (cela) — ou : en dépit de son cœur (*Urk.* IV 969, 3). — Autres exemples (renfermant tous le verbe *msdi* < *mšdi* «détester») : *Ebers* 70, 24; *Kah.* 36, 42; *Letters* 5, 2.

Obs. — On a signalé, § 351, un exemple (*Smith* 3, 2-3) du pseudoparticipe accolé à un substantif avec la valeur d'une proposition concessive.

VIII. PROPOSITIONS RESTRICTIVES.

§ **745.** Aux propositions introduites en français par «sans que» ou par «sans» et l'infinitif, et que certains grammairiens appellent «**propositions restrictives**», correspondent en égyptien soit des phrases non-verbales ayant *nn* pour prédicat (cf. § 384, 634), soit des phrases introduites par *n wnt* (cf. § 314).

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*[4] § 534-541. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 210-223.

(1) Litt. qui est haut quant à la voix. — (2) Angl. *clauses of concession.*

CHAPITRE XXX.

LES PROPOSITIONS RELATIVES.

§ **746. Les propositions relatives,** introduites en français par un mot relatif (adjectif, pronom, adverbe), équivalent à un *adjectif*[1] : ex. « un homme *qui dit la vérité* » = « un homme *véridique* »[2].

En dehors des formes verbales relatives du chap. xviii, on a rencontré, au cours de cet exposé, diverses expressions ou constructions égyptiennes qu'il y a souvent avantage à rendre en français par une proposition relative. Rappelons en particulier :

les adjectifs *nisbés* tirés d'une préposition, comme *ḥry* « qui est sur », *ḫnty* « qui est devant », § 176; —

les participes actifs et passifs : ex. *nsyw ḫprw* « les rois qui ont existé »; *sš pn iny* « cette lettre qui a été apportée », § 425, 450; —

la forme *sḏmty·fy*, dont la signification est « qui viendra (viendrait) à entendre », § 457; —

le pseudoparticipe, quand il sert d'épithète à un substantif indéterminé : ex. *bnt bꜣk·ti m ḥḏ nbw* « une harpe (qui est) travaillée en argent et or », § 353; —

l'adjectif du génitif *n(y)* suivi de l'infinitif : ex. *sꜥḥ n sḏm n·f* « un mort qui mérite qu'on l'écoute », § 387; — ou de la forme *sḏm·f* : ex. *ḫnrt n* (= *nt*) *ḳd·sn* « une prison qu'ils ont bâtie », § 257, 267.

§ **747.** Cependant, aux propositions relatives françaises correspondent le plus souvent en égyptien :

a) des phrases, verbales ou non-verbales, que rien ne distingue extérieurement et qui, juxtaposées à un substantif faisant fonction d'antécédent, prennent la valeur de propositions relatives[3];

[1] Elles peuvent accessoirement, en français, marquer différents rapports de circonstances.

[2] On les désigne parfois en anglais du nom d'*adjective clauses* (à côté de *relative clauses* — alld. *Relativsätze*).

[3] Propositions *virtuellement* relatives.

b) des phrases, verbales ou non-verbales, introduites au moyen d'un **adjectif relatif** à sens affirmatif *nty*, ou à sens négatif *iwty*, qui leur confère le caractère de propositions spécifiquement relatives.

Obs. — Les phrases renfermant une forme verbale relative (*sḏmw·f*, *sḏmw·n·f*, etc. du chap. xviii) peuvent être elles aussi considérées comme de véritables propositions relatives.

I. PROPOSITIONS RELATIVES SANS ADJECTIF RELATIF.

§ **748.** Les phrases, verbales ou non-verbales, ayant la valeur de propositions relatives, sans que leur qualité soit signalée par *nty* (ou *iwty*), correspondent en règle générale à des propositions françaises, dans lesquelles le pronom relatif a pour *antécédent un substantif indéterminé* (c. à d. sans article ou avec l'article indéfini). Elles renferment nécessairement un **pronom de rappel** (§ 450), qui renvoie à l'antécédent et qui indique, par lui-même ou grâce à la préposition qui l'accompagne, quelle forme il faut donner en français au pronom relatif : *qui, que, dont, auquel, dans lequel*, etc., et éventuellement : *où*.

Quand ces phrases sont *verbales*, elles pourraient dans bien des cas se rendre par une *proposition circonstancielle* (le plus souvent temporelle-concomitante, § 714), comme on le verra ci-après (§ 750).

Obs. — Par exception à cette règle, on trouve des phrases non-verbales faisant fonction de propositions relatives après un antécédent *déterminé* — 1° quand cet antécédent est un nom propre, ex. *Hamm.* 43, 12; — 2° quand le prédicat de la phrase est autre qu'un prédicat adverbial, ex. *Urk.* IV 6, 11. Ces deux exemples sont cités au § 754.

§ **749.** — A. **Phrases non-verbales,** avec toute espèce de prédicat. Le pronom de rappel est toujours un suffixe.

1° Prédicat substantival. Ex. :

sꜣ s pw, Isry rn·f c'était le fils d'un homme, dont le nom était Isry (ou : appelé Isry) (*Pay.* R 39-40). Litt. le nom *de lui* (pronom de rappel) était Isry.

2° Prédicat adjectival. Ex. :

nṯr pw grt, nn sn·nw·f c'est un dieu certes, qui n'a pas son égal (*Sin.* B 47). Litt. un égal *de lui* est non-existant. Construction du § 633.

3° Prédicat adverbial. Ex. :

krft, nbw im·s, ḥḏ im·s, ḏḥty im·s un sac,

dans lequel il y a et de l'or, et de l'argent, et du plomb (*Rhind* 62). Litt. de l'or est *en lui*, etc. Noter la répétition du prédicat.

4° Prédicat pseudo-verbal. Ex. :

[hiéroglyphes] *tḫnwy m ḏʿm, bnbnt·sn ꜣbḫw m ḥrt* une paire d'obélisques en or, dont le pyramidion se mêle au ciel (*Urk.* IV 365, 1-2). Litt. le pyramidion *d'eux* se mêle au ciel (*ꜣbḫw* pseudoparticipe [1]).

§ **750.** — B. **Phrases verbales**, dont le verbe est à la forme *sḏm·f* (actif ou passif) ou à la forme *sḏm·n·f*. Le pronom de rappel est susceptible de plusieurs emplois.

1. Il peut être *sujet*, et alors il se confond avec le suffixe de la forme verbale. Ex. : [hiéroglyphes] *irrt n ẖrd, mn·f ḏꜣdyt* ce qu'on doit faire à un enfant qui souffre d'une rétention d'urine (*Ebers* 49, 21). Litt. (quand) *il* souffre.

[hiéroglyphes] *wnm n sb(i)n·n·f* [2] un mangeur (des revenus) qui ne peut pas endommager (le capital) (*Siut* 1, 272). Expression désignant un usufruitier.

Autre exemple : *mi s wnm·n·f kꜣw nw nht* comme un homme qui a mangé des fruits du sycomore (*Ebers* 102, 2-3), cité § 282.

2. Il peut être attaché au substantif sujet, en fonction de *génitif*. Ex. : [hiéroglyphes] *hnw mꜣ, whb kfꜣ·f* un pot neuf dont le fond est perforé (*Ebers* 54, 21-22). Litt. (alors que) le fond *de lui* est perforé.

3. Il peut dépendre d'une préposition et faire fonction de *complément circonstanciel.* Ex. :

Mon nom est en exécration à cause de toi [hiéroglyphes] *r st-ḥmt, ḏd grg r·s n ṯꜣy* plus que (celui d')une femme contre laquelle un mensonge a été dit à propos d'un homme (*Leb.* 98-99). Litt. (alors qu')un mensonge a été dit *contre elle.*

4. Il peut être enfin *objet*, et alors il est représenté par un pronom dépendant. Ex. : [hiéroglyphes] *tꜣ wꜣ, n rḫ sw rmṯ(t)* un pays lointain que les Égyptiens ne connaissent pas (*Nauf.* 148). Litt. (tel que) les Égyptiens ne *le* connaissent pas.

II. PROPOSITIONS PROPREMENT RELATIVES.

§ **751.** Les phrases introduites par [hiéroglyphe] *nty* correspondent normalement à des propositions relatives françaises, dans lesquelles le pronom relatif a pour *antécédent un*

[1] A la 3e pers. masc., comme s'il se rapportait à un substantif au duel : *bnbnt(y)* «les deux pyramidions», cf. § 336 *in fine.* — [2] Le premier [hiéroglyphe] pour [hiéroglyphe] : litt. *il* ne peut pas (§ 283) endommager.

substantif déterminé (c. à d. précédé de l'article défini ou d'un adjectif démonstratif ou numéral) [1].

§ **752.** Le mot [hiéroglyphe] *nty* est un adjectif *nisbé,* qui non seulement est apparenté à l'adjectif du génitif *ny* (§ 144), mais est tiré du féminin *nt* de cet adjectif [2]. Il signifie «qui» et se décline ainsi :

Sing. masc. [hiéroglyphe] *nty* (A. ég. [hiéroglyphe], [hiéroglyphe] *nt*)
fém. [hiéroglyphe] *ntt*
Plur. masc. [hiéroglyphe], var. [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], *ntyw* (A. ég. [hiéroglyphe] *ntw*)
fém. [hiéroglyphe] *ntt.*

Les formes archaïques réapparaissent exceptionnellement en M. ég., ainsi [hiéroglyphe] au masc. singulier [3], [hiéroglyphe] au masc. pluriel [4].

Cet adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie. Cependant il a vite marqué, comme tous les adjectifs, une tendance à ne plus faire la flexion, surtout au pluriel.

Obs. — En N. ég. [hiéroglyphe] *nty* est passé à l'état de mot invariable. Il est devenu en copte ⲚⲦ- et aussi (par assimilation de *n* à *t* qui suit) ⲈⲦ-. (La particule ⲈⲦⲈ- est probablement [hiéroglyphe] *nty iw*).

§ **753.** Sans antécédent exprimé, [hiéroglyphe] *nty* peut faire fonction de substantif (sujet ou objet) : il signifie alors «celui qui», au féminin-neutre (*ntt*) «ce qui».

Souvent, dans cet emploi, il est qualifié par l'adjectif [hiéroglyphe] *nb* «tout», d'où les expressions fréquentes : [hiéroglyphe] *nty nb* «celui quel qu'il soit qui», «quiconque», «tous les hommes qui»; [hiéroglyphe] *ntt nbt* «tout ce qui», «toutes les choses qui». Ex. : [hiéroglyphes] *ir pꜣ nty nb ḫr m(w)t m nn n wrw* si l'un quelconque (litt. quant à quiconque) vient à mourir parmi ces chefs (*Urk.* IV 690, 4). *Pꜣ nty nb* (au lieu de *nty nb*) est déjà du N. ég.

Un exemple de *ntt nbt,* dans *Kah.* 11, 23, cité § 186, *a.*

Exceptionnellement, *ntt* «ce qui» se présente accompagné d'un participe passif ou d'une forme relative [5]. Ex. :

[hiéroglyphes] *di·i rḫ·ṯn m ntt wḏdt ḫr·i* je fais que vous ayez connaissance de ce qui m'a été commandé (*Urk.* IV 352, 16). Litt. de ce qui (est) chose ayant été commandée à moi. Pour *rḫ m*, cf. § 490, 9. Pour *ḫr·i*, cf. § 494, 4.

[1] Il n'est question que des noms communs; les noms propres sont par nature déterminés, mais ils ont en égyptien un traitement spécial, cf. § 748, Obs.

[2] Cf. A. H. Gardiner, *P. S. B. A.* 22, 37.

[3] *Br. Mus.* 614, 5 vert.

[4] *Hamm.* 191, 8.

[5] Ex. d'une forme relative, *Urk.* IV 350, 1.

§ **754.** Les propositions proprement relatives sont verbales ou non-verbales. Ces dernières, de beaucoup les plus fréquentes, ne sont cependant représentées que par des phrases à prédicat adverbial (ou à prédicat pseudo-verbal). Jamais *nty* n'introduit une phrase à prédicat substantival, même si l'antécédent est déterminé [1], comme on peut le voir par les exemples suivants :

ʿḥʿ·n ḥr pf iw, Tti-ʿn rn·f alors vint cet ennemi, dont le nom était Tetiân (*Urk.* IV 6, 11). On attendrait, après l'antécédent «cet ennemi», **nty Tti-ʿn rn·f,* mais une telle construction ne se rencontre pas en M. ég. (Une autre construction possible serait *nty rn·f m* (ou *r*) *Tti-ʿn,* cf. § 756, 1, troisième exemple et note).

Imn-m-ḥ3t ir(w)·n Ibb m.ḫ., tf (= tf·f) ʿ3bw m. ḫ. Amenemhat, fils de (la dame) Ibeb, j. v., et dont le père est Âabou, j. v. (*Hamm.* 43, 12). Ici encore, la construction **nty tf·f ʿ3bw* n'est pas en usage : la construction sans *nty* se justifierait d'ailleurs par le seul fait que l'antécédent est un nom propre, cf. § 748, Obs.

§ **755.** — A. **Phrases à prédicat adverbial** introduites par *nty.* — Deux cas sont à distinguer, selon que le *sujet* de la phrase est ou n'est pas identique à l'antécédent.

a) Si le sujet est *identique* à l'antécédent (le pronom relatif étant «qui» en français), il ne s'exprime pas; c'est *nty* qui le remplace, avec la signification «qui est, était ...». Ex. :

Il faisait (désormais) tout ce qui lui plaisait *mi nw n nṯrw nty im* comme ces dieux qui sont là-bas (à Héliopolis) (*Ebers* 2, 5-6). *Nty* en accord avec *nw* masc. singulier [2].

imi in·tw n·i ḫnri nty m ḫnrt qu'on m'amène le prisonnier qui est dans la prison (*West.* 8, 15).

Je la ferai arriver (l'âme) à l'Amenti, *mi nty m mr·f* comme celui qui est dans sa pyramide (*Leb.* 41-42). Antécédent non exprimé.

§ **756.** — *b*) Si le sujet *diffère* de l'antécédent, il doit être exprimé derrière *nty.* La phrase comporte alors, de toute nécessité, un *pronom de rappel* [3], sous forme de

[1] Au contraire des conjonctions *ḥr-ntt, m-ʿ-ntt,* etc., après lesquelles on trouve toutes les variétés de prédicat, § 737.

[2] Cf. ci-dessus, § 106.

[3] Au lieu d'un pronom de rappel à la suite de la préposition *im·,* on trouve parfois l'adverbe *im* (cf. § 540, 1°, *c*) : ainsi, dans les deux derniers exemples du présent paragraphe.

suffixe, au moyen duquel on rend les cas obliques «dont, auquel, dans lequel, etc.». Ce suffixe représente donc en fait notre pronom relatif, le mot *nty* n'étant en quelque sorte qu'une épithète accolée à l'antécédent et *qui annonce la proposition relative.*

1. Sujet substantif. Ex. :

... *wsḫ nty s3-nsw im·f* le bateau dans lequel était le fils du roi (*West.* 8, 5). Litt. le bateau *qui* le fils du roi était *en lui.*

ḥnmmt. . . ntyw [1] *ib·sn ḫt mnw pn* les hommes ... dont la pensée sera dans (= se préoccupera de) ce monument (*Urk.* IV 364, 11-13). Litt. les hommes *qui* la pensée *d'eux* sera dans ce monument.

La forteresse ..., *nty rn·f r Mn-ḫpr-Rʿ wʿf Šm3* dont le nom est «Menkheperrê est celui qui a dompté les Nomades» (*Urk.* IV 740, 1). Litt. la forteresse *qui* le nom *d'elle* est ... [2]. Pour le participe actif prédicat *wʿf,* cf. § 617.

2. Sujet pronom personnel. C'est le *pronom dépendant* que l'on emploie normalement, *nty* étant un des mots sur lesquels peut s'appuyer le pronom dépendant sujet (§ 87, *a*). Ex. :

sšm pn nty wi ḫr·f cette situation dans laquelle j'étais (*Sin.* B 173-174). Litt. cette situation *qui* j'étais sous (= *dans*) *elle.*

Toutefois, il arrive assez souvent qu'après *nty* (comme après la conjonction *ntt,* § 705), le pronom dépendant ait, à la 2e et à la 3e pers. masc. sing., respectivement les graphies *k* (abrégé de *kw*) et *f* (abrégé de **fy*) : sur ces formes pronominales, cf. § 242, 459 et 737, 3°. Ex. :

swt sšm·f s(y) r bw nty·k im c'est lui qui le guidera (le bateau) vers le lieu où tu es (*Urk.* V 156, 1). Noter *im* (adverbe) pour *im·f* (litt. *en lui* = où). *Swt* pron. indépendant (§ 90); construction du § 252.

Par abréviation ... et ... peuvent s'écrire ... et .... Ex. :

bw ntf im l'endroit où il est (*Bersh.* II 19, 1, 14). *Im* (adverbe) pour *im·f.*

§ **757.** — B. **Phrases à prédicat pseudo-verbal.**

a) Si le sujet est *identique* à l'antécédent, il ne s'exprime pas (cf. § 755). Ex. :

ʿt nbt nt s ntt mr·ti tout membre d'un homme qui est malade (*Ebers* 1, 11).

[1] *Ntyw,* en accord avec la notion de pluralité contenue dans le collectif féminin *ḥnmmt.* De même, *rmṯ(t) Kmt ntyw* au § 759. — [2] *Nty rn·f r* est un équivalent de *nty rn·f m;* cf. *Wörtb.* 2, 426, référence 21.

st pw ntt ḥr mn·s c'est la dame de céans qui est dans les douleurs (*West.* 10, 4). Litt. qui est à souffrir de cela (*mn* transitif, § 236).

ntyw r snt r irt·n·i ceux qui chercheront à égaler ce que j'ai fait (*Urk.* IV 58, 3). Antécédent non exprimé.

Obs. — Comme il a été déjà dit (§ 310, 3°), on évite en M. ég. de placer *iw* derrière *nty*. Une construction comme *nty iw·f r rdit*[1], au lieu de *nty r rdit*, «celui qui donnera», est exceptionnelle à cette époque et annonce le N. ég. où elle deviendra très fréquente.

§ **758.** — *b*) Si le sujet *diffère* de l'antécédent, il s'exprime derrière *nty* et est accompagné d'un *pronom de rappel* (cf. § 756). Ex. :

pty n; ntt n iy·wyn r·s «dans quel dessein sommes-nous donc venus? (*West.* 11, 10-11). Litt. qu'est-ce que cette chose *qui* nous sommes venus *au sujet d'elle.*

ir rf nty tw (= *tw*)[2] *nb r gmt·f m-ḫn(w) n; n wḏw* quant à celui quel qu'il soit qu'on trouvera à l'intérieur de ces stèles (*Amrah* 29, 5). Litt. *qui* on trouvera *lui.* Noter la place du pronom indéfini *tw.*

§ **759. Exceptions.** — En dépit de la règle du § 751, il y a des cas où *nty* introduit des propositions relatives (sous forme de phrases à prédicat adverbial ou pseudo-verbal), dont l'antécédent est un substantif *indéterminé.* Cet antécédent est généralement *s* «un homme», «quelqu'un»; *rmṯ(t)* «des gens». Ce peut être aussi l'expression *ntt nn* «une chose qui n'est pas». Ex. :

Ses biens ont été volés *in s nty r ʿḳ;w·i* par un homme qui est à mon service (*Pay.* R 122).

s nty mr un homme (ou : quelqu'un) qui est malade (*Ebers* 35, 10). *Mr* pseudoparticipe.

rmṯ(t) Kmt ntyw[3] *im ḥnʿ·f* des gens d'Égypte qui étaient là avec lui (*Sin.* B 33-34).

(Une île...,) *nn ntt nn st m-ḫnw·f* il n'y avait rien qui ne fût en elle (*Nauf.* 51-52). Litt. une chose qui elle n'était pas (*ntt nn st*) en elle (l'île) était non-existante (*nn* prédicat, § 633).

Obs. — On voit par ce dernier exemple qu'un pronom dépendant sujet (*st*) peut, de façon superfétatoire et contrairement à la règle du § 755, s'insérer dans une proposition relative où l'adjectif *nty* est suivi d'une négation. C'est là d'ailleurs un cas très rare.

[1] *Tarkhan* I 79, 47 (XVIIIe dyn.). — [2] Lire *tw*, pronom indéfini. — [3] Cf. p. 373, note 1.

§ **760.** — C. **Phrases verbales.** — Les phrases verbales introduites par *nty* sont d'un usage beaucoup moins fréquent que les non-verbales. Elles sont presque toujours négatives. Le verbe est normalement à la forme *śḏm·f* ou à la forme *śḏm·n·f.*

Ici encore, il faut distinguer si le *sujet* est ou n'est pas identique à l'antécédent.

a) Si le sujet est *identique* à l'antécédent, le verbe qui suit *nty* est néanmoins, en règle générale, accompagné d'un suffixe sujet. Ex. :

st-ḥmwt 20 ... nty n wp·t(w)·sn m mst vingt femmes ... qui n'ont pas (encore) été ouvertes par l'enfantement (*West.* 5, 9-11). Passif en *·tw.*

Ne réponds pas ... *m pḥ nty n pḥ·n·f* comme un (homme) qui attaque celui qui est incapable d'attaquer (*Pay.* B 1, 316). Forme *śḏm·n·f* négative (§ 283).

Cependant, le verbe se rencontre employé impersonnellement après le neutre *ntt* «ce qui». Ex. :

iw grt ir·n·i ntt n ir·t(w) in kw rmṯw[1] or, j'ai fait ce qui n'avait (jamais) été fait par d'autres gens (*Hatnub* 22, 17-18). Passif en *·tw.*

De même, dans l'exemple suivant où le verbe est exceptionnellement à la forme *śḏmt·f* (négative)[2] :

m ḥʿw n ntt n ḫprt[3] ne te réjouis pas au sujet de ce qui n'est pas (encore) arrivé (*Pay.* B 1, 272).

§ **761.** — *b*) Si le sujet *diffère* de l'antécédent, il est exprimé derrière le verbe et la proposition relative renferme un *pronom de rappel,* suffixe ou pronom dépendant. Cette construction est d'ailleurs très rare, car on a plutôt recours, en pareil cas, aux formes verbales relatives (chap. XVIII). Ex. :

mi nty n ḫpr ḫt nbt r·f comme celui à l'encontre duquel rien (de fâcheux) ne s'est produit (*Ebers* 47, 22-48, 1). Litt. comme celui *qui* rien (de fâcheux) ne s'est produit *contre lui.*

p; t-ḥnḳt irrw n·i t; ḳnbt, nty rdi·n·i n·tn sw le pain-bière[4] que doit me fournir la *ḳenbet* (du temple) et que je vous ai donné (*Siut* 1, 295). On notera l'emploi conjoint dans cette phrase

[1] La transcription *rmṯ(t)* n'est pas possible ici : *kw rmṯw* orthographe archaïque, qu'il n'est pas surprenant de rencontrer dans un texte de la XIe dyn.

[2] Cf. ci-dessus, § 421.

[3] Le premier *n*, préposition.

[4] Cf. p. 364, note 1.

d'une forme verbale relative (*irrw*) et d'une forme *sḏm·n·f* introduite par *nty* et suivie du pronom de rappel *sw* (litt. le pain-bière . . . *qui* j'ai donné *lui* à vous).

III. L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF.

§ **762. L'adjectif relatif négatif,** dont le masculin est *iwty* «qui . . . ne pas», paraît dériver de la particule négative *iwt*[1], dont l'A. ég. faisait usage dans certaines propositions complétives (§ 701, Obs.). Il a les formes suivantes :

Sing. masc. *iwty*, — var. archaïques *iwti* et *iwtw*; var. plus récente *ꜣty* (copte ⲁⲧ-)

fém. *iwtt*, — var. archaïques et *iwtt*

Plur. com. *iwtyw*.

Employé comme pronom signifiant «celui qui ne pas», *iwty* s'accompagne quelquefois du déterminatif [2].

L'adjectif relatif négatif, dont l'antécédent n'est pas toujours un substantif déterminé, a trois emplois, qui vont être énumérés.

§ **763.** — 1° Introduisant une phrase verbale, il équivaut à *nty+négation* du verbe qui suit. Ce verbe est généralement à la forme *sḏm·f*, exceptionnellement à la forme *sḏm·n·f*. Le sujet est exprimé, même quand il est identique à l'antécédent. Ex. :

ir wḫꜣ iwtw sḏm·f[3] quant à l'ignorant qui n'écoute pas (*Pt.* 575).

(Un homme) *iwty b(ꜣ)gg·f ḥr mnw n nb nṯrw* qui n'est pas négligent concernant les monuments du maître des dieux (*Urk.* IV 410, 6).

(Un lac) *iwtt sḫm·tw m mw imy·s* de l'eau duquel on ne peut pas s'emparer (Budge 373, 6). Litt. *qui* on ne s'empare pas de l'eau qui est *en lui*.

Ô cette région (*iꜣt*) des esprits *iwtt* (lire) *swꜣ·n·tw* (pour *·tw*) *ḥr·s* près de laquelle on ne peut pas passer (Nav. 149 *e* 30-31). Litt. *qui* on ne peut pas passer *près d'elle*. Forme *sḏm·n·f* (négative, cf. § 283).

[1] Cette particule ne doit pas être considérée comme le féminin du mot négatif (A. ég.) *iii* ou *iwi* (?), qui n'est pas un adjectif, mais (comme *n*) un *adverbe* de négation : cf. l'observation de Gunn, dans *J. E. A.* 19, 106 (§ 57).

[2] *Urk.* IV 971, 14; *Adm.* 8, 4 (ce dernier exemple cité au § 764).

[3] Le signe de *iwtw* restitué.

§ **764.** — 2° Devant un substantif, accompagné d'un suffixe marquant la possession, ou devant un pronom dépendant, il équivaut à *nty+nn* = «non-existant», prédicat (§ 633). On peut le traduire par «qui n'a pas», «qui est sans». Ex. :

iwty mrḥt·f celui qui était sans huile (*Adm.* 8, 4). Litt. celui *qui* l'huile *de lui* (était) non-existante (= *nty nn mrḥt·f*).

ḥꜣrt iwtt hi·s la veuve qui n'a pas (= n'a plus) de mari (*Hatnub* 14, 10). Litt. *qui* le mari *d'elle* (est) non-existant (= *nty nn hi·s*).

Remarquer les expressions suivantes, de même construction :

iwty sn·nw·f «qui n'a pas son égal» (= *nty nn sn·nw·f*);

iwty ḫt·f «celui qui n'a pas de biens», «le pauvre»[1] (= *nty nn ḫt·f*);

iwty n·f «celui qui n'a rien», «le pauvre»[2] (= *nty nn n·f* [*ḫt*]). Variante : *iwty·f*[3];

iwty sw «le pauvre»[4] : litt. celui qui est non-existant (= *nty nn sw* — bien qu'on ne trouve pas **nn sw* «il est non-existant»).

Au lieu d'un substantif, *iwty* peut être suivi d'un infinitif accompagné d'un suffixe, comme dans l'expression fréquente : *iwtw ḫsf·f* «un (homme) qu'on ne peut pas repousser»[5] : litt. *qui* repousser *lui* (est) non-existant (= *nty nn ḫsf·f*).

§ **765.** — 3° L'adjectif relatif négatif au féminin-neutre *iwtt* «ce qui n'est pas» apparaît comme la négation pure et simple de *ntt* «ce qui est», «ce qui existe». Ainsi, dans les expressions :

sp n iwtt «jusqu'au dernier»[6] : litt. le reste jusqu'à ce qui n'est pas (jusqu'à rien).

ntt iwtt «toutes choses (sans exception)»[7] : litt. ce qui est et ce qui n'est pas.

Obs. — Rapprocher de la formule qui précède l'expression *wnnt wnt im* «ce qui est et peut être là-bas (= dans l'au-delà»[8]).

[1] Ex. *Adm.* 8, 1, cité § 640.

[2] Ex. *Urk.* IV 1078, 10; *Mél. Maspero* I, p. 481, l. 3.

[3] *Urk.* IV 919, 5.

[4] Ex. Morgan, *Catal. Mon.* I 177; *Caire* 20537 *b* 5 (sans).

[5] Ex. *Urk.* V 10, 13.

[6] *Sin.* B 136-137.

[7] *Hamm.* 113, 8 (sans); *Siut* 1, 234 (graphie); avec déterminatif du pluriel ( ) *Urk.* IV 545, 7.

[8] *J. E. A.* 16, 19 (l. 2).

BIBLIOGRAPHIE.

A. Erman, *Äg. Gram.*[4] § 542-552. — A. H. Gardiner, *Eg. Gram.* § 195-204.

K. Sethe, *Zum Negativadjektiv,* dans *Z. Ä. S.* 50, 1912, 109. — M. Hamza, *La lecture de l'adjectif relatif négatif* 𓍃 *et sa syntaxe,* Le Caire 1929.

LISTE DES SIGNES HIÉROGLYPHIQUES.

Cette liste, annexe nécessaire de toute grammaire égyptienne, renferme un large choix de signes hiéroglyphiques. Elle est, dans son ensemble, une adaptation de celle qui accompagne l'*Egyptian Grammar* de Gardiner (1), dont on a d'ailleurs conservé le principe de classement et le numérotage, comme avait déjà fait Erman dans un supplément à la dernière édition de sa *Grammatik* (2).

Les signes sont répartis en sections. A l'intérieur de celles-ci, chaque signe, précédé de son numéro d'ordre (3), est suivi de son interprétation en tant qu'image, puis de l'énumération de ses principales valeurs, lesquelles sont indiquées de la façon qui suit :

I. désigne les signes que nous considérons comme des **idéogrammes,** idéogrammes purs (§ 11) ou à signification symbolique (§ 12), et qui se présentent soit isolés, c. à d. sans compléments phonétiques, soit (comme il arrive le plus souvent) accompagnés des éléments de leur lecture. Les idéogrammes qui (régulièrement ou occasionnellement) sont suivis du trait vertical, c'est-à-dire les **signes-mots** par excellence (§ 23), sont signalés par **I***.

D. indique les idéogrammes employés avec la valeur de **déterminatifs** (§ 24).

I. ou D. signifie qu'on a affaire soit à un idéogramme proprement dit, soit à un déterminatif, — la discrimination entre un déterminatif et un idéogramme précédé des éléments de sa lecture étant, comme on sait (§ 26), souvent difficile à établir et, dans une certaine mesure, sujette à l'arbitraire.

P. indique la valeur phonétique des signes qui sont passés à l'état de **phonogrammes** (§ 13).

D.-P. se rapporte aux signes qui sont employés comme **déterminatifs-phonétiques** (§ 29).

Ab. désigne des déterminatifs qui, par **abréviation,** représentent à eux seuls les mots que normalement ils «déterminent» (§ 25).

(1) *Eg. Gram.* p. 432-531, et *Supplement,* p. 16-21 : à compléter par deux notes de Gardiner dans *J. E. A.* 15, 95 et 17, 245.

(2) *Äg. Gram.* 4e éd. (1929), *Schrifttafel.*

(3) Les numéros suivis de l'indice **a** se rapportent à des signes qui ne figurent pas, ou qui sont numérotés différemment, dans la liste de Gardiner (et ses compléments); les numéros suivis de **bis** désignent quelques signes figurant pour la première fois au *Supplement.*

On n'a pas fait, sauf rares exceptions, usage d'hiéroglyphes dans les explications et citations; on s'est contenté de *transcrire* les mots égyptiens. Ceux-ci sont présentés avec la valeur phonétique qu'ils avaient en M. ég., mais on a, le cas échéant, indiqué au moyen de < leur valeur primitive [1], — plus rarement, au moyen de >, la valeur qu'ils devaient prendre ultérieurement.

Enfin on a pensé rendre service en indiquant, à droite de la page, le numéro que porte le signe dans le *Catalogue* [2] de l'Imprimerie de l'Institut Français (ou plus exactement le numéro qui, d'après l'*Avertissement*, est à citer pour la correction des épreuves).

A. Hommes.

1	Homme assis. — I*. Homme (*s* < *z*, cf. § 23, Obs.). — D. Occupations, fonctions, nom d'un homme. Pronoms 1re pers. singulier.	1
	Homme et femme assis. — I. L'être humain, homme et femme (*rmṯ*). — D. Hommes, gens (*rmṯt*); collectivités humaines.	
2	Homme portant la main à la bouche. — I. ou D. Toutes actions de la bouche : manger (*wnm*), boire (*swỉ* < *zwr*), avoir faim (*ḥkr*), avoir soif (*ỉbỉ*); parler (*mdw*), se taire (*gr*); par extension : penser, sentir (*kȝỉ*). Et dérivés.	13
3	Homme, un genou à terre. — I. ou D. S'asseoir (*ḥmsỉ* < *ḥmśỉ*).	3
4	Homme assis, les bras tendus. — I. ou D. 1° Adorer : cf. A 30; — 2° Cacher.	18
5	Homme se cachant derrière un mur. — I. ou D. Cacher : cf. A 4, 2°.	1 *a*
6	Homme recevant de l'eau sur les mains. — I. Purifier; être pur (*wʿb*).	49
7	Homme affalé sur le sol. — D. Être fatigué; être faible; se reposer.	10
9	Homme portant une corbeille (W 10). — I. 1° Charger (*ȝtp*); — 2° Porter (*fȝỉ*). — D. (et Ab.) Travail (*kȝt*).	62
12	Archer équipé, genou à terre. — I. Armée (*mšʿ*). — D. Soldats.	41
13	Homme à genoux, bras liés. — D. Prisonnier. Rebelle (*sbỉ*). Ennemi (*ḫfty*).	74

(1) Ex. (A 1) : *s* < *z* signifie que «homme» est *s* en M. ég. (cf. § 41), mais était *z* en A. ég.

(2) É. Chassinat, *Catalogue des signes hiéroglyphiques de l'Imprimerie de l'Institut français du Caire*, Le Caire 1907, et *Supplément général au Catalogue des signes hiéroglyphiques*, Le Caire 1930.

Voir en outre la série des *signes non catalogués*, casseaux nos 23-42.

13 a [1]	Abrégé hiératique du signe précédent, employé comme déterminatif après des noms d'ennemis [2] et surtout après *mwt* «mourir» [3] (cf. A 14).	2600 *b*
14	Homme tombant et saignant de la tête. — D. Ennemi. Mourir (*mwt*).	94
15	Homme tombant. — I. Tomber (*ḫr*) et dérivés.	98
16	Homme s'inclinant profondément. — I. ou D. Se courber.	227
17	Enfant assis portant la main à la bouche. — I. Enfant (*ẖrd*). — D. Enfant (*šrỉ*). Orphelin (*nmḥ*). Être jeune (*rnpỉ*). — P. *nn*(*ỉ*), dans *Nn*(*ỉ*)-*nsw* [4] «Héracléopolis». Le même signe, ou un signe analogue — I. Serviteur, assesseur (*ỉḥms*).	113
18	Enfant portant la couronne (S 3). — D. Enfant royal (*ỉnpw*).	122
19	Vieil homme s'appuyant sur un bâton. — I. ou D. Vieux (*ỉȝw*; *tnỉ*) et dérivés. Aîné (*smsw* < *śmśw*). Grand (adj. et subst.); chef (*wr*) [5]. — P. *ỉk*, dans *ỉky* «carrier».	344
21	Homme debout, une canne dans une main, un mouchoir dans l'autre. — I. ou D. Haut fonctionnaire (*sr* < *śr*). — D. Courtisan; dignitaire du Palais.	353
22	Statue d'homme, canne dans une main, sceptre dans l'autre. — I. ou D. Statue (*ḫnt*(*y*); *twt*).	(6)
23	Roi, canne et massue en mains. — D. Souverain (*ỉty*).	(7)
24	Homme frappant avec un bâton qu'il tient à deux mains. — I. Frapper (*ḥwỉ*). — D. Force; violence. Tout acte exigeant un effort. — Ab. Fort (*nḫt*).	254
25	Homme frappant d'une main avec un bâton. — I. Frapper (*ḥwỉ*).	27 *a*
26	Homme debout, un bras tendu. — D. Appeler (*nỉs*; *ʿš*, etc.). Interjection *ỉ* (cf. § 576). — Ab. *ʿš* «appel» (dans *sḏm-ʿš* «serviteur»).	216
27	Homme courant, un bras tendu. — P. *ỉn*, dans var. de *ỉn* préposition [8].	239
28	Homme levant les bras au ciel. — D. Être haut (*kȝỉ*) et dérivés. Se réjouir (*ḥʿỉ*). Être en deuil (*ḥȝ*).	232
29	Homme la tête en bas. — D. Être renversé (*sḫd*).	233

(1) Gardiner, Z 6.

(2) Ex. *T. Carn.* 7 (*ʿȝmw* «Asiatiques»), cité § 647.

(3) De même, après *bȝ* désignant l'âme d'un mort : ex. *West.* 7,25; *Leb.* 55 (cité § 581), et *passim*.

(4) Et aussi *Ḥt-nn*(*ỉ*)-*nsw*, litt. «le château de l'enfant royal» (babyl. *ḫininši*), d'où le copte ϩⲚⲎⲤ, l'arabe اهناس (*Aḥnas*), — nom du chef-lieu du 20e nome de Haute-Égypte, capitale des rois de la IXe dynastie.

(5) Confusion fréquente, pour ce mot, avec le signe A 21.

(6) Signe 379 *a* modifié.

(7) Signe 356 modifié.

(8) Cf. § 496 (où il faut lire).

30 Homme debout, les bras tendus. — I. Glorifier (*ỉ3w*). — D. Adorer (*dw3*); respecter; supplier. Cf. A 4, 1°. 221

32 Homme dansant. — I. Danser (*ḥbi*). — D. Être dans la joie. 243

33 Homme portant sur l'épaule un paquet au bout d'un bâton. — I. Berger (*mniw*). — D. Errer. 298

33a Variante du précédent. 301

34 Homme pilant dans un mortier. — I. 1° Piler; — 2° Bâtir (*ḫwsi* < *ḫwzi*). 315

35 Homme construisant un mur. — I. Construire (*ḳd*). 316

36 Homme brassant. — I. Brasseur (*ʿfty*). 2601*b*

37 Homme brassant dans une cuve. — I. Brasser. Filtrer (*ʿtḫ*). (1)

38 Homme tenant par le cou deux animaux fabuleux. — I. Nom de la ville de Qoussîeh, en Haute-Égypte (*Ḳis*, *Ḳsy*). XIIe dyn. (cf. R 16). 380

39 Variante du précédent. 379

40 Personnage assis portant la barbe. — D. Homme vénérable. Dieu. Roi. Pronoms 1re pers. sing. (le sujet étant un dieu ou le roi). 124

41 Roi assis, l'uræus au front. — D. Roi. Pronoms 1re pers. sing. (le sujet étant le roi). 135

42 Le même, avec le flagellum (S 45). 136

43 Roi portant la couronne blanche (S 1). — I. Roi de Haute-Égypte (*nsw* < *nzw* = *ni-św t*, cf. § 51, Obs.). 147

44 Le même, avec le flagellum (S 45). 149

45 Roi portant la couronne rouge (S 3). — I. Roi de Basse-Égypte (*bỉty*). 156

46 Le même, avec le flagellum (S 45). 157

47 Berger assis, tenant une houlette et une natte roulée. — 1° I. Pâtre (*mniw*) : cf. A 33; — 2° I. ou D. Garder, protéger (*s3w* < *z3w*) [2]. 176

48 Personnage assis (sexe indéterminé), tenant un couteau (?). — D. (?) dans *ỉry* «qui a rapport à» (cf. § 181). — Ab. *ỉry*. 783*b*

49 Étranger assis, tenant un bâton. — D. Peuples étrangers. 179

50 Grand personnage assis sur une haute chaise. — I. Être noble (*špsi* < *šps̓i*) et dérivés. — D. Personnages dignes de respect, de considération. Pronoms 1re pers. sing. (le sujet étant un personnage vénérable). 368*a*

(1) Signe 380 modifié. — (2) se trouve parfois employé au lieu de *ỉry* (A 48), ex. *Urk.* IV 1088, 14, cité § 400.

51 Le même, avec le flagellum (S 45). 185*b*

52 Grand personnage accroupi tenant un flagellum (S 45). — D. Personnes nobles, vénérables (souvent défuntes). 192

53 Momie dressée. — I. ou D. Momie (*wỉ*). — D. Statue; image (*twt*). Forme (*ḳỉ*). Ressembler; rassembler (*twt*). 335

54 Momie couchée. — D. Mort. Cercueil 336

55 Momie étendue sur un lit. — D. Être couché. Mort; cadavre. — Ab. Être couché; passer la nuit (*sḏr*). 2258

60 Homme qui sème. — I. Semer (*sti* < *śṯi*). 281

62 Prince asiatique. — I. Prince; chef étranger (*wr*). XIXe dyn. 340

B. Femmes.

1 Femme assise. — I. ou D. Femme (*st* < *zt*). Être féminin. — D. Occupations, fonctions, nom d'une femme. Pronom suffixe 1re pers. sing. fém. (XIXe dyn.); 2e pers. sing. fém. (XXe dyn.). 511

2 Femme enceinte. — I. ou D. Être enceinte (*bk3*). Concevoir (*ỉwr*). 538

3 Femme enfantant. — I. Enfanter (*msỉ* < *mśỉ*) et dérivés. 539

4 Variante du précédent. 541

5 Femme allaitant un enfant. — I. Nourrice (*mnʿt*). 543

7 Reine tenant un lotus. — D. Reine. 524

8 Femme assise tenant un lotus. — D. Dame (vivante ou défunte). 526

C. Divinités anthropomorphes [1].

1 Dieu à tête humaine, coiffé du disque avec uræus. — I. Rê, le dieu-soleil (*Rʿ*). 426

2 Dieu à tête de faucon, coiffé du disque, (S 34) en main. — I. Rê, le dieu-soleil (*Rʿ*). 452

3 Dieu à tête d'ibis. — I. Thot (*Ḏḥwty*). 475

4 Dieu à tête de bélier. — I. Khnoum (*Ḫnmw*). 481

6 Dieu à tête de chien. — I. Anubis (*Ỉnpw*). 489

7 Dieu avec tête de l'animal séthien (cf. E 20). — I. Seth (*Stẖ* < *Śtš*). 494

(1) Les signes rangés dans cette section comportent un grand nombre de variantes de détail.

8 Dieu ithyphallique, coiffé de plumes et tenant le flagellum. — I. Min (*Mnw*). 411

9 Déesse avec disque et cornes. — I. Hathor (*Ḥt-ḥr*). 413 *a*

10 Déesse portant une plume sur la tête. — I. Maât (*Mꜣʿt*), déesse de la Vérité et de la Justice. 584

11 Dieu assis, les bras levés, avec (M 4) sur la tête. — I. Le dieu Heh (*Ḥḥ*). — P. dans *ḥḥ* «million», «beaucoup de» (cf. § 190). 31

11 a Le même sans (M 4) sur la tête. 30

12 Dieu coiffé des grandes plumes, sceptre (S 40) en main. — I. Amon (*Ỉmn*). XIXe dyn. 403

18 Dieu coiffé des grandes plumes reposant sur le disque et les cornes. — I. Tenen (*Tnn*), dieu de Memphis. XIXe dyn. 420

19 Dieu momiforme, sceptre (S 40) en mains. — I. Ptah (*Ptḥ*). XIXe dyn. 421

D. Parties du corps humain.

1 Visage vu de profil. — I*. Tête (*tp* et *ḏꜣḏꜣ*). — D. Mouvements et opérations de la tête. 645

2 Visage vu de face. — I*. Visage (*ḥr*). — P. *ḥr*. 642

3 Mèche de cheveux. — I. ou D. Chevelure, cheveux (*šny*). — D. Peau. Couleur (*iwn*). Deuil (*iꜣkb*). Calvitie (*wš*), puis idée de privation. 657

4 Œil. — I*. Œil (*irt*). — D. Voir. Toutes opérations et conditions de l'œil et de la vue. — P. *ir*. 665

5 Œil avec cils. — D. Opérations et conditions de l'œil et de la vue. 674

6 Variante du précédent. 669

7 Œil souligné par un trait de fard. — D. Fard (*msdmt*). Beau (*ʿn* = *ʿin* (1)). — D.-P. *ʿn* (*ʿin*), p. ex. dans *ʿnw* (*ʿinw*) «calcaire». Cf. D 8. 673

8 Œil encerclé de fard. — D.-P. *ʿn* (*ʿin*), p. ex. dans *ʿnw* (*ʿinw*) «calcaire». Cf. D 7. 681

9 Œil pleurant. — I. Pleurer (*rmi*). 677

10 Œil humain surmontant les traits caractéristiques d'une tête de faucon. — I. L'œil-*oudjat* (*wḏꜣt*) d'Horus (cf. § 213). 688

11 Partie gauche de la cornée de l'*oudjat* = $\frac{1}{2}$ *hekat* (2). 1004 *b*

11 a Variante du précédent (cf. § 213).

(1) Cf. le sémitique *ʿain* «œil». — (2) Mesure de grains valant 4 lit. 785 : cf. § 213.

12 1° Pupille de l'œil humain. — I. Pupille (*dfḏ* > *dfd*). 691
2° Pupille de l'*oudjat* = $\frac{1}{4}$ *hekat*.

12 a Variante du précédent (cf. § 213). 3613

13 1° Sourcil de l'œil humain. — I. ou D. (?) Sourcil (*smd* — époque grecque). — D.-P. *smd*. 1595 *b*
2° Sourcil de l'*oudjat* = $\frac{1}{8}$ *hekat* (cf. § 213).

13 a Sourcils. — I. Sourcils (*inḥ*). 690

14 Partie droite de la cornée de l'*oudjat* = $\frac{1}{16}$ *hekat*. 998 *b*

14 a Variante du précédent (cf. § 213).

15 Partie inférieure de l'*oudjat* = $\frac{1}{32}$ *hekat* (cf. § 213). (1)

16 (2) Partie inférieure de l'*oudjat* = $\frac{1}{64}$ *hekat* (cf. § 213). 2887

17 Ensemble des deux signes précédents. — I. ou D. dans *tit* «figure», «image». 2439

18 Oreille. — I. Oreille (*msḏr*). Cf. F 21. 700

Deux oreilles. — I. Les deux oreilles (*msḏrwy*).

19 Face de profil (nez, œil et joue). — I*. Nez (*fnd* < *fnḏ*). — I. Narine (*šrt*). Face (*ḫnt* (3)). — D. Respiration. Odeur. Joie. — P. *ḫnt* [et quelquefois *ḫnr* par confusion en hiératique avec U 31]. 652

20 Variante du précédent. 653

21 Bouche. — I*. Bouche (*r*). — P. *r*. 693

22 Bouche d'où pendent deux traits. — I. dans *sꜣwy* «deux-tiers» (cf. § 211). 3582

23 Bouche d'où pendent trois traits. — I. dans *sꜣ 3* (?) «trois-quarts» (cf. § 211).

24 Lèvre supérieure avec dents. — I*. Lèvre (*spt* < *špt*). 697

25 Les deux lèvres avec dents. — I. Les deux lèvres (*spty* < *špty*). 695

26 Liquide sortant des lèvres. — I. 1° Cracher (*psg* < *pśg*); — 2° Vomir (*bši*). — D. Sang (*snf*). 68 *a*

27 Mamelle. — I. Mamelle (*mnd* < *mnḏ*). — D. Allaiter (*snḳ*; *mnʿ*). Nourrice (*mnʿt*). Tuteur (*mnʿy*). 872

28 Bras levés. — I*. Le «ka» (*kꜣ*). — P. *kꜣ*. 749

29 Le signe précédent reposant sur un support (R 12), comme un être divin. — I. Le «ka» (*kꜣ*).

(1) Signe 2439 modifié. — (2) Signe approximatif. — (3) Subst. masculin en *t*, cf. § 115, *b*.

31 Signe composé de (U 36) et de (D 32). — **I.** Serviteur du *ka*, prêtre funéraire (*ḥm-kꜣ*). 759

32 Bras abaissés, enserrant. — **I.** ou **D.** Embrasser (*ḥpt*). Envelopper. 760

33 Bras tenant une rame. — **I.** Ramer; naviguer (*ḫni*). — **P.** *ḫn*, dans *ḫnn* «troubler» et dérivés. 773

34 Bras tenant une hache et un bouclier. — **I.** Combattre (*ꜥḥꜣ*) et dérivés. 771

35 Bras étendus latéralement dans un geste de négation. — **I.** 1° Adverbes négatifs *n* et *nn* (§ 543); — 2° Adjectif relatif négatif *iwty* (§ 762). — **D.** Nier. Ignorer (*ḫm*). Oublier (*smḫ*). — **P.** *n* (p. ex. graphie de la préposition *n* [1]). — **D.-P.** *ḫm* (p. ex. dans *ḫm* «sanctuaire»). 746

36 Avant-bras. — **I*.** Bras; main [2] (*ꜥ*). — **P.** *ꜥ*. 701
Ce signe remplace souvent, surtout en hiératique, d'autres signes composés de l'avant-bras : …

37 Avant-bras dont la main tient le pain (X 8). — **I.** Donner (*di*, (*r*)*di*, impératif *imi*). — **P.** *d*, dans *Ddw* «Bousiris»; — *mi*; *m* (§ 359, *d*). 730

38 Avant-bras dont la main tient un pain rond. — **D.** Dans l'impératif *imi* (§ 359, *d*). — **P.** *mi*; *m* (§ 359, *d*). 734

39 Avant-bras dont la main tient le bol (W 24). — **D.** Offrir (*drp*; *ḥnk*). 736

40 Avant-bras dont la main tient un bâton. — **D.** Tout acte exigeant un effort : cf. A 24. — **Ab.** *ḥꜣi* «examiner» et *nḫt* «fort» (cf. § 25). 710

41 Avant-bras dont la main a la paume retournée. — **I.** ou **D.** Bras; épaule; (*rmn*). — **D.** Mouvement des bras. Cessation du mouvement [3]. — **P.** *ni* (p. ex. dans *niw* «autruche»). 707

42 Signe analogue au précédent (la partie supérieure du bras étant verticale). — **I.** La mesure de longueur (0 m. 523) appelée «coudée» (*mḥ*). 2598 *b*

43 Avant-bras dont la main tient le flagellum (S 45). — **I.** Protéger (*ḫwi*). — **P.** *ḫw*. 716

44 Avant-bras dont la main tient le sceptre (S 42). — **I.** Diriger; conduire (*ḫrp*) et dérivés. 723

45 Bras dont la main tient une baguette. — **I.** Être magnifique, sacré (*dsr* < *ḏsr*) et dérivés. 718

[1] Ainsi, dans *Pay.* B 1, 272 cité § 760, quatrième exemple.

[2] De même, *yad* peut signifier «bras» aussi bien que «main» dans nombre de langues sémitiques.

[3] D'où l'emploi de au Nouvel Empire comme signe de ponctuation, p. ex. en fin de paragraphe. Cf. Grapow, *Sprachliche und schriftliche Formung ägyptischer Texte*, p. 53.

46 Main, le pouce attenant aux autres doigts. — **I*.** Main (*ḏrt*). — **P.** *d*. 779

46bis Main laissant tomber un liquide. — **I.** Parfum (*idt*). 783

47 Main dont le pouce est séparé des autres doigts. — **I.** Main (*ḏrt*). 782

49 Poing. — **D.** Saisir (*ḫfꜥ*). Empoigner (*ꜣmm*). 112 *b*

50 Pouce dressé [1]. — **I*.** Doigt (*ḏbꜥ*). — **P.** *ḏbꜥ*. 792

Deux pouces dressés. — **D.** Exact (*ꜥḳꜣ*); précis (*mty*). Et dérivés.

51 Pouce horizontal. — **I*.** Ongle, griffe (*ꜥnt*). — **D.** Prendre (*ṯꜣi*). Mesurer (*ḫꜣi*). Presser (*dḳr*). — **D.-P.** *dḳr*, dans *dḳrw* «fruits». — **Ab.** *dḳrw* «fruits»; *ḳꜣw* «graines». 797

52 Phallus. — **D.** Mâle; homme (*ṯꜣy*). Animal mâle (*kꜣ* «taureau»; *ꜥꜣ* «âne»). — **P.** *mt*, p. ex. dans *ḫmt* «trois». (2)

53 Phallus émettant un liquide. — **I.** ou **D.** Phallus (*bꜣḥ*; *ḥnn*). Uriner (*wsš*). Engendrer (*wtt* < *wṯṯ*). 862
Ce signe se confond souvent dans l'usage avec D 52.

53 a Testicules. — **I.** ou **D.** Testicules (*ḥrwy*). 869

54 Jambes en action. — **I.** Venir; revenir (*iw*). Pas; démarche (*nmtt*). — **D.** Tout verbe exprimant mouvement en avant, déplacement. 824

55 Jambes en mouvement de marche en arrière. — **D.** Retourner (*ꜥnn*), et autres verbes marquant un recul. 825

56 Jambe pliée. — **I.** ou **D.** Jambe (*wꜥrt*); pied (*rd*); genou (*pd*). — **P.** *wꜥr*; *pds*; *gḥ* ou *gḥs*. 814

56 a (combinaison de D 56 et D 54). — **D.** Différents verbes de mouvement (p. ex. *ḫnd* «fouler aux pieds»).

57 Jambe (D 56) traversée par un couteau (T 30). — **D.** Être mutilé (*iꜣt* < *iꜣṯ*). Dommage (*nkn*). 817

58 Pied — et *place* où repose le pied (*bw*). — **P.** *b*. 798

60 Pied (D 58) surmonté d'un vase d'où coule de l'eau. — **I.** Pur (*wꜥb*). Cf. A 6. 3318

61 Orteils. — **I*.** Orteil (*sꜣḥ* < *šꜣḥ*). — **P.** *sꜣḥ* < *šꜣḥ*. 3722

63 Variante du précédent. 2568

[1] Signe identifié au *pouce* par Breasted, *The E. Smith surgical Papyrus*, p. 291 et 304. (La même identification faite ultérieurement par L. Borchardt, *Z. Ä. S.* 73, 120.) — [2] Signe 862 modifié.

E. Mammifères.

1 Bovidé (le plus souvent mâle). — I. Taureau (*kꜣ*); taureau ou bœuf (*ỉḥ; ỉwꜣ*). — D. Gros bétail; troupeau (*mnmnt*). 952

3 Veau. — I. Veau (*bḥs* < *bḥz*). 968

3a Vache. — D. Vache (*ỉḥt; nfrt*[1]). 962

4 Vache couchée, revêtue d'ornements divins. — I. ou D. Vache sacrée (*ḥsꜣt* < *ḥzꜣt*). 967

5 Vache allaitant son veau. — D. dans *ꜣms* «se réjouir». 90 *a*

6 Cheval. — I. Cheval (*ssmt*). — D. Attelage de deux chevaux (*ḥtr*). 996

7 Âne. — I. Âne (*ʿꜣ*)[2]. 1001

8 Chevreau. — I. Chevreau (*ỉb*). — D. Petit bétail (*ʿwt*). — D.-P. *ỉb*. 985

9 Mammifère nouveau-né. — P. *ỉw*. 972

10 Bélier. — I. ou D. Bélier (*bꜣ*). Le dieu à tête de bélier, Khnoum (*Ḫnmw*). — D. Mouton (*sr*). 974

12 Cochon. — I. Cochon (*rrỉ* et *šꜣỉ*)[2]. 1024

13 Chat. — I. Chat (*mỉw*). 921

14 Chien lévrier. — I. Chien (*ỉw* et *ṯsm*). 951

15 Chien[3] couché. — I. Anubis (*Ỉnpw*). — Par rébus (§ 55) : *ḥry-sštꜣ* «gardien des secrets» (litt. «celui qui est sur les secrets»). 940

16 Le même sur un naos. — Mêmes emplois que le signe précédent. 946

17 Chacal. — I. ou D. Chacal. Dignitaire; juge (*sꜣb* < *zꜣb*). 937

18 Chien[4] dressé sur un support (R 12). — I. Oupouaout (*Wp-wꜣwt*) «l'ouvreur des chemins», le dieu de la nécropole d'Assiout (*Lycopolis*). 948

20 Animal mystérieux[5], souvent appelé «animal séthien», caractérisé par un museau pointu, de longues oreilles et une queue fendue en forme de flèche. — I. Le dieu Set (*Stẖ* < *Stš*). — D. Fureur; tumulte; confusion. 1007

(1) Collectif féminin. XVIIIe dyn.

(2) L'idéogramme de l'*âne* et celui du *cochon* se rencontrent sans éléments phonétiques dans *Menthuw*. 7.

(3) Il s'agirait soit de *canis familiaris*, le chien errant indigène, soit de *canis lupaster domesticus*, issu du croisement du chien errant avec le petit chacal égyptien, *canis lupaster*. Cf. GAILLARD, *Annales* 27, 33.

(4) Ce n'est pas un loup (malgré l'interprétation des Grecs); ce n'est pas davantage un renard. Voir la note précédente.

(5) Sur cet animal, qui n'est pas un âne, et dans lequel certains veulent voir une girafe, cf. L. KEIMER, *Annales* 35, 170.

21 Le même couché. — D. Fureur; tumulte. 1008

22 Lion. — I. Lion (*mꜣỉ*). 915

23 Lion couché. — I*. Lion (*rw*). — P. *rw* [et aussi *šnʿ* par confusion en hiératique avec U 13]. 924

24 Panthère. — I. Panthère (*ꜣby*). 913

25 Hippopotame. — I. Hippopotame (*dỉb* et *ḫꜣb*). 93 *a*

26 Éléphant. — I. Éléphant (*ꜣbw*). 1011

27 Girafe (*mmy*[1]). — I. ou D. Prévoir (*sr* < *śr*). 1018

28 Oryx. — I. Oryx (*mꜣḥḏ*). 444 *a*

29 Gazelle. — I. Gazelle (*gḥs* < *gḥś*). 992

31 Chèvre ayant au cou un sceau cylindrique. — I. ou D. Noble (*sʿḥ* < *śʿḥ*) et dérivés. 993

32 Singe. — I. Singe (variétés nombreuses : *ỉʿn* «cynocéphale»; *gf; ky*). — D. Être furieux (*ḳnd*). 905

34 Lièvre (*sḫʿt*[2]). — P. *wn* (p. ex. dans *wnn* «être»). 1026

F. Parties de mammifères.

1 Tête de bovidé. — Graphie abrégée de *kꜣ* (E 1). 1050

3 Tête d'hippopotame (primitivement de lion). — I. (?) Puissance (*ꜣt*). — P. *ꜣt*, dans *ꜣt* «moment». 1077

4 Protome de lion. — I*. Front (*ḥꜣt*) et dérivés. 1040

5 Tête de bubale (*šsꜣw*). — P. *šsꜣ* < *šśꜣ*. 378 *b*

6 Protome de bubale. — Variante du précédent. 960 *b*

7 Tête de bélier. — I. (?) Tête de bélier (*šft*). — D. (?) dans *šfyt* et *šfšft* «dignité». 1060

8 Protome de bélier. — Variante du précédent. 1061

9 Tête de léopard. — D. (et Ab.) Force (*pḥty*). 1037

10 Tête et cou d'un animal au long cou. — I. Gorge (*ḫḫ*). — D. Avaler (*ʿm*). Être desséché (*ndꜣ*). 469 *b*

12 Tête et cou d'un animal de l'espèce canine. — I*. Cou (*wśrt* A. ég.[3]). — P. *wsr* < *wśr* (notamment dans *wsr* «être puissant» et dérivés). 3030

(1) P. ex. *Nauf.* 164, et cf. *Wörtb.* 2, 58. — (2) *B. H.* II 4. — (3) *Pyr.* 286 *c*.

13 Cornes de bovidé réunies par la base. — I*. Cornes; sommet de la tête; cime (*wpt*). — P. *wp*, dans *wpi* «diviser», «ouvrir», etc.; mais *ip*, dans *ipwt* «message», *ipwty* «messager». 1080

15 [1] Cornes renfermant le signe (M 4) sur le disque ⊙ (N 5). — Dans *wp-rnpt* «jour du Nouvel An» (litt. celui qui ouvre l'année) [2]. 1084

16 Corne. — I. ou D. Corne (*db; ḥnt; ꜥb*). — P. *ꜥb*. 1087

18 Défense d'éléphant. — I. Dent (*ibḥ* et *nḥdt*). — D. Mordre (*psḥ*). — P. ou D.-P. *bḥ; ḥw* et *ḥ*. 1091
Parfois confondu avec un signe horizontal de valeur différente.

19 Mâchoire inférieure. — I. Mâchoire (*ꜥrt*). 699

20 Langue. — I*. Langue (*ns*). — D. Goûter (*dp*); goût (*dpt*). — P. *ns* < *nś*. — Par rébus : *imy-r* «chef» (§ 55). 3443

21 Oreille de vache. — I. ou D. Oreille (*msḏr*) : cf. D 18. Entendre (*sḏm* < *śḏm*) et autres actions ou états en relation avec l'ouïe. — P. *idn*, dans *idn* «remplacer» et *idnw* «remplaçant», «substitut». 1096

Deux oreilles. — I. ou D. Les deux oreilles (*ꜥnḫwy*).

22 Arrière-train (de lion ou de léopard). — I. Arrière-train; extrémité (*pḥwy*). — D. Fond (*kfꜣ*). — P. *pḥ*; exceptionnellement *kfꜣ*, dans *kfꜣ-ib* «fidèle». 1099

23 Patte antérieure d'un bovidé. — I. Patte de devant; bras (*ḫpš*). 1107

24 Le même signe, retourné. 1108

25 Patte d'un âne, montrant le sabot. — I*. Sabot (*wḥmt*). — P. *wḥm*, dans *wḥm* «répéter» et dérivés. 1103

26 Peau de chèvre pliée en deux. — I*. Peau (*ḥnt*). — P. *ḥn*. 981

27 Peau de vache. — I. ou D. Peau d'un animal (*dḥr*). — D. Cuir. Couverture. Mammifères. 1116

28 Variante du signe précédent. — I. Bariolé (*sꜣb*). 1120

29 Peau percée d'une flèche. — I. Percer (*sti* < *śti*). — P. *st*. 1125

30 Outre en peau (*šdw*). — P. *šd*. 3455

31 Tablier (ou éventoir) fait de trois peaux de renard attachées ensemble (*mst*). — P. *ms* < *mś* (p. ex. dans *msi* «mettre au monde»). 1741

32 Ventre de mammifère (pis et queue). — I*. Ventre (*ẖt*). — P. *ẖ*. 859

33 Queue. — I. Queue (*sd* < *śd*). — P. ou D.-P. *sd*. 972 *b*

34 Cœur. — I*. Cœur (*ib*). — D. Cœur; poitrine (*ḥꜣty*). 3323

(1) Le même signe se rencontre sans le disque. — (2) Cf. *Wörtb.* 1, 305.

35 Cœur et trachée. — P. *nfr*, dans *nfr* «bon» et dérivés. 3161

36 Poumon et trachée (*smꜣ*). — P. *smꜣ* < *zmꜣ*, dans *smꜣ* «unir» et dérivés. 2468

37 Épine dorsale et côtes. — I*. Dos (*iꜣt*). — D. Dos (*psd*). 873
Parfois confondu avec (M 21).

38 Variante du précédent (dans *psd* «dos»). 876

39 Épine dorsale d'où s'échappe, d'un côté, la moelle épinière. — I*. Moelle (*imꜣḫ*). — D. (rare) Dos. — D.-P. (?) *imꜣḫ*, dans *imꜣḫw* «imakhou» [1] et *imꜣḫ* «état d'imakhou». 3708

40 Épine dorsale d'où s'échappe, des deux côtés, la moelle épinière. — I. (?) S'étendre; être long (*ꜣwi*). — P. *ꜣw*. 3717

41 Vertèbres. — D. Dos (*psd*). Dépecer; mettre en pièces (*šꜥt; šꜥd*). 1134

41 a [2] Côte de gazelle (?). — 1° I. Côte; côté [3] (*im*; plur. *imw* A. ég.). — P. *im*; *m*. 3540
2° I*. Côté; moitié (*gs* < *gś*). — P. *gs*.

41 b [4] Variante du précédent. 3543

42 Côte. — I*. Côte (*spr* < *śpr*). — P. *spr* < *śpr*, dans *spr* «approcher» et dérivés. 1128

44 Fémur entouré de chair. — I. Cuisse (de bovidé), fémur (*iwꜥ*). — D. Patte (de bovidé), tibia (*swt* < *śwt*). — D.-P. ou P. *iwꜥ*, dans *iwꜥ* «hériter» et dérivés; *isw* < *iśw*, dans *isw* «échange». 1135

45 Utérus de génisse. — I. Utérus; organe féminin (*ḥmt*). — D. Vache (*ḥmt*). 344 *a*

46 Intestin. — 1° I. Intestin (*ḳꜣb*). Replis (cf. *m-ḳꜣb* «au milieu de» : § 527). 3604
2° I. et P. Entourer (*pḫr; dbn*) et dérivés. — D. Tourner (*wḏb* > *wdb*).

47 Variante du précédent. 3605

48 Autre variante de F 46 (surtout pour *dbn* «poids-*deben*» = 91 grammes). 3606

51 Morceau de chair. — D. Viande (*iwf*). Membre (*ḥꜥ; ꜥt*). Parties du corps. — Ab. *ḥꜥw* «membres» et *kns* «vagin» (cf. § 25). 2587 *b*

51 a Variante du précédent. 1146

G. Oiseaux [5].

1 Vautour percnoptère [6]. — I*. Vautour (ꜣ A. ég.). — P. ꜣ. 1162

2 (Monogramme). Deux vautours. — P. ꜣꜣ. 1165

(1) Cf. § 114, *a* et p. 67, n. 4.
(2) Gardiner, Aa 13.
(3) En ce sens, ancien synonyme de *gs* < *gś* : cf. Sethe, *Z. Ä. S.* 64, 10.
(4) Gardiner, Aa 14.
(5) Cf. les articles de L. Keimer, *Annales* 30, 1; 30, 184; 38, 253.
(6) *Neophron percnopterus* : souvent appelé «aigle» en égyptologie. Une bibliographie de ce signe, L. Keimer, *Annales* 33, 195, note 5.

4 Buse [1]. — **P.** *tyw* (*tiw*). 1177

4a Variante graphique du signe précédent (servant à le distinguer de G 1). 1178

5 Faucon. — **I.** Horus (*Ḥr*). 1190

6 Faucon portant le flagellum (S 45). — **D.** (?) Faucon (*bik*). 1192

7 Faucon totémique sur un support (R 12). — **I.** Horus (*Ḥr* A. ég.). — **D.** Divinité. Roi (*nsw*; *ḥm*). Pronoms 1re pers. sing. (le sujet étant le roi). 1214

Voir R 13. 1221

7bis Faucon dans une barque. — **I.** Dieu-faucon, originaire du 12e nome de Haute-Égypte, appelé *ʿnty* (Ἀνταιος; Anti), «celui (qui a) des griffes» (*ʿnt* «griffe», cf. D 51). Il est debout dans une barque, par allusion au rôle de «passeur», qu'on lui voit jouer p. ex. dans le conte mythologique d'*Horus et Seth* [2]. 194 *b*

10 Faucon dans une barque sacrée. — **I. ou D** Le dieu Sokaris (*Skr* < *Zkr*). — **D.** La barque-*ḥnw* de ce dieu. 2845

11 Statue de culte d'un faucon. — **D.** Image divine (*ʿšm* et *ʿḫm*, *ʿḫm*). 1236

12 Le même avec un flagellum (S 45). 1238

13 Le même avec la double plume (S 9). — **I.** Horus de Nekhen (*Ḥr Nḫny*). — **D.** Le dieu Soped (*Spdw* < *Śpdw*). 1244

14 Sorte de vautour [3]. — 1° **I. ou D.** Vautour (*nrt*). — **P.** *nr*. 2° **I.** La déesse Mout (*Mwt*). — **P.** *mwt*, *mt*. 1250

15 Le même avec le flagellum (S 45). — **I.** Mout (*Mwt*). XVIIIe dyn. 1254

16 Vautour (G 14) et cobra (I 12) sur la corbeille (V 30). — Dans le titre royal *nbty* «les deux déesses» (Nekhebet et Bouto).

17 Chouette. — **P.** *m*. 1266

18 (Monogramme). Deux chouettes. — **P.** *mm*. 1269

19 (Monogramme) Chouette (G 17) traversée par (D 37). — **P.** *mi*; *m*. XVIIIe dyn. 1277

20 (Monogramme). Le même, avec (D 36). 1270

21 Pintade nubienne et soudanaise (*nḥ*) [4]. — **P.** *nḥ*. Confondu parfois avec (G 1) et (G 4). 1182

22 Huppe. — **P.** *db*, dans *dbt* «brique». 1401

[1] *Buteo ferox.*

[2] Cf. A. H. Gardiner, *The Chester Beatty Papyri*, n° 1 (Oxford 1931), p. 17, note 5.

[3] *Gyps fulvus.*

[4] *Numida ptilorhyncha.* Cf. L. Keimer, *Annales* 38, 253 et 689.

23 Vanneau ou pluvier. — **P.** ou **D.-P.** dans *rḫyt* «le peuple, la plèbe». 1403

24 Variante du précédent. 1405

25 Ibis à aigrette [1]. — **I*.** Esprit (*ꜣḫ*). — **P.** dans *ꜣḫ* «être glorieux» et dérivés. 1347

26 Ibis sacré (ibis blanc) [2] sur un support (R 12). — **I. ou D.** Ibis blanc (*hb*). Le dieu Thot (*Ḏḥwty*), cf. C 3. 1310

27 Flamant [3]. — **I. ou D.** Flamant rose (*dšr*), d'où : *dšr* «rouge» et dérivés. 1341

28 Ibis noir (*gmt*) [4]. — **P.** *gm* (p. ex. dans *gmi* «trouver»). 1340

28a Variante du précédent. XVIIIe dyn. 1342

29 Grande cigogne appelée «jabiru» [5]. — **I*.** Âme (*bꜣ*). — **P.** *bꜣ*. 1330

30 (Monogramme). Trois jabirus. — **I.** (?) Esprits; puissance (*bꜣw*). 1332

31 Héron. — **I. ou D.** Phénix (*bnw*). Sorte de héron (*šnty*). 1353

32 Héron perché. — **I. ou D.** Être inondé (*bʿḥi*). [6]

33 Aigrette. — **I.** Aigrette (*śdꜣ* A. ég.). — **P.** dans *sdꜣ* et *sdꜣdꜣ* «trembler». 1323

34 Autruche. — **I.** Autruche (*niw*). 1359

35 Cormoran. — **P.** *ʿḳ*, dans *ʿḳ* «entrer» et dérivés. 1391

36 Hirondelle. — **P.** *wr*. 1412

37 Alouette huppée (ou moineau du désert ?). — **D.** Petit (*nḏs* < *nḏś*). Mauvais (*bin*). Malade (*mr*), et idées analogues [7]. 1419

38 Oie [8]. — **I. ou D.** Oie (plusieurs variétés : *r*; *gb*; *trp*; *smn* < *śmn* [9]). — **D.** Volatiles (*ꜣpdw*) et insectes. Divers mots comme : *ḫtm* «périr» et «munir», *wdf* «tarder», etc. — **P.** (?) *gb*, dans *Gb* (var. *Gbb*) «le dieu Geb». 1377

39 Canard pilet [10]. — **I. ou D.** Canard (*st* < *zt*). — **P.** *sꜣ* < *zꜣ* (ex. *sꜣ* «fils»). 2604 *b*

40 Canard pilet volant. — **I.** Voler (*pꜣ*). — **P.** *pꜣ*. 1362

[1] *Ibis comata.* Cf. *Annales* 30, 24.

[2] *Ibis religiosa seu aethiopica.* Cf. *Annales* 30, 21.

[3] *Phoenicopterus roseus.* Cf. *Annales* 33, 123.

[4] *Plegadis falcinellus.* Cf. *Annales* 30, 23.

[5] *Mycteria ephippiorhynchus seu senegalensis.* Cf. *Annales* 30, 1-20. L'excroissance de chair — ou *caroncule* —, représentée au-dessous de la gorge, a été parfois omise par les dessinateurs ou graveurs de cet hiéroglyphe : Keimer, *Annales* 30, 10-12, en cite des exemples pour l'Ancien Empire. Même omission, mais plus rare, au Moyen Empire, ainsi dans *Annales* 37, 79 et *Louvre* C 167, 8 (cité § 618, *b*).

[6] Signe 1357 modifié.

[7] D'où le nom d'«oiseau du mal» que les égyptologues donnaient autrefois à .

[8] *Anser albifrons.*

[9] Cf. Ch. Kuentz, *L'oie du Nil* (*Chenalopex aegyptiaca*), Lyon 1926.

[10] Ou : canard à longue queue (*Dafila acuta*). Cf. H. Boussac, *Rec. trav.* 33, 59-63.

41 Canard se posant. — **I.** ou **D.** Se poser (*ḫni*). — **D.** Oiseaux. — **D.-P.** *ḫn; ḳmꜣ; sḫw.* 1367
Ce signe se substitue régulièrement à (G 40) en hiératique [1].

41 a (Monogramme). Canard se posant près d'un boumerang (T 14). — **I.** ou **D.** Jeter (*ḳmꜣ*). Chasseur (*mtn* < *mṯn*). — **D.-P.** *ḳmꜣ*, dans *ḳmꜣ* «créer»; *ṯn* > *tn* (p. ex. dans *ṯnì* > *tnì* «distinguer»). [2]

42 Canard engraissé. — **I.** Engraisser (*wšꜣ*). — **D.** Provisions (*ḏfꜣ*). 1400

43 Petite caille [3]. — **P.** *w.* 1283

43 a [4] Abrégé hiératique du signe précédent. 3460

44 (Monogramme). Deux cailles. — **P.** *ww.* 1285

45 (Monogramme). Caille traversée par (D 36). — **P.** *wꜥ.* 1293

46 (Monogramme). Caille traversée par (U 2). — **P.** *mꜣw.* 1302

47 Jeune oiseau. — **I***. Jeune oiseau (*ṯꜣ*). — **P.** *ṯꜣ.* 1373

48 Trois jeunes oiseaux dans un nid. — **I.** ou **D.** Nid (*sš* < *zš*). 1424

49 Canards dans un étang. — **I.** Étang; nid (*sš* < *zš*). 129 *a*

50 (Monogramme). Deux oiseaux (canards ou pluviers). — Dans *rḫty* «foulon». 1328

53 Oiseau à tête humaine [5], précédé de (R 7). — **I.** Âme (*bꜣ*). XVIIIe dyn. Cf. G 29. 1245 et 3290

54 Oie troussée. — **D.** Plumer; faire une offrande [d'oiseaux] (*wšn*). — **P.** *snḏ* < *śnḏ*, dans *snḏ* «craindre» et dérivés. 1388

H. Parties d'oiseaux.

1 Tête de canard pilet (G 39). — **D.** Plumer; faire une offrande [d'oiseaux] (*wšn*) : cf. G. 54. — Graphie abrégée de *ꜣpdw* «volatiles» (G 38). 397 *b*

2 Tête d'un oiseau à aigrette. — **D.** (?) dans *mꜣꜥ* «tempe». — **P.** ou **D.-P.** *wšm.* 1444

3 Tête de spatule blanche. — **P.** *pꜣḳ; pḳ.* 2609 *b*
Il y a parfois confusion entre H 2 et H 3.

4 Tête du vautour *nrt* (G 14). — **P.** *nr.* — Par rébus, *rmṯ(t)* «gens» (cf. § 55). 1440

(1) Quelquefois aussi dans des textes hiéroglyphiques : *Meir* IV 4, droite 8; *Sinai* 90, 11; *Louvre* C 11, 4 et C 12, 6 (cf. § 688, *b*); *Kopt.* 8, 4.
(2) Signe 1371 modifié.
(3) Pour la bibliographie de cet oiseau, cf. L. Keimer, *Annales* 30, 6 (notes 2-5).
(4) Gardiner, Z 7.
(5) Sur cet oiseau (connu seulement à partir de la XVIIIe dyn.), cf. L. Klebs, *Z. Ä. S.* 61, 104 et L. Keimer, *Annales* 35, 189.

5 Aile. — **I.** ou **D.** Aile (*dnḥ* < *ḏnḥ*). Voler (*ꜥḥi; pꜣ*). 1458

6 Plume. — 1° **I***. Plume (*šwt*). — **P.** *šw.* 1465
2° **I.** Vérité (*mꜣꜥt*) — par substitution à (C 10).
A basse époque, a la valeur *gs* dans *gs-pr* «temple»; d'autre part, se lit *sḫrw.*

7 Serre. — **I.** Serre (*ꜥꜣft* A. ég.). — **P.** *šꜣ*, dans *Šꜣt* «(le pays) Chat» [1]. 1453

8 Œuf. — **I.** ou **D.** Œuf (*swḥt* < *śwḥt*). — **D.** (?) dans *pꜥt* «classe noble». 1467
Ce signe — ou un signe analogue, abrégé hiératique de *sꜣ* «fils» — est souvent employé dans la construction du § 59. — On le trouve aussi quelquefois avec valeur *ꜣs* dans le nom d'Isis (*ꜣst*).

I. Sauriens, Amphibies, Reptiles.

1 Lézard. — **I.** ou **D.** Lézard (plusieurs variétés : *ꜥš; ḥntꜣsw*). — **P.** dans *ꜥšꜣ* «nombreux» et dérivés. 1492

2 Tortue d'eau douce. — **I.** Tortue (*štyw*). 1496

3 Crocodile. — **I.** Crocodile (*msḥ* < *mzḥ*). — **D.** Être vorace; agressif; furieux. 1481

3 a (Monogramme). Deux crocodiles. — **P.** *ìty* (graphie rare de *ìty* «souverain»).

4 Crocodile sur un naos. — **I.** Le dieu crocodile Sobek (*Sbk* < *Śbk*) [2]. 1488

5 Crocodile, la queue repliée. — **D.** (?) Rassembler (*sꜣḳ* < *śꜣḳ*). 473 *a*

6 Fragment de la peau à écailles du crocodile [3]. — **P.** *km* (p. ex. *Kmt* «Égypte»). 1491

7 Grenouille. — **I.** (?) 1° Grenouille (*ḳrr*) [4]. — 2° La déesse grenouille Heket (*Ḥḳt*). 1494

8 Têtard. — **P.** dans *ḥfn* [5] «cent mille». 1495

9 Vipère à cornes. — **I.** Vipère (*ft*) [6]. — **P.** *f.* 1508

9 a (Monogramme). — **I.** Sortir (*prì*) [7]. 1516

9 b (Monogramme). — **I.** Entrer (*ꜥḳ*) [7]. 132 *a*

(1) Ex. *Urk.* IV 618, 1 : peuple étranger qui habitait probablement la Mésopotamie.
(2) Représenté en outre par une image de crocodile analogue, non identique, à I 3.
(3) Longtemps considéré comme l'image d'un tas de charbon en combustion. Liste d'Erman, Z 16.
(4) XXe dyn.
(5) Cf. le nom propre *Ḥfnr* dont les quatre éléments phonétiques sont suivis de l'image du têtard.
(6) Exclusivement dans le nom du 12e nome de la Haute-Égypte *Ḏw-ft* «la Montagne de la vipère à cornes».
(7) Nouvel Empire.

10 Serpent. — I*. Serpent (*dt* A. ég.). — P. *d*. 1522

11 (Monogramme). Deux serpents. — P. *dd*. 1525

12 Cobra dressé. — I. ou D. Uræus (*iʿrt*). — D. Déesse. 1535

13 Cobra sur la corbeille (V. 30). — D. Déesse. — Dans le titre royal *nbty* «les deux déesses» : cf. G 16.

14 Ver ou serpent. — I. ou D. Ver (*ddft*); serpent (*hfȝw*). 1566

K. Poissons [1].

1 *Tilapia nilotica*. — I. Le poisson (*int*) appelé en arabe *bulṭi*. — P. *in*. 1629

2 *Barbus bynni*. — P. *bw*, dans *bwt* «abomination». 1632

3 *Mugil cephalus*. — I. Le poisson (*ʿdw* et *ʿdw*) appelé en arabe *bûri*. — P. *ʿd* et *ʿd*, dans le titre *ʿd-mr* et *ʿd-mr* «administrateur (d'une province)». 1642

4 Oxyrhynque. — I. L'oxyrhynque (*ḫȝt*). — P. *ḫȝ*. 1645

5 *Petrocephalus bane*. — D. Poisson en général (*rm*). — P. *bs* < *bz*. 1630

6 Écaille de poisson. — I. Écaille de poisson (*nšmt*). 3299

7 *Tetrodon fahaka*. — D. Être mécontent (*špt*). 2593 *b*

L. Invertébrés.

1 Scarabée. — I*. Scarabée (*ḫprr*). — P. dans *ḫpr* «devenir» et dérivés. 1605

2 Abeille. — I*. 1° Abeille (*bit*); — 2° Miel (*bit*). — P. *bit*, dans *bity* «roi de Basse-Égypte» (cf. § 51). 1603

3 Mouche. — I. ou D. Mouche (*ʿff*). 1602

4 Sauterelle [2]. — I. ou D. Sauterelle (*snḥm* < *znḥm*). 1615

5 Mille-pieds. — I. ou D. Mille-pieds (*spȝ* < *zpȝ*). 1617

6 Coquille. — P. *ḫȝ*, dans *ḫȝt* «table d'offrandes». (3)

7 Scorpion. — I. La déesse Serket (*Srḳt* < *Śrḳt*). 1596

[1] Cf. C. Gaillard, *Les poissons...*, dans *Mém. I. F. A. O.*, LI, 1923. — [2] Sur les sauterelles, voir l'intéressante étude de Keimer, *Annales* 33, 97-130. — [3] Signe 1779 modifié.

M. Plantes.

1 Arbre. — I. ou D. Arbres (*mnw*). Diverses variétés d'arbres, entre autres le dattier (*iȝm*, *im*[*ȝ*]). — P. *iȝm*; *im*. 1657

1 a (Monogramme). Arbre traversé par (M 3). — D. Arbre. 1659

2 Touffe d'herbe. — D. Plante. Fleur. Roseaux (*isw*). Jonc (*ḥni*). — P. *ḥn*. — D.-P. (?) *is* < *iz*. — Peut s'employer pour *i* (M 17), suffixe 1re pers. sing., et se substituer à (A 1), déterminatif. 1752

3 Branche. — I*. Bois; arbre (*ḫt*). — D. Variétés de bois. Objets en bois. — P. *ḫt*. 1665

3 a Branche (?) posée verticalement. — Dans *dʿr* «examiner» (écrit phonétiquement, ou par le seul signe [1]). 1666

4 Jeune pousse. — I. ou D. 1° Être jeune (*rnpi*); 2° Année de règne (*ḥȝt-sp*, cf. § 208); 3° Temps; saison (*tr*). — P. *rnp*, dans *rnpt* «année» (mot dans lequel pourrait d'ailleurs être considéré comme un I*.) [2]. 1674

Deux jeunes pousses. — Dans *snf* < *śnf* «année dernière».

5 (Monogramme). Pousse sortant de (X 1). — I. ou D. Saison (*tr*). Peut échanger avec M 6. 1678

6 (Monogramme). Pousse sur (D 21). — D. (et Ab.). Saison (*tr*). — D.-P. *tr*, *ti* (p. ex. *ḥtr* «taxes»); *ri* (p. ex. *Tȝ-mri* «Égypte»). 1676

7 (Monogramme). Pousse sur (Q 3). — I. Être jeune (*rnpi*) et dérivés. 1677

8 Fleurs de lotus sur un étang. — 1° I*. Étang; prairie (*šȝ*). — P. *šȝ*. 2° I. Saison de l'inondation (*ȝḫt*). 1731

9 Fleur de lotus. — I. Lotus (*sšn* < *zššn*). 1776

10 Bouton de lotus. — I. ou D. Bouton de lotus (*nḫbt*). 1761

11 Tige repliée, se terminant par une fleur. — I. ou D. Offrir (*wdn*). 1759

12 Tige et feuille de lotus. — I*. Feuille (de lotus) (*ḫȝ*). — P. *ḫȝ*. 1784

13 Tige de papyrus. — 1° I. Papyrus; colonne de temple papyriforme [3] (*wȝd*). — P. *wȝd*. — Se substitue souvent à (V 24) *wd*. 3051

2° Pays (du nord) dans le monogramme *tȝwy* «le Double Pays», XIXe dyn. (cf. M 24 a).

[1] Ainsi, *Urk*. IV 926, 13. — [2] On trouve aussi pour ce signe la valeur *n*, à partir de la XIXe dyn. Cf. *Z. Ä. S.*, 74, 109. — [3] Ex. *Urk*. IV 843, 10.

14 (Monogramme). Tige de papyrus traversée par (I 10). — **P.** *wꜣḏ*; — et *wḏ* par substitution à V 24. 3052

15 Buisson de papyrus avec boutons. — 1° **D.** Région marécageuse (p. ex. *idḥw* «marais du Delta»). — **D.** Basse-Égypte (*Mḥw* et *Tꜣ-mḥw*). — **Ab.** *mḥ(w)*, dans *mḥ·s* «couronne du Nord» (cf. § 162); *mḥyt* «papyrus» (plante du nord). 1717
2° **D.** (ou, selon l'orthographe, **Ab.** = *ꜣḫ*) dans *ꜣḫbit* «Khemmis du Delta».

16 Buisson de papyrus. — **P.** *ḥꜣ*. — Se substitue souvent à M 15, 1°. 1716

16 a (Monogramme). Buisson de papyrus sur (O 49). — **Ab.** *mḥw* : cf. M 15, 1°. XIXe dyn. 1721

17 Roseau fleuri. — **I.** Roseaux (*i*). — **P.** *i*. 1799

18 (Monogramme). Roseau avec jambes (D 54). — Dans *ii* «venir» et dérivés. 832

19 (Monogramme). Roseau lié à (U 36). — **P.** *ꜥꜣb* (p. ex. *ꜥꜣbt* «offrande»). 1802

20 Roseaux dans un étang. — **I.** Marais; champ (*sḫt* < *šḫt*), d'où : *sḫty* «paysan». — Confondu parfois avec M 21 comme phonétique. 1803

21 Signe analogue au précédent. — **I.** Herbe (*sm* < *šm*). — **P.** *sm* < *šm*. 1804

21 a Le même signe, d'après l'hiératique. 12 *b*

22 Jonc des marais [1]. — **P.** *nḫb*, dans *Nḫb* «Elkab» en Haute-Égypte, et *Nḫbt* la déesse d'Elkab «Nekhebet». 491 *a*

Deux joncs des marais. — **P.** *nn*.

23 Jonc-*scirpus*, symbole de la Haute-Égypte. — **I.** Le jonc-*scirpus* (*swt* < *šwt*). — **P.** *sw* < *šw*. — Sur le mot *ni-šwt* «roi de Haute-Égypte», cf. § 51. Se substitue parfois à M 24 ou M 26. 1686

24 (Monogramme). Le même sur (D 21). — **P.** *rs* < *rš*, dans *rsy* «sud» (cf. § 55). 1692

24 a [2] Tige de lotus. — Pays (du sud) dans le monogramme *tꜣwy* «le Double Pays», XIXe dyn. (cf. M 13). 3061

25 (Monogramme). Le signe (M 26) sur (D 21), employé tantôt pour M 24, tantôt pour M 26. 1709

26 Une fleur du désert sortant du sol. — **I.** Haute-Égypte (*Šmꜥw* > *Šmꜥ*) et dérivés. — **P.** *šmꜥ*, dans *šmꜥw* «chanteur», *šmꜥyt* «chanteuse». 212 *b*

27 (Monogramme). Le même signe que traverse (D 36). — Mêmes valeurs que M 26. 1711

[1] *Heleocharis palustris*, cf. V. Loret, *Stud. Griffith*, 308. — [2] Erman, M 13 a.

28 (Monogramme). Le même signe sur (V 20). — Dans le titre archaïque *wr mdw Šmꜥw* «le plus grand des Dix de Haute-Égypte». 1707

29 Gousse de caroube (fruit de l'arbre *nḏm*). — **P.** dans *nḏm* «agréable» et dérivés; exceptionnellement *nm* [1]. 1827

30 Rave (?) — **I.** ou **D.** Doux (*bnr*) et dérivés; datte; palmier dattier. 217 *b*

31 Plantes jaillissant d'un pot (?). — **D.** Croître (*rd*). 356 *a*

32 Variante du précédent. 136 *b*

33 Graines de céréales. — **I.** Orge (*it*). — **D.** Céréales. Grain. 1844

34 Épi chargé de grains. — **I.** Épeautre, froment (*bdt*, var. *bty*). 1840

35 Tas de grains. — **D.** Monceaux (*ꜥḥꜥw*). 3224

36 Panier de fruits. — **D.** Lier (*dmꜣ*). — **P.** *ḏr*. 2669

38 Botte de lin. — **D.** Lin (*mḥ*). Lier (*dmꜣ*). 2676

39 Panier de fruits. — **D.** Offrandes consistant en légumes et fruits (*rnpt*; *ḥnkt*). 3278

40 Roseaux (*isw*) liés. — **P.** *is* < *iz*. 3184

41 Pièce de bois en grume. — **D.** Bois; essences diverses de bois (p. ex. *ꜥš* «sapin» [2]). 3 *b*

41 a Variante archaïque du précédent. 2 *b*

42 Fleur (?). — **P.** *wn* (p. ex. dans *wnm* «manger» [3]). 1812

43 Vigne en berceau. — **D.** Vigne (*iꜣrrt*). Vin. 225 *b*

44 Épine. — **I.** Épine (*srt*). — **D.** Aigu; pénétrant (*spd* < *špd*) et dérivés. 465 *b*

N. Ciel, Terre, Eau.

1 Voûte céleste. — **I.** Ciel (*pt*). — **D.** La déesse du ciel Nout (*Nwt*). Ciel (*ḥrt*). — **P.** *ḥry*, dans *ḥry* «qui est sur» et dérivés. 1869
Le même signe, ou un signe analogue — **D.** dans *rwty* «la double porte» et *ht* (*hyt*) «portail».

2 Voûte céleste d'où pend un astre. — **I.** ou **D.** Nuit (*grḥ*). Ténèbres. 40 *b*

3 Variante du précédent. 1873

4 Humidité tombant du ciel. — **I.** ou **D.** Rosée (*idt* et *iꜣdt*). Pluie d'orage (*šnyt*). 1878

[1] Cf. Gunn, *Studies*, 47 (note 1) et p. xvi.
[2] *Abies cilicica*; cf. V. Loret, *Annales* 16, 33 et M. Jacquemin, *Kêmi* 4, 113.
[3] Dans ce mot est traité comme un idéogramme précédé d'une partie de ses éléments phonétiques : cf. § 22, 2°.

5 Soleil. — I*. Soleil (*rʿ*). Jour (*rʿ; hrw*). — I. Le dieu soleil Rê (*Rʿ*). Jour, quantième (*ssw*). — D. Actions du soleil (p. ex. *wbn* «se lever»). Notions de temps et divisions du temps. 1884

6 Soleil avec uræus. — I. Le dieu soleil Rê (*Rʿ*). 1886

7 (Monogramme). Soleil sur (T 28). — Graphie abrégée de *ḥrt-hrw* «journée», litt. «ce qui appartient au jour». 1910

8 Soleil rayonnant. — D. Briller; éclairer (*psḏ; wbn*). — P. *wbn*, dans *wbnw* «blessure»; *ḥnmmt*, dans *ḥnmmt* «race humaine». 1908

9 Lune à demi éclairée. — I. ou D. Fête de la nouvelle lune (*psḏntyw* < *pśḏtiw*). — P. *psḏ*, dans *psḏt* «Ennéade divine».
Signe confondu parfois avec (X 6). 3220

10 Variante du précédent. 3216

11 Croissant de lune. — I. Lune (*iʿḥ*). — Graphie abrégée de N 12 a, «mois». 1933

12 Variante du précédent. — I. Lune (*iʿḥ*). 1929

12 a Croissant de lune (N 11) et étoile (N 14). — I. Mois (*ȝbd*).

13 Demi-croissant et étoile. — I. Fête du demi-mois (. . . *nt*).

14 Étoile. — 1° I*. Étoile (*sbȝ* < *śbȝ*). — D. Astres. Divisions du temps (p. ex. *wnwt* «heure»). — P. ou D.-P. *sbȝ* < *śbȝ*. 1939
2° I. Matin (*dwȝt*). — P. (?) *dwȝ* «adorer».

15 Étoile dans un cercle. — I. Le monde inférieur, la «Douat» (*dwȝt*). 1941

16 Pays plat, avec trois grains de sable (N 33). — I. Contrée; pays plat (*tȝ*). — D. Terrain, domaine (*ḏt*). — D.-P. Serf; éternité (*ḏt*). — P. (rare) *tȝ*.

17 Le même, sans les grains de sable. 1944

18 1° Ellipse aplatie représentant une île ou un banc de sable. — I*. Île (*iw*). 1942
2° Même signe (ou analogue) figurant une contrée sablonneuse et désertique [1]. — D. Pays étrangers. L'*Akhit*, l'endroit où le soleil se lève (*ȝḫt*), et dérivés.

19 Le signe précédent plus petit et répété deux fois, avec valeur d'un adjectif *nisbé* (§ 177), *ȝḫty*, dans *Ḥr-ȝḫty* «Horus de l'*Akhit*» (Harakhté). 2022

20 Langue de terre. — I. ou D. Banc de sable, rivage (*wḏb*). — P. dans *wḏb* «retourner». 3231

21 Coin de terre. — I. ou D. Rive, région (*idb*). 1950
Se substitue volontiers comme déterminatif à (N 23).

[1] Cf. Ch. Kuentz, *B. I. F. A. O.*, 17, 152-155.

Même signe répété deux fois, dans *idbwy* «la double rive» (l'Égypte).

23 Canal d'irrigation. — D. Contrée irriguée. Pays. 1984

24 Pays traversé par des rigoles. — I*. District, nome (*spt* < *śpt* et *śpȝt*). — D. Nomes égyptiens. Jardin (*ḥsp* < *ḥzp*). 1977
Échange fréquemment avec (Aa 8) dans la graphie des mots *ḏȝtt* «domaine» et *spt* «district».

25 Plateau désertique. — I*. Pays montagneux et désertique, pays étranger (*ḫȝst* < *ḫȝśt*). — D. Désert, montagne. Peuples et pays étrangers. Nécropole (*smt* < *zmt*). 1959

26 Colline de sable. — I*. Montagne (*ḏw*). — P. *ḏw* > *dw*. 1966

26 a Variante du précédent. 1967

27 Soleil surgissant au-dessus de la colline. — I*. L'endroit où le soleil se lève (*ȝḫt*). Cf. N 18. 1969

28 Colline éclairée des rayons du soleil levant. — I*. Colline d'où jaillit au matin le soleil (*ḫʿ* A. ég.), d'où : apparaître glorieusement (*ḫʿi*). — P. *ḫʿ*. 1914

29 Dune ou pente sablonneuse (cf. *ḳȝȝ* «colline»). — P. *ḳ*. 3633

30 Monticule de terre. — I*. Tertre; région (*iȝt*). 496 *b*

31 Chemin bordé de papyrus. — I*. Chemin (*wȝt*). — Route (*mṯn; ḥrt*). Position; déplacement; distance. — Ab. *ḥr* (*ḥrt, ḥrw*) «être distant», etc. 1988

31 a Le même signe, surmonté de × (Z 9), graphie abrégée de *swȝ* < *śwȝ* [1] «passer».

33 Grain de sable. — D. Sable (*šʿy*). Parcelle de métal ou de minéral. Médicaments. 691

33 a Trois points qui ont l'apparence de grains de sable, mais n'en sont pas. — D. Pluralité (cf. § 116). 319 *a*

34 Lingot de métal [2]. — I*. Cuivre (*biȝ* et *ḥmt*). — D. Objets en cuivre ou bronze. 1048 *b*

35 Filet d'eau (*nt*). — P. *n*. 2002
Trois filets d'eau. — I. Eau (*mw*). — D. Liquide. Fluide. Boire. Laver. — P. *mw* (p. ex. dans *šmw* «été»).

36 Canal plein d'eau. — I. Canal (*mr*). — D. Rivière; lac; mer. — P. *mr*, dans *mri* «aimer» et *mr* «tisserands»; *mi* (p. ex. dans *minb* «hache»). 2014

[1] Pour ce verbe, cf. ci-dessus § 412, note 2. — [2] Mais Stracmans, *Mél. Cumont*, p. 968, voit dans ce signe un creuset où fondre le métal.

36 a Variante du précédent. 2017

37 Pièce d'eau. — I. Étang (*š*). — P. *š*. 2006
Peut se substituer comme D. à (N 36), ainsi qu'à (O 39); comme P. à (X 4 a), dans *sn* «ouvrir».

37 a Le même signe, d'après l'hiératique [1]. 2007

38 Variante de (N 37). 2010

40 (Monogramme). Combinaison de (N 37) et de (D 54), dans *šm* «aller». 849

41 Puits rempli d'eau. — D. Puits, source (*ḫnmt*). Marais; limites (*pḥww*). 2023
En remplacement d'un autre signe, pour désigner l'organe féminin : Femme (*ḥmt*). Organe féminin (*ḥmt*, cf. F 45). — P. *ḥm* (p. ex. dans *ḥm*, particule du § 557); *biꜣ* (p. ex. dans *biꜣw* «mine»).

42 Variante du précédent. 2027

42 a Variante des deux précédents. 2024

O. Constructions, parties d'édifices, etc.

1 Plan d'habitation. — I*. Maison (*pr*). — D. Maison; édifice; siège. — P. *pr*, dans *prỉ* «sortir» et dérivés. 2051

2 (Monogramme). Le signe précédent au-dessus de (T 3), dans *pr-ḥḏ* «trésor», litt. «maison blanche». 2053

3 Le même signe encore avec (P 8), (X 2 a) et (W 22), dans *pr(t)-ḫrw* «offrande funéraire».

4 Cour de maison. — I*. Cour (*h*). — P. *h*. 2048

5 Rue sinueuse. — I. ou D. Rue (*mrrt*). — P. *mr*, dans *Mr-wr* «le taureau Mnévis»; *nm*, dans *nmỉ* «traverser», *nmỉ* «mugissement». 15 *b*

6 Plan d'un édifice rectangulaire avec porte. — I. Château (*ḥt* < *ḥwt* et *ḥyt*). 2071

7 (Monogramme). Variante du précédent. 2073

8 (Monogramme). Le signe (O 6) traversé par (O 29), dans *ḥt-ꜥꜣt* «temple», litt. «grand château». 2078

9 (Monogramme). Le signe O 6 surmonté de (V 30), dans *Nbt-ḥt* «la déesse Nephthys». 2081

10 (Monogramme). Le signe O 6 renfermant (G 5), dans *Ḥt-ḥr* «la déesse Hathor». 2118

(1) A éviter dans les transcriptions en hiéroglyphes.

11 Palais à deux étages, avec créneaux. — I. Palais (*ꜥḥ*). 2137

12 (Monogramme). Le même traversé par (D 36). 2139

13 Mur à créneaux. — D. Porte (*sbḫt*). Enclore (*sbḫ* < *šbḫ*). (1)

14 Variante du précédent. 178 *a*

15 Enceinte murée renfermant les signes (W 10) et (X 1). — Grande salle (*wsḫt* < *wšḫt*). 500 *a*

16 Porte surmontée de serpents protecteurs. — I. Rideau ou porte (*tꜣ*, *tꜣyt*). 2162
Cf. *tꜣyty* (adj. *nisbé*), épithète du vizir (litt. «celui du rideau»).
Paraît se substituer à (S 22) dans le mot *tꜣ-wr* «babord».

16 a Variante du précédent. 2166

18 Sanctuaire (*naos*), de profil. — I. Naos, chapelle (*kꜣ(r)ỉ* < *kꜣr*). 175 *b*

19 Sanctuaire primitif. — D. Sanctuaire prédynastique de Haute-Égypte (*Pr-wr*). 2294

20 Sanctuaire (*naos*), de face. — D. Sanctuaire (*ỉtrt*; *ḫm*). Sanctuaire prédynastique de Basse-Égypte (*Pr-nw* et *Pr-nsr* < *Pr-nzr*). 2281

21 Façade de sanctuaire (*naos*). — I. Salle divine (*sḥ-nṯr* < *zḥ-nṯr*). 61 *b*

22 Salle ouverte, soutenue par une colonne. — I. Salle (*sḥ* < *zḥ*). — P. *sḥ* < *zḥ*, dans *sḥ* «conseil». 2213

23 Salle des fêtes du jubilé royal. — I. Jubilé royal ou fête-*sed* (*ḥb-sd* < *ḥb-šd*). 512 *a*

24 Pyramide. — I. Pyramide, tombe (*mr*). 2176

25 Obélisque. — I. Obélisque (*tḫn*). 2180

26 Stèle. — I. Stèle funéraire (*wḏ*). — D. Stèle; station (du roi) (*ꜥḥꜥw*). 2184

27 Salle soutenue par des colonnes. — D. Salle à colonnes (*ḏꜣdw*). Bureau de fonctionnaire (*ḫꜣ*). 2130

28 Pilier. — I*. Pilier (*ỉwn*). — P. *ỉwn*. 2794

29 Colonne (*ꜥꜣ*). — P. *ꜥꜣ*. 2788

30 Étai. — I. Étai (*sḫnt* < *zḫnt*). — D. Supporter. 2739

31 Vantail de porte. — I. Vantail, porte (*ꜥꜣ*). — D. Ouvrir. — P. (rare) *ꜥꜣ*. 2227

32 Porte, entrée d'habitation. — D. Porte (*sbꜣ* < *šbꜣ*). 2154

33 Façade de palais et de tombeau. — D. Dans *srḫ*, mot désignant notamment l'encadrement du «nom d'Horus» du roi [2]. 3651

(1) Signe 279 *b* modifié. — (2) Appelé autrefois «nom de bannière».

34 Verrou. — I*. Verrou (*s* < *z*). — P. *s* < *z*. 2366
Se substitue parfois à (R 22) comme P. avec valeur *ḥm*.

35 (Monogramme). Le signe précédent sur (D 54). — P. *s* < *z*, principalement dans des verbes de mouvement (p. ex. *is* «va», *sbi* «aller», *ms* «offrir»). 845

36 Mur. — I. Mur (*inb*). — D. Muraille. Fortification. 2146

37 Mur croulant. — D. Détruire. 2148

38 Angle de mur. — I. Coin (*ḳnbt*). Magistrats (*ḳnbt*). — D. Porte (*ꜥrrt*). Rue (*mrrt*). 3548

39 Pierre ou brique. — D. Pierre (*inr*; *ꜥꜣt*). Brique (*ḏbt*). Poids. 1998

40 Escalier. — I. Escalier (*rwd*). — D. Plateforme, plateau (*ḫtyw*) [1]. 2188

41 Double escalier. — D. Place élevée (*ḳꜣy*). Monter (*iꜥr*). 2186

41 a [2] Plateforme, piédestal [3]. — P. *mꜣꜥ*, dans *mꜣꜥt* «vérité», «justice» et dérivés. 2395

41 b Variante du précédent. 2393

42 Barrière. — P. *šsp* < *šzp*, dans *šsp* «recevoir» et dérivés. 3691

43 Variante du précédent. 3688

44 Emblème dressé devant le temple de Min. — D. Fonction, dignité (*iꜣwt*, *iꜣt*). 3056

45 Voûte. — I. ou D. Harem (*ipt*). 3694

47 Édifice préhistorique à Hierakonpolis. — I. Hierakonpolis (*Nḫn*). 3622

48 Variante du précédent. 233 *b*

49 Localité avec avenues se croisant. — I*. Ville, village (*niwt*). — D. Tout endroit habité. 2039

50 Aire couverte de grain. — I. Aire à battre le grain (*spt* < *zpt*). — P. *sp* < *zp*, dans *spi* «être de reste», *sp* «arriver» (cf. § 688, *a*) et *sp* «fois». 3213

50 a Variante du précédent. 3615

51 Grenier. — I. Grenier (*šnwt*). 2194

P. Bateaux.

1 Bateau. — I. ou D. Bateau (de différents types : *imw*; *dpt*; *ḳꜣḳꜣw*, etc.). — D. Naviguer (*nꜥi*). Descendre le Nil (*ḫdi*), et autres mots relatifs à la navigation. 2820

(1) Cf. H. Gauthier, *Kêmi* 2, 41. — (2) Gardiner, Aa 11, et *Supplement*, p. 21; Erman, Z 19. — (3) Cf. H. Gauthier, *Kêmi* 1, 127. (Ce signe était appelé la «coudée» par les anciens égyptologues.)

1 a Bateau retourné. — D. Retourner (*pnꜥ*). 2822

2 Bateau avec sa voile déployée. — D. Naviguer. Remonter le Nil (*ḫnti*). 2849

3 Barque de culte (formes diverses). — I. Barque sacrée (*wiꜣ*). — D. Barques divines. Navigation d'un dieu. 2835

4 Barque de pêche avec filet. — I. *wḥꜥ* «pêcheur». — P. dans *wḥꜥ* «délier», «résoudre». 2829

5 Voile gonflée par le vent. — I. Vent, souffle (*ṯꜣw*; *nf*, et cf. *nfw* «patron de bateau»). — D. Vents; tempête. Souffler. Respirer. 2876

6 Mât à échelle. — P. *ꜥḥꜥ*, dans *ꜥḥꜥ* «se tenir» et dérivés. 2862

8 Rame. — I. Rame (*ḥpt*). — D.-P. dans *ḥpt* «course». — P. *ḫrw*, dans *ḫrw* «voix» et autres mots. 2882

Le même signe, horizontal, dans *mꜣꜥ-ḫrw* «juste de voix» (cf. § 52).

9 (Monogramme). Le signe P 8, traversé par (I 9), dans *ḫrw.f(y)* «il dit» (§ 292).

10 Rame-gouvernail. — I. ou D. Gouvernail (*ḥmw*). Pilote (*ḥmy*). 2884

11 Pieu. — I. Pieu d'amarrage (*mnit*). — D. Aborder; mourir (*mni*). 2887

Q. Mobilier de la maison et de la tombe.

1 Siège. — I. Siège (*st* < *ṡt*). — D. Toute espèce de siège. Chaise (*ḥtmt* — XIXe dyn.). — P. *st* < *ṡt* (p. ex. *mꜣst* «genou»); *ws* < *wṡ*, dans *Wsir* «Osiris» [1]; *ꜣs* < *ꜣṡ*, dans *ꜣst* «Isis»; *ḥtm* (p. ex. *ḥtm* «périr» et «munir»). 2245

2 Chaise à porteurs. — I. Siège ([2] et [3] *st*). — P. *ws*, dans *Wsir* «Osiris». Cf. Q 1. 2251

3 Siège cubique, socle. — I. Base de statue (*p*). — P. *p*. 3629

4 Chevet. — I. Chevet (*wrs* < *wrṡ*). 3808

5 Coffre. — I. ou D. Boîte (*hn*); coffre (*ꜥfdt*). 2596 *b*

6 Cercueil. — I. Cercueil (*ḳrsw* < *ḳrṡw*). — D. Enterrer (*ḳrs*). 185 *a*

7 Brasier fumant. — D. Feu; flamme (*ḫt*; *sḏt*). Chauffer; chaleur (*rkḥ*). Lampe (*tkꜣ*). Cuire (*psi* : cf. § 49). 3293

(1) Signifierait «le siège de l'œil» *ws(t)-ir(t)*, d'après Sethe, *Z. Ä. S.* 70, 134.
(2) *Kopt.* 7, 16 *a*.
(3) *Cem. of Abyd.* II 23.

R. Mobilier sacré et matériel de culte.

1 Table portant un pain et deux cruches (var. une cruche et deux pains). — I. Table pour le repas (*tt*)[1]. — Table d'offrandes, autel (*ḫ3wt, ḫ3t*). 2317

2 Table portant des tranches de pain (stylisées). — I. Même emploi que le précédent. 2318

3 Guéridon portant un vase à libations et deux pains. — I. Table d'offrandes, autel (*wdḥw* < *wdḥw*). 2324

4 Pain (X 2) sur une natte. — I*. Autel (*ḥtp*). — P. dans *ḥtp* «être satisfait», «se reposer» et dérivés. 2305

5 Encensoir. — I. Brûler des parfums; encenser (*k3p*). — P. *k3p, kp*. 617 *a*

7 Cassolette où brûle de la résine. — I. Résine de térébinthe (*sntr* < *śntr* souvent traduit par erreur : «encens»). — S'emploie aussi devant G 29 et surtout devant G 53 symboles de l'âme (*b3*). 3290

8 Perche (ou arbre?) qu'enveloppe une étoffe (emblème de la divinité)[2]. — I*. Dieu (*nṯr* > *ntr*) et dérivés (adjectifs, etc.). — D. (rare[3]) Noms de divinités. 2746

9 (Monogramme). Le précédent sur (V 33). — I. Natron (*nṯr* A. ég.; *bd*). 223 *b*

10 (Monogramme). Le signe R 8 sur (T 28). — I. Nécropole (*ẖrt-nṯr*). 238 *a*

10 a (Monogramme). Variante du précédent. 237 *a*

11 Fétiche d'Osiris à Bousiris : arbre ébranché(?), bouquet de papyrus(?)[4]. — I*. Colonne-*djed* (*dd*). — P. *dd*, dans *ddi* «être stable» et dérivés. 3131

12 Support pour images divines. — I. Support (*i3t*). — D. Noms divins (représentés par des idéogrammes). 3006

13 Faucon totémique (G 7) dont le support est orné d'une plume (emblème de l'ouest). — I. Ouest (*imnt*) et dérivés. 1221

14 Abréviation et modification du signe précédent. — I. Ouest (*imnt*) et dérivés. Droite; à droite (*wnmy*). 3074

15 Lance recouverte d'ornements (emblème de l'est). — I. Est (*i3bt*) et dérivés. Gauche; à gauche (*i3by*). 3065

Se substitue fréquemment, à partir de la XVIIIe dyn., à (U 23) comme P. avec valeur *3b*.

[1] *Pt.* 120 (et cf. SETHE, *Lesestücke*, 38, 8).

[2] Cf. V. LORET, *L'Égypte au temps du totémisme*, p. 57.

[3] Ex. *Gbb* «Geb», *Z. Ä. S.* 43, 148.

[4] Cf. l'article de H. SCHÄFER, dans *Stud. Griffith*, 424.

16 Tige de papyrus surmontée de plumes (fétiche de la ville de Qoussîeh, cf. A 38). — I. Le fétiche appelé *wḫ*. 580 *a*

17 Perruque avec bandeau, surmontée de la double plume, sur un piquet (fétiche d'Abydos)[1]. — I. Le nome d'Abydos (*T3-wr*). 3087

19 Voir S 40 a. 3025

20 Fleurette sur une hampe, surmontée de cornes retournées (emblème de la déesse de l'écriture). — I. La déesse Sechat (*Sš3t* < *Śš3t*). 3118

22 Deux mollusques céphalopodes fossiles (emblème du dieu Min). — I. Le dieu Min (*Mnw*). — P. *ḫm*, dans *ḫm* «sanctuaire» et *Ḫm* «Letopolis» (cf. O 34). 2372

24 Deux arcs entre-croisés (emblème de la déesse Neith). — I. Neith (*Nt, Nrt*). 2452

25 Variante du précédent (les deux arcs sont dans un étui). 2450

26 Le signe (F 36), entouré des plantes du sud et du nord. — I. Unir (*sm3*). XIXe dyn. 2472

S. Couronnes, Vêtements, Bâtons.

1 Couronne blanche de Haute-Égypte. — I. La couronne blanche (*ḥdt*). — D. Couronne (*šmʿ·s*, § 162, *a; wrrt*). 2905

2 (Monogramme). Le précédent sur (V 30). — Mêmes emplois. 2908

3 Couronne rouge de Basse-Égypte. — I. La couronne rouge (*dšrt*). — D. Couronne (*mḥ·s*, § 162, *a*). — P. *n* (cf. *nt*, S 4).

Peut se substituer à (L 2), *bit* «abeille» et *bity* «roi de Basse-Égypte». 2911

4 (Monogramme). Le précédent sur (V 30). — D. Diverses couronnes rouges (*nt; mḥ·s*). — P. *n*[2]. 2913

5 Les deux couronnes réunies. — D. La double couronne (*sḫmty*), le «pchent» (*p3-sḫmty* — époque grecque). 2915

7 Couronne bleue. — I. La couronne bleue (*ḫprš*). 2922

8 Couronne spéciale d'Osiris. — I. La couronne «atef» (*3tf*). 2916

8 a Variante du précédent. 2919

9 Double plume (coiffure divine). — I. Double plume (*šwty*). 2930

[1] Ce signe est appelé «reliquaire d'Abydos» par ceux qui voient dans la partie centrale de l'hiéroglyphe un coffret qui aurait renfermé la tête d'Osiris.

[2] Dès la XIIe dyn., cf. GARDINER, *Z. Ä. S.* 45, 125. Autres exemples dans REISNER, *Kerma IV-V* (*Harvard African Studies*, 6), 509, nos 30 et 32 *e* (communiqués par G. POSENER).

10 Bandeau enserrant le front. — I. Bandeau de tête (*mḏḥ*)[1]; couronne (*wȝḥw*). — P. dans *mḏḥ* > *mdḥ* «tailler» et dérivés. 2935

11 Pectoral avec fermoirs à têtes de faucon. — I. Collier (*wsḫ* < *wśḫ*). — P. (rare) *wsḫ* < *wśḫ*. 280 *b*

12 Collier de perles. — I. Or (*nbw*) et dérivés. — D. Métaux précieux. 2953

14 (Monogramme). Le précédent et (T 3). — Dans *ḥḏ* «argent». 2956

14bis (Monogramme). Le signe S 12 et (S 40). — Dans *ḏꜥm* «or fin». 2958

15 Pectoral de perles. — I. ou D. Fayence, verre (*tḥnt* < *ṯḥnt*). Briller (*tḥn* < *ṯḥn*). — P. *ṯḥn*, dans le nom d'un peuple libyen, les *Ṯḥnw*[2]. 1879

18 Collier de perles à contrepoids. — I. Collier-*menat* (*mnỉt*). 292 *a*

19 Sceau attaché à un collier. — I. Scelleur; trésorier (*sḏȝwty?*). — D'où : précieux (*sḏȝw*). 2942

20 Sceau attaché à un cordon. — I. Sceau (*ḫtm*). Unité de poids, douzième partie du *deben* (*šꜥty*). — D. Sceau. Document scellé. 2944
Peut se substituer à S 19.

22 Sorte de nœud reliant sur l'épaule les deux extrémités d'un vêtement[3]. — P. *st* et *sṯ* < *śṯ*. 2974
Ce signe (ou un signe analogue) — I. ou D. dans le mot *tȝ-wr* «babord».

23 Bandes d'étoffe assemblées. — I. Lier, réunir (*dmd* < *dmḏ*) et dérivés. 3110

24 Nœud. — I*. Nœud (*tst*). Nouer (*ts*). 2368

25 Vêtement (?). — Dans *ꜥw* «drogman». 3702

26 Pièce d'étoffe empesée enserrant les reins. — I. Tablier (*šndyt*, *šnḏwt*). 2978

26 a Pagne. — I. Pagne (*dȝỉw*). 1942

27 Bande d'étoffe avec deux filets de frange. — I. Vêtement (*mnḫt*). 2741

28 Bande d'étoffe frangée unie à (S 29). — D. Habiller (*ḥbs* < *ḥbś*). Vêtement. Vêtir; dévêtir. 3199

29 Étoffe pliée. — P. *s* < *ś*. — Graphie abrégée de *snb* (S 52). 3574

32 Pièce d'étoffe frangée. — I. Pièce d'étoffe (*sỉȝt* < *śỉȝt*). — P. *sỉȝ* < *śỉȝ*, dans *sỉȝ* «reconnaître». 3193

33 Sandale. — I. Sandale (*ṯbt* > *tbt*), d'où : *ṯb* > *tb* «être chaussé», *ṯbw* «cordonnier». 2980

(1) Et non pas «ceinture». Cf. la note de Gunn, dans *J. E. A.*, 25, part 2, «Brief communications».
(2) *Sin.* R 14 et 16.
(3) Cf. R. Engelbach, *Annales* 29, 33.

34 Nœud; — voile d'étoffe plié[1]; — courroie (particulièrement de sandale). — I*. Courroie de sandale (*ꜥnḫ*). — P. *ꜥnḫ*[2]. 3122

35 Éventail de cérémonie en plumes d'autruche (*flabellum*). — I*. Ombre (*šwt*). — I. (?) Protection (*šw*). — D. Étendard (*sryt*). 3096

37 Petit éventail. — I. Éventail (*ḫw*). 3100

38 Houlette. — I. Sceptre (*ḥḳȝt*, *ḥḳt*). — P. *ḥḳȝ* (p. ex. dans *ḥḳȝ* «gouverner»). Se substitue volontiers à (S 39). 3017

39 Bâton crochu, croc (*ꜥwt*). — P. *ꜥwt*, notamment dans *ꜥwt* «petit bétail». 561 *a*

40 Sceptre à manche droit, avec tête de l'animal séthien. — 1° I. Sceptre-*ouas* (*wȝs* < *wȝś*). — P. *wȝs* < *wȝś*. 3022
2° I. Substitut du sceptre-*djâm* (*ḏꜥm*, S 41). — P. dans *ḏꜥm* «or fin».
Exceptionnellement, P. *ỉȝtt*, dans *ỉȝtt* «lait»[3].

Le même sceptre écrit deux fois. — Dans le nom divin (*nisbé*) *Ỉgȝy*. Cf. le nom propre *Ỉgȝy-ḥtp* «(le dieu) Igay est favorable»[4].

40 a[5] Le même sceptre, orné d'une plume (emblème du 4e nome de Haute-Égypte). — I. Thèbes (*Wȝst* < *Wȝśt*). 3025
Peut se substituer à (S 40) dans *ỉȝtt* «lait»[6].

41 Sceptre à manche onduleux, avec tête de l'animal séthien : prototype du sceptre-*djâm* (cf. S 40). — P. (rare) dans *ḏꜥm* «or fin». 274 *a*

42 Sceptre (originairement de différents types) porté par des personnages puissants. — 1° I. Sceptre-*âba* (*ꜥbȝ*). — P. *ꜥbȝ* (p. ex. *ꜥbȝ* «stèle»). 3040
2° I. Sceptre-*sekhem* (*sḫm* < *śḫm*). — P. dans *sḫm* < *śḫm* «être puissant» et dérivés. — Confusion possible avec le sistre (Y 8 a).
3° I. Sceptre-*kherep* (*ḫrp*). — I ou D. Diriger; chef (*ḫrp*).

43 Canne. — I*. Canne (*mdw*). — P. *md*, dans *mdw* = *m(w)dw* «parler» et dérivés. 3102

44 (Monogramme). Le précédent avec (S 45). — I. Sceptre-*ames* (*ȝms* < *ȝmś*). 3104

45 Fléau, ou *flagellum*, faisant partie des insignes du Roi et d'Osiris[7]. — I. L'objet représenté par ce signe (*nḫȝḫȝ*). 588 *a*

(1) Cf. Sethe, *Untersuchungen* II, 6 (à propos de la légende de Rhampsinite).
(2) A la fois P. et I. (d'après la forme approximative de l'objet) dans *ꜥnḫ* «miroir».
(3) Ex. *Mun.* 3, 3.
(4) Ranke, *Die ägyptischen Personennamen* 48, 28.
(5) Gardiner, R 19.
(6) Ex. *B. H.* I 17.
(7) Cependant Newberry, *J. E. A.* 15, 86, a voulu voir dans cet hiéroglyphe l'image d'un instrument, le «danisterion», qui était employé par les bergers pour recueillir une résine odoriférante, le *ladanum*.

T. Armes, Chasse, Boucherie.

1 Massue préhistorique à tête plate (*mnw*). — **P.** *mn*, en particulier dans *m(n) n·k* «prends pour toi» (§ 362). 3061

2 Massue à tête piriforme. — **D.** Frapper (*sḳr* < *śḳr*). 2776

2a Variante hiératique du précédent (dans *ḥwi* «frapper»). 3763

3 Massue à tête piriforme, verticale. — **I*.** Massue (*ḥḏ*). — **P.** *ḥḏ*. 2774

3a Le précédent avec bandelettes. — **D.** Lance (*sk*). — **P.** *sk*, dans *skw* «corps de troupe», «équipe»[1]. 560 *a*

7 Hache. — **I.** ou **D.** Hache (*mibt*). Tailler (*mḏḥ* > *mḏḥ* : cf. (S 10). Charpentier (*mḏḥw*). 2768

8 Poignard. — **I.** ou **D.** Poignard (*bgsw*). — **P.** *tpy*, dans *tpy*[2] «premier». 227 *a*

9 Arc. — **I.** ou **D.** Arc (*pḏt*), d'où : *pḏ* > *pd* «étendre» et dérivés. 2689

10 Arc double. — **I.** ou **D.** Arc (*iwnt* A. ég.). Substitut de (T 9) *pḏt* «arc», «peuple étranger» et dérivés. 2686

10a[3] Arc[4]. — **I.** dans (*Tꜣ*) *sti* < (*Tꜣ*) *zti* «Nubie» (litt. «le pays de l'arc»); d'où *sty*, nom d'un minéral de Nubie. — **D.** Traire (*sšr*). 2690

11 Flèche. — **I.** ou **D.** Flèche (*ꜥḥꜣ* ou *ꜥḥꜣw*; *šsr* < *śšr*). — **P.** ou **D.-P.** *sḫr* < *śḫr*, dans *sḫr* «recouvrir», «enduire»; *sin* < *zin* ou *swn*[5] < *zwn* (p. ex. dans *sinw* < *zinw* «médecin»). 2653

12 Corde d'arc. — **I.** Corde d'arc (*rwḏ* > *rwd*). — **D.** Opprimer; réfréner (*ꜣr*). — **D.-P.** *ꜣr* et *ꜣi* (p. ex. dans *mꜣi(r)* «misérable»); *rwḏ*, notamment dans *rwḏ*, «être dur». 2723

13 Pièce de bois coudée à sa partie supérieure[6]. — **P.** (?) *rs* < *rś*, notamment dans *rs* «être éveillé», «être vigilant». 2735

14 1° Bâton de jet (boumerang). — **I.** ou **D.** Boumerang (*ꜥmꜥꜣt*). Jeter (*ꜥmꜥꜣ*; *ḳmꜣ*). — **D.-P.** *ḳmꜣ*, dans *ḳmꜣ* «créer»; *tn*[7], notamment dans *tni* > *tni* «distinguer». 2729

[1] *Sinai* 90, 1.
[2] D'après un mot *tp* «poignard», qui a disparu.
[3] Gardiner, Aa 32.
[4] Cf. *Kêmi* 6, 43 et *Z. Ä. S.* 73, 139.
[5] Cf. le mot *swn* «flèche», à l'époque grecque.
[6] Ces pièces de bois, qu'on trouve le plus souvent par groupe de quatre, soit comme motifs décoratifs (frises des sarcophages), soit comme modèles d'objets réels (tombeau de Toutankhamon), pouvaient représenter des accessoires utilisés pour le tir à l'arc ou des armes rentrant dans la catégorie des propulseurs.
[7] Peut-être, selon Allen, d'après un mot *tnꜣ* (A. ég.) «bâton de jet» (?).

— Avec les valeurs *ḳmꜣ* et *tn*, est souvent flanqué du canard qui se pose : cf. G 41 a.

2° Massue en usage chez les peuples voisins de l'Égypte. — **D.** Asiatique (*ꜥꜣm*). Libyens (*Ṯḥnw*). Peuple étranger en général.

peut se substituer à d'autres signes verticaux, p. ex. (M 3 a) dans *ḏꜥr* «examiner», (P 11) dans *mni* «aborder», etc.

15 Variante du précédent. 2724

16 Cimeterre. — **I.** ou **D.** Cimeterre (*ḫpš*). 2693

17 Chariot. — **I.** Chariot (*wrrt*). 2803

18 Croc (S 39) auquel est attaché un paquet renfermant divers objets. — **I.** Accompagner (*šms* < *šmś*) et dérivés. 835

19 Tête de harpon en os. — **I.** ou **D.** Os (*ḳs* < *ḳś*). — **D.** Os; ivoire. Objet tubulaire. — **P.** ou **D.-P.** *ḳs* < *ḳś*, dans *ḳsn* «être désagréable»; *ḳrs* < *ḳrś*, dans *ḳrs* «enterrer» et dérivés; *gn*, dans *gnwt* «annales». 2559

Le signe précédent (ou un signe de forme voisine[1]) écrit deux fois. — **I.** sculpteur (*gnwty* ?).

21 Harpon à une seule pointe. — **I.** Un (*wꜥ*) et dérivés. 2645

22 Fer de lance ou harpon à deux pointes. — **I.** Deux (*snw* < *śnw*) et dérivés. — **P.** *sn* < *śn*. 202 *b*

23 Variante du précédent. XVIIIe dyn. 1795

24 Seine (filet de pêche). — **D.** Capturer des animaux (*ꜥḥ* et *iḥ*). — **P.** *ꜥḥ* ou *iḥ* (p. ex. dans *ꜥḥt* «champ»). 221 *a*

25 Deux bottes de jonc réunies, servant de flotteur. — **P.** *ḏbꜣ*. 153 *b*

26 Piège à oiseaux. — **I.** ou **D.** Prendre au piège des oiseaux (*sḫt* < *śḫt*). 2628

28 Bloc de boucher. — **I.** (?) Sous (*ḫr*), § 493. — **P.** *ḫr*. 2361

29 (Monogramme). Le précédent avec (T 30). — **I.** Place du carnage (*nmt*). [2]

30 Couteau. — **I.** ou **D.** Couteau (*ds*). — **D.** Être aiguisé; prononcer un nom (*dm*). Couper; immoler; tailler. 2703

31 Affiloir (?)[3]. — **P.** *sšm* < *sšm*, dans *sšm* «conduire» et dérivés. 2707

32 (Monogramme). Le précédent sur (D 54), avec même valeur. 839

[1] Il ne s'agirait pas en réalité de harpons, mais de ciseaux à l'usage des sculpteurs, cf. *Kêmi* 4, 181.
[2] Signe 2364 modifié.
[3] Ou peut-être aiguille pointue percée d'un trou par lequel passe un fil. Cf. Montet, *Kêmi* 1, 37 et 4, 181, note 5.

33 «Fusil» de boucher. — I. Boucher (*mnḥty* ?)[1]. 2508

34 Couteau de boucher. — I. Couteau (*nm*). — P. *nm*. 3736

U. Instruments agricoles et outils divers.

1 Faucille. — I*. Extrémité en forme de faucille (*mꜣ*) de la barque *wiꜣ* (P 3). — D. Moissonner (*ꜣsḫ*). — P. *mꜣ*. 2494

2 Variante du précédent. 2492

3 (Monogramme). Le signe U 2 avec (D 4). — Dans *mꜣꜣ* «voir». 2500

4 (Monogramme). Le même avec (O 41 b). — Dans *mꜣꜥt* «vérité», «justice» et dérivés. 2496

6 Houe. — D. Cultiver. Hacher. — P. *mr*, notamment dans *mri* «aimer». 2485

7 Variante du précédent. 2487

9 Mesure d'où le grain s'échappe. — D. Blé; épeautre (*bdt*, var. *bty*). Grain; céréales (*šsr* < *śšr*). Mesurer (*ḥꜣi*). (2)

10 Le même, surmonté de plusieurs graines. — I. Orge (*it*). — D. (XVIIIe dyn.) Céréales. 2390

11 (Monogramme). Mesure dans laquelle est enfoncé (S 38). — Dans *ḥkꜣt* «mesure-*hekat*»[3]. 3018

11 a Fourche. — I. ou D. Fourche (*ꜥbt*). — P. (?) dans *šdb* > *sdb* et *sdb* «mal». 2739

13 Charrue. — I. ou D. Charrue (*hb*). — D. Labourer (*skꜣ*). Semences (*prt*). — P. *hb*; *šnꜥ*. 2479

15 Traîneau (*tmt* N. ég.). — P. *tm*. 2421

16 Traîneau transportant un morceau de cuivre (?). — I. (?). Dans l'adjectif *biꜣi* «de cuivre» (A. ég.). — P. ou D.-P. *biꜣ*. 2426

17 Pic enfoncé dans un terrain humide. — I. Fonder; établir (*grg*). — D.-P. *grg* «mensonge». 820

18 Variante du précédent. 2448

19 Herminette. — I. Herminette (*nwt* A. ég.). — P. *nw*. 2429

20 Variante du précédent. 2445

21 Herminette en action entaillant un morceau de bois. — D. Couper (*śtp* A. ég.). — P. dans *stp* < *śtp* «choisir» et dérivés. 2431

(1) *Kêmi*, 4, 181. — (2) Signe 2390 modifié. — (3) La mesure *hekat* correspond à 4 litres 785 : cf. § 213.

22 Ciseau de menuisier. — I. ou D. Ciseau; travailler au ciseau (*mnḫ*). Excellent (*mnḫ*) et dérivés. 2464

23 Autre espèce de ciseau[1]. — P. *mr*; *ꜣb* (cf. R 15). 2520

24 Outil à perforer les vases de pierre. — I. Métier (*ḥmt*) et mots apparentés. 2571

26 Outil à perforer les perles. — I. Ouvrir (*wbꜣ*) et dérivés. 2586

28 Appareil à produire du feu (*ḏꜣ*). — P. *ḏꜣ*. — Graphie abrégée de *wḏꜣ* (§ 52). 2605

29 Variante du précédent. 2604

30 Four de potier. — I. Four (*tꜣ* A. ég.). — P. *tꜣ*. 201 *b*

30 a Variante (moins correcte) du précédent. 3297

31 Un instrument de boulanger. — I. Boulanger (*rtḥty*). — D. Retenir (*rtḥ*; *ḫnri*). — Ab. dans *ḫnr* «harem» et *ḫnrt* «prison», «forteresse». 2793

31 a Le même disposé verticalement. — P. *m* (à la basse époque). 2793

32 Pilon et mortier. — D. Broyer, piler (*zmn* A. ég.; *sḫm* < *zḫm*). Sel (*ḥmꜣt*). Pesant, difficile (*dns*; *wdn*). — D.-P. *smn* < *zmn*, dans *ḥsmn* «natron» et «bronze»; *smn* < *śmn*, dans *smn* «établir». — Ab. pour *ḥsmn* «natron» et «bronze». 2601

33 Pilon. — I. Pilon (*ti* ou *t*[2]). — P. *ti*; *t*. 2597

34 Fuseau. — I. Filer (*ḥsf*). — P. dans *ḫsf* < *ḫśf* «repousser» et dérivés. 2546

35 (Monogramme). Le précédent avec (I 9). — Même emploi. 2547

36 Bâton de foulon. — I. Foulon (*ḥmww*). — P. *ḥm*, dans *ḥm* «esclave», et mots de même famille; également dans *ḥm* «Majesté». 3353

37 Rasoir[3]. — I. ou D. Raser (*ḫꜥḳ*) et dérivés. 2990

38 Balance. — I. Balance (*mḫꜣt*). 2411

39 Montant de balance. — D. Élever; porter (*wṯs*), et mots de même famille. Lever (*ṯsi* < *ṯzi*). 2398

40 Variante du précédent. — Mêmes valeurs. — Se substitue parfois à (T 13). 2400

41 Peson de la balance. — I. ou D. Peson (*tḫ*). 2525

(1) A moins qu'il ne s'agisse d'une grande épingle pour la chevelure.

(2) Cf. Gardiner, *Supplement*, p. 20.

(3) On peut signaler ici un autre hiéroglyphe représentant un étui avec deux rasoirs et signifiant «barbier» : cf. Montet, *Kêmi* 4, 178.

V. Cordes, Corbeilles, Sacs.

1 [1] Pelote de corde. — D. Corde. Nouer (*ts*). Traîner (*ìtḥ*). Encercler (*šnì*) — et dérivés. — P. *šn* — cf. *št* (originairement *šnt* ?) «cent». 311 *a*

2 Morceau de bois rond autour duquel s'enroule la corde d'un archet. — I. Traîner, tirer (*stꜣ* et *stꜣ* < *štꜣ*). — D. Se hâter (*ꜣs*). — P. *stꜣ*, dans *stꜣt* «aroure». 3464

3 Signe analogue au précédent avec trois cordes. — P. *stꜣw*, dans *R-stꜣw* «nécropole». 3468

4 Lasso (*wꜣ*). — P. *wꜣ*. 3482

5 Boucle de corde. — D. Dans les mots «fonder», «plan» (*snṯ* < *šnṯ*). 3511

6 Corde, avec les extrémités en haut. — I. Corde (*šs* < *šš*). — D. (XIXe dyn.) Vêtements. — P. *šs* < *šš* (p. ex. dans *šs* «albâtre»); quelquefois *ssr*, par confusion avec (V 33) [2]. 3473

7 Corde, avec les extrémités en bas. — I. (?) Encercler (*šnì*). — P. *šn*. 3469

10 «Cartouche» : boucle de corde ovale [3], servant essentiellement à encercler (*šnì*) un nom royal. — D. Circuit (*šnw*). Cartouche (*šnw*; — *mnš*, XIXe dyn.). Nom (*rn*). 3673

11 Demi-cartouche. — D. Arrêter, contenir (*dnì*). Fendre (*pḫꜣ*). 3672

12 Sorte de bandeau. — D. Lier; lien. Attacher (*ʿrḳ*). Délier (*fḫ*). Livre; écrit. — D.-P. *ʿrḳ*; *fḫ* et *f(n)ḫ*. 3478

13 Corde pour entraver un animal [4]. — P. *t*. 3437

14 Le précédent avec un point diacritique (indiquant que *t* n'était pas passé à *t* (§ 44, 2°), p. ex. dans les verbes *ṯsì* [5] et *wṯs* [6] «lever», «élever»). 3438

15 (Monogramme). Le signe V 13 sur (D 54). — Dans *ìṯì* > *ìtì* «saisir». 847

16 Corde avec plusieurs nœuds servant à entraver des bestiaux. — I. Entrave (*sꜣ* < *zꜣ*). — P. dans *sꜣ* < *zꜣ* «protection». 3508

17 Abri de berger fait de paillassons. — I*. Protection (*sꜣ* < *zꜣ*). 3129

19 Arceau de corde fixé à une barre de bois et auquel on attachait le bétail. — I. Étable (*mḏt*). — D. Natte (*tmꜣ*). «Sac», nom d'une mesure de capacité (*ḫꜣr*, et Ab.). — D.-P. Dans *ṯmꜣ* < *tmꜣ*, nom d'une division territoriale. 3603

[1] A ne pas confondre avec (G 43 a).
[2] Cf. GARDINER, *B. I. F. A. O.* 30, 161.
[3] Primitivement la boucle était ronde, non pas ovale.
[4] Ce signe était appelé par les anciens égyptologues «la pincette».
[5] Ex. *Sin.* B 23.
[6] Ex. *West.* 12, 23.

Et par confusion avec un signe de forme voisine (disparu) — D. Palanquin (*ḳnì*). Naos (*kꜣr*).

20 Le même signe sans la barre de bois — P. *mḏ*, dans *mḏw* «dix». 3598

21 (Monogramme). Le signe précédent traversé par (I 10). — I. Étable (*mḏt*). — P. *mḏ*, dans *mḏ* «être profond». 133 *a*

22 Fouet. — P. *mḥ*. 3458

24 [1] Corde enroulée sur un bâton. — P. *wḏ* > *wd*, notamment dans *wḏ* «commander». 2773

25 Variante du précédent. XVIIIe dyn. 2780

26 Navette de tisserand garnie. — I. Navette (*ʿḏ* > *ʿd*). — P. *ʿḏ* > *ʿd*, notamment dans *ʿḏ* > *ʿd* «être en bon état». 2455

27 Variante archaïque du précédent. 2454

28 Écheveau de fibres de lin tressées. — P. *ḥ*. 3488

29 Sorte de balai fait d'un écheveau de fibres de lin. — P. *sk* < *šk* (p. ex. dans *skì* «périr»); *wꜣḥ* (p. ex. dans *wꜣḥ* «placer»). 1820

29 a (Monogramme). Le précédent, traversé par (V 31). — P. *sk* (XXe dyn.). 3504

30 Corbeille en vannerie. — I. Corbeille (*nbt*). — P. *nb*. 3257

31 Corbeille analogue avec anse. — P. *k*. 3263

31 a Même signe, avec anse à gauche (signe normalement usité en hiératique, exceptionnel en écriture hiéroglyphique [2]). 3264

32 Ouvrage en roseaux ou vannerie(?). — 1° D. Chasseur d'hippopotame, harponneur (*msnw* < *mśn*). — P. *msn* < *mśn*, dans le nom de localités de Haute et de Basse-Égypte [3]. 3251
2° Paquets (*gꜣwt*). — P. dans *gꜣw* «être étroit», et mots de même famille.

33 Sac en lin. — I. Lin; vêtement (*ssr* < *šsr*). — D. Empaqueter; envelopper (*ʿrf*). Parfum (*sty*). — P. *ssr* < *šsr*, dans *ssr* «chose», «grain»; *g*, dans *Gbtyw* «Koptos», *wgg* «dénuement». 3474
La valeur *ssr* est souvent, par confusion de signes, rendue par (V 6) [4].

36 Sorte d'étui(?). — P. *ḥn*. 33 *b*

39 Sorte de nœud. — I. Amulette, «nœud d'Isis» (*tìt*). XIXe dyn. 3127

[1] A ne pas confondre avec (T 3) *ḥḏ*. — [2] Ex. *Urk.* IV 1075, 4 (cité § 666); *Louvre* C 10, 5-13. — [3] Cf. H. GAUTHIER, *Dict. géogr.*, III, 60-61. — [4] Cf. GARDINER, *B. I. F. A. O.* 30, 161.

W. Vases.

1 Jarre à huile scellée. — I. ou D. Huile; onguent (*mrḥt; mḏt*). Peut se substituer à (W 2). 3374

2 Jarre à huile qui paraît n'être pas scellée. — D. Jarre (*bꜣs* < *bꜣś*). — P. *bꜣs* < *bꜣś*, dans *Bꜣstt* «la déesse Bastet». 706 *b*

3 Bassin d'albâtre pour purifications. — D. Fête (*ḥb*). Cérémonies et fêtes. — P. *ḥb*, dans *ḥb* «deuil». 3261

4 (Monogramme). Le précédent surmonté de (O 22). — I. ou D. Fête (*ḥb*). — D. Fêtes. Cérémonies. 511 *a*

5 (Monogramme). Le signe W 3 surmonté de (T 28). — Dans *ḫry-ḥb(t)* «prêtre-lecteur» (litt. «celui qui porte le livre des cérémonies» : cf. § 180). 782 *b*

7 Vase de granit. — D. Granit rouge (*mꜣt* < *mꜣṯ*). — D. Éléphantine (*ꜣbw*). — D.-P. *mꜣt*, dans *mꜣt* «publier»; *ꜣb*, dans *ꜣbt* «famille».

8 Déformation du signe précédent. — Dans *ꜣbw* «Éléphantine» et *ꜣbt* «famille». 3248

9 Jarre en pierre avec anse. — P. *ẖnm*, notamment dans *ẖnm* «joindre» et *Ḫnmw* «le dieu Khnoum». 3344

10 Coupe (fait parfois office de corbeille). — I. ou D. Coupe (plusieurs variétés : *iʿb; wsḫ* < *wśḫ; ḫnt;* ʿ). — P. *iʿb;* ʿ*b; wsḫ* < *wśḫ; ḫnt*. 3272

11 [1] 1° Support de jarre. — I. Siège (*nst*). — P. *g*. 2° Vase en terre rouge. — I. Pot rouge (*dšrt*). 2354

14 Aiguière. — I*. Aiguière (*ḥst* < *ḥzt*). — D. Jarre (*snbt* < *znbt*). — P. *ḥs* < *ḥz*, notamment dans *ḥsi* «louer», «favoriser». 3356

15 Aiguière d'où coule de l'eau. — D. Être frais (*ḳbb*) et dérivés. Faire une libation (*ḳbḥ*) et dérivés. 3359

16 (Monogramme). Aiguière sur support (W 11). — I. Libation (*ḳbḥw*) et dérivés. 3364

17 Trois jarres l'une près de l'autre dans un bâti qui les maintient debout. — I. Socle ou bâti pour jarres (*ḫnt*[2]). — P. *ḫnt*. 3369

18 Signe analogue avec quatre jarres (A. ég.). 3368

19 Cruche à lait portée dans un filet. — I. ou D. Cruche à lait (*mhr;* — *mr* A. ég.). — P. *mi* < *mr* (p. ex. dans *mi* «comme»). 3333

(1) À ne pas confondre avec (T 28). — (2) Substantif masculin en *t*, cf. § 115, *b*.

20 Cruche à lait recouverte d'une feuille. — I. Lait (*irtt* < *irṯt*). 3337

21 Deux jarres à vin. — I. Vin (*irp*). 3336

22 Cruche à bière. — 1° I. Bière (*ḥnḳt*). — D. Vase, pot (*ḳrḥt*). Mesure. Matière fluide. Offrandes. Être ivre (*tḫi*). 2586 *b*
2° I. Sommelier, serviteur (*wdpw*).
Le même signe, ou un signe voisin — I. Vase, pot (*hnw*)[1].

23 Cruche avec anses. — D. Vase (*ḳrḥt*). Oindre (*wrḥ*). Se substitue à (W 22) dans *wdpw* «sommelier». 2588 *b*

24 Pot. — I. Pot (*nw*)[2]. — P. *nw; in*, dans *ink* «je». Se substitue à d'autres signes, notamment à (Z 8), p. ex. dans *ḳd* «forme»; à un signe inconnu quand il accompagne soit (Aa 27) *nḏ*, soit le groupe *nḫb* (dans le nom de Nekhebet, cf. M 22). 3305

25 (Monogramme). Le signe précédent sur (D 54). — Dans *ini* «apporter». 830

X. Pains.

1 Galette de pain. — I. Pain (*t*). — P. *t*. — Pour graphie de *it* «père», cf. § 115, *b*. 3609

2 Pain. — D. Pain. — Peut se substituer à (X 1) dans *it* «père». 3234

Pain et bière (W 22). — D. Aliments; repas. Offrandes.

Orthographe énigmatique du nom du dieu Thot (*Ḏḥwty*)[3].

2a Variante du précédent. 3236

3 Autre variante de X 2. 398 *b*

4 Pain long. — D. Pain. Offrandes de nourriture (*snw*). Gâteau (*fkꜣ*). — D.-P. *sn* < *zn* (cf. X 4 a et X 5); *fkꜣ*, dans *fkꜣ* «récompenser». 3230

4a [4] Variante fréquente du précédent. 1942

5 Variante semi-hiératique de X 4 et 4 a. — Mêmes emplois, notamment comme D.-P. avec valeur *sn* < *zn* (p. ex. dans *sni* «dépasser» et *snt* «ressemblance»). 3625

6 Pain rond portant l'empreinte des doigts du boulanger. — D. Galette (*pꜣt*). — D.-P. dans *pꜣt* «temps primitifs». 3215

(1) dans *Ebers* 54, 21.
(2) signe-mot (*nw*) dans le rébus *mw ḥr nw* «l'eau sous le pot» = *m-ḫnw* (§ 55).
(3) Sarcophages du Moyen Empire, ex. Lac. *T. R.* 29, 1, cité § 386.
(4) Même signe que N 18.

7 (1) Deux tranches de pain superposées. — I. ou D. Manger (*wnm*). 3633

8 Pain conique. — I. Donner (*dỉ*, *rdỉ*). — P. (rare) *d*. 3641

Y. Écriture, Jeux, Musique.

1 (2) Rouleau de papyrus lié et scellé. — I. Rouleau de papyrus (*mḏꜣt*). — D. Écriture. Notions abstraites. — P. dans *mḏꜣt* «ciseau». — Ab. *dmḏ* «total». 3175

2 (3) Variante du précédent. 3178

3 Palette, godet et calame de scribe. — I. Écrire (*sš* < *zš*), et mots de même famille. — D. Fin; poli (*nꜥꜥ*). Matériel d'écriture (*mnhd*). — Ab. *snꜥꜥ* «moudre fin», «polir». 3168

4 Variante du précédent. 418 *b*

5 Damier (4). — I. Jeu de dames (*znt* A. ég.). — P. *mn* (5). 3195

6 Pion. — I. Pion (*ỉbꜣ*). — P. dans *ỉbꜣ* «danse». (6)

7 Harpe. — I. ou D. Harpe (*bnt*). 3160

8 Sistre. — I. Sistre (*sššt*). — P. (rare) *sḫm* (cf. Y 8 a). 3157

8 a Autre espèce de sistre. — I. Sistre (*sḫm*). — Signe identique au sceptre-*sekhem* (S 42, 2°). 3040

Z. Traits, Figures géométriques.

1 ı Trait droit. — I. Unité (*wꜥ*). — Pour ı dans un signe-mot, cf. § 23. — Pour ı substitut d'un déterminatif représenté par une figure humaine, cf. § 27 *in fine*. — Graphie (rare) du suffixe 1re pers., cf. § 75. — Sert parfois aussi à remplir un espace vide (7). 3525

2 ı ı ı Trois traits. — D. Pluralité, cf. p. 23, note 1.

3 Variante du précédent.

4 Deux traits obliques. — D. Dualité, cf. § 126. — P. *y* < *ỉ* : cf. § 33. 3536

(1) Signe qui est pratiquement de même forme que N 29.
(2) Toujours horizontal en hiératique.
(3) A. ég. et textes archaïsants.
(4) M. Pillet voit dans cet hiéroglyphe la représentation d'une palissade en clayonnage (*Revue de l'Égypte ancienne* I, p. 157-175). Peut-être ce signe est-il en réalité l'image simplifiée de deux objets complètement différents, damier et palissade.
(5) Valeur phonétique tirée soit d'un autre nom du jeu de dames, soit d'un mot désignant une palissade (cf. note 4).
(6) Signe 302 *a* modifié.
(7) Ex. *Louvre* C 1, 11 (*n*, préposition).

5 Trait oblique. — Remplace en M. ég. des signes de dessin compliqué, cf. § 27 *in fine* (2). (1)

8 • Cercle. — D. Dans les mots formés de la racine *ḳd* (p. ex. *ḳd* «forme», «caractère»), où il est d'ailleurs souvent remplacé par (W 24). 691

9 × Deux bâtons croisés. — D. Endommager (*ḥdỉ*). Diviser (*wpỉ*). Compter (*ḥsb* < *ḥšb* (3)). Traverser (*ḏꜣỉ*). — P. *swꜣ* < *šwꜣ*, dans *swꜣ* «passer»; *sḏ* < *šḏ*, dans *sḏt* «flamme»; *šbn*, dans *šbn* «différent»; *wr* (p. ex. *sw(r)ỉ* «boire»). 3566

11 Deux planches dont l'une traverse l'autre en croix. — I. (?) Adjectif *ỉmy* «qui est dans», cf. § 179 (et p. xix). — P. *ỉmỉ* (p. ex. dans le verbe négatif du § 374). 3569
Peut se substituer à (M 42).

11 a o Un cercle vide. — Substitut possible de divers signes de forme circulaire, notamment de N 5, O 50, O 50 a, X 6. 3613

Aa. Signes de définition incertaine.

1 Placenta humain (?) (4). — P. *ḫ*. 2457

2 Pustule ou glande (?). — D. Souffrir (*wḫd*). Blessure (*wbnw*). Enflure (*šfw*). Être gras (*ḏdꜣ*). 3512
Se substitue à d'autres signes et prend diverses valeurs, notamment : — I. ou D. dans *wt* «bandage», «embaumement» (5). — D. dans *sty* «parfum» (cf. V 33); *mꜣt* «granit» (cf. W 7); *ꜥš* «sapin» (cf. M 41); *ḥsb* (6) «compter» (cf. Z 9). — P. *wḥꜣ* (7), dans *wḥꜣt* «oasis», *wḥꜣty* «habitant de l'Oasis» (8).

5 Gouvernail, barre d'un bateau (?). — I. Barre (?) (*ḥpt*). — P. *ḥp*. 3553

7 ..... (?). — P. *sḳr* < *šḳr*, dans *sḳr* «frapper». 3724

8 Rigoles d'irrigation (?). — I. ou D. Domaine (*ḏꜣtt*). — P. *ḏꜣt*, dans *ḏꜣḏꜣt* «magistrats», «notables»; *ḳn* (p. ex. dans *ḳn* «être complet»). 3533
Échange fréquemment avec (N 24), dans la graphie des mots *spt* «district» et *ḏꜣtt* «domaine». — En outre, confusion accidentelle (par l'hiératique) avec d'autres signes de forme voisine : (O 34), (V 26).

(1) Signe 3536 modifié.
(2) Pouvait aussi remplacer en A. ég. une figure humaine.
(3) Pour × (*ḥsb*) employé comme idéogramme et signifiant «un quart», cf. § 211.
(4) Signe souvent encore appelé le «crible».
(5) Par substitution à un signe qui ne se rencontre qu'en A. ég.
(6) peut en outre, comme Ab., représenter à lui seul le mot *ḥsb* (cf. § 25).
(7) D'après *wḥꜣt* «chaudron».
(8) Ex. *Adm.* 3, 9, cité § 628.

10	Calame (?). — D. Écrits (*drf*).	3649
17	Partie arrière d'un objet non défini. — I*. Dos (*sꜣ*<*ꜣsꜣ*). — P. *sꜣ*<*ꜣsꜣ*.	226 *a*
18	Variante (plus récente) du précédent.	2685
19	. . . . (?). — P. *ḫr* (p. ex. dans *ḫryt* «crainte»[1]).	3600
20	. . . . (?). — P. *ʿpr*, dans *ʿpr* «équiper» et dérivés.	2968
21	. . . . (?). — Dans *wḏʿ* «séparer», «juger».	2594
22	(Monogramme). Variante du précédent.	211 *a*
23	. . . . (?). — Dans *mḏd* «atteindre (un but)», «suivre (un chemin)».	2618
24	Variante du précédent.	218 *a*
25	Fétiche (?). — I. Titre sacerdotal (*wbꜣ* ?).	3734
27	. . . . (?). — P. *nḏ* (p. ex. dans *nḏ* «interroger»).	2553
28	[2] Instrument de briquetier (?) ou de plâtrier (?). — Dans *ḳd* «forme», «construire», et mots de même famille.	3182
30	Dessin ornemental à la partie supérieure d'un mur ou dans une frise. — I. ou D. Être orné (*ḫkr*); ornement (*ḫkrw*) et dérivés.	2699

[1] A ne pas confondre avec (V 19). — [2] A ne pas confondre avec (M 40) et (P 11).

CHOIX DE SIGNES GROUPÉS D'APRÈS LEUR FORME.

S 43 — U 33 — U 32 — U 36 — T 8 — P 8 — F 36 — T 22 — T 23 — F 35 — U 23 — U 34 — S 42 Y 8 a — P 6

O 30 — U 11 a — U 31 a — D 50 — T 14 — T 15 — T 13 — S 38 — S 39 — F 12 — S 40 — S 41 — S 40 a

F 10 — U 26 — U 24 — T 3 — V 25 — V 24 — P 11 — M 40 — Aa 28 — M 4 — U 28 — Aa 30 — Aa 20

Z 11 — Aa 27 — S 34 — V 28 — V 29 — Aa 21 — O 28 — V 36 — U 39 — M 44 — X 8

N 18 S 26 a X 4 a — X 4 — X 5 — N 37 — N 37 a — N 38 — N 36 — N 36 a — N 24 — O 41 a — N 20 — F 41 a — F 46

F 48 — M 11 — O 34 — R 22 — S 24 — V 26 — Aa 8 — V 32 — F 32 — F 42 — N 11 — N 12 — D 24

V 12 — V 22 — F 30 — F 20 — A 13 a

D 12 N 33 Z 8 — N 5 — O 48 — O 50 a — O 50 — X 6 — N 9 — N 10 — O 49 — Aa 1 — Z 11 a — W 10 — R 7 — M 39

M 36 — W 11 — T 28 — O 45 — N 42 — N 42 a — N 41 — V 30 — W 3 — V 31 — N 29 X 7 — N 34 — U 30

V 20 — Aa 19 — V 19 — V 6 — T 12 — V 33 — V 7 — G 43 a — V 1

INDICES.

Les nombres **en compacte** renvoient aux paragraphes (§), dont la subdivision (1°, 1, *a*, Obs.) est éventuellement indiquée. — Les nombres en caractères romains précédés de p. renvoient aux pages, précédés de n. aux notes au bas des pages.

I. — INDEX FRANÇAIS.

II. INDEX ÉGYPTIEN.

III. — EXPRESSIONS GRAMMATICALES ANGLAISES.

(Le premier nombre indique la page, le deuxième la note; le nombre en **compacte** renvoie au paragraphe.)

IV. — EXPRESSIONS GRAMMATICALES ALLEMANDES.

LISTE DES TEXTES CITÉS.

ERM. Hymn.

Firenze

Hamm.

Harh.

Hatnub

Hearst

Hirten.

Inscr. dédic.

Ikhern.

J. E. A.

Kah.

Urk. V

Urk. VII

West.

TABLE DES MATIÈRES.



EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A PARIS : à la Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice.

A LA HAYE : chez Martinus Nijhoff, 9, Lange Voorhout.